

IC

RE

TE

DAISE

MANIOC.org

Médiathèque Michel-Crépeau
Communauté d'agglomération de La Rochelle

ÉMILE SYLVESTRE
SOUS CHEF DE BUREAU
DES SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX
DES COLONIES

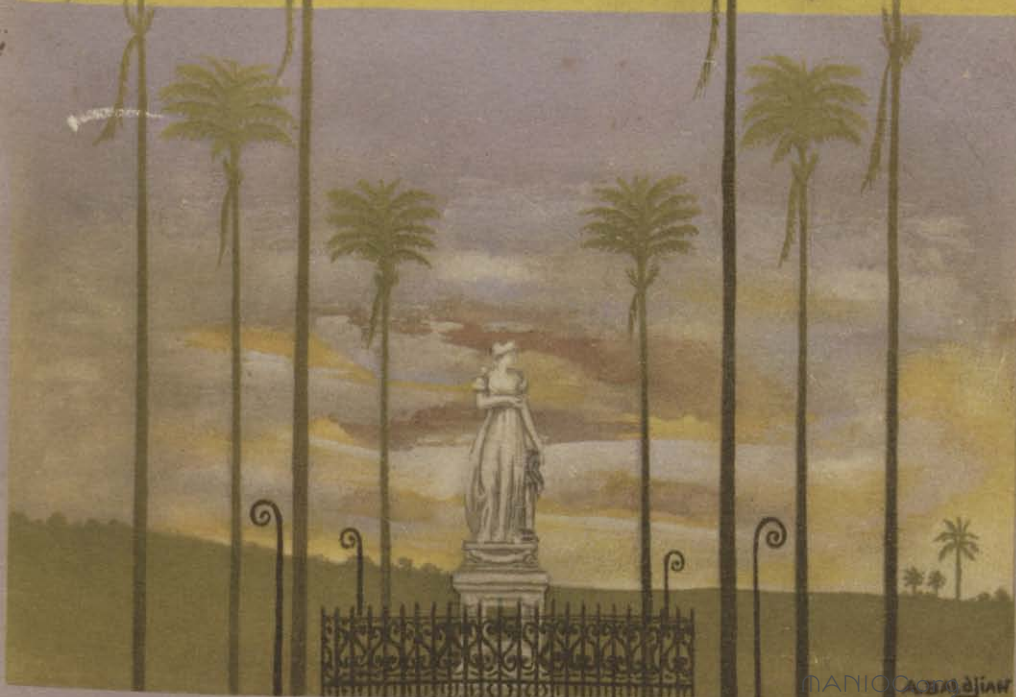
EUSTACHE LOTAUT
DIRECTEUR
DE L'IMPRIMERIE OFFICIELLE
DE LA MARTINIQUE



ANNUAIRE DE LA VIE MARTINICAISE

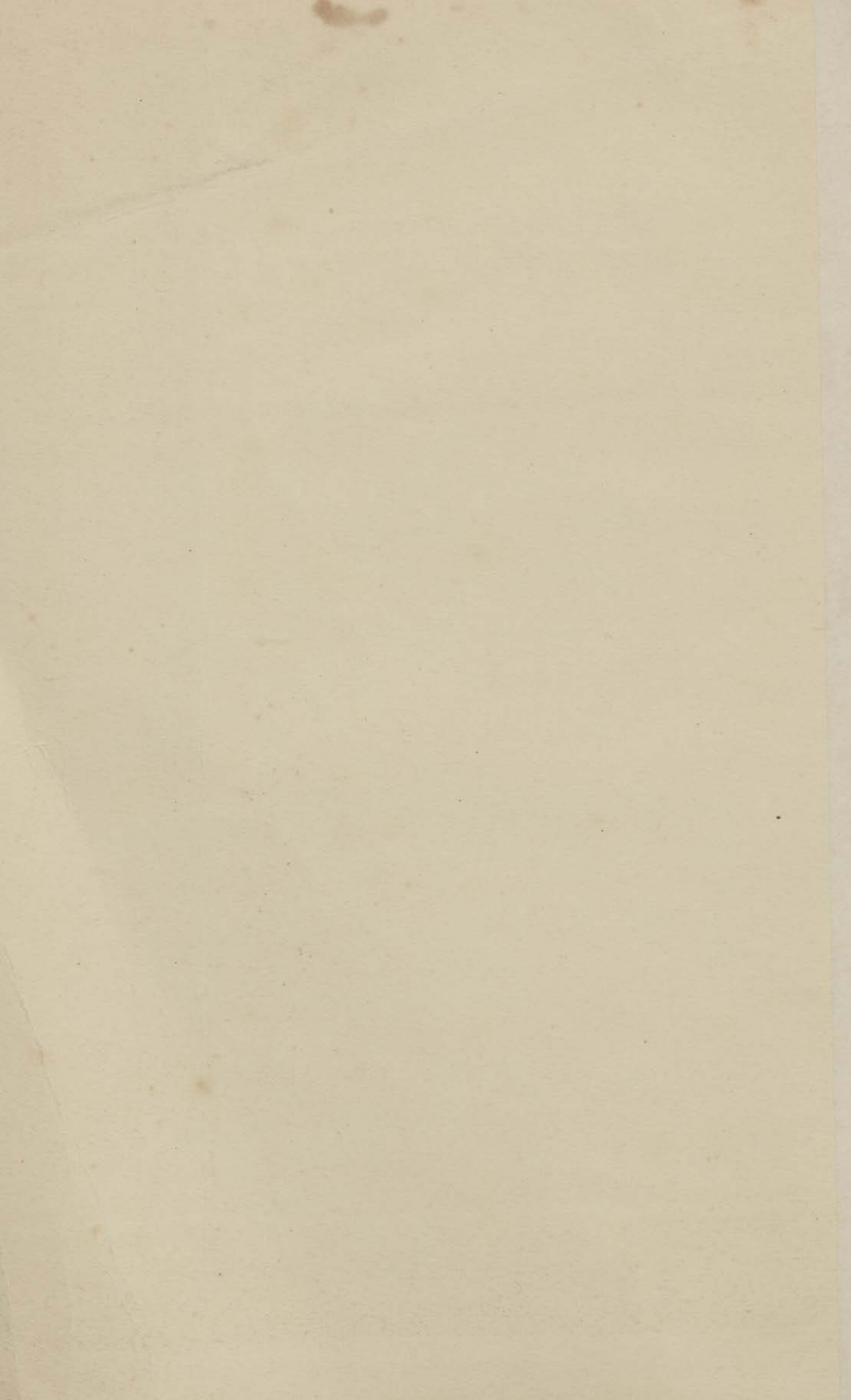
VIE POLITIQUE
SOCIALE
MONDAINE
COMMERCIALE
INDUSTRIELLE
AGRICOLE
SPORTIVE
ADMINISTRATIVE
COMMUNALE

— 1936 —



ANNOUAIRES

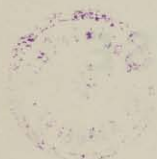
Médiathèque Michel-Crépeau
Communauté d'agglomération de La Rochelle



ANNUAIRE

LA VIE-MARTINOISE

ANNUAIRE



LA VIE MARTINICAISE

47594

47594 c

ANNUAIRE

DE

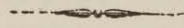
LA VIE MARTINIQUE

1936

PAR

EMILE SYLVESTRE
SOUS-CHEF DE BUREAU
DES SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX
DES COLONIES

EUSTACHE LOTAUT
DIRECTEUR
DE L'IMPRIMERIE OFFICIELLE
DE LA MARTINIQUE



PRÉFACE

DE

FÉLIX ÉBOUÉ

ADMINISTRATEUR EN CHEF DES COLONIES
ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT DE LA MARTINIQUE.



Fort-de-France. - Imprimerie du Gouvernement.

1935.

EN PRÉPARATION

PAR LES MÊMES AUTEURS.

TEXTES ET DOCUMENTS

RELATIFS A LA VIE MARTINICAISE

Suivis d'une étude sur les droits de l'ouvrier en matière d'accidents de travail.

PRÉFACE

Je sens tout le prix de l'honneur qui m'est fait d'avoir à présenter l'ouvrage d'Emile Sylvestre et d'Eustache Lotaut, d'en savourer tout le plaisir, et de trouver ici, dans ce Soudan aux immensités prestigieuses, cette nouvelle occasion de continuer le contact avec la « Chose martiniquaise ». Fort-de-France - Koulouba, effectivement réalisé ; Koulouba-Fort-de-France, voyage en pensée, en manière de « géographie cordiale », avec sous les yeux — et dans le cœur — cette somme des activités martiniquaises, m'imaginant déjà les splendeurs qui magnifieront comme elles le méritent, ces trois siècles d'attachement — plutôt que de rattachement — des « Isles » à la pensée et à la vie françaises, de ces pays d'Amérique aux magnificences non égalées où

A l'orient lointain luit le soleil vermeil
De l'aurore dorant le front des monts tranquilles.

* *

Ceci n'est pas un annuaire. C'est plus et mieux. Toute une documentation d'un éclectisme parfait, et surtout de la vie ! On y trouve la brillante notice géographique de E. Revert et faisant suite à des statistiques suggestives, à des renseignements de toutes sortes intelligemment groupés à l'usage du touriste, de l'homme du monde, de l'agriculteur ou de l'industriel, une succession de notations instructives sur les manifestations de l'activité locale et, pour chacune des communes de l'île, une élégante monographie. La ville de Fort-de-France, comme il se devait, y tient une place d'honneur et c'est plaisir délicat de revivre son histoire et d'en admirer les beautés à travers les esquisses harmonieuses du fin lettré qu'est mon ami Victor Severe.

* *

Il n'est certes pas sans intérêt, pour le lecteur impartial, d'apercevoir le vrai visage de la Martinique et ses différents aspects à la lumière d'aussi complets renseignements. Celui qui veut vraiment voir et juger pourra se rendre compte de la valeur sociale d'un peuple de vrais travailleurs qui ne bénéficie pas — ainsi que cela a été dit avec humour, par une voix autorisée —, « de rivières de rhums et de mines de sucre », pas plus, ajouterai-je, que de carrières de substance grise ; d'un peuple qui, au contraire, peine et produit, avec ses bras et son cerveau, des richesses dont la gloire est mondiale.

Et puisqu'il est question de jugement, je ne peux pas ne pas penser au fameux : « L'Angleterre est une île, Messieurs, et maintenant vous en savez autant que moi sur l'Angleterre ». Je serais tenté de reprendre cette vérité à allure de boutade à propos de la Martinique, pour mieux éclairer le jugement à porter à son égard et comprendre les réactions de son peuple que les calamités périodiques n'ont guère épargné au cours de l'histoire, ce qui, après tout, lui a peut être donné son goût de repli sur soi et cette sensibilité de cristal, sa ferveur pour son île, son culte passionné de la famille, sa pratique et son respect des choses de l'esprit et sa générosité envers l'étranger.

*
* *

Les auteurs sont à féliciter chaleureusement d'avoir conçu et réalisé cette œuvre, et tout laisse à prévoir que le succès sera à la hauteur de leur effort. En tout cas, je le leur souhaite bien cordialement : à l'un qui fut pour moi, au bureau des finances, un collaborateur assidu, au dévouement affectueux ; à l'autre qui, dans l'exercice de son art, favorisa mes relations avec l'Assemblée locale ; et je les remercie d'avoir fait se dérouler sous mes yeux, avec tous les reliefs du réel, ce vaste, délicat et rude poème épique que représente pour moi la vie du Peuple martiniquais.

Et j'en suis heureux et triste aussi.... La musique de Daniel Thaly, comme une obsession, vient encore me bercer et je me surprends à murmurer, pensant à Madinina où j'ai apprécié, dans toutes ses nuances, la douceur de vivre ;

Car une fois partie, on ne sait si les dieux
Voudront bien t'accorder d'y revenir encore.

Félix ÉBOUÉ.

Koulouba, le 7 novembre 1935.

AVANT-PROPOS.

Depuis une trentaine d'années, les Annuaires édités à la colonie n'ont guère apporté au public, avec l'estampille officielle, qu'une documentation sommaire et alternée sur les différents rouages de notre vie martiniquaise. L'un de nos distingués compatriotes, feu T. TITI, vérificateur des douanes, fit, à vrai dire, en 1907, une intéressante diversion aux revues gouvernementales en publiant, deux années de suite, un « Almanach illustré de la Martinique », brochure de présentation élégante qui, par ses aperçus économiques surtout, obtint un succès mérité. Mais, à ne rien celer, il faudrait remonter jusqu'en 1895 pour trouver, sous la direction de Marius HURARD, le seul ouvrage du genre qui soit vraiment susceptible de forcer l'attention par la richesse de ses notations et la valeur de ses données utilitaires.

Le travail que nous présentons voudrait s'inspirer du même esprit de large vulgarisation des notions essentielles et pratiques touchant la Martinique, qui anima si fortement le premier publiciste de Saint-Pierre.

Sans doute, n'y pourrions-nous pas apporter la même vigueur intellectuelle, ni la même puissance d'investigation et de synthèse de l'ancien Député.

Mais à la réalisation de l'œuvre entreprise qui est notamment de faire connaître les beautés naturelles de notre pays et les organismes marquant le stade actuel de notre civilisation dans le domaine politique, administratif, agricole, commercial, industriel ou sportif, ne suffira-t-il pas d'un peu de clarté dans les idées et d'une constante volonté d'aboutir, dans l'observance des principes essentiels de la méthode cartésienne ?

A ceux qui savent — pour les avoir éprouvées, — toutes les difficultés que suscitent l'indifférence badine ou la nonchalance naturelle opposées volontiers aux questionnaires les plus obligeants, nous n'adresserons aucune supplique d'indulgence. Ils pardonneront de tout cœur aux multiples imperfections dont, tout les premiers, nous avons le sentiment. Ils comprendront mieux encore, combien notre gratitude est grande à l'égard de ceux qui ont particulièrement favorisé ou encouragé nos efforts : Félix ÉBOUÉ, notre ancien secrétaire général, administrateur distingué, et de haute culture, qui a bien voulu couvrir de son patronage ce modeste travail ; Eugène REVERT, qui a accepté d'enthousiasme, au premier jour, en gage de sympathie, de rédiger, pour notre population qu'il a tant appréciée, cette magistrale étude sur la géographie de l'île ; Victor SEVERE, le maire de la ville, qui nous a si aimablement porté le secours de son autorité et de son érudition pour refléter le vrai visage de Fort-de-France.

Sous cette triple caution, il nous plairait, qu'en dépit des lacunes comme des erreurs qui ont pu nous être transmises, l'Annuaire fût, pour le touriste ou

LA GÉOGRAPHIE DE L'ILE.

La Martinique s'étend entre l'Atlantique et la mer Caraïbe sur une longueur d'environ 7 $\frac{1}{2}$ kilomètres et une largeur maxima de 30 kilomètres. Située dans la zone tropicale entre 14° 26 et 14° 53 de latitude Nord vers 63° 30 à l'Ouest du méridien de Paris, elle a une superficie évaluée de 987 à 1107 kilomètres carrés, la vérité, comme la vertu, se tenant sans doute entre les extrêmes. Elle est formée de deux masses principales réunies par un isthme relativement étroit entre les baies de Fort-de-France et du Robert. Celle du Nord est de beaucoup la plus importante. L'ensemble est presque entièrement volcanique et ne contient de terrains sédimentaires que vers la côte Est-Sud-Est de l'île.

C'est le résultat d'une histoire géologique dont les grands traits apparaissent assez simples.

Géologie. — Les Antilles, d'après Suess, sont alignées suivant trois arcs qui correspondent aux plis d'une ancienne chaîne immergée. Les effondrements tertiaires ont aussi donné naissance à la fosse Caraïbe. Or, la Martinique se trouve sur l'arc interne de la chaîne, celui-là même qui longe la fosse et est tout entier constitué d'îles volcaniques. La preuve en est facile à faire : tandis que les profondeurs augmentent insensiblement vers l'Est, la côte occidentale plonge avec une pente de talus d'éboulis jusqu'à 2.000 mètres et plus. De simples affouillements dus à la tempête suffisent pour emporter des pans entiers de l'ancien rivage, comme aux Abymes, en 1928.

VIII

On peut admettre avec Giraud que la Martinique s'est édiflée sur un plateau sous-marin de peu de profondeur et formé de calcaires anciens. M. Dublancq-Laborde en a signalé des blocs lancés par la Montagne Pelée dans les vallées du flanc Ouest-Nord-Ouest. Il semble même que ces calcaires reposent sur un substratum cristallophyllien. On prétend que la mer rejette parfois des galets appartenant à ces formations dans la région du Lorrain.

Quoi qu'il en soit, l'île a commencé d'émerger par le Sud à la suite d'éruptions sous-marines d'âge aquitainien, suivies de remissions plus ou moins longues pendant lesquelles se sont déposés d'assez nombreux sédiments. Elles auraient continué dans les mêmes conditions à l'époque burdigalienne. Peu à peu, cependant, le centre de l'activité se déplaçait vers le Nord, tandis que les premiers volcans s'éteignaient et commençaient à se démanteler. Le plus récent, la Montagne Pelée, est toujours en activité.

En même temps se poursuivaient des plissements lents dont on a retrouvé les traces dans la région du Vauclin et qui provoquèrent dans les synclinaux un enfoncement progressif des dépôts au fur et à mesure que le fond de la mer se remblayait. « Cette phase orogénique miocène, écrit Barrabé, a pu se prolonger au miocène ou même au-delà, puisque des calcaires zoogènes et récifaux, quaternaires probablement, situés au Sud de la savane des Pétrifications et à la Table du Diable se trouvent à une vingtaine de mètres au-dessus du niveau de la mer et légèrement plissés ».

Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que ces mouvements continuent à l'heure actuelle. L'action de l'érosion sur les côtes, telle qu'on peut la suivre depuis un siècle environ, semble indiquer un affaissement lent du Nord de l'île autour d'un axe Fort-de-France-Trinité, tandis que le Sud-Est se soulèverait entre la Caravelle et la pointe des Salines. La plage de sable qui fait face à l'Îlet Cabrit est en voie d'accroissement certain. Il y a longtemps aussi que l'on a signalé les faluns qui environnent le poste des Douanes.

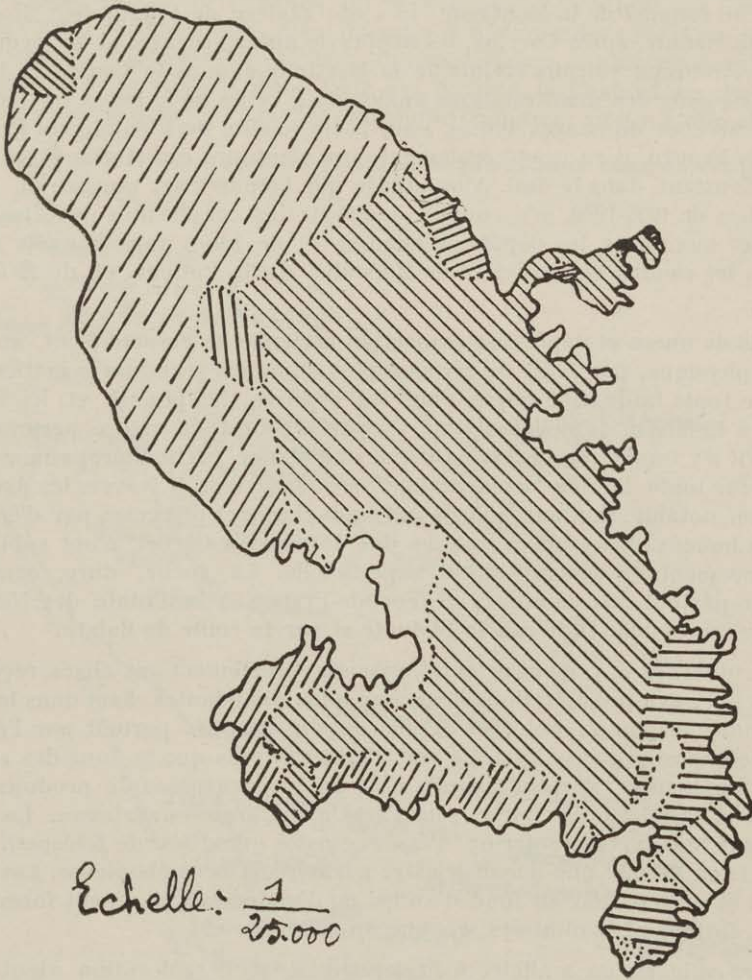
Cependant, la majeure partie de l'île a été constituée par des laves et produits de projections. L'étude pétrographique avait conduit Giraud à des subdivisions complexes. Il semble aujourd'hui que sa classification ait besoin d'une révision sérieuse. Il suffira au lecteur non spécialiste de savoir que les basaltes se rencontrent surtout dans le Sud et, qu'en se déplaçant vers le Nord, on trouve graduellement des roches de plus en plus acides: labradorites, andésilabradorites, dacites et andésites des Pitons du Carbet et de la Montagne Pelée.

Ce qui a plus d'importance pour l'aspect actuel du pays, c'est moins l'âge des produits volcaniques que l'état même dans lequel ils ont été émis et d'où dépend pour une large part leur résistance à l'érosion et à la décomposition.

Certaines choses sont à retenir à cet égard dans les vues développées par Octave Hayot. Il y a réellement à la Martinique un pays ponceux, au sol léger et perméable, un pays de « l'ocre jaune ou rouge » — c'est notre latérite — et des terres alluvionnaires dans les fonds et auprès des baies du centre et du Sud.

Le massif entier de la Pelée est recouvert de couches épaisses de produits meubles. Je connais des falaises hautes de 150 à 200 mètres, entièrement constituées de ponces empilées et blanchies par les émanations sulfureuses. Ailleurs,

Carte géologique sommaire de la Martinique.



Echelle: $\frac{1}{25.000}$

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | | Ponces et dépôts de nuées ardentes : terrains très perméables. |
| 2 | | Dacite des Pitons du Carbet. |
| 3 | | Pays de « l'Ocre », andésites et labradorites décomposés et recouverts de latérites. |
| 4 | | Terrains sédimentaires de l'Est, Sud-Est de l'île. |
| 5 | | Quaternaire. |

elles sont mélangées de blocs de toute taille. Giraud attribue la couche supérieure, épaisse partout de plusieurs mètres, à l'explosion très violente qui avait ouvert, au sommet de la Montagne, le vaste cratère de l'Étang Sec. Il a eu le mérite de définir, après Lacroix, les dépôts de nuées ardentes et de reconnaître que de nombreux volcans éteints de la Martinique, dans le Centre et le Sud, avaient eu jadis des manifestations analogues à celles de la Pelée, en 1802. Il y a « des brèches de nuages denses » sur toute la côte occidentale, du Prêcheur à Fort-de-France. Il en existe également aux alentours du Morne Bigot et du Morne Constant, dans le Sud. Ajouterai-je que l'étude assez poussée du champ de cendres de 1929-1930, m'a conduit à élargir les conclusions de Giraud et à rapporter aux nuées, les dépôts de cendres et de blocs dans lesquels se sont entaillés les canons de la Rivière de Macouba, de la Potiche et de la Grand-Rivière.

Dépôts de nuées et dépôts de projection aérienne se caractérisent, au point de vue physique, par l'état de division plus ou moins grand de la matière. Des blocs de toute taille sont noyés dans les cendres, les ponces et les lapillis, comme à la falaise de Bellefontaine. Un pareil sol est de nature perméable et aride. S'il n'y tombe pas de pluies d'une abondance particulière, comme c'est le cas pour toute la côte occidentale, il se conservera à travers les âges sans altération notable, sauf aux abords des fonds élargis et recrusés par d'énormes torrents boueux. Les coulées venues des Pitons du Carbet n'ont subi qu'un commencement de décomposition superficielle. La roche, dure, compacte, apparaît partout aux alentours de Fort-de-France, à la Pointe des Nègres, à Bellevue, au plateau Didier, à la Redoute et sur la route de Balata.

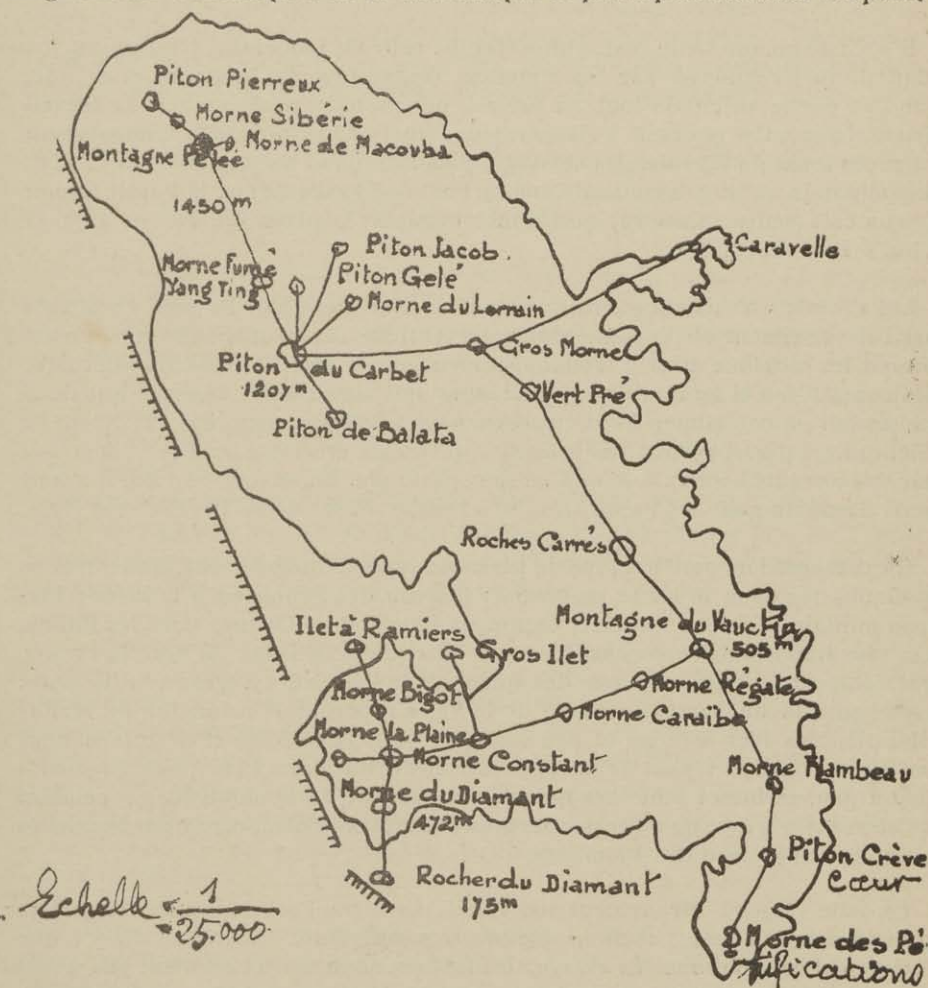
Les hauteurs et le versant oriental, exposés directement aux alizés, reçoivent, en moyenne, des précipitations beaucoup plus abondantes. Saut dans la Pelée où ils sont d'origine récente, les dépôts ont été attaqués partout par l'érosion et la décomposition chimique. Le roc n'apparaît plus que le long des abrupts les plus importants. Partout ailleurs, c'est un épais manteau de produits mêlés de sable et d'argile qui « foire » sous l'action des grandes avalasses. La dacite des Pitons du Carbet renferme d'assez grosses quantités de feldspath et de quartz. Il en résulte une masse grisâtre particulièrement éboulieuse. Lavée par les eaux et se déposant au fond d'un lac ou d'un marais, elle peut former des couches fortement kaolinisées, comme au Chamflore.


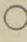
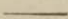
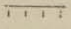
Partout ailleurs, on a affaire à la latérite dont la coloration vient d'une forte teneur en oxyde de fer et qui recouvre les roches sous-jacentes d'un manteau de 10 à 15 mètres d'épaisseur en certains endroits. Elle ne disparaît guère que sur les pentes de quelques thalwegs ou le long des falaises de la côte orientale. Dans la région de Sainte-Marie, on trouve, par exemple, des tufs assez fins, du lapillis et des coulées boueuses. A la Caravelle, et surtout dans l'extrême-sud, les calcaires ont parfois bien résisté. Les mamelons alignés dans la région de Sainte-Anne sont constitués de « roches à ravets » creusées d'un lapiez superficiel mais sans transformations profondes.

Relief. — Tout ceci conditionne le relief actuel de l'île. Les centres éruptifs les plus récents possèdent également les sommets les plus élevés. La Montagne Pelée, depuis 1929, culmine aux alentours de 1.450 mètres.

Elle est prolongée, vers le Nord, par les restes d'un massif plus ancien, hérissé de pitons, comme le Pierreux ou le Monconil. Les pitons du Carbet, eux-mêmes sont d'anciens dômes, mais flanqués à quelque distance d'un grand nombre de centres éruptifs secondaires, comme à Balata, au morne Jacob, au morne Fumé (1) et surtout au Piton Gelé qui domine le Champflore de son cône d'une régularité presque parfaite. Leur point culminant atteint 1.207 mètres.

Alignements volcaniques de la Martinique et principaux centres éruptifs.



- 1  Volcans en activité.
- 2  Volcans éteints.
- 3  Alignements volcaniques.
- 5  Failles de la plate forme continentale vers la fosse caraïbe.

1, Connu aujourd'hui à Fonds-Saint-Denis sous le nom de Morne Yang-Ting.

XII

Les anciens massifs du Gros-Morne et du Vert-Pré (310 mètres) montrent des formes déjà beaucoup plus atténuées. Par Roches Carrées, on rejoint la Montagne du Vaucelin (505 mètres). Les massifs du Sud, dont elle marque le commencement, se prolongent vers l'Ouest par le morne et le rocher du Diamant (472 et 175 mètres). Il n'y a pas de chaîne à proprement parler, mais des alignements qui peuvent correspondre à des systèmes de failles entrecroisées, ainsi que le montre le schéma de la page XI.

Il n'existe qu'une seule plaine importante : celle du Lamentin. C'est un ancien fond de mer remblayé par les alluvions descendues des hauteurs et exondé, dans sa partie orientale tout au moins, par un léger soulèvement. Le travail de comblement se poursuit à allure rapide, ainsi que le montre la comparaison entre les levés de Monnier, les sondages plus récents et les photos de la C. A. F. Rappelerez-vous qu'il y a soixante ans, à Fort-de-France même, la Pointe Simon s'ébauchait médiocrement et que la mer occupait la place où s'élève aujourd'hui « La Française ».

Les « fonds » n'existent guère que dans le Nord et l'Est. Ils sont constitués par l'élargissement en V d'une vallée torrentielle à son débouché sur la côte. Giraud les attribue tous à l'invasion par la mer de la partie inférieure des cours d'eau et au remblayage deltaïque qui aurait suivi. Je crois que deux causes ont pu contribuer à cet envahissement : l'affaissement lent du Nord de l'île, qui me paraît certain, mais aussi la puissante érosion exercée sur le rivage par des torrents boueux tombant en mer profonde. En novembre 1929, il s'était ainsi formé un golfe déjà appréciable, à l'embouchure de la Rivière sans Nom.

Il existe aussi un petit nombre de plateaux répartis inégalement. On en trouve quelques uns dans la haute montagne : Plateau des Palmistes, à la Pelée ; Plateau militaire, Plateau Larcher, Camps de Balata et de Colson, dans les Pitons. Les plus importants sont constitués par les coulées de laves de Fort-de-France qui s'étaient, les unes au-dessus des autres, de la Pointe des Nègres à la Redoute. La régularité du versant oriental de la Pelée a permis la formation de véritables planèzes très élargies et peu inclinées vers la côte, où elles se terminent en falaise, dans la région de Basse-Pointe et du Macouba. Leur pente augmente peu à peu, au fur et à mesure qu'on se rapproche de la montagne, cependant qu'elle se rétrécit jusqu'à former ces grandes crêtes en demi-cercle par lesquelles on arrive au plateau des Palmistes.

La côte dépend étroitement du relief. La ligne Fort-de-France-Trinité la partage encore en deux sections d'allure très différente. Au Nord, il n'y a que fort peu d'indentations du rivage, les falaises dominant et reculent peu à peu sous l'action des vagues. Le sable ne se rencontre que dans les anses et disparaît en même temps que le masque protecteur, sauf dans la région Prêcheur-Carbet, où les énormes atterrissements du Volcan et des torrents qui en descendent maintiennent une plage continue de quelques kilomètres de long.

Avec les baies de Fort-de-France et de Trinité commence un autre type de rivage. La Caravelle lance sa dorsale à 13 km vers l'Est. D'autres pointes lui répondent et se prolongent vers le large par de nombreux îlots qui ferment des

rades aux eaux claires et sûres, mais que la présence de « Cayes » ou récifs madréporiques, rend trop souvent d'un accès difficile. La côte occidentale est entaillée par les deux baies de Fort-de-France et du Marin, où le contour des côtes dépend, pour une large part, de l'alluvionnement en cours. Les flèches de sable, ou tombolos, et les marécages y apparaissent nombreux. Du cap Salomon au Diamant, la proximité de la fosse caraïbe maintient à la côte un aspect de jeunesse incontestable. Du Diamant à la pointe Borgnesse, de Sainte-Anne aux Salines, la régularisation est beaucoup plus avancée. De longues plages de sable fin et blanc se succèdent en guirlandes incurvées qu'interrompent seulement les promontoires sur lesquels elles prennent appui.

Climat. — Les mêmes causes agissent sur le climat. La Martinique doit le sien à sa latitude, à sa position insulaire, mais pour une large part aussi, à l'importance et à la disposition de son relief.

La température est l'élément le plus constant avec la pression. La moyenne annuelle se tient aux environs de 27° au niveau de la mer, avec de très faibles oscillations saisonnières. Le mois le plus froid dépasse encore 24° tandis que le plus chaud atteint à peu près 28°. L'amplitude est donc inférieure à 4°. Les extrêmes annuels vont, dans les mêmes conditions, de 19° à 34°. Il y a une régularité remarquable à ce point de vue et qui dépend, pour une large part, de l'influence marine. Il en est de même de la pression, qui oscille autour de 760^{mm}, avec une double marée dont les maxima se font sentir vers dix et vingt-deux heures, et les minima vers quatre et seize heures. Elle ne s'abaisse que rarement au-dessous de 758^{mm} et ne s'élève jamais au-dessus de 765. On est loin des sautes continuelles des pays tempérés : en période d'hivernage, une descente anormale du baromètre indique la proximité d'un cyclone.

Le vent dominant est l'alizé de l'E. N. E. qui souffle en moyenne plus de 300 jours par an. Les vents des secteurs S. et N. n'apparaissent à l'ordinaire qu'entre les deux passages du soleil au Zénith, d'avril à fin août, au moment où l'équateur thermique s'est quelque peu déplacé vers le Nord. Cette constance de l'alizé et sa force relative expliquent la salubrité du climat martiniquais dans la majeure partie de l'île, malgré l'absence parfois totale de précautions hygiéniques. Mais que le vent bienfaisant s'interrompe seulement quelques jours, et c'est alors, comme Monnier le remarquait en 1824, une chaleur uniformément insupportable, pesante et fétide.

Les pluies dépendent et de l'alizé et du relief. Je me suis efforcé jadis de prouver qu'elles étaient en rapport étroit avec l'altitude et le vent dominant. Il peut tomber jusqu'à 8 mètres d'eau au sommet de la Montagne Pelée ou des Pitons du Carbet. La côte orientale reçoit encore plus de 2 mètres, tandis que le village même du Carbet et Case-Pilote n'en connaissent que 1^m 50 au maximum. La région du Diamant descend au-dessous d'un mètre. Il en est peut-être de même pour la Caravelle et la Savane des Pétrifications. Le nombre des jours de pluie, qui atteint 300 aux Deux-Choux, ne dépasse guère 100 au François et ne les atteint pas au Diamant.

Les précipitations apparaissent surtout abondantes de juillet à octobre, pendant ce qu'on appelle l'hivernage. Il arrive assez fréquemment que novembre et décembre soient encore très pluvieux. Le Carnaval et le Carême correspondent à la période la plus sèche avant le retour de fortes chaleurs : c'est le moment le plus agréable de l'année.

Quelques stations d'altitude, telles le Morne-Rouge, le Gros-Morne, les hauteurs du Vert-Pré, du Morne-Vert et du Morne des Cadets, connaissent des conditions de vie plus douces encore. La température moyenne y oscille entre 23 et 24°, et peut s'abaisser pendant quelques semaines aux environs de 20°. Au sommet de la Pelée ou des Pitons, sauf par grand soleil, le thermomètre ne dépasse guère 19°. La brume, entraînée par un vent rapide, glace le voyageur et refroidit sans mal punch ou champagne qu'il a emporté pour son réconfort. Les tempêtes sont rares, mais redoutables lorsqu'elles prennent la forme du cyclone. Celui de 1891 avait déraciné dans les forêts des milliers et des milliers d'arbres.

Hydrographie.— Climat et relief commandent à leur tour le régime des eaux. Des sommets couverts de nuages dévalent une infinité de rigoles. L'eau sourd de partout en certains coins de la Trace et de la route du Calvaire. La haute forêt la maintient limpide, sauf au moment des avalanches d'hivernage. J'ai vu la rivière Blanche passer sur le pont de l'Alma en torrent boueux et furieux. Son lit, comme celui de presque toutes les ravines du Nord, est encombré d'une masse énorme de « roches », dont beaucoup atteignent le mètre cube et que la violence de l'érosion renouvelle sans cesse. Lorsqu'il s'est agi de remettre en état la route de Saint-Pierre, après les éruptions de 1929, un concasseur a pu fonctionner durant de longs mois, à l'Alma même, avec des matériaux pris en amont du pont et sans qu'il en reste aujourd'hui la moindre excavation.

Carton pluviométrique



1 III au dessus de 4 m
 2 III de 2 à 4 m
 3 III de 1 m 50 à 2 m
 4 :: au dessous de 1 m 50

Le massif de la Pelée est entaillé par de profonds canons. La Roxelane draine les eaux de l'Aileron au Balisier. La rivière des Pères arrive difficilement à la mer au travers du delta caillouteux qu'elle s'est construite depuis 1902. La rivière Sèche ne mérite son nom qu'auprès de la côte. Son cours supérieur aboutit, au milieu des hautes falaises, à de grands entonnoirs dont le bord supérieur touche les lèvres de la Caldeira. La rivière Blanche a disparu et la rivière Claire est en train de recreuser son lit à 1 kilomètre au nord de l'ancien. Le ruisseau de Canonville apparaît d'en haut comme une traînée de ponces blanchâtres qui se faufile à travers les broussailles. La rivière Lamare reçoit encore le tribut des sources chaudes dites du Prêcheur. La rivière même du Prêcheur vient du plateau des Palmistes, au pied du morne de Macouba. Presque aussitôt, elle s'enfonce entre les escarpements grandioses, dans un paysage les plus hachés, les plus tourmentés qu'il y ait sur notre terre.

Dans toutes les anses de l'extrême Nord débouchent des eaux pérennes qui viennent des pitons voisins, comme au Céron, à l'Anse Couleuvre, à l'Anse à Voile ; etc... La Grand'Rivière, la Potiche, la rivière Lagarde et celle de Macouba coulent jusqu'à la mer, dans des coupures verticales. Celle de Basse-Pointe a été rendue tristement célèbre par ses débordements de 1902.

La Capote, ou rivière Capot, est, avec la Lézarde, le torrent le plus abondant de l'île. Elle reçoit les eaux qui dévalent des contreforts des Pitons et de la Pelée dans le Champflore, ancienne cuvette lacustre que barre de la mer une coulée venue du morne Jacob. Encore aujourd'hui le Saut Babin, avec son seuil de roches dures, empêche l'érosion remontante de se faire sentir dans toute sa force. Aussi, le Champflore est-il un des rares endroits de l'intérieur où l'on puisse voir de frais ruisseaux serpenter au milieu de gras pâturages. C'est à cela que la Capote doit son débit toujours important, même en période d'étiage. Son affluent la Falaise, ou Filasse, descend des hauts contreforts de la Pelée, entre le dos d'Ane et le plateau des Palmistes. Elle est sujette à de terribles crues, qu'annonce de loin le fracas des blocs qu'elle entraîne et qui se déposent aux ruptures de pente, envahissant alors ponts et défenses que l'homme s'est évertué à construire.

La rivière du Lorrain rappelle la Capote du Champflore. Elle draine les pentes les plus arrosées de l'île peut-être. Celle de Saint-Jacques a moins d'importance ainsi que celle de Sainte-Marie. Le Galion ne roule pas la masse d'eau que sa longueur pourrait faire supposer.

La Lézarde comporte deux bras principaux : la rivière Blanche, qui descend des hauts Pitons et la Lézarde proprement dite, qui prend naissance sur le versant occidental du Morne du Lorrain. Comme elle se jette dans la baie du Lamentin, elle serpente quelque temps dans la plaine avant d'atteindre la mer. Les crues énormes auxquelles elle est sujette inondent alors tout le plat pays.

Sur la côte occidentale dévale toute une série de petits torrents. Les plus importants sont ceux du Carbet et de Case-Navire. A Fort-de-France débouche la rivière Madame, ou Levassor, et à quelque distance de la Ville, en direction du Lamentin, la rivière Monsieur.

Le Sud n'est pas aussi riche en cours d'eau. Leurs versants d'autre part ont déjà été adoucis par l'action plus ancienne de l'érosion. Il en résulte un grand nombre de ravines presque toujours à sec, mais où passent au moment des crues, d'énormes masses torrentielles. Là où les atterrissements ont été suffisamment nombreux, le « rû » montagnard se termine par un canal qui file vers la mer, entre des marais couverts de mangles dont quelques uns seulement ont été gagnés par la culture. Le canal est souvent navigable pour de petites embarcations, qui peuvent ainsi remonter jusqu'au Lamentin et au Petit-Bourg, à Rivière-Pilote et au François.

Entre Diamant et Sainte-Luce, il arrive, en période de sécheresse, qu'aucun courant ne parvienne plus à la mer. Les habitants doivent alors utiliser, pour eux-mêmes et leurs bestiaux, l'eau des citernes et des mares : parfois même la faire amener, par bateau, de Fort-de-France. Il n'y a encore que de minces ruisselets dans la presqu'île de Sainte-Anne et sur la côte orientale, jusqu'à

hauteur du Vauclin. Mais, qu'au cours de l'hivernage une tornade, issue de la mer des Antilles, s'abatte sur les hauteurs du Morne Gommier au Diamant et à la Montagne du Vauclin, les rigoles gonflent, débordent, et je connais tel ponceau de la route de Sainte-Anne au Marin où l'inondation a déjà entraîné mort d'homme.

Flore et Faune. — Les associations végétales reproduisent, en les accentuant, les contrastes déjà révélés par la carte des pluies. Il n'y a pas de commune mesure entre le bled chaotique, pierreux, désolé de la savane des Pétrifications, où j'ai vu l'air miroiter à l'heure méridienne, et la luxuriance forestière de l'Alma, des Deux-Choux, où les poteaux télégraphiques eux-mêmes s'efforcent de participer à la vie universelle et se couvrent d'une verte frondaison.

Je ne connais rien de plus instructif à cet égard que le trajet du Carbet au Morne-Vert. On part d'un paysage brûlé où ne poussent que cactus, raquettes ou cierges. Une longue et rude montée sous un soleil qui sait cuire, mène vers 400 mètres environ au-dessus de la mer, à un pays de nouveau frais et vert que domine la masse sombre des Pitons.

J' imagine au total qu'on pourrait diviser la Martinique en trois régions principales : le pays sec dans lequel je ferais rentrer la côte occidentale, du Prêcheur à Case-Pilote, jusqu'à une profondeur moyenne de 3 à 4 kilomètres vers l'intérieur ; le versant Sud de la chaîne du Diamant au Morne-Caraïbe ; la côte orientale jusqu'au François, et la presqu'île de la Caravelle. C'est la région des cactus, des broussailles et des friches, les cultures restant localisées dans les fonds.

La région moyenne connaît partout des précipitations suffisantes pour la culture de la canne. Aux sommets correspondent les grosses précipitations et la forêt. Entre la zone de la canne et celle des grands bois s'étend le domaine des cultures vivrières, qui occupent les mornes d'altitude médiocre au sud de Fort-de-France et forment une frange à peu près ininterrompue autour des pitons du Carbet.

Il est encore un point sur lequel je voudrais insister. La végétation actuelle de la Martinique n'a plus rien d'original, de vierge, de primitif. La forêt elle-même ne contient plus de solitudes inviolées, mais a été profondément remaniée au cours des âges par les ravages de l'homme, des éruptions et des cyclones. La Calebasse, par exemple, sur les flancs de la Pelée, est célèbre aujourd'hui par son peuplement de hautes fougères arborescentes qui la couvrent de la base au sommet. Il y avait là, avant 1902, un des cantons forestiers les mieux entretenus de l'île, un des plus riches en espèces précieuses. Il est impossible de se figurer aujourd'hui la Martinique sans caféiers, bambous, manguiers ou arbres à pain. C'est pourtant ce qui existait à l'arrivée des Européens : les arbres qui donnent au paysage antillais ses aspects les plus exotiques, les plus caractéristiques pour le touriste non prévenu, ont été, en général, introduits aux cours des deux derniers siècles.

Et devant telle savane ombragée d'arbres en boule, je comprends que des Normands, des Bretons, des Picards se soient crus presque chez eux et y aient construit les mêmes demeures qu'en France, moins la cheminée. Je me souviens avoir photographié tel paysage à l'entrée de la Caravelle, qui ressemble étrangement à certains coins de la vieille Armorique. Citerai-je encore l'étonnant panorama qu'on découvre sur la baie du Marin, en venant de la côte Est. Je pourrais multiplier les exemples qui font de la Martinique un coin de France, un coin de vieille France, mais sous un perpétuel été.

La faune, comme il arrive fréquemment sur les îles de médiocre étendue, est peu riche en animaux terrestres. Un seul mammifère paraît être indigène : le manicomu, qui appartient à l'ordre des marsupiaux. Tous les autres ont été importés, volontairement ou non, et vivent à l'état domestique, y compris les rats. Les reptiles sont représentés par le trigonocéphale, à la piqûre souvent mortelle, et dont la longueur peut atteindre de 2^m à 2^m 25. On peut y joindre les inoffensifs anolis, quelques iguanes et les tortues, dont le caret qui fournit une écaille recherchée.

Presque tous les oiseaux de basse-cour ont été de même importés : quelques espèces de ramiers servent de gibiers. A certains moments de l'année, on chasse les oiseaux de passage, et dans le Sud les bécassines. Un rapace, le « mal fini », déploie quelquefois ses grandes ailes aux alentours des forêts.

Seule, la faune aquatique est abondante et variée. Diverses espèces de crevettes et de crabes se sont adaptées, soit à l'eau douce, soit même à la vie terricole, et on en peut rencontrer jusque vers cinq ou six cents mètres d'altitude. Les langoustes abondent autour de l'île ainsi que de nombreuses espèces de poissons.

Richesses minérales. — Les ressources minérales enfin sont minimes. Moreau de Jonnés, il y a plus d'un siècle déjà, se plaisait à railler doucement les illusions de tel ou tel propriétaire qui prenait pour de la poudre d'or les paillettes de mica oxydé roulées par quelques rivières. Tel autre s'imaginait avoir trouvé du marbre. On m'a apporté, durant mon séjour à la colonie, maints échantillons de soi-disant nickel. Tout cela n'est que vanité.

Dans les dernières années, de hautes espérances ont été soulevées par le pétrole et le lignite. En ce qui concerne le premier, la situation même de la Martinique, sur l'arc interne des Antilles, le peu d'importance de ses terrains sédimentaires, rendent les recherches plus que problématiques. Un seul des indices autour desquels on a fait tant de bruit en 1927 a pu résister à l'analyse : l'arrivée intermittente sur la côte E. S. E. des dépôts asphaltiques que les pêcheurs appellent « caca baleine » et qui correspondent évidemment à des suintements venus du large, c'est-à-dire des arcs sédimentaires immergés de la chaîne des Antilles.

Le lignite existe réellement. On en trouve, dans le massif du Carbet, des lentilles, d'ailleurs sans importance. Le seul gisement de quelque étendue est celui du Champflore. Il est d'origine géologique récente et correspond à l'époque

XVIII

où le fond était occupé par un vaste marais. J'y ai trouvé des troncs dont les fibres bien conservés tranchaient, par leur couleur jaune, sur le noir de l'ensemble. Sur le pourtour, le lignite a été recouvert par les cônes de déjection torrentielle venus du Piton Gelé et de ses acolytes : vers l'Ouest il a été entraîné par l'érosion de la Capote et de ses affluents. On ne peut guère lui attribuer plus de deux à trois millions de tonnes d'un combustible de mauvaise qualité et que la nature du terrain rend fort difficile à exploiter. On pourrait au maximum l'utiliser dans les forges ou distilleries voisines, que les affleurements actuellement reconnus suffiraient à entretenir durant quelques années.

Les sables du Nord de l'île renferment incontestablement du fer titané en assez grosse quantité. Il suffit d'y plonger un aimant pour s'en rendre compte. Le père Duterre rapporte que les premiers colons en avaient forgé des instruments d'excellente qualité. Je ne connais, depuis lors, que des demandes de concession d'ailleurs infructueuses.

Les calcaires de Sainte-Anne seraient aptes, paraît-il, à fournir du ciment. Le marché martiniquais en absorbe à peu près 20.000 tonnes dans l'année. Mais il faudrait faire venir sur place un matériel coûteux, une main-d'œuvre spécialisée, et surtout le combustible nécessaire à l'exploitation.

Certaines falaises de la côte, vers le Carbet, ont une assez forte teneur en bauxite. Giraud a signalé du gypse auprès de la petite anse du Diamant : ce n'est certainement pas grand'chose. Quant aux bois silicifiés et aux Calcédoines de la Savane des Pétrifications, de Spoultourne et de quelques autres endroits de la côte Sud-Est, ce sont surtout des curiosités minéralogiques. Seul le jaspé, jaune ou rouge, serait susceptible d'utilisation.

Il reste, en fin de compte, les carrières d'où l'on retire le macadam des routes et la pierre à bâtir, quand on ne leur préfère pas les « roches » de la ravine voisine, et les gisements d'argile, peu exploités, sauf à la Poterie des Trois-Îlets. Briques, tuiles et poteries, comment dirai-je de nécessité, viennent de France, dans les pays de « l'ocre rouge ».

Peuplement.— La population n'est pas moins originale et se distingue à la fois par la variété de ses types et l'amour profond de la grande comme de la petite patrie.

Il n'y a pas de race martiniquaise, au sens ethnographique du mot, et je plaindrais fort celui qui voudrait faire le dosage des sangs qui se sont mêlés dans ce minuscule, mais toujours actif, « melt pot ». Il existe encore quelques familles qui descendent authentiquement des Caraïbes. Le mélange a dû être assez actif au début de la colonisation, si l'on en croit les vieux chroniqueurs qui nous montrent habitants et engagés prenant des femmes indigènes, malgré les convois de « filles à marier » que les ministres firent régulièrement expédier jusque vers la fin du XVII^e siècle. L'introduction des esclaves africains et les prescriptions du Code noir créèrent dans le pays une opposition de couleur, plus que de race, qui fut longtemps très vive.

Les blancs purs ont sans cesse été en diminuant depuis la fin du XIX^e siècle. Beaucoup trouvèrent la mort à Saint-Pierre, en 1902. Bien qu'ils ne soient plus comptés à part dans les recensements, on peut évaluer leur nombre entre 3 et 4.000.

Le groupe noir, malgré les interdictions royales, s'est métissé très vite. La grosse majorité des gens de couleur est formée de mulâtres, au sens large du mot. Dès avant 1848, un assez grand nombre d'entre eux avait pu redevenir libres. Beaucoup de maîtres n'avaient pas admis que les enfants qu'ils avaient pu avoir d'une femme esclave fussent eux-mêmes soumis à la dure loi de la servitude, et les avaient envoyés dans les hauteurs défricher un lopin de terre qu'ils leur avaient abandonné en toute propriété. De là, ces appellations de Fond Mulâtre, Fond Gens libres qui se trouvent, comme par hasard, dans le Sud, entre le Vauclin et la Rivière-Pilote. La libération définitive date de 1848. Elle posa toute une série de problèmes économiques et sociaux.

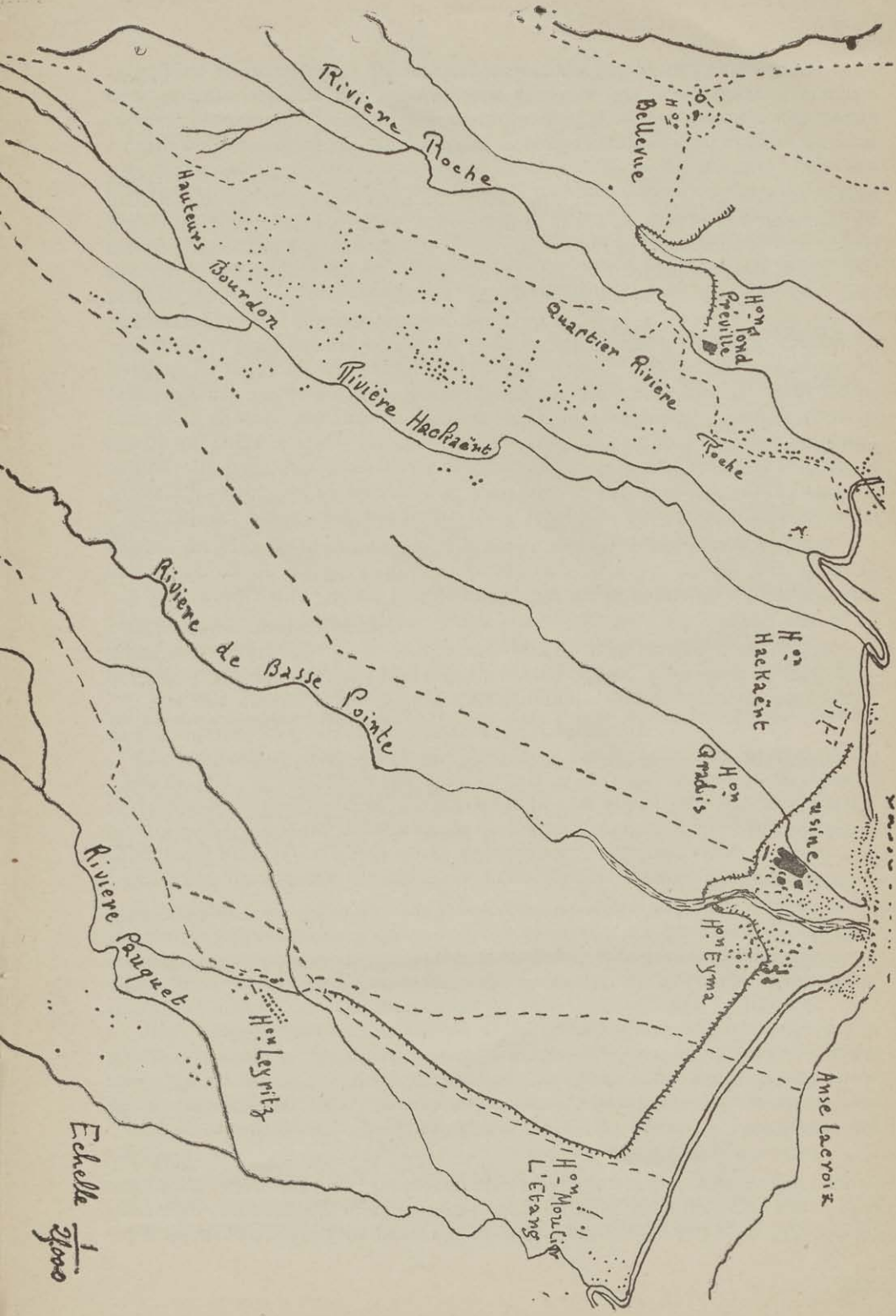
Beaucoup d'habitants eurent alors peur de ne plus trouver de travailleurs pour leurs propriétés. On fit appel officiellement à l'immigration hindoue. Elle fournit 25.000 individus, presque tous dravidiens, dont assez peu, au total, s'installèrent à demeure. Pourtant le type « coolie » est assez fréquent dans certains coins de l'île. Il vint aussi des Chinois, des Annamites, des Syriens. Fort-de-France est point d'appui de la Marine, fort d'escale, centre de tourisme. Tout cela conduit à un brassage ethnique qui dure toujours.


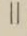




Il y a, par contre, une « Nation » martiniquaise, au sens par exemple qu'on donnait à ce mot dans les Universités d'ancien régime. L'air du pays, une communauté d'intérêt et de souvenirs ont agrégé cette masse humaine en une société malgré tout cohérente.

Il faut ajouter que l'île est fort peuplée. J'estime la population de la Colonie aux environs de 200.000 habitants. Je suis arrivé à ce chiffre par diverses approximations, et par enquête sur place auprès des personnes qualifiées.

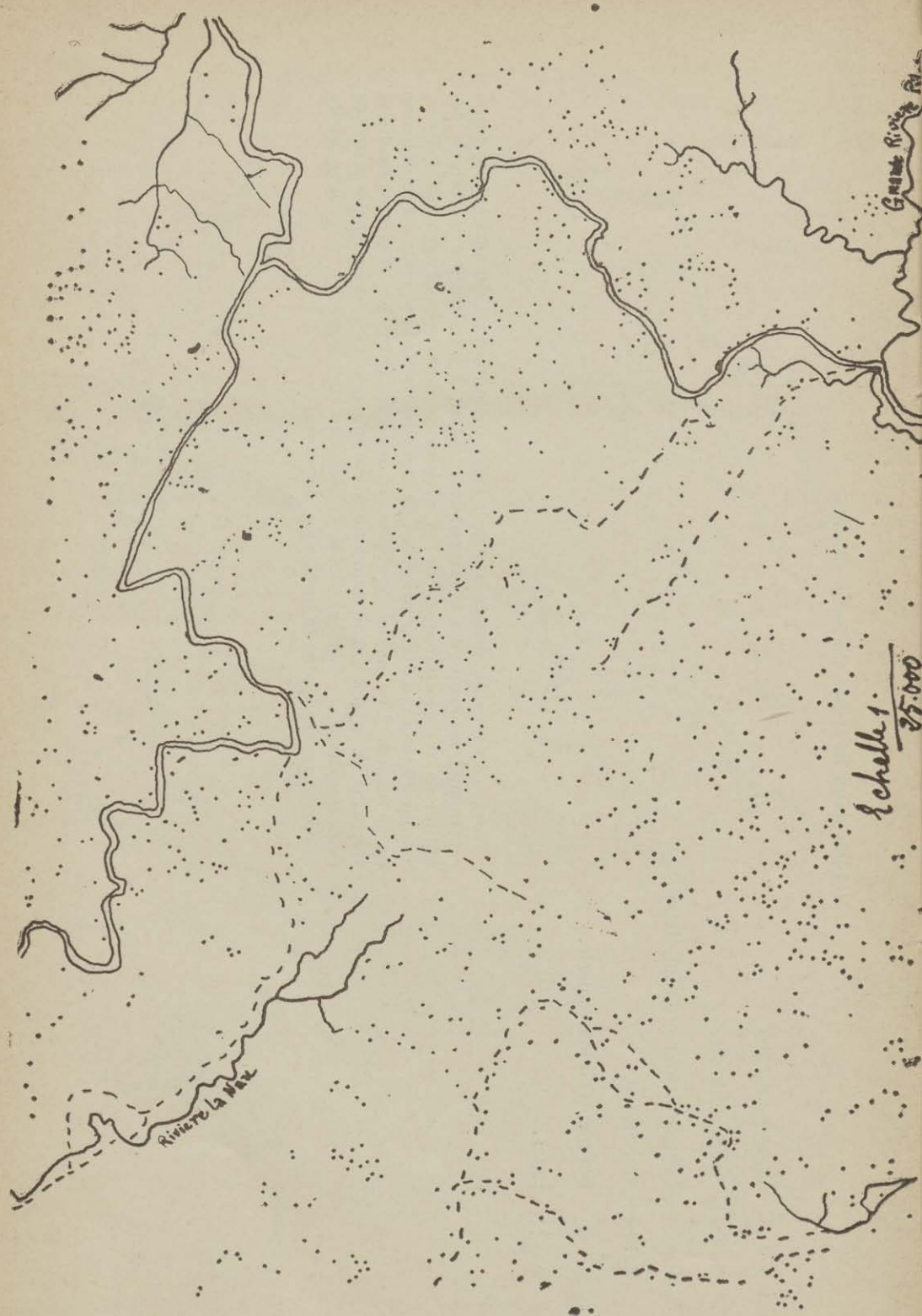
Les chiffres publiés par l'annuaire pour les trois dernières années donnent un excédent de 4.238 naissances, soit 1.400 par an. Il faut en défalquer une émigration qui n'est pas absolument négligeable. Il est incontestable aussi que les efforts du corps médical, les dispensaires, les crèches sont arrivés à diminuer dans une appréciable mesure l'énorme mortalité infantile. Personne enfin ne viendra me soutenir que depuis cinquante ans, les recensements aient péché par défaut. Celui de 1910 accusait 184.004 habitants. Avec une augmentation moyenne de 1.000 par an, ce qui est beaucoup déjà, car il faut tenir compte de la guerre et de ses conséquences, on obtiendrait en 1935, un chiffre de 210.000 environ, duquel il faut défalquer l'exagération probable de 1910. Les taux exacts de natalité et de mortalité sont naturellement impossibles à calculer, mais apparaissent plus élevés que ceux donnés par le recensement. On meurt beaucoup, et on meurt jeune à la Martinique. Il y a également une inadmissible proportion de mort-nés, et il n'y a pas eu d'épidémie de fièvre jaune depuis vingt-cinq ans passés !

Cette population est très inégalement répartie. Aujourd'hui encore on peut répéter, avec Lacroix, que plus de la moitié de l'île est inhabitée, ce qui donne pour la zone occupée une densité réelle de 350 à 400 au kilomètre carré. La statistique approximative du service des eaux et forêts est d'accord avec cette


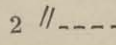



- 1  Rivière ou côte.
- 2  Route coloniale.
- 3  Chemin vicinal ou d'exploitation
- 4  Voie ferrée.
- 5  Bâtiments en maçonnerie.
- 6  Cases.

NOTA.—Les ravines descendues de la Pelée délimitent ici des plaines presque rectangulaires auxquelles correspondent autant « d'habitation ». Autour des bâtiments d'exploitation et de la maison de maîtres sont groupés à Fyna, Moulin l'Étang et Leyritz des cases de travailleurs. Tout le reste est le domaine de la canne. Une seule exception se marque entre les Rivières Roche et Hachaërt. L'ancien grand domaine a été morcelé et a donné naissance aux deux quartiers de Rivière Roche et des hauteurs Bourdon où aucun ordre apparent ne régle plus la dispersion des cases.



Échelle 1/25,000

- 1  Rivières. 2  Routes et chemins. 3  Cases isolées.

estimation. En fait, la concentration auprès de la côte demeure la règle générale. Sur 32 bourgs de la Martinique, 21 s'allongent en bordure même du rivage, 4 communiquent avec la mer par des « canaux » accessibles aux petites embarcations, 7 seulement se trouvent vraiment à l'intérieur des terres. Les zones désertées comprennent avant tout les parties hautes de la Montagne Pelée, le Massif forestier des Pitons, les terres les plus sèches du versant Caraïbe entre le Diamant et Sainte-Luce et l'extrême Sud. Il y a encore maintenant une limite d'altitude que l'homme ne dépasse pas, à cause des brumes trop fréquentes et du froid relatif qu'elles entraînent. Elle varie de 350 à 450 mètres sur le versant oriental des Pitons, tandis qu'elle s'élève à 600 ou 700 mètres sur les hauteurs par exemple de Case-Pilote et du Morne-Vert. La hauteur des sommets au Sud de la ligne Fort-de-France-Trinité a permis de les occuper en entier.

L'importance et la répartition des écarts viennent à la fois de l'histoire et du régime actuel de la propriété. La colonisation de la Martinique s'est effectuée au moyen de concessions faites aux colons libres ou aux engagés qui avaient terminé leur temps. On donnait ainsi un terrain de forme souvent rectangulaire et dont les dimensions variaient de 200 à 1,000 pas de largeur sur 850 à 1,500 de profondeur. Dès le début ou presque, on voit se constituer « l'habitation », de 60 à 100 hectares environ, qui forme longtemps une unité économique capable de se suffire à elle-même.

Sur cette habitation, les cases des esclaves étaient rangées en ordre régulier auprès du moulin : la carte de Monnier en offre des exemples typiques, en particulier dans la région du Vauclin.

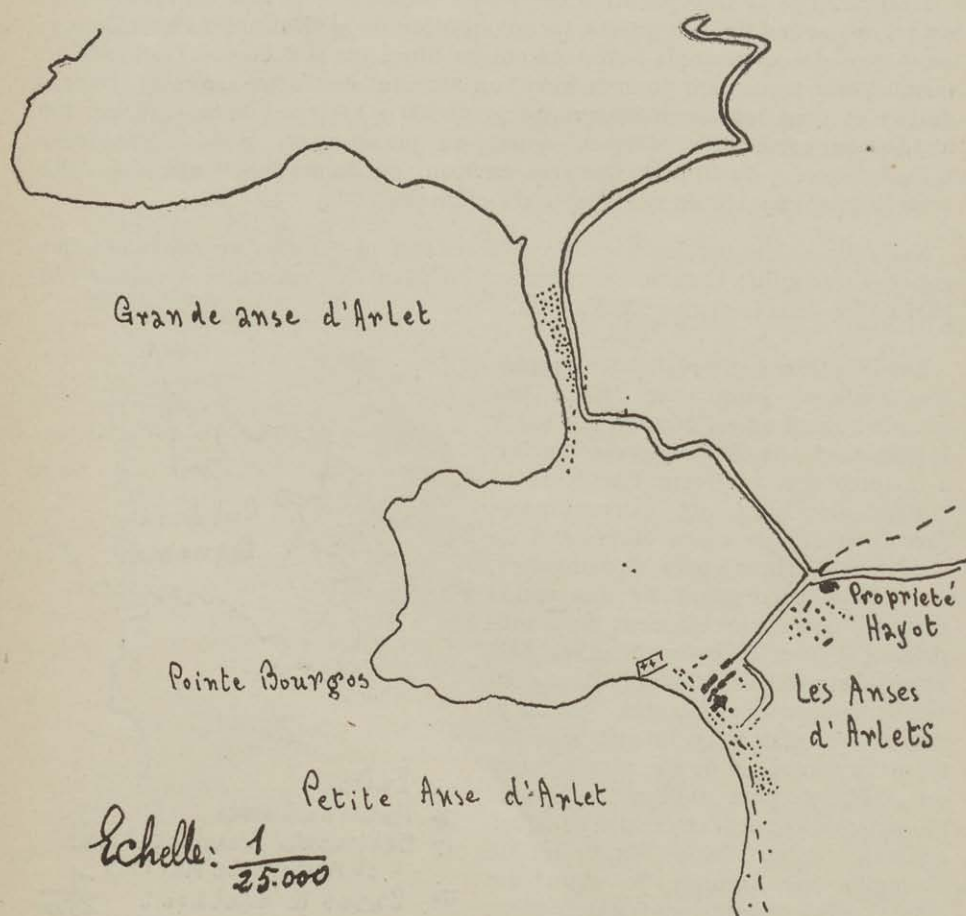
La libération a achevé de faire peupler les hauteurs jusqu'à la lisière des grands bois. Il en est résulté, surtout à la Régale et à la Montagne du Vauclin, à la Duchesne, au Morne Pitault ou au Morne des Esses, un extraordinaire fourmillement de cases ombragées de cocotiers, d'arbres à pain, de manguiers, et auquel correspond un non moins extraordinaire morcellement de la propriété. Il y a là ce qu'il m'est déjà arrivé d'appeler un « faciès haïtien », où bêtes, hommes et plantes, gosses et poulets vivent dans un intense grouillement de couleur et de vie, plus heureux au fond et plus indépendants que l'homme des bourgs et de la ville. Quelquefois, entre Basse-Pointe et le Macouba, par exemple, le désert des cannes s'interrompt pour laisser place à un oasis de cases et de petites cultures.

La forme géométrique de l'ensemble prouve qu'il s'agit d'anciennes habitations morcelées.



Le seul centre urbain de quelque importance est la capitale. La vieille cité étouffe depuis longtemps dans les limites que lui avaient assignées les premiers gouverneurs. Elle s'est annexée les Terres-Sainville, le quartier Sainte-Thérèse. Des alignements de villas encadrent les routes jusqu'à trois ou quatre kilomètres. Malgré tout, l'on n'a pas l'impression d'une agglomération de 40 à 50.000 âmes. On peut se rappeler alors que le territoire communal couvre 50 kilomètres carrés et que de nombreux écarts jusqu'à la Médaille viennent augmenter le chiffre de la population. Le reste du pays comporte des agglomérations de pêcheurs comme à Bellefontaine, Tartane ou la Grande-Anse d'Arlet, dont les cases s'alignent en bordure même du rivage.

L'agglomération des Anses-d'Arlets se trouve dans une région par ailleurs presque déserte.



Elle comporte trois groupes distincts :

1° Le hameau de pêcheurs dont les cases s'alignent entre la mer et la route coloniale, le long de la Grande-Anse ;

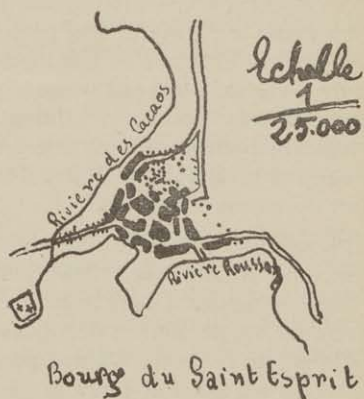
2° Le bourg proprement dit avec une population de marchands, de pêcheurs et de fonctionnaires ;

3° L'habitation et la distillerie Hayot.

Le Saint-Esprit offre l'exemple d'une marche qui a pris naissance au carrefour de deux routes suivant des vallées confluentes : de là son aspect ramassé. La plupart des autres bourgs sont de type composite et les maisons du commerçant, du fonctionnaire ou de l'employé d'usine y avoisinent la chaumière du marin ou du coupeur de canne à sucre.

La maison elle-même présente des aspects fort divers. Le travailleur des champs est resté fidèle à la case, d'origine africaine, semble-t-il, plus qu'antillaise. Je suis sur ce point de l'avis du Père Delawarde. Cette case présente l'avantage du bon marché et de la fraîcheur. Elle résiste aux tremblements de terre, et sa situation presque toujours abritée au flanc d'un morne, la protège mieux qu'on pourrait le croire, contre l'assaut des tempêtes.

Je ne suis pas tellement sûr par ailleurs que la demeure planchéiée avec des cloisons de bois et une couverture de tôle représente un progrès réel et une ambition généralisée, sauf aux alentours immédiats des bourgs. La maison, proprement dite, a subi l'influence des premiers colons. Malgré les incendies



Bourg du Saint-Esprit

les tremblements de terre, il est des coins de la capitale qui ont conservé un aspect [vieille France très caractéristique : on le retrouverait dans plus d'un bourg, au Marigot par exemple, tel qu'il apparaît en venant du Lorrain. Cependant, les constructions en ciment armé tendent à se multiplier. Elles résistent bien, semble-t-il, au feu et aux secousses du sol. Leur gros inconvénient vient de la désagrégation due au climat trop humide et salin, et dont on a pu voir quelques exemples remarquables sur les poteaux télégraphiques de la ligne du Lamentin.

A la campagne, je ne crois pas qu'il existe de plan universellement suivi. Il ne reste qu'un petit nombre d'anciennes habitations en maçonnerie. Lorsque les murs sont suffisamment épais, avec des ouvertures rares, je ne connais rien de plus frais, de plus agréable que ces demeures aux grandes salles ombreuses rafraîchies par l'alizé, comme à Pécoul



demeures aux grandes salles ombreuses rafraîchies par l'alizé, comme à Pécoul

de Basse-Pointe ou à Beauregard de Sainte-Anne, avant la transformation en gendarmerie. Maisons sans étage avec galeries, pavillons surélevés avec vérandah sur les quatre faces, châteaux plus ou moins fastueux ou baroques, on rencontre à peu près tout ce qu'on veut du Nord au Sud de la Martinique.

Situation économique.— L'économie n'est pas moins passionnante à étudier et résulte de la coexistence de la combinaison des modes de vie encore primitifs avec des formes les plus poussées de l'industrie moderne. Là encore le faciès haïtien s'oppose avec bonheur aux entreprises trop violentes d'une civilisation mécanique. Je connais tels coins du littoral où l'homme va le matin à la pêche et prend en peu de temps le poisson nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille. Il le mange assaisonné d'ignames ou de « choux » qui ont poussé presque sans soins dans le petit jardin des hauteurs. Les besoins vestimentaires sont minimes et l'on ne va au marché voisin que pour vendre et acheter. Il n'est, au demeurant, personne qui meurt de faim à la Martinique. Il y a toujours des fruits sauvages à cueillir, quelque bout de canne à ramasser.

L'économie coloniale n'a pas à tenir compte de ces « franc-tireurs ». si ce n'est pour les amener à des habitudes de travail plus régulières. La pêche elle-même commence à s'organiser malgré des méthodes encore rudimentaires. Il y a environ 4,800 personnes occupées à cette profession. Il n'est que de passer le matin sur la route du littoral pour avoir chance d'assister à un coup de senne. Mais rien n'a été fait pour la pêche au large, sur les fonds, par exemple, du canal de la Dominique. Il y faudrait des embarcations moins fragiles, un matériel moins sommaire, il faudrait employer la glace, organiser les transports vers la capitale et l'intérieur de l'île. Peut-être alors verrait-on cesser ce paradoxe d'un pays où il suffit presque de tremper un hameçon dans l'eau pour avoir une prise, mais où le paysan ne consomme guère que de la morue salée ou ses succédanés, pour le plus grand bien des armateurs fécampois.

La cueillette est proche elle aussi de l'économie spontanée. Elle s'est développée avec les moyens de transport et permet de minimes bénéfices à de nombreux intermédiaires. J'ai eu la curiosité de suivre l'odyssée d'un panier d'oranges des hauteurs de Fonds-Saint-Denis à Fort-de-France. Le propriétaire avait reçu un sou pour 2 oranges. La femme qui avait effectué ce travail revendit ces fruits un sou pièce sur la route coloniale. A Saint-Pierre ils en valaient déjà deux, trois sur le bateau, quatre à Fort-de-France et cinq « à la tête du client ». Ce qui est vrai des oranges l'est, toute proportion gardée, pour les bananes, les ignames, les fruits à pain, tous les légumes amenés des hauteurs vers la capitale.

Il y a là de quoi encourager fortement les cultures dites vivrières, dont le service compétent estime l'ensemble aux alentours de 15,000 hectares. Les principales sont les ignames, les patates, les choux caraïbes, le manioc et le maïs. Il faudrait y comprendre aussi les plantations d'arbres fruitiers : manguiers, cocotiers, arbres à pain, avocatiers, etc., abondants autour des cases et des lieux habités. Certains légumes d'Europe peuvent faire l'objet d'une exploitation fructueuse, qui jusqu'ici n'a guère été tentée. Il est vrai que le petit propriétaire n'est pas toujours protégé de manière suffisante, malgré les dispositions draconiennes, et partant inapplicables, de certains textes.

Cultures secondaires.— Les cultures secondaires sont celles dont les produits, en partie tout au moins, alimentent déjà l'exportation. Le citron et la citronnelle, après une prospérité passagère, ont disparu ; l'indigo est mort depuis longtemps ; la vanille est difficile à trouver. Il en est de même du tabac, qui avait fait la fortune première de l'île (ne prétendait-on pas que celui du Macouba fleurait la violette), malgré des efforts intermittents pour le remettre en honneur. Les cacaoyères couvrent encore 500 hectares et alimentent une petite industrie chocolatière. Elle se sont réfugiées dans les hauteurs de Rivière-Pilote et du Vauclin. L'exportation des fèves baisse d'ailleurs d'année en année, les prix n'étant absolument plus rémunérateurs. Elle s'élevait encore en 1932 à 2,869 quintaux, représentant une valeur de 311,000 francs. Elle n'était plus en 1934 que de 1,309 quintaux, estimés à 142,000 francs. La chute est presque verticale.

Trois cultures sont primées : celle de l'ananas, du café et de la banane. Les expéditions d'ananas en conserves atteignent 400 tonnes, d'une valeur supérieure à 1,300,000 francs. Pour une superficie de 200 hectares, les primes payées ont atteint 560,000 francs en 1934.

Le café, très répandu à la fin du XVIII^e siècle, tendait aussi à disparaître, malgré la haute réputation des produits martiniquais. D'énergiques efforts semblent devoir enrayer cette décadence. De nouvelles plantations viennent d'être tentées par quelques propriétaires du Nord. Elles couvrent 200 hectares environ. L'exportation, tombée à 25 tonnes en 1934, est en voie de relèvement rapide cette année (50 tonnes environ).

La banane, elle, atteint maintenant 1,500 hectares. Son développement date de quelques années, du jour où l'on a obtenu des compagnies de navigation quelques cargos spécialisés. Les chiffres suivants montrent la courbe ascendante de la production : 4,547 tonnes en 1932 ; 9,138 en 1933 ; 14,238 en 1934. Pour le premier semestre de 1935, l'on a déjà expédié 8,656 tonnes.

En fait, depuis longtemps, la banane est le seul produit d'exportation qui ait pu conquérir une place honorable à côté du sucre et du rhum et compter dans le commerce extérieur de la Martinique pour plus de vingt-cinq millions de francs. C'est malheureusement une culture épuisante qui exige de très abondantes fumures, des soins minutieux, et il semble que déjà l'enthousiasme des petits propriétaires apparaisse moins ardent qu'au début. Ils risquent là encore de ne pouvoir supporter la concurrence des grandes entreprises.

Sucre et rhum.— Ces dernières dominent, et de très haut, l'industrie du sucre et du rhum. Les cours atteints par ces denrées au lendemain de la guerre ont amené un extraordinaire développement des plantations de canne. Elles ont débordé des vallées, qui étaient leur habitat naturel, pour grimper à l'assaut des mornes jusque vers 250 ou 300 mètres d'altitude. J'en ai connu à la Calebasse jusqu'au delà de 700 mètres. Elles occupent environ 20.000 hectares, qui forment à l'île comme une verte ceinture. Leur entretien exige des soins minutieux, donnés par la majorité des 25.000 travailleurs agricoles recensés. L'industrie proprement dite du sucre et du rhum compte la presque totalité des 8.500 personnes affectées aux travaux de fabrication. En général, les rendements à l'hectare atteignent 60 et parfois 80 tonnes, mais restent très inférieurs à ceux des îles Hawaï ou de Java. Les terres de la Martinique, malgré leur richesse foncière, ont besoin maintenant de grosses quantités d'engrais.

Le sucre est produit par 14 usines anciennes et 5 nouvelles. Pour la campagne 1933-34 les premières ont fourni 45.514 tonnes et les secondes 1558. Le rhum est soumis au régime du contingentement, aussi bien désormais à la consommation locale qu'à l'exportation vers la France. Il est à la fois produit par les usines recensées ci-dessus, 3 distilleries industrielles, 184 distilleries agricoles. Le goût européen, malheureusement, n'est pas suffisamment habitué à faire la différence entre le « coco merlo » et le rhum de vesou. Il en est beaucoup même dans les milieux populaires qui préfèrent l'âcre brûlure du premier au parfum discret du second. Puis-je indiquer en passant, que le régime du contingentement est une atteinte incontestable à la notion de propriété, telle que nous l'avons héritée des Romains.... et de la Révolution ? Le privilège accordé par la société à un nombre restreint d'usinières et de distillateurs pourrait avoir comme contrepartie des obligations accrues vis-à-vis des travailleurs. Il n'y a là pour le moment qu'un principe, mais dont les conséquences pourraient bien apparaître quelquel jour.

Il est une autre conséquence d'ordre social qu'entraîne le contingentement. Il favorise la politique des « rassembleurs de terres », qui sont presque tous les héritiers des anciens maîtres de 1848. Les blancs, les « békés » pour employer le terme local, ne sont qu'une infime minorité, 2% à peu près de la population globale. Ils possèdent les 19 usines sucrières et les plus importantes distilleries agricoles. En fait, il leur revient les 5/6 du contingentement exportable, les 7/12 du rhum réservé à la consommation locale. Le chiffre total des exportations s'est élevé en 1933 à 200.505.000 francs, dont 177.185.000 pour le sucre et le rhum.

Aucune statistique ne fournit la répartition actuelle des propriétés. En général les terres à cannes et leurs dépendances forment les grands domaines, répartis en « habitations » confiées à des géreurs. Les hauteurs favorisent davantage le maintien des petites parcelles. Il existe environ 3.700 propriétés de 1 à 3^{ha} soumises à l'impôt, dont 450 au Gros-Morne, 400 à Sainte-Marie, 250 à Rivière-Pilote. Il faudrait y ajouter les lopins de moins d'un hectare, qu'un renseignement de M. MAURICE, estime à 2.270 pour Sainte-Marie. On arriverait ainsi à un total d'environ 15.000^{ha} pour l'ensemble du pays. Le reste appartient au domaine, à la moyenne et à la grande propriété.

Ce qui est plus caractéristique encore, c'est la tendance à la concentration. De temps à autre, le Conseil général essaie de l'enrayer par des opérations de morcellements. Cela s'est fait surtout après 1880, lorsque par suite de la crise sucrière, l'Assemblée a libéré et pris à son compte les gages du Crédit Foncier colonial. La tentative a été renouvelée lors des éruptions de 1902. J'ai pu suivre l'histoire de quelques unes des propriétés alors distribuées aux réfugiés. Celles du Sud, autour de Préfontaine par exemple ou de la « Concorde », ont donné naissance à de petites exploitations indépendantes et répondu ainsi au but poursuivi. Presque partout ailleurs, surtout dans les fonds, le remembrement s'est opéré avec une assez grande rapidité ou est en voie d'achèvement. Ce fut le cas, par exemple, de l'Anse Azerot, entre Trinité et Sainte-Marie. Plus récemment n'a-t-on pas dû interrompre à la première enchère la vente des lots à Saint-Jacques, devant la spéculation ardente à laquelle elle donnait lieu. Sans doute un second essai, où l'on avait multiplié les précautions, se montra-t-il plus heureux, mais si je suis encore de ce monde dans quelques vingt-cinq ou trente ans, je parierais bien que d'une manière ou d'une autre l'« Usine » aura repris possession du domaine.

Cette politique des « rassembleurs de terres » s'est poursuivie avec ardeur au cours des dernières années. Non seulement elle a triomphé sans mal du domaine de la canne, des savanes et des grands bois, mais elle commence à s'attaquer dans certains coins à la moyenne et à la petite propriété. Je connais maints exemples de lopins achetés par tel distillateur ou usinier bien au-dessus des cours. Il y a peut être là un côté social du problème qu'il serait utile de ne pas négliger.

Commerce.— Si l'on ne regardait que les chiffres du commerce extérieur, le pays apparaîtrait singulièrement prospère. En pleine crise mondiale, alors que les cours du rhum s'effondraient, la Martinique conservait une balance commerciale favorable. En 1932, les importations s'élevaient à 191,237,000 francs et les exportations à 201,516,000. Les chiffres correspondants pour 1933 ont été 191,821,000 fr. et 200,505,000 fr. En 1934, pour la première fois, les importations avec 187,003,000 fr., l'ont emporté de 3 millions sur les exportations, réduites à 184,165,000 francs.

Les statistiques complètes du service des douanes mériteraient une étude détaillée. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit de l'énorme prédominance du sucre et du rhum dans les exportations. Aux importations, on est surpris de voir apparaître, par des quantités importantes, nombre de produits qu'il serait loisible de tirer de la Martinique elle-même.

Le service de l'Agriculture estime à 44.000 le nombre des bovins existant dans la Colonie. Mais on n'y pratique pas l'élevage de boucherie et on y fait venir chaque année, du Vénézuéla surtout et de la République Dominicaine, quelques 19.000 quintaux de viande sur pied pour une valeur de 3 millions de francs. On peut y ajouter 11.000 quintaux de viande salée, d'une valeur supérieure à 1.500.000 fr. Un élevage rationnel, sans qu'il fut besoin de protection outrancière, amènerait assez vite la suppression de cette dîme et il devrait être possible également de diminuer dans de fortes proportions l'importation des produits de laiterie. Or, en 1934, l'on a introduit à la Martinique pour 914,000 francs de beurre, 596,000 de fromages, 523,000 de lait condensé et 2,038,000 de margarine, chiffres au reste singulièrement évocateurs.

Dans un pays où l'on compte 30,000 porcs, il est assez curieux de voir acheter à l'extérieur 245.000 francs de jambon et 645,000 de charcuterie préparée.

Il y a mieux. En 1934, on a introduit 38,667 quintaux de morue salée, pour une valeur de 6,314,000 francs, auxquels il faudrait ajouter 896 quintaux de poissons salés, 702 de harengs saurs, 597 de poissons conservés. Le riz a compté dans la même statistique pour 32,900 quintaux et 2,137,000 francs, les haricots secs pour 10,004 quintaux et 847,000 francs, les lentilles pour 1,232 quintaux et 178,000 francs, les pommes de terre pour 8,895 quintaux et 675,000 francs, et les oignons pour 5,590 quintaux et 442,000 fr. Avouons que lorsqu'on sait qu'à peu près tous les légumes d'Europe viennent bien dans les hauteurs, on a le droit de s'étonner un peu devant de tels chiffres. Citons encore le café dont on a importé, la même année 1934, 6,603 quintaux estimés à 1,456,000 fr., le tabac 1,222 quintaux et 1,541,000 francs.

Même paradoxe pour les bois. Il y a trente ans passé que le rapport LA SAULCE a été déposé et a montré les ressources forestières de la Martinique. En 1934, l'on y a importé 102.813 quintaux de bois équarri ou scié, valant 4.512.000 fr., 5,009 quintaux de traverses de chemins de fer et 11.136 quintaux de charbon de bois. Je laisse de côté les merrains, qui exigent des qualités spéciales.

On pourrait épiloguer, sans plus de mal, sur l'importation de 6.000 quintaux de tuiles dans le pays de la « latérite ». Il est assez curieux encore de voir que les négociants se sont acharnés pendant longtemps à préférer les farines américaines aux farines françaises. En 1934, sur une importation globale de 95.831 quintaux (ce qui prouve au passage que la consommation moyenne par tête d'habitant est à peine le tiers de ce qu'elle est dans la Métropole), 36,305 seulement sont venus de cette dernière et 58.761 des Etats-Unis. Le 1^{er} trimestre de 1935 est plus encourageant : sur 26.603 quintaux 14.705 ont été achetés à la Mère-Patrie.

Le commerce intérieur est actif, encore que révélateur de la pauvreté profonde des ouvriers et surtout des travailleurs des champs. Dirai-je que j'ai vu certaines marchandises coûter moins cher dans les bourgs éloignés qu'à la ville, parce que les clients eussent été incapables de payer le prix fort. C'est avoir déjà un petit capital que pouvoir acheter quelques pacotilles. Tout le monde connaît les rudes porteuses qui viennent avec leurs légumes de 12-15-20 kilomètres à la ronde et s'en retournent du marché avec leur argent et les provisions nécessaires à leur maïsonnée.

Le résultat de ce troc universel est d'augmenter dans de grosses proportions le coût de la vie dans les principales agglomérations et surtout la capitale. Le poisson se vend en moyenne à Fort-de-France le double de ce qu'il vaut au Prêcheur ou à Sainte-Anne. Les « légumes » et le lait suivent allégrement le mouvement, malgré le développement de la circulation automobile. Le problème qui se pose est alors celui des transports des marchandises lourdes et encombrantes à des distances variant de 15 à 60 kilomètres. Longtemps, on a voulu le résoudre par la construction d'un chemin de fer. Il suffirait de raccorder les unes aux autres les lignes d'usine déjà posées dans la région du Lamentin et de Trinité, et de supprimer les coupures existant entre Fonds-Saint-Jacques, le Lorrain et Vivé, pour atteindre sans grand mal le Macouba. Des intérêts privés, jusqu'à présent, ont empêché la réalisation des projets soumis à l'administration et au Conseil général : le trafic automobile leur ôte maintenant beaucoup de leur actualité.

Ce n'est pas que le réseau routier de la Martinique soit au dessus de tout reproche : les voies carrossables sont presque toutes d'anciennes « traces » élargies, qui ont conservé de leur origine une prédilection constante pour les arêtes, le mépris des pentes (on en trouve de supérieures à 15 % dans tous les coins de l'île) et l'habitude non moins fâcheuse d'attaquer les vallées par la perpendiculaire : le piéton craint les fonds boueux.

Il est difficile aujourd'hui de rectifier, car le long de ces chemins se sont établies des agglomérations, parfois importantes, qui méritent d'être desservies. Leur assiette aurait besoin d'être refaite pour résister à un trafic intense : il suffit d'assez peu de choses sous le climat des tropiques pour entraîner de graves dégradations. J'ai connu plus d'un embourbement dans les ornières de la

Trace pendant l'hiver 1929-1930. Il est encore évident que l'extrême nord de l'île est très mal desservi, malgré l'ouverture de la fameuse route « volcanique » des Deux-Choux au Morne-Rouge, qui devait être terminée en avril 1930. Il manque une voie carrossable entre le Prêcheur et le Macouba. D'autre part, il serait relativement facile de relier Fort-de-France et le Lamentin au Lorrain par une route qui remonterait la vallée de la Lézarde jusqu'au Trou Matelot et passerait à cet endroit, par un tunnel assez court, dans la large vallée du Lorrain, qu'elle aiderait à mettre en valeur. Il manque, dans le Sud, un chemin convenable le long de la côte entre le Vauclin, la Savane des Pétrifications et Sainte-Anne-Caritan qui desservirait maints fonds, aujourd'hui presque abandonnés, mais auxquels il ne serait pas tellement difficile de rendre leur ancienne prospérité. Quant à l'importance du cabotage côtier, elle est fonction du nombre, de la commodité et de la solidité des appontements construits. Combien sont dans un état de perpétuelle réparation ?

D'autres seraient plus qualifiés que moi pour faire le tableau de la vie et de la Société martiniquaises. Je n'en veux retenir ici que les traits qui intéressent directement la géographie. Le plus frappant, le seul sur lequel j'insisterai, est l'inégalité brutale des fortunes et des revenus. Il existe une petite minorité de gens riches, quelques-uns très riches. Ce sont presque tous des blancs, créoles ou non. Je ne crois pas que ce groupe dépasse de beaucoup le millier d'individus. Les classes moyennes comprennent quelques dizaines de médecins, avocats, notaires, avoués et huissiers, un petit nombre de commerçants, les employés supérieurs d'usine et la masse des fonctionnaires, dont le nombre, y compris les gendarmes, est inférieur à 2,200. Je doute qu'il y ait au total plus de 20 à 25,000 personnes, sur les 200,000 que contient la colonie, qui vivent dans une aisance au moins relative.

Le reste est composé de l'armée des travailleurs de cannes, des petits propriétaires obligés de se louer une partie de l'année à l'usine ou à la distillerie voisine, et des marins pêcheurs. La plupart vivent, au jour le jour, avec des salaires souvent inférieurs à 10 francs. La misère sous le soleil est moins dure heureusement, moins dégradante que dans les pays du Nord. Il n'en est pas moins difficile de parvenir à l'échelon supérieur, où l'usage courant des produits importés d'Europe ou des Etats-Unis entraîne des dépenses incomparablement plus élevées. Peut-être y a-t-il là une situation de fait qui ne cadre pas avec les principes de liberté qui sont censés nous régir. Si je demeure opposé au régime du contingentement, malgré tout ce qu'il renferme en substance d'économie dirigée, c'est à cause, en vérité, de ces oppositions sociales qu'il tend à renforcer, non à détruire.

Conclusion.— Et c'est pourquoi l'on me pardonnera une conclusion teintée de mélancolie. Je ne connais pas de pays qui soit plus beau au monde. Je ne crois pas que l'on tire de cet incomparable terroir tout ce que l'on pourrait, tout ce que l'on devrait.

J'en aperçois bien quelques raisons. Il y a d'abord cette antinomie de deux formes sociales, qui coexistent sans se fondre : d'un côté ce que j'ai appelé le faciès haïtien, auquel va toute ma sympathie ; et de l'autre, une des multiples

figures du capitalisme moderne. Il reste à savoir si ce qu'on dénomme progrès matériel autorise à détruire une forme d'organisation spontanée qui assure à la majorité de ses membres, une vie heureuse et sans tracasseries. Il y a ensuite la manière même dont l'île est administrée. Les principaux textes et décrets qui régissent les prérogatives du Conseil général datent de Napoléon III, c'est-à-dire d'une époque où notre empire colonial n'était pas constitué. L'Assemblée nationale de 1871 à 1875 se montra non moins favorable à une politique d'assimilation, mais celle-ci n'est guère applicable à d'immenses territoires comme ceux de l'A. E. F. ou de l'A. O. F., non plus qu'à des nationalités déjà conscientes d'elles-mêmes comme celle de l'Indochine.

La Martinique n'a plus l'importance relative des temps passés ; elle souffre des méthodes qui n'ont pas toujours été faites pour elle. L'exiguïté même de son territoire entraîne parfois l'interprétation des arrêtés ou règlements de l'administration et de l'Assemblée locale par rapport à tels ou tels individus que la mesure prise semble viser. Dirai-je que j'ai pu lire, sous la plume d'un gouverneur, qu'à la Martinique il n'y a que des questions de personnes. J'ai toujours cru et je croirai jusqu'au bout que le meilleur gouvernement est celui qui, comme le Dieu de Malebranche, procède par des lois générales et non par des volontés particulières.

Daignent les augures s'en rendre compte avant qu'il ne soit trop tard et redonner au peuple de la Martinique, à celui qui peine et qui souffre, le minimum de bien-être et de prospérité dont il a besoin.

E. REVERT.

Canal de la Dominique

CARTE

DE LA

MARTINIQUE

SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES



N

Océan

Atlantique

Mer des Antilles

S

Canal de St-Lucie

ITINÉRAIRE ET DÉVELOPPEMENT DES ROUTES DE LA COLONIE.

- Route n^o 1.— De Fort-de-France à Saint-Pierre par les Deux-Choux. (Alma 17^k 936. — Deux-Choux 22^k 046. — Fonds-Saint-Denis 30^k. — Saint-Pierre 36^k 498).
Route de la Propreté (Morne-Rouge aux Deux-Choux 8^k 800).
- Route n^o 2.— De Fort-de-France à Trinité (Saint-Joseph 12^k 417. — Gros-Morne 21^k 500.— Trinité 30^k 497).
- Route n^o 3.— De Fort-de-France au Petit-Bourg. (Lamentin 11^k 900.— Ducos 18^k 038. — Petit-Bourg 23^k 891).
- Route n^o 4.— De la route n^o 3, bourg du Lamentin à la jonction des routes n^{os} 11 et 13, 4^k 912.
Nouvelle route Ducos au Saint-Esprit 5^k 509.
- Route n^o 5.— De la route n^o 3, borne 23, au François par Saint-Esprit. (Saint-Esprit 3^k 041.— François 12^k 336).
- Route n^o 6.— De Saint-Pierre à la Capot route n^o 9. (Morne-Rouge 6^k 700. — Ajoupa-Bouillon 17^k 555.— A la Capot 21^k 468).
- Route n^o 7.— De la route n^o 6, borne 1, au Parnasse 6^k 801.
- Route n^o 8.— Des Deux-Choux au Gros-Morne. (Calvaire 10^k 384. — Gros-Morne. 16^k 567).
- Route n^o 9.— De Trinité à Basse-Pointe. (Sainte-Marie 7^k 600. — Marigot 16^k 380.— Lorrain 20^k 96).— Basse-Pointe 33^k 136.
- Route n^o 10.— De la route n^o 2, borne 13, à la route n^o 3, borne 10, 5^k 520.
- Route n^o 11.— De l'habitation Kerfily à la route n^o 2, borne 29. (Vert-Pré 6^k 766.— Route n^o 2, 13^k 550).
- Route n^o 12.— Du Gros-Morne au Robert. (Vert-Pré 4^k 552.— Robert 9^k 597).
- Route n^o 13.— De Kerfily au Robert 18^k 842.
- Route n^o 14.— De la route n^o 4, borne 1, vers le François 12^k 820.
- Route n^o 15.— Du François à la route n^o 13, 9^k 600.
- Route n^o 16.— Du Vauclin au François 14^k 010.
- Route n^o 17.— Du Saint-Esprit au Vauclin 16^k 326.
- Route n^o 18.— Du Petit-Bourg au Marin. (Rivière-Pilote 14^k 092. — Marin 21^k 710).
- Route n^o 19.— De la route n^o 17, borne 11, à la route n^o 18, borne 16, 7^k 595.
- Route n^o 20.— Du Marin au Vauclin 11^k 865.
- Route n^o 21.— De Basse-Pointe à la Grand'Rivière. (Macouba 5^k 500. — Grand'Rivière 15^k 349).
-
- Route n^o 23.— De la route n^o 1 à Saint-Pierre par Case-Pilote. (Schœlcher 4^k 610.— Case-Pilote 12^k. — Carbet 25^k 305.— Saint-Pierre 30^k).
Nouvelle route de Bellevue 0^k 690.
- Route n^o 24.— De Saint-Pierre à Grand'Rivière. (Sainte-Philomène 5^k 242.— Prêcheur 8^k 242. — Prêcheur 8^k 242. — Céron 13^k 592. — Grand'Rivière 31^k 498.).

- Route n° 25.— De Trinité au Robert 9^k 871.
- Route n° 26.— De la route n° 25 au phare de la Caravelle 11^k 251.
- Route n° 27.— Du Calvaire à la route n° 2, 8^k 840.
- Route n° 28.— De la route n° 20 du Marin, borne 1 1/2, à Sainte-Anne 7^k 275.
- Route n° 29.— De Rivière-Pilote aux Anses-d'Arlets. (Sainte-Luce 9^k 187. — Diamant 26^k 645. — Anses-d'Arlets 35^k 571).
- Route n° 30.— Du Petit-Bourg à la route n° 29, près du bourg des Anses-d'Arlets (Grand-Bourg 3^k. — Trois-Îlets 10^k 615. — Route n° 20, 23^k 242.
- Route n° 31.— De la route n° 30, Petit-Bourg, borne 3 1/2, à la route n° 20, 2^k 90.
- Route n° 32.— De la route n° 23, Saint-Pierre, au Morne-Vert 5^k 030.
- Route n° 33.— Du bourg de Rivière-Salée au canal 1^k.
- Route n° 34.— De la route n° 3 à l'établissement thermal de Moutte 4^k 002.
- Route n° 35.— De la route n° 2, Redoute, à la route n° 34, Entr'aide de la Batterie, 1^k 414.
- Route n° 36.— De Fort-de-France à la Fontaine Didier, 8^k 691.
- Route n° 37.— Brin d'Amour à Trinité, 1^k.
- Route n° 38.— Ravine-Vilaine de la route n° 2 à la Cafetière 3^k 740.
- Route n° 39.— De la route 2, Redoute, près de l'Évêché à Moutte 1^k 261.
- Route n° 40.— De la route 2 à la route 2 4^k 870.
- Route n° 41.— De la route 40 à la route 3, 3^k 000.
- Route n° 42.— De la route 3 à la route 4, 4^k 480.
- Route n° 42 bis.— De la route 3 à la route 5, 4^k 147.
- Route n° 43.— De Fonds-Caput à Morne-Vert, 5^k 500.
- Route n° 44.— De la route 1 à la route 36 (Chemin des Rochers), 1^k 150.
- Route n° 45.— Des Deux-Choux (route n° 1) au Morne-Rouge, 8^k 800.
 Chemin d'entrée à Absalon, 1^k 400.
 Vieux chemin longeant l'hôpital militaire à Fort-de-France, 0^k 620.
 Chemin de la T. S. F., 1^k 800.
 Jetée du François, 0^k 700.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

ET

D'ORDRES DIVERS

SOMMAIRE

DÉSIGNATION DES TITRES.	PAGES.
Introduction	5
Guide à l'usage des touristes.....	6
Adresse des consulats.....	8
Statistique de la population.....	9
Nombre d'électeurs inscrits par commune.....	10
Evaluation des superficies des communes	11
Statistique relative à l'emploi du territoire	12
— du cheptel de la colonie.....	13
— du mouvement du commerce (export. et imp.).....	14
— des quantités de sucre fabriquées.....	16
— des contingents accordés (rhum).....	17
— des produits primés à l'exportation.....	22
— des travailleurs agricoles.....	23
— des travailleurs des services publics	24
Effectifs des écoles primaires des communes	25
Statistique des examens du certificat d'études primaires	26
— de la population scolaire.....	27
— des boursiers de la colonie.....	27
— des boursiers de la métropole.....	28
— marquant l'évolution du budget local.....	29
Montant des budgets communaux et des centimes ordinaires et extraordinaires payés dans chaque commune	30
Statistique des naissances et des décès 1932 à 1934.....	31
Liste des immeubles appartenant à la colonie	32
— sous séquestre	35
Evolution du nombre d'automobiles importées	36
Statistique de la criminalité.....	37
Eclairage des cotes, des phares et des bouées.....	38
Altitudes de quelques points du pays	43
Positions géographiques de quelques points du pays	44
Liste chronologique des cyclones.....	45
La dernière éruption de la Montagne pelée.....	47
Quelques tarifs de taxes en vigueur dans la colonie (poste, douane, timbre-quittance, taxe importation, octroi, etc.).....	55

INTRODUCTION.

On médit bien volontiers des statisticiens et des statistiques. Celles-ci, assure-t-on, prouvent trop souvent tout ce que l'on veut. Nous n'avons pas cependant hésité à y recourir pour la clarté de la documentation que nous offrons au lecteur dans le présent chapitre. Quels scrupules pourraient nous retenir ? Nous ne soutenons en effet aucune thèse. Notre but ici est plus modeste : fixer par des chiffres l'état actuel de certains faits économiques ou sociaux, marquer brièvement leur évolution sur une décade ou une période un peu plus longue.

Ne semble-t-il pas intéressant de préciser par exemple le nombre des travailleurs de l'île soit dans le monde industriel et agricole, soit dans nos services publics qu'on déclare être pléthoriques ?

Peut-on négliger la publication de la statistique de notre commerce d'importation, celle de nos principales denrées à l'exportation, du cheptel local ou du quantum de notre production industrielle dans les différents centres de l'île ?

Dans le domaine de l'instruction publique, une statistique détaillée de la population scolaire, des résultats des examens du C. E. P. et des effectifs de nos boursiers tant dans la Colonie que dans la Métropole ne porte-t-elle pas le témoignage le plus frappant de notre désir unanime de sortir les masses prolétariennes de l'obscurantisme, estimé, sous l'ancien régime, comme un mal nécessaire, et abhorré à juste titre depuis la fondation de la III^e République ?.

Le relèvement sensible du niveau budgétaire local est fonction pour partie de cette heureuse évolution des mentalités chez gouvernants et gouvernés. Et la guerre, qui a bouleversé toute hiérarchie des valeurs, y porte aussi ses attributs inflationnistes. L'amplitude de telles oscillations synchrones méritait bien d'être notée.

A ce choix de renseignements statistiques, il nous a semblé utile d'ajouter une documentation d'ordres divers qui, s'apparentant à la première, ne pouvait trouver place dans les chapitres qui vont suivre.

Combien de lecteurs seront satisfaits de parcourir l'inventaire du Domaine propre de la Colonie ou des Immeubles dépendant des anciens Etablissements culturels et placés sous séquestre depuis la loi de la séparation. Que de navigateurs se féliciteront de notre notice sur l'éclairage des cotes ou sur le balisage des baies ! Et ainsi du reste.

Par ailleurs, la liste chronologique des cyclones depuis 1635 jointe à la notice du service météorologique sur les dernières éruptions du Mont Pelé rappelleront à chacun que notre île de beauté est parfois île d'épouvante et que ses habitants puisent périodiquement dans l'adversité les ressources d'énergie nécessaires à la promotion du progrès sur leur sol enchanteur.

LES AUTEURS.

 GUIDE A L'USAGE DES TOURISTES

La Martinique est une vieille colonie dont le rattachement à la France remonte au 1^{er} septembre 1635.

Sa population est de 227.000 habitants.

Sa superficie de 1.106 kilomètres carrés.

Son Chef-lieu est : Fort-de-France, ville de 48.000 habitants (banlieue comprise) et siège du Gouvernement.

Les points principaux en ville et aux environs sont :

A l'Est de Fort-de-France :

Les bureaux et les chantiers de la Compagnie Générale Transatlantique, le Bassin de radoub, le Jardin Desclieux, le parc à mazout.

En ville :

La grande place dite la Savane, où l'on voit la statue de l'impératrice Joséphine, née à la Martinique, le Monument aux Morts, le Fort Royal Park, la Maison du Sport, l'entrée du Fort Saint-Louis (lire l'inscription sur la plaque de marbre), le Bureau de renseignements du Syndicat d'Initiative.

A l'angle des rues Amiral de Gueydon et Armand Marrast : le Palais et les bureaux du Gouvernement.

A la rue de la Liberté :

La Bibliothèque Schœlcher, le Cercle de Fort-de-France, l'Hôtel des Postes, l'Hôtel de l'Europe (ancien Hôtel Bédiat) et le Service des Transports.

A la rue Amiral de Gueydon :

L'Hôtel de Ville, la Gendarmerie, la statue de Deproge, le Presbytère.

A la rue Schœlcher :

L'Hôtel de la Paix, le Palais de Justice, la Statue de Schœlcher, le Pensionnat Colonial, la Cathédrale.

A la rue Galliéni :

Lire l'inscription au n° 27 qu'habita le Maréchal Galliéni.

A la rue de la République :

Les bureaux de l'Enregistrement et des Contributions et les Conservations des hypothèques, le Royal Bank of Canada.

A la rue Lamartine :

La Banque de la Martinique.

A la rue Antoine Siger :

Les principaux magasins de mercerie, de quincaillerie, de tissus, le Crédit Martiniquais.

A la rue Victor Hugo :

La Chambre de Commerce et son Musée ;

A la rue Ernest Deproge :

Les principaux magasins de produits alimentaires (en gros) la Douane et les Contributions indirectes.

Du Calvaire et du chemin de Tartenson on a une très belle vue de Fort-de-France.

A voir la route de Didier bordée de jolis villas sur un parcours de trois kilomètres et aboutissant, après huit kilomètres à la Fontaine-Didier, source thermale et bains chauds.

A deux kilomètres, route de la Redoute, le nouvel Hôpital colonial et l'Observatoire.

A quatre kilomètres, route du Lamentin, le Patronage Saint-Louis. A onze kilomètres, ville du Lamentin, la plus importante agglomération après Fort-de-France.

A quinze kilomètres, vers Ducos, usine à sucre Lareinty, l'une des plus modernes des usines de la Martinique.

Route de Moutte : à 5 km, établissement thermal et bain de Moutte.

Route de Schœlcher : à 1 km 500, belle vue (à la Croix) ; à six kilomètres, le Lido avec casino et bains de mer.

Route de Saint-Pierre : à cinq kilomètres, le jardin d'essai de Tivoli ; à sept kilomètres, le Montmartre Martiniquais, belle église et vue de Fort-de-France ; à dix kilomètres au camp de Balata, demander la vue qu'on a quand on arrive à la maison du colonel ; à dix kilomètres, s'arrêter après Balata et gravir à pied le sentier qui mène au plateau Larcher ; après dix minutes de marche, vue admirable.

A 11 kilomètres Fontaine-Absalon, source et bains chauds. A 13 kilomètres s'arrêter pour la vue de la partie Est de l'île et de la mer. Au 14^e kilomètre la piscine de Colson. Au 15^e kilomètre lire l'inscription indiquée par une plaque. Au 18^e excellent bain de rivière à l'Alma (demander les clefs des cabines à l'agent forestier à 100 mètres plus avant) Au 22^e kilomètre, quartier des Deux-Choux, la route continue d'un côté vers Gros-Morne, de l'autre côté vers Saint-Pierre par la Trace et l'excursion est vraiment intéressante (végétation luxuriante et vues des Pitons), voir aussi aux Deux-Choux la route d'évacuation du Morne-Rouge qui sera bientôt terminée et le tunnel. Au 28^e kilomètre le village du Fonds-Saint-Denis (à droite l'église, le cimetière, la mairie, la grotte de Lourdes) plus loin la distillerie des plantations Saint-James et un panorama du Mont-Pelé et de la Rivière-Blanche ; à 500 mètres avant l'arrivée à Saint-Pierre, s'arrêter pour la vue de la ville et de la mer.

A Saint-Pierre, visiter quelques ruines, l'ossuaire, la nouvelle église, la nouvelle mairie, le musée.

En continuant vers le Nord on voit le Morne-Rouge, l'Ajoupa-Bouillon, le Lorrain, le Marigot et l'on revient à Fort-de-France par la Trinité et le Gros-Morne. Remarquer la végétation luxuriante du Morne-Rouge à l'Ajoupa-Bouillon, le pont de la Falaise, et ensuite les paysages, les vues de la mer et du littoral notamment le Pain-de-Sucre, la presqu'île et l'îlet de la Caravelle. En passant à Sainte-Marie voir les ruines de la chapelle Saint-Jacques. L'excursion du Vert-Pré est intéressante à cause de la vue de la côte Est de l'île, des îlets et de la mer.

Dans le Sud, la commune du François, patrie du général Brière de l'Isle, (voir l'inscription sur la façade extérieure de la Mairie). Le bourg du Vauclin et sa belle plage, la savane des Pétrifications à Sainte-Anne (voir en passant le bourg du Marin, l'église, le maître-autel et le panorama du fort et du cimetière.

Visiter les Trois-Îlets (35 kilomètres et demie de Fort-de-France), lieu de naissance de l'Impératrice Joséphine, musée, bibliothèque, église où sont le tombeau de madame de la Pagerie, mère de Joséphine, et une belle copie de l'Assomption de Murillo, don de Napoléon III.

Des Trois-Îlets aux Anses-d'Arlets, route intéressante à travers la montagne avec échappées de vues sur la mer.

Petits objets que le touriste peut acheter à Fort-de-France : paniers caraïbes, poterie, poupées créoles, objets en graines de macata, etc.

Il n'existe pas de taxe de séjour.

ADRESSES DES CONSULATS

- Consul de Belgique, 48, rue Ernest Deproge.
- de Colombie, Agence de la C^{ie} G^{le} Transatlantique.
 - de Cuba, rue Ernest Deproge.
 - de Danemark, angle des rues de la République et Victor Hugo
 - d'Espagne, Agence de la C^{ie} G^{le} Transatlantique.
 - des Etats Unis d'Amérique, rue Garnier Pagès.
 - de Grande Bretagne, rue Ernest Deproge.
 - d'Haïti, rue Garnier Pagès.
 - d'Italie, angle des rues Amiral de Gueydon et Schœlcher.
 - de Norvège, rue Ernest Deproge.
 - de Panama, rue Amiral de Gueydon.
 - des Pays Bas, angle des rues de la République et Victor Hugo.
 - du Portugal, angle des rues de la République et Victor Hugo.
 - de la République Dominicaine, Agence de la C^{ie} G^{le} Transatlantique.
 - de Suède, rue Amiral de Gueydon.
 - de Vénézuéla, rue Schœlcher Hôtel de « Paris ».

STATISTIQUE DE LA POPULATION.

DÉSIGNATION DES COMMUNES.	NOMBRE d'habitants.
Ajoupa-Bouillon.....	1.168
Anses-d'Arlets.....	3.676
Basse-Pointe.....	3.365
Carbet.....	5 095
Case-Pilote.....	3.503
Diamant.....	2 260
Ducos.....	5.110
Fonds-Saint-Denis.....	2.083
Fort-de-France .. .	48.395
François.....	11.781
Grand'Rivière.....	1.146
Gros-Morne.....	10.769
Lamentin.....	16.303
Lorrain.....	7.907
Macouba.....	1.811
Marigot.....	3.254
Marin.....	5.368
Morne-Rouge.....	3.529
Prêcheur.....	980
Rivière-Pilote.....	11.601
Rivière-Salée.....	7.930
Robert.....	9 388
Sainte-Anne.....	3.552
Saint-Esprit.....	8.974
Saint-Joseph.....	10.315
Sainte-Luce.....	3 096
Sainte-Marie.....	11.348
Saint-Pierre.....	3.090
Schœlcher.....	4.099
Trinité.....	7 668
Trois-Ilets.....	5.074
Vauclin.....	10.848
Total.....	234.505

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS PAR COMMUNE

AU 31 MARS 1935.

COMMUNES.	NOMBRE d'inscrits.	COMMUNES.	NOMBRE d'inscrits.
Ajoupa-Bouillon	308	Marin	1.309
Anses-d'Arlets	672	Morne-Rouge	787
Basse-Pointe	832	Prêcheur	296
Carbet	1 653	Rivière-Pilote	3.130
Case-Pilote	817	Rivière-Salée	1.539
Diamant	564	Robert	2 269
Ducos	1 311	Sainte-Anne	692
Fonds-Saint-Denis	400	Saint-Esprit	1.743
Fort-de-France	6.689	Saint-Joseph	1.982
François	2.515	Sainte-Luce	724
Grand'Rivière	270	Sainte-Marie	2 931
Gros-Morne	2.978	Saint-Pierre	766
Lamentin	3.281	Schœlcher	793
Lorrain	2 250	Trinité	1.728
Macouba	439	Trois-Ilets	738
Marigot	741	Vauclin	2 535

EVALUATION DES SUPERFICIES DES TERRITOIRES
DES COMMUNES DE LA MARTINIQUE SELON PLANS DE LA C. A. F.
(Compagnie Aérienne Française).

DÉSIGNATION DES COMMUNES.	SUPERFICIE.
Ajoupa-Bouillon.....	1.114 Ha 00
Anses-d'Arlets.....	2.080 00
Basse-Pointe.....	3.082 95
Carbet.....	2.747 25
Case-Pilote.....	3.182 25
Diamant.....	3.128 60
Ducos.....	3.769 50
Fonds-Saint-Denis.....	2.613 75
Fort-de-France.....	5 021 49
François.....	4.938 45
Grand'Rivière.....	1.936 25
Gros-Morne.....	5 425 00
Lamentin.....	5 977 75
Lorrain.....	4.182 00
Macouba.....	1.415 00
Marigot.....	2.672 50
Marin.....	2.821 55
Morne-Rouge.....	3.934 25
Prêcheur.....	2 791 35
Rivière-Pilote.....	3.836 25
Rivière-Salée.....	3.204 50
Robert.....	4.697 75
Sainte-Anne.....	3 371 40
Saint-Esprit.....	3.311 00
Saint-Joseph.....	3.643 50
Sainte-Luce.....	3.408 18
Sainte-Marie.....	4.490 05
Saint-Pierre.....	3 818 60
Schœlcher.....	2.003 45
Trinité.....	4.384 75
Trois-Ilets.....	2.903 75
Vauclin.....	4.255 05
	110.162 12

STATISTIQUE RELATIVE A L'EMPLOI DU TERRITOIRE.

SURFACES PLANTÉES	HECTARES.
En cannes à sucre	20 000
En café.....	200
En banane.	1 500
En ananas.....	200
En coton.	20
En cacao.....	500
En cultures vivrières et diverses.....	15 000
	<hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 37.420
<i>Surfaces occupées</i>	
En savanes.....	20.000
En bois et forêts.....	25 000
<i>Surfaces en friche</i>	
Dépendances des habitations, terrains vagues (domaines et particuliers).....	27.742
	<hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
Surface totale de l'île.	110.162

STATISTIQUE DU CHEPTEL DE LA COLONIE.

Nota.— Simple évaluation à défaut d'un recensement agricole dont le besoin est impérieux.

DÉSIGNATION DU BÉTAIL	NOMBRE
Bovins.	44.000
Chevaux	15.000
Anes.	2.000
Mulets	15.000
Ovins	30.000
Chèvres	25 000
Porcs	30 000

STATISTIQUE DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DU COMMERCE.

Années	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS		TOTAUX des importations en milliers de francs
	VALEUR en milliers de francs	VALEUR EN MILLIERS DE FRANCS		
	Denrées du cru	Imp. françaises	Imp. étrangères	
1925	163.347	100 033	62.627	162.660
1926	192.806	146.286	77.100	223.386
1927	190.060	124.602	88.592	212.594
1928	219.458	133 472	94.595	228.047
1929	272.900	168.277	97 891	266 168
1930	277.977	156 577	80.192	236.769
1931	180.070	134.051	86 416	220.457
1932	201.516	124.950	66.287	191 237
1933	200.505	134.251	57.570	191.821
1934	182.775	122 092	64.911	187.003

STATISTIQUE DES PRINCIPALES EXPORTATIONS.

	1932		1933		1934		
	Quantités	Valeur en milliers de francs	Quantités	Valeur en milliers de francs	Quantités	Valeur en milliers de francs	
Sucre brut.....	484.003 q.	100.968	482 151 q.	95.613	444 588 q.	97 668	
Cacao	contingenté	159 003 h.	87 981	140 093 h.	81 232	131.697 h.	56.374
	hors contin- gent.	2.399	397	1 379	340	692	32
Cacao en fèves.	2.869 q.	511	1 719 q.	243	1.309	142	
Ananas en con- serves.....	4.090	1.549	4.970	2.015	4.074	1.318	
Ananas frais . .	»	»	»	»	65	18	
Bananes.	45 484	6 918	93 961	18.605	135.553	26.198	
Café en fèves. .	373	211	364	206	271	119	

STATISTIQUE DES QUANTITÉS DE SUCRE FABRIQUÉES
PENDANT LA CAMPAGNE 1933-1934 PAR USINE.

DÉSIGNATION DES USINES.	QUANTITÉS fabriquées.	TOTAL.
	quintaux	quintaux
Basse-Pointe.....	18.024	
Lorrain.....	20.173	
Vivé.....	19.429	
Sainte-Marie.....	45.773	
Galion.....	32.411	
Bassignac.....	18.055	
Robert.....	30.985	
François.....	33.182	
Vauclin.....	15.252	
Marin.....	20.604	
Petit-Bourg.....	81.534	
Rivière-Salée.....	30.286	
Lamentin.....	39.457	
Lareinty.....	51.278	
		455.443
USINES NOUVELLES.		
Simon.....	8.750	
Dillon.....	3.040	
Dormoy.....	2.949	
Hervé.....	516	
de Jaham.....	279	
		15.534
Quantités fabriquées.....		470.977
Quantités exportées.....		444.588

RHUMS

Répartition par application des décrets des 21 et 23 septembre 1935 relatifs à l'assainissement du marché des rhums du contingent attribué à la colonie à l'importation en France pour l'année 1935.

ANDRÉ DIDIER

(Pointe Simon — Fort-de-France)



LES MEILLEURES BIÈRES

HOLLANDAISE: Amstel, Flacon, Army-Club. Favourite.

FRANÇAISE: Paillette en fûts et en bouteilles.

FILTRE A EAU ESSER

donnant de l'eau de boisson bactériologiquement pure.

NO-FLATZ: pour pneumatiques d'autos, rendant les chambres
absolument increvables.

ENTREPOTS JULES ALARIC

R. C. N 2218

18, BOULEVARD ALLÈGRE, 18

Téléphone 249

à Sainte-Thérèse

et Fort-de-France

|| | **Fine grappe blanche**
pour la consommation locale.

à

La Clairière.

|| | **Rhum d'exportation**
réputé.

*Contingent définitif attribué aux usines anciennes de la
colonie pour l'année 1935.*

Désignation des usines.	Contingent précédemment accordé (Art. 22 mai 1935)	Réduction opérée en con- formité du décret du 23 septembre 1935	Contingent particulier pour 1935	Crédit non utilisé en 1934.	Répartition du crédit non utilisé	Contingent accordé pour l'année 1935.
Bas ^{se} -Poin ^{te} .	207.255	33.006	174.249	»	1.211	175.460
Vivé.	232.846	37.082	195.764	»	1.360	197.124
Lorrain. . . .	184.040	29.309	154.731	»	1.075	155.806
Ste-Marie. . .	450.635	71.765	378.870	»	2.631	381.501
Galion.	323.255	51.479	271.776	»	1.887	273.663
Bassignac. . .	176.012	28.031	147.982	»	1.028	149.010
Robert	333.830	53.163	280.667	»	1.949	282.616
François. . . .	318.390	50.705	267.685	»	1.859	269.544
Vaucin.	132.088	21.035	111.053	»	772	111.825
Marin.	149.998	23.888	126.110	»	876	126.986
Petit-Bourgr.	839.971	133.768	706.203	23.047	»	706.203
Rivière-Salé ^e	354.624	56.475	298.149	»	2.071	300.220
Lamentin. . .	527.912	84.072	443.840	»	3.082	446.922
Lareinty. . . .	555.937	88.535	467.402	»	3.246	470.648
	<u>4.786.793</u>	<u>722.312</u>	<u>4.024.481</u>	<u>23.047</u>	<u>23.047</u>	<u>4.047.528</u>

*Contingent définitif attribué aux usines nouvelles
pour l'année 1935.*

Désignation des usines	Contingent précédemment accordé (Arr. 22 mai 1935).	Réduction opérée en conformité du décret du 23 sep- tembre 1935.	Contingent particulier pour 1935.
Simon.	43.000	6.848	36.152
Acajou.			
Dillon.	15.924	2.535	13.389
Dormoy. . . .	30.790	4.904	25.886
Hervé.	10.566	1.683	8.883
De Jaham. . . .	10.566	1.683	8.883
	<u>110.846</u>	<u>17.653</u>	<u>93.193</u>

*Contingent définitif attribué aux distilleries de la
Martinique pour l'année 1935.*

Désignation des distilleries.	Résidence.	Contingent préce- demment accordé (Arr. 22 mai 1935).	Réduction opérée en conformité du décret du 23 septembre 1935.	Contingent particu- lier accordé pour l'année 1935.
Despointes Georges..	François	112,256	17.877	94.379
Wallé-Clerc.....	id	16,110	2.566	13.544
Depaz Victor	Saint-Pierre	53,161	8.466	44.695
Depaz Victor	Basse-Pointe	53,160	8.466	44.694
Dormoy Henry.. . .	For ^t -de-Franc ^e	110.210	17.552	92.658
Consorts Domergue & de Laguarigue..	id	127,659	20.330	107.329
Demare et C ^{ie}	Lamentin	74,354	11.841	62.513
Simonnet Blanch ^e d ^{me}	Gros-Morne	80,828	12.873	67.955
Lambert E. & C ^{ie} ..	Saint-Pierre	89,993	14.332	75.661
Gold-Dalg Léon. . .	Vauclin	68,312	10.879	57.433
Pécoul A. héritiers..	Basse-Pointe	62,199	9.905	52.294
Crassous de Médeuil	Macouba	82,332	13.112	69.220
Lambert E. et C ^{ie} . .	Saint-Joseph	75,836	12.077	63.759
Corneille François..	Gros-Morne	52,779	8.406	44.373
Courville E. Vve....	id	69,945	11.139	58.806
Lambert E. et C ^{ie} . .	Lamentin	94,491	15.048	79.443
Clément H. héritiers.	François	52,447	8.353	44.094
Dupont Léonce hérit.	Saint-Joseph	51,144	8.145	42.999
Yoyo Emile.....	Sainte-Marie	38,633	6.153	32.480
Bellonie T. & G . . .	Rivière- Pilote	40,632	6.471	34.161
Sainte-Luce-Joseph	Trinité	37,104	5.909	31.195
Bally Jacques.....	Carbet	74,742	11.903	62.839
Landa Louis.....	Vauclin	61,976	9.870	52.106
Landa Louis.....	Trois-Îlets	49,969	7.958	42.011
Clerc Fernand. . . .	(Fonds-Brûlé).	36,344	5.788	30.556
Sifflet Fernand hérit.	Saint-Joseph	36,481	5.810	30.671
de Jaham Raoul . .	Case-Pilote	63,329	10.404	54.925
Lambert E. et C ^{ie} ..	id	65,631	10.452	55.179
L. Hayot et L. ^{de} Fossarieux	id	82,769	13.182	69.587
Hayot Simon	Anses-d'Arlets	24,983	3.979	21.004
De Meillac Louis. .	Marigot	33,779	5.380	28.399
Despointes (hérit)..	Trinité	28,977	4.615	24.362
De Reynal Raymond	Lamentin	28,965	4.613	24.352
Gallet de St-Aurin..	Diamant	34,025	5.419	28.606

Désignation des distilleries.	Résidence.	Contingent précédemment accordé (Arr. 22 mai 1935)	Réduction opérée en conformité du décret du 23 septembre 1935.	Contingent particulier accordé pour l'année 1935.
Hardy Gaston dame.	Trinité	29,097	4.634	24.463
Erno ult Louis (n° 1).	Morne-Rouge	48,392	7.707	40.685
Des Grottes Henri..	Carbet	53,761	8.562	45.199
Lucy de Fossarieu..	Grand'Rivière	54,982	8.756	46.226
Beuzelin Fossarieu..	Macouba	35,461	5.648	29.813
Gold-Dalg Léon....	Lamentin	27,521	4.383	23.138
De Reynal Georges..	id	26,547	4.228	22.319
Assicr de Pompignan	Macouba	25,892	4.123	21.769
Littée Louis (n° 2)..	Lamentin	25,265	4.024	21.241
Iman Thomas hérit.	Sainte-Anne	41,139	6.552	34.587
Mario Justin	Trois-Îlets	23,481	3.739	19.742
De Gentile A.....	Saint-Pierre	35,450	5.646	29.804
Touin Raoul.	idem	43,077	6.860	36.217
De Meillac Joseph...	Macouba	21,206	3.377	17.829
Littée Louis	Lamentin	21,806	3.473	18.333
Villain Guil.....	idem	20,507	3.266	17.241
Hérit. Saint-Michel Hayot.....	idem	20,507	3.266	17.241
De Reynal André..	Saint-Pierre	20,507	3.266	17.241
Hayot Joseph	Saint-Joseph	30,814	4.907	25.907
Des Grottes E. hérit.	Macouba	27,664	4.406	23.258
Bellonie (n° 2)	Rivière-Pilote	17,758	2.828	14.930
De Reynal Roger. . . .	Gros-Morne	17,370	2.766	14.604
Sainte-Rose Claude.	Ducos	16,849	2.683	14.166
Des Grottes Xavier..	Morne-Rouge	24,260	3.863	20.397
Brisfer Georges....	Saint-Joseph	16,849	2.683	14.166
De Laguigneraye G..	Schœlcher	23,269	3.706	19.563
Chéneaux et P. de Reynal.....	Trinité	19,332	3.079	16.253
Domézor Julien....	Gros-Morne	15,124	2.409	12.715
Ranlin Eloi.	Rivière - Salée	16,908	2.777	14.215
Madkaud Léonce....	Carbet	19,857	3.163	16.694
Des Grottes hér. n° 1.	Saint-Pierre	19,666	3.132	16.534
Cécina Grégoire....	Sainte-Anne	13,594	2.165	11.429
Annonay Alexis....	Lorrain	12,660	2.016	10.644
Adésir Bruno veuve.	Carbet	12,246	1.951	10.295
Gruda Athanase. . . .	Saint-Joseph	12,439	1.981	10.458
Baltazar Jh. Dme . . .	Carbet	11,924	1.899	10.025
Linval Juvénal n° 1	Lorrain	11,764	1.873	9.891
Gros-Dubois Joseph n° 1	Sainte-Marie	11,764	1.873	9.891
Guérin Renée (dame)	Saint-Joseph	11,764	1.873	9.891
Hervé Joseph	For ^t -de-Franc ^e	11,764	1.873	9.891

Désignation des distilleries	Résidence	Contingent précédé- ment accordé (Arr. 22 mai 1935).	Réduction opérée en conformité du décret du 23 septembre 1935.	Contingent particu- lier accordé pour l'année 1935.
Chomereau-Lamotte.	Trois-Ilets	11,764	1.873	9.891
De Reynal Joseph. . .	Macouba	11,764	1.873	9.891
Renard Georges. . .	Sainte-Marie	11,764	1.873	9.891
Desportes Léon. . .	Rivière-Salée	11,764	1.873	9.891
Césaire Vincent. . .	Lorrain	11,764	1.873	9.891
Laroche frères. . . .	Sainte-Luce	11,764	1.873	9.891
Berté Adolphe.	Gros-Morne	11,764	1.873	9.891
Balmelle Gustave. . .	Saint-Joseph	11,401	1.816	9.585
Gros-Dubois Joseph n°2.	Sainte-Marie	10,894	1.735	9.159
Firmin Edouard hér.	Saint-Joseph	10,173	1.621	8.552
Le Maistre Charles h.	Carbet	10,023	1.596	8.427
Roy-Camille Jules.	Saint-Joseph	10,223	1.628	8.595
Cottrell Michel.	Schoëcher	25.000	3.981	21.019
Saint-Jacques F.	Morne-Rouge	25.000	3.981	21.019
Labat Théodore.	idem	18.412	2.932	15.480
Linval Juvénal (n° 2)	Lorrain	18.059	2.876	15.183
Gros Ducanet.	Rivière-Pilote	12.700	2.023	10.677
Capoul André.	François	10.585	1.686	8.899
Lampla Joseph.	Morne-Rouge	10.371	1.652	8.719
O'Neil Carter.	Schoëcher	30.100	4.778	25.222
Ernoul L. n° 2.	Morne - Rouge	17.436	2.777	14.659
Viviès Ernest.	Ajoupa-Bouil.	30.000	4.778	25.222
Clauzel Augustin. . . .	Ft-de-France	29.173	4.646	24.527
Zonzon Hippolyte. . .	Rivière-Salée	23.104	3.679	19.425
Simonnet Henri.	Lamentin	19.647	3.129	16.518
Bernus Antoine.	Ft-de-France.	22,480	3.580	18.900
Ozier-Lafontaine Jh.	Rivière-Salée	13.274	2.114	11.160
Marquès Robert. . . .	Saint-Pierre.	13.504	2.151	11.353
Meyer Louis.	Ft-de-France.	92.278	14.696	77.582
Ernoul G.	id.	59.876	9.535	50.341
Tardon Asthon.	Prêcheur	11.355	1.808	9.547
Peu-Duvallon.	Ft-de-France	12.813	2.041	10.772
Grand-Céron (enfants Aubéry).		25,000	3.981	21.019
Veyssières (enfants Aubéry).		25,000	3.981	21.019
Terres-Patrice (enfants Aubéry).		17,602	2.803	14.799
Petit-Céron (Desportes).		19,892	3.168	16.724
Lavison (Calonne).		15,655	2.498	13.162
Fleury (Donatien).		22,143	3.527	18.616

ÉTABLISSEMENTS REYNOIRD

Maison de confiance la plus ancienne de l'île.

FONDÉE EN 1865.

Siège social à PARIS,

MAGASINS A LA MARTINIQUE ET A LA GUADELOUPE

MAGASIN PRINCIPAL A FORT-DE-FRANCE

74, 76, 78, rue Antoine Siger.

Quincaillerie très achalandée

A FORT-DE-FRANCE.

Angles des rues Antoine Siger, Isambert et Lamartine.

20 SUCCURSALES DANS LES PRINCIPAUX BOURGS
DE L'ÎLE.

Qualités les meilleures

aux prix les plus bas

Agents de

« La Commercial Union Assurance
Company » de Londres.

C^{ie} d'Assur. contre incendies et cyclones

Commissaires d'avaries

Des comités d'Assurances maritimes de Paris et de Marseille

P. ROY-CAMILLE & R. VIVIÈS

POINTE-SIMON — Téléphone 234.

FORT-DE-FRANCE

Adresse télégraphique: ROVIS.

TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Les qualités les meilleures aux prix les plus bas

LIVRAISONS GRATUITES A DOMICILE

BOIS DU NORD -- BOIS BLANC

≡ *Toute la gamme des ciments Lafarge* ≡

Artificiel -- Super -- Extrablanc -- Superblanc

Fers ronds pour béton

Tôles ondulées galvanisées

Tuiles de Marseille

Carreaux grès cerame

Tous articles en évérite

Peintures-Mastics

Hydrofuges, etc..

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

Les polices les plus libérales; les garanties les meilleures

Distilleries de moins de 5,000 litres et autres groupes.

Désignation des distilleries.	Résidence.	Contingent précédent accordé (arrêté 22 mai 1935).	Reduction opérée en conformité du décret du 23 septembre 1935.	Contingent particulier accordé pour l'année 1935.	Complément.	Total du Contingent accordé pour l'année 1935.
Bathelme Th..	Morne-Rouge	3,500	557	2,943	7,000	8,943
Madkaud Louisy..	Lorrain	4,913	782	4,131	312	4,443
Saint-Ange Emile	Lorrain	4,907	781	4,126	317	4,443
Farot Léopold. . . .	Robert	4,659	742	3,917	526	4,443
Faula Julien	Vauclin	4,544	724	3,820	623	4,443
Frédonie.	Carbet	4,331	690	3,641	802	4,443
Renard Adalbert.	Marigot	4,299	685	3,614	829	4,443
Hauteville Jules..	Rivière - Pilote	3,858	614	3,244	1,199	4,443
Augustin Clément	Lorrain	3,827	609	3,218	1,225	4,443
Pain Jules.	Saint-Pierre	3,812	607	3,205	1,238	4,443
Linval n° 3.	Lorrain	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Lachaume St-Prix.	Case-Pilote	3,500	557	2,942	1,500	4,443
De Laguarigue. . . .	Trinité	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Georges Laroche.	Diamant	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Edouard Monique.	Rivière - Pilote	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Séraline Joseph. . .	Gros-Morne	3,662	583	3,079	1,364	4,443
Céldelin Gaston . .	Lorrain	3,514	560	2,954	1,489	4,443
Hayot Gabriel fils.	Trois-Ilets	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Lacavalerie A. . . .	Carbet	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Augustin François	Lorrain	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Sauvage Arth. d ^{me} .	Morne - Rouge	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Croquet Jules. . . .	idem	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Réard des Wouves	Saint-Joseph	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Pallandras Cléo . .	Carbet	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Agathine Nicolas . .	Ste-Luce	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Lagaville F.	Ajoupa-Bouil.	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Consorts Domergue et de Laguarigue	Fort-de-Fance	3,547	567	2,982	1,461	4,443
Rameau Sébastien	Morne-Rouge	3,500	557	2,943	1,500	4,443
Cassius de Linval J.	Saint-Joseph	9,575	1,525	8,050	155	8,205
Edmond Charles.	Lorrain	9,332	1,486	7,846	243	8,089
Dorville Jean-Mar ^{te}	Lorrain	7,122	1,135	5,987	1,051	7,038
Calixte Omer. . . .	Sainte-Marie	7,006	1,115	5,891	1,094	6,985
Moravie Laurent.	Lorrain	6,403	1,019	5,384	1,313	6,697
Boisson Emile. . . .	Fort-de-Franc ^e	7,469	1,189	6,280	924	7,204
Salomon Georges.	Lorrain	6,625	1,055	5,570	1,232	6,802
Nazaire Paul.	Gros-Morne	6,307	1,004	5,303	1,348	6,651

Désignation des distilleries.	Résidence.	Contingent précédem- ment accordé (arrêté 22 mai 1935)	Réduction opérée en conformité du décret du 23 septembre 1935.	Contingent particulier accordé pour l'année 1935.	Complément.	Contingent particulier accordé pour l'année 1935.
Renard Victor....	Marigot	5.528	880	4,648	1,633	6,281
Balmelle Paul....	Rivière-Salée	5.446	867	4,579	1,663	6,242
Vaton Adrien...	Sainte-Marie	5.337	849	4,488	1,703	6,191
Ozier-Lafonta ^{ine} V.	Sainte-Luce	5.456	868	4,588	1,659	6,247
Duchamp-Berté..	Lamentin	7.116	1.176	5.933	1.054	7.037
Madkaud Louisy ²	Lorrain	6.757	1.033	5.681	1.185	6.866
Cassilde Paul...	Gros-Morne	5.863	933	4.930	1.511	6,441
Sibéran (St-Prix)		6.796	1,082	5.714	1,174	6,888
		3,987,224	634,978	3,352,246	59,835	3,412,081

RHUMS

RELEVÉ DES CONTINGENTS ACCORDÉS AUX DISTILLERIES DE LA COLONIE
PENDANT L'ANNÉE 1934.

DÉSIGNATION des établissements.	RÉSIDENCE.	CONTINGENTS.		OBSERVATIONS
		Exportation.	Consommation locale.	
Basse-Pointe	Basse-Pointe	207.449	22.851	Les quantités sont exprimées en alcool pur.
Lorrain	Marigot	184.410	20.291	
Vivé	Lorrain	232.993	25.672	
Sainte-Marie	Sainte-Marie	451.260	49.686	
Galion	Trinité	323.820	35.642	
Bassignac	—	176.285	29.407	
Robert	Robert	334.268	36.807	
François	François	319.032	35.105	
Vauclin	Vauclin	132.412	57.065	
Marin	Marin	159.547	74.037	
Petit-Bourg	Ducos	841.167	92.614	
Rivière-Salée	Rivière-Salée	355.003	39.100	
Lamentin	Lamentin	528.012	58.207	
Lareinty	—	556.772	61.296	
USINES NOUVELLES				
Simon	François	63.841	5.317	
Dillon	Fort-de-France	19.322	2.015	
Dormoy	—	21.907	3.241	
Hervé	—	3.247	931	
de Jaham (1)	Case-Pilote	2.529	716	
DISTILLERIES INDUSTRIELLES				
Meyer Louis	Fort-de-France	92.278	1.000	
Ernoul Gaston	—	59.876	1.000	
Peu Duvallon	—	12.813	1.000	
DISTILLERIES AGRICOLES				
Boisson Emile	Fort-de-France	7.469	7.500	
Bernus Antoine	—	22.48	25.771	
Hervé Joseph	—	11.764	27.168	
Consorts Domergue	—	3.547	12.114	
Laguarigue	—	»	»	
Dormoy Henri	—	110.210	27.634	
Clauzel Augustin	—	29.173	13.188	
Laguarigue Louis	—	127.659	20.179	
Clauzel Augustin	—	»	10.000	
Union Maniba	Case-Pilote	65.329	15.518	
Lambert & C ^{ie}	—	65.631	5.732	
de Fossarieu	—	82.769	6.200	

DÉSIGNATION des établissements	RÉSIDENCE	CONTINGENTS		OBSERVATIONS
		Exportation	Consommation locale	
Lachaume Saint-Prix...	Casse-Pilote	4.581	11.942	
Gallet de Saint-Aurin...	Diamant	34.025	1.858	
Laroche Georges.....	—	4.681	11.500	
Hayot Simon.....	Anses-d'Arlets	24.983	32.760	
Despointes G.....	François	112.250	15.518	
Clément Homère.....	—	52.447	45.341	
Capoul André.....	—	10.585	9.460	
Wallé Clerc.....	—	16.110	5.732	
Littée Louis n° 2.....	Lamentin	25.265	5.732	
de Reynal Georges.....	—	26.547	35.000	
Hayot (héritiers).....	—	20.577	5.782	
Gold-Dalg Léon.....	—	27.521	36.953	
Lambert & C ^{ie}	—	94.491	12.256	
Démare (héritiers).....	—	74.352	38.818	
Vilain Guillaume.....	—	20.577	27.634	
Littée Louis.....	—	21.800	35.556	
de Reynal Raymond.....	—	28.965	26.772	
Simonnet Henri.....	—	19.647	45.877	
Berté Duchamp.....	—	7.116	8.833	
Pomiès.....	—	»	10.000	
Desportes Octave.....	Sainte-Anne	41.130	9.934	
Cécina Grégoire.....	—	13.594	6.665	
Planche.....	Marin	»	17.198	
Inimod.....	—	»	10.000	
Bellonnie T. et G. n° 2..	Rivière-Pilote	17.758	26.235	
Bellonnie T. et G. n° 2..	—	49.632	82.154	
Hauteville Jules.....	—	4.757	12.327	
Edouard Monique.....	—	4.681	15.842	
Ducanet Henri.....	—	12.700	19.246	
Dumanoir.....	—	»	10.000	
Abdon.....	—	»	10.000	
Balmelle Paul.....	Rivière-Salée	5.446	9.942	
Desportes Gérard.....	—	11.764	7.130	
Ranlin Eloi.....	—	16.908	5.885	
Rose.....	—	»	17.198	
Pélagie Emmanuel.....	—	»	16.327	
Zonzon Hippolyte.....	—	23.104	23.440	
Lafontaine Joseph.....	—	13.274	13.655	
Sainte-Rose Claude.....	Ducos	16.849	6.199	
Laurent Ludovic.....	Saint-Esprit	»	15.885	
Cassius de Linval.....	Saint-Joseph	9.575	7.212	
Guérin René.....	—	11.764	5.000	
Hayot Joseph.....	—	30.814	6.665	
Sifflet Fernand (héritiers).	—	36.481	15.984	
Gruda Athanase.....	—	12.439	5.267	
Brisfer Georges.....	—	16.849	7.597	
Lambert & C ^{ie}	—	75.836	15.120	
Roy Camille Jules.....	—	10.223	9.928	

DÉSIGNATION des établissements	RÉSIDENCE	CONTINGENTS		OBSERVATIONS
		Exporta- tion	Consom- mation locale	
Balmelle Gustave.....	Saint-Joseph	11.401	37.419	
Dupont Léonce.....	—	51.144	28.100	
Firmin Edouard.....	—	10.173	6.327	
Laguigneraye G.....	—	23.269	10.858	
Rézard de Vouves.....	—	4.68	43.800	
Bordaz.....	—	»	1.000	
de Laguigneraye.....	Schœlcher	23.269	10.858	
O'Neill & Carter.....	—	30.00	19.246	
Cottrell Morhel.....	—	25.006	31.826	
Joinville Eugène.....	—	»	10.000	
Chomereau Lamotte....	Trois-Îlets	11.764	11.790	
Mario Justin.....	—	23.481	2.178	
Landa Louis.....	—	49.969	11.325	
Hayot Gabriel fils.....	—	4.681	12.114	
Landa Louis.....	Vauclin	61.971	8.061	
Gold-Dalg.....	—	68.312	26.702	
Faula Julien.....	—	4.903	10.50	
Frédonie Emmanuel....	—	4.857	10.942	
Le Maistre Charles.....	Carbet	10.023	5.885	
Donatien Joseph.....	—	4.857	10.942	
Bally Jacques.....	—	74.742	41.613	
des Grottes (héritiers)..	—	53.761	7.131	
Ballandras.....	—	4.680	12.519	
Madkaud Léonce.....	—	19.857	9.927	
Balthazar Joseph.....	—	11.924	14.586	
Jean-Noël Lilia.....	—	4.681	14.539	
Adésir Bruno.....	—	12.246	5.00	
Neisson.....	—	»	10.533	
Corneille François.....	Gros-Morne	52.779	36.954	
Nazaire Paul.....	—	6.307	9.419	
Simonnet Blanche.....	—	80.828	52.332	
Reynal Roger.....	—	17.370	8.063	
Berté Adolphe.....	—	11.764	30.836	
Courville Edgard.....	—	69.945	128.752	
Domézor Julien.....	—	15.124	36.021	
Céraline Joseph.....	—	4.715	16.308	
Cassildé Paul.....	—	5.863	11.654	
Despointes.....	—	»	52.613	
Annonay Alexis.....	Lorrain	12.660	11.325	
Linval Juvénal.....	—	11.764	5.267	
Edmond Charles.....	—	9.332	12.723	
Madkaud Louisy.....	—	4.981	10.442	
Salomon Georges.....	—	6.625	9.327	
Jean-Marie Dorvil.....	—	7.122	10.231	
Linval n° 3.....	—	1.681	11.942	
Saint-Ange Emile.....	—	4.980	13.039	
Moravie.....	—	6.403	10.270	
Césaire Vincent.....	—	11.764	7.130	

DÉSIGNATION des établissements	RÉSIDENTE	CONTINGENTS		OBSERVATIONS
		Exportation	Consommation locale	
Clerc Fernand.....	Lorrain	36.344	14.586	
Augustin Louis.....	—	4.750	12.327	
Augustin François.....	—	4.681	12.770	
Clédelin Gaston.....	—	4.683	12.769	
Madkaud Louisy.....	—	6.757	8.885	
Linval n° 2.....	—	18.059	7.15	
Annonay Alexis.....	—	»	10.000	
Jean-Baptiste.....	—	»	10.000	
Annonay Jules.....	—	»	10.000	
Macni.....	—	»	17.212	
Berthier Augustin.....	—	»	16.769	
Pécoul héritiers).....	Basse-Pointe	62.199	60.718	
Crassous (héritiers).....	—	82.332	22.58	
de Meillac Joseph.....	—	21.206	8.529	
Depaz Victor.....	—	53.160	10.534	
Marc Cécile.....	—	»	10.000	
Viviès Ernest.....	Ajoupa-Bouillon	30.000	38.818	
Lagaville F.....	—	4.680	11.885	
des Grottes E.....	Macouba	27.664	7.131	
Beuzelin.....	—	35.461	11.790	
de Meillac Joseph.....	—	21.266	8.529	
Lucy de Fossarieu.....	Grand'Rivière	54.982	15.884	
Assier de Pompignan...)	—	25.892	34.158	
Farot.....	Robert	4.927	14.262	
Leblanc Morinière.....	—	»	63.331	
Gros-Dubois Joseph....	Sainte-Marie	11.764	17.383	
de Laguarigue.....	—	3.500	12.114	
Sainte-Luce Joseph....	—	37.104	23.906	
Vatran Paul.....	—	5.337	41.712	
Renard Félix.....	—	11.764	11.325	
Yoyo Emile.....	—	38.633	16.451	
Gros-Dubois Joseph....	—	10.894	5.267	
Calixte Omer.....	—	7.006	9.298	
Lagaville.....	—	»	10.000	
Despointes Félix.....	Trinité	29.977	51.399	
Hardy Gaston.....	—	29.097	8.63	
Chéneau-Reynal.....	—	19.332	8.529	
des Grottes Xavier.....	Morne-Rouge	24.260	14.120	
Ernault Louis 1.....	—	48.392	17.383	
Ernault Louis 2.....	—	17.436	14.585	
Labat Théodore.....	—	18.412	5.267	
Saint-Jacques Florent..	—	25.000	13.655	
Sauvage Arthur.....	—	4.680	13.512	
Lampla Joseph.....	—	10.371	8.995	
Rameau Sébastien.....	—	4.680	11.560	
Croquet Jules.....	—	4.680	23.297	
Bathelme Théodore....	—	10.500	12.827	
Cléostrat Henri.....	—	»	10.000	

DÉSIGNATION des établissements	RÉSIDENCE	CONTINGENTS		OBSERVATIONS
		Exporta- tion	Consom- mation locale	
Petit Hubert.....	Morne-Rouge	»	10.000	
Esch René.....	—	»	15.885	
de Meillac Louis.....	Marigot	33.779	19.712	
Renard Théodore.....	—	4.851	11.385	
Renard Victor.....	—	5.528	12.744	
Marquès Robert.....	Saint-Pierre	13.504	10.858	
de Reynal André.....	—	20.57	20.178	
Touin Raoul.....	—	43.077	13.188	
Depaz Victor.....	—	53.161	30.895	
Lambert & C ^{ie}	—	89.993	33.225	
des Grottes (héritiers) 1.	—	19.666	6.665	
de Gentile Théobald....	—	35.45	10.859	
des Grottes (héritiers) 2.	—	»	20.460	
Lafontaine Victor.....	Sainte-Luce	5.456	11.654	
Laroche Frères.....	—	11.764	12.722	
Agathine Nicolas.....	—	4.680	12.827	
Enfants Aubéry.....	Grand-Céron	25.000	11.324	
Idem.....	Veyssières	25.000	11.324	
Idem.....	Terres Patrice	17.62	11.324	
Desportes.....	Petit-Céron	19.892	11.790	
Calonne.....	Lavison	15.655	9.926	
Donatien.....	Fleury	22.143	12.78	
Sibéron.....	Saint-Prix	6.796	11.924	
V ^{ve} Goussard.....	Sainte-Luce	»	10.000	
Brianto Joseph.....	—	»	16.266	
Pain Jules.....	Fonds-St-Denis	4.747	11.587	
Reynal Joseph.....	Prêcheur	11.764	8.529	
Tardon Asthon.....	—	11.355	5.000	
DISTILLERIES COOPÉRATIVES				
Union des Petits plan- teurs.....	Rivière-Pilote	»	21.204	
La Renée.....	—	»	14.244	
Union des planteurs....	Saint-Esprit	»	6.142	
Distillerie coopérative..	Morne-Rouge	»	11.400	
Distillerie du Vauclin..	Vauclin	»	»	

STATISTIQUE DES TRAVAILLEURS AGRICOLES.

CATÉGORIES	NOMBRE DE TRAVAILLEURS			TOTAL
	Hommes	Femmes	Enfants	
Travaux agricoles.....	14.000	8.000	3.000	25 000
Travaux de fabrication.....	7.000	700	500	8.500
Nombre d'accidentés de travail en 1934.				3.633
Montant des paiements pour les inca- pacités temporaires du travail...				600.000
Montant des rentes versées par les compagnies d'assurances aux tra- vailleurs				40.000

STATISTIQUE DES TRAVAILLEURS DES SERVICES PUBLICS.

DÉSIGNATION DES SERVICES	NOMBRE de travailleurs	OBSERVATIONS
Agriculture	17	
Assistance publique	45	
Asile des aliénés	2	
Asile des vieillards	23	
Bassin de radoub	16	
Bibliothèque Schœlcher	4	
Conseil général	6	
Contributions indirectes	90	
Contributions directes	19	
Douanes	146	
Eaux et Forêts	33	
Enregistrement	21	
Enseignement technique	5	
Gendarmerie	140	
Gouvernement	21	
Imprimerie officielle	47	
Inscription maritime	13	
Instruction publique (école de droit)	3	
Instruction primaire	711	
Inspection du travail	5	
Institut d'hygiène	35	
Justice	67	
Lycée Schœlcher	64	
Maison centrale	17	
Météorologie	15	
Pensionnat colonial	84	
Ports et Rades	28	
Postes, Télégraphes, Téléphones	236	
Police générale	14	
Police sanitaire des animaux	2	
Répression des fraudes	2	
Santé	8	
Secrétariat général	64	
Transports maritimes	61	
Trésor	52	
Travaux publics	76	
Vétérinaires	2	
	2.194	

EFFECTIFS DES ÉCOLES PRIMAIRES ET DES COURS COMPLÉMENTAIRES
EN 1935.

	G.	F.		G.	F.
Ajoupa-Bouillon	90	102	Marin	405	440
Anses-d'Arlets	142	164	— cours complémentaire		
— (Petite-Anse)..	17	20	— mixte	15	27
Basse-Pointe	236	251	— Pérou	28	30
— (Morne-Balai)..	2	22	Morne-Rouge	230	240
Carbet	271	238	Prêcheur	126	130
— (Morne-Vert)	140	146	Rivière-Salée	190	175
Case-Pilote	120	115	— Petit-Bourg	118	127
— (Bellefontaine)	72	76	— Desmarinières	175	82
Ducos	230	225	— Fonds-Masson	30	34
— (Morne-Vert)	15	17	Rivière-Pilote	428	430
Diamant	15	146	— cours complémentaire		
Fond-Saint-Denis	120	142	— mixte	25	30
Fort-de-France :			— Préfontaine	140	158
Perrinon A cours complé-			— Jossaud	132	154
mentaire	149		— Régale	49	42
Perrinon A cl. supérieure.	305		Robert	340	324
Perrinon B cl. supérieure.	585		— La Duchêne	65	70
Terres Sainville	534		— Vert-Pré	147	154
Perrinon A		104	Sainte-Anne	102	94
Perrinon A cl. 1 ^{re}		475	Saint-Joseph	305	380
Perrinon B		470	— La Gondeau	27	24
Carénage		430	— La Chapelle	28	34
Sainte-Thérèse	170	185	Sainte-Marie	440	415
Religieuses	85	95	— cours complémentaire		
Châteaubœuf	76	50	— mixte	22	37
Redoute	130	145	— Morne-des-Esses	148	164
Morne-Lillet	45	57	— Bon-Air	56	52
Ermitage	142	156	— Bezaudin	127	136
Tivoli	80	67	— Pain-de-Sucre	57	68
Rodate	15	17	Saint-Esprit :		
Balata	85	92	Garçons A	250	
Plateau-Didier	36	27	Cours complé ^{mentaire} mixte.	32	43
Pointe-des-Nègres	75	87	Garçons B	280	
François	540	560	Filles		475
— Morne-Pitault	60	65	Baldara	45	52
— Morne-Acajou	76	85	La Suin	46	40
Grand'Rivière	90	96	Sainte-Luce	138	152
Gros-Morne	58	530	— Monésie	32	38
— cours complé-			Schœlcher	160	130
mentaire mixte.	20	32	— Fonds-Lahaye	87	95
— Lézarde	70	75	Saint-Pierre	290	265
Lamentin	525	507	— Parnasse	15	20
— cours complémen-			Trois-Ilets	132	140
taire mixte	28	42	— Poterie	17	19
— Pelletier	57	62	Trinité	414	419
— Croix-Rivail	42	52	— Cours complémentaire.	18	25
Lorrain	440	430	— Tartane	35	38
— cours complémentaire			— Bellevue	15	19
mixte	30	42	— Tracée	17	20
— Morne-Carabin	80	92	Vauclin	314	350
— Morne-Capot	120	112	— La Cadette	34	30
Macouba	127	138	— La Humbert	27	30
Marigot	240	224	— La Montagne	34	25
			— Bellevue	45	49



STATISTIQUE DES EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES
DE 1935.

ÉCOLES	Candidats		ÉCOLES	Candidats	
	Présentés	Reçus		Présentés	Reçus
Fort-de-France :			Diamant.....	8	3
Perrinon A (garçons).....	34	8	Anses-d'Arlets.....	9	3
Perrinon B (garçons).....	37	6	Sainte-Luce (garçons).....	6	4
Terres Sainville.....	38	15	Sainte-Luce (filles).....	7	2
Balata.....	6	»	Trois-Ilets.....	9	8
Ermitage.....	12	7	Gros-Morne (garçons).....	23	23
Tivoli.....	5	1	Gros-Morne (filles).....	16	15
Pointe-des-Nègres.....	3	2	Robert (garçons).....	8	6
Châteaubœuf.....	2	1	Robert (filles).....	11	5
Redoute.....	8	3	— Vert-Pré.....	7	3
Sainte-Thérèse.....	24	15	Trinité (garçons).....	15	13
Carénage (filles).....	24	18	Trinité (filles).....	14	11
Pensionnat colonial.....	36	6	Sainte-Marie (garçons).....	13	5
Perrinon A (filles).....	27	16	Sainte-Marie (filles).....	9	8
Perrinon B (filles).....	23	18	— Bezaudin.....	3	2
Schœlcher (garçons).....	6	2	— Bon-Air.....	3	»
Schœlcher (filles).....	8	5	— Pain-de-Sucre..	3	»
Fonds-Lahaye.....	2	2	— Morne-des-Esses	»	»
Lamentin (garçons).....	20	16	Basse-Pointe (garçons)...	4	4
Lamentin (filles).....	13	11	Basse-Pointe (filles).....	6	5
Ducos (garçons).....	6	2	Ajoupa-Bouillon.....	4	»
Ducos (filles).....	7	3	Grand'Rivière.....	5	1
Saint-Joseph (garçons).....	7	2	Lorrain (garçons).....	13	12
Saint-Joseph (filles).....	4	4	Lorrain (filles).....	13	7
Saint-Esprit (garçons).....	20	9	— Carabin.....	3	»
Saint-Esprit (filles).....	15	6	— Morne-Capot.....	»	»
François (garçons).....	26	18	Macouba.....	8	2
François (filles).....	19	12	Marigot garçons).....	4	1
Rivière-Salée (garçons)...	5	2	Marigot (filles).....	10	4
Rivière-Salée (filles).....	8	4	Saint-Pierre (garçons)....	18	8
Petit-Bourg.....	12	8	Saint-Pierre (filles).....	11	6
Desmarinières.....	3	1	Carbet (garçons).....	8	4
Marin (garçons).....	13	6	Carbet (filles).....	5	3
Marin (filles).....	9	5	— Morne-Vert (garçons).	5	4
Rivière-Pilote (garçons)...	14	9	— Morne-Vert (filles)...	5	3
Rivière-Pilote (filles).....	18	15	Case-Pilote.....	6	6
Préfontaine.....	8	6	Bellefontaine.....	»	»
Jossaud.....	11	4	Fonds-Saint-Denis.....	1	»
Sainte-Anne.....	18	8	Morne-Rouge (garçons)....	10	6
Vauclin (garçons).....	9	2	Morne-Rouge (filles).....	10	7
Vauclin (filles).....	10	8	Prêcheur.....	4	1

NOTA.— Dans ce relevé, il n'a pas été tenu compte des candidatures libres.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA POPULATION SCOLAIRE EN 1935.

DÉSIGNATION DES ETABLISSEMENTS	EFFECTIF DES ÉLÈVES INSCRITS		EFFECTIF du personnel enseignant	OBSERVATIONS
	Garçons	Filles		
Ecole de droit. { Licence.. { Capacité	116	»	19	
	55	»		
Lycée.....	819	»	54	
Pensionnat colonial....	»	907	61	
Ecole des Arts et Métiers...	24	»	25	
Ecole professionnelle...	36	»		
Ecoles primaires.....	13.672	13.790	A) 163	A) Instituteurs titulaires
			B) 554	B) Institutrices titulaires

STATISTIQUE DES ÉLÈVES BOURSIERS DE LA COLONIE.

I.— BOURSES DANS LA COLONIE.

	LYCÉE	PENSIONNAT
	SCHËLCHER	COLONIAL
Bourses d'enseignement secondaire.....	124	179
Exonérés coloniaux.....	32	29
Remisiers supérieurs.....	14	6
Remisiers secondaires.....	34	45
Remisiers primaires.....	86	45
Boursiers d'école normale.....	24	23

II.— BOURSES DANS LA MÉTROPOLE.

DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS OU DES COURS SUIVIS.	BOURSIERS.	ALLOCA- TAIRES.	TITULAIRES de prêts d'honneur.	BÉNÉFICIAIRES de secours scolaires.	TOTAL.
Arts et métiers d'Aix	6	»	»	»	6
Agrégation de philosophie	»	1	»	»	1
Agrégation de physique	1	»	»	»	1
Chirurgie dentaire	»	»	8	3	11
Ecole coloniale	1	»	»	1	2
Ecole nationale des Ponts et Chaussées	1	»	»	»	1
Ecole spéciale des Travaux publics	2	»	4	1	7
Ecole normale primaire sup ^r de Fontenay	1	»	»	»	1
Idem de Saint-Cloud	1	»	»	»	1
Ecole d'Agriculture de Grignon	»	»	»	1	1
Ecole n ^{le} profes ^{le} Jean Dupuy à Tarbes	»	»	2	1	3
Ecole Violet (Paris)	»	»	1	»	1
Ecole Dreguet (Paris)	»	»	»	2	2
Ecole pratique du Commerce et d'Indus- trie d'Evreux	»	»	»	3	3
Ecole de navigation de Lorient	»	»	1	»	1
Ecole d'Infirmières	»	»	»	1	1
Ecole de sages-femmes	»	»	»	1	1
Ecole de coupe	»	»	»	1	1
Ecole de sourds-muets	»	»	»	1	1
Grandes Ecoles	3	»	1	»	4
Institut agronomique	»	»	1	»	1
Institut polytechnique de l'Ouest	»	»	1	»	1
Licences de lettres et d'histoire	1	»	5	5	11
Licences de langues vivantes	»	»	2	»	2
Licences de sciences	2	»	2	2	6
Licences de mathématiques	1	»	1	»	2
Médecine	6	1	16	4	27
Musique	3	»	»	3	6
Pharmacie	3	»	8	4	15
	32	2	53	34	121

Prix exceptionnel à l'occasion de son *classement n^o 1* au concours d'internat des Hôpitaux de Paris : M. Turiaf (Jude).

STATISTIQUE MARQUANT L'ÉVOLUTION DU BUDGET LOCAL
DE 1913 A 1935.

ANNÉES.	MONTANT des budgets.
Budget de 1913	5.413 345 00
— 1914	6.553.390 00
— 1915	7.464 926 00
— 1916	8.400.440 00
— 1917	9.981.540 00
— 1918	11.079.999 00
— 1919	10.314.301 00
— 1920	16.198.002 00
— 1921	27 605 250 00
— 1922	25.633.544 00
— 1923	33.471.826 00
— 1924	35.550.145 25
— 1925	33.675.927 00
— 1926	56.143 218 00
— 1927	66.103.756 68
— 1928	67 084 395 50
— 1929	92.632 586 28
— 1930	101.309.000 00
— 1931	97.821.876 00
— 1932	94 851 060 00
— 1933	103.834 031 00
— 1934	107 922 207 00
— 1935	97.332.000 00

MONTANT DES BUDGETS COMMUNAUX ET DES CENTIMES ORDINAIRES
ET EXTRAORDINAIRES PAYÉS DANS CHAQUE COMMUNE EN 1935.

COMMUNES	MONTANT du budget	CENTIMES ordinaires	CENTIMES extra- ordinaires	TOTAL des centimes
Ajoupa-Bouillon.....	59.245	10	73	83
Anses-d'Arlets.....	145.145	10	3	13
Basse-Pointe.....	177.350	10	55	65
Carbet.....	221.116 66	10	25	35
Case-Pilote.....	157.429	10	33	43
Diamant.....	96.753	10	33	43
Ducos.....	281.577	10	88	98
Fonds-Saint-Denis.....	117.863	10	11	21
Fort-de-France.....	5.939.304	10	136	146
François.....	475.770	10	8	18
Grand'Rivière.....	34.615 34	10	60	70
Gros-Morne.....	453.362	10	53	63
Lamentin.....	856.678	10	63	73
Lorrain.....	345.630	10	63	73
Macouba.....	83.804	10	93	103
Marigot.....	140.238 66	10	49	59
Marin.....	233.291	10	3	13
Morne-Rouge.....	171.551	10	43	53
Prêcheur.....	51.620	10	23	33
Rivière-Pilote.....	456.210	10	33	43
Rivière-Salée.....	372.821 40	10	34	44
Robert.....	381.321	10	13	23
Sainte-Anne.....	148.891	10	23	33
Saint-Esprit.....	404.671 34	10	73	83
Saint-Joseph.....	425.305	10	53	63
Sainte-Luce.....	128.715 07	5	»	5
Sainte-Marie.....	543.267	5	120	125
Saint-Pierre.....	489.147 28	10	83	93
Schœlcher.....	299.261 33	10	13	23
Trinité.....	397.046 56	10	79	89
Trois-Ilets.....	207.290	»	»	»
Vauclin.....	459.204	5	»	5

STATISTIQUE DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS 1932-1933-1934

COMMUNES.	1932		1933		1934	
	Naissances.	Décès.	Naissances.	Décès.	Naissances.	Décès.
Ajoupa-Bouillon.....	27	24	40	17	37	21
Anses d'Arlets	53	33	72	45	66	39
Basse-Pointe.....	89	53	89	77	112	71
Carbet et Morne-Vert. .	100	64	113	95	108	73
Casse-Pilote.	60	60	57	67	62	34
Diamant.	58	31	49	51	59	34
Ducos.	118	94	115	10	105	63
Fonds Saint-Denis.....	48	24	38	21	48	55
Fort-de-France	1129	930	1251	1050	1312	806
François.	300	212	305	245	336	155
Grand'Rivière.....	39	16	32	19	32	17
Gros-Morne.....	235	201	287	243	277	170
Lamentin.....	313	382	387	411	388	340
Lorrain.	255	198	262	164	267	158
Macouba.	51	22	58	31	53	21
Marigot.	79	41	98	56	78	30
Marin.....	155	161	148	127	165	135
Morne-Rouge.....	66	38	76	45	77	54
Prêcheur.....	25	11	29	2	29	24
Rivière-Pilote.....	281	212	289	196	273	174
Rivière-Salée.	130	136	139	111	125	83
Robert.....	260	183	258	273	321	165
Sainte-Anne.....	56	41	61	44	62	29
Saint-Esprit.....	196	216	237	221	217	163
Saint-Joseph	190	147	173	206	187	155
Sainte-Luce.....	83	55	82	62	87	44
Sainte-Marie.....	401	196	433	285	426	212
Saint-Pierre.....	74	41	95	69	104	63
Schœlcher	76	78	68	84	86	72
Trinité.....	211	195	119	212	210	197
Trois-Ilets.	76	70	90	65	98	62
Vauclain.	181	110	162	182	163	110
Total.....	5435	4285	5792	4894	5970	3780

LISTE DES IMMEUBLES APPARTENANT A LA COLONIE.

A FORT-DE-FRANCE ET BANLIEUE.

- Ancien Hôtel de Bellevue.
 Hôtel du Gouvernement à Fort-de-France.
 Pensionnat Colonial.
 Bibliothèque Schœlcher.
 Palais de Justice.
 Prison Centrale.
 Place des Ancres.
 Direction des Travaux Publics.
 Place Volny (ancienne place des quatre noirs).
 Place Fabien.
 Bassin de Radoub.
 Caserne de Gendarmerie.
 Poste des pilotes.
 Poste des Douanes.
 Hôtel du Conseil Général.
 Immeuble 22, rue Amiral de Gueydon affecté à l'agrandissement de l'Hôtel du Conseil Général.
 Hôtel des Postes et Télégraphes.
 Direction des douanes.
 Terrain du parc d'Artillerie (30^a 15^{ca}.) sur partie duquel est édiflée l'imprimerie « La Paix », loué à l'association « Asile Bethléem 800 fr. l'an.
 Terrain de l'immigration, dont la superficie qui était d'environ 54^a 30^{ca}, a été réduite par l'emprise de la route de Bellevue, affecté à la construction de l'Imprimerie Officielle.
 Les lots 13, 14, 15, 16, 22, 23 et 24 du morcellement de Bellevue, d'une contenance totale de 1^{ha} 18^a 13^{ca}. Les 4 premiers lots sont loués à la Compagnie martiniquaise d'énergie électrique. Lots 57 à 77 inclus du Domaine de Bellevue — lots réservés pour être attribués à la commune de Fort-de-France.
 Propriété de la Médaille, louée partie à Raymond Severe, partie à Sérénus Nicoleau.
 Terrain de 20 m2 près de la ravine Bouillé loué à Lahoussaye et Roy-Camille.
 51 m2 125 cm2 de la propriété « Les Amandiers » au plateau Didier affectés à un poste de transformation électrique.
 1315 m2 de l'Habitation Tartenson affectés à un poste de transformation électrique.
 Hôtel des Inspecteurs des Colonies (route de Schœlcher).
 50 m x 35 m du Jardin de Tivoli affectés au service radiotélégraphique (station côtière) et à la Défense nationale, Jardin de Tivoli.
 Terrain du Domaine dit Faubourg Thébaudière de 90^a 30^{ca} affecté au service du Crédit agricole.

22^a 85^{ca} détachés du Jardin Desclieux au profit du service des Travaux Publics.

Asile des Vieillards route de Schœlcher.

Hôtel du Secrétaire Général au Plateau de Didier.

Hôtel du Procureur Général rive droite de la Rivière Levassor.

Lazaret (Pointe du Bout).

Fontaine Absalon.

Terrain de la zone des 50 pas géométriques au Carénage loué à la « Société Fruitière Antillaise ».

Locaux occupés par la Justice de Paix et la Police Municipale.

La propriété « La Donis », située aux hauteurs de Fort-de-France, de 42^{ha} 65^a 51^{ca} (Savane Disette) et de 34^{ha} 26^{ca} (Savane Baron).

A SCHŒLCHER.

Terrains boisés de la Démarche.

A FONDS LAHAYE.

Terrain sur la zone des 50 pas géométriques 2^{ha} 55 de terrains inoccupés.

A SAINT-PIERRE.

Terrains de Jardin des plantes.

- de l'Hôtel de l'Intendance.
- de l'Hôtel du Trésor (Direction de l'intérieur etc).
- de la Poste.
- de l'Entrepôt des Douanes.
- du Lycée de garçons.
- de la Maison d'arrêt et du Palais de Justice.
- de l'Evêché et cathédrale de 1^{ha} 65^a 52^{ca}, le 2^e 30^a laissés à l'évêque de la Martinique.
- de la Gendarmerie du Fort.
- du Pensionnat Colonial des filles.
- du Pensionnat rue Pesset.
- du Calvaire 14^{ha} 97^a 38^{ca} loués à M. Eugène Raibaud.

Immeuble affecté au Service des Transports sur la zone des 50 pas.

Domaine du Trouvaillant de 8^{ha} 36^{ca} loué à M. Eugène Raibaud.

A RIVIÈRE-PILOTE.

Lot n^o 61 de Préfontaine loué en 2 portions.

Lot 74 de Préfontaine — bail résilié.

Lot 27 de Concorde — loué.

Lot 53 de Concorde — bail résilié.

Lot 60 de Concorde — bail résilié.

Lot 17 de Desmarinières — loué.

Caserne de Gendarmerie.

Jardin de Préfontaine.

AU MARIN.

Lot 14 de l'ancien domaine militaire du Fort de 3^a 25^{ca}, loué.

Lot n° 15 de l'ancien domaine militaire du Fort — 2^{ha} 57^a 50^{ca} bail expiré.

Caserne de Gendarmerie.

Bois de Crève Cœur.

A SAINTE-MARIE.

1^{ha} 21^a 66^{ca} à Récoulée — loué.

Lots réservés de Récoulée.

2^{ha} 31^a Fonds Saint-Jacques — loués.

245 lots provenant de l'habitation domaniale « Fonds Saint-Jacques » de

348^{ha} 53^a 80^{ca} — loués.

7^{ha} 55^a 80^{ca} — Bon air — loués.

Lots réservés de Bon air.

11^{ha} 75^a du domaine du Fonds Saint-Jacques affectés à un Asile d'aliénés.

A TRINITÉ.

Un terrain sur le littoral du bourg.

L'ancien Fort de Sainte-Catherine 3^{ha} 26^a 99^{ca}.

L'Hôpital.

Poste des Douanes.

Caserne de Gendarmerie.

AU GROS-MORNE.

5^{ha} de l'habitation « Tracée » loués à la « Société Protectrice de l'Enfance ».

Jardin de Tracée.

A GRAND'RIVIÈRE

Une portion de terre louée à M. Loffe Clément.

Une savane dite « Trou Navet » de 22^{ha} 68^a 96^{ca}.

Poste des Douanes.

AU LAMENTIN.

Bureau des Postes et Télégraphes.

Poste de transformation électrique.

AU MORNE-ROUGE

Poste forestier.

Caserne de Gendarmerie.

A CASE-PILOTE.

Poste forestier.

AU VAUCLIN.

Poste des Douanes.

LES CASERNES DE GENDARMERIE DE :

Rivière-Salée, Lorrain, Diamant, Carbet, Saint-Esprit, François.

Le domaine forestier comprend en bois et en broussailles 7 à 800 hectares sis à Balata, l'Alma, Morne-Vert, Deux-Choux, Morne-Rouge, Lorrain, 500 hectares dans le voisinage du Mont Pelé.

LISTE DES IMMEUBLES DÉPENDANT DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
CULTUELS ET PLACÉS SOUS SEQUESTRE.

LIEU DU SÉQUESTRE	DÉSIGNATION DU SÉQUESTRE
Anses-d'Arlets (Fabrique).....	Une maison sise au bourg.
Ducos (Fabrique).....	Un terrain de 3 ^{ha} 87 ^a 78 situé à proximité du bourg.
Fort-de-France (Fabrique).....	Maison sise rue Victor Hugo n° 114.
—	— Isambert, n° 29.
—	— Blénac, n° 59.
— (Ancienne mense épiscopale) ...	— Schœlcher, nos 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28.
Idem.....	Petit Séminaire : Portion de terre de 1 ^{ha} 19 à Balata. — de 2 ^{ha} 67 à Balata.
Gros-Morne (Mense curiale)....	Un terrain de 7 ^{ha} 22 ^a 48 désigné sous le nom de terres curiales, partagé en plusieurs lots et loué à divers.
Lamentin (Fabrique).....	Un terrain au bourg sis angle des rues Saint-Laurent et place Bellegarde. Habitation Ermitage, quartier Pays-Mélé, de 2 ^{ha} environ.
Marin (Mense curiale).....	Un terrain sis au bourg.
Rivière-Pilote (Fabrique)....	Une maisonnette, rue du Presbytère et deux terrains.
Rivière-Salée (Fabrique).....	Un terrain de 3 ^{ha} environ attenant au cimetière.
Sainte-Anne (Mense curiale)....	Un terrain de 5 ^{ha} environ derrière l'Eglise.
Saint-Esprit (Fabrique).....	Un terrain de 32 ^{ha} 31 quartier Fontenay.
Sainte-Luce (Fabrique).....	Un terrain de 2 ^{ha} environ sur partie duquel se trouve l'Eglise et le Presbytère.
Saint-Pierre (Fabrique du Fort).	Terrain du séminaire collège.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VOITURES AUTOMOBILES
ET DES QUANTITÉS DE GAZOLINE
IMPORTÉES DANS LA COLONIE DE 1913 A 1934.

ANNÉES.	NOMBRE de voitures.	GAZOLINE IMPORTÉE	
		litres	valeur en milliers de francs.
1913	29	319.861	600.000
1914	71	350.728	610.000
1915	63	274.461	125.000
1916	88	505.627	141.000
1917	286	572.990	230.000
1918	54	794.594	735.000
1919	162	1.003.041	759.000
1920	124	1.347.657	1.263.000
1921	14	1.209.822	1.306.000
1922	26	813.792	884.000
1923	50	1.039.362	1.200.000
1924	125	1.174.164	1.557.000
1925	177	1.441.166	2.066.000
1926	157	1.303.494	2.316.000
1927	169	1.266.422	3.276.000
1928	387	1.701.768	3.205.000
1929	436	2.450.295	3.998.000
1930	441	3.131.335	5.199.000
1931	175	4.282.373	6.696.000
1932	349	4.067.002	3.936.000
1933	433	4.581.344	3.586.000
1934	344	5.763.890	4.619.000

STATISTIQUE DES AFFAIRES JUGÉES PAR LES TRIBUNAUX
DE LA COLONIE.

	1932	1933	1934
I.— Affaires criminelles correctionnelles et de simple police.			
COUR D'ASSISES.			
Meurtres, assassinats, coups et blessures.....	16	19	21
Viols, attentats à la pudeur.....	1		
Incendies volontaires.....	2	1	2
Vols qualifiés.....	1	1	
	20	21	23
Appels correctionnels.....	122	156	88
Affaires correctionnelles jugées en 1 ^{re} Instance.	1.672	1.476	1 438
Affaires jugées par les tribunaux de simple police.....	5.600	6.128	7.083
II.— Affaires civiles et commerciales.			
Cour d'Appel.....	52	77	35
Tribunal de 1 ^{re} Instance.....	482	560	619
Divorces (affaires jugées).....	33	27	21
Séparation de corps.....	»	10	3
Ordonnances rendues par le Président du Tribunal.....	517	539	751
Tribunal mixte de commerce.....	256	257	256
Faillites (affaires jugées).....	15	3	10
Justice de Paix.....	557	795	770

ECLAIRAGE DES COTES DE LA MARTINIQUE.
CARACTÉRISTIQUES DES PHARES ET DES BOUÉES.

BAIE DE FORT-DE-FRANCE.

Phare de la Pointe-des-Nègres : feu à 1 éclat blanc toutes les 5 secondes ; portée par temps moyen 33 milles ; hauteur du feu au-dessus de la pleine mer 37 mètres.

Feu du fort Saint-Louis : feu fixe rouge vers le large dans un secteur de 180°. Portée par temps moyen 6 milles : hauteur du feu au-dessus de la pleine mer 31 mètres.

PRESQU'ILE DE LA CARAVELLE.

Phare de la Caravelle : un feu à 3 éclats blancs toutes les 15 secondes ; portée par temps moyen 33 milles ; hauteur au-dessus de la pleine mer 125 mètres.

ILET CABRIT.

Phare de l'Ilet Cabrit : feu à 1 éclat rouge toutes les 5 secondes ; portée par temps moyen 19 milles ; hauteur au-dessus de la pleine mer 37 mètres.

POINTE DU PRÊCHEUR.

Phare du Prêcheur : feu à 1 éclat rouge toutes les 15 secondes ; portée par temps moyen 19 milles ; hauteur au-dessus de la pleine mer 15 mètres.

BALISAGE.

Règlement pour le balisage des côtes de la Martinique (Circularie ministérielle du 8 juin 1892.)

Définition du balisage.— Le balisage comprend l'ensemble de tous les signaux fixes ou flottants servant à indiquer de jour soit les dangers existants, soit les limites des chenaux praticables pour la navigation, à savoir : les bouées, les balises, les toursbalises, les musoirs des jetées, les rochers et accidents naturels convenablement choisis.

Tous les autres moyens donnés au navigateur pour faciliter ses opérations, tels qu'amarres, bouées d'appareillage ou de mouillage, etc., ne dépendent pas du balisage.

Caractère des ouvrages.— Tous les signaux employés dans le balisage sont caractérisés et différenciés par leur mode de coloration et la forme du voyant qui les surmonte. Toutefois, le voyant peut faire défaut dans certains cas, notamment sur les bouées lumineuses à sifflet, etc.

Conventions admises.— Le mot tribord indique le côté qui est à main droite du navigateur venant du large. Le mot babord indique le côté qui est à main gauche.

On donne le nom de signaux de bifurcation aux signaux placés à l'extrémité des bancs au milieu la plus rapprochée du large.

Les signaux placés à l'extrémité opposée sont dits signaux de jonction.

Les signaux placés sur les bancs du milieu de petite étendue sont dits signaux de dangers isolés.

RÈGLES OBSERVÉES POUR LE BALISAGE.

Art. 1^{er}. Les signaux de tribord sont peints en rouge, surmontés d'un voyant de forme conique et marqués, s'il y a lieu, de numéros pairs ayant leur point de départ du côté du large.

Art. 2. Les signaux de babord sont peints en noir, surmontés d'un voyant de forme cylindrique et marqués, s'il y a lieu, de numéros impairs ayant leur point de départ du côté du large.

Art. 3. Les signaux de bifurcation sont peints par bandes horizontales alternativement blanches et noires et surmontés d'un voyant formé de deux cônes à base commune.

Art. 4. Les signaux de jonctions sont peints par bandes horizontales alternativement blanches et rouges et surmontés d'un voyant formé de deux cônes opposés par le sommet.

Art. 5. Les signaux de dangers isolés sont peints par bandes horizontales alternativement rouges et noires et surmontés d'un voyant de forme sphérique.

Art. 6. Les signaux d'épave sont peints en vert et surmontés d'un voyant ayant, suivant les cas, une des formes indiquées aux articles 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 ci-dessus.

Art. 7. Les noms ou numéros qui peuvent être inscrits sur les signaux sont peints en lettres blanches.

BALISAGE DE LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE.

BALISAGE DE L'ENTRÉE DE LA BAIE.

Banc du Gros-Ilet. — Une bouée à fuseau, à voyant sphérique peinte par bandes horizontales rouges et noires est mouillée par fonds de 8 mètres, à la partie Nord du banc.

Banc Mitan. — Une bouée à fuseau, à voyant sphérique peinte par bandes horizontales rouges et noires est mouillée par fonds de 8 mètres au Nord des dangers du banc.

Banc du fort Saint-Louis. — Une bouée lumineuse à occultation blanche peinte en noire, est mouillée par fonds de 9 mètres à l'extrémité S.-W. du banc.

Une bouée conique noire est mouillée par fonds de 8 mètres à l'extrémité Sud.

Une bouée lumineuse à éclat rouge, peinte en noir, est mouillée par fonds de 9 mètres à l'extrémité S.-E.

Banc de la Grande-Sèche. — Une bouée sphéroconique rouge à voyant conique est mouillée par fonds de 7 mètres à l'extrémité N.-W. du banc.

Banc de la Carrière. — Une bouée sphéroconique rouge à voyant conique est mouillée par fonds de 8 mètres à l'accore Sud du banc.

Une bouée lumineuse à éclat vert peinte en rouge est mouillée par fonds de 8 mètres à la pointe du banc

Une bouée sur conique rouge est mouillée par fonds de 8 mètres à l'accore, Nord.

BALISAGE DU FOND DE LA BAIE.— PASSE DES TROIS-ILETS.

Banc de la Pointe-du-Bout. — Une bouée sphéroconique à voyant sphérique peinte par bandes horizontales rouges et noires, est mouillée par fonds de 8 mètres à l'accore Sud du banc.

Banc Boucher. — Une bouée conique peinte par bandes horizontales rouges et noires et mouillée par fonds de 7 mètres à l'accore Sud du banc.

Banc Foucambert. — Une bouée sphéroconique à voyant sphérique peinte par bandes horizontales rouges et noires est mouillée par fonds de 7 mètres à l'accore S.-E. du banc.

Banc Bécune. — Une bouée conique peinte en rouge est mouillée par fonds de 7 mètres à l'accore Nord du pôté de 3, 5 mètres d'eau qui gît à 500 mètres environ dans le N.-W. de la Pointe de la Rose.

CHENAL DU LAMENTIN

Banc Monsigny. — Une bouée sphéroconique à voyant cylindrique peinte en noir est mouillée par fonds de 7 mètres.

Banc Gamelle. — Une bouée conique noire est mouillée par fonds de 8 mètres à l'extrémité Sud.

Sèche San-Justan. — Une bouée conique rouge est mouillée par fonds de 8 mètres à la Pointe S.-W. du banc.

Banc Carcasse. — Une bouée sphéroconique à voyant sphérique peinte par bandes horizontales rouges et noires est mouillée par fonds de 7 mètres à l'accore Ouest du banc au milieu du Cohé du Lamentin.

Banc Grande-Savane. — Une bouée conique rouge est mouillée par fonds de 7 mètres à l'extrémité Ouest du banc.

MOUILLAGE DES TROIS-ILETS

Une bouée conique rouge marque l'extrémité N.-W. du banc qui s'étend au N.-W. de la partie Ouest du Gros-Ilet.

Une bouée conique noire marque la tête de 3,8 mètres située à 0,4 mille à l'Ouest de l'extrémité N.-W. du Gros-Ilet.

Une bouée rouge et noire marque un haut fond, couvert de 5,2 mètres d'eau, située à 0,2 mille dans l'W.-S.-W. de la tête de 3,8 mètres.

Une bouée rouge et noire marque un haut fond couvert de 4,2 mètres d'eau située à 0,35 mille dans l'W.-N.-W. de la tête de 3,8 mètres.

Une bouée rouge et noire marque un haut fond, couvert de 3,5 mètres d'eau située à 0,4 mille environ dans l'W.-S.-W. de la tête de 3,8 mètres.

CHENAL DE LA RIVIÈRE-SALÉE

Caye à Vache. — Une bouée conique noire est mouillée par fonds de 7 mètres à l'extrémité Ouest du banc.

Baril-de-bœuf. — Une bouée conique noire est mouillée par fonds de 7 mètres à l'accore Sud du banc.

Petit banc du Gros-Ilet. — Une bouée conique rouge est mouillée par fonds de 7 mètres à l'extrémité N.-W. du banc, lequel s'étend au N.-N.-W. du dôme du Gros-Ilet.

Caye Sobbé.— Une bouée conique noire mouillée par fonds de 7 mètres marque la pointe S.-W. de la Caye.

Une bouée conique noire mouillée par fonds de 7 mètres marque l'extrémité N.-E. de la même Caye.

Banc du Petit-Ilet.— Une bouée conique rouge, mouillée par fonds de 7 mètres, marque l'extrémité N.-W. du banc.

Epave Marie-Eugénie.— Deux bouées coniques vertes, mouillées par fonds de 8 mètres marquent les extrémités de l'épave, des trois mâts en fer « Marie-Eugénie », situées dans le N.-E. de la pointe Nord du Petit-Ilet.

HAVRE DE LA TRINITÉ.

Le balisage du havre de Trinité comporte :

1^o Une bouée sphéroconique à voyant sphérique peinte par bandes horizontales, mouillée par fonds de 11 mètres à l'accore Ouest du banc Mitan.

2^o Une bouée conique rouge mouillée par fonds de 13 mètres à l'accore Est du Loup-du-Fort.

3^o Une bouée conique rouge mouillée par fonds de 10 mètres à l'accore Est du Loup-Marguerite.

4^o Une bouée conique noire mouillée par fonds de 12 mètres à l'accore Ouest du Loup-Lacroix.

5^o Une bouée conique noire mouillée par fonds de 11 mètres à l'accore Ouest de la Cay-Canon.

BAIE DU GALION.

Le balisage comprend :

Une bouée sphéroconique noire à voyant cylindrique, mouillée par fonds de 15 mètres à l'accore N.-E. du Loup-Banane.

HAVRE DU ROBERT.

Le balisage du havre du Robert est constitué par :

1^o Une bouée conique noire, mouillée par fonds de 9 mètres à l'accore Nord du banc de la Guillotine.

2^o Une bouée sphéroconique rouge à voyant conique mouillée par fonds de 11 mètres à l'E.-S.-E. de la Pointe Cotterel.

3^o Une bouée sphéroconique rouge à voyant conique, mouillée par fonds de 11 mètres au S.-E. du clocher du bourg du Robert et à l'accore N.-E. du Gros-Loup.

4^o Une bouée conique à bandes horizontales rouges et noires mouillée par fonds de 6 mètres dans l'E.-S.-E. de la pointe Champomont.

5^o Une balise à voyant conique rouge dans le Sud de la Pointe-Cotterel.

6^o Une balise à voyant conique rouge à l'Est du clocher du bourg du Robert.

7^o Une balise à voyant cylindrique noir dans l'E.-N.-E. du clocher du Robert.

8^o Une balise à voyant cylindrique noir dans l'E.-S.-E. du même clocher.

HAVRE DU FRANÇOIS

Le balisage de la passe conduisant au mouillage du François est constitué par :

1^o Une bouée sphéroconique noire à voyant cylindrique mouillée par fonds de 9 mètres à l'accore Ouest de la petite Caye.

2^o Une bouée sphéroconique rouge à voyant conique, mouillée par fonds de 10 mètres à l'accore Est de la Caye-Brigantin.

3^o Une balise noire, mouillée par fonds de 12 mètres à l'accore Nord de la Caye-Ronde.

4^o Une bouée conique à bandes horizontales rouges et noires mouillée par fonds de 7 mètres à l'accore Nord du haut fond Gamelle.

5^o Une balise à voyant cylindrique noire, située à 0,32 mille et dans le Sud de la pointe Sud de l'ilot Lavigne.

6^o Un coffre d'amarrage rouge, mouillé par fonds de 9 mètres à 0,3 mille et à l'Est de la Pointe du François.

BAIE DU VAUCLIN

La passe du Vauclin est balisée par :

1^o Une bouée sphéroconique rouge à voyant conique mouillée par fonds de 10 mètres, à deux milles dans le S.-S.-E. de la Pointe du Vauclin.

2^o Une bouée conique rouge mouillée par fonds de 15 mètres à l'accore Ouest de la Caye-Sautée.

3^o Une bouée conique à bandes horizontales rouges et noires mouillée par fonds de 5 mètres au Nord du Loup-Baudin.

CUL-DE-SAC DU MARIN

Le balisage du cul-de-sac du Marin comprend :

1^o Une bouée sphéroconique rouge mouillée par fonds de 8 mètres à l'accore Nord du banc de la Crique.

2^o Une bouée conique rouge mouillée par fonds de 8 mètres à l'accore Nord du banc des Trois-Cayes.

3^o Une bouée noire mouillée par fonds de 7 mètres à l'accore S.-W du banc du Singe.

4^o Deux balises sphériques blanches, l'une à l'extrémité de la Pointe-du-Marin, l'autre sur un petit monticule en dedans de la Pointe-Cayou.

5^o Une balise à voyant cylindrique noir, à l'extrémité S.-E. du banc Major.

6^o Une balise à voyant conique rouge à l'accore Ouest du banc du Milieu.

7^o Deux balises à voyant cylindrique noir aux extrémités S.-E. et N.-E. du banc de la Douane.

CHENAL DU BOURG DE SAINTE-LUCE

Le chenal d'accès du bourg de Sainte-Luce est marqué du côté Nord par deux bouées coniques rouges.

RADE DE SAINT-PIERRE

Il existe une tonne d'amarrage affectée à l'usage des caboteurs, peinte en rouge, mouillée par fonds de 25^m 2 sur l'alignement de la base de l'ancien feu de la place Bertin dans l'axe de la rue située derrière.

Au mouillage de la Galère, un coffre à corps-mort mouillé par fonds de 58 mètres, sert à l'amarrage des vapeurs bananiers.

ALTITUDES DE QUELQUES POINTS DE LA MARTINIQUE.

LOCALITÉS.	ALTITUDE en mètres	AUTORITÉS.	
La Perle.....	26.50	} Mémoire Monvier 1828.	
Sémaphore de la Tartane.....	189.62		
Morne Vert-Pré.....	310.20		
Montagne du Vauclin.....	505.39		
Piton Crève-Cœur.....	202.29		
Morne du Diamant.....	477.74		
Rocher du Diamant.....	175.00		
Piton du Carbet (le plus élevé).....	1207.05		
Montagne Pelée (Dôme).....	1370.00		} Giraud 1904 Simon 1911.
Morne-des-Cadets (Observatoire).....	519.00		

POSITIONS GEOGRAPHIQUES DE QUELQUES POINTS
DE LA MARTINIQUE.

	LATITUDE Nord.	LONGI- TUDE Ouest.	AUTORITÉS.
Fort-de-France (Pavillon de Fort Saint-Louis).....	14° 36' 07"	63° 24' 44"	Toutes les latitudes sauf la dernière, Mornes-des-Cadets ont été extraites du mémoire publiés en 1828 par P. Monnier, ingénieur hydrographe; elles sont exactes à une seconde près.
La Perle.....	14 50 33	63 34 25	
Basse - Pointe (Clocher).....	14 52 14	63 27 41	Les longitudes, sauf la dernière ont été calculées au moyen des nombres fournis par le même mémoire et en tenant compte de la longitude du Pavillon du Fort Saint-Louis déterminée par des moyens modernes et telle qu'elle figure dans la « connaissance des temps ».
Marigot (Eglise).....	14 49 21	63 22 34	
Sainte-Marie (Clocher).....	14 47 06	63 20 15	Le déplacement du point culminant de la montagne Pelée à la suite des éruptions de 1902 (300 mètres environ vers le S W) donne un changement de position inférieure à l'approximation des nombres du tableau.
Trinité (Clocher).....	14 44 27	63 18 35	
Rocher de la Caravelle.....	14 48 28	63 13 31	La position en latitude de l'observatoire du Morne-des-Cadets résulte des observations effectuées par le capitaine d'artillerie Perney.
Sémaphore de la Tartane.....	14 45 21	63 15 27	
Morne Vert-Pré.....	14 41 36	63 19 05	
Robert (Clocher).....	14 40 40	33 17 03	
François (Clocher).....	14 36 53	63 14 55	
Montagne du Vauclin).....	14 32 48	63 11 05	
Piton Crève-cœur.....	14 27 03	63 12 02	
Ilet Cabrit (Pointe-des-Salines).	14 23 32	63 12 48	
Marin (Clocher).....	14 28 16	63 13 02	
Morne du Diamant.....	14 27 54	63 24 03	
Rocher du Diamant.....	14 26 38	63 23 04	
Anses-d'Arlets (Eglise).....	14 19 29	63 25 34	
Piton du Carbet (le plus élevé).	14 41 58	63 27 35	
Montagne-Pelée (Dôme).....	14 48 52	63 30 42	
Morne-des-Cadets (observatoire)	14 44 09	62 32 23	
Basilique de Balata.....	14 39 01	63 25 31	

 LISTE CHRONOLOGIQUE DES CYCLONES A LA MARTINIQUE DE 1635 A 1935.

1642.— A Saint-Christophe, à la Martinique et à la Guadeloupe ; trois ouragans (Dutertre).

1651.— A la Martinique (Pelléprat).

1652.— A la Martinique et à la Guadeloupe (Pelléprat).

1653.— A la Martinique, à la Guadeloupe et à Saint-Vincent le 3 juillet et le 1^{er} octobre.

1656.— A la Martinique et à la Guadeloupe (Dutertre) deux ouragans destructeurs.

1666.— Le soir du 15 août.

Ouragan qui dévasta la Guadeloupe, et se fit sentir faiblement à la Martinique ; dès qu'il avait commencé à se manifester, le Gouverneur avait transmis ses ordres aux navires en rade de Saint-Pierre pour qu'ils vinssent aussitôt au carénage de Fort-Royal. Un seul bateau resté à Saint-Pierre fut jeté à la côte (L'escadre anglaise, commandée par l'amiral Willoughby disparut au large des Saintes).

1695.— Le mois d'octobre fut désastreux pour la Martinique. Un violent coup de vent ravagea la campagne, abattit les récoltes sur pied, détruisit les chemins. Une marée de tempête, qui l'accompagnait, maltraita les côtes, renversa le quartier de la Galère (deux cents maisons) et une partie du Fort, ainsi que la batterie de huit canons élevée près de la Roxelane (Labat T. II, P. 224).

1713.— Ouragan qui causa de grands ravages dans les campagnes et qui faillit jeter la colonie dans la famine. Les Colons s'en plaignaient encore, en 1715 : « Ajoutez, disaient-ils au Général et à l'Intendant, les dégâts occasionnés par le coup de vent d'il y a quinze mois ».

1723.— Bourrasque. Un navire de la Rochelle vient à la côte à Saint-Pierre et s'y brise, tout son chargement est perdu.

1753.— 1^{er} octobre.

Outre les tremblements de terre, qui s'étaient renouvelés jusqu'à trente-trois fois, dans l'espace de trois mois, et qui avaient tenu la population dans de cruelles anxiétés, un coup de vent vint encore désoler la colonie.

« Le 1^{er} octobre, à 3 heures du matin, le vent souffla du Nord. Il passa au Nord-Est, en augmentant de force jusqu'à 20 heures.

A ce moment, il parut diminuer. A 11 heures, on le croyait apaisé. Mais à midi, il sauta tout à coup au Sud et reprit avec violence jusqu'à 5 heures. Dans cet intervalle, la mer jeta cinq bateaux à la côte. Plusieurs canots, portant des passagers de Saint-Pierre à Fort-Royal, partirent à la dérive. Quelques maisons de Saint-Pierre furent endommagées. Mais c'est la campagne qui supporta le poids de l'ouragan. Des bâtiments y furent renversés, des arbres déracinés, les cannes, les maniocs, les cafés couchés ou arrachés. »

1756 — 12 septembre.

Raz-de-marée à la Martinique. « C'était le quatrième jour de la lune. Le vent commença à souffler, vers 5 heures du matin, de Nord-Est, par tourbillons et en croissant jusqu'à 1 heure de l'après-midi. A ce moment, il sauta du Sud au Sud-Ouest. La mer soulevée par ces forces contraires emporta plusieurs maisons de la Galère, qui ne furent jamais rebâties. Les parties Est et Sud de l'île depuis la Trinité jusqu'aux Anses-d'Arlets, souffrirent beaucoup. Quantité de maisons furent renversées ou découvertes, vingt-cinq bateaux ou goëlets naufragèrent. Plantations ravagées. »

1758. — 12 septembre.

Bourrasque : Martinique et Sainte-Lucie très éprouvées.

1760. — 7 novembre.

Un coup de vent du Sud jette à la côte, à Saint-Pierre une douzaine de bâtiments.

1765. — Septembre.

Ouragan sur la Martinique, la Guadeloupe et Saint-Christophe.

1766. — Nuit du 13 au 14 août.

Fort cyclone. Plantations saccagées sur toute l'île. On releva 440 cadavres. Il y avait 580 blessés. 80 navires s'étaient perdus.

1775. — 31 juillet et 25 août.

Cyclones passés sur l'île.

1776 — 5 septembre.

Ouragan accompagné de marée de tempête. 22 navires à la côte.

1779. — 3 octobre.

Coup de vent. « Le commerce n'y perdit pas beaucoup, parce que la plupart des navires étaient au carénage de Fort-Royal ; mais la campagne fut maltraitée et les navires arrachés. »

1780. — 12 octobre.

Ouragan, qui s'étendit sur toutes les Antilles : Barbade, Saint-Vincent, Guadeloupe, Saint-Eustache, Saint-Christophe, Porto-Rico, Jamaïque. A la Martinique le commerce et la campagne souffrirent beaucoup. Les plantations furent dévastées, depuis le Prêcheur jusqu'à Fort-Royal. Un raz de marée furieux jeta à la côte grand nombre de navires et renversa 155 maisons à Saint-Pierre. A Fort-Royal la cathédrale, 7 églises et 140 maisons furent renversées ; plus de 1.500 malades et blessés furent ensevelis sous les ruines de l'hôpital. Au total 7.000 victimes. Dans l'île Saint-Vincent, Kingstown fut entièrement détruite. Cet ouragan est le plus violent qu'on ait subi à la Martinique.

1788. — 14 août. Cyclone.

Dans l'ensemble terrible hivernage. Presque tous les navires furent détruits.

1834. — 3 septembre.

Dix-sept-navires perdus, ce cyclone traversa ensuite la Dominique, la Guadeloupe, Saint-Christophe, Saint-Thomas.

1313 — 23 juillet.

Ouragan à la Martinique et à la Guadeloupe.

1816. — 6 septembre.

Bourrasque.

1817. — 21 octobre.

(Date extrême de cyclone signalé sur les petites Antilles). Cyclone à la Martinique et à la Guadeloupe.

1818. — 21 septembre et 14 octobre.

Bourrasques.

1825 — 26 juillet.

Bourrasque : Martinique et Guadeloupe.

1846. — 6 octobre.

Cyclone.

1855 — 20 août.

Bourrasque à Saint-Pierre.

1872. — 9 septembre.

Bourrasque, tous les navires à la côte.

1879. — Détestable hivernage, signalé par maints débordements nuisibles à Saint-Pierre et à d'autres localités.

1883. — Cyclone du 4 au 5 septembre ressenti également à la Guadeloupe. 20 navires jetés à la côte en rade de Saint-Pierre.

1889. — 4 septembre.

Forte bourrasque ressentie également à la Dominique.

1891. — Cyclone du 18 août, nombreuses victimes, 50 millions de dégâts.

1903. — Cyclone dans la nuit du 8 au 9 août, 31 morts, nombreux dégâts matériels. La pression est tombée à 726^{mm} 8.

LA DERNIÈRE ÉRUPTION DE LA MONTAGNE PELÉE 1929 à 1935.

Dans la nuit du 16 septembre 1929, une forte explosion de la Montagne Pelée annonçait le début du nouveau cycle éruptif qui devait être assez rapide.

Les populations de la région ayant toujours le souvenir de 1902 avaient fui précipitamment.

En mars 1930, l'activité du volcan n'inspirait plus de crainte, les habitants furent autorisés à rejoindre leurs villages.

Depuis l'installation des premiers Français aux Antilles, le nombre des éruptions de la Montagne Pelée a été peu élevé.

La première dont fasse mention les vieux auteurs date de 1792, elle a dû être bien faible du reste.

La seconde en 1852 a consisté en émission de cendre et d'eau boueuse et en un accroissement considérable de l'activité des fumerolles (1).

La plus violente par ses émissions et ses ravages fut celle de 1902 - 1907. M. Lacroix chargé d'en suivre l'évolution a publié à cet effet une magistrale étude qui fait de la Montagne Pelée un des volcans du monde les mieux connus (2). L'ouvrage est très difficile à trouver à l'heure actuelle.

LE CYCLE ÉRUPTIF ACTUEL (1929 - 1935) SIGNES PRÉCURSEURS

Il semble qu'aucun signe précurseur n'ait annoncé une reprise d'activité de la Montagne Pelée avant les manifestations fumeroliennes qui débutèrent le 23 août 1929.

De nombreuses personnes ont signalé par la suite des phénomènes qui vraisemblablement n'ont aucun rapport avec le volcanisme.

Les secousses sismiques ont été enregistrées régulièrement à l'Observatoire du Morne-des-Cadets avec des appareils Bosch installés en 1902 par M. Lacroix et à Fort-de-France par des appareils Mainka installés en 1926 par M. Simon. L'examen des courbes obtenus dans les mois qui ont précédé l'éruption ne montrent rien d'anormal. Les secousses locales n'ont été ni plus intenses ni plus nombreuses. Sur les courbes des mois de septembre, novembre 1928, on remarque des ébranlements qui rappellent beaucoup les enregistrements d'explosions (coup de mine), il se peut qu'il y ait là relation avec l'activité interne du volcan, mais en tant que signes précurseurs ils semblent bien éloignés de l'éruption.

En mars 1929 de l'habitation Morne Etoile, MM. Ernoult et Tardon ont constaté que de fortes colonnes de fumées verticales s'élevaient des fumerolles, en mai 1929 le même phénomène fut constaté à nouveau.

Depuis 1907, l'activité des fumerolles était observée régulièrement tous les jours de l'Observatoire du Morne-des-Cadets. « Jusqu'en 1914, l'activité d'émission de vapeurs par les fumerolles passait par des maxima à intervalles irréguliers; ces maxima n'étaient pas uniquement produits par ceux de l'état hygrométrique car, à différentes reprises, leur apparition s'est produite dans une période particulièrement sèche.

« Depuis 1914, l'activité est restée constante; les maxima apparents ont toujours coïncidé, soit avec ceux de l'état hygrométrique, soit avec les rares périodes où le vent est nul au sommet; dans ce dernier cas, les vapeurs s'élèvent verticalement et forment une panache de 800 à 900 mètres de hauteur au-dessus du sommet: là, le panache se tronque et la vapeur est entraînée par le vent qui règne toujours à cette altitude, même par temps calme. »

Selon les observations de M. Simon, de toute évidence, il y'eut donc toujours une légère activité et les faits constatés en mars et mai 1929 n'étaient que la répétition de ceux constatés par intermitence depuis 1914.

(1) Béranger-Férault signale que les mêmes phénomènes se seraient reproduits en 1876.

(2) A. LACROIX. *La Montagne Pelée et ses éruptions*, Paris, 1904.

Les sources chaudes de la vallée de la Rivière Blanche ne semblent pas avoir été modifiées auparavant. But d'excursion assez fréquenté, on n'a jamais signalé d'anomalie même dans leur débit ni dans leur température. MM. Boutin et Revert qui en ont mesuré la température après l'explosion de septembre, puis après celle du 19 octobre leur ont trouvé une température invariable de 43 à 44°.

Le débit des rivières n'a rien présenté d'anormal longtemps à l'avance non plus : aucun tarissement, aucune crue insolite ; les premières crues à eaux boueuses n'ont été signalées qu'après les éruptions vulcaniennes du début, elles étaient dues au charriage, par les pluies, des premières cendres projetées.

En définitive, il semble bien établi que seule l'activité des fumerolles a été le premier indice de l'éruption et cela quelques jours seulement avant les explosions. Peut-être qu'une attention plus soutenue, qu'une surveillance régulière de la région eût révélé des anomalies dans les dégagements gazeux, dans la température du sol, etc.

Le réveil de la Montagne Pelée le 16 septembre 1929 a été, en définitive, pour tous, une réelle surprise.

L'ÉRUPTION

Le nouveau cycle éruptif de la Montagne Pelée débuta donc le 23 août 1929 par un accroissement de l'activité et du nombre des fumerolles, toutes localisés sur le dôme (flancs S. et N. W. en particulier) et le long de la profonde rainure séparant celui-ci du Plateau des Palmistes et de la Petite Savane.

Les fumerolles à vapeur blanches, d'abord sulfhydriques, furent au bout de quelque temps nettement sulfureuses.

Le 16 septembre 1929 débutèrent les phénomènes explosifs.

Des éruptions identiques se produisirent à nouveau les 14, 19, 28, 30 octobre et les 9 et 13 novembre de la même année.

Ces éruptions « vulcaniennes » précédées de grondements saccadés se manifestèrent toujours par l'émission d'un nuage épais, qui après s'être élevé à une altitude variant de 600 à 3,000 mètres, s'inclinait tantôt vers le Prêcheur, tantôt plus au Sud, parsemant les abords immédiats du cratère de débris de roches plus ou moins volumineux et tous les alentours d'une couche de cendre atteignant par endroit 10^{cm} d'épaisseur.

M. Boutin, alors Directeur de l'Observatoire, décrit ainsi l'éruption survenue dans la nuit du 18 au 19 octobre :

« Elle dura 10 minutes environ pendant lesquelles se fit entendre avec quelques arrêts, toujours le bruit de soupapes qu'on soulage. Un nuage enveloppait le dôme et s'en allait progressivement, sa partie basse lourde et noire descendait en roulant avec lenteur dans les vallées de la Rivière Sèche. Elle s'arrêta sur les crêtes boisées qui dominent la Rivière des Pères. La partie haute de moins en moins sombre, et blanche au sommet s'éleva à environ 1.200 mètres au-dessus du dôme. A deux reprises, vers le début, j'ai distinctement aperçu une lueur fugitive illuminant les bords supérieurs de la partie dense de la colonne.

On eût dit comme un reflet d'un feu intérieur s'allumant et s'éteignant par éclipses rapides. Le nuage a disparu assez vite sur la mer après être passé dans la région du Fonds Canonville. L'éruption fut suivie jusqu'à 8 heures de grondements intermittents accompagnés de poussées de vapeur blanche. »

Les explosions vulcaniennes se succédèrent plus violentes et de plus en plus rapprochées, en corrélation avec l'augmentation de la poussée interne. Elles cessèrent le jour où le « débouchage » étant opéré, commença la 3^e phase du cycle éruptif caractérisée par l'émission de magma neuf et la formation de « nuées ardentes ».

Les nuées prenant naissance dans l'excavation formée par évidement du dôme, s'échappaient horizontalement, canalisées dans un secteur assez restreint et inhabité. Des nuées verticales accompagnées ou non d'un bourgeonnement horizontal se produisirent à partir du 27 décembre et présentèrent la même constitution.

Ces nuées silencieuses et à marche lente, furent fort nombreuses et d'intensité variable (en moyenne 12 à 13 par jour jusqu'en février). Au début, les plus fortes atteignirent la mer et s'y étendirent jusqu'à un ou deux milles.

À partir de janvier, leurs trajectoires beaucoup plus courtes ne dépassèrent pas le Morne Lénard (2 km. environ de leur point de départ).

Le nombre des nuées alla en diminuant dans le courant de février pour se réduire à partir de mars à quelques bouffées cendreuseuses se produisant de temps à autre et se confondant vite avec les nuages atmosphériques.

Jusque dans le courant de 1931, on eut encore par intermittence des périodes d'émissions cendreuseuses plus ou moins importantes (juin, septembre, novembre 1930; janvier, avril 1931) mais sans jamais atteindre l'ampleur des premiers mois de l'éruption.

La caractéristique du cycle éruptif après les grosses nuées fut la formation d'un nouveau dôme à accroissement rapide. Ayant pris naissance dans l'excavation signalée, ce dôme arriva à la hauteur de l'ancien (1.350 m.) en octobre 1930, se déborda à l'Est pour atteindre 1.476 mètres en décembre 1931, et redescendit à 1.440 mètres en mai 1932.

Du 1^{er} mai au 15 juillet 1932 l'activité du volcan fut très faible. Mais du 15 juillet au 1^{er} octobre elle s'est fortement accrue provoquant un nouvel exhaussement du dôme de 30 à 40 mètres sur toute sa longueur.

Au 1^{er} octobre 1932 le point culminant a atteint 1.480 mètres, surplombant les restes de l'ancien dôme de 130 mètres.

À partir de cette date, les changements survenus ont été insignifiants. Les émissions de magma ont à peu près pris fin au début de 1933. En juin 1933 l'arête rocheuse du dôme avait une altitude moyenne de 1.450 mètres. Le point le plus élevé, vers l'Ouest avait alors 1.460 mètres, et jusqu'au 31 décembre 1933 aucune modification importante n'a eu lieu. Seuls quelques éboulements se sont produits en particulier face à la Petite Savane au Sud et derrière le Petit Bonhomme, au Nord.

Une légère diminution d'altitude du sommet semble indiquer en outre, un affaissement général.

LE NOUVEAU DÔME ET SON ÉVOLUTION

La formation du dôme a été comme en 1902, difficile à suivre. Le sommet de la Montagne étant généralement couvert de nuages, on n'a pas eu la possibilité de constater avec exactitude le résultat des éruptions vulcaniennes.

Des excursions organisées les 17 et 31 octobre permirent de voir, à travers la brume, que le vieux dôme avait été entamé sur ses flancs S. et S.-W. et que la région de la Petite Savane, du Contre Aileron, du Plateau des Palmistes jusqu'au Morne la Croix (au total 40 à 45 hectares) était jonchée de débris plus ou moins gros de roches anciennes. Cette zone s'est accrue fortement avec les éruptions suivantes vers l'Aileron.

Il semble que les projections produites par la poussée du magma neuf, aient évidé le vieux dôme dans sa partie Sud et Sud-Ouest et sur toute sa hauteur, et que l'on se soit alors trouvé en présence d'une sorte de cratère ouvert vers le S.-W.. où devait aboutir la cheminée volcanique.

D'après un rapport adressé fin octobre 1929 par MM. Boutin et Revert au Gouverneur de la Colonie, on a tout lieu d'affirmer que les flancs du vieux dôme n'avaient pas été ménagés par les premières explosions.

Avec les nuées, l'excavation s'accrut et le reste subsistant des parois Sud Ouest du dôme fut entraîné avec les produits d'émission.

Sur l'évolution des phénomènes violents qui se produisirent à partir de cette époque ainsi que sur les produits émis sur l'édification du nouveau dôme jusqu'à la fin de 1931, je renverrai aux différentes notes de MM. Arsandeaux, Revert et F.-A. Perret parues dans les comptes rendus de l'Académie et des Annales de Géographie.

En octobre 1931, le nouveau dôme de la Montagne Pelée était à peu près seul visible de la mer et de la région de Saint-Pierre, laissant à peine deviner à l'Est et à l'Ouest l'ancien dôme de 1902.

La profonde rainure le contournant du Morne Saint-Martin à l'Ouest, en passant au pied du Morne La Croix, avait disparu sur une longueur de 250 à 300 mètres depuis le mois d'août.

Les flancs Sud et Sud-Est du vieux dôme ayant été débordés par les apports nouveaux, seule la disparition de la végétation permettait de voir de ce côté la limite des deux dômes. Vers le Nord, ils étaient séparés par une rainure dont la largeur et la profondeur allaient en s'agrandissant de l'Est vers l'Ouest, prenant naissance à l'Est face au Plateau des Palmistes à 100 mètres au-dessus de la Grande Caldeira, elle atteignait 50 à 60 mètres de profondeur à l'Ouest au pied d'une crête rocheuse à pic subsistant du dôme de 1902 et appelée « Dent Ouest ».

La petite Savane, le Plateau des Palmistes jusqu'au Morne La Croix, parsemés de bloc des premières explosions, étaient encore dénudés de toute végétation.

La zone dévastée par les nuées, s'étendant des flancs du volcan vers la mer, avait déjà subi la forte influence des grosses pluies de l'hivernage. En particulier, l'important talus d'apports volcaniques qui avait bouché la haute Rivière Claire et permis ainsi la formation d'un joli lac d'eau sulfureuse (1) avait été entaillé largement et la Rivière Claire s'était alors frayé un passage profond jusqu'à la mer.

(1) Revert. — Annales de Géographie, n° 225-1931

Dans le courant des mois d'octobre et de novembre 1931, se produisirent encore quelques émissions cendreuseuses épaisses en forme de bourgeons mamelonnés à sinuosités profondes caractéristiques. Emanant du pied d'aiguilles naissantes, ces nuées roulaient lentement vers le bas en prenant une extension de plus en plus grande en hauteur.

Arrivé à 900 ou 1,000 mètres de leur point d'émission, le vent en entraînait vers l'Ouest la partie la moins dense et la répandait en une légère pluie de cendres fines sur le bourg du Prêcheur.

Si l'on excepte quelques très faibles poussées de vapeurs rousses sans développement en 1932, on peut dire que les émissions de fin 1931 furent les dernières manifestations de type péleén du cycle éruptif actuel.

Les seuls faits importants à partir de cette époque furent des émissions de magma solide et la production de phénomènes secondaires.

Les émissions solides ont consisté en émergence de dykes et d'aiguilles qui profondément enracinés, ont provoqué un épaississement et une élévation considérable du nouveau dôme sur toute sa longueur.

Corrélativement à l'ascension de ces dykes et d'aiguilles, de nombreux blocs faisaient leur apparition. Entraînés par leur poids, ils provoquèrent des avalanches continuelles parfois considérables jusqu'en septembre 1932.

La sortie des blocs ne se produisait pas indifféremment, elle était nettement localisée aux pieds des aiguilles et dykes et l'importance était en relation évidente avec la poussée des dykes. La nuit, les avalanches étaient très visibles ; les produits émis étant incadescents, on avait l'illusion de coulées de feu, si souvent faussement interprétées.

Ces blocs de dimensions variant de quelques décimètres cubes à plusieurs mètres cubes en s'accumulant ont accru le talus d'éboulis formé ; le comblement de la Vieille Caldeira, vers le Sud, face à la Petite Savane, a continué ; puis les blocs, s'accumulant sur les flancs du dôme, sont arrivés à lui donner peu à peu cette forme tronconique du volcan classique.

Les extrusions de dykes et d'aiguilles ont été fort intéressantes à suivre.

Dès 1930 M. F.-A. Perret eut la chance de suivre de près le début de deux aiguilles (1).

« La première montait avec une vitesse de un mètre par heure, la pente du dôme s'ouvrant comme la terre sous la poussée d'un champignon. Du magma encore pateux montait encore plus vite que l'aiguille, formant comme une cravate autour d'elle, puis elle se solidifiait. Le tout ne devenait résistant que lorsque l'aiguille avait atteint 3 mètres environ. »

Les plus importantes étaient apparues le 25 mars 1930, le 8 mai 1930, les 9 avril et 19 août 1931.

En novembre 1931, les émissions de magma solide étaient localisées en quelques points au Nord-Est du nouveau sommet. Une aiguille unique apparut alors à partir du 7 novembre ; la largeur de sa base et la rapidité de son élévation firent croire pendant quelques jours qu'on allait assister à l'érection

(1) F. A. PERRET, C. R. As. Sc., t. 193, p. 1439, 1931.

d'une belle aiguille comparable à celle de 1903. Le phénomène fut beaucoup moins important, la nouvelle aiguille n'a jamais dépassé l'altitude de 50 mètres depuis sa base. D'abord effilée en forme de pyramide à trois pans, elle s'est écroulée par effritement et par fendillements verticaux en produisant de grosses avalanches sèches, repoussant constamment en épaississant de plus en plus par la base ; elle a présenté finalement l'aspect d'une masse rocheuse énorme.

Le 28 décembre 1931, sur le flanc Nord, une autre aiguille très effilée fit son apparition. Après avoir atteint 30 mètres environ au bout de 25 à 30 jours, elle n'a subi par la suite aucune modification de forme.

A la même époque, on a pu suivre la poussée d'un dyke puissant sur le flanc Sud-Ouest à 1.200 mètres d'altitude. Ce dyke a présenté la caractéristique de s'élever lentement et sans démolition, contrairement aux aiguilles du sommet. Il est visible sur les photographies prises de l'Observatoire, entre le Petit Bonhomme et la Pointe de la Dent Ouest.

Jusqu'en août 1932, les émissions solides du sommet, localisées au Sud-Est, se sont déplacées progressivement vers le Centre et l'Ouest. Les petites aiguilles qui surgirent alors n'eurent rien de particulier, sinon leur grand nombre et la même régularité dans le mode d'émergence et le mode d'effritement.

Depuis septembre 1932, l'activité de la Montagne Pelée a été décroissante ; les dernières émissions de magma solide se sont produites en janvier et mai 1933, aucune nouvelle émission cendreuse n'a eu lieu.

Extrait du Bulletin annuel du service météorologique de la Martinique année 1933.

 BARÈME DU TARIF POSTAL INTÉRIEUR DE LA COLONIE.

LETTRES ET PAPIERS D'AFFAIRES :

Jusqu'à 20 grammes.....	0 ^f 30
De 20 à 50 grammes.....	0 ^f 50
De 50 à 100 grammes.....	0 ^f 75

ou fraction de 100 grammes.

Par exception la taxe des papiers d'affaires ou de commerce expédiés sous bande ou sous enveloppe ouverte, est fixée à 25 centimes.

Poids maximum des lettres 1 k. 500.

Longueur des rouleaux 75 centimètres.

Diamètre des rouleaux 10 centimètres.

JOURNAUX ET IMPRIMÉS :

Journaux non triés jusqu'à 50 grammes..	C ^f 02
Journaux triés en liasse jusqu'à 50 gr...	0 ^f 01
Imprimés, jusqu'à 50 grammes.....	0 ^f 10
Au delà de 50 grammes jusqu'à 100 gr...	0 ^f 15
Au delà de 100 grammes.....	0 ^f 15
pour les premiers 100 gr. et 0 ^f 15 par fraction de 100 grammes.	

RECOMMANDATION :

Droit fixe pour toute recommandation 0^f 75

MANDATS-POSTE INTÉRIEURS.— DROIT DE COMMISSION.

Jusqu'à 10 fr.....	0 fr. 35	de 400 fr. 01 à 600 fr. 1 fr. 65
de 10 fr. 01 à 20 fr....	0 fr. 45	de 600 fr. 01 à 800 fr. 1 fr. 85
de 20 fr. 01 à 40 fr. . . .	0 fr. 65	de 800 fr. 01 à 1.000 fr. 2 fr. 05
de 40 fr. 01 à 60 fr.. . .	0 fr. 85	de 1 000 fr. 01 à 2 000 fr. 2 fr 05
de 60 fr. 01 à 100 fr.....	1 fr. 05	pour les premiers 1.000 francs
de 100 fr. 01 à 200 fr....	1 fr. 25	plus 0 fr. 25 par 200 francs ou
de 200 fr. 01 à 400 fr . . .	1 fr. 45	fraction de 200 francs excédant.

MANDATS D'ABONNEMENT.

Les taxes ou droits à percevoir pour les mandats d'abonnement aux journaux sont les mêmes que ceux des mandats ordinaires.

Exception est faite pour les titres à destination de la Métropole pour lesquels il est perçu un droit supplémentaire de 0 fr. 40.

MANDATS TÉLÉGRAPHIQUES.

La taxe à percevoir pour les mandats télégraphiques se décompose comme suit :

- 1^o Droit de commission indiqué ci-dessus pour les mandats-poste ;
 - 2^o Transmission télégraphique du mandat ou de la communication particulière au bénéficiaire 0 fr. 20 par mot avec minimum de perception de 2 fr. ;
Surtaxe fixe 0 fr. 50 ;
 - 3^o Avis au destinataire 1 franc ;
 - 4^o Taxe des indications éventuelles ; RP., XP., d'après les tarifs en vigueur pour la télégraphie ;
 - 5^o Avis postal de paiement 0 fr. 25 ;
 - 6^o Avis télégraphique de paiement 1 franc.
-
-

TARIF DE DROIT DE TIMBRE DE QUITTANCES.

- 0 fr. 25 centimes quand les sommes n'excèdent pas 100 fr. ;
- 0 fr. 50 centimes quand les sommes sont comprises entre 100 et 1.000 fr. ;
- 1 fr., quand les sommes sont comprises entre 1.000 et 10.000 francs ;
- 3 fr., quand les sommes sont comprises entre 10.000 et 50.000 francs ; et au-delà un franc en sus par nouvelle fraction de 50.000 francs.

Le droit de timbre a été créé, par délibération du Conseil général en date du vingt-deux novembre mil neuf cent trente.

Sont fixés à 0 fr 25 centimes le droit de timbre exigible sur les titres comportant reçu pur et simple, libération ou décharge de titres, valeurs ou objets et le droit de timbre de quittance auxquels sont assujettis les reçus constatant un dépôt d'espèces effectué chez un banquier, un agent de change ou un comptable public.

TARIF DE DROIT DE TIMBRE DE PAPIER DE DIMENSION.

Art. 1^{er}. Le droit de timbre perçu en raison de la dimension du papier et fixé par l'annexe à l'arrêté du 11 mars 1920 est modifié comme suit :

La feuille de grand registre.....	21 ^f 60
La feuille de grand papier.....	14 40
La feuille de moyen papier.....	10 80
La feuille de petit papier.....	7 20
La demi-feuille de petit papier.....	3 60

Ces droits ne sont pas sujets aux décimes.

BARÈME DES AFFRANCHISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS
DES LETTRES (SERVICE INTERNATIONAL).

POIDS.	Affranchissement.	POIDS.	Affranchissement.	OBSERVATIONS.
0 à 20 gr	1.50	500 à 520 gr	24.00	Pour les recommandations ajouter à chaque palier du barème 2 fr. en sus.
20 à 40	2.40	520 à 540	24.90	
40 à 60	3.20	540 à 560	25.80	
60 à 80	4.20	560 à 580	26.70	
80 à 100	5.10	580 à 600	27.60	
100 à 120	6.00	600 à 620	28.50	
120 à 140	6.90	620 à 640	29.40	
140 à 160	7.80	640 à 660	30.30	
160 à 180	8.70	660 à 680	31.20	
180 à 200	9.60	680 à 700	32.10	
200 à 220	10.50	700 à 720	33.00	
220 à 240	11.40	720 à 740	33.90	
240 à 260	12.30	740 à 760	34.80	
260 à 280	13.20	760 à 780	35.70	
280 à 300	14.10	780 à 800	36.60	
300 à 320	15.00	800 à 820	37.50	
320 à 340	15.90	820 à 840	38.40	
340 à 360	16.80	840 à 860	39.30	
360 à 380	17.70	860 à 880	40.20	
380 à 400	18.60	880 à 900	41.10	
400 à 420	19.50	900 à 920	42.00	
420 à 440	20.40	920 à 940	42.90	
440 à 460	21.30	940 à 960	43.80	
460 à 480	22.20	960 à 980	44.70	
480 à 500	23.10	980 à 1000	45.60	

Ainsi de suite en ajoutant 90 centimes par 20 grammes ou fraction de 20 grammes excédant.

Dimensions 0^m 45 de côté; les paquets sous forme de rouleaux peuvent toutefois atteindre 0^m 75 de long et 0^m 10 de diamètre.

Le maximum de poids est de 2 kilos,

**BARÈME DES AFFRANCHISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS
DES LETTRES ET DES PAPIERS D'AFFAIRES.**

(SERVICE FRANCO-COLONIAL ET INTERCOLONIAL)

Jusqu'à 20 grammes 50 centimes, de 20 à 50 grammes 75 centimes, de 50 à 100 grammes 1 franc et ainsi de suite en ajoutant 50 centimes par 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant jusqu'à 2 kilogrammes pour les lettres et pour les papiers d'affaires.

Par exception, jusqu'au poids de 20 grammes, la taxe des papiers de commerce et d'affaires expédiés sous bande ou sous enveloppe ouverte est fixée à 40 centimes.

POIDS.	Affran- chissement.	Recomman- dation.	TOTAL.
0 à 20 gr	0.50	1.25	1.75
20 à 50	0.75	1.25	2.00
50 à 100	1.00	1.25	2.25
100 à 200	1.40	1.25	2.65
200 à 300	1.80	1.25	3.05
300 à 400	2.40	1.25	3.45
400 à 500	2.60	1.25	3.85
500 à 600	3.00	1.25	4.25
600 à 700	3.40	1.25	4.65
700 à 800	3.80	1.25	5.05
800 à 900	4.20	1.25	5.45
900 à 1 ^k .000	4.60	1.25	5.85
1 ^k .000 à 1.100	5.00	1.25	6.25
1.100 à 1.200	5.40	1.25	6.65
1.200 à 1.300	5.80	1.25	7.05
1.300 à 1.400	6.20	1.25	7.45
1.400 à 1.500	6.60	1.25	7.85
1.500 à 2.000	7.50	1.25	8.75

BARÈME DES AFFRANCHISSEMENTS ET RECOMMANDATIONS
DES IMPRIMÉS ORDINAIRES ET ÉCHANTILLONS.
(RÉGIME FRANCO-COLONIAL ET INTERCOLONIAL.)

Le maximum de poids est de 500 grammes pour les échantillons et de 3 kilos pour les imprimés dans le régime franco-colonial et intercolonial. Au-dessus de 500 grammes les échantillons sont acceptés au tarif des lettres.

Les envois ne peuvent dépasser 0^m 45 de chaque côté, les paquets sous forme de rouleaux peuvent toutefois atteindre 0^m 75 de long et 0^m 10 de diamètre.

POIDS	Affranchissement	POIDS	Affranchissement	OBSERVATIONS
0 à 50g	0.15	1.500 à 1.600g	3.25	Pour les recommandations ajouter à chaque palier du barème 0 ^r 75.
50 à 100	0.25	1.600 à 1.700	3.45	
100 à 200	0.45	1.700 à 1.800	3.65	
200 à 300	0.65	1.800 à 1.900	3.85	
300 à 400	0.85	1.900 à 2.000	4.05	
400 à 500	1.05	2.000 à 2.100	4.25	
500 à 600	1.25	2.100 à 2.200	4.45	
600 à 700	1.45	2.200 à 2.300	4.65	
700 à 800	1.65	2.300 à 2.400	4.85	
800 à 900	1.85	2.400 à 2.500	5.05	
900 à 1.000	2.05	2.500 à 2.600	5.25	
1.000 à 1.100	2.25	2.600 à 2.700	5.45	
1.100 à 1.200	2.45	2.700 à 2.800	5.65	
1.200 à 1.300	2.65	2.800 à 2.900	5.85	
1.300 à 1.400	2.85	2.900 à 3.000	6.05	
1.400 à 1.500	3.05			

TARIF DES DROITS DE DOUANES

I. -- Animaux vivants.

Chevaux entiers ou hongres et juments quel que soit leur âge.....	21 nov. 1932.	Tête.	95 00
Mules et mulets	—	—	20 00
Bœufs et taureaux	18 janv. 1920	100 kilos (poids vif.	Exempt.
Vaches.....	Idem.	Idem.	Exempt.
Bouvillons, taurillons et gé- nisses.	Idem.	Idem.	Exempt.
Béliers, bœbis et moutons..	Idem	Idem.	10 00
Porcs et porcelets d'un poids supérieur à 15 kilos.....	20 février 1931	Idem.	10 66
Porcelets du poids de 15 kilos et au-dessous.	Idem.	Par tête.	2 00

II. -- Produits et dépouilles d'animaux.

N° 16. Viandes fraîches et viandes conservées par un procédé frigorifique: de mouton, de bœuf et autres (Décret du 20 août 1927)..... Exemptes			
Tortues, gibier.....	27 août 1898.	190 kil. n	20 00
Viandes salées	de porc (jam- bon non compris)..	Idem.	100 kil. b
		Idem.	Idem.
		Idem.	Idem.

III. -- Pêches.

Poissons secs, salés et fu- més.	Morues.....	18 déc. 1931.	100 kil b.	18 00
		Aloses desti- nées à la pêche dénaturées...	3 mai 1914.	idem

VI. -- Farineux alimentaires.

Pain.....	27 août 1898.	100 kilos	Exempt..	
N° 68. Froment, épeautre, méteil en grain.....	20 février 1931.	100k.b.	4 80	
N° 68. Froment, épeautre, méteil en farine y compris les grains concassés ou boulangés comprenant plus de 10 0/0 de farine...	Idem.	100k.b.	14 5	
Maïs	en grains..	22 décembre 1930.	100 kil. b.	11 75
		Idem.	Idem.	11 95
Riz en paille, graines, farines et semoules, brisures de riz.	18 mars 1899.	Idem.	Exempt.	

TARIF DES DROITS DE DOUANES

VIII. — Denrées coloniales de consommation.

Désignation	Unité.	Tarif général.	Tarif minimum	
109. Tabacs fabriqués.	en feuilles ou en cotes	100 k. n.	275 00	175 00
	cigares	—	1,441 00	1,310 00
	cigarettes	—	1,100 00	1,000 00
	tabacs à fumer, à priser et à mâcher	—	700 00	600 00
Sucre de toute sorte	29 déc. 1917 et 8 juillet 1919. (Loi du 23 mars 1920. — Décret du 27 mai 1922.)	29 déc. 1917	Prohibés avec faculté d'admission dans les entrepôts.	
Mélasses	29 décembre 1917 et 8 juillet 1919. (Loi du 23 mars 1920.) . . .	29 décembre 1917 et 8	Prohibés sous un régime douanier quelconque.	

IX. — Huiles et sucres végétaux.

(Arrêté du 3 août 1932.)

Ex. 112. — Essence de citronnelle 10) k. b. 260 65 00

XI. — Bois.

Ex. 128 bis	80 millimètres et plus de 35 ^{mm} exclus à 80 ^{mm} excl. de 2 ^{mm} exclus à 35 ^{mm} incl.	27 août 1898, arrêtés des 18 janv. 1928 et 5 août 1932.	100 kil. b.	1 84
Bois sciés ou équarris autres ayant d'épaisseur.		Idem.	Idem.	2 40
		Idem.	Idem.	3 15
Bois sciés de 2 millimètres d'épaisseur et moins		Régime du n° 603 quater.		
Merrains		27 août 1928.	100 kil.	Exempts.
Bois en éclisses		Idem.	Idem.	Exempts.
Bûches de 1 ^m 10 de longueur et au-dessous, en quartiers refendus ou en rondins de circonférence atteignant au maximum, au gros bout, 60 centimètres		Idem.	100 kil.	Exempts.
Fagots et bourrées		Idem.	Idem.	Exempts.
Charbons de bois ou de chènevottes		Idem.	Idem.	Exempts.

XV. — Boissons.

Alcools et eaux de vie. 29 décembre 1917, 8 juillet 1919 et 9 juillet 1927. Prohibés avec dérogation sous autorisation pour les eaux de vie fines.

TARIF DES DROITS DE DOUANES

XVI. — Marbres, pierres, terres et combustibles minéraux.

Houille..... 30 mars 1893 100 kilos Exempte.

Droits d'entrée.

	Unités	Droits d'entrée.	
		Tarif général.	Tarif minimum.
Décret du 11 mai 1922.	—	—	—
N° 197. Huiles minérales brutes	} destinées aux usines exercées... Autres... 100 kil. net.	Suspension des droits	
		18 ^{fr} 00	9 ^{fr} ou 7 ^{fr} 20 l'hectolitre

RÉGIME DES PRODUITS PÉTROLIFÈRES.

1. A l'importation de l'étranger ou à la sortie d'entrepôt en suite d'importation

N° 197 bis. Huiles raffinées.	Exempt.	Exem
N° 197 bis. Essences l'hectolitre		30 ^{fr} l'hect
N° 198 ter. Combustible liquide dit gaz-oil 100 kil. net.	6 26	3 13
N° 198 quarter et 198 sixter. Résidus appartenant à la catégorie dite fuel oil destinés à l'alimentation des moteurs ou à la combustion sous toutes ses formes ; résidus consistants dits Road oil destinés à la construction et à l'entretien des routes ou à la combustion sous toutes ses formes : cokes de pétrole. 100 kil. net.	0 80	0 40
N° 198. Huile de graissage et autres lourdes 100 kil. net.	2 50	2 00
N° 198 bis. { Paraffine . . . 100 kil. net.	45 00	30 00
{ Vaseline . . . 100 kil. net.	42 00	28 00
N° 198 quint. { Point de ramollissement supérieur à 100°.	Exempt.	Exempt.
N° 198 sex. { Brais d'huile minérale. { Point de ramollissement égal ou inférieur à 100°	Exempt.	Exempt.

Régime du Road oil ou des huiles de graissage suivant caractéristiques ou destination.

TARIF DES DROITS DE DOUANES

2° Produits obtenus à la Martinique dans les usines exercées.

N° 197 bis. Huiles raffinées (pétrole)		Exempt	Exempt
N° 197 bis. Essences	160 kil. net	21 ^f 00	9 ^f l'hec.
N° 198 bis Combustible liquide dit gaz oil	Idem	5 48	2 34
N° 198 quat. et 198sex. Résidus dits fuel oil, road oil sous les mêmes conditions d'emploi qu'à l'importation et cokes de pétrole sans condition d'emploi	100 kil. net.	0 70	0 30
N° 198. Huiles de graissage et autres huiles lourdes	100 kil. net	1 50	1 00
N° 198 bis	{ Paraffine 100 kil. net.	31 50	21 00
	{ Vaseline 100 kil. net.	29 50	19 56
N° 198quin. et 198sex.	{ Point de ramollissement supérieur à 100°.	"	Exempt.
	{ Point de ramollissement égal ou supérieur à 100°	Régime du Road oil ou des huiles de graissage suivant caractéristiques et destination.	Exempt.

XVIII. — Produits chimiques.

Sel marin	30 mars 1893. 100 kilos.	Exempt.
Tous produits chimiques destinés à l'agriculture comme engrais directement ou après mélanges.	Idem.	Idem. Exempt.

XXVIII. — Ouvrages en métaux.

Ex. 568. Bidons en fer étamé importés pleins de pétrole ou de gazoline (essence)	26 mars 1924. 100 k. b.	98 00
--	-------------------------	-------

XXXI. — Ouvrages en bois.

Futailles vides non étanches, dites boucauts	Idem.	Idem.	Exemptes.
--	-------	-------	-----------

XXXIV. — Ouvrages en matières diverses.

(Décret du 20 août 1921.)

648. Allumettes chimiques ou bois préparé pour les allumettes	{ en bois 100k.l.	120	100
	{ autres 100k.n.	250	200

L'UNION

9, Place Vendôme.

*Compagnies d'Assurances françaises
contre l'Incendie, les Accidents et Risques divers.*

Capital 50,000,000

R. C. n° 30.359. Seine.— Paris.

TOUTES LES ASSURANCES

CONTRE

**l'Incendie, — Cyclones, — Accidents, — Droit
commun et Loi, — Automobiles (tous risques et contre tiers), —
Responsabilité civile.**

Assurances Loi 1898 contre les Accidents du Travail

L'UNION

*Compagnie d'Assurances sur la Vie humaine
Entreprise privée régie par la loi du 17 mars 1905.*

Capital 50,000,000. R. C. Seine n° 7756.

ASSURANCES SUR LA VIE

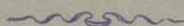
**Toutes combinaisons. — Vie entière. Mixte, Dotale etc.
Rentes viagères immédiates et différées.**

BUREAUX: « Cité du Printemps ». — 10, rue Schœlcher,
Téléphone n° 337. — Boîte postale n° 9.

Directeurs particuliers: { **MM. Louis CROCQUET.**
Jean RIMBAUD.

THE ROYAL BANK OF CANADA

FONDÉE EN 1869.



SUCCURSALE DE FORT-DE-FRANCE

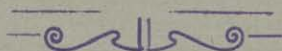
R. C. n 21.

Directeur: J. ANDRIEUX



Siège social: MONTRÉAL CANADA

CAPITAL DE RÉSERVE \$ 56.506,805.



Filiale à Paris: The Royal Bank of Canada (France)
(3, rue Scribe).

Succursales

à Londres, Barcelone, New - York

Dans toutes les grandes villes du Canada,

d'Amérique centrale et du Sud,

Grandes et petites Antilles.



TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

TARIF DES DROITS DE DOUANES

Classes spéciales.

Produits chimiques pour allumettes. . . . 100k.b. 120 100

DROITS DE SORTIE.

(Décret du 14 juin 1926.)

Huiles et graisses de cétacés. ad valorem.	2 (/)
Bœnc de cétacés	» 2 c/0
Engrais et guanos de cétacés.	» 1 0/0

Décime au principal du droit ad valorem sur les rhums exportés de la colonie
ou qui y sont consommés.

(Arrêté du 20 juillet 1932).

Deux centimes au principal du droit ad valorem sur les rhums.

(Arrêté du 12 avril 1934.)

Taxe sur les spectacles et droit des pauvres.

(Décret du 3 juillet 1930 et arrêté du 20 juillet 1932.)

Droits ad valorem sur les rhums exportés de la colonie ou qui y sont consommés

(droit représentatif de l'impôt foncier).

(Arrêté du 27 mars 1925 promulguant le décret du 11 mars 1925).

a) Si la valeur de la marchandise ne dépasse pas 30 francs les 100 litres de liquide. 1 fr. 20 les 100 litres

b) Si la valeur de la marchandise est plus de 30 francs jusqu'à 50 francs 5 0/0 ad valorem

c) Si la valeur de la marchandise est plus de 50 jusqu'à 75 francs. 7 0/0 ad valorem

d) Si la valeur de la marchandise est plus de 75 francs jusqu'à 100 francs. 8 0/0 ad valorem

e) Si la valeur de la marchandise est plus de 100 francs jusqu'à 150 francs 10 0/0 ad valorem

f) Si la valeur de la marchandise est plus de 150 francs 12 c/0 ad valorem

Rhums (décret du 11 mars 1925) Droit ad valorem et 0,0036 le litre en faveur des communes (décret du 24 janvier 1912).

TARIF DES DROITS DE DOUANES

**Droit ad valorem sur les sucres exportés de la colonie ou qui y sont consommés
(droit représentatif de l'impôt foncier).**

(Arrêté du 27 mars 1925 promulguant le décret du 20 février 1925.)

- a) Si la valeur de la marchandise ne dépasse pas 30 francs les 100 kilog. 1 fr. 20 les 100 kilos
- b) Si la valeur de la marchandise est plus de 30 francs jusqu'à 50 francs 5 0/0 ad valorem
- c) Si la valeur de la marchandise est plus de 50 francs jusqu'à 75 francs. 7 0/0 ad valorem
- d) Si la valeur de la marchandise est plus de 75 francs jusqu'à 100 francs 8 0/0 ad valorem
- e) Si la valeur de la marchandise est plus de 100 francs jusqu'à 150 francs. 10 0/0 ad valorem
- f) Si la valeur de la marchandise est plus de 150 francs. 12 0/0 ad valorem

Sucres (décret du 20 février 1925) droit ad valorem et 2,432 les 100 kilogr. en faveur des communes. (Décret du 24 janvier 1919.)

N. B. Les sucres et tafias achetés par l'Etat dans la colonie ou réquisitionnés par l'Etat dans la colonie ou dans la Métropole restent soumis à l'ancien tarif de 1 fr. 44 les 100 kilogr. pour les sucres et 0 fr. 012 le litre pour les tafias.

Application d'un décime sur les droits *ad valorem* sur les rhums (Arrêté du 20 juillet 1932 rendant exécutoire la délibération du Conseil général en date du 12 décembre 1929).

PRODUITS DES SAISIES.

(Ordonnance royale du 15 avril 1835 et décret du 6 septembre 1895.)

Un dixième au profit du service local.

TAXE D'IMPORTATION

TAXE D'IMPORTATION résultant des délibérations du
Conseil général des 21 janvier et 22 novembre 1928
13 juin 1929 et 9 juin 1932.

(ARRÊTÉ DU 2 JUILLET 1929, MODIFIÉ PAR L'ARRÊTÉ
 DU 28 JUILLET 1932.)

Animaux vivants.

Animaux de race bovine, ovine, caprine et porcine.	3 0/0
Animaux de race chevaline (1).....	8 0/0
Coqs de combat.....	8 0/0

Produits et dépouilles d'animaux

Viande de mouton, de bœuf, de porcs et autres fraîches ou conservées par des procédés frigorifi- ques.....	3 0/0
Jambons désossés et roulés, jambons cuits, viandes salées de porcs (Jambons, lards, etc.), de bœuf et autres. Charcuterie fabriquée.....	6 0/0
Conserves de viandes en boîtes.....	6 0/0
Conserves de gibier et de pâtés de foie gras en boîtes, en terrines, en croûtes ou autres formes..	8 0/0
Graisses animales autres que de poisson (saindoux et autres), suif excepté.....	3 0/0
Lait condensé, sucré et farine lactée.....	6 0/0
Fromages de toutes sortes.....	6 0/0
Beurre fondu ou salé, Beurre frais.....	6 0/0
Œufs de volailles et gibier.....	3 0/0
Plumes de parure.....	8 0/0
Truffes fraîches sèches ou marinées.....	8 0/0

Pêches

Poissons secs salés ou fumés (à l'exception des mo- rues et similaires).....	3 0/0
Morues et similaires.....	Exempt.
Poissons conservés au naturel, marinés ou autre- ment préparés.....	6 0/0

(1) Les animaux importés spécialement pour des réunions de courses et pour une durée limitée qui ne pourra être supérieure à trois mois peuvent être admis sous le régime de la consignation des droits ou de la soumission cautionnée.

TAXE D'IMPORTATION

Farineux alimentaires

Proment, épeautre, méteil, avoine, orge, seigle, maïs, sarrasin (en grain ou en farine)	3 0/0
Biscuits de mer et pain	3 0/0
Biscuits sans sucre ni miel ..	8 0/0
Semoules en pâte et pâte d'Italie	6 0/0
Légumes secs en grains, branches ou en farine (fèves, féverolles, pois, haricots, lentilles)	3 0/0
Riz	Exempt.
Pommes de terre	3 0/0

Fruits et graines oléagineux

Graines et fruits oléagineux	3 0/0
Graines à ensemercer	3 0/0
Fruits de table frais, pommes, poires, raisins, etc...	6 0/0
Fruits de table secs ou torrés, confits ou conservés de toutes sortes	8 0/0

Denrées coloniales de consommation

Tabacs en feuilles ou en robes	3 0/0
Cigares et cigarettes	8 0/0
Sirops, bonbons et fruits confits au sucre	8 0/0
Biscuits sucrés	8 0/0
Confitures au sucre et au miel	8 0/0
Chocolats, biscuits, bonbons fourrés de chocolat ..	8 0/0

Huiles et sucres végétaux

Huiles fixes pures comestibles en fûts	3 0/0
Huiles fixes pures d'olives quelque soit leur conditionnement et huiles comestibles autres en bouteilles, paniers, bidons ou estagnons	6 0/0
Graisses végétales alimentaires	3 0/0

Bois

Bois ronds bruts	3 0/0
Bois équarris ou sciés	3 0/0
Charbon de bois et de chêne vottes	Exempt
Bois feuillards	3 0/0

Produits et déchets divers

Légumes secs, salés ou confits, conservés ou desséchés	6 0/0
Sons de toutes sortes de grains	3 0/0
Tourteaux de toutes sortes de grains et drèches ..	3 0/0

Boissons

Vins ordinaires provenant exclusivement de la fermentation des raisins frais, titrant plus de 14 degrés et vins de liqueur quels qu'en soient le conditionnement et l'emballage	6 0/0
Vins mousseux de champagne et d'ailleurs	8 0/0
Liqueurs de toutes sortes	8 0/0
Bière, cidre, hydromel, poiré	6 0/0

SYNDICAT DES PLANTEURS D'ANANAS

ET

des Exportateurs de Conserves d'ananas des Antilles françaises.

FRANCE.

Agent général et fondé de pouvoirs:

L. VAUZANGES

36 bis rue du Trech Tulle (Corrèze). Codes: A. Z. et privé Gogef-Lugagne.

Adresse télégraphique: **Vaulozang-Tulle.**

ANTILLES.

SIÈGE SOCIAL: — 9, rue Bertin. — Fort-de-France (Martinique).

Adresse télégraphique: **Vauzma-Fort-de-France.**

USINES ET PROPRIÉTÉS

**de Dénéel, Calvaire, Joséphine, Jouvence,
Saint-Joseph.**

Ananas les meilleurs et les plus réputés sur le marché mondial.

SOCIÉTÉ ANONYME
ANCIENS ETABLISSEMENTS MERLANDE

AU CAPITAL DE FRANCS 3,000,000.

FORT-DE-FRANCE— R. C. N° 9.

Succursales dans tous les bourgs.— Magasins de nouveauté.

Tous Tissus.

Parfumerie des meilleurs
marques

Guerlain, Caron, Worth, Hou-
bigant, Coty, Roger, Gallet.

Confection.

DISQUES.— PHONOS « Colombia », — MEUBLES « Stella ».

Chaussures.

« Unic » « Kontocky ».

Articles de ménage.

Vaisselle. — Cristaux.

Articles pour cadeaux.

LE CREDIT POPULAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES.

1, rue des Amours.— Fort-de-France.

FAVORISE LE DEVELOPPEMENT DE L'EPARGNE

ET DE L'ECONOMIE

Lisez la notice de la page 128.

TAXE D'IMPORTATION

Pierres, terres et combustibles minéraux.

Marbres et écaussines, granit, porphyroïde et autres pierres sculptées polies, moulurées ou tournées ou autrement ouvrees	6 0/0
Houilles crues ou carbonisées.....	3 0/0
Huiles de pétrole, de schiste et autres minérales propres à l'éclairage, raffinées.....	3 0/0

Métaux.

Or, argent et platine (autres que les minerais)....	8 0/0
---	-------

Produits chimiques.

Chlorure de sodium.....	3 0/0
Engrais chimiques.	Exempt.
Extraits tannants liquides ou concrets tirés des végétaux.....	Exempt.

Couleurs.

Encres à écrire ou à imprimer.....	3 0/0
Crayons (à l'exception des crayons fins dénommés au n° 291 au tarif des Douanes, paragraphes 4 et 5)..	3 0/0

Compositions diverses.

Parfumerie	8 0/0
Savons autres que ceux de parfumerie.....	3 0/0
Médicaments composés.....	3 0/0
Pain d'épice.....	8 0/0

Poteries.

Porcelaine de toutes sortes.....	6 0,0
----------------------------------	-------

Verreries et cristaux.

Gobeletterie de verre unie, moulée, blanche ou teinte dans la masse, ou unicolore.....	3 0/0
Gobeletterie de verre taillée, gravée, décorée, gobeletterie de cristal...	6 0/0
Verres à vitres.....	3 0/0
Vitraux de toutes sortes.....	6 0/0
Bouteilles et dames-jeannes.....	3 0/0

Fils.

Fils de soie à coudre ou à broder.....	6 0/0
Cordages de tous végétaux filamenteux, goudronnés ou non, polis ou non.....	3 0/0
Fils polis ou non, fils d'Alsace, fils d'Angers employés à la fabrication des engins de pêche.....	Exempt.

TAXE D'IMPORTATION

Tissus.

<i>Tissus de lin</i> : Toile damassée pour literie et ameublement. Linge de table damassé. Passementerie et rubanerie. Velours et peluches de lin.....	6 0/3
Tissus de lin : dentelles et guipures. Mouchoirs brodés.	8 0/3
<i>Tissus de jute</i> : Velours et peluches pour ameublement et imitations de fourrures.....	6 0/0
Filets de pêche en tous végétaux filamenteux.....	3 0/0
<i>Tissus de coton</i> : pur en pièces, rubans pour machine à écrire, mèches de lampe, toile cirée, bonneterie de coton.....	3 0/0
<i>Tissus de coton</i> : Dentelles à la main ou à la mécanique, articles en mailles de bonneterie brodés ou ornés de dentelles. Rideaux de mousseline brodée, rideaux de tulle application de grenadine, de tulle brodé, rideaux brodés sur tulle dits rideaux dentelles.....	8 0/
Mousselines brodées ou brochées. Plumetis et gaze façonnés. Tissus de coton mélangés de soie.....	8 0/0
<i>Tissus de laine et tissus de poils</i> : alpaga, lama, etc., purs ou mélangés, la laine ou le poil dominant en poids.....	6 0/0
<i>Tissus de laine</i> : Tapis ganterie. Bonneterie. Chales brodés ou façonnés. Dentelles et guipures. Velours. Tissus de laine mélangés de soie.....	8 0/0
Tissus de toutes sortes en soie, en bourre de soie, en bourrette de soie, en soie artificielle et matières similaires, pures ou mélangées.....	
Vêtements, lingerie et tous articles confectionnés en tissus de lin, chanvre et ramie, de jute et autres végétaux filamenteux, de coton, de laine, de poil (alpaga, lama, etc.) autres que les articles brodés ou ornés de dentelles ou de broderie et que les sacs neufs ou usagés importés pleins ou vides.....	6 0 0
Broderies confectionnées ou non.....	8 0 0
Vêtements, lingerie et tous autres articles confectionnés en tissus de soie, de bourre de soie, de bourrettes de soie, de soie artificielle et matières similaires pures ou mélangées entre elles ou avec d'autres textiles, la soie, la bourre de soie dominant en poids.....	
Vêtements, lingerie et tous articles confectionnés en tissus brodés ou ornés de dentelle et de broderie.	8 0/0

Papiers et ses applications.

Papier ou carte à imprimer, d'emballage, papiers en cahiers non cartonnés, enveloppes, etc., autres que de fantaisie.....	3 0/0
Papiers dits de fantaisie et papiers à cigarettes.....	6 0/0
Papiers à reproduire, gras et papiers carbone.....	6 0/0
Papiers de tenture (bordures comprises).....	8 0/0
Gravures, lithographies, étiquettes, imprimés de tous genres en noir ou en couleur de formats déterminés et destinés à l'emballage des produits des industries locales.....	3 0/0

TAXE D'IMPORTATION

Cartonnages décorés, Lincrusta et similaires. Objets de toutes sortes en carton et cellulose. Albums à images, à collection et à dessin.....	6 0/0
Gravures, estampes, lithographies, chromos photographures. Cartes géographiques ou marines. Musique gravée ou imprimée (à l'exception des articles repris au paragraphe 1 ^{er})	6 0/0
Cartes à jouer.....	8 0/0
Papiers et pellicules de toutes sortes sensibilisés pour la photographie.....	8 0/0

Peaux et Pelleteries ouvrées.

Chaussures de toutes sortes (à l'exception de celles reprises au paragraphe suivant).....	6 0/0
Souliers et bottines entièrement en cuir vernis, chaussures en daim, chaussures garnies d'étoffes de soie.....	8 0/0
Selles et tous articles de sellerie et de bourrellerie, vêtements et ceintures de toute espèce en peau ou en cuir.....	6 0/0
Cannes, fouets, cravaches, sticks et articles similaires en cuir.....	6 0/0
Gants en peau ou en cuir.....	8 0/0
Malles en bois, en carton ou en osier recouvertes en cuir.....	8 0/0
Pelleteries ouvrées ou confectionnées.....	8 0/0
Malles entièrement en cuir ou en fibre. Valises à main, sacs de voyage. Caisses à chapeaux, étuis pour appareils photographiques, pour armes de chasse, pour instrument de musique, etc.....	8 0/0
Maroquinerie	8 0/0
Albums et couvertures d'albums.....	8 0/0

Ouvrages en métaux.

Orfèvrerie et bijouterie d'or, d'argent, de platine, de vermeil, pierres comprises.....	8 0/0
Ouvrages dorés ou argentés en nickel ou plaqués de nickel.....	6 0/0
Perles, pierres précieuses, gemmes naturelles, montées ou non montées.....	8 0/0
Montres et boîtes de montres en or.....	8 0/0
Montres et boîtes de montres en argent.....	8 0/0
Montres et boîtes de montres en métal commun à l'exception des montres compliquées.....	6 0/0
Montres compliquées en toute matière. Compteurs de poche en tous genres.....	8 0/0
Carillons et boîtes à musique.....	8 0/0
Mouvements de montres sans complications de système, fournitures d'horlogerie	6 0/0
Houes et coutelas	3 0/0
Coutellerie fine.....	6 0/0
Meubles et parties de meubles en métaux (à l'exception des lits entièrement en cuivre).....	6 0/0
Lits entièrement en cuivre.....	8 0/0

TAXE D'IMPORTATION

Poterie et autres ouvrages en étain	6 0/0
Baignoires en tôle ou fonte émaillée.....	6 0/0
Boîtes en fer blanc destinées à l'emballage des produits des industries locales ainsi que le fer-blanc découpé pour la fabrication de ces boîtes.....	Exempt

Armes et munitions.

Armes de commerce, armes pour panoplies.....	8 0/0
Armes de commerce à feu, fusils et carabines, pistolets et revolvers. Cartouches de chasse pleines ou vides et cartouches de revolver.....	8 0/0
Foudre autre que de guerre. Capsules, artifices pour sertissements. Dynamites	8 0/0

Meubles.

Meubles et parties de meubles en bois ou en vannerie autres que ceux garnis ou recouverts.....	6 0/0
Meubles garnis ou recouverts.....	8 0/0

Sparterie et Vannerie

Tapis en coco, en aloès ou sparte.....	6 0/0
--	-------

Ouvrages en matières diverses

Motocyclettes, vélocipèdes à moteur, cycles-cars, side-cars et voiturettes remorques, pièces détachées de motocyclettes, etc.....	8 0/0
Automobiles neuves et d'occasion pour le transport des personnes et leurs pièces détachées et accessoires à l'exception des crics et pompes à air....	8 0/0
Ouvrages en caoutchouc et gutta-percha, y compris les vêtements et chaussures et les accessoires du vêtement et à l'exception des chapes, chambres à air ou pneumatiques destinés aux voitures automobiles pour le transport des marchandises (1), camions, camionnettes et remorques. Crics et pompes à air.....	6 0/0

(1) Les pneumatiques et chambres à air qui peuvent être considérés comme étant destinés aux camions, camionnettes et remorques correspondent aux types ci-après : Dimensions françaises — Rue. 1085 x 185, 1025 x 185, 955 x 155, 890 x 140, 935 x 135, 895 x 135, 835 x 135, 920 x 120, 881 x 120, 820 x 120, 875 x 105. Confort 905 x 165, 860 x 168. Dimensions anglaises) SC : 40 x 8, 38 x 7, 4 x 7, 36 x 6, 32 x 6, 37 x 5, 35 x 5, 34 x 5, 33 x 5, 30 x 5.

TAXE D'IMPORTATION

Embarcations automobiles et leurs pièces détachées.	
Yachts et bateaux de plaisance.....	8 0/0
Coques de canots de pêche.....	Exempt
Chapeaux de feutre, de poils, et de laine et poils...	6 0/0
Chapeaux de feutre de laine, chapeaux, casquettes et bonnets de drap, chapeaux de soie et chapeaux mécaniques dits gibus.....	6 0/0
Bimbeloterie.....	6 0/0
Besicles, lorgnon, loupes, lorgnettes et jumelles autres que ceux repris au paragraphe suivant...	6 0/0
Besicles, lorgnon, loupes, lorgnettes et jumelles avec monture en ivoire, nacre ou métaux pré- cieux.....	8 0/0
Appareils de photographie, stéoscopes, cinémato- graphes, appareils de projections.....	8 0/0
Eventails autres que les éventails-réclames en papier, éventails en ivoire, nacre ou métaux précieux...	8 0/0
Tous articles de tabletterie.....	8 0/0
Brosserie fine.....	8 0/0
Parapluies et parassols de laine et d'alpaga, para- pluies et parassols de soie.....	8 0/0
Stylographes, porte-plumes réservoirs et porte- mines quelle que soit la matière.....	8 0/0
Briquets mécaniques.....	8 0/0
Corsets et ceintures-corsets.....	8 0/0
Cheveux ouvrés.....	8 0/0
Ouvrages de mode.....	8 0/0
Emaux cloisonnés.....	8 0/0
Allumettes chimiques.....	3 0/0
Fleurs, feuillages et fruits artificiels.....	8 0/0
Objets d'art et d'ornement en cuivre ou en bronze.	8 0/0
Statues et statuettes modernes en toute matière, non compris les statues de grandeurs naturelles..	8 0/0
Objets de collection hors de commerce, et timbres de collection	8 0/0
Tous autres articles.	4 0/0

Sont exempts de la taxe les effets et objets usagés accompa-
gnant ou non les voyageurs et qui, destinés à des personnes
établies ou venant s'établir dans la colonie, portent des signes
manifestes d'usage et ne doivent faire l'objet d'aucune tran-
saction commerciale.

Sont de même exempts tous les articles qui, en raison de leur
destination, sont exempts des droits d'octroi de mer.

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier	Désignation des marchandises.	Unité de perception	Qualités
<i>Produits et dépeuilles d'animaux.</i>			
Ex 30	Suif.....	Valeur	6 0/0
31	Graisses animales autres que de poisson, (saindoux et autres).....	idem.	3 0/0
36	Margarine, oléic-margarine et substances similaires.....	idem.	3 0/0
Ex. 37	Fromages.....	idem.	3 0/0
	Beurre salé ou fondu.....	idem.	3 0/0
<i>Farineux alimentaires.</i>			
Ex 68	Froment, épeautre et méteil en grains.....	les 100 kil. b	3f00
69	Froment, épeautre et méteil en farine.....	idem.	3 00
Ex. 79	Avoine en grain et en farine.....	idem.	3 00
80	Riz entier farines et semoules, brisures de riz.....	les 100 kil. b	2 00
	Légumes secs et leurs farines ...	Valeur	2 0/0
<i>Denrées coloniales de consommation</i>			
Ex. 90 et ex. 91	Sucre raffiné en pain ou en morceaux.....	le 100 kil. n.	50f00
99	Poivre.....	Valeur	6 0/0
109	Tabacs en feuilles ou en robes ...	les 100 kil. n.	200f00
	Cigares (à l'exception des cigares grossiers appelés bouts).....	idem.	1,500 00
	Cigarettes.....	idem.	500 00
	Tabacs fabriqués autres.....	idem.	300 00
<i>Huiles et sucs végétaux.</i>			
Lx 10	Huiles fixes pures d'olive quelque soit leur conditionnement et huiles comestibles toutes autres en pa-niers, bouteilles, bidons et esta-gnons.....	Valeur	40/0
110 Ex.	Huiles comestibles autres que d'o-lives en fûts.....	idem.	20/0
111 bis	Huiles fixes pures autres que co-mestibles.....	idem.	6 0/0
123	Graisses végétales alimentaires ...	idem.	2 0/0
	Opium.....	les 100 kil. n.	3,000 00
<i>Bois.</i>			
130	Merrains de toutes sortes de bois..	les 100 kil. b.	1 25
Ex. 128 et ex. 133 bis	Traverses de chemins de fer en bois de toutes sortes.....	Valeur	5 0/0
<i>Produits et déchets divers.</i>			
165	Sons de toutes sortes de grains....	idem	2 0/0

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quantités
<i>Boissons.</i>			
Ex. 171	Vins ordinaires provenant exclusivement de la fermentation des raisins frais et titrant 14° et au-dessous en fûts et dames-jeannes. Les mêmes en bouteilles quelle qu'en soit la contenance.....	Valeur	4 0/0
Ex. 171 et 171 bis	Vins ordinaires provenant exclusivement de la fermentation des raisins frais et titrant plus de 14°.	idem.	4 0/0
Ex. 171	Vins de liqueur et vermouth en fûts, dames-jeannes et bouteilles.....	idem	6 0/0
172	Vins mousseux de Champagne et d'ailleurs.....	idem.	7 0/0
172 bis 1er et quater 174 bis	Vinaigres autres que ceux de parfumerie.....	idem.	3 0/0
	Biète, cidre, poiré, hydromel.....	idem.	4 0/0
	Liqueurs.....	idem.	4 0/0
<i>Marbres, Pierres, terres et combustibles minéraux.</i>			
Ex. 175 c 175 bis et ex. 177.	Marbres, écaussines, albatre, granits porphyroides ou autres sculptés, polis moulurés, tournés ou autrement ouvrés.....	idem.	6 0/0
177	Pierres taillées ou sciées à surface plane.....	idem.	2 0/0
184	Plâtres autres que pour engrais,	100 k. b.	1 50
184 bis	Chaux.....	Exempt.	Exempt.
185	Ciment.....	100 k. b.	
185 bis, 186 et 186 bis	Tuyaux et objets moulés en ciment, béton ou ciment armé. Carreaux de toutes sortes en ciment comprimé. Plaques et carreaux en xylolithé.....	Valeur	3 0/0
190	Houille crue ou carbonisée.....	100 k. b.	2 00
Ex. 197	Huiles minérales propres à l'éclairage de pétrole, de schiste et autres:		
	Raffinées.....	le litre	0 36
Ex. 198	Essénial semences.....	idem.	0 45
	Huiles lourdes et résidus de pétrole et d'autres huiles minérales:		
	A lubrifier.....	les 100 kil. b.	6 00
	A brûler.....	les 100 kil. b.	3 00

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quotités.
<i>Métaux.</i>			
Ex. 203	Aluminium laminé, forgé ou fondu, battu en feuilles, en fils, aluminium en poudre	Valeur	3 0/0
205 et 205 bis	Fonte brute de moulage et fonte d'affinage. Fonte spiegel et ferro-alliage	Valeur	2 0/0
206 à 207 bis	Fer et acier bruts en lingots. Fer ou acier laminé ou forgé en blooms, lillettes et barres de toute épaisseur, moules unies ou ornées, fer à relief intermittent.	Valeur.	2 0/0
207 ter à quinquès	Acier fin pour outils et aciers spéciaux	idem.	3 0/0
209 et 209 bis	Feuillard en fer ou en acier laminés à froid ou à chaud	idem.	2 0/0
210 et 210 bis	Tôles planes de fer ou d'acier autres que galvanisées, découpées ou non	idem.	2 0/0
Ex. 211	Fer étamé, cuivré, plombé, émaillé ou zingué, y compris les tôles de fer ou d'acier, étamées, cuivrées, émaillées, zinguées, galvanisées, vernies ou plombées autres que celles faisant l'objet du paragraphe suivant	idem.	2 0/0
Ex. 211	Fer-blanc préparé, découpé pour la préparation des boîtes de conserve	idem.	Ex.
212	Fils de fer ou d'acier qu'ils soient ou non étamés, cuivrés, zingués, galvanisés, plombés ou blanchis.	idem.	2 0/0
: 13	Rails de fer ou d'acier de toutes formes	idem.	5 0/0
Ex. 221	Cuivre pur ou allié de zinc, d'étain, d'aluminium ou de manganèse. Cuivre doré ou argenté en masses, lingots, plaques, barres, planches, feuilles et fils. Cuivre filé sur fil ou soie. Bronze en poudre	idem.	5 0/0
Ex. 222	Plomb en masses brutes, saumons, barres ou plaques Plomb allié d'antimoine en masses. Plomb battu ou laminé	idem.	3 0/0
Ex. 223	Étain pur ou allié en masses brutes, saumons, barres ou plaques. Étain battu, laminé ou étiré en feuilles de toute épaisseur et en fils de toutes dimensions	Valeur	3 0/0
Ex. 224	Zinc en masses brutes, saumons, barres, ou plaques. Zinc laminé	idem	2 0/0

ATELIER DE PEINTURE

FONDÉ EN 1923.

FERNAND PEUX

Artiste-Peintre.— Professeur de dessin et de peinture.

6, rue Amiral-de-Gueydon, 6. — Fort-de-France.

3 DIPLOMES D'HONNEUR.— UNE MÉDAILLE D'OR.

Leçons

de dessin.— Perspective appliquée au dessin d'après nature.— Anatomie artistique.— Décorations sur étoffes.— Natures mortes.— Portraits et Paysages d'après nature au fusain, au pastel, à l'aquarelle et à la peinture à l'huile.

PROGRESSION RAPIDE

Tableaux

pour salon, salle à manger, chambre à coucher.— Paysages et types du pays.— Enseignes artistiques (lettres modernes).— Restauration de Tableaux.— Couleurs extra-fine pour aquarelle et peinture à l'huile.—Brosses et Pinceaux.—Toiles fines montées sur châssis.— Papier à dessin.— Papier à peindre.— Fixatif pour fusain.— Siccatifs.— Vernis à tableaux.— Travaux sur commandes.

PRIX MODÉRÉS

LES SUCCESSEURS DE F. MIGHETTO

A. DE NÉGRI & C^{ie}

COMMISSION — CONSIGNATION — TRANSIT

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: MIGNEGRI, FORT-DE-FRANCE

Agents généraux des Compagnies:

LE NORD

Assurances, Incendie, Accident, Autos et Accidents du travail

L'ALLIANCE RÉGIONALE DE FRANCE

Assurance incendie.

Codes:

LIEBÈR (5 lettres)

A. B. C. 5^e édition (5 lettres)

A. Z. (Français)

INTERNATIONAL LUGAGNE

COGEF LUGAGNE

REGISTRE DU COMMERCE N° 38

ALIMENTATION EN GROS.

REPRESENTANTS } de la Société « **JOB** »
de The Raymond Hadly Corporation New-York
de Swift & C^{ie} — (Chicago)

TROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quotités.
Ex. 225	Nickel pur ou allié au cuivre avec ou sans zinc, en masses ou lingots, en barres, en fils, battu laminé. <i>Produits chimiques.</i>	Valeur	3 %
0164 et 0.65	Chlorure de sodium raffiné blanc et chlorure de sodium autre	les 100 kil. b.	1 ^f 50
10 à 0378 et 0.381	Tous produits chimiques autres que les chlorures de sodium, que les produits chimiques employés comme engrais (engrais phosphatés, potassiques, azotés ou spéciaux), et que les extraits de noix de galle, de sumac, de châtaignier et autres extraits tannants et que les extraits de québracho . . .	Valeur idem	6 % 2 C. 0
0.379 et 0.380	Engrais chimiques <i>Teintures préparées.</i>	idem	3 %
291	Teintures dérivées du goudron de houille <i>Couleurs.</i>	idem	3 %
295 à 310	Couleurs et vernis de toutes sortes à l'exception des encres à écrire ou à dessiner (no 299), des encres à imprimer (n° 299 bis), des crayons simples d'ardoises et des crayons communs avec mines d'ardoise de pierre noire ou de graphite (ex 301)	idem.	3 %
311	<i>Compositions diverses.</i>		
312	Parfumerie de toutes sortes	idem	15 %
315	Savons autres que ceux de parfumerie	idem.	1 ^f 50 %
321	Médicaments composés	idem.	4 %
323	Bougies de toute sorte	idem.	4 %
330	Chandelles de toutes sortes	idem.	2 %
	Cirages, crèmes, enduits et pâtes pour chaussures, harnais, etc.	idem.	3 %
	<i>Poteries.</i>		
342	Carreaux et pavés céramiques	Valeur	2 %
344 à 346	Faïences	idem.	3 %
347	Porcelaine	idem.	4 %
347 bis	Pièces pour l'électricité en porcelaine, faïence, grès blanc ou de couleur sans parties de métal ni d'autres matières	idem.	4 %

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quotités.
<i>Verres et cristaux.</i>			
348 à 318 <i>quarter</i> 359 à 359 <i>quinquiès</i>	Glaces, de toutes sortes	Valeur	5 0/0
	Bouteilles pleines ou vides.....	le mille.	3 ^r 00
	Dames-jeannes pleines ou vides.....	la pièce.	0 ^r 50
Ex. 350	Gobeletterie, } de verre unie, moulée blanches ou teinte dans la masse et unicolore	Valeur	2 0/0
358	Vitrifications.....	idem.	4 0/0
361	Lampes électriques à incandescence.	idem.	3 1/2
349 à 349 <i>quinquiès</i> ex. 350, 351 à 357, 362	Tous autres verres et cristaux et objets en verre et en cristal inscrit au tarif des Douanes et non dénommés au présent tarif.....	idem.	3 1/2
	<i>Fils</i>		
363 à ex. 367 et 367 bis	Fils polis ou non polis et filles de Lin, chanvre, ramie, jute, phormium tenax, abaca et autres végétaux filamenteux purs ou mélangés, simples ou retors à simple ou double torsion, cordons et cordonnets tressés autres qu'en textiles de nature animale ou minérale et qu'en soie ou crins artificiels (à l'exception des fil's polis ou non, des fil's d'Alsace, des fil's d'Angers employés à la fabrication des engins de pêche.....	idem.	3 0/0
Ex. 367	Cordages de tous végétaux filamenteux goudronnés ou non, polis ou non.....	idem.	2 0/0
368 à 371	Fils de coton pur ou de coton mélangé, le coton dominant en poids	idem.	3 0 0
372 à 378	Fils de laine pure ou de laine mélangée, la laine dominant en poids. Fils d'alpaga, de lama, de vigogne, de yack et de poils de chèvre et autres.....	idem.	4 0/0
379 à 381 <i>ter</i>	Fils de soie, de bourre de soie, de bourrette de soie, de soie artificielle purs ou mélangés, la soie, la bourre de soie ou la soie artificielle dominant en poids, filés canettes, lamelles découpures, paillettes consistantes en métal fin ou faux.....	idem	5 0/0

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quotités.
<i>Tissus.</i>			
Tissus de lin, de chanvre et de ramie :			
382 à 384 385 <i>ter</i> et <i>quater</i> 388-393 <i>bis</i>	Tissus purs unis ou ouvrés en pièces. Toile préparée pour peinture, toile pour décors, etc. Coutils, tissus mélangés le lin, le chanvre ou la ramie dominant en poids. .	Valeur	
385-385 <i>bis</i> 386-387, 390 Ex. 389 Ex. 389, 391 à 393	Toile cirée et linoléum. Toiles da- massées. Linge de table dama-sé. Sangles en ficelles. Bonneterie. . . Passementerie. Rubannerie. Den- telles et guipures. Velours et pe- luches	Idem	3 0 0
		Idem	4 0/0
		Idem	4 0 0
<i>Tissus de jute de phormium tenax d'abaca et d'autres végétaux filamenteux.</i>			
394 à 397-403	Tissus en pièces, tissus de jute mé- langés, le jute dominant en poids. Tresses et semelles en fils de jute. Passementerie. Rubannerie. Lacets. Tapis ras et à poils. Velours et peluches en jute pour ameublement et imitation de fourrures,	Idem	3 0 0
399 à 402		Idem	0/0
<i>Tissus de coton.</i>			
404 à 408 <i>bis</i> 411, 412-433 436	Tissus de coton pur en pièces. Tissus de coton mélangé, le coton domi- nant en poids. Percaline.	Idem	2 0 0
413 à 418 et 423	Piqués, couverture et couvre-pieds. Basins, damassés et linge de table. Tulles bobinots. Couvertures, tulles proprement dits. Plumetis et gaze façonnée.	Valeur.	4 0/0
419-421 <i>bis</i> 428, 430 et 431.	Bonneterie, rubans pour machines à écrire. Mèches de lampe, toile cirée.	Idem	2 0 0
409 et 410- 420 à 421, 424 à 426-434. 435	Velours. Dentelles et guipures à la mécanique ou à la main. Passe- menterie. Rubannerie. Rideaux. Mousselines brochées et brodées.	Idem	4 0/0
437	Filets de pêche en tous végétaux filamenteux.	Idem	2 0/0
<i>Tissus de laine.</i>			
438 à 441 <i>ter</i> 453 <i>ter</i> -454	Draps, casimirs et autres tissus fou- lés et tissus ras non foulés en laine pure. Tissus de laine mélangés, la laine dominant en poids. Serge de Berry	Idem	4 0/0

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quotités.
445-451 et 452	Fez ou bonnets rouges. Chaussons de lisière, etc. Couvertures. . . .	Valeur	5 0 0
442 à 444-446 à 449-453 bis.	Tapis. Bonneterie. Passementerie. Rubannerie. Tapisserie. Châles Dentelles et guipures, Veilours. . .	Idem	6 /.
	<i>Tissus de poils.</i>		
455 à 457 bis.	Tissus d'alpaga, de lama, de vigne, de yack, etc., de poils de chèvre et autres purs ou mélangés, le poil dominant en poids. Courroies en poils de chameaux,	Idem	4 0/0
457 ter et 458	Tissus foulés pour tapis et ameublement en poils purs ou mélangés. Tresses et passementerie de crin	Idem.	6 0/0
	<i>Tissus de soie.</i>		
459	Tissus de soie ou de bourre de soie (schappe) de bourrette de soie, de soie artificielle ou de matières assimilées pures. Tissus des mêmes textiles mélangés entre eux ou avec d'autres textiles, y compris le papier, cellulose et textile, avec ou sans métal, la soie, la bourre de soie, la bourrette de soie, la soie artificielle ou les matières assimilées dominant en poids. Pongées, tussors, tissus serrés, foulards, crêpes, mousselines, grenadines, voiles, gazes, étamines et tous autres tissus non dénommés dans les alinéas suivants	Idem.	8 0/0
	Tulles unis ou façonnés. Velours et peluches. Rubans. Bonneterie. Dentelles. Passementerie .	Idem.	8 0/0
	<i>Broderies.</i>		
459 bis	Broderies de toutes sortes quelles que soient l'espèce et la nature du fil et du tissu	Idem.	8 0/0

RHUM

DES

PLANTEURS MARTINICAIS

Issu du pur jus de Canne cuit, distillé selon les anciennes méthodes
et vieilli sous le Soleil Antillais



P. CAZALÉ & C^{IE}

PROPRIÉTAIRES

POINTE SIMON

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

*En caisses et en tonnelet de 8 litres, expédition franco par colis-postaux
avec certificat de contingentement. Assurances contre tous risques.*



LA MAISON TIENT ÉGALEMENT
A LA DISPOSITION

DE LA
CLIENTÈLE :

Tous matériaux pour la construction

BOIS DU NORD,

BOIS DU PACIFIQUE,

CIMENT, TOLES ONDULÉES

FERS POUR BÉTON

TUILES, CARREAUX.



MENUISERIE MÉCANIQUE

Joseph AUDROING

VIEUX CHEMIN

(Fort-de-France).

OUTILLAGE MODERNE.-- LIVRAISON A DATE FIXE.

RÉFÉRENCE DANS TOUTE LA COLONIE

Emile NICOLE

Sainte-Marie (Martinique)

ENTREPRENEUR DE TRANSPORTS EN COMMUN

Voitures bien aménagées — Chauffeurs brevetés

Toujours à la disposition du public pour toutes excursions à travers l'île.

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quantités
<i>Vêtements.</i>			
470 à 460 ter 460 quinq et suivants	Vêtements, pièces de lingerie et autres articles accessoires du vêtement, cravates, cols-cravates, faux-cols et manchettes, devants et plastrons de chemises, drapeaux confectionnés et tous articles (à l'exception des sacs pleins ou vides) confectionnés en tissus purs ou mélangés : de lin, chanvre, ramie, jute et autres végétaux filamenteux . . . De coton De laine d'alpaga, de lama, de vigogne, etc., de poils, etc. . . De soie, de bourre de soie, de bourrette de soie, de soie artificielle et matières assimilées . . En tissus de toutes sortes, brodés ou ornés de dentelles, broderies, passementeries. Sacs neufs ou usagés en chanvre, lin, jute, coton ou autres tissus : Importés vides ou pleins (1) . . .	Valeur Idem. Idem. Idem. Idem La pièce.	4 0/0 3 0/0 4 0/0 8 0 0 8 0,0 0 30
<i>Papier et ses applications.</i>			
461 et 461 ter	Papier ou cartes à écrire, à imprimer, d'emballage, papier et cahiers non cartonnés, enveloppes, etc., autres que de fantaisie. Papier à repro luire gras et papier carbone..	Valeur	2 0 0
461 bis	Papier dits de fantaisie et à cigarettes.	idem.	4 0 0
461 quarter	Papier de tenture, bordures comprises.	idem.	6 0 0
462 à 464	Papiers et pellicules de toutes sortes sensibilisés pour la photographie. Carton en feuilles ou plaques, carton moulé, armé ou non, carton coupé, rainé ou façonné, carton assemblé en boîtes.	idem. idem.	6 0 0 2 0 0

(1) Sont exempts les sacs en contact immédiat avec la marchandise et contenant : du charbon de bois, du nitrate de soude, du sulfate d'ammoniaque, du superphosphate, des scories de déphosphoration, du guano dissous, des sels potassiques et de la cyanamide calcique employés en agriculture. Les sacs formant les suremballages de ces produits et des autres produits acquittent le droit.

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quotités
164 <i>ter</i> à 465 <i>ter</i> 467	Cartonnages décorés, lincrusta et similaires, objets de toutes sortes en carton et cellulose. Cahier carnets et registres cartonnés. Albums à images, à collections ou à dessins. Livres de commerce.	Valeur	4 0/0
Ex. 469 à 469 <i>ter</i>	Gravures estampes lithographies, chromos, photogravures, etc., y compris les calendriers, annonces, etc., photographies autres que celles ayant un caractère documentaire ou artistique.....	idem	4 0/0
Ex. 469 et ex. 470	Gravures, lithographie, étiquettes, imprimés de tous genres en noir ou en couleur de formats déterminés et destinés à l'emballage des produits des industries locales...	idem	2 0/0
Ex. 470 à 472	Imprimés de tous genres en noir ou en couleur non spécifiés ci-dessus (à l'exception des livres, journaux et publications périodiques), cartes géographiques ou marines. Musique gravée ou imprimée.....	idem.	3 0/0
466-466 <i>bis</i> 468	Livres, journaux, publications périodiques	Exempt Valeur.	Exempt 3 p. 100
Ex. 469 74	Billets de la Banque de la Martinique. Cartes à jouer : le jeu de 32 cartes et moins..... le jeu de plus de 32 cartes	le jeu idem	1 ^{fr} 80 3 60
484	<i>Peaux et pelleteries ouvrées.</i> Gants en peaux ou en cuir.....	idem.	4 0/0
	<i>Ouvrages en métaux.</i>		
495	Orfèvrerie, joaillerie bijouterie d'or, d'argent, de platine et de vermeil (pierres comprises)	Valeur	8 0/0
Ex. 496	Ouvrages dorés et argentés par divers procédés, bijouterie doublée, plaquée et orfèvrerie argentée et objets similaires dorés.	idem	4 0/0
496 <i>bis</i> 499 et 503 <i>bis</i>	Bijouterie fausse..... Montres avec ou sans complication de système, chronographes, chronomètres de poche, compteurs de tours de tout genre en quelque métal que soit la boîte, boîtes de montres, mouvements de montres,	idem idem.	3 0/0 6 0/0

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises	Unité de perception.	Quotité
504 à 509	Horlogerie gros volume, horloges pendules, réveils de toutes sortes. Chronomètres de bord. Compteurs de tours. Horloges d'édifices. Carillons et boîtes à musique. Fournitures d'horlogerie. Mouvements de réveils, de pendules, d'horloges, de jouets mécaniques, de télégraphes, de compteurs, etc.	Valeur	6 0/0
510 à 513	Machines à vapeur fixes et de navigation demi-fixes et locomobiles. Pompes à vapeur. Compresseurs d'air et de gaz. Moteurs de toutes sortes. Machines routières et rouleaux compresseurs. Machines hydrauliques. Pompes et ventilateurs. Tendres de locomotives.	idem	3 0/0
514 à 519 bis	Machines à préparer et à travailler les matières textiles.	idem	2 0/0
520 à 521 <i>quater</i>	Machines à fabriquer le papier. Presses à imprimer. Machines et matériel accessoire d'imprimerie et de papeterie	idem	2 0/0
522	Machines pour l'Agriculture	idem	3 0/0
523	Machines à coudre	idem	2 0/0
524 et 524 bis	Machines dynamo-électriques. Appareils électriques et électrotechniques	idem	3 0 0
525 25 bis	Machines-outils de toutes sortes. Mécanique générale. Machines pour la minoterie et la fabrication des pâtes alimentaires. Appareils de lavage. Bascules-Presses. Matériel fixe de chemins de fer	idem	3 0 0
525 <i>ter</i> à <i>sexies</i>	Mécanique générale. Machines à écrire et à calculer. Caisnes enregistreuse. Machines à rincer, à capsuler et à remplir les bouteilles. Appareils pour fonderies. Appareils non dénommés.	idem.]	4 0 0
526 à 527 bis	Chaudières de toutes sortes. Chauffebains. Appareils à sucre. Appareils pour brasseries, distilleries, cuisines, etc. Appareils frigorifiques.	idem	3 0 0
528 à 535 bis	Pièces détachées de machines et de transmissions de toutes sortes et en tout métal.	idem	2 0/0
		idem	3 0 0

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quantités
535 <i>ter</i> à 536 <i>ter</i> 576 <i>ter</i>	Fils et câbles pour l'électricité Induits et pièces détachées de dynamos ou d'appareils électriques et électro-techniques. Lampes à arc et aimants. Accumulateurs et leurs pièces détachées.	Valeur	3 0/0
537	Outils de mécaniciens (ceux taxés à la valeur par le tarif douanier).	idem	2 0/0
549	Bêches, pelles, pioches, faux et faucilles, serpes, scies, limes et râpes.	idem	2 0/0
Ex. 568	Tous autres outils. Couteaux, couteaux de cuisine et de boucher. Ciseaux de tailleur et tous articles de coutellerie commune.	idem	2 0/0
Ex 568	Coutellerie fine.	idem	6 0/0
Ex 568	Meubles en métaux et parties de meubles en métaux autres que le fer.	idem	5 0/0
Ex 568	Meubles en fer et parties de meubles en fer.	idem	2 0/0
	Boîtes en fer-blanc destinées à servir d'emballage aux conserves préparées dans la colonie. . . .	idem	Ex.
	Tous autres ouvrages en métaux repris au tarif des douanes et non dénommés ci-dessus. . . .		Quotité du droit du métal qui les compose majorée de 10/0
	<i>Armes, poudre et munitions.</i>		
	Armes de commerce :		
580-581	Fusils ou carabines et leurs pièces détachées.	Valeur.	10 0/0
	Pistolets ou revolvers et leurs pièces détachées.	Idem.	20 0/0
	Armes autres y compris les armes blanches.	Idem.	10 0/0
583 à 585-589	Poudre autre que de guerre. Capsules. Artifices pour divertissements, dynamite.	Idem	8 0/0
Ex. 585.	Cartouches de chasse pleines ou vides et cartouches de pistolets ou de revolvers.	Valeur.	15 0/0

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises.	Unité de perception.	Quantités
<i>Meubles.</i>			
590 à 594 bis	Meubles de toutes sortes y compris les plaques de marbre et les glaces qui en font partie et sont importés en même temps. Baguettes et cadres.	Valeur	4 0 0
<i>Ouvrages en Bois.</i>			
595.	Futailles étanches vides en état de servir montées ou démontées (autres que celles fabriquées avec des merrains ayant déjà acquitté la taxe)	100 k. b.	1.50
<i>Instruments de musique.</i>			
604 et 605.	Instruments de musique de toutes sortes, leurs accessoires et pièces détachées	Valeur.	8 0/0
<i>Ouvrages de sparterie et de vannerie.</i>			
608 et 609	Tapis en coco, en aloès, en sparte.	Idem.	3 0/0
Ex. 611	Nattes de Chine. Rabanes	Idem.	4 0/0
612.	Meubles en vannerie de toutes sortes	Idem.	4 0/0
613.	Chapeaux de paille, d'écorce, de sparte, etc.	Idem.	3 0/0
613.	Cordages de sparte, de tilleul et de jonc	Idem.	2 0/0
<i>Ouvrages en matières diverscs.</i>			
Ex. 614, ex. 614 bis 614 ter	Automobiles, vélocipèdes à moteur motocyclettes, side-cars, cycles-cars et voiturettes de remorque, châssis et pièces détachées	Idem.	6 0'0
Ex. 614 bis	Vélocipèdes sans moteur et pièces de vélocipèdes	Idem.	3 0/0
626 à 628 et Ex. 633	Chapeaux de feutre de poils et de laine et poils, chapeaux de feutre de laine. Chapeaux, casquettes et bonnets de drap. Chapeaux de soie et chapeaux mécaniques dits Gibus. Casques insolaires.	Valeur.	4 /0
632 et Ex 633	Liège ouvré sous toutes ses formes (autres que les casques insolaires)	Idem.	3 0/0
638 à 642	Tabletterie d'ivoire, de nacre, d'écaille, d'ambre de corne.	Idem.	6 0/0
Ex 644	Brosserie commune	Idem.	3 0/0
Ex. 644	Brosserie fine	Idem.	6 0/0
et 644 bis			

OCTROI DE MER

Numéros du tarif douanier.	Désignation des marchandises	Unité de perception.	Quotité
615.	Boutons	Valeur	3 /0
646 et 646 bis	Bimbeloterie, jeux, jouets et autres articles	Idem.	4 0/0
648	Allumettes chimiques en bois	La grosse.	3 fr.
652	Parapluies et parasols : de soie	Valeur.	6 0/0
	de laine ou d'alpaga	Idem.	4 0/0
	de coton	Idem.	3 0/0
653	Produits non spécialement dénom- més fabriqués avec des matières premières taxées diversement..	Droit de la première la posée, sauf les parties lange peuve facilement ou lorsqu'il que d'accès	matière plus im- lorsque du mé- nt être séparées ne s'agit oires.
654	Objets de collection hors de com- merce	Valeur	

TAUX DES IMPOTS DIRECTS PAYÉS DANS LA COLONIE.

DÉSIGNATION DES IMPÔTS	TAUX	OBSERVATIONS
Impôt mobilier	2 1/2 0/0	Double décime en sus.
Impôt foncier	7 0/0	D'après la valeur locative, double décime en sus.
Impôt sur le revenu	15 0/0	Sur le revenu taxable.
Voitures automobiles 4 places.	300	NOTA.— Il y a lieu d'ajouter le chiffre des centimes addition- nels votés par les communes (voir tableau de la page)
Voitures à 1 ou 2 places	200	
Piano	50	
Voitures 4 places 4 roues	25	
Voitures 2 places 4 roues	15	
Tilbury	10	

TABLE DES MATIÈRES

Le Premier Ministre, M. Raymond Lemaire, est nommé le 14 janvier 1952. Il est remplacé le 15 février 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 mars 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 avril 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 mai 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 juin 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 juillet 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 août 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 septembre 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 octobre 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 novembre 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 décembre 1952 par M. René Pleven.

RAPPORT DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement (M. René Pleven, Président du Conseil), est élu le 15 janvier 1952. Il est remplacé le 15 février 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 mars 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 avril 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 mai 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 juin 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 juillet 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 août 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 septembre 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 octobre 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 novembre 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 décembre 1952 par M. Pierre Mendès France.

GOUVERNEMENT

DE LA MARTINIQUE

MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. René Pleven, Président du Conseil, est élu le 15 janvier 1952. Il est remplacé le 15 février 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 mars 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 avril 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 mai 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 juin 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 juillet 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 août 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 septembre 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 octobre 1952 par M. Pierre Mendès France. M. Mendès France est remplacé le 15 novembre 1952 par M. René Pleven. M. Pleven est remplacé le 15 décembre 1952 par M. Pierre Mendès France.

COMMISSION

MEMBRES

- M. René Pleven, Président
- M. Pierre Mendès France
- M. René Pleven
- M. Pierre Mendès France
- M. René Pleven
- M. Pierre Mendès France
- M. René Pleven
- M. Pierre Mendès France
- M. René Pleven
- M. Pierre Mendès France

GOUVERNEUR.

M. FOUSSET (Louis-Jacques-Eugène), né le 18 juillet 1882, à Orléans (Loiret), élève breveté de l'école coloniale, administrateur stagiaire des colonies, 9 décembre 1904; administrateur adjoint, 24 janvier 1906; administrateur des colonies, 8 août 1913; chevalier de la Légion d'honneur, 14 juillet 1921; administrateur en chef des colonies, 1^{er} juillet 1922; gouverneur des colonies, 22 mai 1931; lieutenant gouverneur du Soudan, officier de la Légion d'honneur 21 octobre 1932; gouverneur de la Martinique le 21 mai 1935.

CABINET DU GOUVERNEUR.

M. HALLEGUEN (Corentin-Charles-Joseph-Marie), né le 15 octobre 1902, à Châteaulin (Finistère); licencié en droit; service militaire du 13 novembre 1924 au 7 novembre 1925; rédacteur stagiaire (concours) 22 avril 1926; rédacteur, 22 avril 1927; en service détaché à la disposition du gouverneur de la Martinique, 16 avril 1930; rédacteur principal, 28 avril 1931, chef de cabinet du gouverneur.

M. CAZENAVE DE LA ROCHE, commis expéditionnaire du cadre local du Secrétariat général, chef de cabinet adjoint.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. PÉLICIER (Marie-Marc-Georges), né à Forest-Side (Maurice), le 25 septembre 1893; licencié en droit, breveté de l'école coloniale; service militaire du 2 octobre 1913 au 5 septembre 1919; officier de la Légion d'honneur; élève administrateur des colonies, 1^{er} janvier 1917; administrateur adjoint, 1^{er} janvier 1918; administrateur, 1^{er} janvier 1926. Administrateur en chef 18 avril 1935. Secrétaire général de la Martinique le 28 juin 1935.

CONSEIL PRIVÉ.

COMPOSITION.

- MM. le Gouverneur, président ;
 le Secrétaire général ;
 le Procureur général ;
 le Commandant supérieur des troupes ;
 le Directeur de la Banque de la Martinique ;
 Duplan (Léon), conseiller privé titulaire ;
 Meyer (Léon), conseiller privé titulaire ;
 le Dr Saint-Cyr (Maurice), conseiller privé suppléant ;
 Achille, lieutenant-colonel en retraite, suppléant ;
 le Chef de cabinet, Secrétaire-archiviste du conseil,
-

CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN

THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN.

THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN.

LES ORGANES

DE LA VIE POLITIQUE

LES ORGANES DE LA VIE POLITIQUE. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN.

LES ORGANES DE LA VIE POLITIQUE. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN.

LES ORGANES DE LA VIE POLITIQUE. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN. A HISTORY OF THE CHATELAIN'S WITNESS BY MORGAN.

GROUPEMENTS POLITIQUES ET SOCIAUX.

(C. ASSEMENT DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE).

GROUPE DU BLOC RÉPUBLICAIN.

(CRÉÉ LE 31 MARS 1913.)

Ce groupe politique est formé de radicaux socialistes et de républicains socialistes. Il a comme aspiration une répartition plus équitable des richesses et n'admet pas que les puissances financières prétendent à absorber ou à écraser la classe moyenne et le monde du travail. S'il admet que les grandes forces d'argent sont nécessaires à l'économie du pays il leur conteste le droit de sortir du cadre de leur action économique, c'est-à-dire d'exercer aucune influence sur la politique. Cette dernière conception est revendiquée par les radicaux du bloc adversaire des oligarchies.

GROUPE FRONT COMMUN.

SIÈGE DES CHARBONNIERS (TERRES-SAINVILLE).

(Permanence les jeudis de 18 à 20 heures.)

Ce groupe poursuit l'unité de tous les exploités contre l'unité des exploités. Son objectif est le rassemblement sur le terrain de la lutte des classes de tous ceux qui aspirent à la II^e Révolution française, et qui désirent substituer au capitalisme abattu une société sans classes.

Le « Front commun » comporte un groupe d'études dont le but est de former des militants. Ses adhérents suivent des conférences d'éducation organisées à leur intention; des ouvrages de sociologie, d'économie politique de littérature sont mis à leur disposition.

GROUPE JEAN JAURÈS.

Le groupe Jean Jaurès a été institué le 19 décembre 1918 à Fort-de-France sous le titre « Les Amis de Jaurès ».

Parmi ses fondateurs et premiers membres on trouve les noms de MM. Joseph Del, Césaire Boye, Jules Monnerot, Maurice Henry, Gaston Lycir, Sophroné Richard et quelques autres.

En décembre 1919 ce groupe a présenté douze candidats aux élections municipales du chef-lieu avec M^e Monnerot comme tête de liste. Le groupe a adhéré, après le congrès de Tours en 1925, au parti communiste S. F. I. C. ayant pour organe *L'Humanité*, fondateur Jean Jaurès.

En mai 1920 est sorti le 1^{er} n^o de *Justice*, journal hebdomadaire qui est resté jusqu'à cette année (1935) l'organe du groupe Jean Jaurès. Pendant plusieurs années il a eu pour gérant M. André Alikér,

 GROUPE LUMIÈRE

De formation assez récente, ce groupe est peu nombreux. Il compte cependant quelques jeunes hommes enthousiastes qui veulent, par la coopération intellectuelle, développer autant qu'il se pourra, la libre critique en vue d'une amélioration profonde de la mentalité et de la vie du milieu.

Dès la première réunion faite le 26 octobre 1934 pour débattre de l'opportunité de sa création, le Groupe Lumière a été déclaré constitué et ses statuts ont été acceptés. Cependant ses adhérents ont déclaré que l'application de ses statuts ne se ferait que d'une façon progressive et qu'il y serait apporté toutes les modifications utiles en cours même du travail.

Le Groupe Lumière a précisé ainsi ses moyens d'action :

1^o Etudier, collectivement, toutes les questions touchant à la vie générale du pays ;

2^o Informer l'opinion sur toutes ces questions et toutes les études dont elles auront été l'objet ;

3^o Proposer relativement à ces questions, les solutions susceptibles de servir, le mieux possible, l'intérêt public ;

4^o Prendre l'initiative de la réalisation de ces solutions, ou seulement y aider autant qu'il se pourra.

Cependant, dès le commencement de décembre, il a élargi son cadre d'action en décidant que chaque membre à tour de rôle, parlerait d'une question générale qui serait comme accessoire par rapport à la question d'intérêt local, alors à l'étude.

Le Groupe Lumière a ainsi successivement mis à l'étude les questions suivantes : *l'Enseignement à la Martinique.* — *Le problème de la Sarre.* — *Les Idées maîtresses de la Réforme de l'Etat selon Tardieu.* — *Le sens à donner aux Fêtes du Tricentenaire.* — *La grève agricole de février 1935.* — *Comment résoudre la crise municipale de Fort-de-France.*

Le Groupe Lumière a décidé de publier ses travaux dans des fascicules qu'il prétend appeler « Les Cahiers ». S'il n'a point encore commencé c'est que des questions d'ordre matériel s'y opposent et que sa trésorerie ne peut encore répondre aux exigences de la réalisation.

En attendant et pour prendre contact avec le public avant la fin de sa première année d'activité, le Groupe a organisé deux conférences : la première le 29 juin 1935, avec Jules Bardol qui traita le thème suivant : *la part de la décision dans la procréation humaine* ; la deuxième, le 12 juillet 1935 avec MM. J. Monnerot, G. Joseph-Henri et R. Bilbao, pour célébrer le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo.

Le Groupe Lumière n'entend se plier, *à priori*, à aucune doctrine. Il veut les connaître toutes, les examiner toutes, et n'en rejeter, que ce qui s'y trouve d'opposé aux nécessités de progrès général, d'évolution et de dignité humaines.

Le Groupe Lumière s'applique à justifier cette formule où son programme est exprimé : Etudes. — Information. — Réalisation.

FÉDÉRATION SOCIALISTE DE LA MARTINIQUE.

FONDÉE EN 1901.

Sur le plan local tend à poursuivre l'œuvre émancipatrice commencée par Victor Schœlcher, dans le domaine social comme dans le domaine politique ;

Propose le morcellement de terrains domaniaux, encourage l'organisation de la petite et de la moyenne propriété et l'extension des cultures secondaires ;

Participe à l'organisation syndicale ;

Réclame l'assimilation, avec rattachement au ministère de l'Intérieur, autonomie financière et sauvegarde des prérogatives du Conseil général ;

Poursuit la réalisation d'un programme de grands travaux, routes, ports, électrification, adductions d'eau, assainissement et embellissement des bourgs, établissements sanitaire — en vue de l'outillage économique et social de la Martinique et l'amélioration du taux des salaires.

REPRÉSENTATION PARLEMENTAIRE.

SÉNATEUR.

M. LÉMÉRY (Henri), né à Saint-Pierre le 9 décembre 1874, avocat, ancien ministre de la Justice.

Elu le 18 janvier 1920 avec 146 voix, 257 suffrages exprimés sur 258 votants ;

Réélu le 16 octobre 1932 avec 155 voix, 297 suffrages exprimés sur 301 électeurs inscrits.

Inscrit au groupe de la gauche démocratique.

Adresse à Paris : 7 bis, rue Dupont-de-Loges (VII^e).

DÉPUTÉS.

Première circonscription (Ouest).

M. DELMONT (Jean - Baptiste - Saint - Ange - Alcide), né à Saint-Pierre le 2 octobre 1874, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies.

Elu le 11 mai 1924 et le 22 avril 1928. Réélu le 1^{er} mai 1932 avec 7.086 suffrages sur 10.051 votants et 24.182 électeurs inscrits.

Inscrit au groupe des indépendants de gauche.

Adresse : 66, rue de la Chaussée-d'Antin (Paris IX^e).

Deuxième circonscription (Est).

M. LAGROSILLIÈRE (Joseph-Marie-Samuel), né à Sainte-Marie, le 2 novembre 1872, conseiller général et maire de Sainte-Marie.

Elu pour la première fois, le 24 avril 1910. A siégé sans interruption de 1910 à 1924.

Réélu en mai 1932 avec 6.226 suffrages sur 8.939 votants et 24.295 électeurs inscrits.

Inscrit au groupe socialiste S. F. I. O., est passé au groupe des socialistes de France après la scission de 1933.

Adresse : 254, rue de Vaugirard (Paris).

REPRÉSENTATION LOCALE.

CONSEILLERS GÉNÉRAUX.

Canton de Basse-Pointe.....	{	MM. de Meillac Joseph. M ^e Magallon-Graineau Eugène. Félim Aurélien.
— Carbet.....	{	Orville Saint-Just. Valdor Jacques. Cléostrate Henri.
— Diamant.....	{	Mario Justin. Enal Jean.
— Fort-de-France....	{	Severe Victor. Lovince Emélius. Saint-Yves Matillon. Moyse Castelly. Monnerville Paul. D ^r Vildrin Alexandre. M ^e Constantin Paul. D ^r Sufrin Jean.
— Lamentin.....	{	Quitmann Emmanuel. Sainte-Luce-Joseph Adrien. Brisfer Georges. D ^r Cognet Lucien.
— Marin.....	{	Landa Louis. Chatelain Nicolas. Beuze Horace. Desportes Octave. Boclé Albert.
— Saint-Esprit.....	{	Saint-Prix Joinville. D ^r Magallon-Graineau Ernest. Jean-Eustache-Claude. Calonne Isidore. des Etages Maurice.
— Trinité.....	{	Lagrosillière Joseph. Labat Théodore. Auzé Henri. Clauzel Augustin. Nazaire Paul. Manville Marius.

COMMISSION COLONIALE. (1)

MM. Sainte-Luce-Joseph Adrien, président.

Auzé Henri.

Cléostrate Henri.

Desportes Octave.

Labat Théodore.

Matillon Saint-Yves.

Saint-Prix Joinville.

(1) Les pouvoirs de la Commission coloniale sont définis par le décret du 12 juin 1879 (voir le texte dans la partie documentaire).

MEMORANDUM FOR THE RECORD

Re: [Illegible]

Date: [Illegible]

Subject: [Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

LES ORGANES DE VIE SOCIALE

ET MONDAINE.

A. SAINTE-CROIX & C^{IE}

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

Adresse télégraphique :
Saintecroix Fort-de-France

R. C. n° 3.797.

IMPORTATION :

Mor 13

Farine de froment
(France et E. U. A.)

Riz blanc et jaune

Café Kouillou

Graisse alimentaire « la
Béthunoise »

Margarine « Astra »

Champagne « Martel »

Tous articles d'alimentation.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

SAPIN DU NORD DE 1^{er} CHOIX — CIMENT FRANÇAIS
HYDROFUGE — TOLES ONDULEES GALVANISÉES
FERS ROUNDS POUR BÉTON ARMÉ

Agent exclusif pour la Martinique:

De la Société BUTINOISE
d'alimentation.
La Société ASTRA
Les Etablissements de Poliet
& Chausson
J. et R. Tennent de Glasgow
S. H. Martel & C^{ie} Epernay
Dry Milk C^o (France-U. S. A.)

La Biscuiterie Alsacienne
Les Dragées de France (Debo-
nyrie & C^{ie})
La Société Française B. F.
Goodrich
Robin Hood Mills L^{td}.
Assurance contre incendies :
Sun Insurance office.

SOMMAIRE

DÉSIGNATION DES TITRES.	PAGES.
Introduction	104
Journaux et publications périodiques.	106
Bourse du travail.	106
Fédération des groupements des services publics	107
Diocèse de la Martinique.	108
Paroisse de la Cathédrale.	113
Séminaire-collège.	114
Mutualité à la Martinique	116
Fédération des Anciens Combattants	120
Association des Mutilés de la Guerre	120
— des Anciens Combattants de la Grande Guerre.	121
Union nationale des Combattants « Unis comme au Front »	122
Mutuelle des Anciens Combattants de Trinité	123
Association des Officiers de Réserve.	123
— des Médailleurs militaires.	124
— des Combattants volontaires.	124
— des Sous-officiers de Réserve	125
Loges Maçonniques	126
Temples	126
Syndicat d'initiative.	127
Crédit Populaire.	128
Caisse d'Épargne.	129
Coopérative de prêts.	130
Banque ouvrière.	130
Caisse d'économie et de crédit de l'Entraide	131
Ligue d'enseignement ménager	132
L'Ouvroir des jeunes orphelines.	132
Patronage Saint-Louis	133
Foyer des orphelins.	133
Fourneau économique.	134
Crèche de l'Union.	135

DÉSIGNATION DES TITRES	PAGES.
Œuvre de la Protection de l'Enfance coupable.	135
L'œuvre des prisons.	137
Vestiaire des pauvres.	137
Société d'hygiène et de prophylaxie.	138
Asile de Bethléem.	138
Institut d'hygiène et de microbiologie.	139
Ecole d'infirmiers soigneurs et d'infirmières soigneuses.	139
— de Sages-Femmes.	140
Hospice de Fort-de-France.	140
— Trinité.	141
— Saint-Esprit.	142
— Lorrain.	143
— Marin.	144
— Lamentin.	145
— Trois-Ilets.	146
Clinique Pasteur (D ^r Roseau)	147
— Saint-Paul (D ^r Lodéon)	147
Société des sciences médicales.	148
Médecins civils résidant à Fort-de-France.	148
— dans les communes.	149
Pharmaciens résidant à Fort-de-France	149
— dans les communes.	149
Vétérinaires	150
Chirurgiens-dentistes	150
Sages-Femmes diplômées.	150
Imprimeries.	151
Librairies-Papeteries	151
Association des Etudiants martiniquais	151
— des Anciens élèves du Lycée	152
— du Pensionnat colonial.	152
— de l'Enseignement technique.	152
— de l'Ecole commerciale	153
— de l'Ecole communale du Lamentin	154
Bibliothèque Schœlcher	154
— militaire des officiers	155

DÉSIGNATION DES TITRES.	PAGES.
Cercle de Fort-de-France.	156
— des Officiers.	156
— « La coloniale »,	157
Union des ouvriers et ouvrières manuels et intellectuels ...	157
Musée volcanologique de Saint-Pierre.	158
— des Trois-Ilets (Impératrice Joséphine).	160
— de la Chambre de commerce.	160
Fanfare du Patronage Saint-Louis.	161
Groupe musical « Apanon Léon ».	161
Musicographe et chansonniers	161
Pofesseurs de musique.	162
Le Fort Royal.	162
Hôtels et Restaurants.	162
Cinémas.	163
Dancings.	163
Photographes.	163
Artistes-peintres.	163
Bijoutiers et horlogers.	163
Orfèvres	164
Coiffeurs	164
Chaussures (magasins spéciaux).	164
Bazars.— Tissus.— Habillement.— Toilette, etc	165
Merceries (marchands de).	165
Ebénistes, menuisiers et sculpteurs.	166
Tailleurs.	166
Garagistes.	167
Etablissement thermal « Fontaine Di Jier ».	168
— « Fontaine Moutte ».	168
— « d'Absalon ».	169
— « Jean-Marie les Bains ».	170
— « L'Anse noire ».	170
Le Lido « Club Nautique ».	171
Impot sur le revenu	172
Impôt mobilier.	173
Liste des abonnés au téléphone	175

LA VIE SOCIALE ET MONDAINE A LA MARTINIQUE.

INTRODUCTION.

Sous la Révolution, la Martinique fut déclarée Département français.

En ce temps-là, c'était sans doute un acte de foi, d'allure prophétique, cautionné par un passé aussi brillant que glorieux, dans les destinées de la colonie.

C'était le prolongement inconscient, intuitif, pourrait-on dire, d'une courbe historique, moins dans le domaine économique que dans celui des mœurs, des mondanités, de l'organisation sociale sous toutes ses modalités. C'était l'affirmation anticipée d'un parallélisme presque rigoureux entre l'évolution de la France métropolitaine et celle de sa fille aînée des Antilles.

Ce parallélisme ne s'est pas démenti. Toutes les institutions, tous les organismes, tous les rouages de la vie civilisée sont actuellement représentés à la Martinique. Il n'est, pour s'en rendre compte, que de parcourir cet annuaire, et, en particulier, les rubriques du présent chapitre.

Les arts qui concourent à la satisfaction du besoin de nourriture figurent dans un autre chapitre. Dans celui-ci, l'on verra comment on peut conserver ou rétablir sa santé, fortifier ses facultés intellectuelles et morales.

Les docteurs-médecins, les dentistes, un certain nombre de pharmaciens sont issus des facultés de la Métropole (Paris, Bordeaux, Toulouse, etc.).

Les sages-femmes, la plupart formées sur place sous la direction des docteurs-médecins, offrent toutes les garanties qu'exige leur importante et délicate profession.

Les hôpitaux, hospices et cliniques ont été récemment construits, améliorés ou réorganisés d'après les conceptions les plus modernes.

Faut-il ajouter que les médecins sont tous soucieux de suivre les progrès réalisés partout dans leur art, et d'y contribuer, le cas échéant, ce dont témoigne leur groupement, en une société des sciences médicales?

C'est ce même besoin de se voir, cet esprit de sociabilité supérieure qui a engendré dans la colonie tant d'associations, tant de sociétés de secours mutuels, tant de cercles, de loges maçonniques, tous vivants et pleins d'activité, où les initiatives se multiplient au bénéfice de la vie intellectuelle et sociale de l'île. Ainsi se développe entre tous un sentiment de large solidarité qui va s'affirmant progressivement, dans une dignité sans cesse accrue qui n'exclut nullement le sens des intérêts pratiques.

L'exemple le plus éclatant de cette orientation est la naissance d'organismes bancaires créés par des prolétaires intellectuels et manuels, dirigés, administrés par eux, qui rendent à la collectivité d'immenses services, et sont en pleine prospérité.

Ce fait est l'indice d'un niveau déjà élevé de l'esprit moyen du pays. Rien de surprenant, du reste, à cela : la population, dans son ensemble est avide d'instruction.

Une statistique des livres et périodiques importés pourrait donner une idée de ce besoin. Elle manque. Mais nous savons que l'une des librairies de Fort-de-France vend, à elle seule, plus de dix mille francs de périodiques par mois. Ce chiffre n'a-t-il pas son éloquence ?

Les imprimeries du chef-lieu ne se contentent pas d'effectuer des travaux de ville. Elles impriment des journaux et revues qui viennent s'ajouter aux publications importées et aux trésors des bibliothèques publiques et privées.

La religion et la politique absorbent, de leur côté, une bonne partie de l'énergie spirituelle du pays. La religion catholique est la plus généralement pratiquée : appert le nombre considérable d'églises et de chapelles de la colonie.

Quant à la politique, on sait qu'elle a toujours été en faveur à la Martinique, comme du reste dans les pays les plus civilisés à régime démocratique. Mais elle n'y donne pas lieu à plus d'excès qu'ailleurs, — malgré l'opinion qui a cours en général — et toutes les fois que des questions vitales surgissent, les querelles individuelles ou partisans s'apaisent; l'union des valeurs du pays s'organise spontanément pour coopérer au salut commun. On l'a bien vu au lendemain de la Grande Guerre, pendant l'élaboration du traité de Versailles, alors qu'avait couru le bruit d'une cession éventuelle de la Martinique à l'Amérique ; on l'a bien vu, tout récemment encore, lorsque la crise des rhums menaçait la colonie d'une catastrophe redoutable.

Peuple ardent, certes, mais ne perdant jamais pied, sachant en toutes occasions faire jaillir de son subconscient les réserves de discipline qu'y ont accumulées trois siècles d'influence française.

Peuple artiste aussi, par conséquent passionné de musique, friand de théâtre et de cinéma, faisant émerger de son sein des artisans d'une incroyable habileté, d'une admirable sûreté de goût, capables de réussites parfois étonnantes.

Ceux qui, attirés par la réputation de la Perle des Antilles, voudraient y faire un séjour de quelque temps, y trouveraient des hôtels de toutes catégories, des plus confortables aux plus modestes, des automobiles de toutes les marques, et, pour se remettre de leurs fatigues, ils auraient le choix entre plusieurs stations balnéaires ou thermales.

Au total, rien de ce qu'un civilisé apprécie dans l'organisation d'un pays ne manque à la Martinique, qui ajoute à ces charmes la somptuosité, de son cadre naturel, et l'on s'explique les regrets, la mélancolie, la nostalgie de ceux qui, ayant vécu dans ce paradis terrestre, sont contraints, par des nécessités inéluctables, de s'en arracher pour longtemps ou pour toujours.

 JOURNAUX ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

 PARAISSANT A FORT-DE-FRANCE

- 1 *Le Journal officiel de la Martinique*.— Paraissant le samedi.
 - 2 *La Paix*.— Paraissant les mercredi et samedi; organe catholique, directeur R. P. Galopeau.
 - 3 *La Résistance*.— Paraissant le jeudi; organe socialiste, directeur M. Joseph Lagrosillière.
 - 4 *Le Cáblo*.— Bulletin des nouvelles du monde entier (paraissant tous les jours, le dimanche excepté).
 - 5 *Le Courrier des Antilles*.— Paraissant les mercredi et samedi; organe indépendant et d'études critiques, directeur M. Grandmaison.
 - 6 *Justice*.— (hebdomadaire); organe syndicaliste, directeur M. D. Bissol.
 - 7 *Revue de la Martinique*.— Directeur M. Jules Monnerot.
 - 8 *L'Effort*.— Paraissant le samedi; organe des intérêts économiques et d'action sociale, directeur M. Suvélor.
 - 9 *Les Temps nouveaux*.— Paraissant le mercredi; organe de la démocratie martiniquaise, directeur politique M. le D^r A. Vildrin.
 - 10 *L'Information*.— (quotidien); rues Isambert et Perrinon, directeur M. V. Suréna, fils.
 - 11 *La Libre Pensée*.—
 - 12 *Bulletin Agricole*.— (trimestriel); organe du service et de la chambre d'Agriculture.
 - 13 *Bulletin de la Chambre de Commerce*.— (trimestriel).
 - 14 *Bulletin de la Société des Sciences médicales*.— (semestriel).
 - 15 *Bulletin de L'U. N. C.*— (A. Combattants).
 - 16 *Le Trait d'Union* (mensuel); organe de la Fédération des A. C.
-
-

BOURSE DU TRAVAIL.

COMITÉ DIRECTEUR.

Secrétaire général : MM. Del Joseph.
 Trésorier : Castelly Moyse.
 Commissaires { Raphaël Laurent.
 { Marie Angélique.

Liste des syndicats ouvriers :

Métallurgie, Fort-de-France	{	Del, secrétaire.
		Guinot Joachim.
Bâtiments, —	{	Raphaël Laurent.
		Ronot Nicolas.
Commerce, —	{	Marie Angélique.
Horloger, —	{	Mussard.
		Hector Vité.

FÉDÉRATION DES GROUPEMENTS DES SERVICES PUBLICS
DE LA MARTINIQUE.

Elle a pour but de servir de trait d'union entre les groupements adhérents, de défendre les intérêts généraux communs à tous ses agents des services publics tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral.

Les groupements adhérents conservent leur autonomie et leur complète indépendance, et la Fédération ne peut s'immiscer dans leurs affaires intérieures que sur leur demande.

La Fédération est administrée par un Conseil fédéral composé de délégués des Groupements adhérents.

BUREAU FÉDÉRAL :

MM. Marie-Florence (Hermann), Directeur p. i. du petit Lycée.
Philibert (Edouard), Inspecteur des Contributions.
Symphor (Paul), Directeur d'école.

GROUPEMENTS AFFILIÉS :

Enseignement S. N.	Secrétariat général.
Contributions.	Répétiteurs (Lycée).
Douanes (local).	Postes et Télégraphes.
Douanes (actif).	Maison centrale.
Imprimerie.	Ponts et Chaussées.
Agriculture.	Bassin de radoub.
Forêts.	Ports et Rades
Dactylographes.	Dragues et Phares.

 DIOCÈSE DE SAINT-PIERRE ET FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE).

L'Évêché de la Martinique a été érigé le 27 septembre 1850, et le siège établi au chef-lieu, à Fort-de-France. Une Bulle du 12 septembre 1853 transféra ce siège à Saint-Pierre. L'évêque prit dès lors le titre d'évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France de la Martinique. Depuis la destruction de la ville de Saint-Pierre (8 mai 1902), l'évêque réside à Fort-de-France.

Suffragant de Bordeaux de 1850 à 1905, le diocèse relève maintenant de la S. C. de la propagande et a été confié par elle à la congrégation du Saint-Esprit par un décret en date du 4 mars 1912.

Il compte huit évêques depuis sa fondation :

NN. SS. Jean-François Etienne Le Herpeur.....	1851-1857
Louis-Martin Porchez.....	1858-1860
Siège vacant de.....	1860-1870
Armand-Joseph Fava.....	1871-1875
Julien-François-Pierre Carméné.....	1875-1895
Joseph-Etienne-Frédéric Tanoux.....	1898-1899
Marie-Charles-Alfred de Cormont.....	1899-1911
Joseph-François Malleret.....	1912-1914
Paul-Louis-Joseph Lequien.....	1915

VICAIRES GÉNÉRAUX TITULAIRES

R. P. Eugène de Jaham, évêché de Fort-de-France.

M^{sr} Adrien Segond, curé de Saint-Antoine, Terres-Sainville.

VICAIRES GÉNÉRAUX HONORAIRES

Monseigneur Louis Le Hunsec, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond (Paris V^e).

Monseigneur Louis Bataille, curé de Sainte-Marie.

SECRETARIAT DE L'ÉVÊCHÉ

R. P. X... Route de Didier Fort-de-France.

CHANOINES HONORAIRES RÉSIDANT DANS LE DIOCÈSE

R. P. Alfred Marie, curé Archiprêtre de la Cathédrale de Fort-de-France.

M. Charles Saint-Aude, Lamentin.

M. Désiré Tostivint, Lamentin.

M. Henri Bally, curé doyen du Saint-Esprit.

M. Oscar Auber, Saint-Joseph.

M. Joseph Yvon, Trinité.

R. P. Emile Muller, supérieur Séminaire-Collège.

R. P. Auguste Vénard, curé archiprêtre de Saint-Pierre.

Etablissements F. MÉLIN & C^{IE}

100, 102, 104, Rue Antoine Siger à Fort-de-France
Succursales au Marin, Lamentin, Trinité.

Maison fondée en 1879

P. PÉCOU

DIRECTEUR

ARTICLES DE MENAGE : Aluminium — Fer émail — Fer battu
— Lits en fer — Chaises en fer.

ARTICLES DE SELLERIE : Selles avec accessoires — Cuir fauve —
Bouclerie.

ARTICLES DE PÊCHE : Fils et Ficelles — Cordage — Lignes
de pêche — Hameçons.

RAYONS DE MERCERIE : *Quincaillerie — Cordonnerie* : Cuirs et
Peaux — Clouterie de toutes sortes —
Coutellerie — Toiles à voile — Cotons
écrus — Kaki — Toiles bleues — Toiles
à matelas et à paille — Cotons pour
matelas.

RAYONS DE LIBRAIRIE : Livres et fournitures classiques —
Articles de bureaux — Romans et
Romans cinéma.

Bimbeloterie et Nouveauté de Paris — Parfumerie — Faïence —
Porcelaine — Verrerie.

MAISON SIMILAIRE A LA GUADELOUPE :

Pointe-a-Pitre — Basse-Terre — Capesterre.



La petite "ROYAL" offre tous les avantages d'une machine standard de bureau et coûte meilleur marché.

C. CHÉNEAUX & P. DE REYNAL.

*Quincaillerie — Tôle ondulée galvanisée
Tuyaux et accessoires galvanisés — Ciment
Ameublement — Article de ménage — Literies
Appareils sanitaires — Produits d'entretien
Articles de pêche — Articles de chasse -- Bazar
Alimentation -- Vins -- Liqueurs -- Cigares fins.*

H. PAULIN

Angle des Rues Isambert, 31 et Blénac 107.

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE).

R. C. 127
Téléphone 203.

Adresse télégraphique
PAULIN (Martinique).

M. Edgard Dumausé curé de Ducos.
 M. Augustin Vabre, curé doyen du Marin.
 M. Albert Bauzin, curé du Gros-Morne.
 M. François Soubie, curé doyen du Lamentin.
 R. P. Charles Wechter, Morne-Rouge.

CHAPELINS DE N. D. DE LA DÉLIVRANDE

Henri Hobrah, curé du Vert-Pré.
 P. Mathieu Gallot, curé du Morne-Rouge.
 P. Henri de la Brunelière, curé de Basse-Pointe.
 P. Charles de Jaham, curé de Balata.

ETAT DU CLERGÉ.

ÉVÈQUE.

S. E. M^{gr} Paul Louis-Joseph Lequien, C. S. Sp. né à Merville (Nord) le 4 septembre 1872, ordonné Prêtre le 1^{er} janvier 1898, élu le 15 mars 1915, prend possession le 13 juin 1915, sacré le 22 juillet 1915, intronisé le 3 août 1915.
 Résidence à Fort-de-France.

VICAIRES GÉNÉRAUX.

M^{gr} Louis Le Hunsec, Sup. général de la Cong. du Saint-Esprit ;
 M^{gr} Louis Bataille, Prêlat de S, S. ;
 P. Eu^gène de Jaham, M. Adrien Segond.

CONSEIL EPISCOPAL.

P. Eugène de Jaham, M. Segond, MM. les Chanoines Bally, Yvon, Auber, Soubie, P. Muller, P. Vénard.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAIN.

M^{gr} Bataille, official ;
 MM. les Chanoines Bauzin, promoteur ;
 Yvon, Le Gallois, assesseurs ;
 R. P. Muller, greffier.

EXAMINATEURS PROSYNODAUX.

MM. les Membres du Conseil épiscopal.

CURÉS CONSULTEURS :

MM. les Chanoines : Bally, Auber, Bauzin et le P. Marie.

CENSEURS DES ÉCRITS, JOURNAUX, ETC.

M^{gr} Bataille, M. le Chanoine Bally, R. P. Marie et Vénard.

CONSEIL DE VIGILANCE DOCTRINALE.

M^{gr} l'Evêque, président ;

M. le Chanoine Yvon ; les R. P. Marie et Vénard.

DIRECTEUR DIOCÉSAIN DES ŒUVRES DE PRESSE :

P. Jean Galopeau.

MAITRE DES CÉRÉMONIES :

P. Hector Chartrand.

CHANOINES D'HONNEUR :

NN. SS. Conan, Archevêque de Port-au-Prince ;
 Le Roy, Archevêque titulaire de Carie ;
 Leynaud, Archevêque d'Alger ;
 Kersusan, Evêque du Cap Haïtien ;
 Genoud, Evêque de Basse-Terre ;
 Moris, Evêque de Roseau ;
 Harscouët, Evêque de Chartres ;
 Le Hunsec, Evêque titulaire d'Europus ;
 Grimault, Vic. Apost. de la Sénégambie ;
 Gourtay, Vic. Apost. de la Guyane française ;
 Bataille, Prélat de sa Sainteté.

CHANOINES NON RÉSIDANT :

Daguy, du diocèse d'Aire ;
 Subti, du diocèse de Versailles ;
 Lecœuche, ancien curé archiprêtre de Merville.
 Denecker, curé de Sainte-Madeleine de Lille.

PAROISSES.

ARCHIPRÊTÉ DE SAINT-PIERRE.

		Nomination
Saint-Pierre.....	R. P. Auguste Vénard, curé archiprêtre.	1923
Carbet.....	P. Georges Coullaud, curé.....	1921
Prêcheur.....	P. Abel Le Dortz, curé.....	1935
Morne-Vert.....	M. Marcel Bouré, curé.....	1935
Case-Pilote.....	P. Marius Marchand, curé.....	1933
Morne-Rouge.....	P. Mathieu Gallot, curé.....	1931
Fonds-Saint-Denis..	P. Yves Lavolé, curé.....	1933

DOYENNÉ DU LORRAÏN.

Lorrain.....	{	P. Bernard Arostéguy, curé doyen..	1926
		P. Maurice Giroud, vicaire.....	1934
Basse-Pointe.....		P. Henri de la Brunelière, curé....	1931
Ajoupa-Bouillon ...		M. Louis Héleine, curé.....	1935
Macouba.....		P. Paul Bernert, curé.....	1934
Grand'Rivière.....		P. Paul Gillet, curé.....	1933
Marigot.....		P. X.....	1933

DOYENNÉ DE TRINITÉ.

Trinité.....		P. Gustave Le Gallois, curé doyen..	1933
Sainte-Marie.....	{	M ^{gr} Louis Bataille, curé.....	1894
		MM. Paul Bergeron vicaire.....	1934
Morne-des-Esses....		Gabriel Lavigne, curé.....	1935
Gros-Morne.....	{	Albert Bauzin, curé.....	1925
		William Larouche, vicaire.....	1935
Vert-Pré.....		Henri Holrah, curé.....	1931
Robert.....	{	Ange Flageul, curé.....	1933
		Gilles Plante, vicaire.....	1935

INSTITUTIONS ET ŒUVRES (AUMÔNIERS).

Asile des Vieillards, M. l'abbé François Cornand, aumônier, route de Schœlcher, Fort-de-France.

Hôpital Albert Clarac, P. Jean Galopeau, aumônier, rue Louis-Blanc, Fort-de-France.

Hôpital civil, R. P. Eugène de Jaham, aumônier, évêché, route de Didier, Fort-de-France.

Noviciat des sœurs de Saint-Paul, M. l'abbé Vincent Journiac, aumônier, Plateau Didier, 2^e kilomètre.

Patronage Saint-Louis, P. Victor Baumann, directeur, rue Amiral-de-Gueydon.

— P. Jean Le Scao, aumônier, Fort-de-France.

Prison, P. Jean Galopeau, aumônier, rue Louis Blanc.

Protection de l'Enfance, P. Louis Le Retraite, directeur, la Tracée par Gros-Morne.

PAROISSES.

ARCHIPRÊTÉ DE FORT-DE-FRANCE.

		Nomination	
Cathédrale.....	{	R. P. Alfred Marie, curé archiprêtre....	1934
		P. Hector Chartrand, vicaire.....	1925
		P. Michel Triclot, vicaire.....	1932
		P. Maurice Seys, vicaire.....	1934
		P. Jean Flick.....	1933

Balata.....	P. Charles de Jaham, curé.....	1920
Redoute.....	P. J.-Bap. Delawarde, curé.....	1935
Saint-Antoine.....	M. Adrien Segond, curé.....	1933
	M. Corneille Van Gein, vicaire.....	1933
Sainte-Thérèse.....	P. Charles Desnoulez, curé.....	1928
	M. Joseph Le Dorh, vicaire.....	1934
Schœlcher.....	P. Louis-Marie Stôhr, curé.....	1934

DOYENNÉ DU DIAMANT.

Diamant.....	MM. Sébastien Fournier, curé doyen..	1933
Anses-d'Arlets.....	Adrien Laverton, curé.....	1934
Sainte-Luce.....	Raoul Duwez.....	1934
Trois-Ilets.....	François Savéan, curé en congé.	1928
	Georges Salinière, curé intérim..	

DOYENNÉ DU LAMENTIN.

Lamentin.....	MM. François Soubie, curé doyen....	1931
	Louis Cumia, vicaire.....	1931
Saint-Joseph.....	Adrien Schuiling, curé.....	1935

DOYENNÉ DU MARIN.

Marin.....	MM. Augustin Vabre, curé doyen.....	1931
Rivière-Pilote.....	Joseph Wolffer, curé.....	1933
	Antoine Cuypers, vicaire.....	1933
Vauclin.....	Louis Thierry, curé.....	1935
Sainte-Anne.....	Hubert Meulman, curé.....	1933
	Jean Morland, curé intérimaire..	

DOYENNÉ DU SAINT-ESPRIT.

Saint-Esprit.....	MM. Henri Bally, curé doyen....	1913
	Jean Kouwenhoven, vicaire....	1929
François.....	Michel Guirriec, curé.....	1935
	Joseph Gallego, vicaire.....	1935
Rivière-Salée.....	Philippe Pierson, curé en congé..	1932
	Hubert Meulman, curé intérim...	1914
Petit-Bourg.....	Desservi par Rivière-Salée.	
Ducos.....	Edgard Dumauzé.....	1914

CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES.

CONGREGATION DU SAINT-ESPRIT.

Elle comprend 44 membres ; 37 pères et 7 frères.

Le supérieur principal est le R. P. Emile Muller qui est en même temps supérieur du Séminaire-Collège.

SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES.

Supérieure principale : R. M. Joseph, noviciat, route de Didier, Fort-de-France.
Maisons à Fort-de-France : hospice, cliniques, ouvroir, fourneau économique, asile de Bethléem, noviciat, asile des vieillards, crèches.

Hospices : Lorrain, Trinité, Saint-Esprit, Marin, Trois-Ilets, Lamentin.

RELIGIEUSES DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY.

Supérieure principale : R. M. Paul, 12, rue Lamartine, Fort-de-France.

Etablissements d'enseignement à la Redoute et à Fort-de-France.

FILLES DE NOTRE-DAME DE LA DÉLIVRANDE.

Supérieure principale : R. M. Marie-Bernard, la Redoute.

Maison d'éducation au Morne-Rouge ; œuvres paroissiales Redoute, et François.

SŒURS MISSIONNAIRES DU SAINT-ESPRIT.

Supérieure principale : R. M. Cécile, Séminaire-Collège, route Bellevue.

Les sœurs du Saint-Esprit sont chargées de divers services au Séminaire-Collège, à l'Orphelinat Saint-Louis, à Sainte-Thérèse et à Balata. Elles sont 14 à la Martinique.

CAISSE DE RETRAITE ET DE SECOURS ECCLÉSIASTIQUE DE LA MUTUELLE SACERDOTALE.

Président : M. le chanoine Henri Bally.

Vice-Président : M^{gr} Adrien Segond.

Secrétaire : M. l'abbé Michel Guirriec.

Trésorier : P. P. Eugène de Jaham.

PAROISSE DE LA CATHÉDRALE DE FORT-DE-FRANCE

ŒUVRES PAROISSIALES

Nom de l'œuvre :

Association d'Éducation populaire.

Date de la création :

Association officiellement déclarée au gouvernement de la Martinique, le 17 décembre 1932. Récépissé du Gouverneur en date du 27-12-1932.

But :

Formation morale, par des cours de religion et de morale, aux jeunes gens et jeunes filles faisant partie des groupements paroissiaux.

Formation artistique et littéraire, par des conférences, par la préparation de séances théâtrales et de concerts musicaux.

Formation sportive, par des excursions, sports et jeux divers.

Composition du bureau :

Président, M. Raoul de Jaham ;
 Vice-Président, M. Gustave de Laguarigue ;
 Secrétaire-Trésorier, le R. P. Curé de la Cathédrale ;
 Conseiller, le R. P. Vicaire, directeur du cinéma.

Dames Patronnesses :

M^{lles} Pauline Garcin ;
 Camille Basiège ;
 Isabelle Pierre-Emile.
 M^{me} Balmelle.

Membres :

L'Association comprend divers groupements :

Pour les jeunes gens.

- 1^o Le cercle catholique pour les étudiants.
- 2^o Le cercle ouvrier, pour les jeunes gens qui ont un métier manuel.
- 3^o La persévérance des garçons, pour les enfants au-dessous de 15 ans.

Pour les jeunes filles.

- 1^o La société Notre - Dame, réservée aux jeunes filles qui ont fait leurs études secondaires.
- 2^o La persévérance des filles, où peuvent entrer toutes les jeunes filles de la paroisse.

En tout, près de 400 membres.

Siège social :

Salle paroissiale de la Cathédrale de Fort-de-France.

SÉMINAIRE-COLLÈGE

Le Séminaire-Collège de Fort-de-France a été construit en 1869, aux frais du diocèse et avec le concours de quelques libéralités particulières. Il avait sous la direction des Pères du Saint-Esprit d'abord (de 1870 à 1880), puis sous celle des Frères de Ploermel (de 1891 à 1895) abrité une nombreuse jeunesse recrutée surtout à Fort-de-France et dans les communes du sud. On y donnait alors l'enseignement primaire et secondaire jusqu'en quatrième.

Abandonné par les Frères en 1895, l'Etablissement ne reprit ses cours qu'après la catastrophe de Saint-Pierre du 8 mai 1902.

L'Etablissement, sis sur le plateau Fabre dominant la ville, jouit d'une situation idéale. Isolement, bon air, brise de terre et de mer, tout favorise les études et la santé.

L'Enseignement embrasse les matières exigées par la série A des programmes universitaires, et comprend toutes les classes depuis la 10^e.

Il n'y a pas de classe enfantine pour les commençants.

Le personnel enseignant appartient à la Congrégation du Saint-Esprit. Le soin de la lingerie, de la cuisine, de l'infirmerie est confié aux sœurs missionnaires du Saint-Esprit.

SÉMINAIRE-COLLÈGE (ROUTE DE BELLEVUE).

R. P. Emile Muller, supérieur.	P. Jean Rohart, professeur.
P. Joseph Eon, professeur.	F. Paul Bourqui, idem.
P. Julien Almont, idem.	F. Jacques Delpont, idem.
P. Achille Robin, idem.	F. Léon Rosenberger, idem.
P. Philippe Avery, idem.	M. Georges Bootsch, idem.
P. Henri Lavanant, idem.	

LA MUTUALITÉ A LA MARTINIQUE

La Mutualité a pris naissance à la Martinique presque dans la même année où l'enseignement primaire y fut appliqué.

Ainsi trois sociétés de secours mutuels furent créées au cours de l'année 1882, dont les deux premières à Saint-Pierre: le Progrès, le 23 juin; la Fraternité, le 11 août, et, la Solidarité le 30 octobre à Fort-de-France.

Depuis cette époque cent douze associations régies par la loi du 1^{er} avril 1898 ont vu le jour dans la colonie.

Lors de la catastrophe du 8 mai 1902, les 11 sociétés établies à Saint-Pierre ont disparu, au Morne-Rouge 4, au Prêcheur 3.

De 1882 à 1900, il existait presque dans toutes les communes de l'île une société de secours mutuels. Certaines ont été dissoutes sans doute faute de ressources, alors que d'autres naissaient; il est à remarquer maintenant qu'il n'existe pas d'associations dans certaines communes importantes: comme le Gros-Morne, Sainte-Marie, Lamentin, Rivière-Salée et le Carbet.

Par contre, la commune de Fort-de-France compte 22 associations.

Avant 1925, il existait une concentration d'association dite: *Groupement des sociétés de secours mutuels* dont faisaient partie les 3/5 des sociétés de la ville seulement, mais en octobre 1925, il a été créée la Fédération mutualiste de la Martinique sous la présidence de M. Saint-Yves Matillon. Elle a été approuvée par décision du Ministre du travail et de la prévoyance sociale le 5 décembre 1927. Actuellement les 8/9 des sociétés de la colonie en font partie. Le but de la Fédération est de trancher par la voie amiable les différends qui peuvent surgir entre sociétaires et sociétés, d'examiner leur situation morale et financière, servir d'intermédiaire et prendre la défense de leurs droits auprès des pouvoirs publics.

Le comité d'administration de la Fédération est ainsi composé :

MM. Saint - Yves Matillon.	Président.
D. Saint-Zéby.....	} Vice-Présidents.
M ^e L. Saint-Cyr.....	
C. Astar.	Secrétaire Général.
C. Philémon.	Secrétaire Adjoint.
J. Milienne.	Trésorier.
M ^{mes} P. Nardal	} Membres.
L. Valbon	
MM. J. Fonrose.	
F. Edgard.....	
M. Collat.....	
L. Delouche.....	

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

DÉSIGNATION Communes et sociétés	DATE de fondation	NOMBRE de membres.	PRÉSIDENT ET TRÉSORIER
Anses d'Arlets :			
Le Peuple.....	1903	1162	MM. E. Larcher et J. Alphonse.
Basse-Pointe :			
L'Union Amicale.....	1913	247	R. Brune, A. Sainvil.
Case-Pilote :			
La Confiance.....	1890	127	St-Just Orville, V ^e A. Célénice
L'Union des marins.....	1907	109	B. Priam et A. Hardion.
Diamant :			
Le Progrès.....	1918	196	Ch. Claude et M ^{me} Ch. Claude.
Ducos :			
L'Union et L'accord.....	1912	275	Aribo et Martin Cécilon.
Fonds-Saint-Denis :			
L'Union Denisienne.....	1917	226	Cyrille Régis, Paulius Pain.
L'Union des fr ^{es} et sœurs..	1926	460	Eloi Moustin et Labat Saint- Ange.
Fort-de France :			
La Solidarité.....	1882	188	F. Edgard, N. Monlouis.
La Fraternité.....	1894	165	D. Saint-Zéby et Sauveur.
Saint Louis.....	1901	402	A. Jean-Marie, M ^{lle} C. Fortier
La Prévoyance des femmes	1901	631	V ^{ve} A. Peters, V ^{ve} L. Ploquin.
La Fidélité, Tivoli.....	1906	185	J. Fonrose, V. Ovide.
L'Union des Dames, Tivoli	1906	248	M ^{me} T. Pourtout, M. J. Steff.
L'Espoir.....	1910	236	H. Jouannelle et Maximilien Thérèse.
L'Union des Vrais Frères et Sœurs.....	1917	235	Marius Collat, Jean Lagarde
La Sainte Catherine.....	1919	225	G. Apanon, M ^{lle} Ténitri.
La Concorde, Balata.....	1920	116	E. Ericher, M ^{lle} G. Fantaisie
La Vraie Famille.....	1920	75	E. Rosine, Alfred Thérosiet.

DÉSIGNATION Communes et sociétés	DATE de fondation	NOMBRE de membres	PRÉSIDENT ET TRÉSORIER
L'Entraide de la Batterie.	1921	139	MM. E. Lotaut, M ^{lle} Pierre-Louisy
Les Ouvriers manuels et intellectuels.....	1921	393	J. Vantadour, J. Douton.
L'Avenir de la Redoute...	1923	135	G. Monlouis, Albert-Ludger.
L'Union d. Terres Sainville	1924	385	Désiré Lefrère, L. S ^{te} Rose.
L'Idéal.....	1927	125	E. Marie-Périne L. Raphaël
L'Humanité Solidaire.....	1928	101	A. Gassette et N. Présyda.
La Lumière.....	1929	214	B. Balaire, Joseph-Angélique
L'esprit solidaire de Sainte- Thérèse.....	1929	241	I. Lidar, E. Charron.
L'Union Saint Crépin....	1930	105	J. Fantaisie, Pierre Léandre
L'Union G ^{le} des marins....	1934	1712	S ^{te} Claire Desroc, H. Doëns
La Fraternité d'outre-mer	1935	115	E. Neuville, R. Tisal.
François :			
L'Association ouvrière...	1898	78	Albert Dodore et Delor Avit.
Lamentin :			
La Fraternité.....	1934	60	A. Zine et Espérad Etienne.
Lorain :			
L'Union Lorraine.....	1900	172	Vincent Césaire, C. Erin.
Marin :			
L'Union Marinoise.....	1934	195	Ponsard, A. Pinel.
Morne-Rouge :			
La Renaissance.....	1913	330	Th. Mondor, Joseph Nirdé.
La Reconnaissance.....	1929	180	M. Collat, M ^{lle} V. Hippolyte.
Prêcheur :			
La Renaissance.....	1910	138	G. Nadeau, Michel Grelet.

DÉSIGNATION Communes et sociétés	DATE de fondation	NOMBRE de membres	PRÉSIDENT ET TRÉSORIER
Rivière Pilote : L'Assistance Mutuelle....	1901	150	MM. I. Montet, et Thimothée Lapeyri.
Robert : L'Union et Travail.....	1899	109	V. Mucret,
Sainte Anne : L'Union Saintannoise.....	1934	115	G. Germé, M ^{me} V ^e H. Cals.
Saint Joseph : Le Soleil.....	1907	104	Cassius de Linval.
Saint Esprit : L'Avenir.....	1898	220	P. Pélagie et J. Boulanger.
Saint Pierre : Le Progrès.....	1935	110	J. Catayée, Croissant Joseph
Schœlcher : L'Avenir.....	1883	170	E. Lovince et M ^{ne} Duféal.
L'Union des marins.....	1906	112	Télémaque et Eludger Ninel.
La Solidarité.....	1910	80	R. Ravy et E. Malouda.
Le Progrès Mutualiste....	1914	75	E. Cabas et Romain Ravy.
L'Humanité Solidaire....	1922	50	Pierre Emile et L. Delouche.
Sainte-Luce : La Concorde	1931	105	V. Ozier Lafontaine et S. Romanico.
Vauclin : L'Avenir.....	1895	283	Th. Tareau, et H. Gisquet.
Trinité : La Prévoyance.....	1906	158	L. Petit, et M. Lihaire.

FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA MARTINIQUE.

SIÈGE SOCIAL : FRATERNITÉ DES OUVRIERS (FORT-DE-FRANCE).

La Fédération a pour but :

- 1^o De coordonner les efforts et les initiatives des Associations adhérentes ;
- 2^o De défendre par tous les moyens en son pouvoir les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres ;
- 3^o De resserrer les liens de bonne camaraderie qui doivent unir indéfectiblement les combattants de la guerre 1914-1918 ;
- 4^o De perpétuer, dans la colonie, le souvenir des fils de la Martinique morts pour la France.

COMITÉ :

MM. William Ramin.....	}	Délégués de l'Union nationale des combattants.
Gustave Thorel.....		
Jules Bonnard.....	}	Délégués de l'Association générale des mutilés de la guerre.
Hermann Fafard.....		
Léon Pompière.....	}	Délégués des combattants volontaires.
Albert Coridon-Montrosier		
Louis Charly.....	}	Délégués de la Mutuelle indépendante des anciens combattants de Trinité.
Auguste Réjon.....		
Jules Perrin.....	}	Délégués des médaillés militaires.
André Jeannette.....		
Agarande.....	}	Délégués de l'Association des combattants de l'armée de mer.
Serbin.....		

BUREAU :

Thorel, Secrétaire général ;
 Ramin, Secrétaire général adjoint ;
 Coridon-Montrosier, Trésorier général, archiviste ;
 Réjon, Trésorier général adjoint ;
 Perrin, Bonnard, Pompière, Agarande, Assesseurs.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MUTILÉS DE LA GUERRE.

GRUPE DE LA MARTINIQUE.

Le groupe de la Martinique de l'Association générale des mutilés de la guerre, est une filiale de l'A. G. M. G. de France, 85 bis, Faubourg Saint-Honoré (Paris VIII^e) ; fondée le 21 septembre 1915 sur l'initiative du général Malleterre, et reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 1922.

Il a pour but d'apporter à ses membres l'entr'aide dont ils ont besoin, de leur faciliter la recherche d'un travail compatible avec leur invalidité et de soutenir leurs intérêts matériels et moraux.

Le groupe créé le 22 janvier 1922 est administré par un conseil nommé par l'Assemblée générale et renouvelable tous les ans.

Le conseil du groupe est un organe de renseignements et d'enquête sur les besoins particuliers de ses ressortissants.

Il assure la liaison entre le siège central et les membres du département et est chargé de l'organisation de l'action.

Il distribue des primes à la naissance, des secours en cas de maladie ou de chômage, des secours urgents en cas de détresse constatée, des primes au décès de ses membres.

Les membres du conseil, non plus qu'aucun membre de l'Association, ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison de leurs fonctions électives.

MEMBRES FONDATEURS.

MM. Germany (Joseph), inspecteur des douanes en A. E. F.
 Boy (André), commis principal des Travaux publics ;
 Bonnard (Jules), commis principal des douanes, secrétaire général
 de 1922 à 1927, président de 1927 à 1935.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

MM. Matillon (Saint-Yves), Colonel Achille.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.

MM. Germany (Joseph), Boy (André.)

ADMINISTRATION.

Président : MM. Jules Bonnard.
 Vice-Présidents : Vérines (Gaston), Sauron (Edouard).
 Secrétaire : Jean-Charles (Emmanuel).
 Trésorier : Richard (Dorothée).
 Nombre de membres : 283.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS

DE LA GRANDE GUERRE 1914 - 1919.

FONDÉE LE 30 AVRIL 1919.

L'Association est ouverte à ceux qui, ayant participé militairement à la Grande Guerre, sont titulaires de la carte du combattant ainsi qu'aux anciens militaires qui, ayant pris part aux campagnes de guerre sur les théâtres d'opérations extérieures, ont droit à la carte du combattant.

L'Association comprend une section dans chacune des communes de la colonie.

Son but est d'aider, d'assister, de secourir les Anciens Combattants, de créer et maintenir entre eux un lien permanent de bonne camaraderie.

Moyennant le paiement d'une cotisation dont la quotité est fixée chaque année par l'Assemblée et qui jusqu'à ce jour n'a pas été supérieure à deux francs par mois, elle assure à ses adhérents : l'hospitalisation, des soins médicaux et pharmaceutiques, des secours aux nécessiteux, une prime — dont le taux est fixé chaque année — à la natalité ; enfin, elle contribue aux frais funéraires des membres décédés par un secours dont le montant est également fixé par l'Assemblée générale.

L'Association est administrée par un Comité directeur composé de neuf membres élus pour un an et rééligibles par l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est constituée par l'ensemble des membres de l'Association. La représentation par procuration est admise.

Les pouvoirs du Comité directeur s'étendent sur toutes les sections de l'Association.

Une Commission de contrôle de cinq membres également élus pour un an par l'Assemblée générale possède les pouvoirs les plus étendus : elle a droit de contrôle non seulement sur le Comité Directeur, mais encore sur toutes les sections de l'Association : elle fait rapport de ses travaux à chacune des deux assemblées générales annuelles.

L'association est affiliée à « l'Union Fédérale » et à la « Fédération des Anciens combattants résidant hors de France ».

Ces groupements ont leur siège à Paris.

COMITÉ DIRECTEUR

Président.....	MM. Siron Paul.
Vice-Présidents.....	{ Jean-Pierre-Victoire Onufre. Sainte-Claire René.
Secrétaire Général.	Lefranc Lambert.
Secrétaire Adjoint.....	Dufrénot Stéphane.
Trésorier Général.....	Louis-Ferdinand Edgard.
Trésorier Adjoint.....	Claire Jules.
Assesseurs.....	{ Aymard Eulether. Divron Paul.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

« UNIS COMME AU FRONT »

Siège social : La Fraternité des Ouvriers, sur la Levée (Fort-de-France).

La section de la Martinique, rattachée au siège de Paris, a été reconnue et enregistrée par le Conseil d'Administration de l'U. N. C. dans sa réunion du 11 octobre 1930, sous le n° 97.

Elle s'est attachée tout particulièrement à faire connaître et appliquer dans la colonie les textes concernant : *la carte, la retraite et l'office du combattant.*

Organe trimestriel : LE BULLETIN DE L'U. N. C.

Président : MM. Thorel (Gustave);
 Vice-Présidents : Noël (Eucher), Jeannette (André);
 Secrétaires : Quéry (Victor), Fafard (Hermann);
 Trésoriers : MÉRIL (René), Augustin-Lucile (Victor);
 Nombre de membres : 700.

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE.

Siège social : Cercle des Officiers (Fort-de-France).

L'Association des Officiers de Réserve de la Martinique (349^e Section de l'Union Nationale des [Officiers de Réserve) a été fondée à Fort-de-France le 13 décembre 1928.

Elle a pour but :

- a) De maintenir et de développer entre ses membres la fraternelle camaraderie qui doit les unir pour la défense de la patrie;
- b) De défendre les intérêts moraux et matériels des officiers de réserve tant dans la vie civile que dans la vie militaire;
- c) De poursuivre, en relation avec les pouvoirs publics, l'examen et la réalisation de toutes les réformes concernant la défense nationale;
- d) De perfectionner l'instruction militaire des officiers de réserve et d'assurer l'utilisation rationnelle de leurs compétences;
- e) De prendre, en un mot, l'initiative de toutes œuvres ou mesures utiles, tant dans l'intérêt général de l'armée que dans l'intérêt particulier des officiers de réserve.

ADMINISTRATION :

Président : Capitaine d'Artillerie coloniale, R. Didellot;
 Vice-Président : Capitaine d'Infanterie coloniale, P. Perronnet;
 Secrétaire : Lieutenant d'Administration F. P. Peux;
 Trésorier : Sous-Lieutenant d'Infanterie coloniale, C. Blanche;

Nombre de membres	{	en résidence à Fort-de-France	46
		Idem dans les communes.	<u>19</u>
Total			<u>65</u>

MUTUELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DE TRINITE.

La Mutuelle indépendante des anciens combattants de Trinité groupe en son sein les veuves non remariées et les ascendants des soldats morts pour la France.

Son but est : 1^o de fournir les soins médicaux nécessaires à ses membres participants, malades ou blessés et de pourvoir à leur hospitalisation dans la mesure des moyens de l'association; 2^o contribuer à leurs funérailles.

COMITÉ.

Président :	MM. Gédin Donat, officier de la Légion d'honneur.
Vice-Présidents :	{ Altorn Paul. Legroux Florival.
Directeur :	Réjon Auguste.
Secrétaire :	Augustiu-Lucile Paul.
Trésorier :	Limol Stéphen.
Nombre de membres :	125.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES

(SECTION DE LA MARTINIQUE).

Siège social : Fort-de-France, (Ecole Perrinon A.)

Le but de la section est de faciliter le développement des liens de solidarité qui doivent unir les anciens combattants volontaires ; de préciser et de maintenir entre les membres l'esprit de désintéressement et de sacrifice qui a caractérisé le geste des combattants volontaires pendant la guerre ; de les convaincre qu'ils doivent poursuivre leur action avec le même esprit dans tous les domaines de l'activité sociale.

Le rôle de la section des combattants volontaires est donc aussi de participer à toutes les œuvres sociales existantes ou à créer, de les animer de l'esprit de tolérance mutuelle et de dévouement, de rappeler à certains égoïsmes individuels que le sacrifice spontanément consenti par les combattants volontaires dans l'intérêt de la collectivité leur donne le droit de parler et d'agir avec une autorité morale incontestée.

COMITÉ EN FONCTION.

MM. Léon Pompière,	Président.
Ermée de Lavau, François Claire,	{ Vice-présidents.
Albert Coridon-Montrosier,	Secrétaire général.
Georges Neller,	Trésorier.

ASSOCIATION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES.

C'est une société nationale de secours mutuels approuvée le 10 mai 1904 et reconnue d'utilité publique par décret du 3 novembre 1931.

La médaille de vermeil de la reconnaissance française lui a été conférée par décret du 5 juin 1929.

Président général, Monsieur le Maréchal de France, Pétain,

COMITÉ LOCAL.

Président : MM. Perrin (Jules).
 Vice-Président : Vantadour.
 Secrétaire : Augustin-Lucile.
 Trésorier : Padoly.

MEMBRES BIENFAITEURS.

MM. Clerc (Fernand), chevalier de la Légion d'honneur.
 Bally (Léon), officier de la Légion d'honneur.

ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE.

CRÉÉE A FORT-DE-FRANCE LE 12 NOVEMBRE 1934.

Elle a pour but de perfectionner l'instruction militaire de ses membres au moyen de conférences, exercices, tirs, etc., et de défendre leurs intérêts moraux et matériels.

COMITÉ D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Osman Lætitia.
 Vice-Présidents : Octave Minot, Thomas Perronnette.
 Secrétaire général : Gérard Dronnier.
 Secrétaire adjoint : Marcel Fordant.
 Trésorier : Georges Coudin.
 Trésorier adjoint : Ferdinand Vatran.
 Commissaires. : Saturnin Padoly, Victor Augustin Lucile.

COMMISSION DE CONTRÔLE.

MM. Joseph Jean-Jean,
 Guillaume Roussin,
 Rémy Carry.
 Nombre de membres : 150.

LOGES MAÇONNIQUES

A Fort-de-France, on compte trois loges maçonniques :

- 1^o La Loge « Droit et Justice » de l'obédience du Grand Orient de France ;
- 2^o Les « Disciples de Pythagore » de la Grande Loge de France ;
- 3^o L' « Emancipation Féminine » du Droit Humain.

Ces loges recherchent la vérité, étudient la morale et pratiquent la solidarité. Elles travaillent à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.

Elles ont pour principes la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience.

LES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR.

SIÈGE SOCIAL : TERRES SAINVILLE, AVENUE C.

Les adventistes du septième jour sont représentés à la Martinique par un bon nombre de membres et de croyants.

L'adventisme, loin d'être une nouvelle religion, est simplement le retour au christianisme primitif, prenant comme règle unique de foi la parole de Dieu et non la tradition des hommes. Les adventistes acceptent la règle formulée par Saint Irénée : « Le sens des écritures est facilement intelligible pour tout esprit droit et simple. S'il est des passages obscurs, ils s'expliquent par d'autres plus clairs, de telle sorte que l'écriture s'explique par l'écriture et n'a besoin, pour être interprétée, d'aucun secours étranger ». (Bonifas, Hist. des dogmes; tom. II., p. 226).

Les adventistes observent le samedi, septième jour de la semaine, comme jour de repos en harmonie avec l'ordre formel de Dieu dans le quatrième commandement du Décalogue donné sur la montagne de Sinaï. Le Christ et les apôtres ont observé ce jour et les adventistes cherchent à se conformer à l'exemple de leur Seigneur.

Le but des adventistes est d'enseigner les commandements de Dieu et l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ. Ils obéissent à l'ordre de Notre Seigneur lorsqu'Il disait à ses disciples : « Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création ». Ils invitent les hommes à accepter l'appel du Seigneur et à mettre en pratique les saints préceptes de l'Évangile, lesquels consistent à aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même. De tels préceptes mis en pratique tendent à développer un bon esprit de fraternité et de solidarité parmi les hommes. Réalisant ces faits et acceptant les instructions de Jésus et de l'apôtre Paul qui déclarent que nous devons, tout en obéissant à Dieu, nous soumettre aux autorités, les adventistes cherchent à se conduire comme de bons citoyens.

SYNDICAT D'INITIATIVE.

(Fondé le 24 novembre 1909.)

Créé d'abord sous le titre de « Société des Amis des Arbres », dans le but unique de les protéger, ce groupement a compris de suite dans ces attributions les sites, les monuments, les souvenirs historiques et tout ce qui concerne le tourisme. C'est aujourd'hui le « Syndicat d'Initiative » organisme dont l'importance s'accroît chaque jour en proportion même du développement nécessaire du tourisme et de l'intérêt que la Martinique doit porter à cette branche d'activité si productive.

Le Syndicat d'initiative a pour but :

- 1° De développer le tourisme dans l'île ;
- 2° De protéger les eaux, les forêts et les arbres existants et de pousser au reboisement des parties insuffisamment couvertes ;
- 3° De défendre et d'entretenir les sites et les monuments historiques ou artistiques ;

Un bureau de renseignements est installé sur la Savane de Fort-de-France en face de l'Hôtel de l'Europe.

ADMINISTRATION :

Président :	MM. Théodore Baude, Directeur honoraire de l'Enregistrement ;
Vice-Présidents :	{ Louis Achille, Professeur agrégé au Lycée Schœlcher André Debuc, Notaire et Maire du Lamentin ;
Secrétaire :	Georges Rimbaud, } Représentants de commerce.
Trésorier :	Antoine Bordaz, }
Nombre de membres :	70.

CRÉDIT POPULAIRE.

Société anonyme à capital et personnel variables

Fondée à Fort-de-France le 1^{er} juillet 1932

Siège social, 1, rue des Amours.

Le Crédit Populaire est celui qui est organisé en vue de consentir des prêts à bon marché à des petits producteurs par la voie d'association dont les membres se prêtent un mutuel appui, par la responsabilité personnelle et indéfinie qu'ils assument pour les engagements de chacun d'eux.

Le Crédit Populaire reçoit son application dans la Colonie aussi bien pour le Commerce et l'Industrie que pour l'Agriculture et les Fonctionnaires.

Il favorise également le développement de l'épargne et de l'économie entre ses membres. Les opérations s'étendent, sur tout ce qui n'est pas expressément défendu par ses statuts ; son capital social est variable. Il est divisé en actions de cent francs chacune qui doivent être souscrites en totalité.

Chaque membre ne peut posséder plus d'une action. Les associations et sociétés sont autorisées à faire des dépôts à la Caisse du Crédit Populaire ainsi que ses adhérents ; il leur est distribué en fin d'exercice un intérêt *obligatoire* de 5 p. 100. Le taux de l'intérêt des prêts est celui de la Banque de la Martinique 8 p. 100.

La Société n'est nullement tenue d'accorder du crédit à tous ses membres, elle ne prête qu'à ceux qui offrent de sérieuses garanties de remboursement. Pour obtenir un prêt il faut posséder à la Caisse de la Société le cinquième du montant de l'emprunt et fournir des endosseurs acceptés par le Conseil d'administration.

Le Crédit Populaire est administré par un Conseil d'administration composé de onze membres. Ses écritures sont contrôlées par une commission de surveillance composée de trois membres. Les vérifications sont faites *obligatoirement* tous les trimestres sans préjudice des autres vérifications inopinées.

La Société publie en brochure, chaque année, le compte rendu de ses opérations.

ADMINISTRATION :

- | | |
|--|------------------|
| MM. Venault Marcel, Commis principal du Secrétariat général, Président ; | |
| Julien Léon, Commis de Trésorerie, | Vice-Président ; |
| Lotaut Eustache, Directeur de l'Imprimerie officielle, | Trésorier ; |
| Charlery Philogone, Retraité de la Caisse intercoloniale, | Secrétaire ; |
| Abily Samuel, Entrepreneur en bâtiment, Propriétaire, | } Commissaires. |
| Bertrand Pierre, Commis principal du Secrétariat général, | |
| Lotaut Antoine, Typographe, | |
| Plongeur Thomas, Agent principal d'Imprimerie, | |
| Peux Fernand, Professeur de Dessin à Perrinon, | |
| Sylvestre Emile, Chef du bureau des finances du Sat G ¹ , | |
| Véliot Boniface, Chef d'atelier du Bassin de radoub, | |

COMMISSION DE SURVEILLANCE :

- MM. Louis Georges, Commis expéditionnaire du Secrétariat général.
 Roy Etienne, Comptable.
 Lozon Roland, Instituteur détaché au bureau du Chef du service de l'Instruction publique.

PERSONNEL :

- M. X. Caissier ;
 M. X. Comptes particuliers et échéances ;
 M^{lle} Sergent Lise, Commis de détail et correspondance ;
 M. Conseil Louis, Commis d'ordre.

CAISSE D'ÉPARGNE DE FORT-DE-FRANCE.

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance établie à Fort-de-France (Martinique) est destinée à recevoir et à faire fructifier les sommes qui lui sont confiées. Les dépôts effectués sont versés immédiatement à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à la loi du 20 juillet 1895, et garantis par l'Etat.

Elle est dirigée par le chef du service des postes de la Martinique, qui est assisté d'une commission de surveillance de trois membres.

La Caisse centrale est ouverte au public, à l'hôtel des Postes, tous les jours ouvrables de 8 heures à midi et de 14 à 16 heures.

Tous les bureaux de poste de la colonie sont également ouverts aux opérations de la Caisse d'Épargne de Fort-de-France.

Le montant maximum des dépôts est fixé à 20.000 francs.

Le remboursement des dépôts s'effectue à vue ou à présentation de livret.

Lorsque le déposant ne se présente pas lui-même, le tiers qui le remplace doit produire une procuration sous seing. Des formules de procuration sont mises à la disposition des déposants dans tous les bureaux de poste.

Les dépôts peuvent être retirés en partie ou en totalité, soit par la voie postale, soit par la voie télégraphique. Dans le premier cas, la transmission de la demande de remboursement s'effectue au siège de la Caisse, sans aucun frais pour le déposant. Dans le second cas, la taxe du télégramme de la demande et de la réponse est à la charge du déposant.

Tout déposant de la Caisse d'Épargne de Fort-de-France peut faire transférer ses fonds à la Caisse Nationale d'Épargne de Paris, aux Caisses d'Épargne ordinaires de la Métropole, et aux Caisses d'Épargne privées des colonies soumises au régime monétaire métropolitain.

Réciproquement, tout déposant de la Caisse Nationale d'Épargne de Paris, des Caisses d'Épargne privées métropolitaines et coloniales est admis à faire transférer ses fonds à la Caisse d'Épargne de Fort-de-France (Martinique).

ADMINISTRATION.

MM. Francis Tassel, Président.

Pouzoulet (Albert),	} Membres.
Baude (Théodore),	
Joseph-Antoine,	

PERSONNEL.

Directeur :	MM. Francis Tassel.
Caissier :	Jules Boisson.
Contrôleur :	Gabriel Boisson.
Employés :	} Henri Prudent. Henri Sommier. Joseph Alpha. Paul Balthazar.

CAISSE COOPÉRATIVE DE PRÊTS.

Société anonyme à capital et personnel variables.

Siège social : Fort-de-France.

Elle a pour but de consentir des prêts aux sociétaires qui présentent des garanties sérieuses ; de faire généralement toutes opérations financières qui ne sont pas expressément défendues par ses statuts ; de constituer un fond d'épargne destiné à l'achat d'obligations à lots.

Les actions ont une valeur de cent francs. Toutes sont nominatives. Les actionnaires peuvent posséder plusieurs actions.

La Coopérative est administrée par un conseil de neuf membres nommés chaque année par l'assemblée générale.

Pour qu'un prêt puisse être accordé à un actionnaire, il faut que celui-ci soit propriétaire d'au moins une action, ce qui donne lieu à une ouverture de crédit de 500 francs. Tout prêt de 501 à 1.000 fr. oblige le contractant à la souscription d'une nouvelle action et ainsi de suite.

Le taux des prêts est toujours supérieur à 2 0/0 au taux officiel de la Banque d'émission de la Martinique.

ADMINISTRATION :

MM. Joseph Del, président.	
Alexandre Michelin, vice-président.	
Rodride Charles-Sainte-Claire, secrétaire.	
Fernand Ténitri, trésorier.	
Alexandre André,	} commissaires.
Victor Chaillon,	
Eusèbe Monlouis,	
Castelly Moyse,	
Joseph Compère,	

BANQUE OUVRIÈRE DE LA MARTINIQUE.

Siège social à Fort-de-France.

Fondée en 1933 et régie par les articles 1834 et suivants du Code civil et par ses propres règlements, la Banque ouvrière de la Martinique a pour but de procurer du crédit à ses membres en escomptant leurs billets.

Elle reçoit des dépôts de toutes personnes ou sociétés et peut au besoin contracter des emprunts.

Font partie de la société toutes les personnes majeures ayant la capacité civile et agréées par le conseil d'administration.

Aux termes de l'article 9 des statuts, c'est le président qui assure la régularité du fonctionnement de la société. Il signe tous les actes, fait les recettes et les dépenses de la société, les convocations et extraits de délibérations.

Président : M. Emile des Etages, 35, rue Victor-Hugo.

CAISSE D'ECONOMIE ET DE CRÉDIT DE L'ENTRAIDE.

Siège social : Entraide de la Batterie.

L'objet de cette société est de consentir des prêts d'argent à ses membres par des avances qui lui sont consenties par la société mère l'*Entraide de la Batterie*.

Pour qu'une avance soit accordée, il faut que le membre remplisse trois conditions : 1^o être en règle avec la société mère ; 2^o verser le cinquième du montant de l'emprunt sollicité et 3^o acquitter son droit d'entrée.

Les remboursements des avances faites ont lieu aux conditions arrêtées d'un commun accord avec le conseil d'administration et le sociétaire demandeur.

ADMINISTRATION :

MM. Abily Jules-Samuel, président.	MM. S ^{te} -Catherine Rémy, commissaire.
Rosine Edward, vice-président.	Georges Louis, idem.
Julien Léon, secrétaire.	Célestine Paul, idem.
M ^{lle} Pierre-Louisy Léontine, trésorière	X..... idem.
M. Schœlchéry Joseph, commissaire.	

COMMISSION DE CONTRÔLE :

MM. Conseil Lors,
Lotaut Eustache.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT MENAGER.

La Ligue de l'enseignement ménager créée dans le but de divulguer cet enseignement, à la Martinique, compte une année d'existence. Elle a été organisée par les dames de la ville sous la présidence de M^{me} Victor Severe. Des cours de cuisine ont lieu les jeudi et samedi dans l'une des écoles communales de la ville. Ils sont suivis par les élèves des écoles, des employées et des maîtresses de maison. Les élèves s'exercent à la pratique en manipulant tous les quinze jours. Des cours de blanchissage, repassage et raccomodage ont lieu sous la direction des institutrices de la ville. Dès que l'œuvre aura atteint son plein développement, un bureau de placement y sera adjoint.

Le budget se compose des cotisations des membres, des cotisations des élèves et d'une petite subvention de cinq cents francs allouée par M. le gouverneur. Pour couvrir les frais occasionnés par la confection des mets aux cours des cuisine de jeudi et samedi, ces mets sont vendus au prix courant aux personnes qui désirent les acheter.

Le comité se compose de dix membres :

Présidente :	Madame Victor Severe.
Vice-Présidente :	Mademoiselle Fordant.
Secrétaire :	Madame Fourneuf.
Secrétaire-adjointe :	Madame Humbert.
Trésorière :	Madame Valbon.
Trésorière-adjointe :	Madame Irénée Bertrand.
Trois commissaires :	Mesdames Boy, Turenne, Battestini.
Un chargé de cours :	Mademoiselle Peters.

Nombre de membres : 57.

L'OUVROIR DES JEUNES ORPHELINES.

Fondé à Fort-de-France, le 20 mars 1852.

L'Ouvroir a pour but de recueillir les jeunes orphelines pauvres de 7 à 20 ans et de leur donner l'éducation religieuse, intellectuelle, morale et professionnelle et de pourvoir plus tard à leur placement.

Le Comité se compose de six membres, dont une trésorière et une secrétaire. La femme du gouverneur est présidente de droit.

Les dames patronnesses se recrutent parmi les dames et les demoiselles de Fort-de-France.

Le nombre en est illimité.

Les ressources de l'Œuvre se composent des subventions accordées par le conseil général ou les conseils municipaux;

Des souscriptions et des dons de ses membres;

Des rétributions volontaires payées par les familles ;

Du travail des élèves.

Des dons et legs dont l'acceptation est autorisée par le Gouvernement.

Cette œuvre de bienfaisance a été reconnue d'utilité publique par décret du 4 juillet 1872.

Directrice de l'Ouvroir : Sœur Pierre de J.

PATRONAGE SAINT-LOUIS.

Fort-de-France, rue Amiral-de-Gueydon.

L'œuvre appelée « Patronage Saint-Louis » est en réalité, à la fois, un orphelinat proprement dit, et un orphelinat professionnel.

Elle fut fondée en 1906 par M. Adolphe Trillard (voir la vie d'Adolphe Trillard par M. de Lavigne). Dirigée actuellement par le R. P. Baumann, elle groupe, soit dans son annexe de l'*Espérance*, route du Lamentin, soit dans son siège de la ville, 12, 14, rue Amiral-de-Gueydon, 130 enfants et jeunes gens qui y reçoivent l'éducation, sont nourris, logés, entretenus, envoyés selon leur âge soit à l'école primaire, soit chez des patrons où ils s'initient aux différents métiers. Le personnel, en dehors du directeur, est composé d'un aumônier, d'un frère résidant à l'*Espérance* et de 3 religieuses (autrefois sœurs de Saint-Paul de Chartres, actuellement, sœurs du Saint-Esprit).

Ce conseil d'administration veille au fonctionnement administratif et financier de l'œuvre et décide des admissions qui sont gratuites et en principe, réservées aux orphelins de père et de mère.

2^o D'un comité consultatif, composé de MM. Victor Depaz, Charles Gallet de Saint-Aurin, Joseph de la Houssaye, G. de Laguarrigue, Emmanuel Rimbaud, Joseph Saint-Félix.

Il convient de souligner le rôle important tenu dans la fondation du patronage, par M. Emmanuel Rimbaud qui donna à l'œuvre le terrain de l'*Espérance*, et construisit les bâtiments encore existants, à ses frais.

Pour les 130 enfants, le budget monte ordinairement à 130.000 fr. soit mille francs environ par enfant et par an. Sur cette somme, la colonie donne 60.000 francs soit moins de 0 fr. 50 par enfant et par jour; le solde des fonds nécessaires est demandé à la charité privée ou aux subventions des communes dont les orphelins sont originaires.

Comité d'Administration.

MM. Jacques Bally, président ;
 Henri Larrouy, vice-président ;
 Raoul de Jaham, trésorier ;
 Eugène Ozier, secrétaire.

FOYER DES ORPHELINS.

Cette œuvre a été créée en 1915 dans le but de recueillir les enfants des mobilisés qui se rendaient en France. Elle compte vingt années d'existence. Elle reçoit des enfants des deux sexes depuis l'âge d'un an. C'est le seul orphelinat de la Martinique qui accepte des enfants aussi jeunes. Les pupilles étant de deux sexes, les garçons dès l'âge de 7 ans, sont acheminés vers une œuvre de patronage. Les filles sont dirigées vers l'enseignement ménager dans l'établissement même. A partir de 17 ans, elles sont placées dans les familles de la ville ou, selon leurs aptitudes, orientées vers diverses professions qui permettront à une femme de gagner honnêtement sa vie.

Sont considérées comme membres toutes les personnes versant une cotisation mensuelle ou faisant un don à l'œuvre.

Les ressources de l'établissement se composent des subventions données par le Conseil général, le Conseil municipal de Fort-de-France, les cotisations des membres d'honneur et adhérents, les produits des quêtes et des fêtes de charité, des dons et legs qui pourront lui être faits.

COMPOSITION DU COMITÉ.

M ^{mes} Victor Severe,	Présidente, fondatrice ;
Nardal,	} Vice-Présidentes ;
Daniel,	
Régis,	
Ambroise,	Trésorière ;
Guillaume,	Trésorière-adjoïnte ;
M ^{lle} E. Milienne,	Secrétaire ;
M ^{me} R. Fourneuf,	Secrétaire-adjoïnte ;
	6 Commissaires.

FOURNEAU ÉCONOMIQUE.

SIÈGE SOCIAL : CITÉ CLARAC.

Le « Fourneau économique » a été fondé en 1902, par M. Adolphe Trillard, président de la conférence de Saint-Vincent de Paul, pour venir en aide aux rescapés de la catastrophe de Saint-Pierre. Quelques années après, la distribution du pain et de vivres, faite jusque là à ces rescapés, a été étendue aux pauvres de la ville. Actuellement, il fournit journallement et gratuitement à 100 pauvres un repas comprenant deux plats. Aux personnes nécessiteuses, il fournit aussi gratuitement un repas à domicile.

Ses ressources proviennent :

1^o Des dons faits par les négociants de la ville ;

2^o D'une allocation de 12,000 fr. par an que lui fait la société civile et anonyme des logements et repas à bon marché, en vue de nourrir ces pauvres ;

3^o D'une subvention de la colonie qui varie suivant les années.

En 1934, il a été distribué 36,854 repas aux pauvres et il a été venu en aide à 194 familles nécessiteuses.

Le « Fourneau » est sous le patronage des membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul.

En 1932, l'Académie française lui a décerné un prix de 2,000 fr.

ADMINISTRATION.

Sœur Donatienne, directrice.

CRÈCHE DE L'« UNION »

SIÈGE SOCIAL : ROUTE BRITHMER, TERRES SAINVILLE (FORT-DE-FRANCE).

L'œuvre de la crèche de l'« Union », créée en 1930 et installée dans le quartier ouvrier des Terres Sainville a pour but de garder pendant la journée les enfants des personnes qui travaillent hors de leur foyer. Ces enfants sont admis dès leur plus jeune âge. Ils reçoivent des soins éclairés des religieuses de Saint-Paul de Chartres chargées de la direction de l'œuvre. Une puéricultrice et un docteur assurent à cette œuvre une consultation de nourrissons.

L'œuvre reçoit en moyenne 40 enfants par jour.

Sont considérées comme membres de la crèche les personnes acceptant de verser une cotisation mensuelle d'au moins 2 fr.

L'œuvre dépense en moyenne 18,000 fr. par an. Cette somme est assurée par une subvention de la colonie, les dons et les cotisations des membres.

ADMINISTRATION.

Présidente :	M ^{mes} Victor Severe ;
Vice-Présidentes :	{ Daniel ;
	{ M ^{lles} Th. Gabriel-Régis ;
Secrétaire :	E. Milienne ;
Trésorière :	M ^{me} Ploquin.

ŒUVRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE COUPABLE.

La Protection de l'Enfance coupable fut fondée par Mlle Virginie Gallony.

Depuis longtemps, elle avait été l'objet de la préoccupation de l'Administration locale qui en 1899, 1909, 1912 et 1917 avait fait dresser des plans et établir des devis pour son installation.

Cette grande chrétienne fut profondément touchée de constater l'état de dénûment complet des vagabonds qui, laissés au contact des dévoyés plus âgés, souffrant de la faim et de tout, ne tardaient pas à voler, à tuer et à être condamnés. Elle entreprit de les arracher à cette vie, de fonder une maison où ces enfants trouveraient tout ce qui est nécessaire à la vie et où ils apprendraient à devenir d'honnêtes citoyens.

Elle fut encouragée dans la création de cette œuvre par des magistrats : MM. Bourquin, Balland, Mathurin, Henry-Nicéphore qui, constatant que le séjour de la prison pervertissait davantage les enfants au contact des bandits, rêvaient de créer une section pénitentiaire où seraient envoyés les enfants acquittés comme ayant agi sans discernement. Grâce à l'aide que lui prêtèrent MM. Victor Severe, Th. Baude, J. Saint-Cyr, P. Nardal, Bassière, Plassiart, Ed. Xavier, Mgr. Lequien, évêque de la Martinique et le Père Jannin, alors curé de la Paroisse de Fort-de-France, les membres de la Société fondée le 28 décembre 1928, entre autres MM. Rimbaud, Octave et Raoul de Jaham, Cadet Daniel, Mlle. Bouvier et M^e Théanor, Mlle Gallony réalisa l'œuvre où les deux conceptions devaient être admises.

Ainsi, la Protection de l'Enfance coupable d'initiative privée, dont le siège est à la Tracée à 2 kilom. au Nord-Est de la commune du Gros-Morne, a pour but de recueillir 1^o les enfants que lui confie la Justice ; 2^o les enfants rebelles que les parents n'arrivent pas à dresser eux-mêmes. Elle se propose de pourvoir à leurs besoins matériels, intellectuels et moraux. Les premiers sont à la charge de la Colonie qui loue le terrain et le vieil immeuble de la Tracée pour la somme de 100 fr. l'an et donne annuellement une subvention. Les seconds sont confiés par les parents qui doivent payer une somme de 25 fr. par mois.

Ces enfants y apprennent à lire, écrire et compter ; ils aident suivant leur âge à mettre en culture la propriété de la Tracée, en attendant que des sections ouvrières y soient fondées pour dresser des apprentis et former des ouvriers. Ils sont maintenant au nombre de 43 dont 8 confiés par la Justice et plus de 100 enfants ont déjà bénéficié des bienfaits de l'Œuvre.

Avec la promulgation de la loi sur la protection de l'Enfance, parue au *J. O.* du 17 août 1935, l'œuvre envisage avec le concours de l'Administration locale, la création d'une section pénitentiaire où l'on rassemblera tous les enfants confiés par la Justice, les autres devant être soustraits à toute influence mauvaise.

Le budget s'élève à 60.000 fr. En 1934, la Colonie a versé 30.000 fr. à l'Œuvre sous forme de subvention. Le complément est fourni par les cotisations et les dons des membres bienfaiteurs, fondateurs ou titulaires de l'œuvre et les fêtes de charité.

Les onze hectares de terrain de la Tracée mis en culture, fournissent l'essentiel de la nourriture des enfants et font l'admiration des touristes. Avec des ressources ordinaires on a fait édifier deux importantes constructions à côté du vieil immeuble de la Colonie, déjà existant à la Tracée.

Le Comité se compose d'un Président, de 3 Vice-présidents, d'un Secrétaire-trésorier et de 9 membres assesseurs. Il siège à Fort-de-France, dirige l'œuvre au point de vue moral, donne des suggestions au révérend père directeur, à qui il verse les sommes nécessaires aux frais d'entretien des enfants et au paiement du personnel chargé de la direction ou de la surveillance.

Le nombre des membres de l'Œuvre est actuellement de 54.

COMITÉ DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE COUPABLE.

MM. Xavier Edmond	Président,
Huyghues Despointes Robert	} Vice-Présidents,
André Hector	
Perrin Jules	
Lozon Roland	Secrétaire-Trésorier,
Henri-Nicéphore Gabriel	} Assesseurs,
Théanor Paul	
M ^{lles} Nicolas Julie	} Membres.
Gallony Virginie	
M ^{mes} Nardal Paul	
Mary Raymond	
Meyer Paul	
Marie-Florence Hermann	
Plissonneau Robert	

L'ŒUVRE DES PRISONS.

Comme les nombreuses créations similaires fonctionnant dans la Métropole, l'Œuvre des Prisons a pour but l'amendement moral des détenus de la Prison centrale. Les P. C., on le pense bien, ne se recrutent pas, d'ordinaire, dans la classe instruite et éduquée. Il s'agit d'assurer à ces pauvres gens, souvent plus ignorants que pervers, la formation morale et religieuse qui a fait défaut à leur jeunesse abandonnée.

Les débuts de l'œuvre remontent au 19 juin 1927, date à laquelle l'autorisation officielle fut accordée à ses membres d'exercer leur apostolat à l'intérieur de la prison. Son action ne s'est pas ralentie. Dans les fréquentes réunions auxquelles assistent librement la plupart des détenus, les membres s'efforcent d'éduquer leur sens moral en leur rappelant la loi de Dieu, le respect des autres et de soi-même. Les résultats obtenus sont frappants. De nombreux changements s'opèrent chez les détenus; les récidivistes sont plus rares ainsi que le prouve l'état des effectifs bien diminué depuis huit ans.

Et l'action de l'œuvre serait encore plus efficace si elle pouvait être complétée par une autre œuvre, assurant un travail honnête à ceux des détenus qui se trouvent sans gagne-pain au moment de leur libération.

Son budget dépend des dons charitables qui sont faits à l'œuvre.

COMPOSITION DU COMITÉ.

Présidente :	Mlle C. Démare.	M ^{mes} Em. Rimbaud, Nardal, E. Plisson-
Vice-Présidente :	Mlle J. Meyer.	neau, Lafosse.
Trésorière :	Mme R. Savon.	M ^{lles} Milienne, Grangenois, V. Garaud,
Secrétaire :	Mlle R. Berté.	Lise Fabre, Saint-Cyr, Basiège.
Conseillère :	Mme V. Severe	M. Pouzoles Golinot.
Membres :	M ^{mes} G. Alizard,	

VESTIAIRE DES PAUVRES

L'œuvre du « Vestiaire des Pauvres » fut fondée à Fort-de-France par M^{lle} Gallony le 28 mai 1917. Sans grandes ressources, cette œuvre périssait quand, en 1925, à l'arrivée du Gouverneur de Guise, M^{me} de Guise s'y intéressa, seconda les efforts de M^{lle} Gallony et obtint au vestiaire une subvention du gouvernement.

Le Vestiaire des pauvres a pour but de fournir à certaines classes d'indigents les vêtements qui leur sont nécessaires : chemises et gauls aux femmes, costumes aux hommes, robes et pantalons aux fillettes, costumes aux garçonnetts, étoffes diverses après un sinistre quelconque.

Les ressources de l'œuvre consistent en une subvention de la colonie, des souscriptions de ses membres, des produits des fêtes organisées à son profit et des dons particuliers.

ADMINISTRATION.

Présidente :	M ^{me} Emile Plissonneau.
Vice-Présidente :	M ^{me} Alizard.
Directrice :	M ^{lle} Garaud.
Trésorière :	M ^{me} Louis Meyer.
Secrétaire :	M ^{lle} E. Milienne.

et cinq membres.

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE ET DE PROPHYLAXIE

(EX PRÉVENTORIUM COLONIAL)

Ce dispensaire a été créé en 1912, avec le concours de l'initiative privée. Il appartient aujourd'hui à la société d'Hygiène et de Prophylaxie de la Martinique.

Le Directeur de l'Institut d'hygiène et de microbiologie est son Directeur et Trésorier. Il remplit l'office du dispensaire qui devait être rattaché à l'Institut.

Depuis sa création, ce dispensaire social a beaucoup varié dans son mode de fonctionnement.

Actuellement, il est ouvert à tous et nettement aiguillé vers la prophylaxie et le traitement des maladies sociales, tuberculose, lèpre, syphilis, parasitisme intestinal, etc....

ADMINISTRATION.

MM. Le Docteur Commandant Montestruc, directeur, chargé spécialement de la prophylaxie antisyphilitique et antylépreuse.

Le Docteur Véry Hermance, médecin consultant.

M. Desportes, préparateur.

4 Infirmiers et infirmières.

ASILE DE BETHLÉEM

SIÈGE SOCIAL: PLACE FÉNELON (FORT-DE-FRANCE).

L'œuvre de l'Asile de Bethléem créée en 1917 a pour but de recueillir les vieillards malheureux et de rechercher et soulager les misères cachées. Elle comprend 50 pensionnaires; elle a été organisée par un Comité sous l'initiative de Mademoiselle Jeanne Meyer.

L'association se compose de membres fondateurs, de membres adhérents et de membres associés, en nombre illimité.

Le budget est alimenté par une subvention de la Colonie, des cotisations des membres et des dons et produits de concert ou fêtes de charité.

ADMINISTRATION.

Présidente :	M ^{me} Louis Meyer.
Vice-Présidentes :	{ M ^{me} Victor Severe. M ^{lle} Jeanne Meyer.
Trésorière :	M ^{lle} Bordaz.
Secrétaire :	M ^{me} Berthé.
Commissaires :	M ^{mes} Nardal, Démare, M ^{lles} Milienne, Saint-Cyr.

INSTITUT D'HYGIÈNE ET DE MICROBIOLOGIE

SIÈGE SOCIAL: PRÈS DE L'HÔPITAL ALBERT CLARAC (FORT-DE-FRANCE).

L'Institut a pour objet:

- 1^o Les recherches de microbiologie générale intéressant la Martinique;
- 2^o L'étude des maladies microbiennes et parasitaires concernant la pathologie humaine et animale;
- 3^o La prophylaxie spéciale des maladies pestilentiellles (fièvre jaune, peste, choléra et variole) ainsi que du paludisme, de la lèpre, de la fièvre typhoïde, etc.;
- 4^o La préparation et la propagation du vaccin antivariolique, l'approvisionnement et la délivrance des vaccins et des sérums aux services généraux et locaux et aux particuliers;
- 5^o Les analyses bactériologiques des eaux d'alimentation et des eaux résiduaires nécessitées par l'application de la loi, ainsi que les analyses bactériologiques de tous produits pathologiques qui seront demandées par les médecins, pharmaciens et vétérinaires et les divers services généraux ou locaux;
- 6^o Les analyses bactériologiques nécessitées par l'application de la répression des fraudes.

A cet Institut, qui est placé sous la direction d'un médecin des troupes coloniales hors cadres, est rattaché un dispensaire où sont « donnés des consultations et des soins aux personnes atteintes de maladies transmissibles ou de maladies justiciables d'un traitement par les méthodes pastoriennes ».

DIRECTION.

MM. le Médecin-Commandant Montestruc (Etienne).
Desportes, préparateur.

ÉCOLE D'INFIRMIERS SOIGNEURS ET D'INFIRMIÈRES SOIGNEUSES

DE FORT-DE-FRANCE.

Des cours d'infirmiers soigneurs et d'infirmières soigneuses sont institués à l'hospice du chef-lieu en vue de l'obtention du brevet de capacité professionnelle permettant de porter le titre d'infirmier hospitalier diplômé de l'Etat français.

Le stage hospitalier est de 30 mois.

ORGANISATION DES COURS.

MM. le Dr Matillon, professeur de physiologie et de pathologie-pharmacologie et de petite chirurgie.

le Dr Sufrin, professeur d'anatomie et de pathologie.

Nombre d'élèves inscrits en 1935: Huit.

ECOLE DE SAGES-FEMMES.

Des cours d'accouchements sont également donnés à l'hospice civil de Fort-de-France dans les mêmes conditions que ceux pratiqués à l'école des infirmiers soigneurs et infirmières soigneuses. Les maternités, les dispensaires et les hospices trouvent à employer les lauréats de l'Ecole.

PROFESSEURS

MM. le Dr Maurice Saint-Cyr pour la partie anatomie, physiologie et hygiène.

le Dr Dormoy (Joseph), pour la partie obstétrique théorique, pathologie obstétricale et pharmacologie.

le Dr Roy-Camille pour la partie clinique obstétricale et travaux pratiques d'accouchement.

Ces professeurs doivent assurer, de plus, aux élèves sages-femmes, un enseignement théorique et pratique conformes au programme en vigueur pour le dressage des futures infirmières de carrière. Cet enseignement doit permettre, en cas de succès, et après concours, la délivrance d'un certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmière professionnelle.

HOSPICE DE FORT-DE-FRANCE.

L'hôpital-hospice de Fort-de-France a été reconstruit après l'incendie du 22 juin 1890 aux environs de la Ville à une altitude de 45 mètres. Composé de plusieurs bâtiments avec vérandahs tout autour, il présente par son orientation et son aération tous les avantages d'une sanatoria. Le site est merveilleux et enchanteur.

Parmi les installations à signaler, il convient de mentionner les services de chirurgie, la salle d'opérations toute moderne, le service des enfants et la maternité publique.

Il n'existe pas de service de chirurgie dans les autres hospices de la colonie, de sorte que tous les chirurgicaux sont dirigés sur l'hôpital civil de Fort-de-France qui dispose d'un outillage moderne et de praticiens renommés.

La maternité publique constitue un service d'intérêt social de premier ordre, elle reçoit des patientes de tous les points de l'île. Le nombre de naissances qui était à l'origine, en 1920, de 80 s'est élevé progressivement chaque année pour atteindre le chiffre de 759 en 1934; au 30 juin 1935 il atteignait déjà 454.

La circonscription hospitalière comprend huit communes pour une population de 80.000 habitants environ, soit un peu plus du tiers de la population totale de l'île.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

- MM. Victor Severe, président.
 E. Lovince, vice-président.
 L. Meyer, ordonnateur.
 H. André, idem.
 P. Mesnager, idem.
- MM. J. Milienne, ordonnateur.
 P. Constantin.
 R. Guatel, administrateur délégué
 avec voix consultative.

PERSONNEL MÉDICAL.

- MM. les docteurs : M. Saint-Cyr, Agis-Garcin, J. Dormoy, E. Porry, G. Porry,
 J. Linval, J. Sufrin, Magallon-Graineau, Lodéon, Matillon,
 Clitandre,
 Yang-Ting Victor, pharmacien.

PERSONNEL D'ADMINISTRATION.

- MM. R. Guatel, administrateur délégué.
 G. Neller, secrétaire-comptable.
 J. Raymond, économiste.

Aumônier : R. P. de Jaham.

Nombre de lits d'indigents : 350.

— payants : 97.

HOSPICE DE TRINITÉ

L'Hospice de Trinité comprend 80 lits d'indigents, 6 lits d'officiers, 16 lits de sous-officiers et 7 lits de soldats.

Les communes de la circonscription sont : Trinité, Gros Morne, Sainte Marie et Robert.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

- MM. Rimbaud Auguste, premier adjoint au maire, Président.
 Limol Stéphane, conseiller municipal, membre.
 Gertrude Stéphane, idem.
 Blaisemont Camille, notable.
 Jouanneau-Courville Alphonse, notable.
 Lagrosillière Emile, notable (Sainte-Marie).
 Nazaire Paul, maire du Gros-Morne.

PERSONNEL MÉDICAL

- Domergue Louis, docteur-médecin de l'hospice.
 Gosnier Rosalie, en religion sœur Marie, (infirmière).
 Ouisse Fernande, — Johanna, —
 Jolivière Alice, — Alice, —
 Lahaye Marie, — Rose, —
 Pincemail Marcelle, — Marie-Marcelle —

PERSONNEL D'ADMINISTRATION

MM. Bailly Fernand, secrétaire-comptable.
 Ledran René, économe.
 Beauchamp Roger, comptable-adjoint.
 Casimir Paul, concierge.

AUMONIER

Révérènd Père Le Gallois.

HOSPICE DU SAINT-ESPRIT.

L'hospice du Saint-Esprit a été construit vers 1855, et reconstruit en 1934. Le service est confié à cinq sœurs de Saint-Vincent de Paul aidées de sept infirmiers et infirmières :

M^{mes} Daney de Marcillac Angèle, sœur Elise Honoré, supérieure.
 Ferré Marie, sœur Saint-Laurent.
 Mainguet Marie, sœur Agnès de Saint-Jean.
 Fressina Julia, sœur Angéline Joseph.
 Monfret Clotilde, sœur Julie de Jésus.

Le prix de la journée d'indigents est fixé à 6 fr. par jour et par lit (115 pour Saint-Esprit).

Le pavillon des pensionnaires a été construit en 1911. On y reçoit les malades aux catégories et prix suivants :

1 ^o Officiers (adultes).....	55 fr.	par jour.
— (enfants au-dessous de 7 ans).....	17 fr. 50	—
2 ^o Sous-officiers (adultes).....	22 fr. 50	—
— (enfants au-dessous de 7 ans).....	15 fr.	—
3 ^o Soldats (adultes).....	17 fr. 50	—
— (enfants au-dessous de 7 ans).....	10 fr.	—

L'association générale des Anciens combattants bénéficie d'une réduction de 50 p. 100 pour le traitement de ses membres ainsi que les pupilles de la Nation.

Une salle de maternité comprenant 6 lits est installée depuis 3 ans sous la direction du médecin de l'établissement et d'une sage-femme diplômée.

Les visites médicales s'effectuent tous les jours à l'établissement.

COMMISSION D'ADMINISTRATION.

MM. Albert Boclé, Maire, Président.

Gilbert Boclé,	} Membres.
Auguste Viviès,	
Pierre Julien,	
Romuald Victoire,	
Georges Gold-Dalg.	

PERSONNEL MÉDICAL.

- MM. Fernand Constant-Desportes, médecin titulaire.
 André Pignol, médecin adjoint.
 M^{me} Anne Edouard, sage-femme diplômée.

PERSONNEL D'ADMINISTRATION.

- MM. Jean Alexandrine, secrétaire-comptable.
 Jean-Charles Joséphine, comptable auxiliaire.
 M^{lle} Elvire Boclé, dame-dactylographe.
 M. Joseph Patrice, économiste.
 M^{lle} Germaine Louis-Thérèse, aide-économiste.
 M. Dantès Gauthier, planton.

AUMONIER.

Le Chanoine Henry Bally.

Nombre de lits indigents: 115.

— payants : 7.

HOSPICE DU LORRAIN.

L'Hospice du Lorrain, fût construit durant les années 1856 à 1861, sous la direction du chef de bataillon de génie, directeur des Ponts-et-Chaussées et l'entrepreneur Eugène Grambin.

Il fut ouvert à la disposition des malades avec 30 lits, le 1^{er} février 1862 sous l'administration de MM. Gustave Assier de Pompignan, maire du Lorrain, président, Adrien Bourdon et l'abbé Lebas, curé. Le médecin débutant était de la Faye de Guerre.

Une délibération de la commission pour son ouverture en date du 9 janvier 1862 décida de mettre le service en régie. Ce mode de service dura jusqu'en 1866 et fut mis en adjudication et confié aux entrepreneurs de Gentille et de Reynal jusuu'en 1913.

Une nouvelle mise en régie commencée le 1^{er} juin 1913 continue jusqu'à présent.

Placé sur une colline, l'Hospice domine le bourg et la mer.

Le budget qui était de 22,000 fr. en 1913, s'élève à l'heure actuelle à 270,000 fr.

Il y a 110 lits aux indigents et 16 lits pour les pensionnaires.

Les communes de la circonscription sont Lorrain, Basse-Pointe-Marigot, Macouba, Grand'Rivière, Ajoupa-Bouillon.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

- MM. Charles Edmond, maire du Lorrain, Président ;
 Joseph Félim, maire du Macouba, conseiller général ;
 Romarius Bartel, ancien maire de Basse-Pointe ;
 De Canti Bernard, ex-adjoint au maire de l'Ajoupa-Bouillon ;
 Paul Gaillardon, ex-conseiller général du canton de Basse-Pointe ;
 Félix Nossin, délégué du conseil municipal du Lorrain, ordonnateur.

Le septième membre, M. Georges Salomon, [décédé le 22 juin 1935, n'est pas encore remplacé.

PERSONNEL D'ADMINISTRATION.

MM. Félix Nossin, ordonnateur ;
Emmanuel Garcin, receveur ;
Joco Euthbert, secrétaire-comptable ;
Edouard Gamot, économiste.

PERSONNEL MÉDICAL.

MM. les docteurs Corbin et Chomereau-Lamotte.

AUMONIER.

R. P. Bernard Arostéguy.

HOSPICE DU MARIN

Créé en 1845, il comprend trois bâtiments situés dans la zone des 50 pas géométriques.

La circonscription hospitalière englobe les communes de Marin, Sainte Luce, Rivière-Pilote, Vauclin, et Sainte-Anne.

Montant du budget normal.....	210.648 francs.
— — supplémentaire..	51.275 —

COMMISSION D'ADMINISTRATION

MM. Nicolas Chatelain, maire du Marin, administrateur, ordonnateur ;
Jules Baker, conseiller municipal ;
Auguste Lagrandcourt, conseiller municipal ;
Horace Beuze, maire de Rivière-Pilote ;
Thimon Tareau, 1^{er} adjoint au maire du Vauclin ;
Grégoire Cécina, maire de Sainte-Anne ;
André Baude, notable.

PERSONNEL MÉDICAL

M. le Docteur Gervaise.

PERSONNEL D'ADMINISTRATION

MM. Galibert Paul, receveur ;
Julien Beltan, secrétaire comptable ;
Homère Nicolas, économiste ;

5 religieuses, 3 infirmiers, 2 infirmières, 1 ménagère, 1 cuisinière, 1 blanchisseuse.

AUMONIER.

M. l'Abbé Vabre.

Nombre de lits d'indigents : 80.

— — payants : néant.

HOSPICE DU LAMENTIN

Inauguré le 27 mai 1928, sur un terrain gratuitement donné à la colonie par M. Aubéry (Eugène), industriel.

Autorisation ouverture hospice : arrêté local 8 mai 1928.

Nombre de bâtiments hospitaliers : 13.

Nombre journées traitement malades (1934) : 48,812,

Budget de l'établissement : 380,000 francs.

Un dispensaire rendant d'appréciables services est rattaché à l'hospice.

Une sage-femme de l'Assistance publique exerce à la maternité.

Nombre de naissances (1934) : 119.

L'hospice dessert les communes de Lamentin, Saint-Joseph et Ducos.

COMMISSION D'ADMINISTRATION.

MM. Debuc André, chevalier de la Légion d'honneur, maire du Lamentin, Président ;	} Membres.
Brisfer Georges.	
Thoiry Joseph,	
Guillaume-Edouard Léus.	
Duchamp de Chastaigné Léon, Narem Xavier,	

PERSONNEL D'ADMINISTRATION.

MM. Beaudza Jules, secrétaire-comptable.

Ventura Emma, économe.

V^{ve} Myrtil Eva, commis.

PERSONNEL MÉDICAL.

MM. Le Docteur Vildrin Alexandre

— Cognet Lucien.

Mirza Joseph prép. en pharmacie

Jean-Louis Henri, aide.

Sœur Claire, Sœur supérieure.

— Marie-Flavie,

— Philomène,

— Amélie,

— Saint-Michel,

} Sœurs sur-
veillantes.

Infirmiers et infirmières : 12.

GENS DE SERVICE.

Concierge, lingères, cuisinières, laveuses.

AUMÔNIER.

M. le chanoine Soubie, curé du Lamentin.

Nombre de lits pour indigents : 152.

— payants : néant.

HOSPICE DES TROIS-ILETS.

Ouvert le 1^{er} avril 1925 sur l'initiative de M. Gabriel Hayot, maire, président du Conseil général, l'hospice dessert les communes de Trois-Ilets, Anses-d'Arlets et Diamant.

Un local spécial y est réservé pour le traitement de 12 lépreux, le service étant assuré par une infirmière spéciale.

Deux fois par semaine des consultations publiques y sont données par le médecin-résident.

Tarif des chambres	}	Officiers.....	25 fr. par jour.
		Sous-officiers.....	15 —
		Accidentés du travail.	12 —
		Indigents.....	8 —

COMMISSION D'ADMINISTRATION.

Président :	MM. Hayot G., fils, maire des Trois-Ilets.
Vice-présidents :	Bontemps, 2 ^e adjoint au maire des Trois-Ilets. Clément Donatien, conseiller mun. des Trois-Ilets.
Membres :	Martin Désert, maire des Anses-d'Arlets. Véronique, maire du Diamant. 2 membres choisis par le cons. mun. des Trois-Ilets.

PERSONNEL MÉDICAL.

M. le Docteur Voustad, médecin.

M^{lle} Turget, sage-femme.

Cinq sœurs infirmières de Saint-Paul de Chartres dont une supérieure.

Sœur Francisca de Marie.

Six infirmiers auxiliaires.

PERSONNEL D'ADMINISTRATION.

M. Apât, Secrétaire-comptable.

M^{lle} Padra, commis.

M. Exélis, receveur.

Aumônier : M. Salinière, abbé.

Nombre de lits d'indigents : 76 lits ainsi partagés : (malades divers 50 ; vieillards 14 ; lépreux 12.)

Nombre de lits payants : 19 (dont 6 officiers hommes, 6 officiers femmes, 5 sous-officiers hommes et 2 sous-officiers femmes).

CLINIQUE SAINT-PAUL.

(CLINIQUE DU DOCTEUR LODÉON.)

Construite en 1930 à l'entrée du plateau de Didier, sur le point le plus élevé de la « Clairière », la Clinique Saint-Paul est isolée sur un terrain de plus d'un hectare, ce qui lui permet d'être entourée de jardins.

Elle reçoit des malades chirurgicaux; des lits sont laissés aux malades de médecine.

ADMINISTRATION :

Le Docteur Lodéon (chirurgien de l'hôpital de Fort-de-France, chirurgien consultant de l'hôpital colonial).

La Supérieure de la Clinique.

DISTRIBUTION DES BATIMENTS :

La Clinique compte trois salles d'opération, une pharmacie, une chapelle, dix-huit chambres, vingt-six lits de malades.

Un bâtiment réservé aux communs est complètement isolé du bâtiment principal.

TARIFS :

Les tarifs sont de : cent cinquante, cent et soixante francs par jour. Douze lits sont réservés aux malades nécessiteux au prix de cinquante francs par jour tout compris ; aucun honoraire ne leur est demandé.

PERSONNEL MÉDICAL.

Les malades sont suivis par le médecin. Le service chirurgical est assuré par le Dr Lodéon, avec la collaboration des sœurs de Saint-Paul de Chartres, au nombre de six.

CLINIQUE PASTEUR

(CLINIQUE DU DOCTEUR ROSEAU.)

Construite en 1933 sur un plateau bien ventilé aux environs immédiats de la ville, à une altitude de 75 mètres. Vue sur les pitons du Carbet. Ouverte principalement aux malades chirurgicaux, mais reçoit également les malades de médecine et les convalescents.

ADMINISTRATION.

Le Docteur Roseau, chirurgien.

DISTRIBUTION DES BATIMENTS.

Deux salles d'opération. Treize lits. Une pharmacie. Une chapelle. Les appartements des religieuses.

TARIFS JOURNALIERS.

40 francs ; 50 francs ; 60 francs ; 80 francs.

PERSONNEL MÉDICAL.

L'établissement est ouvert aux médecins de la colonie qui y soignent leurs malades respectifs.

Le service chirurgical est assuré par le Docteur Henry Roseau.

 SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES DE LA MARTINIQUE

SIÈGE SOCIAL: FORT-DE-FRANCE.

Son but est d'étudier toutes les questions d'ordre médical, chirurgical, hygiénique, pharmaceutique, dentaire et vétérinaire, qui seront inscrites à l'ordre du jour de ses réunions, soit par le bureau, soit sur la demande d'un de ses membres:

La société publie un *Bulletin* trimestriel où sont consignés tous les résultats ou données de ses études, travaux et recherches scientifiques.

COMPOSITION DU BUREAU.

- MM. le Dr Maurice Saint-Cyr, président.
 le Dr E. Magallon-Graineau, vice-président.
 le Dr Montestruc, secrétaire général.
 le Dr Vildrin, secrétaire général adjoint.
 le Pharmacien Monnerville, trésorier.

ADMINISTRATEUR GÉRANT DU « BULLETIN »

- M. le Dr Montestruc, directeur de l'Institut d'hygiène et de microbiologie.
-
-

MÉDECINS CIVILS RÉSIDANT A FORT-DE-FRANCE.

- MM. Agis-Garcin, 27 rue Maréchal Galliéni.
 Baude Henri, 23, rue Ledru-Rollin.
 Célestin, boulevard de la Levée.
 Cléostate, rue Gros-Bleu (Terres Sainville).
 Clitandre, 18, rue Blénac.
- M^{me} Clitandre, 18, rue Blénac.
- MM. Dormoy Joseph, 106, rue Amiral de Gueydon.
 Lefranc de Thoré, Terres Sainville.
 Linval, 55, rue Isambert.
 Lodéon, 84, rue Perrinon.
 Magallon-Graineau, 56, rue Perrinon.
 Matillon, 77, rue Amiral de Gueydon.
 Petit, rue Armand-Marrast.
 Porry Emile, 55, rue Victor Hugo.
 Porry Georges, 55, rue Schœlcher.
 Roseau, 53 rue Schœlcher.
 Roy-Camille, rue Louis Blanc.
 Saint-Cyr Maurice, 11, rue Victor Hugo.
 Saint-Cyr Charles, 43, rue Amiral de Gueydon.
 Sufrin, 121, rue François Arago.
- M^{lle} Sylvestre, 105, rue François Arago.
- MM. Véry, 93, rue Victor Hugo.
 Tailamé, rue Antoine Siger.

 MÉDECINS RÉSIDANT DANS LES COMMUNES.

Basse-Pointe . MM.	Ductor.	Saint-Esprit . MM.	Constant-Desportes .
François	Pignol.	Saint-Joseph .	Maurice.
Gros-Morne . .	Costet.	Sainte-Marie .	Blaisemont.
Lamentin	{ Cognet.	Saint-Pierre .	{ Cyr-Athis.
	{ Laurent.		{ Noël-Augustin.
	{ Vildrin.	Trinité	{ Domergue.
Lorrain	Chomereau-Lamotte.	Trois-Ilets . . .	{ Gouait,
Marin	Gervaise.	Vauclin	Voustad.
Robert	Pidéry.		Fouche.
Rivière-Pilote	Binet.		

 PHARMACIENS RESIDANT A FORT-DE-FRANCE.

MM. Desportes, 28, rue Louis Blanc.
 Giffard, 17, rue Amiral de Gueydon.
 Glaudon, angle des rues Liberté et Antoine Siger
 Huyghues-Lacour, 17, rue Blénac.
 Joseph Paul, 123, rue François Arago.
 Madelon, route Brithmer, Terres-Sainville.
 Matillon, 92, rue Amiral de Gueydon.
 Monnerville Paul, 39, rue Isambert.
 Monteilh Denis, 124 127, rue Blénac.
 Pouillet, 59, rue Antoine Siger.
 Sifflet Didier, 46, rue Isambert.
 Yang-Ting, 40, rue Isambert.
 M^{lle} Gorcé (Hélène), angle des rues Isambert et Ernest Renan

 PHARMACIENS RÉSIDANT DANS LES COMMUNES.

François	MM. Néror
Lamentin	Saint-Aude
Marin	Dru
Rivière-Pilote	Dogué Jude
Rivière-Salée.	Jean-Charles
Saint-Esprit	Bruère-Dawson
Sainte-Marie	M ^{me} Mirman
Trinité	Baculard

 VÉTÉRINAIRES RÉSIDANT A FORT-DE-FRANCE.

MM. Rose-Rosette, 96, rue François Arago.
 Saint-Prix, 51, rue Victor Hugo,
 Xavier, 90, rue Perrinon.

 CHIRURGIENS-DENTISTES RÉSIDANT A FORT-DE-FRANCE.

MM. Apocale. 85, rue Amiral de Gueydon.
 M^{me} Baude-Henri, chirurgien-dentiste, 23, rue Ledru Rollin.
 Dartiguenave (Jules). 23, rue Victor Hugo.
 M^{me} Ductor, rue Armand Marrast.
 M^{lle} Ductor, rue Perrinon.
 M, Garcin, 21, rue Lamartine.
 Ménil, 75, rue Victor Hugo.
 Parfaite, 21, Rue Lamartine.
 M^{lle} Sylvestre, 105, rue François Arago.
 MM. Suvélor, rue de la République.
 Tuernal-Vatran, 23, rue Ernest Renan.
 Elizé Jean, 25, rue Perrinon.
 De Laval Benjamin, 29, rue Ernest Renan.

 LISTE DES SAGES-FEMMES POURVUES DU DIPLOME LOCAL
 PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

M ^{mes} Peters, hôpital civil.	M ^{mes} Marie-Madeleine C., hôpital col.
Bartolo Marie, Terres Sainville.	Berté Bertile, 115, rue Lamartine.
Raynier Elise, rue Ernest Renan.	Valleray Angélique, Gros-Morne.
Lapierre Lise, Rivière-Monsieur.	Voltigeur Carmélia, Saint-Pierre.
M ^{lles} Bernard Victor, hôpital civil.	Stéphenson Alice, Schœlcher.
Turget Clotilde, Trois-Ilets.	Berthol Renée, 8, rue du Pavé.
M ^{me} des Etages, cimetièrre des Anglais.	M ^{lles} Victoria Angèle, Lorrain.
M ^{lles} Marie-Calixte Léonie, Lamentin.	Martine Anite, Trinité.
Lancry Noéma, Route Brithmer.	M ^{me} Darivon Euphrasie, hôpital col.
M ^{mes} Cadoré Rose, rue Isambert n ^o 32.	M ^{lles} Fafard Joséphe, Marin.
Beauharnais-Castendet Constance	Edouard Anne, Trois-Ilets.
Rivière Levassor, Rive droite.	

 IMPRIMERIES.

- Imprimerie du Gouvernement, La Levée.
 Ancienne Imprimerie Deslandes, 34, rue Perrinon.
 Imprimerie Antillaise, 1, rue Louis Blanc.
- Coopérative, 2, rue Louis Blanc.
 - l'Aurore, angle des rues Isambert et Perrinon.
 - du Commerce, rue Maréchal Galliéni.
 - des Arts, rue Victor Hugo.
 - Illemay, angle des rues Galliéni et Amiral de Gueydon.
 - D^{me} Kromwel, rue Lamartine.
 - G. Absalon, rue François Arago.
 - Marchand, rue de la République.
 - Bezaudin, rue Victor Hugo.
 - Commerciale, 80, rue de la République.
-
-

LIBRAIRIES. — PAPETERIES.

A FORT-DE-FRANCE.

- M^{lle} Alexandre, 54, rue Lamartine.
 M^{mes} Démare, 36, rue Schœlcher.
 Guihalmenc, 16, rue Antoine Siger.
 Ductor, angle des rues République et Perrinon.
 MM. Mélin, 102-104, rue Antoine Siger,
 Frères Théolade, 50, rue Antoine Siger.
 M^{lle} Pierre-François, angle des rues République et Blénac.
 M. Coridon-Montrosier Albert, 10, rue Maréchal Galliéni.
 Clarac, 41, rue Lamartine.
-
-

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS MARTINIQUEAIS

En 1933, sur l'initiative de quelques anciens élèves du Lycée, il a été organisé une association d'étudiants groupant des étudiants en droit (capacité, licence) des élèves préparant la deuxième partie de baccalauréat (mathématiques, philosophie).

Cette association a pour but d'établir par de fréquentes réunions un courant intellectuel parmi la jeunesse martiniquaise. Elle est administrée par un comité composé de 10 membres, renouvelable chaque année.

Elle compte en outre des membres honoraires et des membres bienfaiteurs.

L'association des étudiants martiniquais se tient en liaison avec celle de même nom siégeant à Paris pour la défense des intérêts généraux des étudiants.

Le Comité de 1935 est ainsi constitué :

MM. Victor Severe,	Président d'honneur.
Lucrèce,	Président.
M ^{lle} Perronnette,	Vice-Présidente.
MM. Soïme,	Secrétaire.
Saint-Cyr,	Secrétaire-Adjoint.
Alpha,	} Trésoriers.
M ^{lles} Goussard,	
Pélage,	} Commissaires.
Thou,	
MM. Ramin,	
Jeanville,	

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE.

MM. le Dr Saint-Cyr Maurice, président.
 Jules Monnerot, professeur, vice-président.
 O. Desportes, avocat-avoué, secrétaire.
 Pradeu, ancien caissier de la Banque de la Martinique, trésorier.
 Maurice, surveillant général, secrétaire-adjoint.
 Achille, professeur au Lycée, commissaire.
 Magallon-Graineau, avocat-avoué, idem.
 André, ancien batonnier de l'Ordre des avocats, idem.

ASSOCIATION DES ANCIENNES ÉLÈVES DU PENSIONNAT COLONIAL.

M^{mes} M. Monnerot, présidente.
 G. Petit, vice-présidente.
 M^{lles} Florimond, secrétaire.
 Corbin, trésorière.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Siège social : Bureau central des travaux publics.

Fondée en 1929, son objet est de favoriser le développement de rapports fraternels parmi ses membres par l'organisation des réunions, causeries ou conférences d'intérêt corporatif destinées à maintenir le contact entre tous les adhérents.

Elle vise en outre à la formation professionnelle par la création d'une bibliothèque technique et la publication d'un bulletin documentaire.

ADMINISTRATION.

MM. Georges Dijon, président,
 S. Charles-François, } vice-
 Klébert Catherine, } présidents
 Etienne Donat, secrétaire bibliothécaire.
 W. Eda-Pierre, secrétaire.
 Georges Adrassé, secrétaire-adjoint.
 Emmanuel Garcin, trésorier.
 Abel Odry, trésorier-adjoint.
 M. Alingrin, E. Bapin, H. Dijon, E. Donatien, F. Aubert, H. Rosemain,
 L. Rigory, S. Sauphanor, assesseurs.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE COMMERCIALE.

Siège social : Chambre de commerce.

L'Association des anciens élèves de l'école commerciale de la Martinique a été fondée à Fort-de-France en décembre 1927.

Son but est d'éclaircir par la discussion et le travail en commun toutes les questions relatives aux études commerciales et comptables ;

D'étendre par le concours actif de ses membres l'application de la comptabilité à toutes les branches du commerce ;

D'étendre les connaissances professionnelles de ses membres par l'étude et le travail en commun des matières qu'embrasse la science comptable et commerciale ;

De préparer des auxiliaires et des collaborateurs pour le monde des affaires commerciales, industrielles et agricoles ;

D'organiser des soirées artistiques et littéraires.

L'Association possède une bibliothèque comprenant des livres indispensables à l'outillage de la profession comptable et commerciales, des codes de droits commerciaux, industriels et civils.

Elle est affiliée à la Société de comptabilité de France dont le siège est à Paris, 92, rue Richelieu.

COMITÉ D'HONNEUR.

MM. Rimbaud Emmanuel, président.
 Achille Louis, vice-président.

COMITÉ HONORAIRE.

M. Asselin de Beauville, président.

COMITÉ ADMINISTRATIF.

M. Montézumie Justin, président.
 M^{lle} Galiby Paule, vice-présidente.
 M. Saint-Louis-Augustin Maxime, secrétaire.
 M^{lle} Pompière George, secrétaire-adjointe.
 MM. Louis-Régis André, trésorier.
 Mercan André, assesseur.
 Nérestan Raymond, idem.

Nombre de membres : 65.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE COMMUNALE
DU LAMENTIN.

« DISCIPLES DE JULES FERRY. »

Date de création de l'Association : 10 août 1930.

But de l'Association :

- 1^o Grouper ceux qui ont fréquenté l'école communale du Lamentin ;
- 2^o Entretenir, entre eux, des relations fraternelles ;
- 3^o Organiser des réunions susceptibles de contribuer moralement au développement et à l'évolution du groupement ;
- 4^o Fournir selon ses ressources, une aide effective aux élèves nécessiteux.

Nombre d'enfants secourus annuellement : 100.

ADMINISTRATION.

MM. Quitman (Honoré),	Président.
Rosamond (Julien),	Vice-Président.
Pivaty (Rémy),	Secrétaire.
Richelien (Joseph),	Trésorier.
Nombre de membres : 55	

BIBLIOTHÈQUE SCHÆLCHER.

C'est le 25 août 1883 que le grand abolitionniste, Victor Schœlcher, donna gracieusement à la colonie 9,534 volumes que l'incendie de 1890 détruisit en partie. La Bibliothèque Schœlcher appelée du nom de l'Immortel bienfaiteur se dresse majestueuse avec des lignes architecturales que la variété de ses couleurs discute avec celles de notre ciel tropical.

La Bibliothèque Schœlcher est ouverte au public tous les jours de neuf heures à midi et de quinze à vingt et une heures, sauf le samedi après-midi, le dimanche après-midi et les jours fériés (toute la journée).

Elle compte actuellement 11,000 (onze mille) ouvrages de toutes sortes, reliés.

COMITÉ D'ADMINISTRATION

- MM. Le Chef du service de l'Instruction publique, Président.
 Le Chef du service de l'Enregistrement, des domaines et du timbre,
 Vice-président.
 Le Conservateur de la Bibliothèque Schœlcher, Secrétaire.
 Dr Ernest Magallon-Graineau, délégué du Conseil général.
 Dr A. Vildrin, délégué du Conseil général.
 V. Severe, maire, délégué du Conseil municipal de Fort-de-France.
 Le Censeur des études au Lycée Schœlcher.

- M^{lle} Perrine Emilie, maîtresse principale au Pensionnat colonial.
 MM. Dorise Marcel, professeur de dessin au Lycée Schœlcher.
 Romanette Fernand, professeur à l'École normale.
 Pompière Léon, directeur de l'école Perrinon.
 André Hector, avocat.
 Baude Théodore, directeur honoraire de l'Enregistrement.

PERSONNEL.

- MM. Petit Siméon, conservateur.
 Hérisson Richard, aide-bibliothécaire.
 Caufour Pierre, gardien-concierge.
 M^{me} V^{vo} Durand Saint-Omer, dactylographe-secrétaire.

BIBLIOTHÈQUE MILITAIRE DE LA MARTINIQUE

Les bibliothèques d'officiers sont instituées pour servir de centres d'étude aux officiers et assimilés ayant rang d'officier.

Elles ont pour but de mettre à la disposition de leurs membres une salle de lecture et de leur effectuer des prêts de livres.

Les ouvrages des bibliothèques proviennent :

1^o des envois faits par le ministère de la guerre (E. M. de l'armée, service historique).

2^o Des achats effectués directement par chaque bibliothèque sur les fonds dont elle dispose.

3^o Des subventions qui leur sont consentis.

COMPOSITION DU COMITÉ.

Chef d'escadron Bastelica, Président, directeur de l'Artillerie.

Capitaine Cornet, active, membre.

Capitaine de Laguarrigue de Surveilliers, réserve, membre.

Sous-lieutenant Deheul, active, membre-trésorier.

NOMBRE D'ADHÉRENTS.

82 membres officiers d'active et de réserve.

BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque possède 2,513 volumes se répartissant comme suit :

1 ^o Sciences, art, histoire militaire.....	97
2 ^o Marine et colonies.....	159
3 ^o Sciences, mathématiques, physiques, naturelles et médicales....	46
4 ^o Sciences historiques et géographiques.....	289
5 ^o Sciences philosophiques, législatives et politiques.....	70
6 ^o Sciences économiques, administratives et travaux publics.....	2
7 ^o Beaux-arts et Arts et métiers.....	50
8 ^o Littérature.....	1.797
9 ^o Atlas.....	3
Total égal.....	2.513

CERCLE DE FORT-DE-FRANCE
ANGLE DES RUES LIBERTÉ ET ERNEST-RENAN.

Le Cercle de Fort-de-France, créé peu de temps après 1902, a pour but de grouper un certain nombre de personnes du même milieu social afin de leur permettre de trouver un délassement dans la conversation, les jeux et la lecture des journaux et revues.

Il s'efforce également d'accueillir les personnalités étrangères de passage afin de leur faciliter la prise de contact avec la Martinique.

Tout candidat doit être présenté par deux parrains à l'assemblée générale des membres qui se prononce définitivement sur l'admission.

ADMINISTRATION.

MM. Edouard Boullanger (fils), Président.

Albert Dormoy.	}	Vice-Présidents.
Roger Cottrell.		

Nombre de membres: 200.

CERCLE DES OFFICIERS DE FORT-DE-FRANCE.

Le cercle militaire de Fort-de-France est soumis aux règles tracées par les deux décrets du 11 septembre 1931 sur l'organisation des cercles militaires aux colonies et sur les retenues à exercer sur la solde des officiers en service aux colonies pour les cercles militaires.

Le cercle militaire de Fort-de-France est installé au Fort Saint-Louis.

Sur ce terrain le cercle possède :

1^o Un bâtiment qu'il a fait édifier à ses frais, avec l'aide d'une subvention de la colonie (décision de la commission coloniale en date du 25 janvier 1916) et du conseil municipal de Fort-de-France. Ce bâtiment sert aux réunions des membres du cercle ;

2^o Un second bâtiment réservé à la bibliothèque qu'il a édifié en 1932 avec l'aide d'une subvention de la colonie.

But du cercle.— Le cercle a pour but de resserrer les liens de camaraderie entre les officiers de tous grades des armées de terre, de mer et de l'air tant de l'armée active que de la réserve et de permettre aux officiers retraités et honoraires de conserver des relations avec leurs camarades de l'active et de la réserve.

Membres.— Font partie du cercle militaire :

1^o D'office : les officiers de l'armée active en service à la Martinique ;

2^o Sur leur demande : les officiers d'active des armées de mer et de l'air, les officiers de réserve des armées de terre, de mer et de l'air, domiciliés à la Martinique ;

3° Sur leur demande en justifiant de leur qualité d'officiers : les officiers en retraite et honoraires des armées de terre, de mer et de l'air, domiciliés à la Martinique.

Le Colonel, Commandant supérieur des troupes, commandant d'armes a la surveillance du cercle militaire.

Officiers de passage. — Les officiers des armées françaises ou étrangères de terre, de mer et de l'air, sont admis comme invités au cercle militaire, pendant leur séjour à la Martinique, sans cotisation.

Toutefois, les officiers en congé de longue durée ou en disponibilité qui désirent faire partie du cercle doivent acquitter leurs cotisations régulières après deux mois de séjour, pendant lesquels ils sont considérés comme invités.

Le cercle est ouvert tous les jours de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 22 heures. Une tenue convenable est de rigueur.

ADMINISTRATION.

MM. le Colonel Bourdeau, président.

l'Intendant militaire de 3^e classe Morin, vice-président.

Lieutenant Goville, secrétaire-trésorier.

Nombre de membres : 83.

CERCLE « LA COLONIALE » DE FORT-DE-FRANCE.

Rue Blénac, n^o 5.

Il a été créé dans le but de procurer à ses membres : 1^o un lieu de réunion ; 2^o du plaisir de se rencontrer et 3^o trouver des distractions agréables et saines.

ADMINISTRATION.

MM. Dalin Hilarion, président.

MM. Augustine, secrétaire.

Rosine Edward, vice-président.

Luber Eliodore, trésorier.

Nombre de membres : 40.

CERCLES DES COMMUNES.

(Voir la partie communale.)

UNION DES OUVRIERS ET OUVRIÈRES MANUELS ET INTELLECTUELS
DE LA MARTINIQUE.

Siège social à Fort-de-France.

C'est une société philanthropique qui groupe ses membres après les heures de travail, les instruit par des causeries ou des lectures littéraires, scientifiques et philosophiques. Elle assure aux participants les secours médicaux et les médicaments en cas de maladie ; elle donne aux sociétaires se faisant soigner à domicile, une allocation journalière.

L'Union des ouvriers et ouvrières manuels et intellectuels de la Martinique ayant pour insigne *le marteau et la plume* et dont le siège social est à Fort-de-France (Terres-Sainville) a été créée en 1920. Elle compte 4 sections dans l'île; Fort-de-France, Saint-Pierre, Morne-Rouge et Saint-Joseph. Elle possède deux caisses: l'une, la *caisse mutuelle* alimentée par cotisations de 2 fr. 50 par membre et par mois, lui permet de donner à ses membres des secours pécuniaires en cas de maladie, assistance du docteur, médicaments et 150 francs au décès. L'autre caisse, celle de la *caisse mutuelle au décès* alimentée par versements de 5 fr. par membre, à la mort d'un participant, lui permet de verser 1.000 fr. aux ayants-droit du décédé. C'est une société d'instruction: les membres désireux de s'agrandir, s'élever, viennent assister aux causeries ou s'inscrivent aux différents cours qui fonctionnent normalement au siège social trois fois par semaine. La société a son immeuble propre qui sert de siège social, d'une valeur de 40.000 fr. et où se réunissent le comité directeur 2 fois par mois et l'assemblée générale 2 fois par an.

La société est administrée par 12 membres.

MM. Ventadour Joseph, président. MM. Daribo René, secrétaire.
Grillon Dumaine, vice-président. Douton Norbert, trésorier.
Nombres de membres : 680.

LE MUSÉE VOLCANOLOGIQUE DE SAINT-PIERRE.

PAR FRANK A. PERRET.

L'idée de créer à Saint-Pierre un musée volcanologique nous est venue de cette unique ambition: doter d'un nouveau et précieux document l'Histoire et la Science.

L'HISTOIRE

Saint-Pierre, antique et brillante métropole des Antilles françaises, possède un passé qui doit être sauvé de l'oubli. De grands noms, ceux de Christophe Colomb et de d'Fsnambuc, ont illustré ce coin de terre. Beaucoup d'autres sont venus s'y ajouter, noms d'honneur, de talent, de courage, à qui la Colonie doit l'impulsion initiale de sa prospérité.

Illustre par sa vie, Saint-Pierre l'est encore plus par sa mort. Or. cette mort tragique qui a mis le comble à sa célébrité, menace de faire rentrer dans la tombe cette célébrité elle-même. Tous les souvenirs de son illustre et malheureux passé disparaissent progressivement; la pioche des démolisseurs, détruit les uns, la cupidité des amateurs disperse les autres. Il importe donc, pendant qu'il en est encore temps, de recueillir de ce passé tous les documents qui s'éparpillent, de conserver par la photographie ou la reproduction en miniature tous les vestiges qui s'en vont, de les réunir et les coordonner dans le cadre même de leur habitat, et ainsi de ressusciter, aussi ressemblante et vivante que possible, la séduisante physionomie de l'antique Saint-Pierre. Tel est notre premier but.

LA SCIENCE

Le second est un but scientifique. L'Etude de la Montagne Pelée et de ses éruptions, de celle de 1902 en particulier, est pour la science volcanologique d'un intérêt capital. Or, nombre d'échantillons de toutes formes et de toutes matières provenant de Saint-Pierre seront rassemblés dans le musée; leur examen est appelé à fournir à la science, en raison des transformations ou modifications opérées sur eux par l'action volcanique, de très précieux renseignements.

A côté des éléments de provenance strictement peléenne, seront exposés ceux qui proviennent d'autres volcans célèbres étudiés lors de leurs diverses éruptions au cours de trente années consacrées à cette partie de la science. On y verra figurer, le Kilauea avec ses laves en stalactite, en chevelure, en éponge; le Stromboli avec ses cristaux en forme de croix; le Vésuve, Ténériffe, Sakurashima, avec les bombes minuscules et les ponces à croûte de pain; autant de spécimens d'une rare originalité et d'un intérêt captivant. Tout visiteur de Saint-Pierre quelque peu soucieux de s'instruire (et il en passe chaque année des milliers) s'arrêtera avec plaisir; les savants y trouveront des sujets d'étude, et les simples écoliers eux-mêmes y sentiront s'éveiller leur intelligente curiosité.

ADMINISTRATION

Directeur : Frank A. Perret.

Personnel : la gardienne ; Aimée Mondésir.

Jours et heures d'ouverture : Ouvert *tous les jours*, depuis 8 h 30 à midi, de deux à cinq heures.

Tarif d'entrée : 2 francs.

Curiosités essentielles. — Renseignements divers :

(a) Histoire de l'ancienne ville de Saint-Pierre, relevée par des documents photographiques (dont beaucoup stéréoscopiques) et de dessins; collections d'objets d'art et de curiosité des fouilles (carbonisations de livres; pain, café et autres aliments, etc; verre et métaux fondus, pièces de monnaie, montres et objets innumérables) dessins du Fort de Saint-Pierre, portrait de Christophe Colomb; marbres et statues des anciennes Eglises; cartes topographiques en relief et d'autres de l'île; grille du cachot de la prison célèbre etc..

(b) Volcanologie de la Montagne Pelée — échantillons de bombes, laves et cendres avec des produits analogues d'autres volcans célèbres, en comparaison; photographies agrandies des phénomènes de la récente éruption, avec d'autres des volcans du monde entier; grotte de lave en stalactites illuminée électriquement; Diorame et vues stéréoscopiques; arbres carbonisés de la station sur le volcan, etc. etc.

MUSÉE DES TROIS-ILETS
(Musée Impératrice Joséphine).

Œuvre personnelle de M. Gabriel Hayot fondée en 1929.

Personnel: M^{lle} Montout Augusta, conservatrice.

Jours et heures d'ouverture: tous les jours de 9 heures à 11 heures le matin, de 15 à 17 heures le soir.

Tarif d'entrée: 50 centimes par visiteur.

Curiosités essentielles :	}	La chambre de Joséphine.
		Animaux empaillés.
		Collection de papillons.
		Meubles et objets divers du Cameroun.

Au rez-de-chaussée du musée se trouve une bibliothèque contenant divers ouvrages sur la vie de Napoléon et de Joséphine.

MUSÉE DE FORT-DE-FRANCE A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Rue Victor Hugo

Le Musée, créé par M. Baude, Directeur honoraire des domaines, a été inauguré le 23 novembre 1924.

Placé sous le patronage du Syndicat d'initiative, il est provisoirement installé à la Chambre de commerce qui lui donne aimablement son hospitalité et son concours financier: les dépenses, peu élevées, comportent quelques acquisitions et l'entretien des objets.

La visite du Musée peut avoir lieu aux jours et heures d'ouverture des bureaux de la Chambre de commerce.

Il possède diverses collections: poissons, coléoptères, coquillages, pierres, cartes et manuscrits anciens, gravures et estampes, souvenirs, moulages, peintures, photographies.

La vue de tant d'objets intéressants frappe le visiteur et l'on est vraiment étonné que l'existence au Chef-lieu de ces choses si instructives et si curieuses, soit ignorée de la plupart.

Aussi la nécessité d'un local plus vaste, plus approprié et plus accessible au public s'impose-t-elle. La charpente en fer du Palais de la Martinique à l'Exposition de Paris de 1931 pourrait être utilisée à cette fin. A la dépense à engager correspondrait un résultat tangible et durable, et la Colonie serait enfin dotée d'un musée permanent qui manque à Fort-de-France.

Directeur: M. THÉODORE BAUDE.

FANFARE DU PATRONAGE SAINT-LOUIS.

La Fanfare du Patronage Saint-Louis a été fondée en 1933, dans le but de fournir une distraction saine aux enfants, et surtout de développer chez-eux, par l'étude de la musique théorique et instrumentale, le sentiment de la discipline et le goût artistique.

Elle est actuellement composée de :

5 pistons ; 4 bugles ; 2 petits bugles ; 3 trompettes d'harmonie ; 3 altos ; 3 barytons ; 3 basses ; 3 contre-basses ; 3 clarinettes ; 4 saxophones ; 1 grosse caisse et 2 trombones, soit en tout : 36 exécutants.

En outre de la Fanfare, il existe au Patronage Saint-Louis une clique de 22 clairons, dont 2 clairons basses, et 4 tambours.

Le nombre de musiciens s'élève donc en définitive à 62, dont l'âge varie de 10 à 18. La Fanfare et la Clique participent aux fêtes religieuses et civiles de la Colonie et contribuent à en rehausser l'éclat.

Budget. — La Fanfare n'a pas de budget proprement dit. Elle a reçu en 1934 une petite subvention de la Colonie qui a été renouvelée en 1935 et accepte volontiers ce qu'on veut bien lui donner lorsqu'elle prête son concours.

Direction : R. P. BAUMANN.

GROUPE MUSICAL LÉON APANON

SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE FORT-DE-FRANCE.

Ce groupe musical compte 3 pistons, 1 bugle, 2 trombones, 1 grosse-caisse, 1 petite-caisse, 1 contre-basse, 5 basses, 3 barytons, 1 saxophone-baryton, 2 altos, 1 saxophone-ténor, 1 saxophone-alto, 1 flûte, 5 clarinettes. Les exécutants sont au nombre de 29.

Le groupe n'a pas de budget propre. Il reçoit des subventions de la colonie et de la municipalité, et prête son concours à toutes les manifestations de la vie locale.

ADMINISTRATION.

MM. Léon Apanon, directeur et chef des répétitions.
 Raymond Lise, sous-chef.
 Bariantos, bibliothécaire.
 René Garcin, trésorier.
 François Crestor, chef de la discipline.

MUSICOGRAPHE ET CHANSONNIERS.

MM. Victor Coridun,
 Marius Lancry.

 PROFESSEURS DE MUSIQUE.

MM. Collat, violoniste.	M ^{lles} Nardal, piano et violon.
Danjou Daniel, violoniste,	Lacroix, piano.
Dejong, violoniste,	Compère, piano.
Oberlander, violoniste.	M ^{mes} Eda-Pierre, piano,
M ^{lles} Ravenet, piano.	Fortuné, violon.
Julienne-Caffié, piano.	

LE FORT ROYAL.

SOCIÉTÉ ANONYME.

(Brasserie-Restaurant-Café.)

Dans un cadre charmant et frais, à l'emplacement même où le 20 juillet 1672 l'attaque de Ruyter fût repoussée, à deux pas de la statue de l'Impératrice Joséphine se trouve le Fort Royal.

ADMINISTRATEUR.

M. Jean Boisson.

 HOTELS-RESTAURANTS.

- M. Porry Joseph, « Normandie Bar », angle des rues Schœlcher et Perrinon.
 — « Grand Hôtel de l'Europe », rue de la Liberté.
 — « Hôtel Nardy », angle des rues Victor Hugo et Liberté.
- M^{me} Sylvestre, « La Coupole », rues Liberté et Ernest Deproge.
- MM. de Thoré François, « Moulin Rouge », rues Bertin et Bouillé.
 Armeth Stéphane, « Parisien » rues Lazare Carnot et Liberté.
- M^{me} Sainte-Claire Lodéon, « Verdun », rues Bertin et Liberté.
- MM. Torrès Alfred, « Le Paris », 50-52, rue Schœlcher.
 Madkaud Germain, « Hôtel du Tricentenaire », rue Schœlcher.
 Cocoye Gaston, « Un Coin de Paris », rue Lazare Carnot.
 Radinet Alfred, « Palais Schœlcher », Boulevard Allègre.
 Frédéric, « Hôtel des Antilles », 4, rue Victor Hugo.
- M^{mes} Ti-i-Taming Suzanne, « Hôtel Gallia », 46, rue Amiral de Gueydon.
 Rosemain, « Hôtel du Palais », 32-34, rue Perrinon.
 Procope Charlotte, « Hôtel Zébina », rues Perrinon et G^l Galliéni.
 Lanuquette, « Select Hôtel », rue La Liberté.
 Cornette de Saint-Cyr, rue Villaret Joyeuse.
 Donatien Emma, « Grand Hôtel Ivanès », 72-74, rue Amiral de Gueydon.
 Grimpé Marie-Louise « L'Etoile », 30, rue Amiral de Gueydon.
 Rabathaly, 3, rue Victor Hugo.

 CINÉMAS.

Le Gaumont, 34 rue Lazare-Carnot.
 La Salle Paroissiale, rue Amiral-de-Gueydon.
 Le Ba-ta-clan, Terres-Sainville.
 Le Cinéma de Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse.
 El Paraiso (Lamentin).
 L'Eldorado (Sainte-Marie).
 Cayuga (Saint-Pierre).

NOTA.— Il existe des salles paroissiales de Cinéma dans presque toutes les communes de l'île.

 DANCINGS.

Select Tango, Boulevard Allègre. Le Palais Schœlcher, Boulevard Allègre,
 La Boule Blanche, Boulevard Allègre. Le Coliséum, rue du Pavé.

 PHOTOGRAPHES.

MM. Cochet Edouard à Fort-de-France.	MM. Velicitat-Odin à Fort-de-France.
Hersilie Héloïse —	Adréa —
Veille Isambert —	Jean Porry —
Symphorien Joseph —	A. Bailly, (agrandissement en
Lecamus —	couleurs), Fort-de-France.
Léger. —	

 ARTISTES PEINTRES.

MM. Peux Fernand, Professeur, 6 rue Amiral de Gueydon.
 Bailly Paul, Professeur, 89, rue Lamartine.

 BIJOUTIERS ET HORLOGERS

V ^{ve} Daniel Th. 72, rue Antoine Siger.	MM. Saint-Olympe, 20, rue Lamartine.
M. Darbonnel Edouard,	Titina Henry, 47, rue Isambert
V ^{ve} Mérius Edgard,	Thomas de Rogatis, 17, r. Ernest-
Lucette et de Beauville,	Renan.
M. Petit, 31, rue de la République.	V ^{ve} Valbon Louis, 58, Antoine Siger.
M ^{me} Petit Léon, 10, rue Blénac.	V ^{ve} Guitonne, 112, rue A ^l -de-Gueydon.

- MM. Mussard Jean, r. A^l de Gueydon. MM. Félix Alphonse, 56, rue Isambert.
 Del Joseph, r. Galliéni et Républ. Fidélin, 79, rue François-Arago.
 Tramis Albert, 70, rue Isambert. Vicley Louis, 106, idem.
 Lavater, 31, rue François-Arago. D^{me} Neisson, 91, rue Ernest-Renan.

ORFÈVRES.

- MM. Darbonnel B., 99, rue Blénac. MM. Turenne Guillaume, idem.
 Procope Gustave, 93, r. Lamartine Marso Emile, 3, rue Louis Blanc.
 Pinceau Marius, 92, r. Lamartine. Titina Raphaël, 47, rue Isambert.
 Brigitte Georges, 124, idem. Destau Ducostal, 28, idem.
 Lamy Victor, 70, r. Ernest-Renan. Ferjule 128, rue Antoine-Siger.

COIFFEURS.

- MM. Gonier Félix, 163, rue Blénac. MM. Sommier B., 20, rue G^l Galliéni.
 Hélénon Aug., 9, rue Lamartine. Belhumeur, 64, rue Lazare Carnot.
 Montier Félix, 123, rue Lamartine. Labarde S., 95, rue Schœlcher.
 Boutrin René, 1, rue Victor-Hugo. Vertueux, 108 rue François Arago.
 Marie-Agnès, 9-11, rue Amiral de Jean-Marie, 130, rue Antoine Siger.
 Gueydon. Plavonil Georges, La Levée.
 Jean-Etienne, 58, idem. Casimir Pétron. idem..
 Aubry Fernand, 60, idem. Martial Jean, idem.
 Pinceau Dorville, 72, 74, idem. Baudrier André, idem.
 Lise Paul, 102, idem. Laurent Dorin, idem.
 M^{lle} Laurent Renée, 1, Cité Clarac. Caloc Hyacinthe, idem.
 MM. Joly E., 9, rue Louis Blanc. Maigny Armand, idem.
 Mouniapin R., 61, rue Schœlcher. Petit Bellonie, idem.
 M^{lle} Ursulet Marie, 4, rue G^l Galliéni. Louise Chérius, idem.
 Fléchon Etienne, 24, rue Ernest
 Renan,

CHAUSSURES (MAGASINS SPÉCIAUX).

- MM. Antigone, rue François Arago. M. Vénutolo, rue Isambert.
 Massel, La Levée. M^{me} Massel Ch., 47, rue Lamartine.
 Siniamin, rue Antoine Siger. MM. Jaar Jean, 67, rue Lamartine.
 M^{me} Caranza, rue Grant P., 107, rue Ernest Renan.
 Etablissements Bata, rue Victor Hugo. Marchand B., 90, idem.

La plupart des magasins de variétés ont un rayon de chaussures.

 BAZARS — TISSUS — HABILLEMENT — TOILETTE — ARTICLES DE BUREAU.

- M^{lle} Coma R., 56, rue Antoine Siger. MM. Théolade frères, 60, rue A.-Siger.
 M^{mes} Desmé, Dulieu & C. Démare, 36, Sylvain, rue Victor Hugo.
 40, rue Antoine Siger. Enfants Yang-Ting, rue E. Deprøge
 MM. Monville, 90, idem. Marsan, 64-86, rue Antoine Siger.
 Joseph Antoine. Onorato frères, rue Schœlcher.
 Mauriello, 66, rue Antoine Siger. Fresco, 23, rue Ernest Renan.
 Cuionti, 82, idem. Vozza.
 Daccarett, 30, idem. Smith, rue Lamartine.
 Merlande, anciens établissements Bideau, 84-92-94-96, rue A. Siger.
 7^a, 74, 80 rue Antoine Siger. Bonaro, rue Lamartine.
 P. Meyer, 64, idem. Mélin, 102-1 4, rue Antoine Siger.
 Migerel, 92, idem. M^{lle} Camille Almanzor, 26, rue A.-Siger.
 Reynoird (Etablissements).
 MM. Salvador Jaar, 87, rue Blénac. MM. Dalib Joseph, 54, rue A.-Siger.
 Daccarett Charles, 42, rue Blénac. Smith Albert, 10, rue Lamartine.
 M^{mes} Ve Peu Duvallon, 17, rue A.-Siger. M^{me} Dufrénot, 26, rue Lamartine.
 Paul Joseph, 37, rue Antoine Siger. MM. Venutolo, 50-52, rue Lamartine.
 Benoît-Jeannette, 4, rue A.-Siger. Laviano, 28, rue Ernest Renan.
 Faula & Désiré, 42, rue Ant^{ne} Siger. M^{me} Brigone, 44, rue Amiral Gueydon.
 M^{lle} Méréliſe, 108, rue Antoine Siger. M. Narad Mahari, 72-24, A.-Gueydon.
 MM. Fayad, 24, Victor Hugo.

 MERCERIES.

- M^{me} Ve Catalan, 14, rue Victor Hugo. Prozet, 134, rue Antoine Siger.
 M. Fayad, 24, rue Victor Hugo. Reynaud, 11, rue Lamartine.
 M^{lles} de Jaham, 27, rue Blénac. Dufrénot, 37, rue Lamartine.
 Donatien, 43, rue Blénac. de Carranza, 43, rue Lamartine.
 Guérédrat, 45, rue Blénac. Pierre-Charles, 51, rue Lamartine.
 M^{mes} Ve Fonteix, 51, rue Blénac. Saint-Ange, 59-61, rue Lamartine.
 Olga Fernande, 53, rue Blénac. M^{lle} Boullanger, 22, rue Lamartine.
 M^{lles} Belfond Laure, 55, rue Blénac. M^{mes} Voyer, 70, rue Lamartine.
 Pierre-François, 73, rue Blénac. Rodride Lise, 104, rue Lamartine.
 Darbonnel, 97, rue Blénac. Capoul, 19, rue Ernest Renan.
 M. Julans Nicolas, 101, rue Blénac. Dufrénot, 71, rue Ernest Renan.
 M^{me} Ve Clitandre, 18, rue Blénac. Fléchon, 87, rue Ernest Renan.
 M. Jabourg Abchu, 38, rue Blénac. M^{lles} Ardin, 89, rue Ernest Renan.
 M^{lles} Raymond, 40, rue Blénac. Bonneau, 143, rue Ernest Renan.
 Marie-Agnès, 44, rue Blénac. M^{mes} Nestoret, 77, rue Perrinon.
 Louis-Ferdinand, 50, rue Blénac. Peret Caillé, 84, rue A.-Gueydon.

- M^{mes} Olivier Hubert, 53, rue Blénac. M^{lle} Bienséant, 20, rue Louis Blanc.
 Fanon Casimir, 74, rue Blénac. M^{mes} V^e Lelong, 23, rue Schœlcher.
 Abrial, 3, rue Antoine Siger. Jean Lucien, rue Schœlcher.
 M. Combette, 21, rue Antoine Siger. Husson Julia, 73, rue Schœlcher.
 M^{mes} Provin, 81, rue Antoine Siger. Simonnet, 22, rue Schœlcher.
 Lamy, 2, rue Antoine Siger. Thermes, 35, rue Maréchal Galliéni.
 M^{lle} Tisal Sarah, 8, rue Antoine Siger. M. Abraham, 53, rue Isambert.
 M^{mes} Beaufrand, 22, rue Antoine Siger. M^{me} Delouche, 72, rue Isambert.
 Almanzor, 26, rue Antoine Siger. M^{lle} Tailamé, 111, rue François Arago.
 Tillet, 46, rue Antoine Siger. Constantin, 50, rue République.
 Labonne, 132, rue Antoine Siger.

ÉBÉNISTES ET MENUISIERS.

- MM. Coffre Edouard, Pointe Simon. MM. Antoine Delbois, 32, B^d Allègre.
 Ruster, 138, rue Victor Hugo. Hantony Victor, 68-70, B^d Allègre.
 Binton, 158, rue Victor Hugo. Bochi Nestor, 86, B^d Allègre.
 Patol Raoul, 137, rue Blénac. Tisal (T), 56, rue Lazare Carnot
 Legrand, 64, rue Lamartine. Audroing (Cimetière des Anglais).
 Rose-Rosette, 122, rue Lamartine. Défort Charles, route Schœlcher
 Mercan, 131, rue Ernest Renan. de Bellaistre, route Trabaud.
 Monlouis, 30, rue Perrinon. Laurencine (A), Terres-Sainville
 Renard Raphaël, route Hospice. Dol Louis, rue du Calvaire
 Naillard, 76, rue Amiral Gueydon. Dorival, 5, rue Lazare Carnet.
 Bissol., 98, rue Amiral Gueydon. Tisal Roger, 59, rue Lazare Carnot.
 Lampin (A), 51, rue Schœlcher. Villard, 67, rue Victor Hugo.
 Jean-Charles, 111, rue Lamartine. Félix Hubert, rue du Centre.
 Elio, B^d La Levée. Constantin, 9, rue Isambert.
 Milienne, 94, rue François Arago. Lovinsky Eloi, 27, rue Bertin.
 Jacques-Joseph, rue du Centre. Lampin, rue Amiral Gueydon.

SCULPTEURS.

- M. Jean Eugène, route Brithmer T. S. M. Vertal Ernest, Terres Sainville

TAILLEURS.

- MM. Eadie Eustache, 2, rue Lamartine. MM. Milton, 120, rue Lamartine.
 Sirangama, 108, rue Victor Hugo. Fontenelle, 72, rue Ernest Renan
 Moullin, 122-124, rue Victor Hugo. M^{me} Vigourel, 54, rue Perrinon.
 Hinds, 124, rue Victor Hugo. MM. Beerkeley, 61, rue A.-Gueydon.
 Richardson, 140, rue Victor Hugo. L. Baptiste, rue Desportes (Terres
 Abott Auguste, 81, rue Blénac. Sainville).

Vintard, 78, rue François Arago.
 Phinéa, 87, rue Antoine Siger.
 Saint-Louis, 83, rue Lamartine.
 Milonne Paul, 119, rue Lamartine.
 Frédéric, 129, rue Lamartine.
 Drakes, 133, rue Lamartine.
 Clavos, 139, rue Lamartine.

Modeste, 21, rue François Arago.
 N. F. Hope 8, bis, rue Armand-
 Marrast.
 E. Millington, 34, rue Isambert.
 Bernard Lamontagne, 86, rue
 Ernest Renan.
 James, 47, rue Amiral Gueydon.

GARAGISTES.

MM. Doméan, 52, rue Victor Hugo.
 Ragot Charles, 157, rue Blénac.
 Beuzelin, 1, rue Ernest Renan.
 Dijon Henri, 2, rue Louis Blanc.
 Ragot Charles, 2, rue Louis Blanc.
 Boullanger Emile, 28, Bd Allègre.

MM. Von Schausten, 38-42, A.-Gueydon
 Braithwait, 9, rue F.-Arago.
 Hérisson (R), rue Louis Blanc.
 Dervain Albert, rue Lamartine.
 Edward Edouard, place Fénélon.
 F. Tanon, rue Lazare Carnot.

LE BUREAU VERITAS.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS POUR LES ASSURANCES MARITIMES.

Son but est de faire connaître aux assurances les qualités et les défauts des navires fréquentant les ports du Royaume-Uni et des Pays-Bas (Hollande et Belgique) et de les tenir, autant que possible, au courant des taux de primes et des conditions dans lesquelles les assurances maritimes sont traitées sur les diverses places.

Agent pour la Martinique : M. Edouard Boullanger.

COMPAGNIES FRANÇAISES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

La Foncière ^a	agent : MM. Deleuze.	Le Nord	agent MM. de Négri et C ^{ie} .
La Com. de France	— Imbert.	La Nationale	— Boullanger.
La Prévoyance	— Imbert.	L'Union	— L. Crocquet.

AUTOMOBILE CLUB MARTINIQUAIS.

Siège social : 106, rue Ernest-Deproge à Fort-de-France.

Cette société a pour but de développer l'automobilisme à la Martinique, de fournir à tous ses membres tous renseignements et avantages possibles, de leur donner son appui moral et juridique pour la défense de leurs droits et pour l'étude des améliorations à apporter aux règlements sur la circulation et ses risques.

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

MM. Claude Chéneaux,	Président.	MM. L. Rouam,	Commissaire.
Paul Monnerville,	Vice-Présid.	H. Almanzor	—
E. Cornette ^{de} St-Cyr,	Secrét.-Trés.		

 ÉTABLISSEMENT THERMAL « FONTAINE DIDIER »

L'établissement thermal de la « Fontaine Didier » est situé à 9 kilomètres de Fort-de-France à l'altitude de 100 mètres au fond d'une gorge resserrée entre les mornes de Balata et Duclos.

La source jaillit parmi des roches dacitiques très compactes. Sa température est de 32° 5. Son débit horaire est de 5,520 litres d'eau et de 2,800 d^mc de gaz.

Les analyses chimiques et bactériologiques ont été faites dans les laboratoires de l'Hôpital colonial. Les conclusions de ces analyses sont les suivantes :

Pour l'analyse chimique : eau bicarbonatée calcique, magnésienne, sodique, avec traces de fer et de manganèse.

Pour l'analyse bactériologique : eau très pure au point de vue bactériologique.

L'analyse des gaz de la source a été exécutée en juillet 1934 par M. A. Lepape, directeur du laboratoire de physique et chimie au collège de France. De cet examen, sur huit échantillons, il ressort que l'anhydride carbonique (CO²) y est en proportion de 99,36 p. 100 ; l'azote, l'oxygène et les gaz rares (hélium, argon, néon, krypton) y entrent pour 1,07 p. 100.

En ce qui concerne la radio-activité, les recherches exécutées par M. Romer, directeur du service météorologique à la Martinique, ont conclu à la présence dans l'eau, de radon, émanation du radium.

L'établissement de bains proprement dit comprend 11 cabines avec 14 baignoires.

Le rinçage et la mise en bouteilles ont lieu dans un hall de trois cents mètres carrés de superficie. L'outillage comprend : une puissante laveuse automatique à multiples injections d'une solution caustique à 45° et d'eau fraîche filtrée ; un saturateur et une tireuse, chacune de ces trois machines, d'une production horaire de 1,500 bouteilles.

Sur le torrent, dans le passage de l'établissement, une piscine a été aménagée. Elle mesure 300 mètres carrés de surface et 1/2 mètre de profondeur.

Administration : M. GAULTIER.

 ÉTABLISSEMENT THERMAL « FONTAINE MOUTTE »

Cette source naît à mi-hauteur d'un coteau qui semble se relier au soulèvement des pitons de Fort-de-France, mais qui, située tout à fait à la périphérie et sur la limite de cette région, présente une constitution géologique toute différente. Ici, en effet, les couches sédimentaires, bien que soulevées, n'ont pas été disloquées et traversées par les roches volcaniques, comme dans les parties voisines du centre de l'éruption.

L'eau sort au fond d'une grotte creusée dans des roches argilo-schisteuses, et disposée en forme de bassin, au fond duquel on aperçoit un abondant dépôt ocre. Celui-ci se continue tout le long du ruisseau par lequel se déverse l'eau de la source. Ce qui la caractérise surtout, c'est sa saveur éminemment styptique, qu'on est tenté de comparer à celle d'encre étendue d'eau ; à côté de cette sensation, se perçoit aussi une saveur acidulée.

Distance de Fort-de-France : 4 kilomètres dans le Nord-Est.

Le prix du séjour à Moutte varie entre 4 fr. et 7 fr. 50 par jour pour les appartements à simple rez-de-chaussée.

Ceux-ci se composent d'une ou deux chambres, d'une salle à manger avec véranda et d'une cuisine. Le mobilier se compose d'un bois de lit, de tables et de chaises. Celui des appartements à étage est plus soigné : lit avec sommier, table de nuit, glaces, armoire, tables et chaises. Ces appartements, composés de deux grandes pièces planchées avec véranda et cuisine, se louent 8 fr. par jour.

Les familles plus nombreuses trouveront un pavillon complet de quatre pièces au prix de 12 fr. par jour.

La maison principale à étage (17^m sur 7^m) qui est réservée aux propriétaires de l'établissement, peut être louée sur demande. Elle se compose de quatre grandes chambres, deux salles à manger, un salon, une cuisine et un petit pavillon annexe servant de chambre.

Le mobilier comprend cinq lits garnis de matelas, armoire, tables et chaises. Le locataire a la jouissance de la batterie de cuisine et de la vaisselle. Le prix de location est de 35 fr. par jour.

Ces divers prix subissent des réductions suivant l'importance et l'époque du séjour.

Les locataires des autres appartements, qui le désireraient, peuvent avoir matelas et vaisselle au prix de 2 fr. par jour. Ils doivent fournir eux-mêmes leurs draps.

L'établissement peut se charger de la pension complète aux locataires au même prix que les hôtels de la ville, mais seulement pour un groupe de cinq familles au moins.

Directeur de l'établissement :

M. DE LAVIGNE, angle des rues Lamartine et République.

ÉTABLISSEMENT THERMAL « FONTAINE ABSALON ».

Au 12^e kilomètre environ au Nord-Ouest de Fort-de-France, sur la route conduisant à Saint-Pierre, se trouve l'établissement thermal d'Absalon, station balnéaire et climatique de tout premier ordre, appartenant à la colonie.

De l'avis des autorités médicales, cette source dont les propriétés radioactives sont certaines mais restent à préciser, conviendrait tout particulièrement pour le traitement des rhumatisants. Les eaux de la station dont la température est d'environ 35^o centigrades contiennent le tiers de leur volume en acide carbonique et une faible quantité de fer. Les villégiaturistes peuvent bénéficier en sus des agréments de la source balnéaire, de promenades délicieuses à travers bois et goûter les charmes des paysages agrestes des alentours, dans le cadre d'une nature forestière pittoresque et luxuriante.

Un programme complet de reconstruction des logements et du bâtiment des thermes a été élaboré en 1934 par l'Administration et l'exécution en est poursuivie sur plusieurs exercices.

L'année 1935 a vu s'achever l'édification de sept appartements disposant de tout le confort désirable. L'établissement thermal proprement dit a été aménagé avec dix cabines de 3^m × 2^m comprenant lavabos et water-closets en dehors du logement spécial pour le maître baigneur et la lingerie.

A plusieurs reprises, au sujet du mode d'exploitation, diverses propositions ont été présentées au Conseil général par des particuliers désireux d'obtenir un affermage de l'établissement. La décision a été réservée jusqu'à l'achèvement du programme de réédification et l'exploitation est continuée en régie directe.

Le prix du loyer mensuel pour un appartement est de 250 fr., à consigner d'avance au bureau du receveur des domaines à Fort-de-France. Il donne droit aux avantages de la station balnéaire.

Pour le baigneur occasionnel, le prix, par bain, est de 1 fr., à verser au régisseur de l'établissement.

Gardien concierge et régisseur : M. Bondry Jules.

STATION BALNÉAIRE JEAN-MARIE-LES-BAINS.

Anse-Colas, Schœlcher.

« Jean-Marie-les-Bains » n'est pas un club privé ; la station et son hôtel sont ouverts au public à des prix modérés. La plage est propre, le cadre reposant. De la terrasse de l'hôtel, on a une vue agréable sur la campagne et la mer des Antilles.

A quelques minutes de la ville, on s'y rend aisément grâce à un service d'autobus.

Propriétaires : M. et M^{me} G. Jean-Marie.

Directeur : Georges Jean-Marie.

Bonne principale : Marante Rachel, surnommée Amante.

Jours et heures d'ouverture : Toute l'année, tous les jours, à toute heure.

Tarifs des cabines : 1^{re} heure 5 fr., 2^e heure 3 fr., demi-journée 10 francs, journée 15 fr.

Prix double à partir de 19 heures.

Deux personnes par cabine.

Aux jours d'affluence : entrée : adulte 1 fr., enfant 0 fr. 50 au profit du bureau de bienfaisance de la commune de Schœlcher.

STATION BALNÉAIRE « ANSE-NOIRE »

Située entre le « Lazaret » et les Anses-d'Arlets.

Desservie par la pétrolette des Anses-d'Arlets, la station compte douze chambres et une grande salle pour les réceptions et les jeux.

Tarif forfaitaire.

Propriétaire-administrateur : M. Houellemont, angle des rues Amiral de Gueydon et Maréchal Gallieni.

 LE LIDO « CLUB NAUTIQUE ».

C'est une société de sports nautiques. Son but est de :

- 1^o Mettre en pratique et développer les sports nautiques et les sports autonautiques ;
- 2^o Favoriser et encourager la navigation maritime de plaisance : yachtings à voile en particulier et yachting automobile en général ;
- 3^o Encourager la propagande en faveur du tourisme nautique ;
- 4^o Développer l'éducation physique et tous les sports en général.

Le nombre des membres est illimité. Son siège est à l'Anse Colas, commune de Schœlcher.

Le Lido organise des championnats, des coupes, des challenges, des régates, rallies de canots automobiles, courses de natation, courses de plongeurs, matchs de water-polo, polo-aquatique, planking, tournois d'escrime, de ping-pong, de deek-tennis, courses croisières, concours de tirs au pigeon, etc.

Principaux collaborateurs :

Président d'honneur : M. le Gouverneur de la Martinique.

Membres d'honneur... ..	{	le Colonel commandant sup. des troupes le Procureur général le Commandant de la marine
-------------------------	---	--

Comité général.....	{	MM. Lachesnez-Heude, président. le Dr Emile Porry. André Despointes. Octave des Grottes. Henri Cottrell, secrétaire.
---------------------	---	--

Jours et heures d'ouverture : tous les jours, sauf le lundi et le vendredi, de neuf heures du matin à huit heures du soir.

Tarifs : les droits d'entrée et les cotisations annuelles sont les suivants : droit d'entrée 500 fr., cotisation annuelle 600 fr. payable soit par an, par trimestre ou par mois, mais d'avance.

Les enfants des membres peuvent demander leur inscription au Club avec l'autorisation de leurs parents en acquittant les droits suivants : droit d'entrée 50 fr., cotisation annuelle 120 fr.

Les jeunes gens ou jeunes filles ayant 18 ans révolus paient les cotisations suivantes : droit d'entrée 250 fr., cotisation annuelle 500 fr.

Toutes ces cotisations sont payables d'avance soit à l'année soit par trimestre, soit par mois.

Pour les touristes faisant escale une journée, droit d'entrée : 5 francs.

IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU.

L'impôt général sur le revenu a été établi par une délibération du 10 juin 1927 rendue exécutoire par un arrêté du 9 juillet 1927.

L'impôt général sur le revenu est dû au 1^{er} janvier de chaque année par tout contribuable ayant à la Martinique une résidence habituelle.

Chaque chef de famille est imposable tant en raison de ses revenus personnels que de ceux de sa femme et des autres membres de sa famille qui habitent avec lui. Toutefois, les contribuables peuvent réclamer des impositions distinctes :

1^o Lorsqu'une femme séparée de biens, ne vit pas avec son mari ;

2^o Lorsque les enfants ou autres membres de sa famille (sauf le conjoint) ; vivent du revenu de leur propre travail ou possèdent une fortune indépendante, de celle du chef de famille.

Sont affranchies de l'impôt les personnes dont le revenu imposable n'excède pas la somme de 12.000 francs, majorée, s'il y a lieu, du montant des déductions par situation et charges de famille.

Ces déductions sont les suivantes : 1^o 3.000 francs par contribuable marié ou veufs si ces derniers ont à leur charge un ou plusieurs enfants issus du mariage 2^o 2.000 par personne à charge. Cette déduction est cependant de 3.000 francs pour chaque enfant à charge au dessous de 21 ans et pour chaque personne à charge au-delà de cinquante.

L'impôt est établi d'après le montant total du revenu net annuel dont dispose chaque contribuable. Toutefois, le revenu imposable des personnes non domiciliées dans la colonie est fixé à une somme égale à sept fois la valeur locative des résidences possédées à la Martinique par les dits contribuables.

Le taux de l'impôt est fixé à 15 % du revenu imposable. Toutefois les revenus inférieurs à 550.00 francs ne sont comptés que pour une partie.

Le montant de l'impôt est majoré de 25 % pour les contribuables âgés de 30 ans qui sont célibataires ou divorcés et qui n'ont aucune personne à leur charge ; le même montant est majoré de 10 % pour les contribuables âgés de plus de 30 ans, mariés depuis plus de deux ans, lorsqu'ils n'ont pas d'enfants ou de personnes à charge.

Les contribuables passibles de l'impôt sont tenus de fournir dans les deux premiers mois de chaque année, une déclaration de leurs revenus avec l'indication, par montant de revenus, des éléments qui le comportent. Le contribuable qui ne renouvelle pas sa déclaration est considéré comme ayant maintenu sa déclaration précédente.

Le montant de l'impôt est majoré de 10 % pour les contribuables qui n'ont pas souscrit de déclaration.

CONTRIBUTION MOBILIERE.

La taxe mobilière se détermine pour chaque contribuable d'après le loyer de son habitation personnelle en tenant compte de l'importance du mobilier garnissant les lieux (art. 2 de l'arrêté du 16 janvier 1850 et décret du 3 avril 1901 modifiant l'article 16, paragraphe 2, du même arrêté)

La taxe est due pour toute habitation meublée située soit dans la commune du domicile réel, soit dans toute autre commune.

Les parties de bâtiments consacrées à l'habitation personnelle sont seules comprises dans l'évaluation des loyers.

Le taux de la contribution mobilière est de 2 1/2 % de la valeur locative de l'habitation personnelle de chaque contribuable, à l'exception des loyers inférieurs à 250 francs (décret du 3 avril 1901).

Deux décimes en sus sont perçus pour servir au paiement de la prime à la reconstruction (arrêtés des 30 janvier 1918 et 27 mars 1933)

LISTE DES ABONNÉS
AU RESEAU TÉLÉPHONIQUE
DE LA MARTINIQUE.

ENTREPRISE
JULES ROY-CAMILLE

Fort-de-France (Martinique).

BATIMENTS - ROUTES

Directeur : **J. Roy-Camille**, Ingénieur T. P. & A. M.

**ETABLISSEMENT DE TOUS PROJETS ET DEVIS
PLANS ET DETAILS D'EXECUTION.**

Références :

a) BATIMENTS EXÉCUTÉS :

Hôpital Colonial « ALBERT CLARAC »	fr. 10.000.000
Lycée de Bellevue	fr. 5.000.000
Observatoire de Géophysique	fr. 1.000.000
Réservoirs du Lamentin	
Villas privées, etc., etc..	

b) ROUTES EXÉCUTÉES :

Route de Bellevue	
Route Saint-Pierre -- Carbet	
Redressement et Rechargement	
Bitumage, etc., etc..	
TOTAL	fr. 10.000.000.

A. DE LAVIGNE & H. DE JAHAM

2, BOULEVARD-ALLÈGRE

Fort-de-France — (MARTINIQUE).

Adresse télégraphique: _____

Téléphone 129 et 117.

CLAJA. - Fort-de-France. _____

R. C. n° 24. _____

Commission. -- Consignation
Rhum. -- Sucre. -- Engrais.

Fournitures pour Usines et Distilleries.

Matériaux de Construction.

Engrais complets « PEC » pour canne et banane



Vendeur principal

MATIÈRES PREMIÈRES



SULFATE DE POTASSE.
CHLORURE DE POTASSIUM.
PHOSPHATE BICALCIQUE.
_____ PEC _____
SULFATE D'AMMONIAQUE.
NITRATE DE SOUDE.

LISTE DES ABONNÉS DU TÉLÉPHONE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

A

Alivon	21	Alaric	249
Aubéry André.	59	Abrial	295
André (avocat)	98	Assurance Union.....	337
Apocale.	131	Assurance La Nationale.....	354
Auzé.	143	Almanzor Eugénie.....	215
Albert	157	Aubéry Eugène.....	187
Arsenal	167	Agricuture	41
Assurance La Paix.....	175	Arnoult.....	158
Alexandre Joseph.....	217	Asto	142
Aliker.	229		

B

Bonaro	11	Boullanger Emile.....	347
Banque Martinique (bureau) ..	34	Berté (négociant).....	16
Idem — (direction).....	130	Beaufond.....	213
Bellonie (magasin)	66	Bouchard	343
Bellonie Georges (domicile).....	160	Bosq	344
Bellonie Théodore (domicile).....	316	Berté Georges.....	351
Bougenot	68	Beuzelin Warcel (garage).....	172
Bassin de Radoub	72	Bordaz Antoine.....	285
Boclé	100	Bucher-Valard	173
Bideau.....	124	Bertrand Irénée.....	299
Beauchard.....	125	Bureau tricentenaire.....	309
Bailly	159	Bata.....	375
Brasserie Lorraine.....	184	Boutarel	376
Berté (avocat).....	189	Barbe Albanie	163
Beuzelin Yves.....	200	Brasserie Lorraine (dépôt) ..	383
Boullanger Edouard (magasin) ..	208	Banchelin.....	167
Boullanger Edouard (domicile).....	210	Bordaz	388
Boullanger Edouard (garage)....	162		

C

Chef service des P. T. T. (bureau) ..	51	Cottrell René (magasin).....	106
Chef service des P. T. T. (dom.)..	78	Cottrell René (domicile).....	140
Chef ^{sec.} tech. des P. T. T. (bureau) ..	95	Cottrell Michel.....	81
Cléostrat.	19	Cottrell Joseph.....	9
Chambre de Commerce	8	Clerc.....	149
Consul américain	25	Commissariat police.....	24
Compagnie Gle Transatlantique.....	48	Cinéma Gaumont.....	171
Compagnie Gle Transatlantique.....	103	Crassous	178
Cercle de Fort-de-France	60	Colis-postaux	188
Conseil général	71	Cazalé (magasin).....	147
Câble.....	75	Cazalé (domicile).....	205
Cornette de Saint-Cyr.....	79	Cercle des officiers.....	225
Chéneaux-Reynal	85	Contributions nationale.....	255
Chéneaux (domicile).....	157	Contributions directes.....	357
Chéneaux Claude.	226	Contributions indirectes.....	86

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

C

Crédit Martiniquais.....	256	Chavigny-Desmé.....	17
Commandant Marine.....	258	Chalono.....	297
Capitaine.....	314	Clément (héritiers).....	345
Camp Balata.....	317	Clarac (avoué).....	67
Clinique Saint-Paul.....	324	Crédit Agricole.....	208
Crocquet (magasin).....	12	Cambeille.....	156
Crocquet Louis (domicile).....	235	Commissaire central.....	29
Constantin.....	3	Comité Tricentenaire.....	76

D

Duplan.....	13	Didier André (domicile).....	348
de Négri.....	65	Dormoy René.....	126
Demare.....	69	Docteur Dormoy.....	101
Direction des P. T. T. ...74-399	301	Docteur Roseau.....	239
Douanes.....	82	Docteur Lodéon.....	128
Douanes (colis).....	333	Docteur Porry Georges.....	58
Didier (glacière).....	88	Docteur Emile Porry.....	232
Dervain.....	99	Docteur Véry.....	89
Dubois-Reynal.....	102	Docteur Matillon.....	263
de Wouves.....	109	Docteur Sylvestre.....	268
Ductor (dlle).....	166	Docteur Magallon.....	204
Ductor (dame).....	336	Docteur Suffrin.....	144
Direction d'artillerie.....	174	Docteur Célestin.....	273
Depaz.....	176	Docteur Garcin.....	248
Descars (épicerie).....	196	Docteur Domergue.....	92
Descars (boulangerie).....	219	Docteur Petit.....	127
Détournelle.....	216	Docteur Baude.....	345
Despointes.....	247	Docteur Clitandre.....	135
Duvallon.....	193	Docteur Roy-Camille.....	284
Duvallon (Chic-Chic).....	272	Docteur Voustad.....	209
Desgrottes.....	279	Doméan.....	371
Desportes (avocat).....	286	Docteur Charles Saint-Cyr.....	387
Dongar Irénée.....	294	Dongar Roy-Camille.....	255
Domergue (dame).....	329	Desportes Fernand.....	385
Dijon (garage).....	334		

E

Electricité.....	28	Etat-Civil.....	304
Enregistrement.....	30	Elizé (dentiste).....	313
Evêché.....	70	Edouard Edward.....	355
Enfants Yang-Ting.....	161	Economat Lycée.....	33
Epithér Jules.....	250	Etat-Major.....	26

F

Fabre Guy.....	18	Fort Tartenson.....	318
Fabre-Domergue.....	96	Fort Saint-Louis.....	332
Forges et Fonderies.....	56	Fruitière.....	219
Feissal-Fossarieu.....	119	Fort-Royal.....	366
Fabre-Domergue (domicile).....	194	Fossarieu de Lucy Louis.....	382
Fort Desaix.....	288		

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

G

Garage Américain	6	Guilhamenc.....	266
Gendarmerie	35	Gruda.....	325
Gouvernement.....	80-170	Gerbault (batterie).....	330
Gentil-Laguarigue	180	Gélin (dame).....	352
Grant (baie détourelle).....	181	Gustave Louis.....	361
Grant (magasin).....	315	Glaudon (pharmacien).....	257
Gallet (notaire).....	186	Guérin	384
Gallet (magasin).....	338	Gauthier.....	389

H

Hôtel de la Paix	43	Hôpital militaire.....	4
Hôtel Gallia.....	154	Hubert Alexandrine.....	227
Hôtel de Paris.....	222	Hubert Félix	339
Hôtel Bédiate	164	Hôpital colonial.....	31
Hospice	22	Haller.....	386

I

Institut d'Hygiène	76	Inscription maritime.....	290
Imprimerie officielle i. r.	54	Inspection du Travail	291
Imprimerie Antillaise (La aix) .	150	Intendance	326
Imprimerie Deslandes	158	Ivanès	303
Imbert	49	Inspection des colonies.....	165
Instruction publique	42	Installation électrique.....	342
Iman Louis (Vve)	275	Ilain.....	365

J

Jean-Johanès (avocat).....	177	Jean-Joseph (magasin)	136
Joinville-Eugène Louis	148	Jean-Joseph (domicile).....	197
Joinville-Eugène Joseph	236	de Jaham Raoul.....	380
Justice de paix	252		

K

Kiosque René Cottrell.....	370
----------------------------	-----

L

Lapara (Potasse d'Alsace).....	2	Laguarigue de Survilliers.....	155
Labat Théodore.....	5	Lavigne Henri.....	265
Lycée (Laboratoire).....	63	Lejeune Louis.....	198
Landa.....	40	Lodéon Raoul.....	280
Lucy de Fossarieu	250	Lenézet (dame).....	325
Laguarigue (Dillon).....	50	Larougery (dame).....	322
Larougery	64	Lebel	271
Lavigne-Laguarigue	111	Laurent (dlle).....	298
Lavigne de Jaham.....	117-129	Laguarigue (tonnellerie).....	246
Lacour.....	132	Lapoujade-Démare	335
Lebreton Camille.....	240	Lameynardie Gabriel.....	367
Langellier-Bellevue (magasin) ..	190	Lacroix (dame).....	372
Langellier-Bellevue (domicile) ..	199	Loriot.....	261

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

M

Magallon-Saller.....	47	Molinard	238
Meagher.....	1	Ménil	241
Mac-Hug.	14	Mérius Edgard	254
Maugée.....	19	Météorologie	262
Mauriello.....	20	Magasin administratif	283
Merlande (magasin).....	32	Monteil (pharmacie)	293
Merlande (dame).....	287	Michaud	341
Maire.....	366	Marsan	346
Massel.....	46	Matillon (pharmacie).....	349
Meyer.....	107	Monsigny	363
Monnerville (pharmacie).....	132	Madkaud.....	308
Mélin.....	183	Marquès.....	364
Ménil (dentiste).....	195	Mige el.....	377
Marie (bureaux).....	39	Madkaud (Hôtel Tricenten.ire)..	79
Mairie (bureaux).....	302	Monplaisir.....	392
Mairie (salle de commissions) . .	305		

N

Nadal	113	Naillard	224
Nays Paul.....	231		

O

Onorato (frères).....	252	Office Gouverneur.....	264
-----------------------	-----	------------------------	-----

P

Palais de Justice.....	36	Président Cour d'appel (dom.)..	233
Pilotin Bernard	53	Parc à Mazout	301
Pinaud (Imprimerie).....	116	Ponsard	44
Plissonneau Emile (Québec Line)	94	Poulet (pharmacie).....	360
Prison Centrale.....	38	Pompière Léon.....	280
Presbytère	123	Perception	253
Porry Joseph.	31	Priam	118
Petit (notaire)	114	Pompignan (dame).....	152
Procureur général (domicile) . .	141	Patronage Saint-Louis	312
Plissonneau Tiburce	87	Petit-Georges	23
Plissonneau Robert (domicile)..	37	Paulin	203
Parfaite André.....	220	PrévotEAU	212
Pélage André.....	151	Pompière Christophe.....	245
Pensionnat Colonial	120	Plissonneau Henri.....	221
Ports et rades.....	88	Pous (dame).....	281
Pointe des Nègres (phare).....	224		

Q

R

Raibaud	201	Rimbaud de Jaham	84
Raibaud (dame).....	62	Reynal Antoine (magasin)	97
Rosemain Henri	90	Reynal Antoine (domicile) . . .	121
Rose-Rosette (vétérinaire).....	105	Reynal Rémi	223

T. & G. BELLONNIE

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

R. C. 2088

Adresse télégraphique: BELLONNIE, Fort-de-France

C } Cogef Lugagne
O } Cogef Lugagne 1929
D } Benthley's
E } A B C 5^e édité
S } Code International Lugagne

COMMISSION, CONSIGNATION, IMPORTATION

Produits alimentaires, Rhumeries agricoles

Engrais, Bananes

L. VALARD & A. BUCHER

42, rue Ernest Deproge.

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE).

R. C. n° 3829.

TOUS GENRES DE COMESTIBLES

COMMISSION. - CONSIGNATION. - EXPORTATION.

LOUIS CROCQUET

44 - 21 - 23 rue Isambert.

R. G. 30. Téléphone 12.

Quincaillerie. -- Fers. -- Métaux.

Spécialité d'articles en aluminium et de literie. — Articles
sanitaires. — Peintures. — Lampes et Réchauds
à essence « Coleman ».

Seul agent des machines à coudre « New-National ».
Cycle et Motocyclettes « Peugeot ».

Agent

de 

Manufacture métallurgique de Tournus (aluminium)
Cycles Peugeot (Valentigney Doubs).
Etablissements L. Van Malderen (Peinture Silexore)
The New Home Sewing Machine Co (Machine à
coudre New-Home et New-National).
Simmons Company (Chicago). Lits et sommiers.
Matelas à ressorts Simmons.
The Coleman Lamp & Stove Co Lanterne à gazoline
etc...

Directeur particulier pour la Martinique de

« L'UNION »

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE

l'Incendies, les Accidents et Risques divers.

9, Place Vendôme (Paris).

Agent de l'Union. — Co d'Assurances sur la Vie humaine

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

R

Reynal Pierre (domicile)	138	Royal Bank	328
Reynal (dilles)	274	Recrutement	331
Reynal Henri	108	Recev. Compt. des P.T.T. (dom.) .	228
Ragot	179	Receveur Comptable (bureau) .	481
Roseau (ingénieur)	192	Rimbaud Georges	311
Rémi Zéphir	206	Rebillet	350
Reynoird	207	Robert (docteur)	218
Roy-Camille-Lahoussaye	185	Roseau Joseph	369
Roy-Camille Charles (domicile) .	214	Roseau Emmanuel	378
Roy-Camille Viviers	234	Roy-Camille Paul (domicile) . . .	202
Roy-Camille Jules	310		

S

Service technique des P.T.T.	45	Secrétariat P. T. T.	251
Secrétaire général (bureau)	73	Séminaire Collège	296
Suvélor Damien	168	Séjourné	356
Saint-Olympe	156	Simonnet	358
Saint-Félix (avoué)	211	Schneegg	359
Sainte-Croix Antoine	146	Saint-Prix	260
Sainte-Croix Kalfond	362	Saint-Yves	327
Savon Raoul	52	Stauble (pâtisserie suisse)	230
Savon Hyppolite	91	Suvélor (dentiste)	277
Saint-Cyr Louis	145	Syndicat d'initiative	368
Syndicat agricole	133	Siniamin	373
Service des transports	122	Symphorien	379
Sifflet Didier	169	Selves (de)	374
Sobesky Antoine	267		

T

Trésor	61	T. S. F. Pointe des Carrières	57
Théolade	55	Tribunal militaire	281
Tanon (garage moderne)	76	Travaux publics	278
Tanon (Société Antillaïse)	139	Tandé	321
T. S. F. (Fort-Desaix)	323		

U

Ursulet	237	Ursulet (dlle)	298
-------------------	-----	--------------------------	-----

V

Vauzanges	191	Vieux-Moulin	93
Vatran Tuernal (dentiste)	182	Vasquez	221
Vatran André (dépotoir)	112	Voirie	307
Vélicitat-Odin	115		

W

Will	314
----------------	-----

X

Xavier (vétérinaire)	14
--------------------------------	----

Y

Yang-Ting (pharmacie)	243	Yang-Ting Paul	300
---------------------------------	-----	--------------------------	-----

Z

Zonzon-Montalin	244
---------------------------	-----

ABONNÉS DES CENTRES INTERURBAINS

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

Absalon		
Cabine publique		
Ajoupa-Bouillon		
Cabine publique		Marc Cécil..... 1
de Reynal (hab. Eden),..... 5		Vivès..... 2
Mairie..... 4		
Anses-d'Arlets		
Cabine publique		Gendarmerie..... 2
Sucrerie Simon Hayot..... 1		
Basse-Pointe		
Cabine publique		de Montaigne..... 18
Beuzelin Charles..... 12		Gendarmerie..... 9
Beuzelin Charles (magasin)..... 21		Louison André..... 17
Crassous (Hackaërt)..... 6		Mairie..... 8
Depaz (Eyma)..... 14		Nœl-Augustin Antoine..... 2
Depaz (Leyritz)..... 3		Nœl-Augustin Fréjus..... 20
Depaz (Moulin Etang)..... 1		Paul Gérinette..... 19
Despointes (Fécoul)..... 4		Porry-Dormoy..... 14
Ductor (docteur)..... 15		Usine Gradis..... 2
Dormoy Edgard (veuve)..... 5		West Oscar..... 13
Bellevue		
Cabine publique		Erimé..... 14
Antony..... 9		Hubert Olivier..... 4
Asile des vieillards..... 1		Inspection..... 7
Roudinot..... 8		Laguarigue (de) Jean..... 3
Chalono Camille..... 10		Mauriello..... 15
Clinique Pasteur..... 13		Philiat..... 6
Clitandre (docteur)..... 17		Pilotin Bernard..... 18
Crocquet..... 2		Sainte-Croix..... 19
Didelot (directeur banque)..... 11		Severe Victor..... 6
Doméan..... 21		Sylvestre Emile..... 23
Elizé..... 20		Valère..... 12
Ernoult..... 5		
Bellefontaine		
Cabine publique		Madkaud..... 2
Beuzelin Raoul..... 1		
Bezaudin (Sainte-Marie)		
Cabine publique		
Bois Boyer		
Cabine publique		Littée Louis..... 5
Auber (abbé)..... 4		de Reynal Georges..... 3
Dormoy Albert..... 7		Rimbaud Jean..... 6
Dormoy Henri..... 2		Vlain Fernand (veuve)..... 8
Hervé Joseph..... 1		

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

Carbet

Cabine publique		Gendarmerie.....	4
Bally Jacques.....	1	Mairie.....	2
Gallet (notaire).....	5	Edgard Maurice.....	6

Case-Pilote

Cabine publique		Lambert & Cie.....	6
Gendarmerie.....	3	Mairie	4

Croix Rivail

Cabine publique		Reynal Raymond.....	1
Aubéry Eugène.....	3		

Champ-Flore

Cabine publique		Labat Théodore	1
Clerc	2	Propreté (Trav. publics)	3

Chapelle (Saint-Joseph)

Cabine publique		Gouyé André.....	2
Hervé.....	1		

Desmarinière

Cabine publique

Diamant

Cabine publique		Guiteaud.....	8
Claude Charles.....	7	Lafosse (O'Mlane).....	3
Gallet.....	2	Mairie.....	6
Gallet (bourg).....	5	de Reynal Saint-Charles.....	4
Gendarmerie.....	1		

Didier

Cabine publique		Duvalon Adrien.....	42
Alquiza.....	60	Eclusier (conduite d'eau).....	4
Bally Jacques	14	Ernoul	1
Bally Léon.....	7	Félix.....	55
Berté.....	11	Fouret (Instruction publique).....	6
Billoti de Gage.....	53	de Feissal	33
Honoré (cour d'appel).....	25	Garcin (docteur).....	39
Boisson Edgard.....	51	Garcin André.....	58
Caminade.....	10	Gouverneur.....	15
Clerc Fernand (père).....	31	Guérin.....	30
Clerc Léo.....	16	Hayot Saint-Michel.....	28
Démare	50	de Jaham Octave.....	22
Despointes André	48	de Jaham Raoul.....	17
Desgrottes Georges.....	21	de Jaham R. (2 C. P.).....	23
Détournel.....	54	Labat Théodore	20
Didier René	43	Laguarigue René	29
Dormoy Alfred.....	52	F. de Jaham.....	2
Dormoy René.....	57	Landa Louis	46
Dorn.....	24	Larougery (fils)	34
Dubois Félix.....	37	Larougery (père).....	5

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'AIPEL

Didier (suite)

de Lavigne A.	36	de Reynal Henri	44
Lombard.	56	Rezard des Wouves Joseph . . .	45
Lucy de Fossarieu	47	Rodulpho (dentiste).	32
Meyer Louis.	18	Secrétaire général.	9
Meyer Paul.	38	Secrétaire général	59
Michaux de Lavau.	19	Vauzanges	40
Plissonneau Emile	13	Viviès René	41
Plissonneau Tiburce.	8	(ouffe	63
de Pompignan Paul.	12	Duplant Jean	26
Porry Georges (docteur).	49	Duplant Léon	27
Porry Joseph	3	Emmanuel Joseph	60
de Reynal (diles)	35	Rimbaud	61

Ducos

Cabine publique		Jérôme Savon.	3
Gendarmerie.	2	Mairie	1

Duchesne (Robert)

Cabine publique

Fonds-Saint-Denis

Cabine publique		Observatoire Morne des Cadets. . .	1
Mairie	3		

Fonds-Lahaye

Cabine publique

François

Cabine publique		Lavillegéque	14
Amar Prosper.	22	Lavillegéque (magasin).	13
Aubéry André.	26	Lucy de Fossarieu	17
Aubéry (Simon) Despointes.	4	Lucy de Fossarieu (Trianon) . .	10
Boullanger Edouard.	16	Mairie	2
Briant (de) Réunion.	19	Miron Félix.	25
Clément (Acajou).	5	Néror.	21
Docteur Pignol.	6	Perception	25
Deslauriers	12	Simonet	15
Duval.	24	Usine François.	1
Gendarmerie.	32	Viviès Auguste.	11
Gold-Dalg Victor.	20	Fernaud Clerc.	7
Hayot Léon.	18	Isidore Calonne	27

Grand-Bourg

Cabine publique		Mairie	2
Andrieux.	9	Pierson (abbé).	8
Binet	7	Ranlin (bourg)	3
Gendarmerie.	5	Ranlin (Figuier).	4
Landa (Usine Trois Rivières).	1		

NOMS DES ABONNÉS ET NUM ROS D'APPEL

Grand'Rivière

Cabine publique		Léopoldie.....	5
Désiré (habitation Malakoff)...	4	Lucy de Fossarieu	1
Gendarmerie.....	3	Mairie	2

Gros-Morne

Cabine publique		Gendarmerie	5
Adam (M ^{re})	12	Lanes	14
Aubéry (Saint-Etienne).....	1	Mairie	2
Bauzin.....	10	Reynal Paoul (de).....	3
Berté	6	Roselly Benoît	13
Courville.....	4	Tracée.....	9
Despointes.....	15	Vautor.....	11
Despointes (Deville).....	7	Lotlesse.....	16
Domézor.....	8	Corneille.....	17

Lamentin

Cabine publique		Lareinty (Aubéry).....	3
Alerte Jean.....	31	Littée Louis (jonctiou)	18
Cassius de Linval (R ^{ve} Lézard) ..	10	Mairie	15
Cognet (docteur).....	23	Marquès Alice.....	26
Debuc (notaire).....	8	Morne-Cabrit	4
Démare (bois carré).....	9	Orel (M ^e	30
Duchamp Ernest.....	29	Quitmann Emmanuel.....	28
Duchamp Léon (Soudon).....	5	Romain (Long-Pré).....	16
Euplessis grande case.....	17	Rosamond Julien.....	6
Electricité.....	11	Rosemond	32
Gallet.....	1	Saint-Aude.....	12
Gendarmerie.....	22	Simonet (Long-Pré).....	35
Gold Dalg.....	34	Soubie (abbé)	21
Hospice.....	19	Tonnellerie mécanique.....	25
Hayot Louis (Petit-Pré).....	14	Tostivint.....	33
Jaham R. (de).....	13	Vildrin (docteur).....	20
Joinville-Eugène J.	24	Jean Littée.....	36
Lafosse E.	7	Docteur Laurent.....	27
Lambert & C ^{ie} (Acajou).....	2		

Lorrain

Cabine publique		Macni Henri.....	14
Annonay Alexis.....	8	Mairie.....	7
Chénaux (héritiers).....	9	Marc Cécil.....	6
Clerc (Fonds-Brûlé)	1	Meillac Assier.....	10
Gendarmerie.....	11	Nossin Félix.....	12
Gouyer et C ^{ie}	13	Usine Lorrain.....	2
Hospice.....	4	Usine Vivé.....	3
Lamotte (docteur).....	6	Elizé.....	15

Macouba

Cabine publique		Fabrique Saint-Tour (de).....	7
Beuzelin (hab. Perpignan).....	2	Mairie	5
Crassous de Médeuil	1	Pompignan (de) hab. Potiche...	4
des Grottes.....	3	Reynal (de).....	6

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

Marigot

Cabine publique		Mairie	3
Bally (magasin).....	2	Meillac (de) Bellevue.....	1
Crassous de Médeuil.....	4	Meillac (de) bourg.....	6
Dormoy et (ie) (Vigon).....	5		

Marin

Cabine publique		Gervaise (docteur)	7
Baude André.....	8	Hospice.....	5
Dorn (Grand-Fonds).....	6	Mairie	2
Emmanuel Erepnoc.....	9	Saint-Cyr Edouard.....	3
Gendarmerie.....	4	Usine Marin.....	1

Morne-Capot (Lorrain)

Cabine publique

Morne des Esses

Cabine publique		Florimond Verney.. ..	4
Despointes Edmond.....	2	Presbytère.....	3
Florimond Francinet.. ..	5	Sainte-Luce Adrien.....	1

Morne-Rouge

Cabine publique		Gendarmerie.....	7
Aubéry Gaston.....	3	Hayot.....	12
Croquet Jules.....	6	Mairie.....	9
des Grottes Georges.....	2	Reynal Adeline (de).....	11
Despointes.....	13	Sauvage	5
Feissal.....	4	Cléostrate.....	14
Fossariou Louis (de).....	8	Démare	15
Gallet Alexandre.....	10	Elizé.....	16

Morne-Vert

Cabine publique		Mairie	2
Roulangier Maurice... ..	1		

Petit-Bourg

Cabine publique.		Hayot Joseph.	8
des Grottes (digues)	1	Hayot Simon (Féral)	5
des Grottes (Trénelle)	6	Hayot (Usine Petit Bourg)	3
des Grottes (U. Rre S.)	2	Julien Pierre.....	4
Dorn Raphaël	9	Saint-Prix	10
Gallet Alexandre	7	des Grottes (Usine Rre-Salée	11

Pain de Sucre (Sainte-Marie)

Cabine publique.

Pelletier

Cabine publique.		Vilain	1
Barbe.	2	Léon de Gentil.....	3

NOMS DES ABONNÉS ET NUMEROS D'APPEL

Perriolat (François)

Cabine publique. Wallé Clerc (La digue) 1

Prêchœur

Cabine publique. Phare 7
 Gendarmerie 6 Reynal Jean (de) 4
 Gouyer Alexandre 5 Reynal Joseph (de) 1
 Mairie 3 Tardon A. 2

Poterie

Cabine publique. Hayot Gabriel 1

Redoute

Cabine publique. Larougery Dorn 2
 Bardury 10 Mauconduit Joseph (Mme) 26
 Bernus Antoine 19 Montalin Emmanuel 11
 Clauzel Augustin 3 Muratet Albert 33
 Clerc Fernand (fils) 5 Nadeau 14
 Clerc (Mme) 13 Plissonneau 17
 Collette 36 Pompière Léon 32
 D'Abadie de Lurbe 25 Prieur (veuve) 15
 Dublanq-Laborde 23 PrévotEAU Raoul 18
 Dumoret (Mme) 22 Reynal Alfred (de) 16
 Goujon Louis 34 Schausten 29
 Hervé Joseph 1 Suvélor Damien 20
 Jaham (de) Desfourneaux 12 Tanon Germain 28
 Jean-Charles Emile 6 Vatran Ernest 31
 Laguarigue Joseph (veuve) 35 Vivies Edmond (Mme) 21
 Laguarigue L. (de) 4 Rémy Zéphir 37
 Laguarigue (Moutte) 7 Ernest de Laguarigue 38
 Lahoussaye Louis (de) 27 Louis Saint-Cyr 39
 Lameynardie Pierre 24 Matillon 40
 Larougery Daniel 30 Christophe Pompière 41

Fivière-Pilote

Cabine publique. Ferdinand René 18
 Beuze 12 Gendarmerie 8
 Binet (Melle) 6 Habitation Bascule (Despointe) 1
 Cercle^m 16 Habitation Mauny (Bellonie) 2
 Céréyon Agnès 5 Louis Joseph Jacques 17
 Désormeauxⁿ 11 Mairie 3
 Despointes (Fonquainville) 9 Symphor 13
 Dogué (pharmacie) 10 J. Rosine 14
 Enal 4 Doure 7

Robert

Cabine publique. Habitation Reynoird (Hayot) 8
 Gallet Alexandre 7 Mairie 5
 Gendarmerie 6 Presbytère 4
 Habitation Monvert (Hayot) 3 Usine Robert 1
 Hannibal Auguste 2 Pidéry (Docteur) 9

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

Sainte-Anne

Cabine publique.		Iman Thomas (Mme).....	1
D'Abadie (habitation Valdor)...	4	Phare et douane.....	5
Gendarmerie.....	3	Mairie.....	6
Iman Louis (D ^{me}).....	2		

Sarraut (Lamentin)

Cabine publique

Saint-Esprit

Cabine publique		Hayot Pierre (Avenir).....	1
Bruère-Dawson (pharmacien)...	13	Hespice.....	3
Desportes (docteur).....	8	Magallon (docteur).....	4
Dufournier Désir.....	12	Mairie.....	2
Gallet de Saint-Aurin (G ^{de} Case).	6	Nimar (Notaire).....	7
Gendarmerie.....	10	Roseau.....	11
Hayot Jacques (Carreau).....	9	Sinson Paul (de).....	5

Saint-Joseph

Cabine publique		Guirriec (abbé) presbytère.....	12
Bordaz Frédéric.....	10	Hayot Joseph.....	4
Deslandes (Mme).....	3	Henri Maurice (docteur.).....	11
Dewouves Georges.....	7	Joinville Eugène.....	13
Dupont Léonce.....	1	Lambert (Rivière Blanche).....	2
Duclary Paoli.....	9	Mairie.....	6
Dufont Stéphane.....	8	Sifflet Fernand.....	14
Fantaisie Jeanne.....	15	Guérin.....	16
Gendarmerie.....	5	René De Wouves.....	17

Sainte-Luce

Cabine publique		Maire.....	1
-----------------	--	------------	---

Sainte-Thérèse

Cabine publique		Julien (docteur).....	9
Cartau.....	8	Lagarigue Louis (de).....	6
Chavigny Antoine (de).....	11	Sardaby Bernard.....	12
Commandant Marine.....	4	Séri Antoine.....	7
Gallet de Saint-Aurin.....	10	Usine électrique.....	13
Joachim.....	1		

Sainte-Marie

Cabine publique		Dormoy.....	8
Blaisemont.....	22	Erimée Louis.....	4
Boudard Edmée.....	19	Eringier Fernand.....	18
Despointes Maurice.....	16	Gendarmerie.....	9
Despointes Edouard (Concorde).	13	Gouait (docteur).....	24
Despointes Raymond (Maison)..	5	Gros-Dubois Joseph.....	21
Despointes (Rivière-Salée).....	15	Habitation (Lassalle).....	14
Despointes Roger (Union).....	7	Laventure.....	3

MAISON G. LA ROUGERY

SUCESSEUR DE L. LA ROUGERY

FONDEE EN 1904.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS.-- CIMENT.-- TOLES.-- TUILES.-- POINTES.--

CARREAUX.-- PEINTURE.-- GOUTTIÈRES.--

TUYAUX.-- BOIS TRAVAILLÉS,

ETC...

CHARPENTES MÉTALLIQUES

Ventes au comptant et à terme. -- Livraisons à domicile.

AUTOMOBILES ET CAMIONS

MOTEURS INDUSTRIELS

(Diesel à 4 temps à Huile lourde.)

ACCESSOIRES ET PIÈCES DÉTACHÉES.

ESSENCE ET HUILES

L. DE LA HOUSSAYE & C. ROY-CAMILLE

14, Rue Ernest Deproge, 14

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

Adresse télégraphique: « LAROC »

Consignations.

Importations.

Expertations.

Agents de Compagnies de Navigations maritimes et Aériennes

AGENT

POUR LA

MARTINIQUE

DE :

Canadian National Steamship,
Canada Transport C^o.,
Marine Agencies s/s C^o.,
Pan American Airways, Inc.,
Société des Huilles et Pétroles SHELL
Maple Leaf Milling C^o.,
Kingan Provision C^o.,
Canada Packers C^o.,
British America Assurance C^o.,
Canada Cement Company,
Atlas Tobacco Company.

NOMS DES ABONNÉS ET NUMÉROS D'APPEL

Sainte-Marie (suite)

Mairie.....	6	Simonet.....	11
Presbytère.....	23	Tulle Fernand.....	10
Raveneau.....	17	Usine Sainte-Marie.....	2
Roland Tulle.....	2)		

Saint-Pierre

Cabine publique		Jaar.....	22
Bathelme.....	2	Jean-Baptiste.....	30
Baron.....	29	Lambert et Cie (hon St-James) ..	13
Cadenet.....	7	Lapoujade.....	27
Clerc Cléville.....	14	Mairie.....	21
Croisan.....	38	Neisson.....	3
Depaz.....	8	Noël Augustin.....	16
des Grottes.....	23	Pélage.....	11
des Grottes Beauregard).....	1	Perception.....	32
Durieu.....	42	Perret.....	35
Dormoy.....	36	Pierre-Charles.....	15
Douanes.....	6	Reynal(Anse).....	17
Elizé.....	12	Roy-Camille . é.....	24
Ernoult.....	10	Saint-Jacques.....	28
Gendarmerie.....	25	Société fruitière.....	20
Gent'l (de).....	9	Touin(Petit Réduit) ..	5
Gouye.....	18	Valdor Choiseul.....	19
Guatel.....	26		

Schœlcher

Cabine publique		Jean-Marie Georges.....	11
Cottrel Michel.....	1	Laguineraye Gaston ..	2
Deleuze Charles.....	8	Lodéon Robert.....	9
Des Wouves.....	3	Mairie.....	4
Dorwling Carter.....	7	O'Neil et Carter.....	5
Gendarmerie.....	10	Petit Georges.....	6

Terres Sainville

Cabine publique		Maugée.....	3
Bellaisire (de).....	11	Monnelly.....	9
Braillon.....	8	Presbytère.....	6
Chancel (de) garage E. sex.....	7	Richard Sophrone.....	2
Dormier.....	10	de Thoré (docteur).....	12
Malouines.....	4	Docteur Cléostrate.....	5

Trinité

Cabine publique		Daude jules.....	8
Angélique Etienne.....	19	Despointes.....	29
Blaisemont Camille.....	15	Despointes (domicile).....	18
Clerc (agence).....	16	Despointes et Cie.....	9
Clerc Léon.....	33	Domergue.....	17
Cie Gle Transatlantique (dock).....	2	Dumoret (Mme).....	7
Dartiguenave.....	27	Gendarmerie.....	13

NOMS DES ABONNÉS ET NUMROS D'ORDRE

Trinité (suite)

Gendarmerie (capitaine).....	26	Mirmain Jacques.....	28
Gouait Enguerand.....	31	Petit (notaire).....	6
Habitation «la Crique».....	22	Presbytère.....	20
Hon ^{ne} Merveilleuse(L'espointe).....	14	Riffaud (Mme).....	23
Hardy.....	4	Rose Gaëtan.....	21
Hospice.....	10	Usine Bassignac.....	5
Inimod.....	24	Usine Galion.....	3
Laparade.....	30	Vestris Camille.....	25
Laventure.....	11	Vildrin (Galion).....	32
Limol Stephen.....	1	Riffaud.....	34
Mairie.....	12		

Tivoli

Cabine publique		Laguarique Louis.....	11
Briant Félix (de).....	5	Maugée Albert.....	3
Briant Louis (de).....	2	Petit (notaire).....	4
Chéneaux.....	14	Rimbaud Emmanuel.....	10
Constantin (notaire).....	8	Sifflet Didier.....	15
Cottrel Joseph.....	9	Sylvestre.....	13
Cottrel René.....	6	Donis.....	16
Dole Léonard.....	1	Epither.....	17
Duchamp.....	12	Rosemain.....	22
Jaham Octave (de).....	7	Hayot Pierrette.....	19

Tr. cé

Cabine publique

Trois-Ilets

Gendarmerie.....	6	Lazaret.....	2
Guérin.....	3	Mario.....	4
Lamotte (Anse à Fâne).....	5	Voustad (docteur).....	1
		Jourdan.....	7

Vert-Pré

Cabine publique		Littée.....	2
Daude.....	3	Morinière.....	1

Vauclin

Cabine publique		Labinsky (Hon ^{ne} Macabou).....	3
Asselin.....	1	Landa (Coulée d'or).....	9
Fouche (docteur).....	10	Mairie.....	5
Gendarmerie.....	2	Monique Edouard.....	6
Gold-Valg Léon.....	4	Thoté (de) docteur.....	8
Jo Louis (habitation Poynuero).....	7		

LES ORGANES
DE LA VIE SPORTIVE.

COMPAGNIE COMMERCIALE DES ANTILLES FRANÇAISES

F. TANON & C^{ie}

SOCIÉTÉ ANONYME

Au capital de 10,000,000 de francs



1, Rue de la République et 82, rue Lazare-Carnot

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

R. C. N° 48

Importation — Exportation — Consignation

AGENTS GÉNÉRAUX :



Des Automobiles CITROEN
De Philipps Radio
Des Extincteurs Parafeu-Sufro
De la Compagnie pétrofière Tide Water
Oil Company
Des Machines à écrire Remington
Des Moulins ismert Hincke C°
Des Pneus Dayton
De la Campagne fermière de Vichy
De la Société Nestlé
De H. Gustin Stoll & Daguzan (Tabac)
De V^{ve} A. Devaux (Champagne et Vins)
De Cieam (Appareils de manutention)

Maximilien **URSULET**

2, Rue République et 62, Rue Ernest Deproge
FORT-DE-FRANCE.

— Registre du Commerce n° 2702 —

— Adresse télégraphique **URSULET** —

COMMISSION. — CONSIGNATION.

Tous genres de Comestibles et de Vins

CHEZ **L. LABAT**

119. RUE BLÉNAC, 119.

« **LA FOUDROYANTE** »

LE MEILLEUR INSECTICIDE

ET LE MEILLEUR MARCHÉ

BAY - RHUM

Fabrication Française.

SOMMAIRE.

DÉSIGNATION DES TITRES.	PAGES.
Introduction.	195
La Fédération sportive « L'U. S. M. S. A. »	196
La Société de gymnastique « La Française »	197
Les Guides de France.	198
Association des Eclaireurs de France « Les Scouts »	199
La Société de chasse « Saint-Hubert »	202
La Société de Tennis « New-Stade »	202
La Phalange de Marathon.	203
Le Club cyclo-touriste.	203
L'Aéro-club de la Martinique.	204
« La Gauloise » de Trinité	205

INTRODUCTION.

Pendant longtemps, le sport à la Martinique fut considéré comme le privilège d'un petit nombre; il se limitait à la pratique des exercices de force et à des tours d'adresse à la barre fixe ou au trapèze. Le mouvement sportif commença à se développer pendant la guerre. Dans un élan de patriotisme, la jeunesse voulut devenir forte et posséder rapidement toutes les qualités exigées des nouvelles recrues de l'armée. Des tournées de propagande furent organisées, moins dans un but de préparation militaire que dans celui de provoquer le goût de l'éducation physique. La création de plusieurs sociétés sportives ne tarda point. Au début, elles pratiquèrent surtout le foot-ball et certaines d'entre elles réussirent à montrer dans ce jeu de sérieuses qualités. Bientôt, sous l'impulsion de sportsmen qui avaient accompli des stages dans des centres d'éducation physique de la Métropole, d'autres sports, comme le basket-ball, le tir, le volley-ball furent entrepris. Les « Guides de France » et les « Eclaireurs de France » se proposèrent, plus particulièrement, le développement des qualités d'initiative et la formation morale de leurs adhérents.

A l'heure actuelle, il existe de la part de la jeunesse, un véritable engouement pour les exercices sportifs, à ce point que l'on se demande si cette passion du sport n'a pas remplacé la passion de l'étude. Dans la colonie, le sport favori, après le foot-ball, c'est le volley-ball; presque tous les bourgs possèdent leur société de volley-ball. Pour des raisons que nous ignorons, ces groupements ne sont pas affiliés à l'U. S. M. S. A. C'est dommage, car les pouvoirs publics et les Assemblées élues s'intéressent beaucoup à cet organisme central dont le but principal est de préparer la jeunesse à aborder les sports en mettant à sa disposition, dans la mesure du possible, tous les moyens propres à améliorer ses qualités physiques et sportives. Grâce à leur sollicitude, un bel immeuble « La Maison du Sport » a pu être édifié, et l'acquisition d'un terrain de 5 hectares à la Pointe-des-Nègres a pu se réaliser. Il est à souhaiter que ce domaine soit aménagé en un stade où seront groupés tous les terrains de jeux, sans oublier l'installation d'un hippodrome. Une organisation matérielle irréprochable provoquerait, sans nul doute, l'affiliation de toutes les sociétés de l'île; elle favoriserait aussi les relations jusqu'à présent inexistantes, avec les associations sportives des pays voisins.

C'est, nous affirme-t-on, le programme de demain des dirigeants sportifs de la colonie.

L'U. S. M. S. A.

« L'Union des Sociétés Martiniquaises de Sports Athlétiques », plus fréquemment appelée l'U. S. M. S. A. fondée en 1912, a pour but :

1^o De contrôler, d'organiser et de développer l'éducation physique et tous les sports à la Martinique ;

2^o De préparer la jeunesse à aborder les sports en mettant à sa disposition, dans la mesure du possible, tous les moyens propres à améliorer ses qualités physiques et sportives ;

3^o De créer un lien entre les sociétés sportives de l'île ;

4^o D'entretenir toutes les relations utiles avec les associations sportives des autres pays et avec les pouvoirs publics.

Groupant d'abord des sociétés de foot-ball, elle a peu à peu amené les sportsmen à pratiquer le Basket-ball, le Volley-ball, la Culture physique, l'Athlétisme, la Marche et la Chasse. Elle entretient l'activité et l'émulation chez les sportsmen en organisant des rencontres entre les sociétés du pays. Des coupes offertes par l'U. S. M. S. A. et par des particuliers sont disputées en deux saisons séparées par les grandes vacances.

Elle dispose d'un magnifique siège : la Maison du Sport dont la sculpture sobre, en même temps qu'élégante et fière se découpant sur les sombres remparts du Fort Saint-Louis, s'offre à l'admiration des visiteurs. Les sportsmen y trouvent la salle la plus spacieuse de la ville. Ils y organisent des conférences et des soirées auxquelles les familles sont invitées. Chaque société y a sa cellule et tous les membres y vont procéder aux ablutions rituelles après les exercices qui se déroulent sur les terrains de jeux.

L'U. S. M. S. A. possède encore un vaste terrain de plus de 5 hectares de superficie à un kilomètre environ de la Ville. Elle se propose d'y installer un stade quand elle aura réuni les fonds nécessaires.

Le comité nommé par l'Assemblée générale des sportsmen et pour un an se compose de onze membres : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire, et un Secrétaire-Adjoint, un Trésorier et 3 Assesseurs. Des commissions techniques s'occupent des différents sports : foot-ball, basket, volley-ball, athlétisme, de la maison du sport, des arbitres et des finances de l'U. S. M. S. A.

Le comité qui se réunit une fois par semaine — le mercredi soir — coordonne le travail des diverses commissions, surveille et dirige le travail des sportsmen et des juniors, sert d'arbitre entre les sociétés, les sportsmen et les commissions, enfin juge tous les litiges en dernier ressort.

Le budget normal s'élève à 80,000 fr. Les ressources sont fournies par une subvention de la Colonie, les cotisations des membres honoraires et des membres actifs et les produits des fêtes organisées par les soins du comité et de la commission des fêtes.

Les membres actifs au nombre de 1,300 environ sont répartis dans 10 sociétés dont 8 ont leur siège à Fort-de-France et 2 dans les communes. Chacun des clubs du chef-lieu a une section de juniors qu'il entraîne sous le contrôle du Comité et d'un médecin, et chaque société s'assure contre les accidents.

COMPOSITION DU COMITÉ DE L'U.S.M.S.A.

MM. Achille Louis, ✱, Président.
 Lozon Roland, Secrétaire.
 Nalry Georges, Trésorier.

LISTE DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES.

DÉSIGNATION des sociétés.	LOCALITÉS	PRÉSIDENTS	TRÉSORIER	Nombre de membres	
				Adultes	Juniors
Good Luck.	Fl-de-Fce	Brival.	Dongar René.	150	40
Club colonial. . .	—	Gabriel Régis.	Bagoé Roger.	160	50
Intrépide-club. . .	—	Marie-Périne.	Pierre Adanu.	90	20
Aigle sportive. . .	—	Guiyoule Jules.	Nennot Léon.	52	40
Entente sportive.	—	Manyri Ménard.	Cocotte Marcel.	45	30
La Saint-Hubert	—	Philémon Césaire.	Duplan Victor.	25	
La Française. . . .	—	Baron Edouard.	Charles Nicolas.	400	300
Le Golden Star. . .	—	Calvert Léontel.	Lamon Victor.	150	65
Stade Spiritain . .	St-Esprit	Sylvestre Paul.	Goussard Félix.	30	
La Gauloise. . . .	Trinité	Londé Edouard.	Ravenet Emile.	70	

NOTA. — Voir la partie communale pour les sociétés sportives non affiliées à l'U. S. M. S. A.

SOCIÉTÉ DE CULTURE PHYSIQUE « LA FRANÇAISE ».

Fondée en 1888 et organisée rationnellement en 1896, la société prit le nom de « La Française ». Elle est agréée par le ministre de la guerre.

But : Formation physique et morale des jeunes gens.

La préparation militaire y est faite sous la direction du président par un capitaine et deux moniteurs militaires chargés de l'éducation physique dans la colonie.

Affiliée à la Fédération sportive locale : « L'Union des sociétés martiniquaises de sports athlétiques ». « La Française » possède un immeuble propre attenant à la Maison du sport. Elle organise régulièrement des manifestations sportives à l'occasion de son anniversaire.

COMITÉ.

MM. Baron Edouard,	Président.
Etilé Constant,	Secrétaire.
Charles-Nicolas Auguste,	Trésorier.
Nombre de membres actifs : 700.	
—	honoraires : 50.

LES GUIDES DE FRANCE.

La Martinique compte en ce moment une centaine de *Guides de France*, dont la première compagnie a été fondée en novembre 1928, par M^{lle} Jeanne Bouisson.

Le Guidisme est une adaptation féminine du scoutisme. C'est une méthode d'éducation intégrale, comme le grand mouvement scout, dont le guidisme est la branche féminine catholique.

Son but est de former des femmes de caractère : femmes de foi, instruites solidement de leur religion ; femmes d'honneur agissant avec droiture ; femmes d'initiative et de dévouement, toujours prêtes à servir le prochain, femmes de travail et d'action ; femmes énergiques et bonnes, faisant rayonner autour d'elles leur amour du Vrai, du Beau et du Bien.

Le Guidisme travaille au développement harmonieux de toutes les facultés de la femme :

Développement physique par la vie au grand air, la pratique d'une bonne hygiène, des exercices de gymnastique ;

Formation à la vie pratique et à l'habileté manuelle : tenue de la maison, cuisine, lingerie, comptabilité ménagère, blanchissage, soins aux malades en cas d'accidents... etc. ;

Développement de l'intelligence, de la mémoire, de l'imagination par des jeux éducatifs, qui accroissent les facultés d'observation...

Formation du caractère suivant la méthode spéciale du scoutisme : éducation par l'honneur ; éducation orientée vers le service et le dévouement ; éducation religieuse ;

Formation familiale et sociale ;

La formation religieuse est à la base du guidisme. La guide a une foi vivante et s'en montre fière ; sa religion ne se borne pas à l'observance de certains actes rituels, elle pénètre toutes ses actions.

Les guides sont groupées en compagnies, dirigées chacune par une cheftaine. Le Feu est le groupement des guides aînées. La Ronde est une adaptation du scoutisme féminin à des fillettes de 7 à 12 ans appelées jeannettes. La réunion des feux, compagnies et rondes forment un district, rattaché à la fédération nationale catholique des guides de France dont le siège social est à Paris, 76, rue des Saints-Pères.

ADMINISTRATION :

M^{lle} Jeanne Bouisson, cheftaine du district.

Le R. P. Le Gallois, aumônier diocésain.

M^{lles} Jeanne Bouisson, C^{ie} Sainte-Clotilde, 1^{re} Fort-de-France, cheftaine.

Henrie Thoclar, assistante.

Le R. P. Galopeau, aumônier.

M^{me} Bataille, ronde des Jeannettes, cheftaine.

M^{lle} J. Bouisson, C^{ie} Sainte-Catherine d'Alexandrine, 2^e Fort-de-France, cheftaine.

Le R. P. Larie, aumônier.

M^{lle} Saturna Loca, C^{ie} Anne de Guignée, 3^e Fort-de-France, cheftaine.

Le R. P. Almont, aumônier.

M^{lle} Renée Dobba, C^{ie} N. D. de Joie, 1^{re} Sainte-Marie, cheftaine.

Le R. P. Le Gallois, aumônier.

Un feu groupant les cheftaines et futures cheftaines est rattaché à la 1^{re} Fort-de-France.

Deux Rondes sont en formation à Trinité et à Sainte-Marie.

Toutes les années, à Pâques, les cheftaines et futures cheftaines prennent part à un camp de formation qui a lieu généralement à la Redoute.

Un grand camp réunit toutes les années au mois d'août les guides de toutes les compagnies pour une quinzaine de jours.

ASSOCIATION DES SCOUTS « ECLAIREURS DE FRANCE ».

L'Eclaireur est un citoyen du monde.

BUT.

L'association locale des Eclaireurs de France de Fort-de-France est affiliée à la fédération française des Eclaireurs de France (Boy-Scouts français) reconnue d'utilité publique par décret du 6 août 1925, S. A. G. n° 650 dont le siège social est à Paris, 8, rue Bossuet, et dont le but est l'entraînement moral, physique et pratique de la jeunesse française par les méthodes du scoutisme, groupe à côté des Eclaireurs et de leurs chefs, toutes les personnes qui désirent leur apporter leur appui moral et matériel et faciliter par tous les moyens en leur pouvoir les efforts des chefs à la réalisation du but poursuivi.

ORGANISATION.

L'association locale des Eclaireurs de France de Fort-de-France, comprend autour d'un même comité, des meutes de louveteaux, des troupes de scouts, des clans de routiers.

Elle est dirigée par un commissaire local, assisté d'un conseil local et administrée par un comité local.

- a) La meute est composée de garçons appelés louveteaux de 8 à 12 ans ;
- b) La troupe est composée d'adolescents nommés scouts de 12 à 16 ans ;
- c) Le clan est composé de jeunes gens et d'adultes nommés routiers de 16 à X ans.
- d) Le conseil local est composé des chefs régulièrement nommés par le comité directeur de la fédération française des Eclaireurs de France, ainsi que les stagiaires ;
- e) Le comité local est composé de toutes les personnalités, parents d'éclaireurs, amis du mouvement qui désirent apporter leur concours à la réalisation du but poursuivi par les Eclaireurs de France.

FONCTIONNEMENT

L'association locale est l'élément de base de l'organisation scoute. Elle possède son autonomie financière et administrative et dépend directement du commissariat du district ou à son défaut du commissariat régional.

L'association locale des Eclaireurs de France de Fort-de-France dépend du commissariat régional de la Martinique :

a) La meute fonctionne séparément sous la direction d'un chef ou cheftaine appelé (louveteur ou louvetière) âgé au moins de 18 ans. Elle a son autonomie propre et est divisée en quatre dizaines de six garçons chacune.

La dizaine qui est l'élément de base du mouvement louveteau est dirigée par un garçon reconnu apte par son chef et appelé sizainier.

La meute dépend directement du commissariat local. La meute prépare les enfants à être des scouts travailleurs et consciencieux ;

b) La troupe comme la meute a son organisation et sa méthode. Elle est dirigée par un chef de troupe âgé d'au moins 21 ans, responsable de l'éducation de ses scouts. Elle se divise en quatre patrouilles de six à huit adolescents.

La patrouille qui est l'élément vital d'une troupe est dirigée par un des scouts nommé par le chef de troupe et appelé chef de patrouille.

La troupe dépend du commissariat local et prépare les jeunes gens à devenir des hommes capables, forts et consciencieux, et à être des routiers de premier ordre ;

c) Le clan dépend du comité local, son président est commissaire local assistant ou conseiller de clan. Il élit dans son sein un chef de clan âgé d'au moins 21 ans et responsable de la bonne marche du clan.

Cette branche qui est la branche des aînés, a son autonomie, son organisation et sa méthode. Elle se divise en patrouilles ou en équipages selon qu'il s'agisse de clan routier ou de clan marin. Elle prépare nos hommes à être de bons citoyens, de bons patriotes et de fervents amis de la paix ;

d) Les chefs sont les louvetiers ou louvetières, les chefs de troupes, les chefs de clan, les commissaires et leurs adjoints, régulièrement nommés par la Fédération. Ils ont la direction technique de leur groupe.

Le conseil local coordonne le travail des chefs ;

e) Le comité local aide les chefs, organise la propagande et administre l'association.

COMPOSITION DU COMITE :

Le comité local est composé de douze membres élus pour deux ans à l'Assemblée générale. Il élit dans son sein un bureau composé de 8 membres

MM. Sainte-Luce-Banchelin, président.

Jacques Vauzanges, }
Paul Nardal, } vice-présidents.

Roland Lozon, }
Emmanuel Ravoteur, } secrétaires délégué et adjoint.

Marcel Fordant, }
Gabriel Saint-Zéby, } Trésorier et adjoint.

Maurice Astrée, vérificateur des comptes.

Edgard-Rosa Henry, chef du matériel.

Achille Charles, }
Lodéon Paul, } membres.
Rosélie Joseph. }

Le nombre de membres de l'association locale peut se limiter à 300; passé ce nombre, d'autres associations peuvent se former.

MARTINIQUE :

MM. Masson, commissaire régional.

Maurice Emile, commissaire local.

Montout Robert, adjoint aux routiers et aux éclaireurs.

Edouard Eugène, adjoint aux louveteaux.

CLAN ROUTIER :

M. Fayet Albert, chef de clan, effectif 17.

TROUPES-SCOUTS :

MM. Juston Marcelin, chef de troupe, effectif 32.

Bathore Omer, — 27.

Nestoret Alexandre, — 26.

Bagoë Herménégilde, — 33.

MEUTES LOUVETEAUX.

Trois meutes en formation : Doumer, Deproge, Lyautey.

S'adresser aux chefs de troupe.

Dans les communes du Lamentin, Saint-Esprit, Robert, des troupes sont en formation. Un comité local est en voie de formation pour le Lamentin.

 SOCIÉTÉ SPORTIVE « SAINT-HUBERT ».

Siège social : Fort-de-France.

Société fondée à Fort-de-France le 11 avril 1929.

Son but est d'établir entre chasseurs des liens de fraternelle solidarité et de pratiquer tous les exercices susceptibles de développer et de perfectionner les qualités cynégétiques de ses membres (tir à la cible, tir d'étude ou d'assaut, tir aux pigeons mécaniques).

Elle s'occupe également de l'achat en commun de munitions et d'armes de chasse pour les besoins de ses adhérents.

Elle prend aussi, à certaines époques de l'année, l'initiative de l'organisation d'excursions à travers la Colonie à fin de contribuer à mieux en faire connaître les sites et les paysages.

Elle est affiliée à l'U. S. M. S. A.

ADMINISTRATION :

Président,	MM. Philémon Césaire ;
Vice-Président,	Marie-Nelly Edmond ;
Secrétaire,	Marie-Claire André ;
Trésorier,	Duplan Victor.

Nombre de membres actifs : 80.

 SOCIÉTÉ SPORTIVE « NEW-STADE ».

SIÈGE SOCIAL : ROUTE DU PONT-DE-CHAINES (FORT-DE-FRANCE).

Fondée en 1933 par un groupe de personnes des deux sexes pour la pratique de sports et le plaisir de la conversation. Elle possède un Law-Tennis et deux terrains dont l'un est aménagé pour le Basket-Ball et l'autre pour le Volley-Ball ; ainsi qu'un Pavillon avec salle d'armes, ring et salon de divertissement.

COMITÉ D'ADMINISTRATION.

M. Etienne Donat,	Président.
M ^{lles} Emma Monnelly,	Vice-Présidente.
Flavie Thésée,	Secrétaire.
MM. Maurice Vautor,	Trésorier.
M ^{lle} Médélices Desportes,	} Commissaires.
MM. Bernard Bazabas,	
Fernand Desportes,	

Nombre de membres : 30.

LA PHALANGE DE MARATHON

Fondée en 1926 à Fort-de-France.

RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE

Société de Marche, Tir, Escrime, Excursion, Camping.

(Uniforme kaki).

Devise : *Finis coronal opus*

Mise d'entrée et droit de tir : 35 francs.

Pas de cotisation fixe. Les dépenses d'organisation et de matériel sont couvertes par voie de souscription proportionnelles entre les membres.

Son Fanion en soie kaki, cravaté des couleurs de France et son insigne en métal emmaillé portant, en relief, avec son titre et la date de sa fondation, une élégante panoplie où s'entrecroisent deux fusils, une épée et un alpin stock.

Le programme de cette association qui a déjà montré beaucoup d'activité dans l'île se résume ainsi :

- a) Développement physique et moral de la jeunesse ;
- b) Goût de l'effort ;
- c) Résistance à la fatigue ;
- d) Adresse ;
- e) Courage et Discipline.

L'Association est dirigée par un comité de neuf membres :

MM. Donatien (Ernest), Officier d'académie — Médaille d'honneur d'Or de l'Education physique, Président ;

Monnerville (Paul),
Migerel (Emmanuel), } Vice--Présidents ;

Henri (Hilaire), Secrétaire ;

Montaigne (Félix), Médaille d'honneur d'Argent de l'Education physique, Trésorier ;

Marie-Perrine (Marcel),

Chatony (Félix),

Gabriel-Régis (Léopold) Moniteur de « Joinville »,
Médaille d'honneur de Bronze de l'Education phys.

Servius (Charles).

} Commissaires

Nombre de membres actifs : 115.

CLUB-CYCLO TOURISTE DE FORT-DE-FRANCE

Siège social : 136, rue Victor Hugo.

Fondé le 17 juin 1934.

Le Club a pour but l'encouragement et le développement du sport cycliste à la Martinique. Il organise des courses et prend part à toutes les compétitions sportives et cyclistes.

COMPOSITION DU COMITE :

- MM. Le Gouverneur, président d'honneur.
 Le Maire, vice-président d'honneur.
 Achille Louis, 2^e vice-président d'honneur.
 Sainte-Catherine Rémy, président.
 Herménégilde Bagoé, vice-président.
 Roman Edouard, trésorier.
 Mica Osman, secrétaire.
 Cavalier Charles, secrétaire-adjoint.
 Paurenat Pierre, 1^{er} capitaine de route.
 Joseph Ange, 2^e capitaine de route.
 Lampin Jules, } commissaires.
 Alvitus, }

AÉRO-CLUB DES ANTILLES

SIÈGE SOCIAL : FORT-DE-FRANCE.

L'Aéro-Club de la Martinique a été constitué sur les bases de l'ancien Aéro-Club des Antilles fondé par le général Girod en 1929.

Son but est de :

1^o Grouper les personnalités s'intéressant à l'Aéronautique dans sa zone d'action ;

2^o Créer et maintenir un centre de relations amicales et de rapports étroits entre ses membres, de renforcer les liens de solidarité entre eux ;

3^o Propager, stimuler le goût de l'aviation par l'exemple, la parole et tous autres moyens, développer les aptitudes de ses membres navigants par un entraînement méthodique ; exercer toute propagande et toutes actions utiles au développement de l'aviation et surtout de l'hydraviation aux Antilles ;

4^o Créer une émulation parmi ceux qui s'intéressent à l'aviation ;

5^o Etudier les différents problèmes qui intéressent directement l'activité aérienne, soumettre aux pouvoirs publics et aux organismes fédératifs des vœux en favorisant les solutions ;

6^o Appliquer dans sa zone d'influence les solutions adoptées et par sa participation à la Fédération aéronautique de France et sa collaboration avec les autres clubs affiliés en faciliter l'application.

Ses moyens d'action sont :

1^o La création d'une bibliothèque technique et générale,

2^o Les conférences,

3^o Les cours de préparation au certificat d'aptitude à l'emploi de mécanicien militaire d'avion,

4^o La préparation au brevet de tourisme 1^{er} et 2^e degré ;

5^o Les baptêmes de l'air,

6^o Les exhibitions et les meetings,

7^o Tous les moyens de propagande aéronautique,

8^o La préparation au brevet de radiotélégraphiste,

Pour remplir ce programme, l'Aéro-Club a commencé dès octobre 1935, à l'enseignement technique, des cours de mécaniciens complétés par des notions d'aérodynamique et de réglementation internationale et plus précisément nationale de la navigation aérienne. Pour illustrer ses cours, l'Aéro-Club dispose d'un matériel dit « d'instruction à terre » composé d'un moteur lorraine 450 HP dégroupé, sur les carters desquels des coupes ont été faites pour en mieux montrer le fonctionnement ; d'un avion Nieuport monté comme banc d'essai, dont le moteur hispano-suiza tournera pour démonstration et d'un Bréguet 19 équipé de son moteur Lorraine, en secours.

En même temps, l'Aéro-Club a commencé ses cours de pilotage grâce à l'hydravion FBI, moteur hispano-suiza 180 CV mis à sa disposition par la Fédération aéronautique de France qui est l'organisme de l'Aéro-Club groupant au point de vue administratif tous les Aéro-Clubs régionaux de France et des colonies.

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION.

MM. M. Séjourné, ingénieur civil des ponts et chaussées, ancien capitaine, pilote aviateur de chasse, président.

R. Didellot, directeur de la banque de la Martinique, conseiller privé, capitaine d'artillerie de réserve, président de l'association des officiers de réserve de la Martinique, vice-président.

E. Xavier, vétérinaire, lieutenant de réserve, vice-président.

J. Vauzanges, industriel, lieutenant de réserve, pilote aviateur, conseiller technique.

Reynier, commerçant, pilote aviateur, conseiller technique adjoint.

E. Michalon, commis de trésorerie, secrétaire général.

Bazabas, ingénieur des arts et manufactures, secrétaire général-adjoint.

H. Dalin, commis de trésorerie, trésorier.

C. Etilé, commis de trésorerie, trésorier-adjoint,

Georges Bellonnie, industriel, lieutenant de réserve, pilote aviateur, membre.

H. Dervain, commerçant, pilote aviateur, membre.

Gaultier, industriel, mécanicien breveté d'aviation, membre.

Saint-Yves, entrepreneur, ingénieur breveté de l'école nationale aéronautique, membre.

Touin, industriel, pilote aviateur, membre.

SOCIÉTÉ DE CULTURE PHYSIQUE « LA GAULOISE ».

Fondée en 1930 à Trinité.

Agréée par le ministre de la guerre le 19 décembre 1933 sous le n° 10.458.

But : Développer et maintenir les aptitudes physiques de ses membres et préparer les jeunes gens à leurs obligations militaires.

Affiliée à l'« Union des sociétés martiniquaises de sports athlétiques » elle prend une part active aux manifestations sportives annuelles organisées par la Fédération.

Possède un immeuble propre.

COMITÉ :

MM. Londé Edouard, président.

MM. Ravaud Georges, secrétaire.

Baron Raymond, vice-président.

Ravenet Emile, trésorier.

Nombre de membres actifs : 70.

LES ORGANES DE LA VIE COMMERCIALE

ET INDUSTRIELLE.

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS A. ÉLOT & C^{ie}

8, 10, 12, 14, 16 18, 20, rue Lazare Carnot.

9, 11, 13, 15 rue Bertin.

Fort-de-France (Martinique.)

MANUFACTURE DE PÂTES ALIMENTAIRES.

PROCÉDÉS MÉCANIQUES PERFECTIONNÉS,

SPÉCIALITÉ DE PÂTES AUX ŒUFS.

Nouilles.- Coquillettes.- Macaroni.- Cappelletti.- Petits paniers.-
Pâtes à potages.

Toujours de première fraîcheur. — Les plus bas prix.

Goutez-les, leur saveur ne craint pas celle des pâtes importées.

FABRIQUE DE CHOCOLAT

LE PLUS PUR

composé uniquement de cacao Martinique et de sucre de cannes.

Arôme délicieux. Ne fatigue pas l'estomac le plus sensible

ETABLISSEMENTS A. GALLET

L A M E N T I N

SUCCURSALES :

FORT-DE-FRANCE



PETIT-BOURG



ROBERT



BUREAUX :

Fort-de-France.

« CITE

DU PRINTEMPS »



TELEPHONE 338.



Matériaux de Construction. — Automobiles. — Glacières.

Lessiveuses. — Repasseuses.

TOUT TRANSPORT



SOMMAIRE.

DÉSIGNATION DES TITRES.	PAGES.
Introduction.....	211
Chambre de commerce.....	213
Commission des mercuriales.....	214
Courtiers de commerce.— Agents de change.....	214
Commissaires priseurs.....	214
Conseil de Prud'hommes.....	215
Banque de la Martinique.....	215
Crédit martiniquais.....	217
Royal Bank of Canada.....	218
Compagnie générale transatlantique.....	218
Tarif des passages de la C. G. T.	219
Compagnie française des câbles télégraphiques.....	221
Télégraphie sans fil.....	222
Compagnie martiniquaise de distribution d'énergie électrique.....	224
Compagnie d'électricité de Fort-de-France.....	224
Usines à sucre.....	225
Distilleries agricoles et industrielles.....	225
Dépotoirs. — Marchands en gros.....	226
Parfumeurs (bay-rhum, eau de cologne).....	226
Union des producteurs de rhum.....	226
Exportateurs de rhum en bouteilles.....	226
Syndicat des producteurs livrant leurs rhum en bouteilles..	227
Syndicat des petits distillateurs contingentés.....	228
Usine de conserves d'ananas à Dénel (Gros-Morne).....	228
Consignataires des lignes de navigation.....	229
Commissionnaires et importateurs en alimentation.....	229
Représentants de commerce et de fabriques.....	230
Facteurs des denrées coloniales.....	231
Fabrique de timbres en caoutchouc.....	231
Marchands de quincaillerie et ferronnerie.....	231
Marchands de cuirs.....	231
Tanneries et corroeries.....	231

DÉSIGNATION DES TI RES.	PAGES.
Importateurs de vins, liqueurs, conserves, fromages, etc.	232
Bureaux de tabacs.	232
Importateurs d'engrais chimiques.	232
Importateurs de tous matériaux.	233
— de bétail.	233
— d'automobiles.	233
Epicerie demi gros	234
Boulangeries.	334
Marchands bouchers	234
Charcutiers.	235
Marchands de charbon de bois.	235
Sociétés et compagnies d'assurances.	235
Forges et fonderies.	236
Préparateurs de tabacs	236
Tonnellerie mécanique.	236
Fabriques de carreaux et d'agglomérés	236
Scieries.	236
Brasseries lorraine	236
Chocolateries	237
Vermicelleries.	237
Fabrique de vinaigre.	237
Poterie des Trois-Ilets et Duchaxel.	238
Eaux minérales (ventes des eaux)	238
Syndicat des entrepreneurs de transports en commun	238
Liste des ingénieurs et des architectes des travaux publics.	240
Liste des Entrepreneurs de T. P.	240
Ateliers et accessoires d'automobiles.	241
Liste des distributeurs de gazoline.	241
Contributions des patentes, poids et mesures et automobiles.	242
Ligne postal du service des transports	244

INTRODUCTION.

Dès le début de la colonisation, notre île fut le centre d'une activité commerciale plus intense que celle de ses proches voisines: Sainte-Lucie et Dominique. C'est en effet Saint-Pierre que fréquentaient à l'origine les flibustiers, les contrebandiers et les corsaires. C'est de cette ville que rayonnaient les entreprises de courses et de chasse en haute mer.

La mise en valeur du sol étant commandée par les nécessités de l'existence, les colons se livrèrent au début à la culture du tabac puis à celle du café et du cacao. Les plantations furent ensuite remplacées peu à peu par celle de la canne à sucre qui est devenue depuis, sous l'impulsion des perfectionnements de l'outillage industriel et agricole, le fondement même de l'économie générale du pays.

En 1818, la colonie exportait 241,386 kilogrammes de cacao, 734,628 kilogrammes de café, 49,000 hectolitres de mélasse, 16,000 tonnes de sucre, 15,400 hectolitres de rhum. La valeur totale de ces denrées s'élevait à 25,193,060 fr. C'est à partir de 1870 que le chiffre du cacao a commencé à croître, de 302,000 kilogrammes cette année, pour atteindre 731,000 kilogrammes en 1900, et décroître progressivement jusqu'à n'être plus que de 131,000 kilogrammes en 1934. Les quantités de café exportées, après être montées au chiffre de 1,013,436 kilogrammes en 1827, ont commencé à décroître dès 1835. Péniblement on continue cette culture qui n'a donné en 1934 que 36,088 kilogrammes à l'exportation. Par contre les sucres et les rhums n'ont cessé de prospérer, les quantités du début ont été quadruplées pour les sucres, décuplées pour les rhums. Actuellement, les chiffres sont à peu près stabilisés par suite de mesures adoptées de contingentement légal ou volontaire. Les chiffres se maintiennent aux environs de 45,000 tonnes de sucre et de 20,000 hectolitres de rhum.

Pendant longtemps on a craint pour les finances locales, tant publiques que privées, du fait qu'elles ne reposaient uniquement que sur la canne. Un mouvement s'est dessiné, il y a quelques années, en faveur de la culture de la banane; celle-ci paraît devoir prendre de l'extension. Les quantités exportées en 1934 ont été de 9.300.000 kilogrammes; elles ont déjà atteint le chiffre de 7.4 0.000 kilogrammes au 31 juillet 1935.

Les valeurs des échanges de la colonie sont demeurées à peu près stables pendant une assez longue période.

Les chiffres de 1918 sont à l'importation de 23.894.656 francs contre 15.193.060 à l'exportation. En 1901 à la veille de la catastrophe volcanique du Mont-Pelé, ils étaient respectivement de 26.973.431 fr. et de 24.016 649 fr. pour descendre à 15.424 fr. 67 et 13.176.263 fr. en 1904, au lendemain de la disparition de Saint-Pierre.

En 1913, année qui a précédé la guerre, ils s'élevaient à 22.144.315 francs et 25.890.356 fr. Les résultats de 1934 donnent, au commerce spécial, 187.003.080 fr. à l'importation et 184.165,000 à l'exportation.

Si le volume des produits importés a augmenté, par suite de l'apport dû à des articles nouveaux : automobiles, gazoline etc, celui des denrées exportées est resté sensiblement le même. L'accroissement considérable des valeurs n'est dû en grande partie qu'à la dépréciation de la monnaie.

L'activité industrielle et commerciale de la colonie demeure ainsi très grande, eu égard à son étendue et à sa population. L'île a été soumise depuis trois cents ans à différents régimes commerciaux; l'asservissement, l'assimilation, l'autonomie, puis l'assimilation. Mais jamais ces régimes n'ont été ou ne sont appliqués d'une façon rigide. Ils ont toujours été adaptés aux circonstances extérieures et intérieures, aux contingences locales, en général aux besoins mêmes de la colonisation et de l'expansion commerciale de la France.

CHAMBRE DE COMMERCE.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Un arrêté du 16 février 1907 organise la Chambre de commerce de Fort-de-France sous le nom de Chambre de commerce de la Martinique.

Un décret du 25 avril 1914, promulgué dans la colonie par arrêté du 14 juin, réunit en un seul texte, tout ce qui a trait à l'électorat consulaire, au statut, aux attributions et au fonctionnement de la Chambre de commerce de la Martinique.

Ce texte étend l'électorat consulaire à toutes les classes de patentés et accorde à la Chambre la personnalité civile. Il en fait, auprès des Pouvoirs publics de la colonie, l'organe des intérêts commerciaux et industriels de la Martinique.

La Chambre donne son avis sur toutes les questions qui lui sont posées par l'Administration relativement à ses intérêts. Elle peut, de sa propre initiative, émettre des vœux sur les changements projetés dans la législation commerciale, économique et douanière.

La Chambre de commerce est composée de douze membres élus pour six ans. Elle est renouvelable par tiers tous les deux ans.

Le gouverneur en fait partie de droit et il préside les séances auxquelles il assiste.

La Chambre de commerce vote son budget, qui doit être approuvé par le gouverneur en Conseil privé.

Elle publie un *Bulletin* trimestriel, où sont consignés tous ses travaux et les avis ou suggestions qu'elle croit devoir faire dans l'intérêt du commerce local.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

MM. D. Suvélor,		Président
Saint-Yves Matillon,	}	Vice-Présidents.
L. Joinville-Eugène,		
J. Milienne,		Secrétaire.
L. Descars,		Trésorier.
J. Duplan,	}	Membres.
L. Landa,		
J. Donatien,		
T. Bellonnie,		
L. Hayot,		
A. Boclé,		
J. Rémy-Zéphir,		
A. Gary-Bobo,		Secrétaire-archiviste.

COMMISSION DES MERCURIALES.

Cette commission a été instituée dans la colonie en février 1841.

Elle est chargée de dresser :

1^o Le 10 et le 25 de chaque mois, la mercuriale de quinzaine destinée à la perception des droits de sortie sur les denrées exportées de la colonie et des droits d'entrée sur les farines françaises et étrangères. Cette mercuriale contient le prix courant du fret pour les ports français et étrangers ;

2^o Le 25 de chaque mois, la mercuriale du mois suivant, pour déterminer la valeur, à la consommation, des marchandises et denrées françaises et étrangères ;

3^o A la fin de chaque trimestre, la mercuriale du trimestre suivant, pour servir à la perception des droits d'entrepôt sur les marchandises françaises et étrangères ;

4^o A la fin de chaque semestre, la mercuriale du semestre suivant, pour servir à la perception des droits d'entrepôt sur les marchandises françaises et étrangères et déterminer, pour la même période, la valeur à la consommation des dites marchandises.

Cette commission est composée :

Du président de la chambre de commerce ou de son représentant, président

D'un fonctionnaire du service des douanes.

D'un fonctionnaire du service des contributions directes.

COURTIERS DE COMMERCE.— AGENTS DE CHANGE.

Les courtiers exercent cumulativement les fonctions d'agents de change, de courtiers de marchandises et d'assurances et de courtiers interprètes de navires.

Les droits à percevoir par les courtiers ont été fixés par un arrêté en date du 19 avril 1852.

Ils sont au nombre de deux pour la colonie.

MM. Rézard des Wouves, 80, rue Ernest Deproge.

Antoine de Reynal, 96, rue Ernest Deproge.

COMMISSAIRES-PRISEURS.

Nommés par le Gouverneur en conseil privé sur la proposition du Procureur général, ils sont placés sous la surveillance du ministère public et soumis à la même discipline que les autres officiers ministériels.

La création de ces offices, dans la colonie, a été réalisée par un arrêté en date du 6 février 1832.

M. Lebreton (Camille), commissaire-priseur, 64, rue Victor Hugo.

CONSEIL DE PRUD'HOMME DE FORT-DE-FRANCE.

Siège social : Hôtel de Ville.

Créé à Fort-de-France par décret du 9 novembre 1912, cette juridiction s'étend aux communes de Fort-de-France, Lamentin, Saint-Joseph, Schœlcher et Trois-Ilets.

Le conseil est divisé en deux sections : industrie et commerce.

La section de l'industrie comprend : les industries du bâtiment, les transports, métaux et manutention, l'alimentation, le vêtement et la papeterie.

ADMINISTRATION :

M. Dongar Iréné, patron, président général.

Section de l'industrie :

MM. Marie-Perrine Raoul, patron, président.

Saint-Zéby Dolor, patron.

Bathore Jacques, patron.

Milienne Jean, patron.

Moyse Castelly, ouvrier.

Bissol Démétrius, ouvrier.

Duféal Auguste, ouvrier.

Chaillon Victor, ouvrier.

Jannas(Charles), ouvrier.

Erébrie Théodore, ouvrier.

Section du commerce :

MM. Dongar Iréné, patron, vice-président.

Bonaro Roger, patron.

Parola Victor, patron.

Modeste Georges, employé.

de Lavau Godefroy, employé.

Albert-Solitude Ludger, employé.

Saint-Zéby Gabriel, employé.

SECRETARIAT DU CONSEIL :

M. Montrose Théodore, commis de mairie.

BANQUE DE LA MARTINIQUE.

SIÈGE SOCIAL : 28-34, RUE LAMARTINE.

Banque d'émission privilégiée.

Aux termes des statuts de la Banque, ses opérations consistent :

1^o A émettre des billets payables à vue et au porteur dans les conditions déterminées par la loi constitutive de la Banque ;

2^o A escompter des billets à ordre ou effets de commerce à deux ou plusieurs signatures de personnes notoirement solvables et domiciliées dans les pays où elle possède des établissements : l'échéance des billets ou effets ne doit pas dépasser 120 jours ;

3° A consentir, dans les mêmes conditions que les escomptes, des avances en compte courant sans que la durée de ces avances puisse excéder 180 jours ;

4° A négocier, à escompter ou acheter des traites, mandats ou chèques directs ou à ordre, sur les colonies, la métropole ou l'étranger. Les traites ou mandats doivent porter la signature de deux personnes au moins notoirement solvables ; l'échéance des traites ou mandats ne doit pas dépasser 120 jours, si elle est déterminée, ou 90 jours de vue, si elle est indéterminée ;

5° A avancer sur les obligations négociables ou non négociables garanties.

I.— Par des warrants ou des récépissés de marchandises déposées, soit dans les magasins publics, soit dans des magasins particuliers dont les clefs ont été régulièrement remises à la Banque, soit dans les magasins appartenant à la Banque.

II.— Par des cessions de récoltes pendantes.

III.— Par des connaissements à ordre ou régulièrement endossés.

IV.— Par des nantissements réguliers consistant en valeurs françaises sur lesquels la Banque de France fait des avances, en actions de la Banque coloniale, ou en valeurs créées ou garanties par les gouvernements des pays dans lesquels la Banque possède des établissements.

V.— Par des dépôts de lingots, de monnaies ou de matières d'or et d'argent y compris l'or natif estimé à sa teneur en métal fin.

VI.— Par délégation sur mémoires de travaux publics ou fournitures régulièrement liquidés par l'autorité administrative compétente ;

6° A recevoir, moyennant un droit de garde, le dépôt volontaire de tous les titres, lingots, monnaies et matières d'or et d'argent. Ce dépôt peut donner lieu à une avance dans les proportions indiquées à l'article 13 ; le montant global de ces avances ne pourra dépasser le sixième du capital social ;

7° A faire commerce des métaux précieux, monnayés ou non monnayés, y compris l'or natif ;

8° A recevoir le dépôt volontaire en compte courant de toutes sommes. Dans les pays où s'exerce son privilège, la Banque ne sert pas d'intérêt aux déposants.

Les opérations consistent aussi :

Soit dans les pays où la Banque possède des établissements, soit à Paris :

9° A se charger pour le compte des particuliers ou des établissements publics de l'encaissement ou du recouvrement des effets qui lui sont remis, et à payer tous mandats, chèques et assignations ;

10° A recevoir, avec l'autorisation du ministre ou des gouverneurs des colonies, les produits des souscriptions publiques ouvertes, soit dans les colonies, soit dans la métropole ;

11° A émettre des billets à ordre, des traites, mandats ou chèques ;

12° A délivrer contre garanties des lettres de crédit ;

13° A escompter ou faire escompter en France et à l'étranger, pour son compte, des traites ou mandats à deux signatures ou garantis par des connaissements à ordre dûment endossés et accompagnés des documents d'assurance d'usage ;

14° A acheter ou vendre ou faire acheter ou vendre en France ou à l'étranger des matières ou monnaies d'or, d'argent ou de cuivre, y compris l'or natif.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. René Didelot,	Directeur.
J. de La Houssaye,	} Administrateurs.
F. Maugée,	
L. Duplan,	
T. Plissonneau,	
R. Marsan,	} Administrateurs suppléants.
L. de Laguarigue,	
T. Bellonnie (fils),	Censeur électif.
S. Berté,	Censeur suppléant.
Le Secrétaire général	Censeur légal du gouvernement.
Le Trésorier-payeur,	Commissaire du gouvernement.
F. Marie-Joseph,	Secrétaire général.
M. Nogret,	Secrétaire général adjoint.
C. Hing,	Caissier principal.
L. Gaspard,	Chef de comptabilité.
M ^e H. Berté,	Avocat-conseil.

AGENCE CENTRALE.

63 bis, rue Jouffroy (Paris)
Correspondant à New-York :
French American Banking Corporation
65, Broadway (New-York).

CRÉDIT MARTINQUAIS.

Société anonyme au capital de 10.000.000 de francs.

Réserves et report à nouveau : 8.843.757 fr. 41.

Registre du commerce n° 8.

Siège social : Fort-de-France.

Adresse télégraphique : Crediquais.

Codes : Peterson. Natio.

Correspondant à Paris : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Correspondant à New-York : The National City Bank.

Cet établissement privé effectue toutes opérations de Banque et de crédit, recouvrement d'effets, vente de chèques sur France et sur l'étranger, ordres de bourse effectués par câble ou correspondance.

Fondateur :

M. Gustave Alizard.

MM. André Garcin, président et directeur.

R. J. Legros, sous-directeur.

Administrateurs :

MM. E. Rimbaud
J. Hayot.

MM. J. Duplan.
Georges Bellonnie.

ROYAL BANK OF CANADA.

Succursale de Fort-de-France.

Registre du commerce n° 21.

La Royal Bank of Canada, à Fort-de-France, est une succursale de la Banque Royale du Canada à Montréal, société canadienne fondée en 1869, actuellement au capital de \$ 35.000.000.

Le fonds de réserve s'élève à \$ 20.000.000.

Les opérations de la Banque, à Fort-de-France, consistent :

- 1° A escompter les effets de place et les billets à ordre, les traites et mandats directs sur tous les pays du monde ;
- 2° A consentir des avances en compte courant garanties par des titres ou sous signatures ;
- 3° A se charger de l'encaissement des effets commerciaux qui lui sont remis ;
- 4° A procéder à des achats et des ventes de titres ;
- 5° A louer des coffres-forts ;
- 6° A recevoir des fonds en dépôt.

Directeur :

M. J. Andrieux.

Conseil :

MM. Gaston Clarac, avoué.

Paul Constantin, notaire.

AGENCE DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

La Compagnie générale transatlantique assure deux départs de passagers par mois, un le 10 de chaque mois de Bordeaux sur Guadeloupe, Martinique, les Antilles anglaises et la Côte Ferme.

L'autre le 25 de chaque mois du Havre sur Plymouth, Guadeloupe, Martinique les Antilles anglaises, et la Côte Ferme.

Le navire laissant Bordeaux le 10 de chaque mois assure la correspondance à la Guadeloupe avec le s/s « Saint-Domingue » sur Haïti, et la Martinique avec le s/s « Antilles » sur les Antilles anglaises, les Guyanes anglaise, hollandaise et française.

Un service de cargo en provenance d'Anvers, Dunkerque, Le Havre et Bordeaux dessert régulièrement la Guadeloupe et la Martinique. Ces cargos continuent également sur le Sud Pacifique, Haïti et la Guyane.

Un service hebdomadaire pour l'enlèvement des bananes de la Martinique et de la Guadeloupe, est assuré par des navires réfrigérés faisant 15 nœuds.

TARIF DES PASSAGES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

		Passage	Taxes	Timbre	Total
s/s « Colombie ».					
de Fort-de-France au Havre.	1 ^{re} /1 ^{re}	4.500	155	3.60	4.658.60
	1 ^{re} /2 ^e	4.000	155	3.60	4.158.60
	1 ^{re} /3 ^e	3.500	155	3.60	3.658.60
	2 ^e classe.....	2.290	95	3.60	2.388.60
	2 ^e intermédiaire.....	2.000	40	3.60	2.043.60
	3 ^e classe.....	1.700	17	3.60	1.720.60
s/s « Cuba ».					
Idem	1 ^{re} /1 ^{re}	4.200	155	3.60	4.358.60
	1 ^{re} /2 ^e	3.800	155	3.60	3.958.60
	1 ^{re} /3 ^e	3.300	155	3.60	3.458.60
	2 ^e classe.....	2.290	95	3.60	2.388.60
	2 ^e intermédiaire.....	2.000	40	3.60	2.043.60
	3 ^e classe.....	1.700	17	3.60	1.720.60
s/s « Flandre ».					
Idem	1 ^{re} /1 ^{re}	3.800	115	3.60	3.958.60
	1 ^{re} /2 ^e	3.300	115	3.60	3.458.60
	1 ^{re} /3 ^e	3.000	115	3.60	3.158.60
	2 ^e classe.....	2.050	95	3.60	2.148.60
	2 ^e intermédiaire.....	1.850	40	3.60	1.893.60
	Pont.....	1.570	17	3.60	1.590.60
s/s « De La Salle ».					
Idem	1 ^{re} /1 ^{re}	3.300	155	3.60	3.458.60
	1 ^{re} /2 ^e	3.000	155	3.60	3.158.60
	1 ^{re} /3 ^e	2.900	155	3.60	3.058.60
	2 ^e classe.....	Néant	»	»	»
	2 ^e intermédiaire.....	1.850	40	3.60	1.893.60
	3 ^e classe.....	1.570	17	3.60	1.590.60

TARIF DES PASSAGES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

de		1 ^{re}	2 ^e	2 ^e	3 ^e
Fort-de-France		CLASSE	CLASSE	CLASSE interm.	CLASSE
à	Pointe-à-Pitre.....	170	113	63	45
	Basse-Terre.....	170	113	63	45
	Saint-Martin.....	325	225	150	75
Ligne Haïti.....	Saint-Barthelemy.....	325	225	150	75
	Saint-Jean (Porto-Rico).	550	400	230	150
	Santo-Domingo.....	650	500	300	180
	Jacmel.....	800	600	370	220
Ligne Cayenne.	Sainte-Lucie.....	125	80	60	39
	Trinidad.....	330	180	115	80
	Demerara.....	650	450	300	165
	Surinam.....	800	550	375	250
	Saint-Laurent.....	1.075	700	475	350
	Cayenne.....	1.250	800	600	430
Ligne Colon....	Pointe-à-Pitre.....	170	113	63	45
	Basse-Terre.....	170	113	63	45
	Trinidad.....	330	180	115	80
	Carupano.....	550	350	275	200
	La Guayra.....	865	600	350	250
	Curaçao.....	1.100	813	505	300
	Porto-Colombia.....	1.350	950	650	400
	Cartagena.....	1.500	1.100	780	505
	Colon.....	1.650	1.200	850	625

AGENCE DE FORT-DE-FRANCE

M. Félix Lachesnez Heude, directeur.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS.

MM. Jean Elissagaray, chef du trafic.
 Henri Caux, chef du service technique.
 René Boutarel, chef du service de l'armement.
 Jean Creton, chef du service de la comptabilité.
 Daniel Brindel, sous-chef du trafic.
 Pierre Martinis, sous-chef du trafic.
 Daniel le François, sous-chef de l'armement.
 André Guichard, sous-chef de la comptabilité, p. i.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CABLES TÉLÉGRAPHIQUES.

STATION DE FORT-DE-FRANCE

Rues Amiral de Gueydon et République.

Cette Compagnie assure par câble la communication télégraphique entre la Martinique et tous les autres pays.

Taxes applicables actuellement par mot, par la voie normale, à partir de Fort-de-France:

ETATS DE	CDE	DIF- FERÉS
Amérique du Nord.— Etats-Unis Alabama, Caroline Georgie....	10.50	8.75
Illinois, Indiana, Kentucky, Michigan, Ohio, Mississipi, Tennessee, Virginie, Wisconsin.		
Arizona, Californie, Key-West, Idaho, Nevada, Oregon, Utah, Territoire de Washington	11.40	9.50
Arkansas, Colorado, Dakota, Floride, Iowa, Kansas, Loui- siane, Minnesota, Missouri, Montana, Nebraska, Oklahoma, New-Mexico, Texas, Wyoming.....	10.95	9.125
District de Columbia, Connecticut, Delaware, Maryland, Massachussets, New-Hampshire, New-Jersey, Etat de New-York, Pennsylvanie, Rhode-Island, Vermont	9.90	8.25
Maine	10.20	8.50
Ville de New-York	9.30	7.75
Terre-Neuve, Vancouver, (1 ^{re} et 2 ^e zone) Colombie Anglaise..	11.40	9.50
Canada, New-Brunswick, Nouvelle Ecosse.	10.50	8.75
Saint-Pierre et Miquelon.	11.10	9.25
Iles Bahama	14.55	12.125
Bermudes	14.40	12.00
Mexique	13.05	10.875

Amérique Centrale, San José de Costarica, San José de Guatemala		
San Juan de Nicaragua, Salvador (Libertad)	15.30	12.75
Colon, Panama, Balboa, Cristobal	13.65	10.875
Honduras (Tegucigalpa)	16.05	13.375
Amérique Du Sud.— Bolivie (La Paz)	16.20	13.50
Brésil (Rio, Santos, Sao-Paulo)	16.80	14.00
— (Para, Pernambuco,)	19.05	15.875
Chili (Valparaiso, Santiago, Antofagasta)	15.30	12.75
Colombie (Bogota Cali	15.60	13.00
— (Barranquilla, Cartagena Buenaventura)	15.30	12.75
Equateur (Guayaquil)	15.30	12.75
Guyane Anglaise (Georgetown)	11.85	9.875
Pérou (Lima, Callao, Paita, Trujillo)	16.80	14.00
Paraguay?	16.50	13.75
République argentine (Buenos-Aires)	15.30	12.75
Uruguay, (Montevideo)	16.80	14.00
Vénézuéla	7.65	6.375
Europe.— Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Suède	13.65	10.875
Portugal, Islande, Autriche	13.80	11.50
Belgique France et Corse	12.75	10.625
Hongrie, Bulgarie, Espagne, Roumanie, Albanie	14.25	11.875
Danemark	13.20	11.00
Grande-Bretagne	12.30	10.25
Grèce	14.55	12.125
Italie, Luxembourg, Suisse, Dantzig	13.35	11.125
Norwège	12.90	10.75
U.R.S.S. Esthonie, Gibraltar, Turquie	14.70	12.25
Tchécoslovaquie, Yougoslavie	13.95	11.625

Le tarif ordinaire est le double du tarif différé.

La catégorie des télégrammes de nuit est aussi acceptée pour tous les pays qui l'admettent. Le minimum de ces télégrammes est de 25 mots et la taxe est égale au tiers du tarif ordinaire.

Directeur de la station :

M. LATIL.

TELÉGRAPHIE SANS FIL.

Une station de télégraphie sans fil, dite de la Pointe-des-Carrières (indicatif actuel : F. P. I.) ayant été installée à Fort-de-France en 1919 par les soins du ministère de la marine, un arrêté du 6 juin de la même année à « ouvert provisoirement les bureaux de poste de la colonie au service des télégrammes radiotélégraphiques provenant ou à destination des navires en mer ».

Le chef du service des postes est chargé de l'exploitation commerciale, la direction technique du poste restant confiée au représentant du ministère de la marine. Le personnel d'exécution appartient à la marine de l'Etat.

TAXES DES RADIOTÉLÉGRAMMES.

Destination	Taxe en vigueur
Antilles anglaises et quelques autres taxes.	
Dominica	1.40 or
St-Kitts.....	1.70 »
Antigua.....	1.70 »
St-Lucia.....	1.70 »
St-Vincent.....	1.75 »
Grenada.....	1.90 »
Barbados.....	2.00 »
Trinidad.....	1.60 »
Demerara Georgetown.....	2.45 »
Autres places.....	2.75 »
Jamaïque-Kingston	3.00 »
Autres places.....	3.10 »
Montserrat.....	1.70 »
Tobago.....	1.90 »
Bermuda.....	3.30 »
Turks Island.....	2.95 »
Guadeloupe.....	0.50 »
New-Amsterdam.....	2.55 »
Guyane Française, Cayenne, Sinnamary.....	1.84
Saint-Laurent du Maroni.....	2.04 »
Sinnamary Regina-St-Georges de l'Oyapoc.....	2.04 »
Saint-Martin, (via Ste-Lucie).....	2.375
Paramaribo. d ^o	2.90 »
Bâtiments en mer.....	0.80 »
Mana.....	2.04 »
Taxe internationale télég. reçus, via P. C. B....	0.55 »
Saint-Thomas — Sainte-Croix — Porto-Rico....	2.45 »
France par Desaix	3.36 »

Ces taxes exprimées en francs-or doivent être multipliées par le coefficient 5.

(Circulaire ministérielle du 7 février 1929 appliquant la loi monétaire du 25 juin 1928.)

Télégrammes ordinaires — plein tarif.

LC — 1/2 tarif.

CDE — (mots code de 5 mots) 6/10 plein tarif,
avec minimum perception 5 mots.

" NLT — 1/3 plein tarif avec minimum per-
ception 25 mots.

" Etat — 1/2 tarif

En 1921, une nouvelle station (indicatif actuel : F. P. J.) est édifée à Lareinty (Lamentin) par le ministère de la marine et assure la réception des messages transmis par la station de Lafayette-Croix d'Hins, à Bordeaux. Le service est unilatéral, les essais du poste de la Pointe-des-Carières pour correspondre directement avec la Métropole n'ayant pas été couronnés de succès.

Un poste de T. S. F. à ondes courtes du réseau intercolonial installé à Desaix (Fort-de-France) est ouvert au service avec la Métropole, réalisant ainsi la liaison bilatérale France-Martinique. Ce poste est exploité par l'Administration métropolitaine des P. T. T.

Depuis 1925, le service de la télégraphie sans fil est placé désormais sous la direction du chef du service des postes et des télégraphes.

COMPAGNIE MARTINICAISE
DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (C. M. D. E. E.)

Siège social : 3, rue Schœlcher (Fort-de-France).

Société concessionnaire pour l'électrification de l'île.

Capital : 10.000.000 de francs.

La Société concessionnaire de l'électrification de l'île assure la distribution de l'énergie électrique dans toute l'île.

Sa principale usine de production est l'usine de Sainte-Thérèse qui comporte deux turbo alternateurs de puissance totale de 3,300 kilowatts.

Directeur : MM. Lombard.

Principaux collaborateurs :	{	Gerbet.
	{	Albert.
	{	Goblet.
	{	Tissier du Cros

COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ DE FORT-DE-FRANCE.

Société concessionnaire de l'électrification de la ville de Fort-de-France.

Capital : 1.000.000.

Cette société assure la distribution de l'énergie électrique de la ville de Fort-de-France.

Directeur : M. Lombard.

CRÉDIT MARTINIQUEAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Au capital de 10,000,000 de francs.

R. C. Fort-de-France n° 8.

Fondateur, **G. ALIZARD.**

Conseil d'administration :

MM. André Garcin, Président et Directeur.

E. Rimbaud *, négociant.

Joseph Hayot, †, industriel.

Jean Duplan, †, négociant.

G. Bellonnie, †, —

Commissaires des comptes :

MM. G. des Grottes, *, industriel.

Léon Duchamp de Chastaigné, industriel.



Capital et réserves: fr. 18,843,757,11

Notre contact étroit avec les activités commerciales et industrielles du marché de la Martinique nous met dans la meilleure situation pour assurer un service efficace et donner toute satisfaction à notre clientèle.

BANQUE DE LA MARTINIQUE

Capital : 3.000,000

Réserve : 6.000,000

Privilège d'émission de billets de Banque.

Escompte et recouvrements.

Négociation de papier sur France et l'Étranger.

Avances sur garanties.

Ordres de bourses.

Prêts sur récoltes.

Avances sur matières d'or et d'argent.

Comptes de dépôt à vue et à terme.

Siège social : FORT-DE-FRANCE

Agence centrale : 63 bis, rue Joffroy, Paris.

Correspondant à New-York : French American
Banking Corporation.

USINES A SUCRE.

La Martinique, dont le sucre de canne est la production essentielle, possède vingt usines qui, de janvier à juin, assurent la manipulation de la récolte.

La plupart de ces usines possèdent des habitations ou propriétés agricoles qui leur fournissent la canne nécessaire aux besoins de leur fabrication. Mais elles s'adressent également aux propriétaires voisins qui, moyennant un contrat dont les termes sont arrêtés en tenant compte du rendement en sucre et du cours sur les marchés d'Europe, leur livrent la totalité de leur production. La Commission consultative du travail (voir la partie agricole) tâche de concilier les intérêts des manipulateurs usiniers et des fournisseurs de cannes.

USINES ANCIENNES		
	CAPITAL	ADMINISTRATEUR OU PROPRIÉTAIRE.
Basse-Pointe...	700 000	V. Depaz
Vivé (Lorrain)	»	F. Clerc
Lorrain,	»	Léon Bally
Sainte-Marie	1.200.000	H. Despointes
Gallion	»	Héritiers Bougenot
Bassignac	1 000.000	L. de Laguarigue
Robert.	1.400.000	Léon Hayot
François.	1.200 000	Léon Hayot
Vauclin	800 000	G. Asselin
Marin	850.000	A. de Reynal
Petit-Bourg.	1.200.000	J. Hayot
Rivière-Salée.	1.161 000	D. des Grottes
Lamentin (Soudon)	2 000.000	L. Duchamp de Chastaigné
Lamentin (Lareinty)	»	E. Aubéry
USINES NOUVELLES		
Simon (François)	»	André Aubéry
Acajou	»	Ch. Clément
Dillon (Fort-de-France)	»	de Laguarigue
La Favorite (F ^l -de-France)	»	Dormoy
La Maynard (F ^l -de-France)	»	Joseph Hervé
Case-Pilote	»	de Jaham

DISTILLERIES AGRICOLES.

(Voir la partie statistique et d'ordres divers, page 17).

 MARCHANDS DE SPIRITUEUX EN GROS (DÉPOTOIRS).

Bally Jacques, r. Garnier Pagès n° 17.	Lafayette Clara, Sainte-Trérèse.
Cottrell Michel, 98, rue Ernest Deproge.	Dormier Georges, Terres Sainville.
Cottrell René, 48, rue Ernest Deproge.	T. Plissonneau & Dormoy, r. F. Deproge.
Alaric Jules, 18, Boulevard Allègre.	G. Jean-Marie, Bd Allègre.
P. Cazalé & C ^{ie} , rs. Deproge et V. Hugo.	Joseph Alexan Ire, idem.
F. Desportes, Boulevard Allègre.	Chalono Georges, Bd Allègre & T. Sainville
V. Depaz, 28, rue Ernest Deproge.	Lucy de Fossarieu, 4 ^{bis} , rue du Commerce.
Dubois & de Reynal, 104, rue E. Deproge.	A. Vatran, 147, rue Victor Hugo.
A. de Lavigne & A. de Jaham, 112, rue Ernest Deproge.	Chéneau & P. de Reynal, r. F. Arago.
J ^b Hervé.	E. Boullanger, r. Ernest Deproge.
Séphora Gérard, Terres Sainville.	de Laguarigue R. 51, rue Garnier Pagès.
Clément, héritiers, r. E. Deproge.	E. Tandé, 147, rue Victor Hugo.
Nadal Jean, idem.	de Faissal & de Fossarieu, rue Garnier Pagès.

EXPORTATEURS DE RHUM EN BOUTEILLES (MARQUE DÉPOSÉE).

E. Lambert, Fort-de-France.	R. PrévotEAU, Fort-de-France.
V. Depaz, Saint-Pierre.	L. Meyer, Fort-de-France.
J. Bally, Carbet.	J ^b Hervé, Fort-de-France.
P. Cazalé, Fort-de-France.	de Laguarrigue, Fort-de-France.

PARFUMEURS (BAY-RHUM, EAU DE COLOGNE.)

MM. Sidoine.	M. Thélise Auguste, r. Garnier Pagès.
Suréna, Impasse Louis Blanc,	M ^{lle} Davila Lucy, 35 rue Blénac.
(A. Braillon successeur).	MM. Lalung-Bonnaire Joseph.
Landa.	Théolade.
Clerc,	

UNION DES SYNDICATS DE PRODUCTEURS DE RHUM

Siège social : Rue de la Liberté, Fort-de-France.

L'Union des Syndicats de producteurs de rhum de la Martinique a été constituée le 31 mai 1934 pour l'étude et la défense des intérêts du rhum et plus spécialement la recherche des fraudes qui s'effectuent sur ce point en France.

Elle est composée de délégués des divers syndicats adhérents.

Ce sont :

1^o Pour le syndicat général des planteurs et manipulateurs de la canne.

MM. Emmanuel Rimbaud, Léon Hayot, Henri Dormoy, Laurent de Laguarigue.

2^o Pour le syndicat des distillateurs agricoles.

MM. Louis de Laguarigue, Théodore Bellonnie et Adolphe Berté.

3^o Pour le syndicat des petits distillateurs contingentés.

M. Théodore Bathelme, Louis Madkaud et Alexandre Lacavalerie.

4^o Pour le syndicat des fabricants de rhum de la Martinique.

MM. Emmanuel Courville, Louis Ernoult et Charles Clément.

5^o Pour le syndicat des producteurs de la Martinique livrant leur rhum en bouteilles avec garantie d'origine.

MM. Théodore Labat, Athanase Courville et Joseph Hervé.

L'Union est administrée par un Conseil d'administration composé de :

MM. Emmanuel Rimbaud, président.	MM. Théodore Bellonnie, trésorier,	} membres.
Joseph Hervé, vice président.	L. de Laguarigüe	
Charles Clément, trésorier.	Th. Bathelme,	

Un bureau auxiliaire de vente a été institué à l'Assemblée générale du 14 mars 1935, composé de :

MM. Emmanuel Rimbaud, président,	MM. Théodore Bellonnie,
L. de Laguarigüe, vice-président.	Victor Severe,
Charles Clément, secrétaire.	Wenceslas Baltazar,
Joseph Hayot,	Louis Meyer,
Léon Hayot,	Pierre de Reynal.
Victor Depaz,	

Ce bureau est spécialement chargé de prêter son entremise aux producteurs pour la vente de leurs produits.

Une confédération générale des Producteurs de rhum des colonies françaises a été établie à Paris par des représentants des colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane française. Les représentants de la Martinique sont MM. Jean Pele, Louis Landa, Louis de Laguarigüe. La confédération est chargée de suivre l'exécution du travail de la section spéciale de la répression des fraudes sur les rhums, composée de six inspecteurs répartis sur tout le territoire de la France.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LA MARTINIQUE LIVRANT LEURS RHUMS EN BOUTEILLES AVEC GARANTIE D'ORIGINE.

Ce syndicat, constitué le 30 août 1934, a pour objet ;

- 1^o L'étude et la défense des intérêts de ses membres ;
- 2^o L'examen de toutes mesures économiques et de toutes réformes législatives et réglementaires intéressant la vente et l'exportation du rhum ;
- 3^o De favoriser la vente et l'exportation du rhum par tous les moyens utiles préconisés par l'Assemblée générale.

ADMINISTRATION

MM. Joseph Hervé, Président ;
Victor Depaz, Vice-Président ;
Charles Clément, Secrétaire-Trésorier.

Nombre de Membres adhérents : 11.

SYNDICAT DES DISTILLATEURS AGRICOLES, PETITS CONTINGENTES.

Le but de ce syndicat est de réclamer un additif de contingent pour tous les petits contingentés jusqu'à concurrence de dix mille (10,000 litres) d'alcool pur pour chacun de ses adhérents et obtenir un nouvel aménagement du crédit.

ADMINISTRATION :

MM. Bathelme Théodore,	Président ;
Faula Julien,	Vice-Président ;
Lacavalerie Alexandre,	Secrétaire-Trésorier.

Nombre de Membres : 40.

FABRIQUE D'ANANAS A DÉNEL (GROS-MORNE).

Les usines de conserves d'ananas présentent comme force motrice soit des machines à vapeur, soit des turbines hydrauliques.

L'ananas est transporté dans des paniers par tête ou par camions rembourrés afin d'éviter les meurtrissures.

Les fruits arrivant à l'usine sont immédiatement calibrés automatiquement de manière à déterminer la grosseur des boîtes auxquelles ils sont destinés.

Dès ce triage effectué et qui se poursuit incessamment toute la journée, l'ananas est présenté à une machine appelée perforeuse calibreuse qui enlève la pelure ainsi que le cœur de manière à former un cylindre parfait. Il est passé ensuite dans une autre machine qui le découpe en tranches. Ces tranches, après un triage sévère sont mises en boîtes avec du sirop composé de jus d'ananas et de sucre.

Après sertissage des boîtes, celles-ci passent à l'autoclavage et peuvent être immédiatement après livrées à l'exportation.

Administration.

La première usine d'ananas fut montée avant la guerre. Actuellement l'ancienne compagnie Antillaise, société anonyme au capital de 1,800,000 fr. est dirigée par un administrateur délégué, un directeur et plusieurs gérants.

Chiffre de fabrication.

Le chiffre de fabrication varie de 450,000 à 500,000 boîtes selon les années.

Chiffre d'exportation.

Malgré la concurrence sévère des ananas étrangers, le chiffre d'exportation peut atteindre 1,500,000 à 1,800,000 fr.

Le Syndicat des Planteurs d'ananas et des exportateurs de conserves d'ananas de la Martinique, constitué depuis plusieurs années réunit actuellement les quatre usines fonctionnant dans la colonie.

Standardisé, il facilite les achats et les ventes en commun qui permettent de lutter contre la concurrence étrangère sur le marché de la métropole.

Ce syndicat fonctionne à l'heure actuelle à l'entière satisfaction de tous les membres et représente un gros élément de défense contre les attaques réitérées de la concurrence étrangère.

Administrateur :

MM. R. DESPOINTES et VAUZANGES.

CONSIGNATAIRES DES LIGNES DE NAVIGATION.

MM. Rimbaud et de Jaham Frères, agent.	{ Italian Line. Royal Netherlands steamship Company.
L. de Lahoussaye & Ch. Roy- Camille, agent.	{ Canadian national steamship Company. Canadian Transport. Marine Agencies LTD.
Plissonneau & Cie, agent.	{ Société générale de transport maritimes à vapeur. Bermuda et west indies steamship CY. LTD. Horn Line. Nourse Line. Cunard white star line. Holland america line. Royal mail steamship packet cy. Canadian pacific steamship lines. Eurness withy et cy. ltd.]
René Cottrell, agent.	{ American caribbean line. Ocean dominion steamship corporation N. Y. Ocean dominion steamship corporation Canada. Aluminium line. Hambourg america line.

Compagnie générale transatlantique.

COMMISSIONNAIRES-IMPORTATEURS EN ALIMENTATION.

- MM. Alivon, 44, rue Ernest-Deproge.
 Bellonie T. & G. 6-14 rue République.
 Berté Raoul, 63, Rue Victor Hugo.
 Boullanger Edouard, 110, rue Ernest Deproge.
 Cazalé P. & Cia, rue Ernest Deproge.

- MM. Cheneaux et P. de Reynal, 106, rue Ernest Deproge.
 Cottrell René, 48, rue Ernest Deproge.
 Cottrel Michel, 98, rue Ernest Deproge.
 Gros-Dubois & H. de Reynal, 134, rue Ernest Deproge.
 de Feissal & P. de Fossarieu, 47, rue Garnier Pagès
 Fabre-Domergue,
 Joinville-Eugène, rue Schœlcher.
 Larougery Guy, 108, rue Ernest Deproge.
 de Negri & Cia, 52-54, rue Ernest Deproge.
 A. de Lavigne & A. de Jaham, 112, rue Ernest Deproge.
 Plissonneau Tiburce, 40, rue Ernest Deproge.
 Plissonneau & Cie, 34, rue Ernest Deproge.
 PrevotEAU & Cie, 4, (bis) rue du Commerce.
 Rimbaud de Jaham Frères & Cie, 1, rue Perrinon.
 Roy-Camille & R. Viviers, Pointe Simon.
 Lahoussaye & Roy-Camille, 14, rue Ernest Deproge.
 H. Savon & de Laguarigue,
 Sainte.Croix Antoine, 58, rue Ernest Deproge.
 Tanon, 62, rue Ernest Deproge.
 Lepelletier-Beaufond, 72, rue Ernest Deproge.

REPRÉSENTANTS DE COMMERCE ET DE FABRIQUES.

A FORT-DE-FRANCE.

- MM. Aubaile Eugène, 5, rue Général Gallieni.
 Bauchart Ernest, 3, rue Lamartine.
 Bordaz Antoine, 41, rue Perrinon.
 Beuzelin Yves, 11, rue Isambert.
 Blanchard,
 Clarac Paul,
 de Chancel,
 Delanis Auguste, 28, rue Victor Hugo.
 Demeure Suzanne, 3, rue Lamartine.
 Dormier Fernand, 135, rue Lamartine.
 Fabre Henry,
 Hansé Emile, 34-36, Amiral de Gueydon.
 Legagnoux André, 7, rue Lamartine.
 Lejeune Louis, 22, rue Général Gallieni.
 Labonne Théodore, 31, rue Blénac.
 Londais René, 4, rue Blénac.
 Manez,
 Migerel, rue Antoine Siger.
 Mastro Dominico Vincent, 5, rue Antoine Siger.

Ozier Lafontaine,
 Plissonneau Louis, 68, rue Garnier Pagès.
 Rouzes,
 Reynier Georges, 39, rue Schœlcher.
 Sylvain Maurice, 85, rue Schœlcher.
 Thoze Louis, 84, rue Ernest Deprøge.
 Voza François, 135, rue Victor Hugo.

FACTEURS DE DENRÉES COLONIALES.

M. Asto Ernest, 39, rue Lamartine. Enfants Louis Yang-Ting.

FABRIQUE DE TIMBRES EN CAOUTCHOUC.

CLICHÉS SUR MÉTAL, ZINCOGRAPHIE, etc.

Imprimerie J. Kromwel, 72, rue Lamartine.

QUINCAILLERIE, FERRONNERIE.

MM. J. Cottrell & C^{ie}, rues Schœlcher et Lamartine.
 L. Crocquet, angle des rues Blénac et Isambert.
 Duplan & C^{ie}, angle des rues Blénac et Schœlcher.
 Dupont Georges, angle des rues Blénac et François Arago.
 de Lavigne & de Laguarigue, rues Lamartine et République.
 Monsigny & C^{ie}, angle des rues Blénac et Isambert.
 Mélin & C^{ie}, rue Antoine Siger.
 Paulin Henry, angle des rues Blénac et Isambert.
 Reynoird (Etablissements), rues Isambert et Antoine Siger.
 F. Bailly, à Trinité.
 R. H. Despointes, à Trinité.
 Alexandre Gallet de Saint-Aurin, au Lamentin.
 Paul de Sinson, au Saint-Esprit.

CUIRS (MARCHANDS).

MM. Roger Bonaro, 49, rue Antoine Siger.
 Conseil Ludovic Aristide, rue Ledru Rollin.
 Duplan & C^{ie}, rue Schœlcher.
 Joseph Félix, rue Ernest Renan.
 Mélin & C^{ie}, 102-104, rue Antoine Siger.
 Albert Pierre-François.
 M^{me} Pélage Narcisot, 70, rue François Arago.
 V^{vo} Reynoird & fils.

TANNERIES ET CORROIERIES.

L. Erimée, Sainte-Marie. II. Cléostrate, Fort-de-France.

 IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, CONSERVES, FROMAGES, ETC.

- MM. E. Imbert, 49, rue Victor Hugo.
 R. Savon.
 Desrivaux, 21, rue Victor Hugo.
- M^{me} Détournel, 1, rue Victor Hugo
- MM. Rochemont, rue de la République.
 J^h Porry, « Aux Gourmets Martiniquais ».
- V^{ves} Ribéreau, « Tout va bien », (produits Félix Potin), 16, rue Victor Hugo.
 Gélia, rue Amiral de Gueydon.
 Démare, 36-40, rue Antoine Siger.
- M^{me} Euphémie Tanon.
- MM. L. Descars, 24-26, rue Garnier Pagès.
 Massel, 107, rue François Arago.
 B. Thoze.
 Monnerville Marius, 6, rue Garnier Pagès.
 L. de Beauville, 49, rue Lamartine.
 Priam Fénelon, 65-67, rue Victor Hugo.
 Bosq Henri, 97, rue Victor Hugo.
 Plissonneau Henri, 92, rue Victor Hugo.
 Altorn Michel, 108, rue Victor Hugo.
 Michelin, 58, rue Victor Hugo.
-
-

BUREAUX DE TABAC.

- MM. Alivon, 44, rue Ernest Deproge.
 Alier, rue Ernest Deproge.
 V. Albert.
 Cottrell René, 48, rue Ernest Deproge.
 Compagnie commerciale des Antilles françaises.
 Descars, 24-26, rue Garnier Pagès.
- M^{me} Détournel, 1, rue Victor Hugo.
- MM. Desrivaux, 21, rue Victor Hugo.
 Fouche.
 Imbert, 49, rue Victor Hugo.
- M^{me} Marchand, rue Amiral de Gueydon.
 de Négri & C^{ie}, 52-54, rue Ernest Deproge.
-
-

IMPORTATEURS D'ENGRAIS CHIMIQUES.

- MM. T. & G. Bellonnie, 4-14, rue République.
 Boullanger, 11^a, rue Ernest Deproge.
 Cottrell, 98, rue Ernest Deproge.
 R. Cottrell & C^{ie}, 48, rue Ernest Deproge.
 Chéneaux & P. de Reynal, 106, rue Ernest Deproge.

- MM. Desmée & de Chavigny, 66, rue Ernest Deproge.
 Dubois & M. de Reynal,
 de Feissal & de Fossarieu, 47, rue Garnier Pagès.
 J. Herv
 G. Larougery, 108, rue Ernest Deproge.
 Lapara (Potasse d'Alsace)
 Maugée E., 26, rue Ernest Deproge.
 L. Meyer,
 de Négri & C^{ie}, 52-54, rue Ernest Deproge.
 Plissonneau & C^{ie}, 34, rue Ernest Deproge.
 Porry J.,
 Rimbaud de Jaham frères & C^{ie}, 1, rue Perrinon.
 Société Franco coloniale antillaise.

IMPORTATEURS DE TOUS MATÉRIAUX.

- MM. Cazalé & C^{ie}, rue Ernest Deproge.
 L. de Lahoussaye & Roy-Camille, 14, rue Ernest Deproge.
 Plissonneau & C^{ie}, 34, rue Ernest Deproge.
 C. Chéneaux & de Reynal, 106, rue Ernest Deproge.
 R. Cottrell, 48, rue Ernest Deproge.
 Fabre-Domergue & C^{ie}.
 Guy Larougery, 108, rue Ernest Deproge.
 A. Sainte-Croix & C^{ie}, 58, rue Ernest Deproge.
 A. de Négri & C^{ie}, 52, rue Ernest Deproge.
 Rimbaud & de Jaham, 1, rue Perrinon.
 L. de Feissal & P. de Fossarieu, 47, rue Garnier Pagès.
 P. & E. Meyer & C^{ie}.
 T. Plissonneau & A. Dormoy & C^{ie}, 40, rue Ernest Deproge.
 T. & G. Bellonnie, 14, rue République.
 P. Roy-Camille & R. Viviès, (Pointe-Simon).
 R. Berté, 63, rue Victor Hugo.
 Gallet de Saint-Aurin, au Lamentin.
 R. Despointes, à Trinité.

IMPORTATEURS DE BÉTAIL.

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| MM. Didier René (Pointe-Simon). | MM. Marquès Guy. |
| Lauhon Jean. | Guérin Emile (Trois-Ilets). |
| Pilotin Bernard. | de Reynal. |
| Théolien Taïlamé, rue Blénac. | |

IMPORTATEURS D'AUTOMOBILES

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| MM. Boullanger (Edouard). | MM. A. Gallet de St-Aurin (Lamentin). |
| Claude Chéneaux. | Guy Larougery. |
| R. Cottrell | de Schausten. |
| Chéneaux et de Reynal. | Tanon & C ^{ie} . |
| de Feissal et de Fossarieu. | |

ÉPICIERIS (DEMI GROS).

M ^{me} H. Almanzor, rue Blénac.	Dame Raoul Savon.
A. Alikér, rue Ernest Deproge.	Marthe Valère.
M ^{mes} Desmé, Dulieu et Démare, rue Antoine Siger.	Bosq Henri, 97 rue Victor Hugo.
Gauthier, (Redoute 2 ^e kl).	Bourjac fils, 68, rue Ernest Deproge.
Héloïse Sidoine	Valard et Bucher, 42, idem.
René Lasserre	Poirier Jules fils, 70, idem.
René Lefèvre	Allan Germain, 36, idem.
Dame Lequeu.	Boclé Albert, 4, rue Garnier Pagès.
Charles Massel	Priam Fénélon, 65-67, rue Victor Hugo. et 110 rue Antoine Siger.
M ^{me} Milienne.	C. Pompière, [118, rue Antoine Siger.
P. Nonnerville, rue Lamartine.	Ténitri Léon, 12, rue Ernest Deproge.
Dame Rémy-Zéphir.	D ^{me} Manioc née Gauthier, rue Antoine Siger.
Damè Paul Rémy.	
Veuve Cécile Roc.	

BOULANGERIES.

MM. L. Descars, 93, r. Al-de-Gueydon.	Lernot Thélus, rue Gros-Bleu Terres-Sainville.
Laurence Félix, 142 r. Ant. Siger.	Tailamé, rue Antoine-Siger.
F. Lebel, 100-102 r. Victor Hugo.	Kailer fils, rue Lazare Carnot.
D. Suvélor, 82, rue République.	Moulanier, rue Desportes.
Mangatalle Eugène 86, idem.	Tailamé, rue du Dr Aubry.
D. Pierre-François, 94, idem.	M ^{me} Moïse, route de l'hospice.
Pierre-François Omer r. Isambert	

MARCHANDS-BOUCHERS.

MM. Tailamé Grégoire,	échope n ^o	1, Petit Marché, rue Antoine Siger.
Rosemond Vincide,	—	2 —
Pomiès Edouard,	—	3 —
Valère William,	—	4 —
Tailamé Marius,	—	5 —
Félix Laurence,	—	6 —
Valère Camille,	—	7 —
Pilotin Bernard,	—	8 —
Saint-Félicien Varein,	—	10 —
Marquès Guy,	—	12 —
Didier René,	—	14 —
Tailamé Marie.	—	16 —
Engapsid Victor,	—	17 —
Didier frères,	—	18 —
Lameynardie Lucien,	—	19 —
Madiage Joseph,	—	20 —
Balmelle Paul, Terre_Sainville		

 CHARCUTIERS.

M. Lacroix Jean-Alphonse, 3, rue Blénac.

MARCHANDS DE CHARBON DE BOIS.

MM. Brignonne Joseph, 68 Boulevard Allègre.

Yang-Ting Paul, 76, rue Ernest Deproge.

SOCIÉTÉS ET COMPAGNIES D'ASSURANCES

CONTRE LES CYCLONES :

Rimbaud & Jaham Frères & C^{ie}.

J. Duplan & C^{ie} (C^{ie} Guardian).

ASSURANCES MARITIMES :

Comité des assurances de Paris : Etablissements Reynoird.

Comité des assurances de Bordeaux : M. R. Berté, agent.

C^{ie} G^{ie} Transatlantique.

Loyds-Londres : Méagher.

Loyds-Franco-Oriental, Société réunie : M. R. Cottrell & C^{ie}, agents.

National Board of Marin Underwriter
of New-Yok : M. Meagher, agent.

Bureau Véritas : M. Edouard Boullanger, agent.

ASSURANCES SUR LA VIE ET LES ACCIDENTS :

L'Union : M. L. Crocquet, agent.

La Prévoyance : M. Imbert, agent.

C^{ie} d'assurance générale sur la vie : MM. Roy-Camille & R. Viviers, agents.

La Nationale : M. Edouard Boulanger, agent.

Compagnie La Paix : M. Deleuze, agent.

COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

British America : MM. de la Houssaye & Roy-Camille, agents.

Calédonian Insurance & C^o : M. René Cottrell, agent.

Commercial Union Assurance : M. Reynoird, agent.

The Guardian : M. Duplan, agent.

The London Assurance : M^{me} Merlande, agent.

The London & Liverpool & Globe : M. G. Ernoult, agent.

The Netherlands : M. Manez, agent.

The Northern : M. Michel Cottrell, agent.

The North British & Mercantile In. Ltd. : M. Plissonneau & C^{ie}, agent.

The Palatine Insurance Cy Ltd : M. Guy Fabre, agent.

The Royal Exchange Assurance : MM. Rimbaud & de Jaham, agents.

The Royal Insurance C^o Ltd. : M. Berté, agent.

The Sun Insurance Office Ltd. : M. A. Sainte-Croix & C^{ie}, agents.

Western Assurance & C^{ie} : M. Robert H. Despointes, agent.

The Yorkshire : M. Migerel, agent.

 ÉTABLISSEMENTS DE FORGES ET FONDERIES.

Bassin de radoub.
 Compagnie Générale Transatlantique.
 MM. Bagoé, Saint-Zéby & C^{ie}, La Levée.
 Sophrone, Terres Sainville.
 Séri, Carénage.
 Jean, idem
 De Selves, idem.
 Marotel, Idem.

PRÉPARATEURS DE TABAC

Enfants Louis Yang-Ting, Pont de Chaines.

TONNELLERIE MÉCANIQUE.

Tonnellerie des producteurs réunies, au Lamentin.
 Pierre Molinard, à Fort-de-France
 A. de Lavigne et de Jaham, à Fort-de-France.

FABRIQUES DE CARREAUX ET D'AGGLOMÉRÉS.

Marcel Didier, Pointe-Simon.
 Pélage André, 7, rue du Commerce.
 H. Savon, Rive droite, Rivière Levassor.

SCIERIES.

Hubert Félix, rue du Lavoir, Fort-de-France.
 Grant, à Fort-de-France.
 H. Savon, idem.
 Lampin, rue Schœlcher, idem.
 Audroing, Terres Sainville.

ÉTABLISSEMENT DE LA BRASSERIE LORRAINE.

PONT DAMASE: ENTRÉE ROUTE DE SCHŒLCHER.

Fabrication de bière et de glace.

Directeurs :

MM. A. Duplan, A. de Lavigne et R. de Jaham.

Principaux collaborateurs :

MM. Guy de Jaham, ingénieur.

Curt Mocker, maître-brasseur.

FABRIQUE DE CHOCOLATERIE.

ANCIEN ÉTABLISSEMENT ÉLOT & C^{ie}.

6-2, Rue Lazare-Carnot (Fort-de-France).

Cette fabrique, créée il y a plus d'un quart de siècle, représente une des plus importantes de la colonie.

La fabrication du chocolat est obtenue par le grillage du cacao qui est ensuite passé dans un tarare de manière à le broyer en grains très fins qui passent ensuite dans des moulins à meules de pierre qui les transforment en une pâte liquide, grâce au beurre de cacao que contient la fève.

Il est ajouté à cette pâte dans des pourcentages déterminés : du sucre raffiné et de la vanille afin de lui donner son goût si particulier.

La pâte ainsi obtenue après un certain temps dans les étuves est raffinée et passée dans une boudineuse peseuse qui assure la régularité du poids.

Après que les tablettes ont été mises dans un frigorifique pour en assurer le démoulage, elles sont emballées automatiquement sous papier d'étain et papier vignette par une machine spéciale qui évite tout contact avec la main.

Par suite de la concurrence étrangère, le chiffre d'exportation va en diminuant tous les jours, et cela à cause des barrières douanières s'élevant entre les colonies voisines.

Directeur de l'établissement : M. Vauzanges (Jacques).

FABRIQUE DE VERMICELLERIE.

ANCIEN ÉTABLISSEMENT A. ÉLOT ET C^{ie}.

Fabrique ayant plus d'un quart de siècle d'existence, qui doit acheter, pour livrer une marchandise parfaite, des farines et semoules de blé dur provenant pour la majeure partie de la Métropole et du Maroc.

Le mélange ayant été fait dans le malaxeur, passe ensuite dans des broyeurs et la pâte ainsi obtenue, découpée en bandes, passe dans des machines automatiques qui font les vermicelles et toutes sortes de pâtes sans le secours de la main.

Après séchage dans des étuves convenables, dosées, chauffées scientifiquement, elle est mise en paquets ou en caisses montées elles-mêmes par des machines à clouer et par emballage automatique.

Cette fabrique peut produire environ 200,600 kilos de pâtes, par an entièrement consommées sur place.

Directeur : M. Vauzanges (Jacques).

FABRICANT DE VINAIGRE.

M^{me} de Montaigne Eugénie, La Levée.

POTERIE TROIS-ILETS ET DUCHAXEL.

Très vieux centre de petite industrie locale. La création de l'établissement remonte au moins à 1783.

Une pierre taillée et encastrée dans le mur d'un vieux bâtiment porte cette inscription :

*Ici
le travail
change la terre en or
1783*

Produits fabriqués : Poteries, Briques, Chaux.

A sa création l'Établissement qui s'occupait uniquement de Poterie, surtout de formes à sucre au temps des « Sucreries » se transforma petit à petit en briquetterie et fabrique de chaux.

La Poterie Duchaxel fut alors annexée à la Poterie des Trois-Ilets.

Duchaxel fabrique : Poteries, Briques réfractaires, Tuiles plates.

Toutes les poteries sont exécutées à la main. Ce travail très délicat, demande une grande attention.

Les briques sont faites à la machine, séchées en haies ou aux séchoirs artificiels et cuites au four continu.

La chaux est cuite au four continu vertical. Le calcaire provient des carrières de Sainte-Anne.

EAUX MINÉRALES.

(VENTE EN BOUTEILLES).

L'eau de Didier (Etablissement thermal de la Fontaine Didier).

L'eau des Pitons (René Didier).

L'eau de Moutte (de Lavigne).

Ces eaux de table sont en vente dans les principales épicerie de la ville et des communes.

SYNDICAT DES ENTREPRENEURS DE TRANSPORTS EN COMMUN.

FONDÉ EN OCTOBRE 1930 (FORT-DE-FRANCE).

Le Syndicat a spécialement pour but :

- a) L'étude et la défense des intérêts de tous les entrepreneurs de transports de passagers par autos-camions ;
- b) L'obtention du monopole subventionné des services en commun de la colonie ;
- c) Le dégrèvement d'impôt pour tous les véhicules affectés à des transports ;
- d) L'amélioration du réseau routier et l'institution d'un conseil consultatif pour la réglementation locale du code de la route.

ADMINISTRATION :

Président d'honneur :

M. André Marie-Claire, Fondateur du Syndicat.

MM. Georges Jean-Marie,	Président :
Castelly Moÿse,	Vice-Président ;
Omer Bathore,	Secrétaire ;
Emile Boullanger,	Trésorier.

LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT :

MM. C. Moÿse, 105, rue Lamartine.	MM. M. Jeanne-Rose, Lorrain.
E. Boullanger, Fort-de-France.	E. Kichemana, Fort-de-France.
G. Jean-Marie, Schœlcher.	A. Laffine, Robert.
Bellané, Vauclin.	R. Lahoussaye, Fort-de-France.
A. Branglidor, Robert.	L. Laurent, —
E. Barthelemy, Trinité.	A. Louisia, —
Bourdon.	B. Mandon, Basse-Pointe.
F. Bodard, François.	A. Marine, Ravine-Vilaine.
Bazin, Lamentin.	P. Muheil, Fort-de-France.
F. Bellay.	G. Mary, Sainte-Marie.
A. Charvain, Morne-Rouge.	M. Jean-Baptiste, Fort-de-France.
R. Cimper, Ravine-Vilaine.	E. Nicole, Sainte-Marie.
X. Cressan, Basse-Pointe.	P. Neisson, Barbef.
H. Chénard, Fort-de-France.	P. Nazaire, Gros-Morne.
G. Come, Redoute.	D ^{me} J. Pain, Morne-Rouge.
G. Cagnette, Sainte-Thérèse.	L. Petit, Bellevue.
Y. Duclos, Schœlcher.	D. Peslages, Rivière-Pilote.
V. Duclos, Schœlcher.	R. Pivert.
T. Donar, Schœlcher.	F. Pierre-Charles.
M. Donar, François.	P. Pierre-François, Route-Moutte.
O. Delsuc, Bellevue.	L. Prudent, Rivière-Pilote.
P. Delor, Fort-de-France.	V. Quéry, route Sainte-Thérèse.
T. Déva, Bellevue.	G. Rijo, Ravine-Vilaine.
Z. Dulène, Schœlcher.	C. Roy, Vert-Pré.
R. Elisabeth, François.	D. Saint-Cyr, Sainte-Luce.
M. Ferraty, Carbet.	E. Sirangama, Fort-de-France.
L. Gamès, Morne-Rouge.	P. Tian-Sio-Po, Bellevue.
L. Gabriel-Régis, Morne-Rouge.	L. Véronique, Diamant.
R. Guignel, Bellevue.	M. Virage, Morne-Rouge.
A. Gentil.	L. Zéphir,
F. Gentil, Fort-de-France.	R. Zonzon, Schœlcher.
S. Jean-Elie, Fort-de-France.	M. Zonzon, —

LISTE DES INGENIEURS ET ARCHITECTES DES TRAVAUX PUBLICS.

MM. Bally Jacques, Clément Charles, Roseau Joseph, Roseau Emmanuel.	} Ingénieurs Ecole centrale de Paris.
Roy-Camille Jules, Henry-Léo Benoît, Pinel-Fereol Hubert.	} Ingénieurs Arts et Métiers et Ecole spéciale des Travaux publics
Haller Jacques, Kalfon Jacques, Erembert Gaston, Valide Landry.	} Ingénieur Arts et Métiers, architecte. Ingénieurs Arts et Métiers.
Turiaf Amédée, Vautor Maurice. Dijon Georges,	} Ingénieurs géomètres de l'Ecole spéciale des Travaux publics.
Ferraty François, Reinette Robert, Balthazar Omer, Jean-Marie Emmanuel, Ventadour Johannés.	} Ingénieurs Ecole Travaux publics.
Eudarie Constant, Caillat Louis, Gouait Abel.	} Ingénieur architecte Ecole Travaux publics. Architectes.
Dormoy René, Saint-Yves Yvon,	Ingénieur I. E. G. Ingénieur Ecole spéciale aéronautique.

LISTE DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS.

MM Augustine Charles, Fort-de-France. Baron René, Saint-Pierre. Cabaz Thomas, Fort-de-France. Capitaine Jean-Baptiste, idem. Cadoré Georges, idem. Daude Médézir. Daude Ludovic, François. Dupont Joseph, Lorrain. de Selves René, Fort-de-France. Dormoy René, idem. Desroses Hermann, Sainte-Marie. Dantin René, Fort-de-France. Faula Julien, Vauclin. Hector Charles, idem.	MM. Jouanelle H., Fort-de-France. Kalfon Jacques, Fort-de-France. Marie-Olive, Saint-Pierre. Monnelly Sextus, Fort-de-France. Maurice Guillaume, Carbet. Marie-Eugène, Marin. Niéger Jules, Trinité. Perriollat René, Saint-Pierre. Pandore Xavier, Basse-Pointe Roy-Camille Jules, Fort-de-France. Sophrone Richard, idem. Suréna Iréné, Petit-Bourg. Victorin Georges, Trinité.
--	---

ATELIERS ET ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES.

MM. Edouard Edward, Place Fénélon	MM. André Pélage.
Charles Massel.	Edouard Ponsard.
Braithwaite Norman.	

LISTE DES DISTRIBUTEURS DE GAZOLINE.

MM. Ch. Ragot, Fort-de-France.	MM. R. Cottrell	Pointe-Simon.
M. Beuzelin, —	Marie-Claire	La savane.
V. Albert, —	Boullanger,	rue du Centre.
R. Schausten, —	Calonne,	Sainte-Thérèse.
E. Feillet, Pointe-des-Nègres.	A. Pélagés,	Fort-de-France.
H. Gauthier, Redoute.	Tanon,	kiosque Tydol.
R. Hérisson, Fort-de-France.	Tanon,	Garage moderne.
A. Pélagés, —	G. Larougery,	Fort-de-France.
A. Alingrin, Place Fénélon.	R. Lemon,	Redoute.
Detervid, Hôpital militaire.	E. Boullanger,	
A. Charles-Nicolas La Levée.	H. Seguin,	route Schœlcher.
G. Lameynardie, Desclieux.	M ^{mes} Marie-Joseph,	p. du Séminaire.
R. Schausten, garage Chrysler.	Desportes,	Balata.
R. Schausten, gar. Americain.		
D. Martial, François M-Pilaut.	MM. A. Gallet,	Robert.
V. Golg-Dalg —	R. PrévotEAU,	—
M ^{lle} Desloriers, —	D. Dufournier,	Saint-Esprit.
M. Joseph Germain, Aj-Bouillon.	E. Glondu,	—
M ^{me} E. Dormoy, Basse-Pointe.	M ^{lle} Marie Briand.	—
MM. R. Fabien, —	M ^{me} G. Boclé,	—
M. Bedouin, —	MM. E. Guérin,	Saint-Joseph.
Neisson, Carbet.	D. Saint-Cyr,	Sainte-Luce.
Jérôme Savon, Ducos.	Roland Tulle,	Sainte-Marie.
Louis Clémenté, Fonds-Lahaye.	Fernand Tulle,	—
G. Laventure r ^{ts} de Lamentin.	Maurice Despointes,	—
M ^{mes} Comper, Gros-Morne.	M ^{lle} Ed. Boudard,	—
L. Quitman —	M ^{me} Delan Laventure,	—
MM. A. Gallet, Lamentin.	MM. Gouyer,	Saint-Pierre.
B. Thoze, —	De Gentile,	—
A. Cornélius, —	R. Roy-Camille,	—
E. Lonchamp, —	M. Cadenet,	—
L. Célestin, —	M. Elizé,	—
Lamotte, —	V. Désiré,	Schœlcher.
J. Villette, —	Le Lido,	—
Cécile, Lorrain.	Lezinska,	Trinité.
Joseph Dupont, Marigot.	G. Beaulieu,	—
D. Marie, Marin.	M. Lihaire	—
Catayée, Morne-Rouge.	H. Laventure,	—
M ^{me} V ^{ve} Louis-Joseph, R ^{re} -Pilote.	Tanon,	—
R. Ducanet, Rivière-Pilote.	V. Rivety,	Trois-Ilets.
W. Thimon, Rivière-Salée.	M. Maignan,	Vert-Pré.
L. Binet, —	M ^m Flavie Joseph,	Vauclin.
S. Saint-Ange, Robert.		

CONTRIBUTION DES PATENTES.

Règlementée par les décrets des 13 juin 1887 et 2 mai 1902, la contribution frappe tout individu, français ou étranger, qui exerce dans la colonie un commerce, une industrie, une profession non compris dans les exceptions déterminées par la réglementation du 13 juin 1887.

Les principales exceptions s'appliquent : 1^o aux fonctionnaires et employés salariés par l'Etat, la colonie ou les communes, en ce qui concerne l'exercice de leurs professions ; 2^o aux artistes ne vendant que le produit de leur art ; 3^o aux sages-femmes, éditeurs de feuilles périodiques, etc.

La contribution des patentes est établie, suivant des tableaux annexés au décret :

1^o Eu égard à la population et d'après un tarif général pour les industries et professions désignées dans le tableau A ;

2^o Sans avoir égard à la population et d'après un tarif exceptionnel pour celles qui font l'objet du tableau B.

Enfin, en vue d'atteindre les bénéfices importants réalisés par les grands magasins, un décret en date du 2 mai 1902 établit une patente spéciale et graduée suivant la valeur des articles reçus, augmentée des droits d'entrée.

Elle est applicable aux commissionnaires et consignataires de marchandises et aux marchands de toutes classes recevant directement de l'extérieur des marchandises (autres que les denrées coloniales).

Le droit fixe de cette catégorie de patentables est fixé comme suit :

De 100,01 fr. à 200,00 fr. de valeur..... 600 fr.

De 201,00 fr. à 300,000 fr. de valeur..... 800

et ainsi de suite, à raison de 200 fr. par 100,000 fr. de valeur.

En sus des droits en principal, deux décimes perçus pour servir au paiement de la prime à la reconstruction (arrêtés des 30 janvier 1918 et 27 mars 1933).

PATENTES (TABLEAU A)

TARIF DES PROFESSIONS IMPOSÉES EU ÉGARD AU CHIFFRE DE LA POPULATION.

CLASSES	De 20,001 âmes et au-dessus	De 15,001 à 20,000	De 12,001 à 15,000	De 7,001 à 12,000	De 4,001 à 7,000	De 4,000 et au- dessous	OBSERVA- TIONS
1 ^{er}	550 ^f 00	300 ^f 00	200 ^f 00	175 ^f 00	100 ^f 00	70 ^f 00	
2 ^e	300 00	200 00	180 00	150 00	80 00	40 00	
3 ^e	200 00	150 00	120 00	100 00	50 00	30 00	
4 ^e	150 00	120 00	100 00	80 00	30 00	20 00	
5 ^e	100 00	75 00	60 00	40 00	20 00	15 00	
6 ^e	50 00	40 00	25 00	20 00	15 00	10 00	
7 ^e	30 00	20 00	15 00	10 00	8 00	5 00	
8 ^e	20 00	15 00	10 00	8 00	5 00	2 50	

Les patentables du tableau A, dont l'établissement est situé à plus d'un kilomètre des villes ou bourgs, sont imposés d'après le chiffre de la population rurale.

POIDS ET MESURES.

La vérification des poids et mesures destinés et servant au commerce est faite par un agent à la nomination du gouverneur et suivant des règles édictées par l'arrêté du 23 décembre 1880.

Les droits de vérification sont perçus conformément à un tarif annexé à l'arrêté susmentionné et en même temps que ceux des patentes.

Les poids et mesures et instruments de pesage dont font usage les commerçants et industriels ou qu'ils ont en leur possession, sont soumis à une vérification annuelle. Des visites inopinées sont, néanmoins, faites chez les assujettis.

TAXES SUR LES VOITURES ORDINAIRES, LES VOITURES AUTOMOBILES.

Les taxes sur les voitures ordinaires et les pianos ont été établies et sont réglées par des délibérations du Conseil général en date du 4 décembre 1900, approuvées par des décrets du 3 avril 1901 ; la taxe sur les voitures automobiles par délibération du 8 mai 1917, approuvée par décret du 24 novembre 1918.

Ces différentes taxes portent sur les voitures particulières servant au transport des personnes et sur les pianos autres que ceux possédés par les maîtres et les maîtresses pour l'exercice de leur profession.

Elles sont fixées à :

25 fr. par voiture à 4 places et à 4 roues.

15 fr. par voiture à 2 places et à 4 roues.

10 fr. par voiture à 2 roues dite tilbury.

300 fr. par voiture automobile à plus de 2 places.

200 fr. par voiture automobile à une ou deux places.

Il est perçu, en outre, une taxe de 5 fr. par cheval-vapeur français ou fraction de cheval-vapeur des moteurs. (Arrêtés des 28 février 1920 et 5 septembre 1924.)

Principales dispositions :

Les taxes sur les voitures particulières régulièrement établies d'après les faits existants au 1^{er} janvier de l'année sont dues pour l'année entière.

La taxe sur les voitures est réduite de moitié pour les voitures imposables lorsqu'elles sont affectées habituellement au service de l'agriculture ou d'une profession quelconque donnant lieu à l'application du droit de patente.

La même réduction est accordée aux docteurs en médecine, officiers de santé, vétérinaires, avoués, avocats, notaires, lorsque les voitures possédées par eux servent à l'exercice de leur profession.

L'exonération est accordée :

1^o Aux entrepreneurs de roulage subventionnés par la colonie ;

2^o Aux marchands de voitures et aux carrossiers pour les voitures par eux possédées et destinées à la vente ;

3^o Aux voitures possédées en conformité des règlements du service administratif ou militaire.

LIGNES DE TRANSPORTS PAR MER.

Les communications entre les diverses localités de la Martinique sont assurées soit par mer soit par voie de terre.

Les transports par mer sont assurés par la colonie avec les vapeurs « Gouverneur Mouttet » et « Pioneer ». Les lignes de Fort-de-France aux Anses-d'Arlets et aux Trois-Ilets exploitées par des particuliers sont subventionnées.

LIGNE DE SAINT-PIERRE.

Service bi-quotidien les Samedi, Dimanche et Lundi

Départ de Fort-de-France 6 heures et 14 heures.

— de Saint-Pierre 9 heures et 16 heures.

Escales à l'aller et retour : Case-Pilote, Bellefontaine, Carbet.

Les Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :

Un voyage aller et retour dans la matinée.

LIGNE DU SUD.

Service hebdomadaire sur le Marin.

Départ de Fort-de-France le mercredi à 7 heures.

— du Marin le jeudi à 7 heures.

Escales à l'aller et retour : Anses-d'Arlets, Diamant, Sainte-Luce, Rivière-Pilote (Poirier), Sainte-Anne.

LIGNE DU NORD.

Service hebdomadaire sur Grand'Rivière.

Départ de Fort-de-France vendredi à 6 heures.

— de Grand'Rivière après midi suivant les opérations.

Escales à l'aller et au retour : Saint-Pierre, Prêcheur.

LIGNES DE TRANSPORTS POSTAL.

TRANSPORTS PAR TERRE.

LIGNES DESSERVIES.	MONTANT des subventions à payer.	NOMS des adjudicataires.
Fort-de-France - Basse-Pointe	32.000	Rosamond (Julien).
Saint-Pierre - Grand'Rivière	23.400	Xavier (Pandor).
Saint-Pierre - Prêcheur	3.960	Pierre-Charles (Yves).
Fort-de-France - Sainte-Anne	32.500	Louisia (Audemar).
Fort-de-France - Robert	11.700	Lafine (Arnaud).
Petit-Bourg - Rivière-Pilote	6.000	Prudent (Louis).
Petit-Bourg - Diamant	8.000	Véronique (Louis).
Petit-Bourg - Sainte-Luce	9.000	Saint-Cyr (Donis).
	129.460	

CHAPITRE	PAGES
Introduction	1
LES CULTURES AGRICOLES	
I. Les cultures principales	15
II. Les cultures secondaires	25
III. Les cultures vivrières	35
IV. Statistiques des cultures principales	45
a. Le riz en général	47
b. Le riz en Indochine	55
c. Le riz en Indonésie	65
d. Le riz en Malaisie	75
e. Le riz en Australasie	85
f. Le riz en Afrique	95
g. Le riz en Amérique	105
h. Le riz en Europe	115
i. Le riz en Asie	125
j. Le riz en Océanie	135
k. Le riz en Australie	145
l. Le riz en Nouvelle-Zélande	155
m. Le riz en Afrique du Nord	165
n. Le riz en Espagne	175
o. Le riz en Italie	185
p. Le riz en France	195
q. Le riz en Allemagne	205
r. Le riz en Belgique	215
s. Le riz en Pays-Bas	225
t. Le riz en Danemark	235
u. Le riz en Suède	245
v. Le riz en Norvège	255
w. Le riz en Pologne	265
x. Le riz en Tchécoslovaquie	275
y. Le riz en Hongrie	285
z. Le riz en Roumanie	295
aa. Le riz en Yougoslavie	305
ab. Le riz en Grèce	315
ac. Le riz en Turquie	325
ad. Le riz en Iran	335
ae. Le riz en Afghanistan	345
af. Le riz en Chine	355
ag. Le riz en Japon	365
ah. Le riz en Corée	375
ai. Le riz en Indonésie	385
aj. Le riz en Malaisie	395
ak. Le riz en Australasie	405
al. Le riz en Afrique	415
am. Le riz en Amérique	425
an. Le riz en Europe	435
ao. Le riz en Asie	445
ap. Le riz en Océanie	455
aq. Le riz en Australie	465
ar. Le riz en Nouvelle-Zélande	475
as. Le riz en Afrique du Nord	485
at. Le riz en Espagne	495
au. Le riz en Italie	505
av. Le riz en France	515
aw. Le riz en Allemagne	525
ax. Le riz en Belgique	535
ay. Le riz en Pays-Bas	545
az. Le riz en Danemark	555
ba. Le riz en Suède	565
bb. Le riz en Norvège	575
bc. Le riz en Pologne	585
bd. Le riz en Tchécoslovaquie	595
be. Le riz en Hongrie	605
bf. Le riz en Roumanie	615
bg. Le riz en Yougoslavie	625
bh. Le riz en Grèce	635
bi. Le riz en Turquie	645
bj. Le riz en Iran	655
bk. Le riz en Afghanistan	665
bl. Le riz en Chine	675
bm. Le riz en Japon	685
bn. Le riz en Corée	695
bo. Le riz en Indonésie	705
bp. Le riz en Malaisie	715
bq. Le riz en Australasie	725
br. Le riz en Afrique	735
bs. Le riz en Amérique	745
bt. Le riz en Europe	755
bu. Le riz en Asie	765
bv. Le riz en Océanie	775
bw. Le riz en Australie	785
bx. Le riz en Nouvelle-Zélande	795
by. Le riz en Afrique du Nord	805
bz. Le riz en Espagne	815
ca. Le riz en Italie	825
cb. Le riz en France	835
cc. Le riz en Allemagne	845
cd. Le riz en Belgique	855
ce. Le riz en Pays-Bas	865
cf. Le riz en Danemark	875
cg. Le riz en Suède	885
ch. Le riz en Norvège	895
ci. Le riz en Pologne	905
cj. Le riz en Tchécoslovaquie	915
ck. Le riz en Hongrie	925
cl. Le riz en Roumanie	935
cm. Le riz en Yougoslavie	945
cn. Le riz en Grèce	955
co. Le riz en Turquie	965
cp. Le riz en Iran	975
cq. Le riz en Afghanistan	985
cr. Le riz en Chine	995
cs. Le riz en Japon	1005
ct. Le riz en Corée	1015
cu. Le riz en Indonésie	1025
cv. Le riz en Malaisie	1035
cw. Le riz en Australasie	1045
cx. Le riz en Afrique	1055
cy. Le riz en Amérique	1065
cz. Le riz en Europe	1075
ca. Le riz en Asie	1085
cb. Le riz en Océanie	1095
cc. Le riz en Australie	1105
cd. Le riz en Nouvelle-Zélande	1115
ce. Le riz en Afrique du Nord	1125
cf. Le riz en Espagne	1135
cf. Le riz en Italie	1145
ch. Le riz en France	1155
ci. Le riz en Allemagne	1165
cj. Le riz en Belgique	1175
ck. Le riz en Pays-Bas	1185
cl. Le riz en Danemark	1195
cm. Le riz en Suède	1205
cn. Le riz en Norvège	1215
co. Le riz en Pologne	1225
cp. Le riz en Tchécoslovaquie	1235
cq. Le riz en Hongrie	1245
cr. Le riz en Roumanie	1255
cs. Le riz en Yougoslavie	1265
ct. Le riz en Grèce	1275
cu. Le riz en Turquie	1285
cv. Le riz en Iran	1295
cw. Le riz en Afghanistan	1305
cx. Le riz en Chine	1315
cy. Le riz en Japon	1325
cz. Le riz en Corée	1335
ca. Le riz en Indonésie	1345
cb. Le riz en Malaisie	1355
cc. Le riz en Australasie	1365
cd. Le riz en Afrique	1375
ce. Le riz en Amérique	1385
cf. Le riz en Europe	1395
cf. Le riz en Asie	1405
ch. Le riz en Océanie	1415
ci. Le riz en Australie	1425
cj. Le riz en Nouvelle-Zélande	1435
ck. Le riz en Afrique du Nord	1445
cl. Le riz en Espagne	1455
cl. Le riz en Italie	1465
cm. Le riz en France	1475
cn. Le riz en Allemagne	1485
co. Le riz en Belgique	1495
cp. Le riz en Pays-Bas	1505
cq. Le riz en Danemark	1515
cr. Le riz en Suède	1525
cs. Le riz en Norvège	1535
ct. Le riz en Pologne	1545
cu. Le riz en Tchécoslovaquie	1555
cv. Le riz en Hongrie	1565
cw. Le riz en Roumanie	1575
cx. Le riz en Yougoslavie	1585
cy. Le riz en Grèce	1595
cz. Le riz en Turquie	1605
ca. Le riz en Iran	1615
cb. Le riz en Afghanistan	1625
cc. Le riz en Chine	1635
cd. Le riz en Japon	1645
ce. Le riz en Corée	1655
cf. Le riz en Indonésie	1665
cf. Le riz en Malaisie	1675
ch. Le riz en Australasie	1685
ci. Le riz en Afrique	1695
ci. Le riz en Amérique	1705
cj. Le riz en Europe	1715
cj. Le riz en Asie	1725
ck. Le riz en Océanie	1735
ck. Le riz en Australie	1745
cl. Le riz en Nouvelle-Zélande	1755
cl. Le riz en Afrique du Nord	1765
cl. Le riz en Espagne	1775
cl. Le riz en Italie	1785
cm. Le riz en France	1795
cm. Le riz en Allemagne	1805
cm. Le riz en Belgique	1815
cm. Le riz en Pays-Bas	1825
cm. Le riz en Danemark	1835
cm. Le riz en Suède	1845
cm. Le riz en Norvège	1855
cm. Le riz en Pologne	1865
cm. Le riz en Tchécoslovaquie	1875
cm. Le riz en Hongrie	1885
cm. Le riz en Roumanie	1895
cm. Le riz en Yougoslavie	1905
cm. Le riz en Grèce	1915
cm. Le riz en Turquie	1925
cm. Le riz en Iran	1935
cm. Le riz en Afghanistan	1945
cm. Le riz en Chine	1955
cm. Le riz en Japon	1965
cm. Le riz en Corée	1975
cm. Le riz en Indonésie	1985
cm. Le riz en Malaisie	1995
cm. Le riz en Australasie	2005
cm. Le riz en Afrique	2015
cm. Le riz en Amérique	2025
cm. Le riz en Europe	2035
cm. Le riz en Asie	2045
cm. Le riz en Océanie	2055
cm. Le riz en Australie	2065
cm. Le riz en Nouvelle-Zélande	2075
cm. Le riz en Afrique du Nord	2085
cm. Le riz en Espagne	2095
cm. Le riz en Italie	2105
cm. Le riz en France	2115
cm. Le riz en Allemagne	2125
cm. Le riz en Belgique	2135
cm. Le riz en Pays-Bas	2145
cm. Le riz en Danemark	2155
cm. Le riz en Suède	2165
cm. Le riz en Norvège	2175
cm. Le riz en Pologne	2185
cm. Le riz en Tchécoslovaquie	2195
cm. Le riz en Hongrie	2205
cm. Le riz en Roumanie	2215
cm. Le riz en Yougoslavie	2225
cm. Le riz en Grèce	2235
cm. Le riz en Turquie	2245
cm. Le riz en Iran	2255
cm. Le riz en Afghanistan	2265
cm. Le riz en Chine	2275
cm. Le riz en Japon	2285
cm. Le riz en Corée	2295
cm. Le riz en Indonésie	2305
cm. Le riz en Malaisie	2315
cm. Le riz en Australasie	2325
cm. Le riz en Afrique	2335
cm. Le riz en Amérique	2345
cm. Le riz en Europe	2355
cm. Le riz en Asie	2365
cm. Le riz en Océanie	2375
cm. Le riz en Australie	2385
cm. Le riz en Nouvelle-Zélande	2395
cm. Le riz en Afrique du Nord	2405
cm. Le riz en Espagne	2415
cm. Le riz en Italie	2425
cm. Le riz en France	2435
cm. Le riz en Allemagne	2445
cm. Le riz en Belgique	2455
cm. Le riz en Pays-Bas	2465
cm. Le riz en Danemark	2475
cm. Le riz en Suède	2485
cm. Le riz en Norvège	2495
cm. Le riz en Pologne	2505
cm. Le riz en Tchécoslovaquie	2515
cm. Le riz en Hongrie	2525
cm. Le riz en Roumanie	2535
cm. Le riz en Yougoslavie	2545
cm. Le riz en Grèce	2555
cm. Le riz en Turquie	2565
cm. Le riz en Iran	2575
cm. Le riz en Afghanistan	2585
cm. Le riz en Chine	2595
cm. Le riz en Japon	2605
cm. Le riz en Corée	2615
cm. Le riz en Indonésie	2625
cm. Le riz en Malaisie	2635
cm. Le riz en Australasie	2645
cm. Le riz en Afrique	2655
cm. Le riz en Amérique	2665
cm. Le riz en Europe	2675
cm. Le riz en Asie	2685
cm. Le riz en Océanie	2695
cm. Le riz en Australie	2705
cm. Le riz en Nouvelle-Zélande	2715
cm. Le riz en Afrique du Nord	2725
cm. Le riz en Espagne	2735
cm. Le riz en Italie	2745
cm. Le riz en France	2755
cm. Le riz en Allemagne	2765
cm. Le riz en Belgique	2775
cm. Le riz en Pays-Bas	2785
cm. Le riz en Danemark	2795
cm. Le riz en Suède	2805
cm. Le riz en Norvège	2815
cm. Le riz en Pologne	2825
cm. Le riz en Tchécoslovaquie	2835
cm. Le riz en Hongrie	2845
cm. Le riz en Roumanie	2855
cm. Le riz en Yougoslavie	2865
cm. Le riz en Grèce	2875
cm. Le riz en Turquie	2885
cm. Le riz en Iran	2895
cm. Le riz en Afghanistan	2905
cm. Le riz en Chine	2915
cm. Le riz en Japon	2925
cm. Le riz en Corée	2935
cm. Le riz en Indonésie	2945
cm. Le riz en Malaisie	2955
cm. Le riz en Australasie	2965
cm. Le riz en Afrique	2975
cm. Le riz en Amérique	2985
cm. Le riz en Europe	2995
cm. Le riz en Asie	3005
cm. Le riz en Océanie	3015
cm. Le riz en Australie	3025
cm. Le riz en Nouvelle-Zélande	3035
cm. Le riz en Afrique du Nord	3045
cm. Le riz en Espagne	3055
cm. Le riz en Italie	3065
cm. Le riz en France	3075
cm. Le riz en Allemagne	3085
cm. Le riz en Belgique	3095
cm. Le riz en Pays-Bas	3105
cm. Le riz en Danemark	3115
cm. Le riz en Suède	3125
cm. Le riz en Norvège	3135
cm. Le riz en Pologne	3145
cm. Le riz en Tchécoslovaquie	3155
cm. Le riz en Hongrie	3165
cm. Le riz en Roumanie	3175
cm. Le riz en Yougoslavie	3185
cm. Le riz en Grèce	3195
cm. Le riz en Turquie	3205
cm. Le riz en Iran	3215
cm. Le riz en Afghanistan	3225
cm. Le riz en Chine	3235
cm. Le riz en Japon	3245
cm. Le riz en Corée	3255
cm. Le riz en Indonésie	3265
cm. Le riz en Malaisie	3275
cm. Le riz en Australasie	3285
cm. Le riz en Afrique	3295
cm. Le riz en Amérique	3305
cm. Le riz en Europe	3315
cm. Le riz en Asie	3325
cm. Le riz en Océanie	3335
cm. Le riz en Australie	3345
cm. Le riz en Nouvelle-Zélande	3355
cm. Le riz en Afrique du Nord	3365
cm. Le riz en Espagne	3375
cm. Le riz en Italie	3385
cm. Le riz en France	3395
cm. Le riz en Allemagne	3405
cm. Le riz en Belgique	3415
cm. Le riz en Pays-Bas	3425
cm. Le riz en Danemark	3435
cm. Le riz en Suède	3445
cm. Le riz en Norvège	3455
cm. Le riz en Pologne	3465
cm. Le riz en Tchécoslovaquie	3475
cm. Le riz en Hongrie	3485
cm. Le riz en Roumanie	3495
cm. Le riz en Yougoslavie	3505
cm. Le riz en Grèce	3515
cm. Le riz en Turquie	3525
cm. Le riz en Iran	3535
cm. Le riz en Afghanistan	3545
cm. Le riz en Chine	3555
cm. Le riz en Japon	3565
cm. Le riz en Corée	3575
cm. Le riz en Indonésie	3585
cm. Le riz en Malaisie	3595
cm. Le riz en Australasie	3605
cm. Le riz en Afrique	3615
cm. Le riz en Amérique	3625
cm. Le riz en Europe	3635
cm. Le riz en Asie	3645
cm. Le riz en Océanie	3655
cm. Le riz en Australie	3665
cm. Le riz en Nouvelle-Zélande	3675
cm. Le riz en Afrique du Nord	3685
cm. Le riz en Espagne	3695
cm. Le riz en Italie	3705
cm. Le riz en France	3715
cm. Le riz en Allemagne	3725
cm. Le riz en Belgique	3735
cm. Le riz en Pays-Bas	3745
cm. Le riz en Danemark	3755
cm. Le riz en Suède	3765
cm. Le riz en Norvège	3775
cm. Le riz en Pologne	3785
cm. Le riz en Tchécoslovaquie	3795
cm. Le riz en Hongrie	3805
cm. Le riz en Roumanie	3815
cm. Le riz en Yougoslavie	3825
cm. Le riz en Grèce	3835

SOMMAIRE.

DÉSIGNATION DES TITRES.	PAGES.
Introduction	248
Chambre d'Agriculture.	249
Culture de la canne à sucre.	251
Commission consulative du travail.	252
Les cultures secondaires.	253
Les cultures vivrières	255
Statistique des surfaces plantées	257
— de la flore en général	257
— de la faune : faune terrestre	258
— — faune marine.	260
Le Crédit agricole.	263
Liste des caisses locales du Crédit agricole	264
Société fruitière Antillaise (S. F. A.)	265
Liste des planteurs de bananes affiliés à la S. F. A.	266
Autres producteurs et exportateurs de bananes, de café et de conserves d'ananas.	268
Brigades et postes forestiers de l'île	268
Arpenteurs jurés.	269
Note sur la contribution foncière.	270

INTRODUCTION.

Sur une superficie de 110.000 hectares, indiquée par la Comgagnie Aérienne Française, la Martinique présente environ 60.000 hectares en culture.

Dans les débuts de la colonisation, la petite propriété prédomine et les productions sont variées: tabac, roucou, indigo, coton, etc. A partir de 1654, la culture de la canne à sucre commence à se développer, quand les Juifs hollandais chassés du Brésil vinrent s'établir à la Martinique et faire bénéficier les habitants de leurs procédés récents de fabrication. La canne s'étendit rapidement au point que l'on pouvait parler de monoculture dès les débuts du XVIII^e siècle. Parallèlement, les propriétés augmentaient d'importance: les petits domaines de 15-20 hectares firent place aux « habitations » de 500 hectares et plus. En 1818, la superficie des plantations de canne était de 20.000 hectares environ, soit du même ordre de grandeur qu'à l'heure actuelle.

La culture du cacaoyer et du caféier, très prospère au XVIII^e siècle, a diminué progressivement d'importance depuis la Révolution et ne fournit plus que des quantités très modestes de produits à l'exportation. Ceci est dû, non seulement à ce que les cultures secondaires ont dû céder la place à la canne, mais surtout à la détérioration des terres sous l'action d'une culture continue. Ce n'est guère que depuis quelques années que les planteurs s'orientent de nouveau vers la production de denrées d'exportation autres que celles provenant de la canne. Les cultures fruitières, au premier rang desquelles il y a lieu de placer la banane, paraissent tout particulièrement riches de possibilités.

Par la nature de son sol, la Martinique peut se diviser en deux zones: la partie septentrionale, qui est essentiellement volcanique, parsemée de « mornes » séparés par des vallées qui servent de thalweg à de nombreux cours d'eau; la partie méridionale, moins accidentée, formée surtout de terrains sédimentaires.

Au point de vue agrológique, les terres du Nord, qui proviennent de la décomposition des ponces et cendres volcaniques, sont silicieuses, légères, très perméables et faciles à travailler. Celles du Sud, qui résultent de la décomposition des trachytes, des porphyres, des basaltes et de l'obsidienne sont au contraire argileuses et compactes.

L'épaisseur de la couche de terre végétale est très variable. Souvent à 30-40^{cm} de la surface on rencontre une couche tuffacée, ponceuse et perméable dans le Nord, argilo-calcaire dans le Sud, argilo-silicieuse dans l'Ouest, et dont l'épaisseur varie de 30^{cm} à 40^{cm} et plus.

Les terres du Nord sont un peu plus riches en acide phosphorique que celles du Sud, qui en revanche le sont davantage en azote; toutes sont très pauvres en chaux et pauvres en potasse.

CHAMBRE D'AGRICULTURE.

La Chambre consultative d'agriculture s'occupe exclusivement des questions intéressant l'agriculture. Elle donne son avis ou émet des vœux sur les points suivants :

- a) Encouragement à l'agriculture ;
- b) Mesures de protection à prendre contre l'introduction et pour la destruction des insectes, animaux malfaisants et maladies s'attaquant aux plantes et aux animaux domestiques et en faveur des oiseaux utiles à l'agriculture ;
- c) Expériences et recherches à entreprendre dans l'intérêt de l'agriculture ;
- d) Introduction de cultures nouvelles et des procédés nouveaux de culture ;
- e) Conservation et introduction des essences utiles ;
- f) Réglementation forestière ;
- g) Question d'élevage ;
- h) Crédit agricole ;
- i) Travaux d'irrigation et de drainage ;
- j) Moyens de transport et voies de communication.

Elle s'occupe, en outre, de la statistique agricole ;

De l'étude des conditions de placement et d'exportation des produits agricoles ;

De l'étude des améliorations à apporter aux relations entre les producteurs et les consommateurs ;

De l'établissement des comptes de cultures, c'est-à-dire de la recherche du prix de revient des denrées agricoles produites dans la colonie.

Elle est chargée de préparer la participation des agriculteurs aux expositions agricoles locales, au concours général agricole de la Métropole et prête à l'Administration sa collaboration pour l'installation de toutes les expositions concours agricoles, industriels ou commerciaux organisés dans la colonie ;

La Chambre consultative d'agriculture est composée de vingt-quatre membres nommés ou élus pour une durée de six années. Leurs pouvoirs peuvent être indéfiniment renouvelés.

Huit membres sont nommés par le Gouverneur, huit autres élus par le Conseil général.

La Chambre d'agriculture ainsi constituée élit son bureau qui comprend :

- Un Président ;
- Deux Vice-Présidents ;
- Un Secrétaire ;
- Un Trésorier.

Ce bureau est élu pour trois ans.

Elle comprend également, des membres correspondants qu'elle nomme elle-même et qui peuvent assister aux séances avec voix consultative.

Toute personne ayant des communications à faire sur les questions agricoles ou industrielles peut demander à être entendue par la chambre. De même celle-ci peut appeler dans son sein toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter.

La Chambre d'agriculture est tenue de donner communication de toutes les pièces et documents qu'elle aura en sa possession et qui lui seront demandés par l'Administration.

Elle publie un Bulletin trimestriel.

COMPOSITION DU BUREAU :

- MM. Eugène Raibaud, Chevalier de la Légion d'honneur ; Officier du Mérite Agricole, Président ;
 Asthon Tardon, Officier du Mérite Agricole, }
 Victor Depaz, Chevalier de la Légion d'honneur, } Vice-Présidents ;
 Florent Saint-Jacques, Secrétaire ;
 Le Directeur de la Banque de la Martinique, Trésorier.

MEMBRES DE DROIT :

- MM. Le Gouverneur ;
 Le Secrétaire général ;
 Le Chef du service de l'Agriculture ;
 Le Chef du service Vétérinaire.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEUR :

- MM. Simon Hayot (9 janvier 1929) ;
 Eugène Aubéry idem
 Le Directeur de la Banque de la Martinique, idem
 Raibaud Eugène, idem
 Emmanuel Meyer (13 avril 1930) ;
 Dormoy Henry, idem
 Laroche Georges, idem
 Asselin René idem

MEMBRES NOMMÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL :

- MM. Hayot Gabriel (14 juin 1930) ;
 Eugène Albert, (9 février 1929) ;
 Tardon Asthon, idem
 Depaz Victor, idem
 Docteur André Pignol, (14 juin 1930) ;
 Despointes Jules, (9 février 1929) ;
 Clément Charles, idem
 Florent Saint-Jacques, idem

MEMBRES NOMMÉS PAR LES PRÉCÉDENTS :

- MM. Dolaur Rotardier (février 1927) ;
 Clerville Clerc (novembre 1935) ;
 Camille Blaisemont, idem
 Jean de Reynal (9 février 1929) ;
 Rioual, idem
 Hervé Joseph idem
 Alfred de Reynal, idem
 Léon Gallet de Saint-Aurin, idem

CULTURE DE LA CANNE A SUCRE.

Accharum officinarum. — La canne à sucre est la culture principale. La production annuelle moyenne de l'île qui oscillait autour de 35,000 tonnes avant la guerre continue d'augmenter.

Depuis l'installation des usines centrales, presque tout le produit des cultures de cannes à sucre est manipulé dans ces usines. Les habitations qui, pour raison d'éloignement ou autre, ne livrent pas leurs cannes aux usines, les convertissent en alcool, qui est connu sous le nom de grappe blanche pour le différencier de l'alcool obtenu par la distillation des mélasses de sucrerie auquel on a conservé l'ancien nom de tafia.

Quand ils ont vieilli, ces deux alcools d'origine différente sont appelés l'un et l'autre du nom de rhum, l'un rhum industriel, et l'autre rhum habitant.

La production annuelle moyenne de la Martinique varie autour de 15 millions de litres de rhum à 55°.

Pendant ces dernières années quelques distilleries agricoles ont tenté la fabrication d'une grappe blanche aromatique à haut degré que l'on a dénommé « cœur de chauffe ».

La récolte de la canne se fait normalement de janvier à juin, pendant le temps de sécheresse. Le règlement du prix des cannes livrées aux usines par les planteurs pendant chaque campagne sucrière est arrêté au sein d'une commission consultative du travail et de l'agriculture instituée par la loi du 31 décembre 1927 modifiée par celle du 19 février 1935 et dont la composition est donnée ci-après. Un arrêté du gouverneur porte ensuite soit homologation de l'accord intervenu entre les délégués des divers groupements, soit taxation d'office du prix des fournitures de cannes.

Depuis 1923, la production du rhum qui avait connu un moment de crise, a été réglementée par de nombreuses mesures législatives qui ont créé un régime nouveau, celui du contingentement. La répartition de ce contingent, entre les usines et distilleries, a été déjà plusieurs fois remaniée.

On considère que le produit moyen normal de la canne à sucre est de 60,000 kilogrammes de cannes par hectare avec un rendement de 8 à 9 p. 100 de sucre. Mais ces chiffres peuvent être dépassés.

Il existe dans la colonie 21 usines centrales à sucre et 170 distilleries agricoles et industrielles.

Toutes les usines fabriquent du sucre cristallisé. On ne fabrique plus à la Martinique du sucre brut, appelé autrefois sucre habitant ou cassonade.

La plus grande partie, presque la totalité du tafia ou rhum industriel, est exportée en Europe; en revanche, une grande partie de la grappe blanche fabriquée, est consommée dans l'île, où elle subit un droit de consommation *ad valorem* par litre d'alcool pur.

Le régime de faveur créé par le contingentement et qui s'est traduit par une prospérité jusque-là inconnue, a été la cause que l'ensemble de la surface cultivée en cannes a sensiblement augmenté en raison de l'ouverture des nombreux établissements signalés plus haut. Il en est résulté qu'une grande partie des terres cultivées en denrées secondaires a été livrée à la canne.

De magnifiques plantations de cacaoyers et de caféiers ont ainsi disparu. C'est pour arrêter cet engouement vers la monoculture plus rémunératrice que les primes aux cultures secondaires ont été augmentées en 1931 et en 1935.

COMMISSION CONSULTATIVE DU TRAVAIL ET DE L'AGRICULTURE.

COMPOSITION DE LA COMMISSION :

Membres fonctionnaires :

- MM. le Secrétaire général, président.
 le Chef du service de l'agriculture et des forêts.
 le Chef du service des contributions indirectes.
 le Chef du service de l'enregistrement et des contributions directes.
 le Chef du service des douanes.
 le Chef du bureau économique du secrétariat général.
 l'Inspecteur du travail.
 le Directeur de la caisse centrale du crédit agricole.
 Berté Georges, inspecteur-adjoint du crédit agricole, secrétaire.

MEMBRES ÉLUS :

a) Propriétaires ou administrateurs d'usine à sucre.

Nord :

Sud :

MM. Bally Léon, titulaire.

MM. Hayot Joseph, titulaire.

Laurent de Laguarigue, suppléant.

Dorn André, suppléant.

b) Propriétaires ou administrateurs de rhumeries :

Nord :

Sud :

MM. Balthazar, titulaire.

MM. Sainte-Rose Claude, titulaire.

Lacavalerie, suppléant.

Cottrell Michel, suppléant.

c) Planteurs :

Nord :

Sud :

MM. Gély Claude, titulaire.

MM. Saint-Prix Joinville, titulaire.

Bourgade Gustave, idem.

Calonne Isidore, idem.

Priam Nicéphore, suppléant.

Louis Jô, suppléant.

Fiesque Lérigab, idem.

Celma Roland, idem.

d) Ouvriers.

Nord :

Sud :

MM. Maldebault, titulaire.

MM. Mariette, titulaire.

Labetan, idem.

Suréna, idem.

Ovarbury, idem.

Tritz, idem.

Larsol, idem.

Pélagie, idem.

Vilamorc, suppléant.

Bernus, suppléant.

Fortoul Dorsan, idem.

Bourdon, idem.

CULTURES SECONDAIRES.

CACAOYER.— *Theobroma Cacao*, famille des *Sterculiacées*. — Originaire d'Amérique centrale.

Les principales variétés cultivées dans le pays sont le Criollo, le Venezuela, le Forastero et le Calabacillo.

Depuis 1917, le cacaoyer comme la plupart de nos cultures secondaires a été quelque peu négligé, à cause de l'engouement pour la canne. La moyenne des exportations de fèves de cacao, qui, avant la guerre, dépassait 500,000 kilogrammes, n'a pas atteint 200 000 kilogrammes pendant ces dernières années.

Le cacaoyer exige un climat chaud et humide ayant la température moyenne de 24 à 28° centigrades. Une terre riche, fraîche, profonde est celle qui lui est le plus favorable. Il redoute fort l'air chargé d'émanations salines, les brises de l'océan et les vents violents; aussi ne doit-on le planter qu'à une certaine distance du littoral et convient-il de le protéger contre les vents par une plantation d'autres arbres.

Il n'aime pas les hauteurs: l'altitude de 90 à 150 mètres est celle qui lui convient le mieux.

Si ces conditions essentielles sont remplies, sa culture est facile; elle devient, au contraire, très aléatoire si ces conditions viennent à manquer partiellement.

On considère que le rendement normal d'un cacaoyer bien venu et bien portant est de 1 kilogramme par an; ce chiffre est rarement atteint à la Martinique.

Le cacao de la Martinique est, avec celui provenant des autres Antilles et notamment d'Haïti, de la Jamaïque, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie et de Sainte-Croix, compris dans la qualité dénommée « Cacao des Iles ».

L'industrie cacaoyère, créée pendant la guerre, n'est plus représentée dans la colonie que par la chocolaterie dont la majeure partie de la production va à la consommation locale. L'industrie de la poudre de cacao a disparu.

CAFÉIER.— Le caféier appartient à la famille des *Rubiaceées*. Il est le type de la tribue des *Cofféées*; son nom scientifique est *Coffea arabica*. Le genre *coffea* renferme une vingtaine d'espèces dont quelques autres (*Mauritiana* par exemple) peuvent fournir aussi du café.

La Martinique comptait autrefois de nombreuses et belles plantations de café d'Arabie dont le produit se chiffrait à l'exportation par 3,500 tonnes. Aujourd'hui l'exportation n'est plus que de 30 tonnes environ par an. Il ne reste plus de ces caféières que quelques rares vestiges qui luttent péniblement contre les deux parasites qui ont causé la destruction de ces plantations au produit si recherché.

Ces parasites sont: l'*Heterodera radicolola*, anguillule qui s'attaque aux racines du caféier et les détruit complètement au moins dans leurs parties profondes, et le *Cemistoma coffeola*, sorte de petit papillon dont la larve dévore les feuilles.

Le caféier de Liberia réfractaire aux parasites et dont les produits se sont améliorés sur le terroir martiniquais, couvre actuellement environ 200 hectares dans le Nord de l'île. Le café Libéria est standardisé et bénéficie de la prime de compensation instituée par le décret du 31 mai 1931, et les arrêtés locaux des 25 août 1932 et 2 avril 1935.

TABAC.— *Nicotiana tabacum*. Cette plante appartient à la famille des Solanacées, tribu des Nicotianées.— Ce genre comprend plus de 4 espèces. Vient à l'état spontané dans toute l'Amérique tropicale. Une variété vigoureuse et de grand rendement, le « Grand Martinique » doit être originaire de l'île. On y rencontre en outre le « Petit Martinique » et des variétés diverses introduites du Japon, de Cuba et de Porto-Rico, et plus ou moins bien acclimatées.— Cultivé pendant longtemps à la Martinique, qui fournissait le renommé tabac de Macouba, sa culture a presque totalement disparu.

COTONNIER.— *Gossypium divers*. Genre de plante de la famille des Malvacées, tribu des Hibiscées, comprenant douze espèces originaires des régions chaudes. Les limites de la zone propre à sa culture sont comprises entre le 35° lat. N. et le 30° lat. S.

Une tentative d'introduction du « Sea Island » faite en 1922, n'a pas donné tous les résultats qu'on en attendait.

VANILLIER.— Famille des orchidées. On trouve à la Martinique le vanillier sauvage *Vanilla aromatica*, mais il est peu abondant. On y cultive le vanillier du Mexique originaire du Mexique et du Brésil *Vanilla planifolia* et le vanillon *Vanilla claviculata*. Le vanillier pousse très bien à la Martinique et il est à souhaiter que sa culture s'y développe et que des préparateurs expérimentés mettent ses gousses en valeur.

La production locale ne suffit pas toujours à la consommation.

ANANAS.— *Bromelia ananas*, de la famille des Broméliacées. Originaire de l'Amérique tropicale. Le fruit est un des plus renommés du monde. Délicieux à l'état nature, on en fait des conserves très recherchées.

Depuis la guerre, l'ananas est l'objet d'une exploitation sérieuse comportant des cultures d'une centaine d'hectares avec deux établissements de manipulation, l'un situé au Gros-Morne et l'autre à Saint-Joseph.

Avec les fibres retirées des feuilles de l'ananas on peut faire des cordages, des filets de pêche, des sacs, des hamacs, etc.

CITRONNIER.— *Citrus medica limonum*, *citrus medica acida*, *citrus medica limetta*. Famille des Aurantiacées.

La plus importante variété est le *Citrus limonum*. Fruit jaune à maturité, on en fait un grand commerce.

Citrus medica acida. Le fruit est un petit citron qui conserve à sa maturité sa couleur verte ; il est plus juteux que le précédent quoique moins recherché. Il entre dans la préparation du « punch créole ».

Citrus limetta. Le fruit n'est pas acide. On le nomme vulgairement limon doux ; il est beaucoup moins estimé que les précédents.

KOLA.— Genre de Malvacées, tribu des sterculiés. Les graines du *kola acunuriata*, arbre ayant le port du chataignier, 10 à 20 mètres de haut, sont connues sous le nom de noix de kola ; elles contiennent de la caféine et un mélange d'alcaïdoles qui agissent sur le système musculaire, alors que la caféine n'agit que sur le système nerveux. La thérapeutique moderne considère le kola comme un antidépresseur des forces, très efficace. On en fait une poudre, une alcoolature, une teinture, un extrait alcoolique, un vin, un saccharue.

À la Martinique, un grand propriétaire terrien, M. Gabriel Hayot, récolte des noix de kola avec lesquelles il fait un vin excellent, qui vaut tous les vins de kola de la Métropole. D'autres propriétaires expédient des noix à leurs correspondants de la Métropole.

CASSE.— *Cassia fistula*, petit arbre de taille moyenne originaire de l'Égypte et des Indes orientales, naturalisé dans toutes les Antilles, a des gousses indéhiscentes cylindriques, droites pouvant atteindre jusqu'à 50^{cm} de long sur un diamètre de 2^{cm}, verticalement pendantes. La pulpe est acide et s'emploie fréquemment, dans le pays, comme laxative et purgative. On en prépare aussi des confitures; avec les fibres extraites de sa tige on fait des cordes très fines.

L'exportation annuelle de la casse est d'environ trente tonnes en moyenne.

CULTURES VIVRIERES TE FRUITIERES.

PATATE.— *Ipomœa édulis*, plante vivace, famille des convolvulacées. — Racines gorgées de fécule et de matières albuminoïdes et sucrées. — Aliment excellent.

IGNAME.— *Dioscorea alata*.— La culture est facile et d'un très bon rendement elle est pratiquée dans toute la Martinique.

MANIOC.— *Manihot utilissima*, famille des Euphorbiacées. — Les racines cultivées sont gonflées de matière nutritive; ce sont elles qui servent à la fabrication de la farine de manioc qui, avec la morue, est la base de la nourriture des travailleurs des champs. C'est avec la farine de manioc qu'on fabrique le tapioca.

Les bananiers à fruits comestibles cultivés à la Martinique appartiennent aux espèces *Musa Paradisiaca* (baudanes créole, Saint-Pierre, puce, corne, etc.), *Musa Sapientune* (figes Makanguia, rose, cocombourg, sept semaines, pomme sucrée, etc.) et *Musa Sinenses* (petite naine, grande naine).

Cette dernière espèce fait depuis quelques années l'objet de cultures importantes, dont on peut évaluer la superficie globale à 1,500 hectares. Elle a permis d'exporter en 1934 pour 14,000 tonnes de fruits.

Les régimes sont transportés enveloppés dans des sacs en papier rembourés de paille d'avoine. Pour le transport maritime, on utilise des navires réfrigérés permettant de maintenir les fruits à la température de 12° centigrades environ.

L'industrie bananière martiniquaise, qui promet de s'étendre encore beaucoup plus dans l'avenir, a été développée principalement par la Société Fruitière Antillaise, qui possède à Fort-de-France sur un terrain concédé par la colonie, un entrepôt frigorifique avec quai d'accès.

CHOU CARAÏBE. — *Xanthosoma sagittifolium*, famille des aroïdées. — La racine tubérisiforme fait l'objet d'une grande consommation à la Martinique.

MAÏS. — *Zea maïs*. — Cuit, le maïs sert à l'alimentation humaine, cru à celle de la volaille.

ARBRE A PAIN.— *Arlocarpus incisa*, famille des uticées.— Le fruit contient une grande quantité de fécule. Se mange bouilli ou rôti. Très consommé à la Martinique.

COCOTIER.— *Cocos nucifera*, magnifique palmier. Affectionne les bords de la mer.

Le fruit frais contient un liquide blanchâtre, un peu sucré, parfois légèrement acidulé suivant les variétés, très frais et très agréable à boire. Le fruit ancien ne contient plus de liquide, qui s'est changé en albumen solide, le coprah ou amende de coco.

Après la guerre, deux huileries avaient été installées l'une à Fort-de-France, l'autre aux environs de Basse-Pointe. La production locale de coprah n'a pas toujours suffi à leurs besoins.

Le « vin de cocotier » est une liqueur agréable qui fermente facilement et qu'on obtient en incisant la spathe à sa base à l'époque où la fleur n'est pas encore sortie de cette enveloppe.

Le brou du coco (fibres) peut servir à calfeutrer les canots et faire des cordages et remplace avantageusement le crin dans la confection des matelas.

Avec les feuilles, on fait des paniers, corbeilles, nattes, stores, etc.

CHOU PALMISTE.— *oreodoxa régia* famille de palmiers. Avec les feuilles encore tendres et blanches renfermées dans le cœur de la touffe qui couronne l'arbre, on prépare un aliment sain et très apprécié connu sous le nom de chou palmiste. Malheureusement en faisant cette récolte on détruit l'arbre, et c'est pourquoi elle est interdite.

Environ deux mois après qu'on a coupé la tête du chou palmiste, on trouve, dans le stipe, une grosse larve blanche, appelée vulgairement ver-palmiste *Calandra palmarum* c'est celle d'un céloptère qui pond dans la moelle, on la mange crue ou simplement rôtie avec du jus de citron du sel et du piment.

MANGUIER.— *Mangifera indica*, famille des térébinthacées. — Le fruit est une drupe ovoïde. Les meilleures mangues sont : la « Julie », la « Martin », la « Divine », et la « Reine-Amélie ».

POMME CYTHÈRE.— *Spondias dulcis* famille des térébinthacées. Fruit à saveur acidulée; compotes, confitures.

POMMIER D'ACAJOU.— *Anacardium occidentale*, famille des térébinthacées.— Le fruit est un akène réniforme, ayant l'apparence d'une grosse fève, son embryon ou amende est d'un goût très fin approchant celui de la noisette.

PRUNIER MONBIN.— *Spondias lutea*, famille des térébinthacées. Fruit de la grosseur d'une prune, à chair peu abondante, d'un goût agréable.

AVOCATIER.— *Persea gratissima*, famille des Laurinées. Le fruit, appelé vulgairement « poire d'avocat », est une baie ayant généralement la forme d'une poire, gros noyau entouré d'une pulpe verdâtre qui est la partie comestible.

SAPOTILLIER.— *Sapota achras*, famille des sapotacées. Fruit ou sapatille est très estimé; chair d'une saveur très agréable et un peu vanillée succulente.

KAÏMITIER.— *Crysophyllum cainito*, famille des sapotacées. Fruit rempli d'un suc blanc et gluant. La variété greffée, *Martinencis Pierre*, est une des plus appréciées.

On peut citer également :

PAPAYER.— *Carica papaya*, famille des Bixacées.

PRUNE D'ESPAGNE.— *Spondias purpurea*, famille des térébinthacées. Fruit d'un rouge violacé, de la grosseur d'une prune, à chair peu abondante, d'un goût agréable.

POMMIER ROSE.— *Eugenia jambos*, famille des Myrtacées.

GOYAVIER.— *Psidium guajava*, famille des Myrtacées. Fruit recherché en confiserie.

ORANGER BIGARADIER.— *Citrus vulgaris*, qui fournit l'orange amère. Orange commune, *Citrus aurantium*. Mandarinier *Citrus nobilis*. Oranger pamplemousse. *Citrus decumana* qui sert à faire des compotes et des confitures.

ABRICOTIER D'AMÉRIQUE.— *Mammea americana*, dont le fruit donne [d'excellentes compotes.

POMME LIANE.— *Passiflora laurifolia*, famille des Passiflorées. Fruit agréable, rafraîchissant.

BARBADINE.— *Passiflora quadrangularis*, famille des passiflorées. Le fruit se mange confit; les graines se servent à table dans du vin blanc et constituent un dessert recherché.

POMME CANNELLE.— *Anona squamosa*, famille des anonacées. Le fruit est très estimé. Le principal centre de culture est dans la région du Carbet.

STATISTIQUE DES SURFACES PLANTÉES

(Voir la 1^{re} partie.— Renseignements statistiques et d'ordres divers.— Page 12.)

DE LA FLORE EN GÉNÉRAL.

La flore de la Martinique a les plus grands rapports avec celle de la bande équatoriale de l'Amérique du Sud, à part celle des stations élevées des Cordillères. Sur les hauts plateaux de l'île et surtout sur les hautes montagnes on rencontre des magnolias, des rhododendrons, des fougères arborescentes; les plantes potagères d'Europe y poussent assez facilement, à condition que la semence en soit fréquemment renouvelée.

On peut acheter sur le marché de Fort-de-France certaines primeurs récoltées sur les pitons voisins: asperges, haricots, petits pois, etc. A mesure que l'on descend, la végétation prend de plus en plus le caractère tropical. On rencontre alors les palmiers, les monocotylédones, les lianes aux couleurs variées qui donnent à cette flore une physionomie spéciale.

A part les productions, vivres du pays, plantes et arbres fruitiers, cultures diverses citées plus haut, sans passer en revue chaque famille botanique, on peut citer la famille des *Liliacées* qui fournit l'agave, improprement l'aloès *Agave americana* dont on pourrait extraire le suc, employé en médecine, et dont la fibre sert à faire une corde solide.

Une introduction de la variété *Sisalana* ou Sisal a été faite en 1924.

Les *Cycadées* qui fournissent des arbres *Cycas revoluta* et le *Cycas circinalis* qui tiennent le milieu entre les palmiers et les conifères.

Les *Euphorbiacées* qui comprennent le manioc, cité plus haut, mais qui fournissent un arbre dangereux, le mancenillier *Hippomane mancenella* dont toutes les parties sont imprégnées d'un suc latexcent, irritant au premier degré. On rencontre aussi, parmi les végétaux de cette famille, le sablier élastique, le ricin *Ricinus communis* qui donne une huile purgative.

Les huileries et savonneries locales ont donné depuis la guerre un grand essor à la culture du ricin.

Les *Loganiacées* donnent la brinvillière *Spigelia anthelmia*.

Les *Synanthérées* donnent l'absinthe *Ambrosia artemisifolia* et quelques variétés de génépis.

Les *Cucurbitacées* donnent le calebassier; *Crescentia Cujete*, le concombre; *Sechium edule*, le potiron; *Cucurbita maxima*, le melon et la courge torchon ou éponge véritable *Luffa aegyptiaca* qui est utilisée pour remplacer les gants de de crin, pour faire des paniers, des corbeilles de fantaisie, etc.

La famille des *Myrtacées* fournit en dehors du goyavier, qui a été précédemment cité, le giroflier *Eugenia aromatica* qui a des produits de bonne qualité; le piment de la Jamaïque *Pimenta officinalis* dont le fruit réduit en poudre constitue une épice.

Le grenadier *Punica granatum*, que l'on cultive, donne des fruits très estimés.

La famille des *Légumineuses* a de nombreux représentants dont les principaux sont: le tamarin *Tamarindus indica* grand arbre dont les fruits sont utilisés en médecine; le cassier, précédemment cité, le palétuvier *Rhizophora mangl.*, qui croît sur les petits deltas malsains des rivières et le campêche *Haematoxylon campechianum*.

Les *Tiliacées* donnent le roucou *Bixa orellana* dont la graine contient une matière colorante rouge et dont l'écorce est utilisée pour cordages et liens grossiers.

Les *Masacées* fournissent le balisier *Heliconia Bèhai* dont les feuilles servent à confectionner des paniers, à couvrir les cases et peuvent fournir une bonne pâte à papier. On fabrique encore avec ses fibres résistantes des cordes très solides.

Les *Graminées* fournissent le bambou *Bambusa arundinacea*. L'écorce brillante refendue en minces lanières. est employée pour chapeaux, corbeilles, nattes, cordages et vanneries diverses.

Avec le cotonnier, les *Malvacées* ont le gombo *Hibiscus esculculus* dont on mange les fruits cuits et assaisonnés de diverses manières et le gombo-musc *Hibiscus abelmoschus* dont les graines sont employées en parfumerie sous le nom de graines d'ambrette.

Les *Campignons* à part les moisissures et les ferments, ne sont guère représentés que par l'*agaric nivéen* qui n'est pas comestible.

LA FAUNE TERRESTRE DE LA MARTINIQUE.

La Martinique est un pays agricole où prédomine la culture de la canne à sucre.

Les mulets et les bœufs sont les auxiliaires indispensables de cette culture, aussi le nombre en est-il élevé.

Les chevaux, utilisés comme bêtes de selle ou de trait léger, sont également assez répandus.

On pratique l'élevage soit pour procurer à l'agriculture des animaux de travail, soit pour les besoins alimentaires du pays (bœufs, moutons, chèvres, porcs, animaux de basse-cour.)

POPULATION ANIMALE.

D'après le *Bulletin agricole de la Martinique*, avril 1922. « on peut estimer à 80.000 ou 85.000 têtes le gros et menu bétail comprenant approximativement 10.000 équidés (chevaux, ânes, mulets), 25.000 à 30.000 bovidés, 30.000 ovidés (moutons et chèvres) et 20.000 suidés. »

Le recensement du cheptel bovin a donné 44.000 têtes il y a deux ans.

La vache créole n'est utilisée qu'à la reproduction et à la production laitière. Les sujets d'élite donnent quotidiennement 6 à 7 litres de lait. Le lait est d'excellente qualité. On le vend jusqu'à 2 fr. 80 le litre.

Depuis quelques années, de nombreuses vaches laitières de races Holstein, Guernesey, etc. ont été introduites à la Martinique.

En harmonisant la production bovine, on peut arriver à un bon type de métis zéby-bœuf tout en entretenant des éléments de race créole.

Les équidés ne font nulle part l'objet d'un élevage organisé. Les propriétaires présentent leurs juments à des baudets ou à des chevaux sans trop s'attarder sur le choix d'un bel étalon.

Un effort d'amélioration est tenté en ce moment dans la région de Saint-Pierre pour les mulets, à Basse-Pointe et au Vauclin pour les chevaux.

Pour les chevaux, l'introduction d'étalons de pur sang ou mieux de demi-sang est à faire. En mettant des étalons tarbais par exemple sur nos meilleures juments créoles, on obtiendrait des chevaux de taille moyenne, bien conformés et pas trop exigeants.

La production mulassière mérite au premier chef d'être organisée. Des mulets de formats divers peuvent être produits sur place par des géniteurs appropriés.

Le nord est plus favorisé que le sud car cette dernière région se dessèche pendant la saison chaude et, de février à juillet, c'est la disette: les herbes disparaissent, laissant à nu le sol des pâturages; les cours-d'eau sont mis à sec, l'eau des mares s'évapore sous l'ardeur du soleil, la chaleur est grande; aussi enregistre-t-on des pertes d'animaux dans cette région.

Les ânes sont rares et de petite taille. On les emploie au service du bât. Plus nombreux, ils seraient précieux aux habitants des campagnes pour le transport des denrées.

Les petits ruminants, mouton et chèvre qu'on trouve en assez grand nombre dans le Sud, sont élevés pour la boucherie. On les rassemble le soir dans des enclos pour y recueillir leur crottin.

Les porcs sont élevés en petits lots par un grand nombre de personnes. Leur chair est estimée. Le porc créole a été fortement amélioré depuis une dizaine d'années par des reproducteurs importés de France ou des pays voisins.

Quant aux animaux de basse-cour, ils sont nombreux, notamment les poules.

Pendant ces dernières années et concurremment avec la ferme d'élevage du service de l'Agriculture, des aviculteurs ont introduit de nombreuses races de poules: Plymouth Roc, Rod Island, Bresse, Houdan, Sativoise, Faverolle, Cochin Brahma...

On trouve également le dindon (élevé à Rivière-Pilote), la pintade, l'oie, le canard de Barbarie, le pigeon.

Le lapin fait l'objet d'un élevage en voie de progrès quant à la qualité.

Enfin on commence à s'intéresser au chien d'agrément et au chien de chasse et déjà il se fait sur place des chiens très près de sang, en particulier des cockers.

En général, ils sont de race commune et très nombreux.

OISEAUX. — Nos espèces n'ont jamais été déterminées par des naturalistes.

Quelques espèces de pigeons se rencontrent comme gibiers : tels sont les ramiers, les tourterelles, les perdrix, dont la chair est délicate et fine, la gorge-blanche, les merles, etc.

Le dénombrement des différentes autres espèces est à faire. Le service d'Agriculture, des Domaines et la société de chasse Saint-Hubert ont une belle œuvre de protection à accomplir.

Parmi les mammifères, un seul paraît être indigène, c'est le *Manicou*, du genre sarigue. Il a le museau semblable à celui du sanglier, les jambes courtes, la queue longue et raide, le poil long et rude, la couleur gris fauve et noire. Il habite les bois. La femelle possède une poche où les petits séjournent pendant cinquante jours après leur naissance. La chair du *Manicou* est appréciée de certains de nos compatriotes.

Le trigonocéphale, malgré la chasse dont il est l'objet, depuis l'institution des primes, subsiste dans certaines régions de la colonie.

LA FAUNE MARINE DE LA MARTINIQUE.

La faune marine de la Martinique est très riche, soit par le nombre des espèces qu'on y rencontre, soit par le nombre des individus composant chaque espèce.

Toutefois ce qu'il y a de plus intéressant à faire connaître au grand public, ce sont les espèces comestibles les plus ordinairement consommées, ou les plus appréciées pour la qualité de la chair.

Il n'est peut-être pas superflu de donner, avec les noms locaux, les noms scientifiques qui peuvent retenir l'attention des savants, industriels ou pêcheurs étrangers à la colonie : pour ceux-là, les noms locaux n'auraient aucune signification pratique.

Pour faciliter les recherches éventuelles, l'annuaire présente les poissons en deux listes : l'une par ordre alphabétique, l'autre établie d'après la classification zoologique.

LISTE ALPHABETIQUE :

- Anguille. *Anguilla chryspa*, Rafinesque.
- Balaou. *Hemiramphus brasiliensis*, Lin.
- Banane. *Elops saurus*, Lin.
- Barbarin. *Upeneus martinicus* C. et V.
- Bayole. *Theutis hepatus*, Lin.
- Bécune. *Sphyaena picuda*, Bl et Sch.
- Blanche. *Gerres (Moharra) rhombeus*, C. V.
- Blanches forme allongée. *Xistasma cireneum*, Wallé.

- Bonites, dorsales écartées. *Auxis thazard*, Lac.
- Bonite dos rayé: { *Orcynus thunnina*, Poey.
Pelamys sarda.
- Bonite ventre rayé. *Thunnina pelamys*, C. V.
- Bracou. *Neomaenis guttatus*, Steind.
- Brochet. *Centropomus undecimalis*, Bl.
- Brochet petite taille. *Centropomus ensiferus*, Pocy.
- Capitaine. *Cossyphus (Harpe) rufus*, Lin.
- Carangue. *Caranx ruber*, Bl.
- Carangues grasses { *Trachynotus glaucus*, Bl.
Caranx hippos, Lin.
- Carangue plate (Sapatère), *Chorinemus. (oligoplites) saurus*, Bl.-Schn.
- Carangue-lune. *Vomer gabonensis*, Guich.
- Carneau. *Mugil brasiliensis*, Guich.
- Carpe bleue. *Sparisoma flavescens*, Bl. Sch.
- Carpe brune. *Sparisoma aurofrenatum*, C. V.
- Chirurgien. *Teuthis (Acanthurus) bahianus*, Cast.
- Coco. *Micropogon Furnieri*, Desm-
- Codinde. *Exocoetus bahiensis*, Ranz.
- Coffre à cornes. *Lactophrys tricornis*, Kaup.
- Congre bariolé. *Lycodontis miliaris*, Poey.
- Congre-Vert. *Lycodontis virescens*, Poey.
- Crapaud. *Scorpaena Plumieri*, Bl.
- Créole ou Tijô { *Paranthias furcifer*, C. V.
Serranus creolus, C. V.
- Coulirou. *Trachurops crumenophthalmus*, Bl.
- Couronné. *Epinephelus (Petrometropon) cruatentus*, Lac.
- Couronné rouge. *Epinephelus adsonionis*, Osl.
- Dorade. *Coryphaena hippurus*, Lin.
- Germon. *Orcynus alalonga*, Ris.
- Gorète. *Haemulon Carbonarium*, Poey.
- Grand'écaille. *Tarpon atlanticus*, C. V.
- Grands-yeux. *Neomaenis synagris*, Lin.
- Gueule-rouge. *Haemulon Plumieri*, Lac.
- Hareng. *Opisthonema thrissa*, Brown.
- Juif. *Priacanthus arenatus*, C. V.
- Kiakia ou quiaquia. *Decapterus Sanctae-Helenae*, C. V.
- Languiale. *Athlennes hians*, C. V. juvenis
- Lune (Carangue). *Vomer gabonensis*, Guich.
- Maquereau. *Decapterus macarellus*, C. V.
- Marignan. *Holocentrus ascensionis rufus*, Walb.
- Mè-balaou. *Istisphorus nigricans*, Lac.
- Monbin. *Myripristis jacobus*, C. V.
- Moringue. *Lycodontis moringa*, C.
- Mulet. *Mugil curema*, C. V.
- Orphie. *Tylosurus ardeola*, C. V.
- *Tylosurus acus*, Lac.

- Orphie-terre. *Tylosurus raphidoma*, Ranz.
 Ouachalou ou Rachalou. *Pseudoscarus (Loro) guacamaia*, C. V.
 Pagre. *Hypoplectrus Comprurus*, Jord. et Gilb.
 Pantouffier. *Sphyrna tudes*, C.
 Pisciette ou pisquette. *Stolephorus per fasciatus*, Poey.
 Poisson armé. *Diodon hystrix*, Lin.
 Portugais. *Holacanthus (Angelichthys) ciliaris*, Lin.
 Portugais noir, croissants blancs. *Pomachantus arcuatus*, Lin.
 Raie. *Dasyatis sabina*, Le S.
 Rélé. *Acanthocybium Solandri*, C. V.
 Requin blanc. *Prionace glauca*, Lin.
 » » *Hypoprien brevirostris*, Poey.
 Requin piche. *Isurus oxyrinchus*, Raf.
 Requin gris clair. *Carcharhinus Lamiella*, J, et Gil.
 Requin noirâtre. *Carcharhinus limbatus*, Mul et Hen.
 Rondeau ou Haut-dos. *Sargus (Archosargus) unimaculatus*, Bl.
 Sade ordinaire. *Lutjanus (ocyurus) chrysurus*, Bl.
 Sarde dent chien. *Lutjanus (noemaenis) apodus*, Walb.
 Sarde grise. *Kyphosus lutescens*, J. et G.
 Sarde à plume. *Calamus proridens*, J. et G.
 Sardine. *Sardinella sardina*, Poey.
 Sardine. *Sardinella macrophthalma*, Ranz.
 Sole. *Achirus lineatus*, Lin.
 Sole bouclée. *Bothus lunatus*, Lin.
 Sole grandes pectorales. *Bothus maculifer*, Poey.
 Sorbe. *Lutjanus (neomaenis) mahogoni*, C. V.
 Souris. *Upeneus maculatus*, Bl.
 Tazar. *Scomberomorus cavalla*, C. V.
 Thon (gros). *Orcynus thynnus*, Lin.
 Thon blanc (petit). *Orcynus alalonga*, Ris.
 Thon bariolé (petit). *Thynnus pelamys*, C. V.
 Thon la queue raide (petit). *Orcynus thunnina*, Poey.
 Titiri. Larve d'un Gobiidé.
 Ti-zieu. *Rhomboplites aurorubens*, C. V.
 Vareux ou Varé. *Xiphias gladius*, Lin.
 Vermeille. *Neomaenis vivanus*, C. V.
 Vieille. *Epinephelus (Schistorus) mystacinus*, Poey.
 — *Priacanthus cruentatus*, Lin.
 — marbrée. *Epinephelus mycteroperca*, Bon, Poey.
 — noirâtre marbrée. *Mycteroperca falcata*, Poey.
 Vive. *Malacanthus Plumieri*, Bl.
 Volant. *Exocoetus rufipinnis*, C, V.

Voici, d'autre part, la classification zoologique : l'on pourra trouver les noms scientifiques correspondants aux noms locaux en se reportant à la liste précédente.

- Lamnidés*. Requin piche.
Sphyrnidés. Pantouffier.
Galeidés. Requins blancs.
Dasyatidés. Raie.

- Clupéidés*. Sardines, hareng, pisciette, banane.
Sombrosocidés (groupe confondu parfois avec les *Esocidés*). Orphies, languiale, balaou, volant, codinde.
Anquillidés. Anguille.
Muraenidés. Congres, moringue.
Sphyrænidés. Bécune.
Nugilidés. Mulet, Carneau.
Scombridés. Thons, bonites, germon, tazar, rélé.
Coryphaenidés. Dorade.
Carangidés. Coulirou, maquereau, kiakia, carangues.
Xiphidés. Mè-balaou, vareux,
Sciaenidés. Coco.
Percidés, *Serranidés*, *Ludjanidés*. Couronnés, vieilles, sardes, créole, sorbe, juif, brochets, vermeille, bracou, grand-yeux, ti-zieu.
Labriidés. Capitaine, carpes, rachalou ou ouachalou.
Sparidés. Rondeau, sardes.
Mullidés. Barbarin, souris.
Holocentridés. Marnan, monbin.
Pristipomatidés. Blanches, gorète, gueule-rouge.
Theutidés ou *Acronuridés*. Bayole, chirurgien.
Malacanthidés. Vive.
Scorpaenidés. Crapaud.
Balistidés. Coffre.
Gobidés. Titiris.
Pleuronectidés. Soles.

En dehors des poissons on trouve dans les mers de la Martinique des *Cétacés*: Marsouins.

Dauphins *Delphinus Delphis*.

Calebasse-Zèbe *Hyperoodou rostratus*.

Des Cachalots y passent.

On trouve aussi des *Chélonidés*: Tortues, carets, Caouanes.

Les *Crustacés* les plus intéressants sont la langouste martiniquaise (*Panulirus argus Latr*) le homard (plutôt rare), les crabes, les crevettes, etc.

Parmi les *Mollusques* comestibles, on peut citer les lambis, énormes, les burgaus, les vigneaux, les sourdons et palourdes, les huîtres, les poulpes.

Des *Oursins* préparés donnent lieu à un commerce assez important, et l'on peut récolter sur certains fonds de belles *Eponges*.

LE CRÉDIT AGRICOLE A LA MARTINIQUE.

Le Crédit agricole mutuel fonctionne à la Martinique depuis le 1^{er} janvier 1928.

Le capital social, variable, formé de parts souscrites par les sociétaires, s'élève à 1,661,300 fr. au 30 juin 1935.

LISTE DES CAISSES LOCALES AFFILIÉES A LA CAISSE CENTRALE

DU CRÉDIT AGRICOLE AU 30 JUIN 1935.

DÉSIGNATION des caisses.	PRÉSIDENT.	CAPITAL VERSÉ à la caisse centrale.
Ajoupa-Bouillon	de Canty Jean	27.700
Anses-d'Arlets	Larcher Eugène	39.200
Case-Pilote	Piram Benjamin	25.400
Chateaubœuf	Desportes Maurille	67.700
Diamant	Jouanelle Homère	21.300
Ducos (Lourdes)	Sainte-Rose Clavius	43.400
Ducos (Grande Savane)	Quitman Honoré	42.100
Distilleries agricoles	X	40.000
Fonds-Saint-Denis	Eugène Albert	59.300
Fort-de-France (banane)	Hervé Pierre	99.000
Fabricants de rhum PMPC	Balthazar Veneslas	2.600
François	Calonne Isidore	111.500
Grand'Rivière	de Chavigny Auguste	22.700
Gros-Morne	Nazaire Antoine	64.800
Lamentin (M ^{me} Pitaut)	Cléodor Georges	43.900
Lamentin (planteurs)	Lérigab Désir	49.600
Lorrain	Césaire Vincent	48.000
Marigot	Michalon Raphaël	2.200
Marin	X	30.000
Morne-Rouge	Asa Joseph	58.900
Morne-Vert	Lacavalerie Alexandre	59.800
Prêcheur	Eugénie Alexis	37.100
Rivière-Pilote	Beuze Horace	66.900
Rivière-Salée (Fournis)	Blanchant Etienne	59.600
Rivière-Salée (planteurs)	Saint-Prix Joinville	51.100
Robert	Brinton Saint-Omer	56.600
Sainte-Anne	Cécina Grégoire	9.400
Saint-Esprit	Pélagie Pascal	100.100
Saint-Joseph	Maurice Emmanuel	64.900
Sainte-Luce	Bellay Raoul	31.800
Sainte-Marie (Fournis)	Lapierre Jénus	35.000
Sainte-Marie (Planteurs)	Calixte Omer	40.300
Saint-Pierre	Neisson Pamphile	2.500
Schœlcher	Delouche Louis	44.800
Trinité	Farot Léopold	48.200
Trois-Ilets	Mario Casimir	6.600
Vauclin	Thimon Pierre	47.300
	Total	1.661.300

La société dispose, en outre, pour ses prêts agricoles, des avances de fonds faites par la colonie et prélevées sur le montant des redevances versées par la banque d'émission, avances qui sont amorties au fur et à mesure des remboursements des emprunteurs.

Le Crédit agricole effectue des prêts à moyen terme, aux membres des caisses locales à un taux annuel d'intérêts de 4 p. 100 et des prêts à court terme au taux de 5 p. 100 l'an.

Eu égard à la modicité relative de ses ressources, en présence des besoins de ses membres, la société n'a pu encore effectuer des prêts à long terme

Depuis sa fondation, la société est en progression constante et, sous le contrôle de la haute administration, rend de réels services à la petite et à la moyenne culture.

ADMINISTRATION DE LA CAISSE CENTRALE.

MM. Charles Garcin,	Directeur.
Joseph Lalung-Bonnaire,	Secrétaire-comptable.
Victor Pradeu,	Caissier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. Charles Garcin,	Directeur, Président.
Louis Delouche,	Vice-Président.
N. Desportes,	} Administrateurs.
A. Hardion,	
L. Daude,	
Saint-Omer Brinton,	
G. Madkaud,	
D'Anglebermes,	Administrateur suppléant.
J. Lalung-Bonnaire,	Secrétaire.
Blanche, Ingr Agriculture } Sylvestre, Chef Bur. F ^{ces} }	} Commissaires du gouvernement.
M ^e Raymond Saller,	

SOCIÉTÉ FRUITIÈRE ANTILLAISE.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3,000,000.

Siège social: Fort-de-France.

La Société fruitière possède à Fort-de-France un entrepôt isotherme dans lequel les bananes sont conservées dans des salles maintenues à 12° centigrades de température. Ces salles sont ouvertes aux planteurs qui désirent lui confier leurs fruits à la commission. Cet entrepôt est prolongé par un terre plein et un quai.

LISTE DES PRINCIPAUX PLANTEURS DE BANANES.

FOURNISSEURS DE LA S. F. A.

NOMS.	ADRESSE de la propriété.	SURFACE plantée en bananes	OBSERVATIONS.
Société fruitière antillaise..	Salubre	25 Hars	Saint-Joseph
Idem	Hubert.	25	—
Idem... ..	Saint-Michel.	25	Gros-Morne
Pierre Hervé.....	Séailles.	20	Saint-Joseph
S. Nicoleau	Médaille.	6	Médaille
A. Wiltord	Propreté.	6	Champflore
C. Clerc	Payeot	13	Champflore
A. Estripault	Champflore.	25	—
C. Clerc.....	Perrinelle.	10	Saint-Pierre
Union bananière	Petite-Cécile.	50	Champflore
T. & G. Bellonnie Bernard..	Mouny.	15	Rivière-Pilote
T. G. Bellonnie.....	Morne-Coco.	20	Ajoupa-Bouillon
Joseph Hervé.....	Meynard.	15	Fort-de-France
Guy Fabien.....	Morne-Vent.	6	—
Henry Larrouy.....	Bareme	9	Balata
Albert Maugée.....	Minosette.	9	—
M ^{me} A. Bernus.....	Fonds-Doré.	10	—
M ^{me} A. Wallé Clerc.....	La Digue.	16	François
Consorts Bougenot	—	20	—
A. Corneille... ..	—	10	Gros-Morne
R. A. Duplessis.....	—	6	Lamentin
Groupe Despointes compre- nant héritiers.....	Merveilleuse.	10	Sainte-Marie
Félix Despointes	Rivière-Salée.	15	—
Robert H. Despointes	Joséphine.	6	Calvaire
Raveneau	Raveneau.	6	—
M ^{me} Démare	Bois Carré.	15	Lamentin
A. Littée.....	Jambette.	10	Saint-Joseph
A. de Gentile.....	Moulin à eau.	20	Robert
M ^{me} V. Dorn.....	Rivière-Monsieur.	6	Saint-Joseph
R. Durieu	La Sagesse.	10	Saint-Pierre
Idem... ..	Case Day.	10	Vert-Pré
L. Ernoult.....	Morne-Etoile.	4	Saint-Pierre
	Total.....	453 Hars	

Les navires bananiers accostent au quai et sont chargés à l'aide de tapis roulants.

L'organisme de ventes en France de S. F. A. l'Union bananière martiniquaise, société anonyme au capital de 400,000 fr. (réuni 50 p. 100 par des capitaux locaux et 50 p. 100 par des capitaux métropolitains), 50, rue François I^{er} (Paris) mais dont le siège est à Fort-de-France, possède deux importantes succursales, l'une à Lille, l'autre à Saint-Germain où sont stockés les fruits hors d'emboulement du marché et de mévente à quai.

S. F. A. et U. B. M. assureront le transport des fruits de leur groupe avec les navires réfrigérés de la société des transports isothermiques, bateaux en construction, vitesse commerciale 15 nœuds qui escaleront aussi à Guadeloupe, pour y prendre les produits de la Société fruitière guadeloupéenne, consignés à l'Union bananière martiniquaise.

M. Henry Larrouy, Directeur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. H. Larrouy, Président.
 Gaston Crocquet.
 André Huyghues-Despointes.
 Guy Fabre.
 Joseph Hervé.
 Pierre de Lucy de Fossarieu.
 Marcel
 Louis Yang-Ting.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

MM. Gaston Crocquet, sous-directeur à Fort-de-France.
 Louis Yang-Ting, sous-directeur à Saint-Pierre.
 Robert H. Despointes, tenant l'agence à Trinité.

AUTRES PRODUCTEURS DE BANANES

Syndicat des producteurs de bananes :

MM. Saint-Omer-Brinton, pour Fort-de-France,
 Cassius de Linval, habitation Rivière Lézard, Saint-Joseph.
 J. Bally, — Lajus, Carbet.
 Dupont, — Belle-Etoile, Saint-Joseph.
 des Wouves, — la Choisy, —
 Pierre Hervé, — la Séailles, —
 F. Bordaz, — la Salubre, —
 L. Cassius de Linval, — le Chalet, —
 V. des Grottes. — Moulin à eau, —
 G. Vilain. — la Durocher, Lamentin.
 M^{me} Barbe, — la Désirade, —

 EXPORTATEURS DE BANANES

SOCIÉTÉ FRUITIÈRE ANTILLAISE

MM. Larrouy agent à Fort-de-France.
 W. Rouam-Sim, à Saint-Joseph.
 P. de Reynal, à Fort-de-France.
 A. de Reynal, —
 L. Joinville-Eugène à Fort-de-France.
 M^{me} Constantini Brunet, — mandataire.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BANANES ET AUTRES FRUITS :

Secrétaire : Jos Jules, Trésor Fort-de France,

SOCIÉTÉ SOFRUCO :

Agent, M. R. de Jaham, Arsenal Fort-de-France,

EXPORTATEURS DE CAFÉ

M. de Reynal Pierre.

EXPORTATEURS D'ANANAS.

(Voir partie commerciale et industrielle, page 228).

BRIGADES ET POSTES FORESTIERS DE L'ILE

La surveillance des bois domaniaux est assurée par des brigadiers et des gardes des Eaux et Forêts au nombre de :

Brigadiers.....	3
Gardes.....	26
Total.....	<u>29</u>

Ces agents exercent en outre les attributions suivantes :

Rédaction des procès-verbaux et compte rendus des tournées journalières à exécuter dans leur triage.

Mission de reboisement, création de pépinières, surveillance des exploitations, ordonnées par cas de force majeure.

Dans les bois des particuliers soumis au régime forestier, surveillance des défrichements, des feux dans ces bois, des exploitations abusives, de transport de produits forestiers.

Surveillance de la pêche à l'aide d'engins prohibés, de la chasse des oiseaux non migrateurs et au temps où la chasse n'est pas permise.

Surveillance de la vente de charbon sans patente.

Remise des avertissements sans frais. Citation et signification d'exploits.

Surveillance et recherches des distilleries clandestines.

Vente de produits forestiers saisis lorsque le produit de cette vente n'est pas de valeur suffisante pour nécessiter le déplacement du receveur des domaines.

Surveillance sur les propriétés rurales, conformément à l'arrêté du 12 mars 1925, art. 388, 444, 462, 471, paragraphes 9, 10, 13 et 14, art. 475, paragraphes 9, 10 et 15, art. 479, paragraphe 10 du code pénal.

Obtempération à toutes réquisitions des agents de la force publique ainsi qu'aux maires, juges, commissaires de police, etc.

DÉSIGNATION DES BRIGADES.

- Brigade n° 1 dite *Brigade du Centre*. Résidence : Saint-Joseph,
groupe les triages nos 1-2-4-5-6-7-8-9-10.
- 2 dite *du Nord*. Résidence : Morne-Rouge,
groupe les triages nos 3-11-12-13 et 14^{bis}.
- 3 dite *du Sud*. Résidence : Rivière-Pilote,
groupe les triages nos 15-15^{bis}-16-16^{bis}-17 à 19.

DÉSIGNATION DES TRIAGES. (1)

Triage n° 1	l'Alma.	Triage n° 12	Ajoup-Bouillon.
— 2	Deux-Choux,	— 13	Morne-Rouge.
— 3	Morne-Vert.	— 14	Grand'Rivière.
— 4	Grand Fond Case-Pilote.	— 14 ^{bis}	Prêcheur.
— 5	Démarche Schœlcher.	— 15	Trois-Ilets.
— 6	Balata Donis.	— 15 ^{bis}	Diamant.
— 7	Saint-Joseph.	— 16	Côteaux Rivière-Saléc.
— 8	la Chapelle Saint-Joseph ¹	— 16 ^{bis}	Sainte-Luce.
— 9	Gros-Morne.	— 17	Préfontaine R ^{re} -Pilote.
— 10	Fourniols Sainte-Marie.	— 18	Vauclin.
— 11	Dominante Marigot.	— 19	Crève-Cœur St ^e Anne.

1) La délimitation topographique des triages est fixée par les arrêtés des 31 mars 1923 et 23 avril 1925.

ARPENTEURS-JURÉS.

MM. Nays Paul	Fort-de-France.
Hervé	—
Humbert	—
Sobesky Antoine	—

CONTRIBUTION FONCIÈRE.

Cette contribution est établie sur les propriétés immobilières bâties et non bâties ; elle se calcule sur le revenu net desdites propriétés (art 1. du décret du 15 décembre 1921).

Les réductions à opérer sur le revenu brut, pour parvenir au chiffre du revenu imposable, sont fixées comme suit :

Pour les propriétés bâties : 1/10 pour les maisons d'habitation ; 1/5 pour les fabriques, usines, ateliers et autres établissements industriels (article 2 du décret du 15 décembre 1921).

Pour les propriétés non bâties : 2/3 du revenu brut arrêté du 30 décembre 1924).

Le taux de la contribution foncière est de 7 0/0 du revenu net des immeubles (arrêté du 29 mars 1922).

Deux décimes en sus pour servir au paiement de la prime à la reconstruction (arrêtés des 30 janvier 1918 et 27 mars 1933).

Par exception, l'impôt foncier sur les terres affectées à la culture de la canne à sucre est remplacé par un droit de sortie dont la perception se fait par la Douane (article 6 du décret du 15 décembre 1921).

Les cotes uniques, basées sur un revenu de ou inférieur à 200 francs sont exonérées de l'impôt (arrêté du 3 janvier 1925).

Sous certaines conditions, les constructions nouvelles peuvent bénéficier d'une exemption temporaire d'impôt foncier pendant 15 ans (article 31, loi du 29 juin 1929 et arrêté local 14 mai 1930).

LES SERVICES PUBLICS.

SOMMAIRE.

DÉSIGNATION DES TITRES.	PAGES.
Introduction	275
Assistance publique	280
Asile des vieillards	280
Asile des aliénés	281
Agriculture, Eaux et Forêts	281
Bassin de radoub	283
Bibliothèque Schœlcher	284
Cabinet du Gouverneur	285
Conseil général	286
Contributions directes	286
— indirectes	287
Comité colonial des mutilés, etc	291
Commandant supérieur des troupes : infanterie, recrutement, artillerie, santé, intendance, marine, justice militaire . . .	278
Douanes	292
Ecole de droit	294
Enregistrement, domaines et timbres	297
Enseignement technique	295
Gendarmerie	298
Imprimerie officielle	299
Inscription maritime	302
Instruction publique	303
Inspection du travail	317
Institut d'hygiène	318
Justice	318
Lycée	326
Maison centrale	329
Météorologie et physique du globe	328
Pensionnat	330
Police générale	332
Ports et rades	333
Postes, télégraphes, télégraphie sans fil	334
Répression des fraudes	337
Santé	337
Secrétariat général	341
Travaux publics	346
Transports	349
Trésorerie	350

INTRODUCTION.

Dans la présente section, nous avons cru nécessaire de rompre avec les méthodes traditionnelles qui consistent à classer les services administratifs dans l'ordre protocolaire et à produire l'état nominatif du personnel, suivant l'ordre hiérarchique, terne et froid, avec indication par surcroît des dates de promotion de chaque fonctionnaire telles qu'elles résultent des tableaux d'avancement.

Nous avons mieux aimé adopter, pour le classement, l'ordre alphabétique qui méconnaît sans doute l'importance relative des services intéressés, mais qui facilite grandement la tâche du chercheur. Nous inspirant des mêmes raisons d'utilité pratique, nous avons, dans chaque service, présenté le personnel en groupant les attributions diverses de chaque section, dans l'ordre qui nous a semblé le plus logique, sans aucun souci des notions de hiérarchie ou de préséance si chères assurément à certains esprits dans nos administrations publiques.

Par ailleurs, il a semblé judicieux, dans un ouvrage qui est plutôt de vulgarisation, de ne pas surcharger le texte d'une série de précisions quant aux arrêtés organiques de chacun des services et aux décisions des autorités administratives édictées pour le fonctionnement ou les réorganisations des bureaux.

Ces indications trouveront mieux leur place dans la partie documentaire et certains actes gagneront même à être publiés *in extenso*.

Nous nous sommes donc bornés — et nous nous en excusons volontiers auprès des plus exigeants — à définir, dans une courte notice, le but et les attributions de chaque administration, à en montrer l'utilité pratique et à dessiner en quelque sorte le schéma de l'organisation générale.

Sans arrière-pensée d'aucune sorte, nous avons donné le pas aux services militaires de la colonie et nous avons ensuite égrené tout uniment le petit chapelet des services civils.

SERVICES MILITAIRES

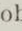
SERVICES CIVILS

(CLASSEMENT DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE)

ADMINISTRATION DES TROUPES COLONIALES.


La loi du 7 juillet 1900 a organisé l'armée coloniale. Le commandement des forces de l'armée active et de la réserve, ainsi que tous les services et établissements affectés à ces forces : direction d'Artillerie, direction de l'Intendance et du service de Santé sont sous les ordres directs du Commandant supérieur des Troupes, chef responsable, sous la haute autorité du Gouverneur, de l'administration militaire dans l'étendue de son commandement.

COMMANDANT SUPÉRIEUR DES TROUPES AUX ANTILLES.

- MM. Bourdeau Robert, O. , Colonel d'Infanterie coloniale.
 Groleau, Lieutenant, adjoint du Commandant supérieur chargé de l'Education physique.
-
-

ARTILLERIE COLONIALE.

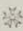
DIRECTION.

- MM. Bastelica André, , Chef d'Escadron, Directeur.
 Ballereau Henri, Capitaine d'artillerie, comptable.
 Goville Marcel, Lieutenant d'artillerie, conducteur des travaux de Batterie.

BATTERIE.

- MM. Maubert Paul, Capitaine commandant la Batterie.
 Petit Jean René, Lieutenant.
 Gruau Albert, Lieutenant.
-
-

GENDARMERIE.

- MM. Baron Jean, , Capitaine, commandant le Détachement.
 Tourillon, Lieutenant, commandant la section de Fort-de-France.
 Gauthé, Lieutenant, commandant la section de Trinité.
-
-

INFANTERIE COLONIALE.

- MM. X...., Capitaine, commandant la Compagnie.
 Lanlo Frédéric, Lieutenant.
-
-

INTENDANCE MILITAIRE DES TROUPES COLONIALES

Le Directeur de l'intendance est chargé de l'administration des Troupes coloniales, de la comptabilité et de l'ordonnancement des dépenses des services militaires.

Les attributions du Directeur de l'intendance, aux colonies, résultent de l'article 5 du décret du 21 juin 1906. Elles sont définies dans l'instruction provisoire sur le service de l'Intendance du 1^{er} août 1911.

MM. Morin, ✱, Intendant militaire de 3^e classe, médecin de l'Intendance.
 Cornet, ✱, Capitaine d'Administration.
 Bidaux, Lieutenant d'Administration.
 Pestour, Lieutenant d'Administration.

JUSTICE MILITAIRE

MM. Heran Marcel, ✱, Officier de Justice militaire de 3^e classe, commissaire du gouvernement.
 Camadeau Marcel, ✱, Officier de Justice militaire, juge d'instruction.
 Deheul Jules, Sous-lieutenant, greffier.

MARINE

M. Faivre, O. ✱, Capitaine de Frégate, commandant de la marine aux Antilles.

RECRUTEMENT.

M. Jardel Jean, ✱, Capitaine, commandant le bureau de recrutement des Antilles.

SERVICE DE SANTÉ.

MM. Robert Léopold, O. ✱, Médecin-colonel, Directeur du service de santé du groupe des Antilles.
 Germain Albert, Médecin-commandant, médecin résident.
 Bertrand Charles, Médecin commandant, médecin des troupes.
 Grisoni Ange, ✱, Capitaine d'Administration du service de santé.
 Feissole Olivier, Pharmacien-Capitaine.

 ASSISTANCE PUBLIQUE.

Ce service, placé récemment et provisoirement sous la direction du Chef du 1^{er} Bureau du Secrétariat général, en attendant une réorganisation générale unanimement souhaitée, est chargé d'assurer l'application à la colonie des lois concernant l'assistance médicale gratuite, l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, aux enfants assistés, et aux familles nombreuses.

Le Directeur du service de santé remplit les fonctions de Conseiller technique et l'examen de toutes les questions d'assistance est soumis aux délibérations d'un Conseil supérieur de l'Assistance publique présidé par le Secrétaire général du Gouvernement et composé de dix-huit membres.

PERSONNEL :

M. Bécu (Gaston) chef de bureau hors classe des Secrétariats généraux, chef du 1^{er} Bureau du Secrétariat général chargé provisoirement de la direction du service.

SECTION DES FAMILLES NOMBREUSES :

M. Boissard (Stanislas), commis principal du Secrétariat général ;
M^{me} Dronnier (Ferdilie), auxiliaire. M^{lle} Léandre (Raymonde), auxiliaire.

SECTION DES VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES :

M. Esard (Marcel) auxiliaire. M^{lle} Henry-Nicéphore (Aline) idem.

SECTION DE LA COMPTABILITÉ.

MM. Bourgade, com. ppal du Secrét. gén. M^{lles} Solitude (Marcelle), expédit.
Yang-Ting (Louis), auxiliaire. Baringthon (Marcelle), auxil.

SECOURS :

M^{me} Hélénon (Appolinaire) auxiliaire. M^{me} Cadore (Andrée), auxiliaire.

DACTYLOGRAPHIE :

M^{me} Calvert (Fernande), dame-dactylographe.

GARDIEN DE BUREAU :

M. Delbé (Zéphirin), ancien combattant.

ASILE DES VIEILLARDS.

Un Asile des vieillards, rattaché au service de l'Assistance publique, a été organisé en 1924 à Fort-de-France, route de Schœlcher, pour recueillir les vieillards, infirmes ou incurables qui, admis à l'assistance, ne sont traités ni à domicile ni à l'hospice. Cet établissement est régi par économie, par un comptable gestionnaire, placé sous l'autorité du chef du service de l'Assistance publique.

PERSONNEL.

MM. Coridon-Montrosier Albert, comptable-gestionnaire.

L'Abbé Cornand François, aumônier.

Dr Porry Emile, docteur-médecin.

Joly Benoît, gardien-concierge.

4 religieuses. — 6 infirmiers et infirmières.

ASILE PROVISOIRE DES ALIÉNÉS.

Un asile provisoire est annexé à la Maison centrale de Fort-de-France pour recevoir les aliénés dangereux de la colonie.

Une instruction du 2 juillet 1903 réglemeute l'admission des malades ainsi que la comptabilité.

PERSONNEL :

- M. Perrin (Jules) $\frac{3}{8}$, directeur.
 - M. Jean-Pierre (Victoire), comptable.
 - M^{me} Châtory (Florence), infirmière-Lingère.
 - M. Ricou (Théophile), surveillant-auxiliaire.
-
-

AGRICULTURE ET EAUX ET FORÊTS.

Le service de l'Agriculture a pour but essentiel, d'une part, d'améliorer le rendement cultural et industriel de la canne à sucre par le perfectionnement des méthodes d'exploitation, de l'autre, de favoriser le développement progressif des cultures dites secondaires, afin de prémunir la colonie contre les dangers de la monoculture. Il comprend actuellement deux sections distinctes : la section agricole proprement dite et la section forestière.

Les attributions de la *Section agricole* et son programme d'action peuvent se résumer comme suit :

1^o Recherches scientifiques et expérimentales :

a) Dans les laboratoires (de chimie et technologie agricoles, — d'entomologie et phytopathologie) ;

b) Dans les jardins d'essais et les champs d'expérience (sur la canne à sucre, culture principale, et sur les cultures dites secondaires : bananier, cacaoyer, caféier, citronnier, etc.).

2^o Enseignement et vulgarisation agricoles :

3^o Améliorations agricoles et génie rural ;

Etudes et projets, sur le terrain et au cabinet ; contrôle des travaux d'exécution et d'entretien.

4^o Encouragement à l'agriculture :

Primes aux cultures secondaires, à l'enseignement agricole, etc. ;

Expositions et concours agricoles ;

Coopération et mutualité agricoles (Syndicats, Coopératives, Sociétés de crédit, etc.).

Le laboratoire agricole est chargé de l'analyse des marchandises prélevées en vue de la répression des fraudes alimentaires.

Le service publie un organe périodique le le *Bulletin Agricole de la Martinique*, destiné à la vulgarisation des études faites dans ses laboratoires et ses champs d'expérience.

Quant à la *Section forestière*, ses attributions comportent :

1^o Surveillance et conservation des forêts existantes appartenant au domaine ou aux particuliers ;

2^o Exploitation rationnelle des bois et forêts domaniaux ;

3° Reboisement, correction des rivières et cours d'eau torrentueux.

Une section technique et topographique est chargée de la délimitation des forêts domaniales.

DIRECTION :

- MM. Kervégant Désiré, ingénieur-adjoint, chef de service.
Blanche Darius, ingénieur-adjoint, directeurs du laboratoire de chimie,
du jardin Desclieux, Inspecteur du Crédit agricole.

BUREAU CENTRAL :

- MM. Saint-Félicien Amant, commis comptable principal de 2^e classe.
Berté Georges, agent principal de culture de 3^e classe, Inspecteur-adjoint
du Crédit agricole, secrétaire du chef de service.
de Montaigne Félix, agent principal de culture de 3^e classe, préparateur-
assistant au laboratoire de chimie.
M^{lle} Pomponne Clémence, dame-dactylographe de 1^{re} classe.
M. Mucret Victor, agent auxiliaire, préparateur-assistant au laboratoire
agricole.
M^{me} Charles-François Victoire, comptable auxiliaire.
MM. Grabin Jean-de-Dieu, gardien de bureau de 3^e classe, concierge du jardin
Desclieux.
Joseph-Angélique Justinien, gardien de bureau auxiliaire.

JARDINS D'ESSAIS :

Chargé des squares et des bâtiments coloniaux :

- MM. de Montaigne Urbain, agent principal de culture de 1^{re} classe.

Chargé des expertises agricoles :

Brinton Charles, agent auxiliaire au jardin Desclieux.

Chargé de la direction du jardin de Tivoli :

L'Exact André, expéditionnaire de 1^{re} classe du Secrétariat général.

Directeur du jardin de Préfontaine :

Pomponne Eloi, agent principal de culture de 3^e classe.

Chargé de la direction du jardin de Tracée :

Marti Arnold, agent auxiliaire.

EAUX ET FORÊTS. — SECTION ACTIVE

CHEF DU BUREAU CENTRAL

- M. Rascar Gontran, brigadier de 1^{re} classe, avant 3 ans.

CHEF DE CANTONNEMENT *p. i.*

- MM. Granier Georges, garde de 1^{re} classe, secrétaire.
Jean-Charles Camille, — comptable.

BRIGADE DU CENTRE N° 1.

MM. Marie Ernest,	garde de 1 ^{re} classe,	Command. de brig. (St-Joseph).
Macarie Jean,	—	Morne-des-Olives (Saint-Joseph).
Thibert Henri,	—	Balata (Fort-de-France).
Gabriel - Régis,	garde de 2 ^e classe,	Rabuchon (Saint-Joseph).
Daney de Marcillac,	—	Démarche (Schœlcher).
Mauconduit Paul,	—	Calvaire (Gros-Morne).
Thomassin Joseph,	garde de 4 ^e classe,	Deux-Choux (F ^{ds} -St-Denis).
Louis-Joseph,	garde de 2 ^e classe,	Fourniols (Sainte-Marie).
Cilly Félix,	garde de 3 ^e classe,	Grand-Fonds (Case-Pilote).

BRIGADE DU NORD N° 2.

MM. Potiron André,	brigadier de 2 ^e classe	avant 3 ans,	Commandand de brigade (Morne-Rouge).
Moreau Louis,	garde de 3 ^e classe,		Morne-Vert (Carbet).
Candun Georges,	garde de 2 ^e classe,		Dominante (Marigot).
Fanon Albert,	garde de 3 ^e classe,		(Grand'Rivière).
Chalonec Victor,	—		(Morne-Rouge).
Planchette Nicolas,	garde de 2 ^e classe,		(Prêcheur).
Harménil Guillaume,	—		(Ajoupa-Bouillon).

BRIGADE DU SUD N° 3.

MM. Delaine Euchèr,	brigadier de 2 ^e classe	après 3 ans,	commandant de brigade (Rivière-Pilote).
Nadeau Emmanuel,	garde de 3 ^e classe,		(Sainte-Luce).
Edmond Vicfor,	garde de 1 ^{re} classe,		Préfontaine (Rivière-Pilote).
Dogué Louis-Joseph,	garde de 2 ^e classe,		(Trois-Ilets).
Lorto André,	—		Crève-Cœur (Sainte-Anne).
Pipe André,	garde de 3 ^e classe,		(Rivière-Salée).
Agénor Ernest,	garde de 1 ^{re} classe,		(Vauclin).
René Victorin,	garde de 3 ^e classe,		(Diamant).

SECTION TOPOGRAPHIQUE.

MM. Sobesky Antoine,	agent technique principal	de 3 ^e classe.
Edouard Roger,	dessinateur principal	de 3 ^e classe.
Eda-Pierre Wilhem,	dessinateur	de 2 ^e classe.
Pilon Ernest,	dessinateur	de 2 ^e classe.

BASSIN DE RADOUB.

Cet établissement industriel, propriété de la colonie, est loué asséché aux armateurs, capitaines et constructeurs qui désirent en faire usage pour la réparation et la visite des navires.


Il est exploité en régie directe.

Les ateliers sont outillés pour assurer dans d'excellentes conditions de prix et d'exécution les réparations de toutes sortes aux coques, œuvres vives et machineries des navires.

La forme du Bassin a les dimensions suivantes :

Longueur.....	120 mètres
Ligne des tins.....	110 —
Largeur.....	34 —
Tirant d'eau en dehors de la ligne des tins..	8,50

DIRECTION :

M. Rosélie Joseph , chef d'atelier hors classe, directeur p. i.

PERSONNEL DE BUREAU :

- MM. Desportes Norville, comptable de 1^e classe, chef de la comptabilité.
Parfait Fernand, expéditionnaire du Secrétariat général de 4^e classe, détaché.
Benjamin Victor, commis auxiliaire de comptabilité.
Monlouis Maurice, idem.
- D^{me} Philiat Emma, dactylographe expéditionnaire de 3^e classe du service local, détachée.
- MM. Riam Louis, garde magasin auxiliaire.
Lostaut Antoine, gardien-concierge provisoire.

PERSONNEL DES ATELIERS.

- MM. Véliot Velance Boniface, contre-maître accoreur, sous-chef d'atelier de 2^e classe.
Richard Luc, sous-chef d'atelier hors classe, remplissant les fonctions de chef d'atelier.
Salomon Héber, sous-chef d'atelier de 2^e classe.
Chény Albert, chef-ouvrier de 2^e classe.
Phojo Julien, chef ouvrier de 3^e classe.
Ribal Joseph, ouvrier embrigadé hors classe.
Bray Eliodore, ouvrier embrigadé de 1^{re} classe.

BIBLIOTHÈQUE SCHÛELCHER.

(Voir partie sociale et mondaine, page 154).

CABINET DU GOUVERNEUR.

Les attributions du cabinet se définissent comme suit :

Secrétariat.— Réception, enregistrement et répartition de la correspondance, centralisation de toutes les pièces à soumettre à la signature du Gouverneur, envoi et réception des câblogrammes officiels, notification aux services intéressés. Expédition de la correspondance. Enregistrement, communication et classement des dépêches ministérielles, enregistrement et classement des lettres aux particuliers.

Classement et conservation des actes, arrêtés, décisions et circulaires du Gouvernement local, demandes d'audiences, légalisation et visa des pièces de l'extérieur.

Préparation ou mise au point, enregistrement et notification des arrêtés et décisions, promulgation des textes métropolitains, classement et conservation des dossiers d'affaires confidentielles, quel que soit le bureau auquel elles ressortissent.

Chiffres, distinctions honorifiques, propositions et notifications. Honneurs et préséances. Convocations pour les cérémonies officielles, abonnements aux publications. Rapport avec la presse.

Conseil privé et contentieux administratif, centralisation des affaires à présenter à ces Conseils. Préparation des bordereaux du Conseil privé, rédaction des procès-verbaux et établissements des extraits, archives du Conseil privé et du Contentieux administratif.

Personnel.— Mise à jour des textes régissant le personnel, administration du personnel, tenue et classement des dossiers, demandes d'emploi, nominations, mutations, congés et permissions, discipline, avancement et témoignages officiels de satisfaction, visa des ordres de déplacement à l'arrivée et au départ, en ce qui concerne les chefs de service. Visa des billets d'hôpital et visite médicale, établissement des réquisitions de passage, répartition des places sur les courriers.

Archives.— Archives du cabinet. *Journal officiel.* Classement et conservation, Préparation des tables. Annuaire.

PERSONNEL :

CABINET DU GOUVERNEUR.

MM. Halleguen Corentin, rédacteur principal de l'Administration centrale,
 Chef de Cabinet.
 de La Roche Cazenave, commis expéditionnaire du Secrétariat général.
 Chef de Cabinet adjoint.

SECTION DU PERSONNEL.

MM. Thémia Frédéric, commis principal du Secrétariat général.
 Pous Eugène, —
 M^{lle} Mazin Camille, dame dactylographe.
 M^{me} Moulonguet Paulette, —

CONSEIL PRIVÉ ET CONSEIL DU CONTENTIEUX.

M. Abrial Eugène, auxiliaire.
 M^{lle} Linard Jeanne, —

RÉCEPTION ET ENREGISTREMENT DE LA CORRESPONDANCE.

M^{mes} Midas Amélie, dame dactylographe.
 Donat Philomène, —
 Bouquét, — auxiliaire.
 Biencontent Léontine, —

DACTYLOGRAPHIE.

M ^{lle} Montrosier Simone,	dame dactylographe.
M ^{mes} Sirugue Marie-Louise,	—
Lavigne Marie-Antoinette,	—

GARDIENS DE BUREAU.

MM. Germé Georges,	gardien de bureau.
Corlue Paul,	—
Marie Jean-Robert,	—
Lannes Joseph,	—
Gérard Richard,	—

CONSERVATEUR DES HÔTELS ET DES BUREAUX DU GOUVERNEMENT

M. Joachim Roger, commis principal des Travaux publics.

CONDUCTEURS D'AUTOMOBILES DU GOUVERNEMENT.

MM. Suréna Félix.
Poidevin Raoul.
Arnolin André.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Les secrétaires archivistes du Conseil général sont chargés de la rédaction et du classement des procès-verbaux du Conseil général et de la Commission coloniale. Ce sont des fonctionnaires de l'ordre administratif nommés par le gouverneur et placés sous l'autorité du secrétaire général du gouvernement. Toutefois, en raison du caractère spécial de l'emploi occupé, le chef de la colonie ne procède à la nomination des intéressés qu'après avis du président du Conseil général et du président de la Commission coloniale.

PERSONNEL :

MM. Siron Paul, *, secrétaire archiviste.
Calvert Léontel, secrétaire archiviste adjoint.
M^{me} Siron Fernande, dactylographe.
M. Capoul Ubaldi, gardien de bureau.
M^{me} Bineuf Joseph, servante.

CONTRIBUTIONS DIRECTES ET CADASTRE.

Le service des contributions directes et du cadastre est chargé de l'assiette des impôts directs (anciennes contributions, des taxes assimilées et de l'impôt général sur le revenu).

Il a le contrôle du cadastre et assure la vérification des poids et mesures.

DIRECTION :

MM. Laurent Gervais, inspecteur ppal du cadre métropolitain, chef de service.

Bureau central :

M^{me} Ténitri Caroline, dame dactylographe.

M^{lle} Delphin Julie, dame employée.

MM. Rosier Albert, commis auxiliaire.

M^{lle} Procope, idem.

M. Henriol Joseph, gardien de bureau.

Impôt général sur le revenu :

MM. Valère Georges, receveur-contrôleur principal de l'enregistrement chargé du contrôle.

Manuel René, receveur-contrôleur de l'enregistrement chargé des recherches.

Dongar René, commis auxiliaire.

Egner Timothée, contrôleur ppal, vérificateur des poids et mesures.

ANCIENNES CONTRIBUTIONS :

MM. Jean-Marie Gaston, contrôleur (1^{re} circonscription comprenant Fort-de-France sud et la commune de Schœleher).

Fourneuf Raoul, contrôleur principal (2^e circonscription comprenant Fort-de-France Nord et la commune de Case-Pilote).

X... (3^e circonscription comprenant les communes de Lamentin, Saint-Joseph, Saint-Esprit, Ducos et Rivière-Salée).

Valéry Roger, receveur-contrôleur de l'enregistrement détaché aux contributions directes (4^e circonscription comprenant les communes de Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Vauclin, Diamant, Anses d'Arlets, Trois-Îlets et Sainte-Luce).

Denise Edward, contrôleur, (5^e circonscription comprenant les communes de Saint-Pierre, Carbet, Fonds Saint-Denis, Morne-Rouge, Prêcheur, Basse-Pointe, Ajoupa-Bouillon, Grand'Rivière, Lorrain, Macouba et Marigot).

Augustin-Lucile Paul, contrôleur (6^e circonscription comprenant les communes de Trinité, Gros-Morne, Sainte-Marie, François et Robert).

SURNUMÉRAIRES :

MM. Louis-Félix,
Rose-Rosette,

MM. Jean-Vincent Georges,
Marie-Anne Albert.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Le service des Contributions indirectes est chargé de la constatation et du recouvrement, dans l'intérieur de l'île, de la taxe de consommation sur les spiritueux, et de la perception du droit d'octroi de mer sur les produits récoltés, fabriqués ou préparés dans la colonie, dont les similaires supportent ce droit à l'importation.

Ce service assure en outre l'application des textes relatifs aux rhums introduits dans la Métropole sous le régime du contingentement. Il perçoit le droit *ad valorem* acquitté sur les spiritueux exportés de la colonie ou qui y sont consommés. Un droit de même nature est recueilli sur les sucres par ce service qui surveille la fabrication et contrôle la circulation de cette denrée.

DIRECTION :

MM. Ténitri Edward, inspecteur de 1^{re} classe, chef de service p. i.

INSPECTION :

MM. Marty Joseph, inspecteur de 1^{re} classe.
Philipbert Edouard, inspecteur de 2^e classe.
André Louis, inspecteur de 2^e classe.

PERSONNEL DU BUREAU CENTRAL :

Section du personnel et du contingentement à l'exportation :

Dufond Roger, contrôleur principal de 2^e classe, chef de bureau p. i.

Section de la comptabilité :

Etilé Emilien, contrôleur principal de 3^e classe.

Section des acquits-à-caution et du matériel :

Rose-Eliette Péters Antony, contrôleur principal de 3^e classe.

Section du contentieux :

Servius Charles, contrôleur principal de 5^e classe.

Statistique, cautionnement des assujettis :

Louzé Raphaël, contrôleur principal de 5^e classe.

Section du contingentement du marché local des rhums :

Luber Héliodore, contrôleur principal de 4^e classe.

M^{lle} Saint-Olympe Léonce, dame employée de 7^e classe.

Dactylographie :

M^{me} Dufond Julie, dame employée de 3^e classe.

M^{lle} Philipbert Paulette, dame employée de 7^e classe.

V^{ve} Pascaline-Lafitte Marguerite, dame employée de 7^e classe, expéditionnaire.

CIRCONSCRIPTIONS D'EXERCICE.

Fort-de-France (Nord) :

MM. Bertrand Irénée, inspecteur de 2^e classe, receveur.

Césaire Fernand, contrôleur principal de 5^e classe.

Aliker Ernest, idem.

Charlery-Adèle Rémi, contrôleur de 1^{re} classe.

M^{me} Sainte-Rose Marguerite, dame employée de 7^e classe.

Fort-de-France (Sud):

- MM. de Montaigne Gérard, inspecteur de 3^e classe, en congé en France.
 Louis-Joseph Fernand, contrôleur principal de 1^{re} classe, receveur.
 Stéphanie Alphonse, — 2^e classe.
 Dufrénot Stéphane, — 4^e —
- M^{lle} Louise Lise. dame employée de 7^e classe.

Fort-de-France (Terres-Sainville):

- MM. Nalry Albert, contrôleur principal de 2^e classe, receveur.
 T'Fla-Chebba Ernest, — 4^e —
 Bernabé Romulus, — 5^e —
 Séro Etienne, commis principal de 4^e classe.
- M^{lle} Delphin Edith, dame employée de 7^e classe.

Fort-de-France (Exportation):

- MM. Sandot Edouard, inspecteur de 2^e classe, receveur.
 Monlouis William, contrôleur principal de 2^e classe.
 Pécastaings Jean, idem.
 Thine Abel, contrôleur principal de 5^e classe.
- M^{me} Pécastaings Marthe, dame employée de 7^e classe.

Case-Pilote :

- M. Célestin Cyr, contrôleur de 1^{re} classe, receveur.

Diamant :

- M. Blanchant Etienne, contrôleur principal de 4^e classe, receveur

François :

- MM. Legendry Jacques, contrôleur principal de 3^e classe, receveur.
 Ebion Gabriel, stagiaire.

Lamentin :

- MM. Rémir Joseph, contrôleur principal de 4^e classe, receveur.
 Sainte-Luce Louis, contrôleur principal de 4^e classe.
 Ramin Fernand, contrôleur de 2^e classe.
 Pierre-Charles Eugène, stagiaire.
 Tardon Raphaël, stagiaire.
- M^{lle} Bernadé Mérope, dame employée de 7^e classe.

Marin :

- MM. Suty Appolinaire, contrôleur de 1^{re} classe, receveur.
 Saint-Aimé Sainte-Croix, contrôleur de 2^e classe.

Rivière-Pilote :

- MM. Doure Laurent, contrôleur principal de 5^e classe, receveur.
 Labridy Roger, commis principal de 4^e classe.
 Régis Maurice, stagiaire.

Petit-Bourg :

- MM. Lazare-Gaye Albert, contrôleur de 1^{re} classe, receveur.
Louison Louis, stagiaire, sous les drapeaux.
Héléon René, stagiaire.

Saint-Esprit :

- MM. Sylvestre Georges, contrôleur principal de 1^{re} classe, receveur.
René-Corail Ernest, stagiaire.

Saint-Joseph :

- MM. Joly Louis, contrôleur principal de 3^e classe, receveur.
Bernabé Justin, contrôleur de 2^e classe.
Elana Albert, stagiaire.

Schœlcher :

- M. Marty Victor, contrôleur principal de 3^e classe, receveur.

Trois-Ilets :

- M. Gallion Casimir, commis principal de 3^e classe, receveur.

Vauclin :

- MM. Saint-Prix Henri, contrôleur principal de 2^e classe, receveur.
Kromwell Omer, contrôleur de 1^{re} classe.

Gros-Morne :

- MM. Pierre-Charles Audrain, contrôleur principal de 5^e classe, receveur.
Thaly Henri, contrôleur principal de 5^e classe.
Tritz Pierre, stagiaire.
Fremcourt Jules, stagiaire.

Lorrain :

- MM. Valère Léon, contrôleur de 1^{re} classe, receveur.
Jos Joseph, stagiaire.
Ouensanga Louis, stagiaire.
Désiré Joseph, —
Bigon Octavius, —

Basse-Pointe :

- MM. Thésée Jude, contrôleur principal de 1^{re} classe, receveur.
Marie-Joseph Henri, contrôleur de 2^e classe.

Robert :

- MM. Défort Emile, contrôleur de 2^e classe, receveur.
Eugénia Wilson, stagiaire.

Sainte-Marie :

- MM. Calonne Pascal, contrôleur principal de 2^e classe, receveur.
Niéger Bérard, contrôleur de 2^e classe.

Trinité :

- MM. Doyen Laurent, contrôleur principal de 5^e classe, receveur.
Azar Léonard, stagiaire.

Morne-Rouge :

- MM. Charles Denis, contrôleur de 1^{re} classe, receveur.
Lungla Sully, contrôleur de 2^e classe.

Marigot :

- M. Ravenet Bérard, contrôleur de 1^{re} classe, receveur.

Saint-Pierre :

- MM. Girard Henri, contrôleur principal de 2^e classe, receveur.
Baude Joseph, contrôleur principal de 5^e classe.
Jean-Louis Félix, contrôleur de 1^{re} classe.

Sainte-Luce :

- M. Adélaïde Maurice, contrôleur de 2^e classe, receveur.

Anses-d'Arlets :

- M. Gueneret Augustin, contrôleur de 2^e classe, receveur.

Morne-des-Esses :

- M. Domoison Fabien, contrôleur de 1^{re} classe, receveur.

Macouba :

- M. Criquet Eugène, contrôleur de 2^e classe, receveur.

Prêcheur :

- M. Baillard Fortuné, contrôleur de 2^e classe, receveur.

COMITÉ COLONIAL DES MUTILÉS, COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE.

Un Comité colonial d'Anciens combattants a été institué à la colonie par décret du 16 septembre 1930. Ce Comité comprend le Gouverneur, président ou son délégué et 14 membres. La moitié des membres est nommée pour 4 ans par le Gouverneur après consultation du Conseil général ou de la Commission coloniale.

L'autre moitié est élue pour quatre ans par les membres porteurs de la carte du combattant, des associations ou sections d'association de combattants déclarées depuis six mois au moins à la date des élections.

Il est chargé, comme dans la Métropole, de veiller sur les intérêts moraux et matériels des combattants. Il prend toutes mesures utiles pour favoriser leur placement. Il leur vient en aide notamment en leur facilitant toutes opérations de prévoyance et de crédit, d'assurance, de mutualité, de concessions agricoles, de construction, et d'acquisition de maisons à bon marché, d'acquisition de jardins ouvriers.


Le bénéfice des institutions du Comité colonial est réservé :

- 1^o Aux titulaires de la carte du Combattant ;
- 2^o Aux combattants bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919 ;
- 3^o Aux veuves et aux ascendants des militaires morts pour la France.

Le service administratif du comité colonial est assuré, sous l'autorité du Secrétaire général du gouvernement, par un chef de service désigné par le gouverneur.

Par un décret du 11 mai 1934, la loi du 11 mai 1933 fusionnant l'office national du combattant avec l'office national des mutilés et réformés de la guerre a été rendue applicable aux colonies. Le comité colonial d'anciens combattants a pris alors la dénomination sus-indiquée.

COMPOSITION DU COMITÉ COLONIAL.

- MM. le Secrétaire général du gouvernement, Président.
 le Colonel, Commandant supérieur des troupes.
 l'Inspecteur du travail.
 Xavier Edmond, ✱.
 Monnerville Paul.
 Peux Fernand.
 Pompière Léon, O. .
 Siron Paul, ✱, membre élu.
 Magallon-Graineau Ernest —
 Jean-Pierre Victoire-Onufre, —
 Régis René, —
 Maugée Paul, —
 Labarde Joseph, —
 Denise Edvard, —

SERVICE ADMINISTRATIF DU COMITÉ.

- M. Wiltord Antoine, chef de service.
 M^{ns} Edgard-Rose Henry, dactylo-expéditionnaire.
 Neljer Romaine.
 Ducase Lise, —
 M. Armet Antoine, gardien de bureau.

DOUANES.

Le personnel des douanes comprend deux cadres : un cadre métropolitain et un cadre local. Le premier cadre dépend, comme la douane métropolitaine, dont il fait partie intégrante, du ministère des finances qui lui transmet, par l'intermédiaire du ministère des colonies, des instructions relatives aux détails du service ; il est soumis à la même hiérarchie et aux mêmes règlements.

Les agents du service actif, jusques et y compris le grade de brigadier ou de patron, sont nommés par le chef du service des douanes de la colonie.

Les employés du service sédentaire sont nommés par le directeur général des douanes ou par le ministre des finances, suivant leur grade.

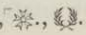
Les fonctionnaires et agents, après cinq ans de service dans la colonie, ont droit à être placés en France ou en Algérie avec le grade dont ils sont pourvus, quel que soit le temps pendant lequel ils ont été employés dans ce grade.

Ont droit également à être placés en France ou en Algérie, les fonctionnaires et agents des douanes coloniales que des maladies ou infirmités graves mettraient dans l'impossibilité de servir aux colonies jusqu'à l'expiration du terme ci-dessus fixé.

Le service des douanes n'a pas de receveurs chargés de la perception des droits comme en France. Il se borne à liquider les droits qui sont perçus par le Trésor.

Le cadre local des douanes organisé par des arrêtés locaux comprend des agents sédentaires et des agents de brigades.

DIRECTION.

M. Cadoré Henry, , contrôleur en chef des douanes, chef de service *p. i.*

BUREAU DE LA DIRECTION.

MM. Lameynardie Raymond, contrôleur-rédacteur, chef de bureau.

Lefranc René, commis principal.

Fanon Casimir, —

M^{lle} Angrand Louise, dame employée.

M^{me} Richaud Eugénie, —

M. Macaire Edward, préposé détaché.

M^{lles} Rosemain Marguerite, dame employée.

Thomert Léa, —

M^{me} Fousse Adrienne, —

M^{lles} Saint-Agathe Théodora, —

Cadoré Rose, —

Chevignac Andrée, —

Savane Jenny, auxiliaire.

Section de la

statistique.


BUREAU DE FORT-DE-FRANCE.

M. Joseph-Gabriel Emmanuel, contrôleur en chef, chef de bureau.

M^{me} Marie-Anne Thélia, dame employée.

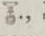
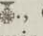
M. Michelin Fernand, contrôleur principal, contrôleur des entrepôts.

M^{me} Thermes Adèle, dame employée.

MM. Philémon Césaire, , contrôleur principal,

Marie-Anne Georges, vérificateur.

Edmond Jean-Baptiste, —

de Bellaistre Jules, , , contrôleur.

Monlouis Eusèbe, commis principal.

Alpha Joseph, —

Désiré Paul, —

Dronnier Gérard, —

Bonnard Jules, , , , , commis principal.

Palmont Octave, préposé détaché.

Buisson Roger, auxiliaire.

Calonne Charles, —

Section

de la visite.

Section des
colis-postaux.

Bonnin Eugène, *, **, ***, commis principal.	} Section des liquidations.
M ^{me} Achéen Théophanie, dame employée.	
M ^{lle} Boura Gabrielle, commis principal.	} Section manifestes et déclarations.
M ^{mes} Muratet Ernestine, dame employée.	
Gresse Fortunée, —	
Lucien Gabrielle, —	
M ^{lle} Boura Paule, —	
M. Gaspard Camille, auxiliaire.	

SERVICE DES BRIGADES.

M. Aboissière Léon, brigadier, chargé de la direction du service actif.

BRIGADE DE FORT-DE-FRANCE.

M. Hayot Zéphirin, brigadier, chef de brigade.
2 brigadiers, 9 sous-brigadiers, 59 préposés ou matelots.

BUREAU ET BRIGADE DE TRINITÉ.

M. Marie René, brigadier, chef de bureau.
1 sous-brigadier, 8 préposés ou matelots.

BUREAU ET BRIGADE DU MARIN.

M. Baudin Edmond, sous-brigadier, chef de bureau.
1 sous-brigadier, 5 préposés ou matelots.

BUREAU ET BRIGADE DU FRANÇOIS.

M. Daudi Roland, sous-brigadier, chef de bureau.
1 préposé.

BUREAU ET BRIGADE DE SAINT-PIERRE.

M. Botius Georges, sous-brigadier, chef de bureau.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE DROIT DE FORT-DE-FRANCE.

Cette école créée provisoirement par un arrêté du 11 janvier 1882, a été organisée définitivement par décret du 20 janvier 1883.

Toutes les branches d'enseignement que comporte le décret du 2 août 1922 pour la licence et celui du 4 mars 1932 pour la capacité figurent dans les programmes de l'école. Cet enseignement est donné par des professeurs recrutés parmi les docteurs et les licenciés en droit résidant au chef-lieu de la colonie.

Les règlements généraux concernant les programmes, les études, les inscriptions, les examens dans la métropole, sont appliqués à l'école préparatoire de droit de Fort-de-France.

ADMINISTRATION.

M. Clarac Gaston, O. Q., avocat-avoué, directeur,

INSPECTION.


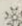

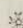
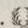

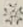



M. le Procureur général, inspecteur de l'école.

PRÉSIDENTE DES JURYS D'EXAMEN.

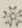


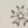
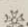

M. le Président de la Cour d'appel.

ENSEIGNEMENT.

Professeurs :

Droit civil :	{	MM. Clarac, O. 
		Darracq.
Droit romain :		Auzé,  , O. 
Droit commercial :		Magallon-Graineau.
Droit criminel :		N...
Droit administratif :		Saint-Cyr Joseph, 
Histoire du Droit :		Honoré, O. 
Economie politique :		Monnerot, O. 
Droit public :		N...
Législation financière :		»
Droit industriel :		»
Droit constitutionnel :		»
Procédure civile :		Saint-Félix, O. 
Voies d'exécution :		»
Législation coloniale :		André, 
Droit maritime :		Clarac, O. 
Droit commercial complémentaire :		Clarac, O. 
Droit international privé :		»
Droit international public :		»
Chargés de cours :	{	Schmit.
		Pouzoulet.
		Tchernonog.

Professeurs et Maîtres de conférences chargés de suppléances :

MM. Auzé,  , O. 	MM. Lodéon.
Saint-Cyr Joseph, 	Desportes, 
Magallon-Graineau.	Saint-Cyr Victor.
Saint-Félix, O. 	Berte.
	Jean, 

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Une école professionnelle, destinée à former des ouvriers mécaniciens et charpentiers, a été créée dans les ateliers du Bassin de radoub.

L'Enseignement technique comprend trois cycles d'études :

1^{er} Cycle : Ecole primaire, placée sous la direction exclusive du Chef du service de l'Instruction publique ;

2^e Cycle : Ecole professionnelle ;

3^e Cycle : Ecole des Arts et Métiers.

Ces deux derniers cycles sont placés sous l'autorité du Directeur de l'Enseignement technique, dont les fonctions s'exercent sous le contrôle du Chef du service des Travaux publics chargé de l'Inspection.

Un comité de perfectionnement de l'Enseignement technique donne son avis sur toutes les questions relatives à cet Enseignement.

Le régime des Ecoles, où l'admission ne peut avoir lieu que par voie de concours, est provisoirement l'externat surveillé.

La durée des études est de trois ans pour l'Ecole du 2^e cycle et de quatre ans pour celle du 3^e cycle.

Le repas du midi et du soir est donné sur place aux élèves, aux frais de la colonie.

Il existe aussi une section d'apprentis libres recrutés par voie de concours. Ces apprentis sont autorisés à suivre les cours techniques de l'école du 2^e cycle. Leur nombre est fixé à 20..

Le nombre des boursiers est fixé à 36 pour l'Ecole du 2^e cycle, et à 24 pour l'école du 3^e cycle.


A ces écoles peuvent être admis des élèves payants dans la limite des places disponibles.

Les élèves et les apprentis-libres sont répartis dès la rentrée, par les soins du Directeur dans chaque atelier (forge, ajustage et charpenterie).

L'enseignement théorique est assuré par des ingénieurs et ingénieurs adjoints coloniaux des Travaux publics, des professeurs universitaires, des répétiteurs du Lycée, des instituteurs primaires.

L'enseignement pratique est donné par les chefs, sous chefs d'ateliers et chefs ouvriers de l'Etablissement.

DIRECTION.

MM. Petit Edouard, , directeur de l'Enseignement technique ;

PERSONNEL.

Desportes Norville, comptable ;

Rosa-Edgard Henri, surveillant des études

Adrassé Louis, — —

Dervain Henri, surveillant auxiliaire.

PROFESSEURS.

MM. Cherrier.


Fortuné Victor.

Léro Thélus, licencié (mathématiques).

Dijon Georges, ingénieur.

Nardal Paul, * —

Midas, —

Petit Edouard, , ancien élève diplômé des Arts et Métiers de Fort-de-France.

Reinette, ingénieur.


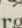
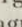
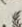
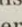


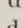
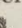
Blaise Eugène, ingénieur.

de Montaigne Ernest, *, ingénieur.

Mathématiques et sciences

Topographie

Législation industrielle ..

Lettres et langues.....	}	Gabriau Ambroise,  , instituteur détaché.
		Joseph Henri Georges,  , instituteur.
		Achille Louis,  , agrégé de langues (Ang).
		Petit, professeur, (Espagnol).
		Maurice Astrée, O.  , bachelier, censeur du Lycée (Anglais).
	Miron,  , bachelier, économiste du Lycée, (Anglais).	
	Jean Johanès,  , avocat-avoué, (Anglais).	
Technologie.....	}	Compère Joseph,  , ingénieur.
		Roseau, ingénieur de Centrale.
Dessin.....	}	Hervé,  , — des Travaux publics.
		Richard Luc, fer.
Cours pratiques.....	}	Salomon Hébert, fer.
		Rosélie Joseph,  , bois.
		Véliot Velance Boniface, bois.
		Phojo Julien, bois.

ENREGISTREMENT DOMAINES ET TIMBRE.

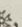
L'Enregistrement a été établi à la Martinique par l'ordonnance royale du 31 décembre 1828.

Le personnel est dirigé par un chef de service qui a sous ses ordres des Inspecteurs, des Receveurs, et des Surnuméraires. Ils sont tous choisis dans le personnel métropolitain et mis par le ministre des finances à la disposition du ministre des colonies.

Le service comprend outre la perception des droits d'enregistrement et de certaines taxes spéciales, comme dans la Métropole :

- 1^o La régie des propriétés domaniales.
- 2^o La perception de l'impôt du timbre.
- 3^o La conservation des hypothèques.
- 4^o La curatelle aux successions et biens vacants.

DIRECTION.

MM. Petit Georges, , inspecteur principal de 1^{re} classe, chef de service.

PERSONNEL.

Grangenais Roland, inspecteur de 1^{re} classe.

Sylvestre Paul, inspecteur de 2^e classe.

Jean-Marie Eugène, receveur-contrôleur de 2^e classe, receveur-rédacteur.

Appoline-Darsières Louis, receveur-contrôleur de 1^{re} classe, sans gestion.

Buvat de Virginy Georges, receveur principal hors classe au 1^{er} Bureau conservateur des hypothèques.

Armande-Lapierre Robert, inspecteur hors classe, conservateur des hypothèques (Nord).

- Planche Joseph, receveur-contrôleur principal hors classe, receveur au 2^e Bureau Fort-de-France.
 Magallon-Graineau Joseph, receveur-contrôleur hors classe, receveur au 3^e Bureau de Fort-de-France.
 Nicolas-Etienne Alexandre, receveur-contrôleur de 3^e classe, receveur au 4^e Bureau de Fort-de-France.
 Fousse Kléber, receveur-contrôleur de 2^e classe, receveur à Trinité.
 Célestin Albert, receveur-contrôleur de 2^e classe, receveur au St-Esprit.
 Joyau Auguste, receveur-contrôleur de 1^{re} classe, receveur au Marin.
 Clémenté Pélière, surnuméraire.
 Para Edouard, timbreur.
 Nella Alfred, commis auxiliaire.
 Bourdet Paul, --
 M^{lles} Magallon-Graineau Joséphine, dame-dactylographe.
 Grangenais Lise, commis auxiliaire.
 Viviès Louise, --
 Iphigénie Marcelle, --
 MM. Gaillard Paul, gardien de bureau.
 Bondry Jules, gardien de bureau, détaché à Absalon.

GENDARMERIE.

Ce service est chargé de veiller à la sûreté individuelle et publique, au maintien de l'ordre et à l'exécution des lois. Par des tournées, courses ou patrouilles sur les routes, il coopère à la sécurité des campagnes et des voies de communication. De nombreuses enquêtes lui sont, en outre, confiées pour l'instruction d'affaires administratives.

Une brigade spéciale a été détachée pour le service de la répression des fraudes.

Le détachement de gendarmerie de la Martinique se compose de 140 unités (3 officiers, 118 hommes à cheval et 19 hommes à pied), savoir :

- MM. Baron, ✱, capitaine, commandant le détachement à Fort-de-France.
 Tourillon, lieutenant, commandant la 1^{re} section à Fort-de-France.
 Gauthé, lieutenant, commandant la 2^e section à Trinité.

Gendarmerie à cheval :

- | | |
|------------------|-------------------------------|
| 3 Officiers. | 18 Maréchaux-des-logis-chefs. |
| 1 Adjudant-chef. | 95 Gendarmes. |
| 4 Adjudants. | |

Gendarmerie à pied.

- | | |
|------------------------|--------------------------------------|
| 1 Adjudant comptable. | 1 Maréchal-des-logis-chef comptable. |
| 1 Adjudant secrétaire, | 2 Maréchaux-des-logis-chefs. |
| 1 Adjudant. | 13 Gendarmes. |

Ce détachement est réparti sur les divers points de la colonie ci-après désignés, savoir :

		Brigades.		
			Report.	
Fort-de-France	à cheval. . .	3	Sainte-Marie à cheval. . .	1
—	à pied. . . .	2	Lorrain —	1
Saint-Joseph	à cheval. . .	1	Basse-Pointe —	1
Lamentin	—	1	Schœlcher poste à pied	1
Saint-Esprit	—	1	Vieux-Moulin poste à cheval . . .	1
Rivière-Salée	—	1	Anses-d'Arlets —	1
Diamant	—	1	Prêcheur —	1
Rivière-Pilote	—	1	Morne-Rouge —	1
Saint-Pierre	—	1	Carbet —	1
Trinité	—	1	Case-Pilote —	1
Gros-Morne	—	1	Trois-Ilets —	1
Robert	—	1	Balata —	1
François	—	1	Ducos —	1
Vauclin	—	1	Sainte-Anne —	1
Marin	—	1	Grand'Rivière —	1
A reporter		18	Total	33

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

C'est en février 1859 qu'a été créée l'Imprimerie administrative de la Martinique qui est maintenant exploitée en régie directe par la Colonie.

Son but est d'approvisionner en imprimés, registres et reliures de toutes sortes les différents services publics.

Elle assure, en outre, la composition, l'impression et le brochage des publications périodiques, suivantes :

Journal officiel paraissant tous les samedis ;

Bulletin officiel paraissant tous les mois ;

Recueil des délibérations du Conseil général ;

Budgets et projets de budgets du service local et de l'emprunt ;

Comptes définitifs des recettes et dépenses du service local ;

Bulletin de la Chambre de commerce (trimestriel) ;




Bulletin de la Chambre d'agriculture (trimestriel) ;


Bulletin de la Société des Sciences médicales de la Martinique (semestriel) ;

ainsi que de nombreux autres travaux que l'industrie privée locale n'est pas en mesure de fournir. Elle possède, en plus de ses ateliers de typographie, de reliure et de machines, une clicherie et une fonderie.

L'Imprimerie est administrée par un directeur Chef de service, qui est secondé dans sa tâche par un directeur-adjoint.

DIRECTION.

MM. Lotaut Eustache, , , , directeur de 1^{re} classe, Chef de service.

Félicité Raphaël, , directeur de 2^e classe, adjoint.

RÉPARTITION DU PERSONNEL.
 TYPOGRAPHIE.

1^{re} Section : *Journal et Bulletin officiels.*

Chefs de Section :	} MM. Célestine Paul, agent de 3 ^e classe. Astar Hilaire. — 7 ^e —	Claire François. — 1 ^{re} —	}	Apprentis.

2^e Section : *Tous imprimés et registres nécessaires aux différents services publics, classement et entretien des planches de conservation.*

Chef de Section : M. Lœtitia Osman, agent de 1^{re} classe.

Attachés :	} MM. Badger Emile, — 2 ^e — Robéry Pierre, — 2 ^e — Kromwel Marius, — 4 ^e — Lacavalerie Alexandre, 5 ^e — Charles - Julie Henri, 7 ^e —
------------	---

3^e Section : *Budget. - Comptes. - Rapports. - Procès-verbaux du Conseil général. - Toutes autres publications et travaux de labours.*

Chef de section : M. Valéry Fernand, agent principal.

Attachés :	} MM. Sainte-Claire René, agent de 1 ^{re} classe, Calixte Fernand, — 2 ^e — Astar Emmanuel, — 4 ^e — Lotaut Antoine, — 5 ^e — Jean-Louis Marcel, — 5 ^e — Thérosiet Alfred, agent auxiliaire.
------------	---

4^e Section : *Travaux de bilboquets et de distribution générale.*

Chef de section : M. Philippe-Elisée Raoul, agent de 1^{re} classe.


Attachés :	} MM. Bataille Camille, — 3 ^e — Baude Ernest, apprenti bénévole.
------------	--

CONDUCTEURS DE MACHINES A IMPRIMER.

Chef de Section : M. Marsau Abdon, agent de 3^e classe.

Attachés :	} MM. Charles Félix, idem. Sylvestre René, Apprentis. Séraphin Sully, — Marlin Raphaël, — Fordant Pierre, — Pierre-Nicolas Pierre, —
------------	---

RELIURE.


Chef de Section : M. Perroni Paul, , agent principal.

Attachés :	}	M. Perroni René, agent de 3 ^e classe
		M ^{mes} Perroni Rachel, — 4 ^e —
		Lætitia Solitude, — 5 ^e —
		M ^{lle} Lanery Fernande, apprentie.
		M. Sicot Julien, apprenti auxiliaire.
		M ^{les} Marcellin Mériila, apprentie bénévole. Jean-Alphonse Jeanne, idem.


CLICHERIE.

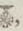
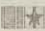
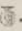
M. Kromwel Joseph, agent de 3^e classe.

FONDERIE.

M. Rosine Edward, , agent principal.

COMPTABILITÉ DES MAGASINS.- EXPÉDITION.- MANDATEMENT DES DÉPENSES.
DISTRIBUTION DES FOURNITURES AUX SECTIONS.

Chef de Section : M. Pierre-Louisy Armand, , agent principal.

Attachés :	}	MM. Bataille Paul,  ,  , —
		Plongeur Thomas,  , —
		Kromwel Henri, agent de 1 ^{re} classe.
		M ^{lle} Pierre-Louisy Léontine, agent de 6 ^e classe.

RÉCEPTION DES PIÈCES.- VENTE DES PUBLICATIONS.- ABONNEMENTS.-
RENSEIGNEMENTS.

M. Marine Albert, agent de 2^e classe.

DACTYLOGAPHIE.

M^{lle} Martin-Bocage Carmen.

ARCHIVISTE ET PRÉPARATION DES TIRAGES.

MM. Placide Léon, agent de 1^{re} classe.

Césaire Gérard, agent de 3^e classe, suppléant.

GARDIENS DE BUREAU.

MM. Fafard Hermann, gardien provisoire.

Rochard Charles, idem.

Une corvée de la main-d'œuvre pénale assure le nettoyage des ateliers, la livraison des imprimés aux Services publics et de tous autres travaux intérieurs

INSCRIPTION MARITIME

Le régime de l'Inscription maritime, établi, à la Martinique par le décret du 3 mai 1844, à été supprimé par décret-loi du 30 juin 1934 pour les marins locaux.

Ce service comprend dans ses attributions :

L'immatriculation des gens de mer (inscrits maritimes et agents du service général).

L'immatriculation, l'armement et le commandement des navires de commerce et de pêche.

Le contrôle du contrat d'engagement des gens de mer.

La sécurité de la navigation. Visite des navires.

La police disciplinaire des équipages des navires de commerces.

Enquête sur les naufrages et accidents de navigation. Police de la navigation et de la pêche.

La liquidation des naufrages et épaves. Etat civil en mer. Successions maritimes.

Les versements à l'Etablissement National des invalides de la marine. Pensions et secours sur la caisse de retraites des inscrits maritimes, la caisse de retraites des agents du service général et la caisse de prévoyance des marins. Dépôts à la caisse des gens de mer.

DIRECTION.

M. Joseph Antoine, chef de bureau de 1^{re} classe des Secrétariats généraux,
Chef de service p. i.

PERSONNEL.

M. Louisy Dufer, inspecteur de la navigation.

Commis expéditionnaires.	}	MM. Jean-Charles Emmanuel.
		Gabriel Régis Léopold.
		Charles-François Simon.
		Plavonil Félix.
		Guannel Emmanuel.
		Quénette Henri.
		Erembert Robert.

Dactylographe : M^{me} Germon Jane.

Auxiliaires : M^{lles} Cécina Médèle.

Eginer Georges.

Gardien de bureau : M. Prud'homme Démosthène.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Un décret du 23 août 1902 a déterminé le texte des lois métropolitaines sur l'enseignement primaire appliquées à la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion.

L'enseignement primaire, laïque, gratuit et obligatoire, comprend aux termes mêmes du dit décret :

1^o Dans les écoles maternelles et enfantines des exercices de langage, des jeux, des chants, les éléments de la lecture, de l'écriture, du dessin et du calcul.

2^o Dans les écoles élémentaires : l'instruction morale et civique, la lecture et l'écriture, les éléments de la littérature française et de la géographie générale, la géographie de la France et de ses colonies, les éléments d'histoire générale, le calcul, le système métrique et les éléments de sciences, leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels; les travaux manuels, les éléments du dessin, de la musique et de la gymnastique.

Pour les filles, les travaux à l'aiguille, et les premières notions d'économie domestique.

Des classes d'enseignement primaire supérieur « cours complémentaires » où sont annexées aux écoles élémentaires et préparent au diplôme du Brevet Élémentaire.

L'enseignement est donné par des Instituteurs et Institutrices du cadre local possédant les mêmes titres (B. E. - B. S. - C. A. P.) que dans la Métropole et l'Inspection est assurée par des inspecteurs primaires du cadre métropolitain, dans les mêmes conditions qu'en France.

Toute commune possède une ou plusieurs écoles primaires publiques au chef-lieu et dans les hameaux avoisinants (voir page 25).

Le cycle des études élémentaires est sanctionné par le Certificat d'études primaires dont le programme et le niveau des épreuves est le même qu'en France.

Des salles d'asile, établissements d'Enseignement privé, fonctionnent en outre dans plusieurs centres et reçoivent des enfants jusqu'à l'âge de six ans révolus.



Depuis la suppression du vice-rectorat, l'ensemble du personnel enseignant primaire est placé sous l'autorité du Proviseur du Lycée qui a pris le titre de Chef du service de l'instruction publique.

En raison de l'accroissement de la population et du souci unanime de diffusion de l'instruction, le nombre des classes s'est relevé très sensiblement depuis ces dix dernières années.

DIRECTION ET INSPECTION

MM. Fourret (Albert) ✱ Chef du service de l'Instruction publique;
 Sainte-Luce (Banchelin O. ✱, idem p. i.;
 Perrenot (Gaston), Inspecteur primaire.

SÉCRÉTARIAT :

- MM. Alexandre (André), O. , instituteur, secrétaire du Chef de service ;
 Vildrin (Frédéric), , idem détaché ;
 Lozon (Roland), — —
 M^{mes} Fouret (Yva), institutrice, détachée ;
 Maurice (Simone). —
 M. X., gardien de bureau.

RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT :

Ajoupa-Bouillon :

- M. Jacqueline Eugène, directeur. M^{lles} Mariello Louisa.
 M^{lles} Jean-Baptiste Hermann. Rémy-Zéphir Francille.
 Saint-Omer Inès.

Anses-d'Arlets :

- MM. Charnay Hippolyte, directeur. M. Lafaye Georges.
 Savon Ernest. M^{mes} Charnay Elisabeth.
 Chevon Emmanuel. Guénéret Suzanne.

Anses-d'Arlets.— Petite Anse :

- M. Darbonnel Vénérand, directeur.

Basse-Pointe (garçons) :

- MM. Moïse Louis, directeur. M^{mes} Tarquin Andrée.
 Chalonec Eugène. Moïse Renée.
 Jacqueline Léon. M^{lle} Moïse Astherie.

Basse-Pointe (filles) :

- M^{lles} Lémus Justine, directrice. M^{me} Cresson Gabrielle.
 Narcisse Noëllise. M^{lle} Thaly Camille.
 Germaine Ferdinande.

Basse-Pointe.— Morne-Balai :

- M^{lle} Modeste Thérèse, directrice.

Carbet (garçons) :

- MM. Branglidor Casimir, directeur. M^{lles} Porsan André.
 Odry André. Montanède Saturnine.
 Achy Siméon. Boutrin Andrée.
 Vatran Lucien. M^{mes} Branglidor Josèphe.
 M^{me} Roc Cécile. Michelle Gabrielle.

Carbet (filles) :

- M^{lles} Orel Gabrielle, directrice. M^{mes} Richol Fernande.
 Adésir Inès. Achy Charlotte.
 Jean-Charles Marie. Boutrin Polymnie.

Carbet.— Morne-Vert (garçons) :

- M. Duclos Adrien, directeur. M^{lles} Dellevi Germaine.
 M^{lle} Lemaistre Luce. Louis-Joseph Thérèse.

Carbet.— Morne-Vert (filles) :

M^{mé} Galap Flavie, directrice.
M^{lle} Galap Paule.

M^{lles} Galap Jenny.
Galap Clotaire.

Case-Pilote :

MM. Lican Félix, directeur.
Célimène Anselme.
M^{me} Lican.

M^{me} Jean-Baptiste Aimé.
M^{lle} Monnély Emma.

Case-Pilote.— Bellefontaine :

M. Lecurieux Dolor, directeur.
M^{me} Lecurieux Paule.

M^{lles} Sinseau Ezane.
Martial Adrienne.

Ducos (garçons) :

M. Savon Jérôme, directeur.
M^{lle} Rosalie Nathalie.

M^{mes} Victoire Clotilde.
Deproge Josèphe.

Ducos (filles) :

M^{lles} Acélor Laurette, directrice.
Savon Denise.
Poulet Louise.

M^{lles} Edouarzi Cécile.
Flériag Ambroisine.

Ducos.— Morne-Vert :

M^{lle} Marie-Magdeleine Laurence, directrice.

Diamant :

M. Zébina Gaston, directeur.
M^{mes} Suréna Arsène.
Zébina Etienne.

M^{lles} Leno Julie.
Gémieux Alice.
M. Antoine Robert.

Fonds-Saint-Denis :

M. Jacaria François, directeur.
M^{lles} Jean-Joseph Adèle.
Boval Pauline.

M^{me} Jacaria Charles.
M^{lles} Boval Carmen.
Alpha Marguerite.

Fort-de-France.— Morne-Lillet :

M^{me} Laroche Lisa, directrice.

M^{me} Malouines Andrée.

Fort-de-France.— Terres-Sainville :




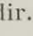



MM. Lucrèce Jules, directeur.
Ménivier René.
Coridun Victor.
M^{mes} Gros-Désormeaux Yva.
Modock Irène.
Cylly Huyghes.
Hayot René.
Charlery Rose.

M^{mes} Sylvestre Joséphine
Gorce Inès.
Fourneuf Clémence.
de Claverie Flavie.
Régis Esther.
M^{lles} Périne Jeanne.
Lucien Jeanne.





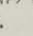




Fort-de-France. — Route des Religieuses :

M ^{lles} Cécile-Célestine Th ^{se} , directrice.	M ^{mes} Acomat Henriette.
Galap Edith.	Delor Laure.
Laval Emilie.	Célimène Emmanuelle.


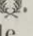

Fort-de-France.— Perrinon A (garçons) :

MM. Pompière Léon, O.  ,    , dir.	MM. Christophe-Hayot Raphaël.
Thuny Joseph.	Doppia Maximin.
Robinel Tertullien,  .	Pateau Gérard.
Réjon Auguste,  .	M ^{mes} Saint-Jacques Jérónia.
Huyghues-des-Etages Emile,  .	Midas Léonie.
Thorel Gustave.	Maximin Clémence.
Rouam-Sim Jean-Baptiste.	Rouam-Sim Clotilde.

Fort-de-France. -- Perrinon B (garçons) :

MM. Ramin William, O.  , directeur.	M ^{mes} Hannibal Anne.
Laurencine Georges,  .	Ozier-Lafontaine Hélène.
Iman Emmanuel,  .	Duval Ménora.
Midas Fernand,  .	Théanor Louise.
Duval Félicien,  ,  ,    .	Véry-Hermence Lucilia.
Philoctète Rémy.	Valéry Henri.
Sainte-Luce Victor.	Robinel Agnès.
M ^{me} Peters Jenny.	

Fort-de-France.— Perrinon A (filles) :

M ^{lles} Fordant Emilie,  , directrice.	M ^{mes} Iman Anna.
Moyse Angélie,  .	Parfait Virginie.
Bertrand Isabelle.	Julienne-Caffié Jeanne.
Cadeau Azélia.	Fourneuf Eusane.
Adam Rachelle.	Balthazar Louise.
Jean Henriette.	Abroissière Elise,  .
M ^{mes} Vildrin Nathalie.	Quénette Gisèle.
Bertrand Louise.	Sandot Cécilia.
Seignon Fernande.	Monlouis Andrée.
Sylvandre Flora.	

Fort-de-France.— Perrinon B (filles) :

M ^{lle} Saint-Just Rose.	M ^{mes} Astarté Sara.
M ^{mes} Thuny Elodie.	Chartol Jeanne.
Denise Virginie.	Almanzor Louise.
Laurencine Amanthe.	René-Corail Eva.
Thomas Antoinette.	Erdiau Michelle.
Jeanay Amélie.	Baron Edmée.

Fort-de-France.— Carénage :

M ^{mes} Lorand Andrée, directrice.	M ^{mes} Gabriau Irma.
Ducoudray Fernande.	Marsau Henriette.
Compère Pauline.	M ^{lles} Benjamin Aurore.
Joachim Andrée.	Forgues Thérèse.
Kremlin Laurence.	Gavand Jeanne.
Wallon Laure.	Alexandre Julie.
Laurent Louise.	

Fort-de-France.— Ermitage :

M ^{mes} Linard Rosemane, directrice.	M ^{mes} Fordant Marie.
Germon Marie.	Duillet Jeanne.
Bellemare Jeanne.	M ^{lle} Daribo Louise.
Mangattale Paule.	

Fort-de-France.— Chateau-Bœuf ;

M ^{lles} Georges Marcelle, directrice.	M ^{lle} Etilé Eponine.
Médée Fernande.	M ^{me} Monconduit Juliette.

Fort-de-France.— La Rodate :

M^{me} Sufrin Thérèse.

Fort-de-France.— Balata

M ^{mes} Léger Gabrielle, directrice.	M. Paty Pélage.
Rosemain Josèphe.	M ^{lle} Odry Thérèse.
M. Gabriel Georges.	

Fort-de-France.— Tivoli :

M. Gaboly Fernand, directeur.	M ^{me} de Bellaistre Cécile.
M ^{mes} Gaboly Bernadette.	M ^{lle} Fabrot Gabrielle.
Edouard Yva.	

Fort-de-France.— Redoute :

M ^{mes} Pompière Marguerite, directrice.	M ^{lles} Compère Clémyre.
Boura Valentine.	Gaboly Bertha.
Bellemare Yvane.	Thou Marie.

Fort-de-France.— Sainte-Thérèse :

M. Dilon Antony, directeur.	M ^{mes} de Chavigny Eugénie.
M ^{mes} Blanchard Edward.	Jeanjean Yvane.
Béroard Fernande.	Eryngée Juliette.
Léger Edith.	

Fort-de-France.— Plateau Didier :

M^{lle} Monique Yvonne.

Fort-de-France.— Pointe des Nègres :

M ^{mes} Rondeau Victoire, directrice.	Louzé Virginie.
Dijon Marie.	

François (Garçons).

MM. Adenet Emile, directeur.	M ^{lles} Calonne Pauline.
Dartof Emile.	Béthel Emilie.
Leno Julien.	Kamby Jeanne.
M ^{lles} Cirba Marguerite.	Calonne Anaïs.
Voustad Marcelle.	M ^{mes} Catherine Léonie.
Calonne Clémentine.	Agricole Pauline.
Voustad Gilberte.	Chatellier Annonciade.
Miron Lise.	Calonne Justina.

François (Filles).

M ^{lles} Legendry Jeanne, directrice.	M ^{lle} Egard-Rosa Solange.
Miron Alise.	M ^{mes} Ephraïm Emma.
Bétel Lise.	Sylvestre Sterna.
Marc Anne.	Gold-Dag Jeanne.
Voustad Clotilde.	Dupont Casimire.
Labonne Gabrielle.	Ragot Victoire.
Orville Mercédès.	

François.— Morne-Pitault.

M ^{lle} Corridor Odette, directrice.	M ^{lle} Filiole Marthe.
---	----------------------------------

François.— Acajou.

M ^{lle} Belly Eulalie, directrice.	M ^{lle} Monville Yvonne.
---	-----------------------------------

Grand-Rivière.

MM. Lavenaire Edouard, directeur.	M ^{me} Pagès Germaine.
Hillion Victor.	M ^{lle} Fanon Louise.
M ^{me} Lavenaire Suzanne.	

Gros-Morne (Garçons).

MM. Roselly-Benoît, directeur.	M ^{lles} Léger Gabrielle.
Ménil Guillaume.	Thésée Lucie.
Nogard Ange.	Roselly Benoît Renée.
Delphin Gabriel.	Laudarin Solange.
Cirille Léon.	Ardon Alice.
Vautor Marie-Antoinette.	Philémon-Montout Nella.
M ^{lles} Mercan Gabrielle.	Delphin Rachel.
Agésilas Aline.	Gros-Désormeaux Délice.
Sabin Fernande.	M ^{me} Tritz Berthe.

Gros-Morne, (filles).

M ^{mes} Fournéuf Rachel, directrice.	M ^{lles} Leno Dolorès.
Yotte Paul.	Blaise Hortense.
Jean-Marie-Guibert Mauricett	Fontenin Jeanne.
M ^{lles} Bordes Jeanne.	Danel Frédéric,
Lucette Valentine.	Philémon-Montout Rachel.
Labonne Julienne.	Philémon-Montout Marcelle.
Nazaire Berthe,	

Gros-Morne.— La Lézarde :

M. Cléoron Isambert. M^{me} Cléoron Yvonne.

Lamentin, (garçons) :

MM. Béthel Emmanuel, directeur.	M ^{mes} Delphin Raphaëlle.
Ebion Victor.	Ménil Bernadine.
Cirba Roger.	M ^{lles} Marie-Sainte Gérard.
M ^{mes} Laroche Félicité.	Pingray Gabrielle.
Ramin Romanie.	Roselly-Benoît George.
de Montaigne Paule.	Sommier Anna.
Bellemare Renée.	Barbe Hortense.
Adolphe Solange.	

Lamentin (filles) :

M ^{mes} Talma Charlotte, directrice.	M ^{lle} Ségur Lucie.
Landy Edith.	Lucien Joséphe.
Amazan Oculine.	Zozo de Séguiran Marie.
Duchel Cornélie.	Rondeau Romaine.
Sardaby Lucie.	Saint-Louis Augustin Georges.
M ^{lle} Bonfeuille Angélie.	Détavain Epiphane.

Lamentin (Pelletier) :

M^{me} Philémon Bernadette. M^{lle} Baniclès Gabrielle.

Lamentin (Croix-Rivail) :

M^{me} Beaunès Ida, directrice. M^{me} X.

Lorrain (garçons) :

MM. Marie-Rose Firmin, directeur.	M ^{mes} Cécile Julie.
Macni Henri,	Oliny Laurence.
Cécile Léon.	Marie-Rose Agnès.
Pernock Joseph.	M ^{lles} Cabrinol Rémissia.
Néro Hubert.	Filiole Marguerite.
Mathurin Joinville.	Claire Chloé Charlotte.
M ^{mes} Valère Antoinette.	Jean-Baptiste Carmen.
Pierre-Louis Charlotte.	Macaire Félix.

Lorrain, (filles) :

M ^{mes} Catalan Yvonne, directrice.	M ^{lle} Vénumière Edwige.
Macni Jeanne.	Louis Ferdinand Ros
Botte Juliana.	Louison Charlotte.
M ^{lle} Roy Gabrielle.	Renard Cécile.

Lorrain, (Morne Carabin) :

M ^{me} Thésée Fernande, directrice.	M. Erin Firmin.
M ^{lle} Marie-Rose Clémence.	

Lorrain (Morne Capot) :

- | | |
|--|---|
| MM. Petit-Frère Marius, directeur
Hippolyte Valentin. | MM. Relouzat Monique.
Zépher Joseph. |
| Mlle Nossin Félicie. | Pierre Léandre Boniface. |

|Macouba.

- | | |
|---|--|
| M. Philémon-Montout Louis, directeur. | Mlles Lucette Anne.
Wiltord Mireille. |
| Mmes Wiltord Yvette,
Félim Danielle. | Vestris Eugénie. |

Marigot, (garçons) :

- | | |
|--|---|
| MM. Grosy François. directeur.
Sattner Georges.
Juliard Anatole. | Mmes Sattner Inès.
Napoly Marcel.
Mlle Chatony Eva. |
|--|---|

Marigot, (filles) :

- | | |
|--|---|
| Mmes Benjamin Julie, directrice.
Dracius Germaine.
Fassel Marie. | Mlles Dilon Adélaïde.
Mlles Agaisse Annette.
Etienne Marie. |
|--|---|

Marin, (garçons) :

- | | |
|--|---|
| MM. Régis René, directeur.
Duquesnay Charley.
Belrose Robert.
Pigeon Roger.
Conseil Stéphen.
Huygues des Ftages René.
Café Gérard. | M. Dongar Alfred.
Mlles Isseux Marguerite.
Fidole Mélina.
Victor Josèphe.
Dongar Michelle.
Mmes Ursulet Paule.
Saint-Aimé Yvonne. |
|--|---|

Marin (filles) :

- | | |
|---|--|
| Mmes Saint-Cyr Andrée, directrice.
Odry Zélie.
Belrose Hortense.
Beltan Inès.
Inimod Josèphe. | Mlles Lagrancourt Stéphanie.
Lagrancourt Madeleine.
Inimod Nelly.
Pairotte Suzanne.
Fidole Germaine. |
|---|--|

Marin.— Morne Pérou :

- Mlle Villeronce Clotilde, directrice.

Morne-Rouge (garçons) :

- | | |
|--|--|
| MM. Muratét Louis, directeur.
Labarde Benoît. | Mlles Pierson Hélène.
Moscou Désirée. |
| Mme Gratiant Olga. | X. |

Morne-Rouge (filles) :

- | | |
|---|--|
| Mmes Labarde Tertullie, directrice.
Adélaïde Marie.
Charles Clémence. | Mlles Eginer Renée.
Elizé Camille.
Pilon Carmen. |
|---|--|

Prêcheur :

M. Holo Gérard, directeur.	M ^{me} Armide Flavie.
M ^{lle} Numa Alfrède.	M ^{lle} Parisier Julie.
M ^{me} Holo Claire.	

Rivière-Salée (garçons) :

MM. Desportes Gérard, Q, directeur, Jacqua Jules. Victorin Hilaire. Delblond Ildevert.	MM. Edéric Germain, Cayol Edmond. Chatenay Rivaudey Ange. M ^{me} Lastel Valentine.
---	--

Rivière-Salée (filles) :

M ^{mes} de la Salle Yvonne, directrice. Julien Yvette. Goujon Lucile.	M ^{lles} Ranlin Emilie. Maximin Euloge.
--	---

Rivière-Salée. — Petit-Bourg :

MM. Rose Stéphen, directeur. Chassol Raoul.	M ^{me} Julien Yvette. Valide Gabrielle.
M ^{me} Hélénon Jenny.	

Rivière-Salée.— Desmarinières :

M ^{lles} Manioc Renée. Oliny Renée.	M ^{lle} Buval Paulette.
---	----------------------------------

Rivière-Salée.— Fonds-Masson :

M ^{me} Marc, née Vermignon, directrice.	M ^{lle} Rosier Renée.
--	--------------------------------

Rivière-Pilote (garçons) :

MM. Symphor Paul, Q, directeur. Caprice Alphonse. Dulcio Pierre. Bruno Emmanuel. Couffe Constant. Lefranc Julien. Alphonse Henri. Reyne Edouard.	MM. Pujar Edvard. Fremconrt Jules. Destin Modéran. M ^{mes} Symphor Renée. Caprice Gilberte. Lefranc Josèphe. Bruno Iris. M ^{lle} Eucharis Emilda.
---	--

Rivière-Pilote (filles) :

M ^{mes} Dogué Lise, directrice. Alphonse Constance. Prudent Renée. Beuze Julia.	M ^{lles} Olilat Odette. Binet Yvonne. Pierre-Nicolas Martha. Cornette de Saint-Cyr M. Frappant Louise.
M ^{lles} Denise Camille. Pierre-Rose Jenny.	M ^{me} Ozier-Lafontaine Adorina.

Rivière-Pilote.— La Régale :

M ^{lle} Sicot Suzette, directrice.	M ^{lle} Ferdinand Marie.
---	-----------------------------------


Rivière-Pilote.— Préfontaine :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| MM. Ouensanga Norbert, directeur. | M ^{me} Iphigénie Maurice. |
| Lafayette Camille. | M ^{lles} Cultier Cléïs. |
| Pierre-Léandre Boniface. | Clairis Marcelle. |
| M ^{me} Ouensanga Emma. | |

Rivière-Pilote.— La Jossaud :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| M. Scholastique Elie, directeur. | M ^{lles} Pastel Antoinise. |
| M ^{mes} Prudent Rolande. | Nelzy Stella. |
| René-Corail Marie. | Petit Camille. |

Robert (garçons) :

- | | |
|--|-----------------------------------|
| MM. Elie-Auzé Irénée,  , directeur. | MM. Désiré Joseph. |
| Rose-Eloïse Léopold. | Delphin Robert. |
| Lescourant Louis. | M ^{lle} Charlery Berthe. |
| Ebion Victor. | M ^{me} Elie-Auzé Laure. |
| Albin Paul. | |

Robert (filles) :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| M ^{lles} Marmont Laure, directrice. | M ^{lle} Joseph-Edouard Anna. |
| Buval Denise. | M ^{mes} Vilo Marcel. |
| Coronio Huguette. | Eustache Michelle. |
| Elie-Auzé. Renée | Lescourant Inès. |

Robert.— Vert-Pré :

- | | |
|---|-------------------------------|
| M ^{me} Le Ray Anthuse, directrice. | M. Son Marcel. |
| Villageois Eucharis. | M ^{lle} Grand Renée. |
| Lise Fernande. | |

Robert.— La Duchesne :

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| M ^{lle} X., directrice. | M ^{lle} Hannibal Lise. |
|----------------------------------|---------------------------------|

Sainte-Anne :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| MM. Pélage Isidore, directeur. | M. Manville Raphaël. |
| Pulvar Cyprien. | M ^{mes} Pélage Dorotheé. |
| Macy Joseph. | Pierre-François Rose. |
| M ^{lle} Clairis Marcelle. | |

Sainte-Anne.— Crève-Cœur :

- M^{me} Lagrandcourt Stéphanie.

Saint-Joseph (garçons) :

- | | |
|---|-------------------------------|
| MM. Thomarel André, directeur. | M ^{mes} Joly Louise. |
| Cayol Paul. | Claude Nina. |
| M ^{lles} Fantaisie Marguerite. | Voltigeur Marguerite. |
| Truxillo Cécile. | Piquet Nina. |
| Gaspard Théonille. | |

Saint-Joseph (Filles).

M ^{mes} Cayol Henriette, directrice.	M ^{me} Tailamé Antonine.
Gouait Sylvie.	M ^{lles} Sormin Antoinette.
Parfait Georges.	Vardon Anelta.
Bucher Marguerite.	Hervé Georges.
Maurice Irène.	

Saint-Joseph.— La Gondeau.

M^{me} Baudin Esther.

Saint-Joseph.— La Chapelle.

M^{lle} Bernadé Yvonne.

Sainte-Marie (Garçons).

MM. Saldès Emmanuel, directeur.	M. Augustine Marie.
Félicité Victor.	M ^{mes} Niéger Germaine.
Flobinus Bernabé.	Jacquin Yvette.
Lorne Félix.	Plinval Alice.
Bonnecuelle Louis.	Saldès Armide.
Jeanne Edouard.	M ^{lle} Agricole Valentine.
Saldès Emmanuel.	Pinceau Fernande.

Sainte-Marie (Filles).

M ^{lles} Ragot Paule, directrice.	M ^{mes} André Louise.
Desroses Carmen.	Astar Eugénie.
Lucette Clotilde.	Mercan Laura.
Aurélie Emma.	Audar Blanche.
Lorne Stéphanie.	

Sainte-Marie.— Morne des Esses

MM. Mauvois Pierre, directeur.	M. Marie-Rose Bertrand.
Mercan Ant. nin.	M ^{mes} Mauvois Louise.
Vigon Apollinaire.	Le Goff Jeannine.

Sainte-Marie.— Bezaudin.

MM. Richer Guillaume, directeur.	M. Bourgade Roland
Dœns Camille.	M ^{me} Bourgade Marcelle.
Lorne Bernard.	M ^{lle} Andrée Pauline.

Sainte-Marie.— Pain de Sucre.

MM. Dupont Ernest, directeur.	M ^{lles} Desroses Irmice.
Lordino Riffard.	Rubinel Agnès.

Sainte-Marie.— Bon Air.

M. Ravenet André, directeur.	M ^{lle} Alexis Berthe.
M ^{me} Ravenet Eugénie.	

Saint-Esprit (Garçons), 1^{er} groupe.

MM. Sainte-Rose Hector, directeur.	M ^{lles} Sylvestre Délie.
Piquet Sylvère.	Buisson Isnare,
Largen Anatole.	Léonidas Louise.
Morency Cyrille.	Jean-Charles Yvonne.
Branchet Hector.	Dongar Laure.
M ^{me} Alexandrine Michelle.	Criquet Cléis.

Saint-Esprit (Garçons), 2^e groupe.

MM. Buliard Alexandre, directeur.	M ^{lles} Véry-Hermence Julie.
Théodose François.	Ursulet Lise.
Dongar Emmanuel.	Boclé Gilberte.
M ^{me} Buliard Camille.	Lebrave Nancy.

Saint-Esprit (filles).

M ^{lles} Julien Eléonore, directrice.	M ^{lle} Marie-Françoise Alice.
Boclé Stéphanie.	M ^{mes} Bruère-Dawson Andrée.
Théodose Lise.	Bourdy Euphémie.
Boclé Emma.	Mansfield Madeleine.
Roy-Meshuit Camille.	Marie-Magdeleine Cécile.
Boclé René.	Célestin Cécile.
Goussard Emma.	

Saint-Esprit. — Morne-Baldara.

M ^{lle} Tinet Odette, directrice.	M ^{lle} Tollié Amélia.
--	---------------------------------

Saint-Esprit. — La Suin.

M ^{me} Jean-Louis Berthe, directrice.	M ^{lle} Sainte-Rose Anne.
--	------------------------------------

Sainte-Luce (Garçons).

MM. Charlot Jean-Baptiste, directeur.	M. Athanase Vincent.
Nordey Rose Ange.	M ^{lle} Adenet Louvet Eugénie.

Sainte-Luce (filles) :

M ^{lles} Nordey Caroline, directrice.	M ^{lle} Ouensanga Solange.
Constantin Suzanne.	

Sainte-Luce. — La Monésie :

M ^{lle} Smith Renée.	M ^{lle} Saffache Lydie.
-------------------------------	----------------------------------

Schœlcher (garçons) :

MM. Pidéry Daniel.	M ^{me} Pidéry Lydia.
Séгур Jules.	M ^{lle} Cadoré Charlotte.

Schœlcher (filles) :

M ^{mes} Hubert Constance.	M ^{me} Ganter Jeanne.
Parfait Camille.	

Schœlcher.— Fonds-Lahaye :

M ^{lle} Pinville Emire, directrice.	M ^{mes} Désiré Délice.
M ^{mes} Modock Irène.	Régis Dolorès.
Turiaf Alice.	Plavonil Léone.

Saint-Pierre (garçons) :

MM. Laurent Alphonse, directeur.	M ^{mes} Caréto Herminie.
Holo Florent.	Germany Odette.
Fixy Roger.	M ^{lle} Bourgade Virginie.
Pierre-Charles Paul.	

Saint-Pierre (filles) :

M ^{lles} Détavin Zélie, directrice.	M ^{me} Baron Marguerite.
Balthazar Joséphe.	M ^{lles} Eugène Camille.
Monique Cécile.	Boutrin Polymnie.

Saint-Pierre.— Parnasse :

M^{me} Lungla Lydie.

Trois-Ilets :

M. Eudarc Georges, directeur.	M ^{mes} Mario Romule.
M ^{lles} Pinville Pauline.	Eudarc Mathieu.
Coma Adrienne.	Gandelat Lambert.

Trois-Ilets.— La Poterie.

M^{lle} Hélénon Gabriel,

Trinité (Garçons).

MM. Philémont-Montout Joseph, dir.	M ^{mes} Altortorn Laurence.
Londé Edouard.	Lucien Laure.
Cirille Pierre.	Cirille Marietta.
Guyot Honoré.	Voluménie Sarah.
Sivager Raoul.	Castor Antonine.
Plavonil René.	Inimod Isadie.
M ^{lles} Vestris Anaïs.	Doyen Judith.
Réjon Léontine,	

Trinité.— Tracée.

M^{me} Louis Raoule.

Trinité (filles).

M ^{lles} Vestris Ultima, directrice.	M ^{lle} Vildrin Pauline.
Capitaine Jeanne.	M ^{mes} Dubois Virginie.
Laventure Sophonie.	Jos Lina.
Narfin George.	de Chadirac Elmire.
Vanitou Marcédone.	Nogard Jeanne.

Trinité. - Bellevue.

M^{me} Voluménie Eva.


Trinité.— Tartane.

M^{lle} Tisserand Laure, directrice. M^{lle} Boucain Hortencia.

Vauclin (Garçon).

MM. Jouanelle Félix, directeur.	M ^{lles} Boura Laure.
Fanny René.	Joseph Flavie.
Marie-Joseph Léonide.	Faula Marie.
Mamie Léon.	Séraline Jeanne.
Tareau Théodore.	

Vauclin, (Filles).

M ^{mes} Faula Claire,  , directrice.	M ^{lles} Gros-Désormeaux Raphaël.
Kromwell Marguerite.	Vatel (Lise) Andrée.
M ^{lles} Mathurin Isabelle.	Carnier Yvonne.
Thémia Adèle.	Linval Luce.
Jouanelle Eugénie,	Octavius Thérésia Yvonne.
Thémia Xavier.	Riam Jenny.

Vauclin.— La Hmbert.

M^{me} Ursulet Laure.

Vauclin.— Bellevue.

M. Gisquet Edmond, directeur. M^{me} Gisquet Michelle.

Vauclin.— La Montagne.

M^{me} Augustin (Agasseau) Lise.

Vauclin.— La Cadette.

M^{lle} Vermignon Théodose, directrice. M^{lle} Arnaud Lydie.

ECOLES LIBRES.

SÉMINAIRE-COLLÈGE DE FORT-DE-FRANCE.

Etablissement d'instruction secondaire dirigé par les pères de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie en 1859; donation en a été faite à l'Evêché de la Martinique (décret du 23 avril 1859).

(Voir page 114).

COUVFNT DES SŒURS DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY.

Fort-de-France.

ÉCOLES PRIVÉES.

Basse-Pointe,	(hauteurs Bourdon).	M ^{lles} Auguste Rose de Lima.
Fort-de-France,	(rue Victor-Hugo).	Souquet Basiège.
—	(Plateau Didier).	Hue.
—	(Boulevard Allègre),	Nordey.
Gros-Morne,	(Barres d'Angebern.),	Saint-Prix Marie.
—	(Morne-de-Olives),	M ^{me} Cyprien Laudarin.
Lorrain	(Morne Céron),	M ^{lles} Catin Alice.
—	(Morne-Bon-Repos),	Rogly Eusébie.
Sainte-Marie,	(Morne Pérou),	M ^{mes} Méjem Louis.
—	(Reculée).	Zépher Marie.
Trinité	(Plaisable).	M ^{lles} Berthe Francillette.

INSPECTION DU TRAVAIL.

L'inspection du travail fut confiée au début de l'application des lois sociales à un ingénieur du service des Travaux publics. Mais dès après la guerre, la complexité de la réglementation, l'évolution économique du pays, firent apparaître la nécessité d'une inspection du travail rationnelle, active et permanente, à laquelle il fallait consacrer tout son temps et qui ne pouvait être dirigée que par un spécialiste.

A cet effet, il fut fait appel à un inspecteur du cadre métropolitain.

Depuis 1930, le service fonctionne régulièrement et comprend outre un inspecteur, chef de service, du personnel de bureau.

La Martinique n'ayant pas de réseau ferroviaire, les tournées d'inspection se font au moyen d'une automobile exclusivement affectée au service. Comme beaucoup d'établissements sont installés en pleine campagne, certaines parties des tournées se font à cheval ou à pied.

Les établissements soumis au contrôle sont visités aussi souvent que possible; les gros établissements font l'objet de plusieurs visites dans l'année et chaque fois qu'une enquête l'exige; les accidents du travail régulièrement déclarés sont instruits dans les formes réglementaires. Les usines à sucre sont visitées la nuit pendant la fabrication.

Enfin l'inspecteur assure le contrôle des établissements classés comme dangereux insalubres et incommodes. L'office colonial de placement gratuit actuellement en voie d'organisation sera également placé sous sa direction.

L'inspecteur du travail contrôle aussi l'introduction des travailleurs étrangers qui ne peuvent être occupés sans un contrat de travail visé par lui.

PERSONNEL.

MM. Debretagne Lucien, inspecteur de 1^{re} classe, en congé.

Cadoré Henri, chef du service des douanes *p. i.*, faisant fonction d'inspecteur de travail.

M^{me} Miron Laurence, dactylographe.

M^{lle} Lavigne Jeanne, auxiliaire.

MM. Ludon Jules, gardien de bureau.

Cospar Hermann, chauffeur.

 INSTITUT D'HYGIÈNE ET DE MICROBIOLOGIE.

Voir la partie sociale, page 139.

PERSONNEL.

MM. Desportes Fernand, préparateur de 1 ^{re} classe.	
Vertueux Georges, préparateur de 6 ^e classe.	
Pécou Jane, préparatrice stagiaire.	
Bessard Félicien, aide préparateur.	
Graindor Eugène, agent principal.	
Zine Anselme,	—
Jean-Jean Joseph,	—
Ventadour Joseph,	—
Richon Evariste, surveillant d'équipe.	
Lapu Corneille, garde d'hygiène.	
Pinel Walter,	—
Liméry Félicien,	..
Angevin Emile,	—
Ernest Gabriel,	—
Adrien Louis,	—
Gentil Daniel,	—
Sancho Alfred,	—
Anin François.	—

JUSTICE.

Le service judiciaire comprend comme juridictions :

a) Une Cour d'appel de 2^e classe siégeant à Fort-de-France et composée d'un président, quatre conseillers, un procureur général, un substitut, un greffier.

Elle se divise en une chambre civile, une chambre correctionnelle et une chambre d'accusation.

b) Un tribunal de 1^{re} Instance siégeant dans la même ville et assimilé à un tribunal de 2^e classe de la Métropole comprenant un président, un juge d'instruction, deux juges et deux juges suppléants, un procureur et un substitut, un greffier.

c) Cinq justices de paix à compétence ordinaire siégeant à Fort-de-France-Carbet-Lamentin-Marin et Trinité.

Le procureur général près la Cour d'appel exerce les fonctions de chef du service judiciaire.

En matière de justice répressive, la similitude avec la Métropole est complète. Une Cour d'assises siège à Fort-de-France, composée :

a) Du président ou d'un conseiller à la Cour d'appel, président ;

b) De deux juges pris soit parmi les conseillers à la Cour d'appel, soit parmi le président ou juge du tribunal de 1^{re} Instance ;

c) De douze jurés.

Comme juridiction commerciale, un tribunal mixte de commerce a été institué en 1928 qui est composé : d'un président du tribunal civil et de deux juges élus pour deux ans par l'assemblée des électeurs des Chambres de commerce.

AUXILIAIRES DE LA JUSTICE.

AVOUÉS ET AVOCATS.

Les avoués dont le nombre a été limité à huit sont chargés de représenter les parties devant la Cour d'appel et le tribunal de 1^{re} Instance ; mais ils peuvent plaider concurremment devant la Cour d'appel et devant la Cour d'assises. Les charges sont vénales comme dans la Métropole. Nommés par le ministre des colonies, les avoués sont soumis aux mêmes règles de cautionnement, de serment et de discipline que dans la Métropole, avec cette différence qu'il n'existe pas de chambre de discipline et que les sanctions sont prises par le ministère public ou par le gouverneur, suivant les cas.

La profession d'avocat est librement exercée dans la colonie selon les lois et règlement, en vigueur.

NOTAIRES.

Les notaires sont régis par des dispositions statutaires assez semblables à celles appliquées en France.

La différence la plus saillante consiste dans l'organisation de la discipline qui est exercée par le procureur général ou par le gouverneur statuant après avoir pris l'avis des tribunaux qui entendent, en chambre du conseil, le notaire inculqué, et sauf recours au ministre des colonies,

Le procureur général nomme, au commencement de chaque année, parmi les notaires du chef-lieu, un syndic ayant pour attribution, de donner son avis sur les plaintes portées contre les notaires, d'intervenir comme conciliateur dans les démêlés d'ordre professionnel, de représenter les notaires toutes les fois qu'il s'agit de leurs intérêts collectifs et dans toutes leurs relations ou communications avec l'autorité judiciaire.

En cas de création de nouvel office, le décret de création fixe le quantum à verser par le nouveau titulaire à ses confrères en exercice.

HUISSIERS.

Les huissiers dont le nombre est fixé à seize sont répartis par cantons suivant un arrêté du gouverneur en conseil pris sur l'avis de la Cour et le rapport du procureur général.

Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur dans la Métropole.

PARQUET GÉNÉRAL.

MM. Marchal, ✱, procureur général, chef du service judiciaire.
Labouré, substitut du procureur général.

BUREAU ADMINISTRATIF DU PROCUREUR GÉNÉRAL.

MM. Parfait Paul, ✱, secrétaire-rédacteur principal de 1^{re} classe.
Baucelin André, secrétaire-rédacteur de 1^{re} classe.

COUR D'APPEL.

MM. Digeon, ✱, président.	MM. de Balmann, conseiller.
Dartiguenave, conseiller.	Honoré, —
Gaudin, —	

GREFFE DE LA COUR D'APPEL.

MM. Parfait Richard, greffier en chef.
Sylvestre Adolphe, commis greffier assermenté.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE.

MM. Darracq Bernard, président.	MM. Pouzoulet, juge,
Schmit, juge d'instruction.	Edwige, juge suppléant.
Cruciani, juge.	Tchernonog, —

PARQUET.

MM. Frachon, procureur de la République.
Hutin, substitut.
Cléry Pierre, secrétaire.
Fordant Marcel, —

GREFFE.

MM. Monlouis-Eugénie, greffier.	MM. Thermes, commis-greffier.
Sainte-Luce, commis-greffier.	Dupont, —
Marie-Anne, —	Saint-Aimé, —
Coma Stéphen, —	

DACTYLOGRAPHERS.

M^{mes} Baucelin Félicia.
Monlouis-Eugénie Lise.
Rosine Eva.




EXPÉDITIONNAIRES DU SERVICE JUDICIAIRE.

M ^{mes} Rabathaly Elina.	MM. Théleste Minfard.
Waddy Anna.	Charles-Hélène Homère.
Luron Marcella.	Tablot Georges.
M ^{lle} Buisson Jeanne.	Matukou Désiré.

JUSTICES DE PAIX.

CANTON DE FORT-DE-FRANCE

COMPRENANT LES COMMUNES DE FORT-DE-FRANCE ET SCHËLCHER.

- MM. Braban Antony, , juge de paix.
 N... juge suppléant.
 Claire Jules, , , greffier.



CANTON DU LAMENTIN ET DU SAINT-ESPRIT

COMPRENANT LES COMMUNES DE LAMENTIN, SAINT-JOSEPH, SAINT-ESPRIT
 DUCOS, FRANÇOIS ET RIVIÈRE-SALÉE.

- MM. Waddy Charles, juge de paix.
 Joinville-Eugène, juge suppléant.
 Cabrisseau Emile, greffier, en résidence au Saint-Esprit.
 Sorel Armand, greffier.




CANTON DU MARIN ET DU DIAMANT

COMPRENANT LES COMMUNES DU MARIN, VAUCLIN, SAINTE-ANNE, RIVIÈRE-PILOTE,
 DIAMANT, TROIS-ILETS, ANSES-D'ARLETS ET SAINTE-LUCE

- MM. Perronnette Thomas, , juge de paix.
 Ursulet Joseph, , juge de paix suppléant.
 Boclé Marcel, greffier.

CANTON DE TRINITÉ ET DE BASSE-POINTE

COMPRENANT LES COMMUNES DE TRINITÉ, SAINTE-MARIE, ROBERT, GROS-MORNE,
 BASSE-POINTE, MACOUBA, MARIGOT, LORRAIN, GRAND'RIVIÈRE ET AJOUPA-BOUILLON

- MM. Clain, juge de paix.
 Petit Léon, , , , juge de paix suppléant.
 Criquet Jules, greffier.
 Thérosiet, greffier, en résidence à Basse-Pointe.

CANTON DU CARBET

COMPRENANT LES COMMUNES DE SAINT-PIERRE, PRÊCHEUR, MORNE-ROUGE
 FONDS-SAINT-DENIS, CARBET, CASE-PILOTE.

- MM N... juge de paix.
 Niamor, juge de paix suppléant.
 Michel Ernest, greffier.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE.

- | | |
|------------------------------|---------------------------------|
| MM. Migerel, juge titulaire. | MM. E. Marsan, juge suppléant ; |
| Jean-Joseph — | Sainte-Croix, — |
| | P. Monnerville — |

AVOUÉS.

MM. Saint-Cyr Joseph, ✱, ,	licencié.
Saint-Félix Joseph, O. ✱, ,	—
Clarac Gaston, O. ✱, ,	—
Auzé Henri, ✱, ✱, ,	—
Berlé Hippolyte,	—
Desportes Octave, ✱,	—
Jean Johannès, ✱, ,	—
Saller Raymond,	—
Philémon-Montout.	—

AVOCATS.

MM. Saint-Cyr Victor, bâtonnier.	MM. Gautry.
André Hector, ✱, .	Saint-Cyr Roger.
Percin Louis, ✱.	Crocquet.
Severe Victor, O. ✱.	Assier de Pompignan.
Lodéon Emile.	Gros-Désormeaux.
Magallon-Graineau Eugène.	Bouquét.
Charlery Gustave.	

NOTAIRES.

Syndic des notaires de la colonie.

M^e Saint-Cyr Louis, ✱.

I.— NOTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE FORT-DE-FRANCE

M^e Debuc Jean-Baptiste André, ✱, au Lamentin, nommé le 14 décembre 1889.

Il a les minutes de M^e Desfontaines, du 17 février 1776 au 23 août 1781 ; de M^e Broussanoir, du 12 janvier 1778 au 7 décembre 1779 ; de M^e Fénélon, du 6 novembre 1780 au 10 avril 1793 ; de M^e Chateau de Balyon (Rivière-Salée), du 11 janvier 1807 au 18 novembre 1807 ; de M^e Gallet (Gros-Morne), du 24 janvier 1803 au 7 décembre 1808 ; de M^e Durieu père (Gorne-Morne et Vauclin), du 23 août 1809 au 18 août 1818 ; de M^e Renard Bel'Air (Vauclin), du 17 mars 1803 au 24 juillet 1814, de M^e Martin (Rivière-Pilote), du 14 janvier 1773 au 27 mai 1773 et du 4 janvier 1787 au 26 décembre 1804 ; de M^e Veyrier (François), du 11 janvier 1792 au 31 janvier 1792 ; de M^e Debuc Saint-Olympe, (Fort-Royal), de 13 janvier 1807 au 12 décembre 1809. (Nota. Ces dernières minutes sont en mauvais état) de M^e Bally père, du 28 janvier 1863 au 2 février 1869 ; de M^e Bally fils, du 5 février 1869 au 16 mars 1875 ; de M^e Jaham-Desrivaux, du 17 mars 1875 au 16 décembre 1889.

M^e Saint-Cyr Edouard, ☉, au Marin, nommé le 31 juillet 1911.

Il a les minutes de M^e Caillet-Lacarrière, du 14 novembre 1825 au 31 décembre 1833 et du 1^{er} janvier 1835 au 25 juin 1839 ; de M^e Jean-Paul Boët, du 5 octobre 1824 au 2 février 1847 ; de M^e Esch, du 26 juillet 1839 au 25 avril 1871 ; de M^e Charles Saint-Cyr, du 13 janvier 1872 au 15 octobre 1890 ; de M^e Trénelles, du 18 octobre 1890 au 5 mai 1911.

Il a aussi les minutes de M^e Bertrond Escavaille, années 1785 à 1789, 1791 à 1803, 1805 à 1808, 1811 à septembre 1825 inclus.

Les années 1783, 1789, 1790, 1804 et 1810 manquent.

Les minutes des années 1816 (M^e Escavaille) et 1835 (M^e Caillet-Lacarrière) sont illisibles à cause de leur grande vétusté.

Il a également les minutes de M^e Coquille de Moncourt, du 18 décembre 1848 au 2 octobre 1865 ; de M^e Husson Jules, du 22 mai 1871 au 1^{er} septembre 1874 ; de M^e de Crény Léon, du 25 juin 1875 au 20 juillet 1916.

M^e Saint-Cyr Louis, ✨, à Fort-de-France, nommé le 28 août 1908.

Il a seulement les minutes de M^e Fournier L'Etang, de 1886 au 21 juillet 1890 ; de M^e Charles Saint-Cyr, du 1^{er} octobre 1890 au 9 décembre 1891 ; de M^e Siger, du 9 décembre 1891 au 29 avril 1908.

Toutes les autres minutes ont été détruites par l'incendie du 22 juin 1890.

4^e M^e Capoul Henri-Siméon-André, au François, nommé le 21 mai 1892.

Il a les minutes de M^e Gabourin, du 22 décembre 1796 au 16 décembre 1831 ; de M^e Lantibois-Cabagne, du 2 février 1832 au 5 décembre 1881, et de M^e A. Siger, du 4 avril 1883 au 22 février 1892.

5^e M^e Théanor Pierre-Paul, ☾, à Fort-de-France, nommé le 20 janvier 1928.

Il a les minutes de M^e Sinson, de 1831 à 1842 inclusivement ; celles des années 1843, 1845, 1847 et 1848 de M^e Lemerle ; celles de M^e François Godissard, de janvier 1850 à décembre 1882 et celles de M^e Victor Godissard, de décembre 1882 à décembre 1892 ; de M^e Henri Audemar, du 10 mai 1893 au 13 décembre 1900 ; de M^e Paul Audemar, du 18 décembre 1900 au 9 août 1927.

6^e M^e Constantin Paul, à Fort-de-France, nommé le 26 février 1910.

Il a les minutes de M^e Léon Bally et de M^e Joseph Bally, du 29 novembre 1865 au 7 novembre 1899. Ces minutes sont incomplètes, un grand nombre ayant disparu dans l'incendie du 22 juin 1890.

Il a également les minutes de M^e Joseph Bally fils, du 20 février 1900 au 28 février 1919.

La plus grande partie des minutes, ainsi que les répertoires des prédécesseurs de M^e Léon Bally, ont disparu dans le même incendie. Il n'en reste que quelques années incomplètes de Mes Gilmaint et Gard, de 1825 à 1850 ; de M^e Ferriez, de 1828 à 1841 ; de M^e Husson, de 1843 à 1847, de 1848 à 1849 ; de M^e Coquille de Moncourt, de 1847 à 1848 ; de M^e Jaham-Desrivaux, de 1849 à 1859 ; de M^e Maugeé de 1859 à 1860 ; de M^e Gentille, de 1860 à 1865 et de M^e Clavery, de 1851 à 1862.

7^o M^e Nimar Stéphane, au Saint-Esprit, nommé le 4 juillet 1921.

Il a les minutes de M^e Deslauriers-Lilette, du 27 août 1843 au 14 septembre 1858; de M^e Cardier, du 14 septembre 1858 au 17 septembre 1871; de M^e Guillaume Dupuy, du 17 septembre 1871 au 4 janvier 1874; de M^e Crény, du 5 janvier 1874 au 21 juin 1875; de M^e Guillaume Dupuy, du 25 juin 1875 au 6 juin 1898; de M^e Planche, du 29 août 1898 au 11 novembre 1916; de M^e Constantin, du 22 septembre 1917 au 28 février 1919; de M^e Nimar Raphaël, du 7 juin 1919 au 31 mars 1921.

8^o M^e Gallet de Saint-Aurin Charles, à Fort-de-France, nommé le 5 avril 1925.

Il a les minutes de M^e K. Her-Grangenoi, du 26 mars 1911 au 20 avril 1925.

II.— NOTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-PIERRE

9^o M^e Petit Léon ✱, à Trinité.

Il a les minutes de M^e Méry de Neuville, du 25 janvier 1789 au 2 novembre 1809; de M^e Dangeros, du 23 janvier 1799 au 28 août 1829; de M^e Noël, du 10 novembre 1803 au 8 mars 1826; de M^e Planche, du 10 mars 1825 au 2 avril 1840; de M^e Moussard, du 1^{er} janvier 1830 au 7 août 1843; de M^e Victor Joyau du 24 juillet 1840 au 26 novembre 1866; de M^e Dupuy, du 8 juillet au 5 septembre 1871; de M^e Auguste Joyau, du 5 septembre 1871 au 16 mai 1881; de M^e Dorwling-Carter, du 12 octobre 1880 au 11 octobre 1878; de M^e Kailer-Grangenoi, du 11 octobre 1888 au 6 mars 1903; de M^e Sylvandre, du 22 avril 1909 au 6 janvier 1911.

10^o M^e Adam Raphaël, au Gros-Morne, nommé le 21 décembre 1917.

Il a les minutes de M^e Holozet, de 1818 à 1842; de M^e Percin, de 1813 à 1850; de M^e Berté Saint-Ange, de 1851 à 1857; de M^e Danglebermes, de 1858 au 24 mai 1869; de M^e Dupuy, du 24 avril 1869 au 10 mai 1870; de M^e F. Clarac, du 19 mai 1870 au 1^{er} avril 1882; de M^e Ch. Touin, du 1^{er} avril 1882 au 8 décembre 1894; de M^e Dorléans, du 26 septembre 1905 au 4 septembre 1909; de M^e Corneille, du 4 septembre 1909 au 22 février 1918.

11^o M^e Guatel Robert, à Saint-Pierre.

Il a les minutes de M^e Guatel Marc-René, du 26 avril 1926.

HUISSIERS.

MM. Marraud Odilon, Fort-de-France.	MM. Faula Georges, Lamentin.
Orel Victor, —	Crélin Auguste, Marin.
Louis-Achille Imbert, —	Parent-Desravinières R. St-Esprit.
Michalon Odilon, Basse-Pointe.	Clairis Jean, Trinité.
Michel Hermann, Carbet.	Telle Agnès dit Bertin, Trinité.
Guitteaud Hyacinthe, Diamant.	

 BUREAU D'ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Il se compose :

- 1^o Du chef du service de l'enregistrement ou d'un agent de cette administration délégué par lui ;
- 2^o D'un délégué du secrétaire général du gouvernement ;
- 3^o De trois membres nommés par le procureur général et choisis parmi d'anciens magistrats, des avocats, avoués ou notaires en exercice ou ayant cessé d'exercer.

COMPOSITION EN 1935-1936 :

MM. le Receveur des actes judiciaires de Fort-de-France, délégué du chef du service de l'enregistrement.

Rodéric, commis principal du secrétariat général, délégué du secrétaire général.

Mes	Auzé, ✱, avoué	}	désignés par le procureur général.
	Lodéon, avocat		
	Saint-Cyr Louis, ✱, notaire.		

 CONSEIL DE CURATELLE.

Le conseil de curatelle est composé ainsi qu'il suit pour 1935-1936 :

MM. Gaudin, conseiller à la Cour d'appel, président.

le procureur de la République.

Bertrand, commis principal du secrétariat général.

 LISTE DES MÉDECINS-EXPERTS ET DES EXPERTS-CHIMISTES
 POUR L'ANNÉE 1935-1936.

MM. Costet Arthur, Gros-Morne. Cagnet Lucien, Lamentin. Domergue, Trinité. Dormoy Alfred, Fort-de-France. Gervaise, Marin. Linval Juvénal, ✱, Fort-de-Fce. Lodéon Paul, — Maurice, Saint-Joseph. Magallon-Graineau, Fort-de-Fce. Montestruc, Fort-de-France. Pignol André, François.	MM. Porry Emile, Fort-de-France. Porry Georges, — Roy-Camille, — Saint-Cyr Maurice, — Suffrin, — de Thoré, — le chef du service de santé. le résident de l'hôpital colonial. le médecin des troupes coloniales. Blaisemont, Sainte-Marie. Cyr Athis, Carbet.
--	--

EXPERTS-CHIMISTES :

MM. Blanche, ingénieur d'agriculture. M. Jacquin.
 Feissolles, pharmacien capitaine. M^{me} Jacquin.

LYCEE SCHŒLCHER.





Cet établissement d'instruction secondaire, créé à Saint-Pierre sous le titre de Collège national, par arrêté du gouverneur en Conseil privé en date du 6 décembre 1880, rendu conformément à diverses délibérations du Conseil général, a pris la dénomination de lycée par arrêté du 2 mai 1881, conformément à l'avis émis par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Par le décret du 7 mai 1890 (B. O. de la Martinique 1890, page 480) le lycée de la Martinique est assimilé en tout à ceux de la Métropole. Il donne l'enseignement secondaire conformément au plan d'études et aux programmes suivis dans les lycées de France.

Le personnel est choisi parmi les membres de l'Université, pourvus des titres requis.


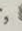
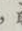
Par arrêté local du 15 septembre 1902, le lycée a été transféré à Fort-de-France et réorganisé par le décret du 1^{er} avril 1903.

ADMINISTRATION.

- MM. Fouret, ✱, O. , proviseur.
 Sainte-Luce Banchelin, ✱, O. , proviseur *p. i.*
 Maurice, O. , censeur *p. i.*
 Miron, O. , économiste.
 Gratiant-Labadie, commis d'économat.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.


MATHÉMATIQUES.

- | | |
|---|------------|
| MM. Duringer,  . | MM. Régis. |
| Cherrier,   . | Since. |
| Cadeau. | |



SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

- | | |
|------------|---|
| MM. Audry. | MM. Fortuné. |
| Since. | Cherrier,   . |
| Quiévreux. | Duringer. |




PHILOSOPHIE.

- M. Monnerot, O. .

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

- | | |
|---|---|
| MM. Nonon. | MM. Romanette, O.  . |
| Bartel,  . | Henry. |
| Maurice Emile. | |

LETTRES ET GRAMMAIRE.


Première (Section A')	{	MM. Delmas, Marianne.
Première (Section B)	{	MM. Delmas, Joseph-Henri. Bilbao.
Deuxième (Section A')		M. Bilbao.
Deuxième (Section B)	{	MM. Bilbao. Honorien,  .
Troisième (Section A)		M. Béthel, O.  .
Troisième (Section B)		M. Béthel, O.  .
Quatrième (Section A')	{	MM. Ménil. Bilbao.
Quatrième (Section B)	{	MM. Henry. Calonne.
Cinquième (Section A)		M. Joseph-Henri.
Cinquième (Section B)		M. Bartel.
Sixième (Section A)		M. Barthlen.
Sixième (Section B)		M. Nonon.

LANGUES VIVANTES.

ANGLAIS.

MM. Achille,  , O.  .	MM. Honorien,  .
Olympie.	Joseph-Henri.
Calonne.	M ^{me} Düringer,  .


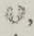

ESPAGNOL.

M. Vérines,  .	M. Petit,  .
---	---

DESSIN D'IMITATION

M. Dorise.

CLASSES PRIMAIRES.


7 ^e	MM. Conseil, O.  .
8 ^e	{ Marie-Florence, O.  , chargé des fonctions de directeur <i>p. i.</i> des classes primaires. Blanchard.
9 ^e	M ^{mes} Monnerot, O.  .
10 ^e	Petit Alice.
11 ^e	{ M ^{me} Montalin. M ^{lle} Jean-Noël.
Enfantine Maternelle	M ^{mes} Petit Renée. Roussi.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

M Régis.

COURS NORMAL D'INSTITUTEURS ANNEXÉ AU LYCÉE SCHÉLCHER.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

M. Cadeau, .


M. Régis

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

MM. Quiévreux.
Fortuné.


M. Since.

PHILOSOPHIE, FRANÇAIS, HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

M. Romanette, O. .

M. Mézin.

ANGLAIS.

M. Achille, , O. .M. Honorien, .

DESSIN.

M. Dorise.







MUSIQUE.

M. Collat.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Elie-Auzé.

SURVEILLANCE.

MM. Laurent, O. 	répétiteur.	MM. Lucien,	répétiteur.
Banaré,  ,  , 	—	Sainte-Rose,	—
Julienne-Caffié Adrien, 	—	Henry Gabriel,	—
Joinville-Eugène, 	—	Ménil,	—
Midas,	—	Soïme,	aspirant-répétiteur.
Clémenté Henri,	—	Jean-Charles,	—

MÉTÉOROLOGIE ET PHYSIQUE DU GLOBE.

Ce service créé par décret en 1932, à la suite des dégâts causés par les éruptions du Mont-Pelé en 1929 et qui ont déterminé l'attribution d'une subvention de l'Etat de 50 millions, comprend :

- a) Un établissement central avec une station principale à Fort-de-France ;
- b) Une station de 1^{er} ordre avec observatoire vulcanologique et station sismologique au Morne des Cadets dans les environs immédiats du Mont-Pelé ;
- c) Une station de météorologie au Fort-Desaix qui assure la protection météorologique de la navigation aérienne et de la navigation maritime et fournit au chef de la colonie toutes indications utiles permettant de faire protéger efficacement les populations contre les dangers des calamités d'origine physique.

Le service est placé sous la direction d'un ingénieur du cadre général des météorologistes coloniaux assisté d'un ingénieur adjoint du même cadre et du personnel secondaire nécessaire, recruté sur place.

DIRECTION :

M. Romer André, ingénieur de 2^e classe, chef de service.

PERSONNEL :

- MM. Frolow Serge, ingénieur-adjoint de 3^e classe.
 Lorieau André, agent contractuel, assimilé.
 Pierre-Fanfan Emmanuel, aide-météorologiste.
 Clément Hippolyte, auxiliaire météorologiste.
 Lavigne Albert, auxiliaire.
 Jean-Baptiste Marcel, auxiliaire.
 Labat Saint-Ange, 1^{er} observateur.
 Gabriel-Régis Alexandre, 2^e observateur.
 M^{lle} Lauréat Rachel, dame météorologiste auxiliaire.
 MM. Mippi Raphaël, auxiliaire.
 Marine Alexandre dit Babet, conducteur d'automobile.
 Baout Auguste, manœuvre.
 Jean-Alexis Meirand, manœuvre.
 M^{lle} Jean-Baptiste Léontine, journalière.
 M. Julvécourt René, concierge.

MAISON CENTRALE.




Il n'y a qu'un seul établissement pénitentiaire à la colonie, la Maison centrale à Fort-de-France, où se trouvent enfermés, dans des locaux distincts les prévenus, les condamnés, dettiers, marins et militaires.

Les malades de la maison centrale sont soignés dans l'établissement où se trouvent deux infirmeries : une pour les hommes, l'autre pour les femmes, auxquelles sont attachés le médecin du service local et un service d'infirmiers et d'infirmières.

DIRECTION :

M. Perrin,  , directeur

PERSONNEL.

- MM. Jean-Pierre-Victoire Onufre, surveillant chef de 1^{re} classe.
 Châtony Félix, surveillant infirmier-major de 1^{re} —
 Angèle Lazare, surveillant commis - greffier de 2^e —
 Barclay Grégoire, — —
 Blanchard Victor, surveillant de 1^{re} classe.
 Toto Léon, , , , — 1^{re} —
 Caboste Armand, — — 2^e —
 Bellony Félicien, — — 2^e —
 Rilos Alphonse, — — 3^e —
 Astarté Victor, — — 4^e —
 Béduve Joseph, — — 4^e —
 Tyburn Praxède, — — 5^e —
 René Ambroise, — — 5^e —
 Rosalie Gabriel, surveillant auxiliaire.

PENSIONNAT COLONIAL DE JEUNES FILLES.



Cet établissement, créé sur la demande du Conseil général de la Martinique, a été ouvert le 6 novembre 1883.

Le décret du 15 septembre 1901 l'a érigé en établissement autonome avec un programme d'enseignement conforme aux plan d'études des écoles primaires supérieures et des lycées de jeunes filles de la Métropole.

Comme en France, des classes primaires qui permettent de préparer les plus jeunes enfants au cours supérieur, y sont annexées.

L'École normale primaire des filles est annexée au Pensionnat et les deux institutions se prêtent un mutuel appui pour l'enseignement et pour la discipline scolaire.

ADMINISTRATION.

Directrice: M^{lle} Nicolas, O. . Econome: M^{lle} Ludovic, O. , M. B.
Surveillante générale: M^{me} Gilkes, Commis d'économat: M^{lle} Corbin.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRES.


PHILOSOPHIE, FRANÇAIS ET LITTÉRATURE.

M^{mes} Le François, licenciée ès-lettres. M^{lles} Rabatel, es-lettres.
Gros-Désormeaux, idem. Parfaite, idem.
M^{lles} Saint-Félix, idem. M. Mariette, idem.
Allard, idem.

LATIN.

M^{mes} Le François, licencié ès-lettres. M^{mes} Rabatel, licenciée ès-lettres.
Gros-Désormeaux, idem. Parfaite, idem.
Allard, idem. M. Mariette, idem.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

M^{mes} Silvanre, , licenciée d'histoire et de géographie. M^{me} Parfaite.
de Kérangal, idem. M^{lle} Josa.
M^{me} Julien.

MATHÉMATIQUES, SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

M^{lles} Yoyotte Janne, licenciée en mathématiques. M^{lles} Bourdais, idem en mathématique Balthazar.
Yotte, idem ès-sciences physiques. M^{me} Roy-Camille.
Vaucoret, idem ès-sciences natur. M. Since, idem ès-sciences physiques.

ANGLAIS.

M^{lle} Anderson, licenciée en langues. M^{me} Monplaisir, certifiée d'E. N. tech.
M^{me} Leconte, — M^{lle} Josa.

ESPAGNOL.

M^{mes} Anneville, licenciée en langues. M. Vérines, licencié en langues.
Banaré.

DESSIN.

M^{lles} Brassard.
M. Bailly.

M^{lle} Rosier.

SOLFÈGE ET CHANT.

M^{mes} Tarrin.
Eda-Pierre.


M^{lle} de Montaigne.

GYMNASTIQUE.


M^{lle} Binet.

ÉCOLE NORMALE ET PRÉPARATION AUX BREVETS SUPÉRIEUR
ET ÉLÉMENTAIRE.


PÉDAGOGIE, MORALE ET PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE.

M^{lles} Lafarcinade, professeur d'École normale.
Hâvre. , M. B.

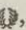
FRANÇAIS ET LITTÉRATURE.

M^{lle} Lafarcinade, professeur d'E. N. M^{lles} Rabatel, licenciée ès-lettres.
M^{me} Quiévreux, en congé. Hâvre, , M. B.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

M^{mes} Silvandre, licenciée d'histoire et de géographie. M^{lles} Hâvre, , M. B.
de Kérangal, idem. Josa.
Richon.

MATHÉMATIQUES, SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

M^{lles} Yotte, licenciée ès-sciences physiques.
Périne, O. , professeur d'École normale.
Bourdais, licenciée en mathématiques.
Vaucoret, licenciée ès-sciences naturelles.
M. Since, licencié ès-sciences physiques.

ANGLAIS.

M^{lle} Anderson, licenciée en langues. M^{me} Monplaisir, certifiée de l'E. N. T.
M^{mes} Quiévreux. M^{lle} Josa.

DESSIN.

M^{me} Albane.

M. Bailly.

TRAVAUX MANUELS.

M^{me} Epither.
Brassard.

M^{lle} Marie-Magdeleine.

SOLFÈGE ET CHANT.

M^{me} Tarrin.



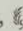
M^{me} Eda-Pierre.

GYMNASTIQUE.

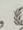
M^{lle} Binet Lyse.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

CLASSES ÉLÉMENTAIRES.

7 ^e	}	M ^{mes} Vaucoret,  , M. A.
8 ^e		Perronet.
9 ^e		Cadeau, M. H.
10 ^e		Magallon-Graineau, M. H.
11 ^e		Marie-Joseph.
Enfantine		Garcin,  , M. H. Symphorien,  , M. H.

CLASSE MATERNELLE.

Section I.	M ^{me} Perronnette,  , M. B.
Section II.	M ^{lle} Julienne-Caffié, M. H.

SURVEILLANCE.

M ^{me} Calonne, M. H., chargée de la bibliothèque.
M ^{lles} Joseph-Auguste, détachée à l'économat.
Alexandre.
Banaré.
Boulier.
Darsières.
M ^{mes} Jean-Charles.
Julien.
Kiplings.
Lodéon.
M ^{lles} de Montaigne.
Richon.
Yoyotte Yvonne.

POLICE.

Les Commissaires de police sont à la fois :

1^o Agents de l'ordre administratif pour toutes les mesures de sécurité et d'ordre publics qui constituent la police générale et la police municipale.

2^o Agents du pouvoir judiciaire pour la recherche et la constatation des crimes, délits et contraventions.

Comme agents administratifs ils relèvent immédiatement du gouverneur.

Ils reçoivent en ce qui touche la police municipale les ordres directs des maires.

Comme agents de l'ordre judiciaire, ils sont placés sous la surveillance de la Cour d'Appel et sous l'autorité du Procureur général.

Un Commissaire central est spécialement chargé pour l'ensemble de la Colonie de toutes les mesures de sûreté, de la recherche et de la constatation des crimes, délits, contraventions et des délégations judiciaires.

POLICE CENTRALE :

MM. Ancinell, commissaire de police centrale, à Fort-de-France ;
 Rotonot Benoît, brigadier. MM. Rochefort Vincent, garde.
 Cartel Valentin, garde. Jean François, —

POLICE GÉNÉRALE

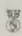
Linzeau Donatien, commissaire de police du canton de Fort-de-France.
 Montout Paul, commissaire de police, adjoint à Fort-de-France.
 Fourneaux Robert, — — — — —
 Lainé Gabriel, commissaire de police des cantons du Lamentin et du
 Saint-Esprit.
 Bouchet Maurice, idem du Marin et du Diamant.
 Brochu Stanislas, idem du Carbet.
 Némouthé Charles, idem de Trinité et Basse-Pointe.

PORTS ET RADES.

Les officiers de port ont dans leurs attributions :

- 1^o Les mouvements des ports et rades, l'amarrage, le lestage, le délestage et le halage à terre des bâtiments et la surveillance des manœuvres quelconques ;
- 2^o Le draguage des ancres et chaînes abandonnées ;
- 3^o La surveillance de l'éclairage des feux de port et des phares situés dans le port ;
- 4^o Les signaux et vigies ;
- 5^o La direction du service du pilotage ;
- 6^o Les secours à donner aux bâtiments en danger ;
- 7^o La police des quais, places ou chantiers avoisinant les ports, celle des embarcadères et aiguades ;
- 8^o La surveillance générale des coffres et corps morts, le placement et l'entretien des coffres, tonnes bouées et balises du port de Fort-de-France ;
- 9^o L'inspection du balisage des ports secondaires ;
- 10^o L'exécution des décisions des commissions sanitaires.
- 11^o L'exécution des décisions de la marine.

DIRECTION.

M. Didier Georges , capitaine de port de 3^e classe.

RÉPARTITION DU PERSONNEL.

MM. Rigobert René, expéditionnaire de 1^{re} classe, secrétaire du Port.
 Marie-Louise Léopold, pilote de 1^{re} classe, pilote à Fort-de-France.
 Gertrude Stéphane, — pilote à Trinité.
 Angélique Alfred, — pilote au François.
 Oristile Sylvain, pilote de 2^e classe, pilote à Fort-de-France.
 Anneville Durand, pilote de 3^e classe, —
 Zécler Eleucade, — —
 Nottrelet Alexandre, — pilote à Saint-Pierre.

Gallion Délie,	dactylographe provisoire, dactylographe au Port.	
Luchel Elisé,	quartier - maître, Fort-de-France.	
Célestine Claire Thomas,	canotier de 1 ^{re} classe, Fort-de-France.	
Lebel Etienne,	—	—
Darvoy Fabien,	—	—
Paulin Martin,	—	—
Aline Raphaël,	—	—
Delbois Paul,	—	—
Gestel Thomas,	canotier de 2 ^e classe,	—
Mathurin Mathieu,	canotier de 3 ^e classe,	—
Félix Jean,	—	—
Modeste René,	—	—
Léger Jos,	chef guetteur,	—
Darvoy Marcel,	guetteur de 1 ^{re} classe,	—
Nancy Pierre,	mécanicien de la vedette.	
Chauvet Eugène,	aide-mécanicien de la vedette.	

POSTES, TÉLÉPHONE, TÉLÉGRAPHIE SANS FIL.

Ce service groupe dans ses attributions :

1^o Le service postal proprement dit : correspondances intérieures de toutes catégories ; correspondances intercoloniales et avec la Métropole et l'étranger ;

2^o Le service des colis postaux : relations intérieures et relations avec l'extérieur ;

3^o Le service électrique et de T. S. F. (transmission de télégrammes officiels et privés, téléphonie officielle et privée, transmission par T. S. F. intercoloniale ;

4^o Les transmissions de fonds : mandats locaux, mandats français et mandats internationaux ;

5^o Le service de la caisse d'épargne : service intérieur et transfert avec la Métropole.

Il participe en outre à toutes les manifestations de la vie locale (vente de timbres antituberculeux, de billets de loterie pour les fêtes du Tricentenaire, diffusion des nouvelles de l'extérieur et du service météorologique, etc.). Il assure la vente du papier timbré et des timbres fiscaux dans la plupart de ses bureaux et, pour éviter aux fournisseurs de la colonie et aux fonctionnaires des déplacements onéreux, il effectue le paiement des mandats de dépenses publiques partout où il n'y a pas de percepteur.

DIRECTION :

M. Tassel Francis, inspecteur breveté C. M., chef de service.

SECRETARIAT DE LA DIRECTION.

M. Quénette Pantaléon, receveur. M^{me} Arthur Henriette, receveuse.
M^{me} Lodéon Paulette, receveuse.

COMPTABILITÉ ET SOLDE.

MM. Pierre-Rose Ernest, receveur. M^{me} Baude Laurence.
 Alpha Robert, idem. MM. Modock Victor, receveur.
 M^{lle} de Chavigny Juana, receveuse. Désiré Marie, idem.
 M^{me} Bagoé Claire, idem.

MATÉRIEL.

M^{lle} Chevignac Berthile, receveuse.

SERVICE DU PERSONNEL.

M^{me} Cassius de Linval Clémence, receveuse.

RÉCLAMATIONS.

M^{lle} Vildrin Blanche, receveuse.

GARDIEN DE BUREAU.

M. Corosine Roland, préposé-buraliste.

SERVICE TECHNIQUE (FORT-DE-FRANCE) :

MM. Oudot Léon, agent mécanicien C. M., chef de la section technique.
 Jean-Charles Emile, receveur.
 Rosemain Henri, —
 Couffe Auguste, —

SOUS-AGENTS

MM. Prussac Gaston, préposé buraliste.	MM. Moustin,	--
Linor Genius, —	Will Louis,	—
Domerge, —	Auguste Lyoth,	—

BUREAUX DE L'INTÉRIEUR (SOUS-AGENTS) :

MM. Delinde Robert, préposé buraliste, Basse-Pointe.	
Pouillet Jules, —	François.
Auguste Athanase, —	Saint-Pierre.

TÉLÉGRAPHIE SANS FIL :

MM. Epither, receveur des P. T. T., chef de station.
 Bellemare, receveur., ff. d'opérateur.
 Bourbon, — —
 Chipot, — —

DACTYLOGRAPHIE :

M^{es} Clitandre Jeanne, dame dactylographe.
 Forgues Yvette, dame dactylographe, provisoire.

BUREAU DE FORT-DE-FRANCE.

MM. Rudier Félix, receveur-comptable	M ^{ms} Balthazard Cécile,	receveuse
Jox Corneille, receveur.	Constant Hermence,	—
Lernot Henri, —	Erimée Lucie,	—
Mongallon Joseph, —	Desportes Dolorès,	—
Dufail Georges, —	Rudier Léa,	—

MM. Zabulon Clément,	—	Mmes Thevenard Clothilde,	—
Rodride Pascal,	—	Doppia Michelle,	—
Leno Ernest,	—	Jouanelle Virginie,	—
Séraline Eloi,	—	Beaulieu Murcie,	—
Placide Gontrand,	—	Baboïs Rachel,	—
Rosemain Antonius,	—	Saint-Louis Carmen,	—
Bagoé Roger,	—	La Roche Louise,	—
Scheninking François,	—	Dufail Olympe,	—
M ^{me} Alpha Lucie,	receveuse.	Georges Emma,	—

SOUS-AGENTS AU BUREAU DE FORT-DE-FRANCE :

MM. Adidi,	préposé-buraliste.	MM. Léres Alexandre,	préposé-bural.
F. eury Lubin,	—	Béarn Augustin,	—
Cabit Robert,	—	Geydon Charles,	—
Coran Marius,	—	Renay Charles,	—
Bellumière Edward,	—	Cimper Robert,	—
Nicodi Adolphe,	—	Mamie Désiré,	—
Jornat Hubert,	—	Lof André,	—
Popo Alexis,	—		

BUREAUX DE L'INTÉRIEUR.

M ^{mes} Savon, gérante, Anses-d'Arlets.	M ^{lies} Doppia, receveuse, Petit-Bourg.
Moïse, — Ajoupa-Bouillon.	Hamel, gérante, Poterie.
Sivager, receveuse, Basse-Pointe.	Etienne, gérante, Pelletier.
V ^e Elisabeth, gérante, Bellefont ^{ne} .	Lubin-Rose, gérante, Périollat.
Jean-Baptiste, receveuse, Bellevue	M ^{me} Leno, receveuse, Plateau-Didier.
M ^{lle} Hyat-Taye, gérante, Bois-Boyer.	M ^{lies} Jean-Bart, gérante, Prêcheur.
M ^{mes} Dauphite, receveuse, Carbet.	Durand, receveuse, Case-Pilote.
Sarotte, gérante, Case-Pilote.	Pulvar, receveuse p. i., Rivière-
Aurore, gérante, Croix-Rivail.	Salée (Grand-Bourg).
Lheureux, gérante, Champflore.	Théodose, receveuse, Robert.
M ^{lies} Rivert, gérante, Diamant.	A ^{mes} Vétury, receveuse, Redoute.
Arnerin, gérante, Desmarinières.	Théodose T., gérante, St ^e -Anne.
Louis-Joseph, gérante, Ducos.	Edmond, gérante, Sainte-Luce.
M. Moulouguet, receveur, Marigot.	M ^{mes} Roussi, receveuse, Saint-Esprit.
M ^{mes} René-Corail, gérante, F.-St-Denis.	Marie, — Saint-Joseph ^h .
Bauchet, receveuse, François.	Jeanne, — Saint ^e -Mari ^h .
M ^{lle} Désiré, gérante, Fonds-Lahaye.	Germain, — Saint-Pierre.
M ^{mes} Hillion receveuse, Grand'Rivière.	Bontemps, gérante, St ^e -Thérèse.
Clavel, receveuse, Gros-Morne.	M ^{lle} José Lise, — Schœlcher.
Thoze, receveuse, Lamentin.	M ^{mes} Benoît, receveuse, T.-Sainville.
M ^{lies} Sivager, receveuse, Lorrain.	Simmoneau, — Trinité.
Beuze, receveuse, Marin.	M ^{lle} Orel, grérante, Trois-Îlets.
M ^{mes} Félim, receveuse, Macouba.	M ^{me} Louis-Ferdinand, receve ^{se} , Tivoli.
Marignan, gérante, Morne-Vert.	M ^{lies} Hector-Beaufond, — Vauclin.
Petit-Cadet, rec. Morne-Rouge.	Guillaume, gérante, Vert-Pré.
Crispin, gérante, Morne-des-Esses.	

RÉPRESSION DES FRAUDES.

En vue de l'application des lois relatives à la répression des fraudes et falsifications en matières de boissons, substances alimentaires et produits agricoles il a été créé en 1929 un service de la répression des fraudes et falsifications placé sous le contrôle du conseiller doyen de la Cour d'appel désigné comme conseiller technique.

Le vétérinaire du service local est inspecteur du service des recherches et prélèvements et veille spécialement à la bonne exécution des prélèvements, assure la centralisation des envois faits par les commissaires de police cantonaux et la transmission aux laboratoire et parquet des échantillons et des procès-verbaux.

Un local indépendant de tout laboratoire en vue d'éviter toute indiscretion ou suspicion abrite les bureaux du conseiller et de l'inspecteur.

RÉPARTITION DU PERSONNEL :

MM. Le conseiller doyen de la Cour d'appel.

Xavier Edmond, vétérinaire, inspecteur des recherches.

Penon Alfred, gendarme.

Hubbel, garcien condierge.

SERVICES SANITAIRES.

L'organisation sanitaire de la Martinique comprend :

1^o Des organismes d'Etat, créés et fonctionnant en conformité des lois, décrets ou règlements édictés par la métropole, et qui sont du reste pour la plupart à la charge du budget de l'Etat.

Ce sont : la direction du service de santé ; l'hôpital colonial de Fort-de-France ; le conseil de santé ; le centre spécial de réforme ; la Commission de réforme ; le centre d'appareillage et d'orthopédie ; la pharmacie d'approvisionnement ; la pharmacie de détail ; le laboratoire de chimie et toxicologie ; le magasin du matériel du service de santé ; le service médical des troupes et de la place ; le service sanitaire maritime ; le Lazaret ;

2^o Des organismes locaux créés par l'Administration de la colonie et à la charge du budget de cette dernière.

Ce sont :

a) Les services sanitaires locaux comprenant : les services d'hygiène et de protection de la santé publique ; le conseil colonial d'hygiène ; la commission sanitaire ; l'institut d'hygiène et de microbiologie ; le Préventorium ; les services de prophylaxie et de désinfection, de la vaccine et des épidémies ; l'inspection des pharmacies, drogueries et dépôts de médicaments ; le service vétérinaire ; le laboratoire des fraudes.

b) Les services d'assistance publique comprenant les services d'assistance médicale aux indigents, les hospices, la léproserie, l'asile des vieillards, l'asile d'aliénés.

DIRECTION DU SERVICE DE SANTÉ :

M. Léopold Robert, O. ✱, médecin-colonel du corps de santé des troupes coloniales, directeur du service de santé du groupe des Antilles (Martinique, Guadeloupe, Guyane).

HÔPITAL COLONIAL ALBERT CLARAC.

Reçoit les militaires et leurs familles, les fonctionnaires et leurs familles, les particuliers à leurs frais, les anciens militaires réformés et pensionnés.

SERVICE MÉDICAL.

Médecin-colonel Léopold Robert, O. ✱, médecin-chef.

Médecin-commandant Germain Albert, du corps de santé des troupes coloniales, médecin résident.

Médecin-commandant Bertrand.

SERVICE PHARMACEUTIQUE.

Pharmacien-capitaine Feissolle Léon, du corps de santé des troupes coloniales.

GESTION ADMINISTRATION.

Capitaine d'administration Grisoni (Ange) du corps de santé des troupes coloniales.

AUMONIER.

R. P. Galopeau Jean.

CONSEIL DE SANTÉ DE LA COLONIE.

Siège à Fort-de-France (Hôpital colonial) 2 fois par mois, les 10 et 25.

Médecin-colonel Léopold Robert, O. ✱, directeur du service de santé, président

Médecin-commandant Germain ✱, médecin résident de l'hôpital colonial, membre.

Pharmacien-capitaine Feissolle, pharmacien de l'hôpital colonial, membre

CENTRE SPÉCIAL DE RÉFORME.

Siège à Fort-de-France (hôpital colonial).

(Loi du 31 mars 1919, instruction ministérielle du 30 juillet 1920.)

Médecin-commandant Montestruc Etienne, ✱, médecin-chef.

Médecin-commandant Germain, médecin-expert.

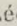
Médecin-commandant Bertrand, médecin-expert.

M^{me} Fardin, secrétaire.

COMMISSION DE RÉFORME.

Siège à Fort-de-France (hôpital colonial).

(Loi du 31 mars 1919. Instruction ministérielle du 30 juillet 1920).

Médecin-colonel Léopold Robert, O. , directeur du service de santé, président.


Intendant militaire Morin, commissaire du gouvernement.

Médecin-commandant Montestruc, membre.

Capitaine Jardel, idem.

Lieutenant Lanlo, idem.

CENTRE D'APPAREILLAGE ET D'ORTHOPÉDIE.

Médecin-commandant Montestruc, , médecin-chef.

COMMISSION D'APPAREILLAGE.

Médecin-chef du centre.

Lieutenant Lanlo.

Un délégué des mutilés.

PHARMACIE D'APPROVISIONNEMENT.

pour les services généraux, troupes et hôpitaux et éventuellement
pour les services locaux.

Pharmacien-capitaine Feissolle, pharmacien chef.

PHARMACIE DE DÉTAIL ET LABORATOIRE DE CHIMIE ET TOXICOLOGIE.

Pharmacien-capitaine Feissolle de l'hôpital colonial.

MAGASIN DU MATÉRIEL DU SERVICE DE SANTÉ

Capitaine d'administration Grisoni, gestionnaire.

SERVICE MÉDICAL DES TROUPES ET DE LA PLACE.

Médecin-commandant Bertrand.

SERVICE SANITAIRE MARITIME.

(Décret du 27 décembre 1928, promulgué par arrêté du 6 février 1929.

Arrêtés locaux du 25 avril 1929.)

DIRECTION DE LA SANTÉ MARITIME.

Directeur de la santé : Médecin-colonel Léopold Robert.

MÉDECIN ARRAISONNEUR.

Médecin-commandant Germain.

DESINFECTION ET PROPHYLAXIE.

Pharmacien-capitaine Feissolle.

AGENTS ORDINAIRES DE LA SANTÉ.

Dr Pignol, médecin de l'Assistance Publique, au François.
 Dr Gervaise, — au Marin.
 Dr Domergue, — à Trinité.
 M. Cyr, chargé de l'Assistance Publique, à Saint-Pierre.

SOUS AGENTS DE LA SANTÉ.

Capitaine de Port, pilotes, agents de douanes.

LAZARET.

M. Henry (Paul), gardien comptable.
 3 Employés journaliers.

CONSEIL SANITAIRE MARITIME.

MM. Le Secrétaire général, président ;
 Le Commandant supérieur des troupes ou un officier délégué ;
 Le Maire de Fort-de-France ;
 Un membre du Conseil général, élu par le Conseil général ;
 Le Directeur de la Santé ;
 Le Chef du service des Douanes ;
 L'Intendant militaire des troupes coloniales ;
 Le Médecin-directeur de l'Institut d'hygiène ;
 Le Pharmacien-major ;
 Le Médecin-major, membre du Conseil de santé ;
 Le Médecin du service local ;
 Le Capitaine de port ;
 Le Vétérinaire militaire ou, à défaut un vétérinaire civil ;
 Un membre de la Chambre de commerce, élu par cette chambre ;
 Un conseiller municipal, élu par ce conseil ;
 Un membre du Conseil colonial d'hygiène, élu par ce conseil et ne faisant point déjà partie de droit du Conseil sanitaire ;
 Un commis des Secrétariats généraux, secrétaire.

SERVICES SANITAIRES LOCAUX.

A.— Hygiène et protection de la Santé publique.

(Décrets du 4 novembre 1903, du 4 juin 1909 et 7 juin 1922,
 arrêtés du 23 juillet 1909 et du 29 mars 1926.)

DIRECTION DE L'HYGIÈNE.

MM. le Médecin-colonel, directeur du service de santé, Léopold Robert,
 directeur de l'hygiène.
 X... fonctionnaire chargé du bureau de l'hygiène.

CONSEIL COLONIAL D'HYGIÈNE.

À Fort-de-France, composé comme suit :

- Le Gouverneur ou, à son défaut, le Secrétaire général, président ;
- Un Conseiller privé ;
- Un Conseiller général élu par ses collègues ;
- Le Directeur du service de santé, directeur des services sanitaires ;
- Le Chef du service des Travaux publics ;
- Le Directeur de l'Assistance publique ;
- Le Directeur de l'Institut d'hygiène et de microbiologie ;
- Le Pharmacien-major de l'Hôpital militaire ;
- Un médecin civil désigné par ses confrères ;
- Le Vétérinaire du service local.

COMMISSION SANITAIRE.

(Pour la ville de Fort-de-France).

- Le Secrétaire général, président ;
- Le Maire de Fort-de-France ;
- Le Directeur de l'Institut d'hygiène et de microbiologie ;
- Le Vétérinaire du service local ;
- Un Médecin civil désigné par ses confrères ;
- Un Conseiller municipal, élu par ses collègues ;
- L'Agent-voyer de la commune.

VACCINE MOBILE ET ÉPIDÉMIES.

- M. le Dr Célestin, médecin vaccinateur.

INSPECTION DES PHARMACIES DROGUERIES ET DÉPÔTS DE MÉDICAMENTS.

- M. le Pharmacien-capitaine Feissolle, pharmacien-inspecteur.

LABORATOIRE DES EXPERTISES ET DES FRAUDES.

(À l'Hôpital colonial.)

- M. le Pharmacien-capitaine Feissolle.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire général est chargé, sous les ordres du Gouverneur, de l'Administration générale de la colonie, de l'ordonnement de toutes les dépenses effectuées sur le budget local et les budgets annexes du Bassin de radoub et des Grands Travaux sur fonds d'emprunt, de la comptabilité des recettes afférentes aux mêmes budgets, de l'ordonnement des services compris dans le budget de l'Etat et s'exécutant à la colonie, des recettes et des dépenses faites pour le compte des autres colonies, de la surveillance administrative de la police générale, du contrôle de l'administration communale.

Le personnel placé sous ses ordres est réparti entre son cabinet et trois bureaux dont les attributions générales sont fixées comme suit :

CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Enregistrement de la correspondance à l'arrivée et au départ. — Répartition des affaires entre les divers bureaux. — Centralisation du travail des bureaux et transmission au cabinet de toutes les affaires à soumettre à la signature du gouverneur. — Surveillance de la dactylographie de toute la correspondance des divers bureaux.

PERSONNEL.

- M. Maccio Paul, commis principal du Secrétariat général.
 M^{mes} Reinette, expéditionnaire.
 Trifard Désirée, dactylographe.
 Sobesky Lucy, —
 Ducoudray Germaine, —
 MM. Emile Victor, gardien de bureau.
 Lahély Alfred, —

1^{er} BUREAU.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES.

1^{re} SECTION. — AFFAIRES ADMINISTRATIVES.

Centralisation de toutes les affaires à soumettre au Conseil général et à la Commission coloniale.

Surveillance de la suite à donner après chaque session ou chaque séance aux affaires soumises au Conseil général ou à la Commission coloniale.

Surveillance générale de la marche des affaires entrant dans les attributions des services.

Liaison entre ces services pour les affaires ressortissant à plusieurs d'entre eux. — Transmission aux services des instructions du gouverneur sur la suite à donner aux affaires entrant dans leurs attributions. — Rappels aux services pour les affaires en retard.

Justice. — Instruction publique. — Cultes. — Domaines. — Postes et Télégraphes. — Hygiène et santé publiques. — Ports et Rades. — Police générale. — Transports. — Travaux publics. — Grande voirie. — Prime à la reconstruction des régions sinistrées par le volcan. — Emigration et immigration. — Prison. — Syndicats. — Sociétés de secours mutuels. — Contentieux administratif. — Délivrance des permis de ports d'armes et des permis de chasse, — Dépotoirs d'alcool. — Débits de boissons.

DIRECTION.

- MM. Bécu Gaston, chef de bureau hors classe des Secrétariats généraux,
 chef de bureau.

PERSONNEL.

- Maître René, commis principal du Secrétariat général.
 Rodéric Charles, —
 Duchel Raoul, —
 M^{lle} Calixte Françoise, dactylographe.
 M. Touleme, gardien de bureau.

2^e SECTION. — AFFAIRES ÉCONOMIQUES, BUREAU DU TRICENTENAIRE.

Douanes. — Contributions. — Agriculture et forêts. — Primes aux cultures secondaires. — Service vétérinaire. — Pêches. — Main d'œuvre. — Banques. — Crédit agricole et crédit foncier. — Caisse d'épargne. — Tourisme. — Toutes questions se rapportant au commerce et à l'industrie. — Exposition. — Organisation des fêtes du Tricentenaire.

DIRECTION.

M. Deproge Joseph, chef de bureau hors classe des Secrétariats généraux.

PERSONNEL.

M^{lle} Monique, dactylographe.

M. Frédonie Dolor, gardien de bureau.

2^e BUREAU.

AFFAIRES COMMUNALES.

Budgets et comptes des communes. — Travaux communaux et liaison avec le service des Travaux publics. — Police municipale. — Toutes affaires se rapportant à l'application de la loi municipale du 5 avril 1884.

Elections diverses (législatives, sénatoriales, municipales, conseil général, consulaires, conseil de prud'homme, contentieux électoral et administratif en matière communale).

Dénombrement de la population. — Pas géométriques.

Recrutement. — Sursis. — Justice militaire.

DIRECTION.

MM. N. . . chef de bureau des Secrétariats généraux.

Wiltord Antoine, commis principal du Sal Gal ff. de chef de bureau.

PERSONNEL.

Bardol Jules, commis principal du secrétariat général.

Marie-Luce Ernest, expéditionnaire.

Ravenet Isidore, auxiliaire.

Léger Henri, —

M^{me} Saint-Cyr Paulette, dactylographe.

M. Eleuther Victor, gardien de bureau.

3^e BUREAU.

FINANCES ET COMPTABILITE.

Etablissement du budget local et des budgets annexes. — Crédits supplémentaires. — Autorisations de dépenses. — Virements de crédits. — Questions financières intéressant les divers services. — Impôts et taxes. — Tenue de la comptabilité des dépenses engagées pour le personnel et le matériel. — Rapports sur la situation financière.

Ordonnancements de toutes les dépenses du service local, du budget annexe du Bassin de radoub et du budget spécial des Grands travaux sur fonds d'emprunt.— Délivrance des mandats.

Recettes.— Etablissement des titres de recettes. - Vérification des rôles.— Contrôle des régies financières.

Comptabilité.— Tenue de tous les livres de compte prévus par le décret du 30 décembre 1912 et des livres auxiliaires.

Régularisation des transmissions de France de concert avec les sections intéressées.

Etablissement des situations périodiques.

Etablissement du compte définitif du service local et du budget annexe du Bassin de radoub.— Compte administratif des dépenses civiles de l'Etat.

Fonds.— Distributions mensuelles de fonds.— Compte de fonds du budget local et du budget annexe.— Provision à constituer à la Caisse centrale. - Caisse de réserve.— Correspondants administratifs. - Opérations de trésorerie.— Opérations d'ordre.

Contrôle des services régis par économie.— Vérification des comptes de gestion des services financiers. — Vérification de caisses. — Injonctions et référés de la Cour des Comptes.

Préparation et centralisation des documents financiers à transmettre périodiquement au département.— Bordereaux sommaires.— Statistiques financières. — Situation des emprunts, etc.

Soldes, indemnités.— Mandatement de la solde et des accessoires de solde de tous les services qui n'ont pas été spécialement chargés de l'établissement des mandats afférents à leurs dépenses.

Vérification et contrôle avant envoi à l'ordonnancement des mandats de solde établis par les services.

Avances de solde.- Tenue des livrets de solde.- Délégations.- Visas des ordres de déplacement en dehors de ceux concernant les chefs de service.- Mandatement des frais de transport du personnel.- Frais d'hospitalisation et retenues d'hôpital. Rapatriement.

Mandatement de toutes les dépenses civiles du budget de l'Etat et du service local des colonies.

Contentieux de la solde et des indemnités.

Etudes de tous les projets de modification des textes locaux sur la solde et les indemnités diverses.

Matériel, Travaux et approvisionnements.— Liquidation et mandatement des dépenses de matériel de tous les services qui n'ont pas été chargés spécialement de l'établissement des mandats afférents à leurs dépenses, Contrôle avant envoi à l'ordonnancement des mandats de dépenses établis par les services.

Examen et mise au point des cahiers des charges de travaux, de fournitures et de transport.— Adjudications.— Marchés de gré à gré.— Appels d'offres.— Commandes dans la Métropole.— Commissions de recettes.— Certificats de réception.— Baux.— Cessions de matières.

Examen des demandes d'imprimés émanant des divers services et transmission à l'Imprimerie pour exécution.— Commandes en France.

Pensions et retraites du personnel, Etablissement des dossiers de pensions des fonctionnaires et transmission au Département.

DIRECTION.

M. Sylvestre Emile, sous-chef de bureau des secrétariats généraux, chef de bureau.

SECRETARIAT.

M. Poussier Victor, auxiliaire.







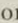

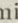
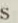
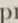
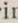
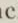
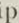
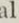


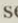
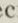
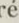
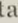
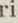
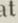

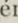
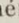
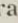
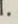
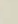
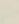
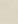
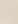
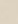
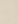
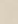

M^{me} Sévère Aline, auxiliaire.

RECETTES.

M^{mes} Fordant Rachel, expéditionnaire.

Rochemont Bernadette, —

SOLDE ET INDEMNITÉS.

MM. Venault Marcel,                                    

PENSIONS.

MM. Louis Georges, expéditionnaire.
Roy Etienne, auxiliaire.

GARDIENS DE BUREAU.

MM. Toulem Bernabé, titulaire.
Cavaliny François, auxiliaire.
Zozo Théodore, —

TRAVAUX PUBLICS.

Le service des Travaux publics a dans ses attributions :

1^o L'établissement des projets et l'exécution des travaux concernant :

- a) La voirie urbaine et routière à l'exclusion de celle incombant aux communes ;
- b) Les bâtiments administratifs ;
- c) L'hydraulique agricole, industrielle et urbaine ;
- d) La production et la distribution d'énergie électrique ;
- e) La navigation intérieure et maritime (ports et leurs dépendances) ;
- f) L'assainissement et l'urbanisme.

2^o La conservation du Domaine public (délimitation, alignement, etc.) ;

3^o Le contrôle des exploitations industrielles d'intérêt général (eau, électricité) ;

4^o Les questions relevant plus spécialement d'un service des mines, savoir :

- a) Celles relatives à la recherche et à l'exploitation de mines ou carrières et au contrôle de ces exploitations ;
- b) Le contrôle des machines et appareils à vapeur, à explosion ou à combustion tant maritimes que terrestres ;
- c) L'immatriculation des véhicules automobiles et la délivrance des permis de conduire.

Il assure, par ailleurs, directement la constatation et la liquidation des dépenses afférentes aux travaux exécutés et il adresse au service financier pour mandatement les pièces ainsi établies.

Les fonctionnaires du service peuvent, après autorisation du Gouverneur, prêter leur concours aux communes pour des travaux de construction ou de voirie. Mais en toutes circonstances, le contrôle technique des travaux entrepris par les communes est effectué par le Directeur des T. P. ou son délégué, suivant les instructions du gouverneur.

Le personnel comprend des fonctionnaires du cadre général des Travaux publics des colonies, des agents du cadre local et, à titre exceptionnel des contractuels.

Placé sous l'autorité d'un directeur, il est réparti entre les sections centrales (administration, comptabilité, matériel mécanique) et les subdivisions qui sont des organes d'exécution proprement dit. Ces subdivisions sont groupées en arrondissements qui embrassent l'ensemble des travaux et des projets envisagés au titre du budget local, du budget spécial des grands travaux sur fonds d'emprunt ou de la contribution nationale de 50 millions accordée par le Département lors des éruptions volcaniques de 1929.

DIRECTION.

- MM. Félix Henri, ingénieur principal de 1^{re} classe, directeur.
Lion Pierre, ingénieur principal de 3^e classe, directeur p. i.

CONTENTIEUX. — CONTRÔLE DE LA COMPTABILITÉ. — CHEFS DE BUREAU.

- MM. de Montaigne Ernest, ✱, ingénieur principal de 4^e classe.
Compère Joseph, ☉, ingénieur colonial de 2^e classe.

CHEF DE CONTRÔLE.

- M. Maurice Pierre, ingénieur principal de 4^e classe.

SECRETARIAT DE LA DIRECTION.

- MM. Maximin René, adjoint technique principal de 4^e classe, commis d'ordre.
Joseph-Noël-Simon Pierre, agent auxiliaire, commis d'ordre.

DACTYLOGRAPHES.

- | | |
|----------------------------------|--|
| M ^{mes} Montaise Inès, | dactylographe de 1 ^{re} classe. |
| Pastel Georgette, | — 3 ^e — |
| M ^{lles} Athanase Léa, | — 4 ^e — |
| Gruda Odette, | dactylographe auxiliaire. |
| Cadoré Henriette, | — |
| Boura Claire, | — |
| Hervé Jenny, | — |
| Boisson Jenny, | — |
| M ^{me} Labbé Georgette, | — |

COMPTABILITÉ.

- MM. Boy André, ✱, commis principal hors classe, chef de comptabilité.
Cidalise-Montaise Etienne, commis de 1^{re} classe avant 3 ans, chef de comptabilité p. i.
- M^{me} Sainte-Rose Marcelle, agent auxiliaire, comptabilité centrale.
Cayol Lucien, — comptabilité centrale.
La Roche Maurice, — —

SECTION TECHNIQUE DES ROUTES ET CONTRÔLE DES ROUTES.

- MM. de Laguarigue de Survilliers René, ingénieur de 4^e classe
Donatien Ernest, ☉, commis de 2^e classe.

SUBDIVISIONNAIRES DES ROUTES.

- MM. Brunel Léon, ☼, ingénieur de 3^e classe.
Midas André, ingénieur colonial de 3^e classe.
Richard Emilien, ingénieur colonial de 4^e classe.
Sauphanor Stanislas, ingénieur colonial adjoint de 3^e classe.
Odry Abel, ingénieur colonial adjoint de 3^e classe.
Jouanelle Henri, ingénieur adjoint de 3^e classe.
Maurice Joseph, ingénieur colonial adjoint de 4^e classe.
Blaise Eugène, adjoint technique principal de 1^{re} classe, adjoint au subdivisionnaire de Fort-de-France.

SECTION TECHNIQUE DES BATIMENTS.

- MM. Donat Honoré, ingénieur adjoint de 3^e classe.
 Eudarie Georges, ingénieur auxiliaire.
 Léo Henri, — —

SUBDIVISIONNAIRE ET CONTROLE DES BATIMENTS.

- MM. Bazabas Bernard, ingénieur adjoint de 2^e classe.
 Maugée Albert, adjoint technique principal de 3^e classe.
 Pourtout Richard, adjoint technique de 1^{re} classe.

CONTROLE DES TRAVAUX MARITIMES.

- MM. Martin Emile, ingénieur adjoint de 1^{re} classe.
 Grenet André, agent contractuel assimilé à un ingénieur adjoint de 3^e cl.

SECTION TECHNIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ.

- M. Catherine Klébert, ingénieur adjoint de 2^e classe.

SECTION MATÉRIEL MÉCANIQUE.

- MM. Donatien Fernand, ingénieur adjoint de 3^e classe.
 Formont Arthur, agent auxiliaire, service automobile.
 Montier Fernand, agent assimilé à un chef d'atelier de 1^{re} classe du bassin de radoub.
 Leflambe Henri, chef d'atelier hors classe, réparation des engins de service local.

SECTION MATÉRIEL NAVAL.

- MM. Julien Louis, ingénieur colonial adjoint de 1^{re} classe.
 Rabathaly Victor, aide comptable.

GÉOMÈTRES.

- MM. Vautor Maurice, ingénieur géomètre.
 Montout Robert, opérateur.
 Labbé Joseph, aide géomètre.

DESSINATEURS-COMPTABLES

- | | |
|--------------------|---------------------|
| MM. Ransay Marcel, | MM. Cadore Camille, |
| Castry Fulbert, | Cécina Fernand, |
| Suédile Alcide, | Gouait Anthime, |
| Rodney Bernard, | Nogent Maximin, |
| Dubois Victor, | Boura Victor, |
| Lavigne Camille, | |

DESSINATEURS.

- MM. Octavius Rigobert,
 Cléodore Marcel,
 Acheen Médésir,

GARDIENS DE BUREAU.

- MM. Nivain Emmanuel, gardien de bureau de 4^e classe.
 Elozel Jean, gardien de bureau auxiliaire.

CONDUCTEURS D'AUTOMOBILES.

MM. Péroumal Robert,	conducteur d'automobile.
Marie-Nelly Roland,	—
Leufroy Isidore,	—
Nézibord Albert,	—

PHARES.

MM. Chauvet Edouard,	gardien-chef mécanicien (Pointe-des-Nègres).
William Thomas,	—
Alin Joseph,	gardien provisoire (Pointe-des-Nègres).
Louisia Octave,	gardien provisoire (Caravelle).
Granier Elie,	gardien mécanicien (Caravelle).
Delinde Gustave	gardien provisoire (Caravelle).
Le Breton Louis,	gardien mécanicien (Ilet-Cabrit).
Léandre Emmanuel,	gardien provisoire (Ilet-Cabrit).
Rome Marcel,	gardien provisoire (Ilet-Cabrit).
de Rozan Félix,	gardien mécanicien (Prêcheur).
Légendart Eugène,	gardien provisoire (Prêcheur).
Bisson Marius,	gardien de phare de 3 ^e classe, détaché au Port.

DRAGUE « LA PUISSANTE »

MM. X. ...,	capitaine.
Alie Auguste,	mécanicien.
Lise Saint-Omer,	matelot.

DRAGUE CANAL N° 2

M. Bivouac Ernest,	mécanicien.
--------------------	-------------

TRANSPORTS.

Les communications entre les diverses localités de la Martinique sont assurées soit par mer, soit par voie de terre.

Les transports par mer sont effectués par la colonie avec les deux vapeurs « Gouverneur Mouttet » et « Pionner ». Deux lignes exploitées par des particuliers sont subventionnées. Ce sont Fort-de-France - Anses-d'Arlets et Fort-de-France - Trois-Ilets.

Les transports par terre au moyen d'autobus et de camions sont assurés par divers entrepreneurs non subventionnés. (Voir la partie commerciale et industrielle pour les lignes de navigation, page 244.)

DIRECTION

M. Sully Camille,	comptable, chef de service.
-------------------	-----------------------------

PERSONNEL DE L'AGENCE.

MM. Bourjac Joseph,	commis au contrôle.
Monrose Henri-Bernardin,	magasinier.
Labautière Louis,	commis pointeur.
M ^{lle} Montêt Juliette,	caissière.
MM. Venite Maurice,	gardien de bureau.
Castel Léon,	gardien de nuit.

AGENCE DE SAINT-PIERRE.

M. de Claverie Léopold, agent.

NAVIGATION.

M. de Chadirac Joseph, capitaine d'armement.

VAPEUR « GOUVERNEUR MOUTTET ».

MM. Constant Auguste, capitaine au grand cabotage.
 Mathurin Michel-Isambert, mécanicien.
 Mercan Hilaire-Paul, —
 Sirügue Georges, commissaire.
 Bapin Auguste, subrécargue.

VAPEUR « PIONNEER ».

MM. Loca Romuald, capitaine au grand cabotage.
 Cimper Benoît, mécanicien.
 Brival Emile, —
 Mauconduit Joseph-Léon, subrécargue.

TRÉSOR.

Le service du Trésor est organisé et fonctionne à la Martinique en conformité de la réglementation générale applicable aux services financiers de la Métropole et de la réglementation spéciale aux services financiers des colonies.

Les actes essentiels qui constituent cette double réglementation sont :

- 1^o Le décret du 31 mai 1862, portant règlement sur la comptabilité publique ;
- 2^o Le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies ;
- 3^o L'instruction générale du 20 juin 1859 sur le service de la comptabilité des Trésoriers généraux et receveurs particuliers des finances, des percepteurs des contributions directes, des receveurs des communes et d'établissements de bienfaisance et des caissiers de Caisse d'épargne ;
- 4^o Le décret du 6 août 1921 sur l'organisation du personnel des Trésoreries coloniales.

Les attributions de la Trésorerie englobent tous les faits comptables tant de recettes que de dépenses intéressant l'Etat et la colonie.

Les opérations faites pour l'Etat comprennent :

La perception et la centralisation de tous les produits réalisés à son profit.
 Le paiement de toutes les dépenses pour le compte des divers ministères y compris les rentes et pensions qui ont pris une extension considérable depuis la guerre.

Les mouvements de fonds.

Le service de la caisse des Invalides, de la caisse des gens de mer et de la caisse des prises.

Le service de la Caisse des dépôts et consignations qui comprend les opérations ou services énumérés ci-après :

Consignations judiciaires et administratives.

Comptes de dépôts..... }
 des Caisses d'épargne.
 des Sociétés de secours mutuels.
 des Notaires.

Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Caisse d'assurance en cas de décès.

Caisse d'assurance en cas d'accidents (application de la législation relative aux accidents du travail).

Caisse des offrandes nationales.

Le service de la Légion d'honneur.

Le service des pupilles de la nation.

Les opérations faites pour le compte de la colonie comprennent :

a) Service local proprement dit : la perception et la centralisation de tous les produits réalisés au profit de la colonie.

Le paiement de toutes les dépenses du budget local.

Les mouvements de fonds.

L'exécution du budget annexe du Bassin de radoub et du budget spécial des Grands travaux sur fonds d'emprunt.

La prise en charge des titres, créances et valeurs appartenant à la colonie.

b) Service municipal :

Le contrôle de la gestion des percepteurs en tant que receveurs des communes, hospices et établissements de bienfaisance ou autres établissements publics et du receveur municipal spécial.

Ce contrôle consiste dans :

La prise en charge des budgets dès leur approbation ainsi que de tous les titres de recettes.

La surveillance constante des opérations budgétaires tant en recettes qu'en dépenses au cours de chaque exercice et, après sa clôture, la vérification des comptes de gestion et de toutes les pièces justificatives produites à l'appui des dits comptes.

Les vérifications inopinées des Caisses et comptabilités de ces comptables.

DIRECTION.

M. Calvy Marcel-Sébastien-Pierre-Marie, chef de bureau à l'administration centrale des finances, trésorier-payeur.

FONDÉ DE POUVOIRS.

M. Raillite André, payeur de 3^e classe.

SERVICE DE LA COMPTABILITE.

MM. Etilé Constant, commis de 1^{re} classe.

Sarotte Henry, —

Michalon Edouard, commis de 2^e classe.

Ducoudray Daniel, commis auxiliaire.

M^{mes} Erdiau Renée, expéditionnaire de 1^{re} classe.

Saller Claire, —

2^e —

M^{lles} Rosemain Renée.

SERVICE DE LA DÉPENSÉ.

- MM. Ducoudray Didier, commis principal de 4^e classe.
 Julien Léon, commis de 1^{re} classe.
 Joachim Félix, — 2^e —
 Chartol Georges, commis auxiliaire.
 Servais-Eustache Eloi, —
 Ursulet Raoul, —
 Eginer-Thimothée Victor, —

SERVICE DE LA PERCEPTION.

- MM. Boura Georges, commis principal de 1^{re} classe.
 Jos Jules, commis de 1^{re} classe.
 M^{lles} Rosemain Rachel, expéditionnaire de 2^e classe.
 Zamor Laurence, —

SERVICE DE LA CAISSE.

- MM. Maurice Pierre, commis principal de 3^e classe.
 Boura Charles, 4^e —
 Brival Hector, commis auxiliaire.

SERVICE DES PENSIONS.

- MM. Dalin Hilarion, commis principal de 2^e classe.
 Daty Louis, commis expéditionnaire de 3^e classe.
 Argentin Gaston, commis auxiliaire.

SERVICE DE LA CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS.— RENTES.

- M. Baron Edouard, commis de 1^{re} classe.

CAISSE DE LA DOUANE.

- M. Vénumière Michel, commis principal de 3^e classe.


GARDIENS DE BUREAU.

- MM. Labeille Dominique, gardien de bureau auxiliaire.
 Elio Philippe, —

PERCEPTION DE FORT-DE-FRANCE (1^{re} DIVISION).

- MM. Bouffault Fernand, payeur hors classe, percepteur.
 Gaschet Hubert, porteur de contrainte.
 Delor Lambert, —

PERCEPTION DE FORT-DE-FRANCE (2^e DIVISION).

- MM. Garcin Charles, , payeur de 1^{re} classe, percepteur.
 Marie-Perrine Etienne, porteur de contrainte.

PERCEPTION DE BASSE-POINTE.

- MM. Henry André, commis principal de 3^e classe, percepteur.
 Garcin Emmanuel, commis de 1^{re} classe, percepteur intérimaire.
 Naimro Marius, porteur de contrainte.


PERCEPTION DE CARBET.

- MM. Lastel Ernest, commis principal de 3^e classe, percepteur.
Maurice, porteur de contraintes.

PERCEPTION DU DIAMANT.

- MM. Exélis Constantin, commis principal de 4^e classe, percepteur.
Coma Emilien, porteur de contraintes.

PERCEPTION DU FRANÇOIS.

- MM. Xavier Ludger, , commis principal hors classe, percepteur.
Calonne Ernest, porteur de contraintes.

PERCEPTION DU LAMENTIN.

- MM. Ducros Elie, payeur hors classe, percepteur.
Philémon Bruno, porteur de contraintes.

PERCEPTION DU MARIN.

- MM. Galibert Paul, commis principal de 1^{re} classe, percepteur.
Joinvier Raphaël, porteur de contraintes.

PERCEPTION DU SAINT-ESPRIT.

- MM. Durand Saint-Omer Benjamin, payeur hors classe, percepteur.
Destin Moïse, porteur de contraintes.

PERCEPTION DE TRINITÉ.

- MM. Lameynardie Jean, commis principal hors classe, percepteur.
Castor Denis, porteur de contraintes.

RECETTE MUNICIPALE DE FORT-DE-FRANCE.

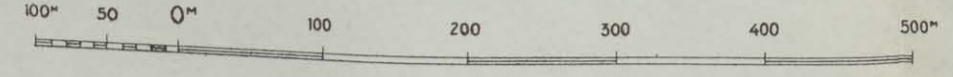
- M. Caruge Louis, receveur.
-

LA VILLE DE FORT-DE-FRANCE.

PLAN TOPOGRAPHIQUE
DE LA VILLE DE
FORT-DE-FRANCE
MARTINIQUE

ÉCHELLE : 1/5000

1935

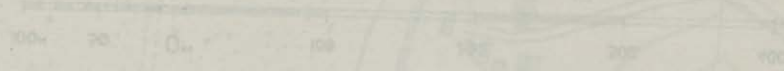


LÉGENDE

- BATIMENTS PUBLICS
- ILOTS BATIS
- COURS D'EAU
- RAVIN
- MARAIS
- COURBES DE NIVEAU
ÉQUIDISTANCE 20 M.



1032



ESCHELLE : 1:2000

Champ
de
Courses

МАВТІІІОНЕ

ЕОВТ-ДЕ-ЕВАНС

DE LA LIGGE DE

БГАН ТОБОСКЪРНІОНЕ

FORT-DE-FRANCE

(1639-1935)

Fort-de-France (48.395 habitants).— Siège du Gouvernement.— Siège de l'Assemblée locale élue.— Siège du Commandement supérieur des Troupes des Antilles.— Point d'appui de la flotte.— Cour d'appel.— Ecole de droit.— Lycées de garçons et de filles.— Evêché.— Nombreux consulats.— Banque d'émission de la Martinique.— Crédit Martiniquais.— Banque du Canada (agence).

La petite capitale de la Martinique porte un nom martial et une couronne de vieilles forteresses : mais elle n'a pas, pour cela, l'aspect dur et rébarbatif d'une place de guerre. Couchée sur le rivage de la mer caraïbe, offrant aux caresses du flot paisible son beau corps de créole, elle ressemble bien plus à quelque coquette station de la Riviera.

On ne la découvre pas, quand on vient d'Europe, au premier contact avec la terre. Le transatlantique qui, deux fois dans le mois, part de Bordeaux ou du Havre, alternativement, aborde l'île à l'extrême Nord et, deux heures durant, longe les côtes occidentales.

C'est souvent avant le lever du jour que s'effectue cette partie de la traversée. Mais les nuits tropicales n'ont pas l'opacité des nuits d'Europe ; sous la clarté d'un ciel tout émaillé d'étoiles, le voyageur peut distinguer les sinuosités du rivage et les accidents d'un sol étrangement tourmenté : montagnes et collines chevauchant les unes sur les autres ; hautes falaises tombant à pic dans la mer ; anses jolies au fin sable gris où luisent les feux de villages de pêcheurs ; frais vallons où se cultive la riche canne à sucre et d'où monte une prenante douceur de vivre.

Le navire passe devant le terrible Pelé, dont le sommet, en période d'éruption, s'allume comme un phare gigantesque. Puis c'est Saint-Pierre, la ville infortunée, qui, le 8 mai 1902, fut anéantie, dans le temps d'un éclair, avec ses trente mille habitants, et qui, héroïque entêtée, repousse à la même place.

Dans le lointain se dressent les pitons jumeaux du Carbet, d'un galbe si net et si ferme qu'ils figuraient, pour les anciens habitants, les seins d'une déesse.

Le jour commence à poindre quand le navire pénètre dans la baie de Fort-de-France, qui, sur les vieilles cartes marines, est pittoresquement dénommée « le Grand Cul-de-Sac Royal ».

Tout de suite après avoir doublé la Pointe des Nègres, on aperçoit la ville, à l'entrée et sur le bord septentrional de la baie.

L'impression est plutôt décevante pour qui s'attend à trouver là une vieille et prestigieuse cité exotique. Une ligne de magasins qui masque l'arrière plan ; une plate-bande de toits, dont le gris des tôles alterne avec le rouge et le brun des tuiles ; la flèche ajourée d'une église ; un beau trait de vert sombre qui marque la principale avenue de la Place-d'Armes ; enfin, coupant le rivage à angle droit, les hauts murs de la citadelle qui s'avancent hardiment, sur plus de six cents mètres, en pleine mer : l'ensemble n'a rien, nous l'avouons, qui impose l'admiration.

Mais le spectacle n'est pas là.

Le voyageur est comme fasciné par la baie et la ceinture de collines qui Pencerclé. La vaste nappe d'eau mesure, en moyenne, deux milles de largeur sur une profondeur de près de sept milles. Les géologues y voient un ancien bassin lacustre, jadis séparé de la mer par un cordon qui reliait la Pointe des Nègres à la Pointe du Bout : un jour de tempête, le barrage céda à l'assaut des vagues et il se forma la baie actuelle, rivale en miniature de la merveille napolitaine.

L'eau a la blancheur nacrée de l'huître perlière : elle reste cependant si limpide qu'en se penchant sur les bastingues on voit les évolutions des poissons qui cherchent leur pitance autour de la coque de fer.

Et quand les premiers rayons du soleil viennent la frapper obliquement, c'est une illumination féérique : sur la crête des milliers de petites vagues que soulève la brise matinale scintillent autant de petits diamants fluides.

Tout le long du jour, le spectacle changera avec les heures. Suivant l'incidence de la lumière, réfléchi sur les bancs de corail, l'eau prendra successivement toutes les couleurs des pierres précieuses.

Le ciel aussi est d'une pureté de cristal.

Il n'a point l'implacable crudité bleue des ciels d'Orient ; son azur, plus doux, est égayé par un large ruban de nuages floconneux qui bordent l'horizon.

Cependant, l'aube est courte sous les tropiques.

On n'est pas encore revenu de sa surprise admirative que le soleil surgit d'un jet, derrière la montagne du Vauclin, qui élève son cône verdoyant au-dessus de la barrière de l'Est.

La formidable globe de feu vous oblige à porter rapidement les yeux sur la verdure reposante des collines. Celles-ci saillaient maintenant, sous la lumière éclatante, comme si elles avaient été subitement rapprochées par une invisible et mystérieuse lentille : la distance ne compte plus, et le regard perçoit jusqu'aux moindres accidents du terrain.

Ces collines du Sud diffèrent de celles du Nord, qui sont sauvages, à arêtes vives, creusées de gorges profondes.

De formation plus ancienne que les contre-forts du Pelé, elles ont subi les effets des érosions séculaires qui ont arrondi leur crêtes et harmonisé leurs lignes. Plus arides dans la direction de l'extrême Sud, elles sont admirablement cultivées au fond de la baie, où les vastes champs de canne font, au soleil, d'immenses taches d'un vert tendre qui tranche sur le vert sombre des bois.

Du côté de la ville, au second plan, c'est le même paysage enchanteur. Au delà de la plaine alluvionnaire où est bâtie la cité, les collines s'étagent jusqu'à l'horizon : à l'ouest, le Tartenson au pied duquel coule la rivière Levassor et qui vit la déroute des Anglais, en janvier 1759 ; à l'est, le Vanier ou Pichevin au sommet duquel se dresse une croix monumentale, qui vient d'être érigée pour commémorer celle que d'Esnambuc planta sur le rivage de Saint-Pierre en prenant possession de l'île, le 15 septembre 1635, au nom du Roy de France ; au nord le Garnier, qui porte à son sommet le fort Desaix, autrefois fort Bourbon, la forteresse aux pierres glorieuses ; sur le flanc du « morne »⁽¹⁾ s'étagent l'Hôpital Colonial, avec ses trente Pavillons rose et blanc, entourés de terrasses d'où l'on jouit de la plus magnifique vue qui soit, sur la mer et les montagnes.

(1) A la Martinique on appelle « morne » une montagne de faible élévation.

Derrière ces premières collines et beaucoup plus élevés qu'elles, on découvre à gauche le Balata où se détache la blanche silhouette de la basilique du Sacré-Cœur, le Moco tout couvert de hautes fougères arborescentes, enfin les pitons altiers du Carbet qui régneront en maîtres au centre de l'île.

* * *

Si maintenant le regard s'abaisse au premier plan, sur le rivage, c'est la vieille citadelle avec son sémaphore, point géodésique dont la mission Monnier, en 1824, a fixé la latitude à 14° 36' 7" et la longitude 63° 21' 47".

Il y avait là, à l'arrivée des premiers colons, relié à la terre par un isthme étroit, un petit promontoire assez élevé et terminé sur ses quatre faces par des escarpements à pic. La position était vraiment des plus favorables pour repousser un assaut et faite pour retenir l'attention de nos pionniers, précisément entourés d'ennemis : Indiens caraïbes qui défendaient àprement le sol que les « visages pâles » venaient leur arracher ; Espagnols qui se croyaient le droit, la bulle du pape Alexandre VI en mains, d'interdire l'accès du Nouveau-Monde à toutes les autres nations ; Anglais, Hollandais, Portugais qui se battaient pour occuper les meilleures places.

Le fondateur de la colonie s'était arrêté sur les bords de la rivière Roxelane, séduit par la salubrité et les avantages réels des lieux et y avait posé les assises de la ville de Saint-Pierre ; mais son neveu, Du Parquet, qui le remplaça peu après, reconnut bien vite la valeur stratégique de ce promontoire : dès les premiers jours de son gouvernement, en 1639, il prit pied sur le rocher et s'y fortifia.

Fortifications très primitives : simple palissade de gros pieux fichés en terre, avec une tranchée du côté de la plaine, et derrière ce rempart, une ou deux batteries de canon.

Il n'en fallait pas davantage, en ce temps-là et dans ces régions, pour permettre à des hommes courageux et résolus de braver les efforts de l'ennemi.

Les Hollandais en firent bientôt la cruelle expérience, essayant là l'un des échecs les plus humiliants de leur histoire.

Venus, en janvier 1674, sur quarante vaisseaux commandés par leur grand amiral Ruyter, ils tentèrent vainement de prendre le fort avec un corps de débarquement de quatre mille hommes. Les assiégés, au nombre seulement de cent soixante et un, repoussèrent trois assauts et obligèrent les assaillants à se rembarquer précipitamment, laissant le rivage couvert de leurs morts et abandonnant l'étendard du prince d'Orange.

Comment une poignée d'hommes put-elle ainsi triompher d'une flotte puissante et de troupes aguerries ?

Cet incroyable succès aurait été facilité, disent les historiens, par la plus singulière des circonstances : les Hollandais, en prenant pied sur le rivage, y auraient trouvé de nombreux fûts de rhum — la délicieuse liqueur qui est propre à notre terroir, — et c'est en ivrognes qu'ils auraient tenté l'escalade du Fort.

A la vérité, la victoire française fut l'œuvre de la vaillance des habitants, farouchement résolus de conserver ce coin de terre à la France et favorisés par les avantages de la position. Ils s'étaient solidement retranchés sur le promontoire rocheux tandis que les Hollandais s'enlisaient dans un marécage, qu'ils avaient pris pour terre ferme.

Effectivement, cette plaine, où est bâti aujourd'hui Fort-de-France, recevait alors et gardait, dans la saison des pluies, toutes les eaux du Morne Garnier. Les plantes semi-aquatiques y poussaient à foison, si bien que, vu de loin, ce bas-fond avait l'aspect d'une prairie verdoyante : illusion fortifiée encore par la vue de quelques constructions édifiées, deci-delà, sur des îlots.

C'est dans ce piège naturel que les assaillants vinrent tomber aveuglément : n'y pouvant manœuvrer à volonté, ils furent une cible commode pour les nôtres et se firent canarder sans merci.

* * *

A la suite de ces événements, l'attention du Gouvernement royal se fixa sur cette position si avantageuse.

Louis XIV entreprit la construction de la citadelle et lui donna son nom. Il voulut, en outre, qu'une véritable ville fût créée aux abords ; et, sur ses ordres, Colbert, en 1678, envoya dans l'île l'ingénieur Décombe avec la mission de tracer le plan de la future cité, à laquelle on songea même à donner une enceinte fortifiée.

Mais la citadelle était plus facile à construire sur le rocher que la ville à bâtir dans le marécage. Pendant plus d'un siècle, les administrateurs furent aux prises avec les difficultés du terrain.

M. le comte de Blénac, l'un des gouverneurs dont la ville garde justement la mémoire, fut le serviteur zélé de la pensée royale. Pendant les dix-sept années de son gouvernement, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, il mit tout en œuvre pour créer l'agglomération désirée : délivrance gratuite de concessions, faveurs et promesse d'anoblissement aux commerçants qui viendraient s'y installer, établissement du gouvernement général de l'île et transfert dans le nouveau centre, du conseil souverain, dont le siège était jusqu'alors à Saint-Pierre, etc.

Cependant, en dépit de tout cela, le peuplement resta faible ; le marais s'opposait à tout développement : difficulté de bâtir sur un sol noyé durant plus de la moitié de l'année, circulation pénible aux piétons, impossible aux cavaliers, redoutable insalubrité. Ce qui avait sauvé la colonie naissante de la convoitise hollandaise semblait maintenant la vouer à une enfance éternelle et chétive.

Mais l'obstacle n'était pas invincible. Pour réaliser le dessèchement du marais, il suffisait d'ouvrir, au Nord, un canal suffisamment large pour recueillir les eaux de ruissellement et les conduire soit dans la baie du Carénage, soit à la rivière Levassor : la zone située entre le canal et la mer se trouverait ainsi protégée contre les inondations et le remblai en devenait possible. Tel fut le plan dressé, en 1698, par l'ingénieur Caylus.

On se mit à l'œuvre. Le fossé fut creusé et, avec des apports de terre, on forma un terre-plein, où des rues furent tracées et où purent s'élever des constructions solides, « là où, naguère, les vaisseaux étaient à l'ancre ».

Fort-de-France était créé.

Les travaux de préparation avaient été longs et pénibles ; et les troupes employées aux terrassements, avaient dû payer un lourd tribut à la malaria : un historien signale l'effroyable hécatombe qui fut faite, en cette occasion, du régiment du Périgord.

En outre, la médiocrité des moyens dont disposait l'autorité et le souci de ménager le plus possible les vies humaines n'avaient pas permis de faire grand. Le canal avait été creusé à courte distance du rivage, à la place actuelle de la rue Ernest Renan (ancienne rue du Fossé), limitant le périmètre de la ville à une faible partie de ce qu'il est aujourd'hui.

Dès le XVIII^e siècle, on dut le reporter plus avant vers la montagne, où se trouve présentement le boulevard de La Levée.

Ce dernier ouvrage établissait, par surcroît, une liaison heureuse entre la baie du Carénage, à l'Est, et le petit port fluvial de la rivière Levassor, à l'Ouest : les petites embarcations, chargées de vivres du pays en provenance de l'extrême Sud, pénétraient ainsi jusqu'au cœur de la ville qu'elles ravitaillaient avec facilité.

Ce canal a été comblé en 1869. Il était devenu un foyer d'infection, un égoût à ciel ouvert, où s'amoncelaient les immondices de toute nature.

* * *

Canal et Levée ont marqué la limite nord de la ville jusqu'à ces derniers temps.

Cependant la population toujours croissante, était de plus en plus à l'étroit dans ce trop modeste quadrilatère.

Mais de quel côté pouvait s'étendre la ville ?

Sur trois des points cardinaux, c'est la mer, la rivière et la montagne. Au nord seulement et sur une bande étroite, la plaine se prolonge d'un kilomètre et demi environ.

Mais c'était un terrain pareil à celui sur lequel on avait eu jadis tant de peine à fonder la ville : une immense cuvette, où les eaux, ne trouvant aucune issue, restaient stagnantes jusqu'au fort de l'été, attendant que vint les boire l'ardent soleil de mai et de juin, un marais fétide qui faisait à Fort-de-France un triste renom d'insalubrité.

On aura une idée de ce qu'était autrefois ce « cloaque » quand nous rappellerons que le général Romanet, commandant du génie, proposa, au début du siècle dernier, de convertir toute la zone en « marais d'eau salée, en imaginant « un moyen d'y faire parvenir sous terre les eaux de la mer du côté du Carénage. »

C'est là, cependant, que se réfugia le trop-plein de la ville : population ouvrière refoulée par la population bourgeoise. Spontanément, pour désigner le nouveau quartier, sortit de la bouche du peuple le vocable : le quartier *Misérable*.

* * *

Cette situation dura près d'un siècle et jusqu'en 1925, date à laquelle la municipalité actuelle, ayant acquis la zone après une procédure d'expropriation, commença son assainissement et son lotissement.

Avec des moyens financiers pourtant précaires et réduits, elle a pu combler tout le marais; elle y a tracé et établi des rues, une belle place publique; elle a installé une canalisation d'eau et la lumière électrique. Comme par enchantement, est sortie du marécage une jeune cité, qui est pourvue d'une vaste école, d'une église, d'un bureau des postes et télégraphes, d'un cinéma, et qui fait maintenant corps avec la ville.

Parallèlement à cette création, il s'est produit une forte poussée de la population urbaine la plus aisée vers les collines avoisinantes. Ces coteaux, que les générations précédentes n'avaient osé escalader, n'étant pas assez riches pour y tracer des voies d'accès, ont aujourd'hui leurs routes bordées de villas fleuries et sillonnées d'automobiles: le quartier du Plateau-Didier le plus beau, rappelle assez le luxueux Cimiez à Nice.

Le charme de Fort-de-France est tout dans la merveilleuse nature qui l'encadre: le paysage de collines, dont les gracieuses ondulations vont en s'amplifiant du rivage jusqu'à la chaîne centrale où elles se fondent dans l'unité architecturale de l'île; la mer qui s'anime aux rayons du soleil et se revêt des couleurs du prisme; le ciel d'un bleu si doux, et qui, à l'heure du couchant, s'embrase et enveloppe de ses reflets d'or tout l'occident transfiguré.

Cependant, il serait exagéré de dire que la ville elle-même est indigne de son cadre.

Elle n'a, il est vrai, aucune originalité. Mais ses rues en damier sont bien alignées et possèdent des trottoirs cimentés; ses maisons, à un ou deux étages, parfois trois, sont propres et confortables, peintes en jaune ou en gris avec des persiennes blanches ou vertes.

Plusieurs petits squares apportent à l'ensemble une jolie note de gaieté. Un beau jardin — le jardin Desclieux — contient d'intéressants spécimens de la flore tropicale, et, sous l'impulsion d'un chef intelligent et actif, peut acquérir un magnifique développement.

Mais le lieu de réunion et de délassément par excellence, c'est la place d'Armes — communément appelée « La Savane » à cause de sa vaste pelouse — entourée d'avenues plantées de vieux tamariniers et de manguiers. Au centre, dans un bouquet de hauts palmistes, se dresse la marmoréenne statue de l'impératrice Joséphine, œuvre de Vital Dubray. A l'extrémité de la principale avenue se trouve le Monument aux Morts, qui porte une émouvante image de la France, due au ciseau du grand artiste Bouchard.

En bordure de la mer, tout le long de la baie des Flamands, il vient d'être aménagé un superbe boulevard, où les promeneurs viennent admirer le coucher du soleil et respirer l'air pur du large.

Les habitants ne sont pas seulement amoureux de leur « Savane »; ils en sont fiers pour tous les glorieux souvenirs qu'elle rappelle.

Tous les grands événements de leur histoire, si mouvementée, ont eu, en effet, leur répercussion là ; et de là, jadis, ont pris la haute mer et sont partis pour « les grandes aventures » deux des plus belles flottes de l'ancienne Marine : en 1782, les 35 vaisseaux du Comte de Grasse volant au secours de l'indépendance américaine ; en 1805, les 30 unités de l'incapable Villeneuve allant inconsciemment vers le désastre de Trafalgar.

Parmi ces événements dont la mémoire mérite d'être retenue, il en est un, au moins, que nous ne pouvons nous empêcher de citer : il marque, hélas, un cruel revers, mais combien glorieux !

C'était au commencement de l'année 1794.

Les Anglais, qui avaient été durement repoussés de l'île l'année précédente mais avaient juré de prendre leur revanche, se présentèrent devant l'île le 5 février, avec trente bâtiments de guerre, plus de 6,000 hommes de troupes sans compter les équipages, et près de 1,000 bouches à feu.

Pour faire face à cette formidable attaque, la colonie ne disposait que de 59 canons, 23 obusiers et 16 mortiers ; elle n'avait sous les armes qu'un millier d'hommes, milices comprises.

Mais son chef s'appelait Rochambeau.

Celui-ci n'ayant pu empêcher le débarquement de l'ennemi, opéré simultanément à Sainte-Luce, près de Trinité, et à Case-Pilote, concentra ses forces au Fort Bourbon, devenu Fort de la Convention, qui domine la ville.

L'investissement méthodique de la forteresse commença aussitôt. Sur les hauteurs qui l'environnent furent installées des batteries de siège : cinq au Morne Surirey (Redoute), trois au Morne Patate (Vieux Moulin) et deux au Morne Tartenson, tandis que le Fort d'en bas (Fort de la République) restait exposé au tir des vaisseaux.

Le 7 mars, au lever du jour, l'attaque générale était déclanchée ; et, tout de suite se firent sentir les effets de cette artillerie terriblement supérieure à celle des Français.

Ceux-ci, cependant, répondirent aux coups, désespérément.

Le 12, leur effectif était déjà réduit d'un tiers.

Les chefs anglais, le général Grey et l'amiral Jervis, parfaitement au courant de la situation, envoyèrent à Rochambeau un parlementaire pour demander qu'on rendit le Fort et évitât une effusion de sang inutile ; le Gouverneur répondit que les hostilités recommenceraient aussitôt que l'envoyé aurait franchi les lignes ; et, n'espérant plus aucun secours de la métropole, il se pencha sur son Journal du siège et y inscrivit ces mots d'une grandeur antique : « Maintenant, je vais travailler pour l'histoire. »

La canonnade reprit, plus violente, et dura encore huit jours.

Le 20 mars, le Fort d'en bas, réduit à la dernière extrémité, était évacué ; la citadelle et République-Ville (le nouveau nom de Fort Royal) étaient aussitôt occupées en force par l'ennemi.

« Dans le Fort d'en haut il ne restait plus qu'un canon en état de service ; et il n'y avait pas un pouce de terrain qui ne fut atteint par les boulets et les mortiers ennemis. . . . »

La Municipalité et le Comité de salut public adressèrent alors à Rochambeau une réquisition tendant à la capitulation. Les troupes, décimées et épuisées, y ayant adhéré, des commissaires furent choisis de part et d'autre, et la capitulation fut signée le 23 mars.

« Les restes de l'immortelle garnison se rendirent sur la Savane de la ville pour exécuter les termes de la capitulation. Là, le général anglais, Ch. Grey, les attendait. Lorsqu'il aperçut ce petit nombre de braves à qui les traces de fatigue et les blessures imprimaient encore un air plus martial, il demanda à l'officier où était le reste de la garnison, que ce qu'il voyait n'était sans doute qu'une avant-garde. En apprenant que c'était là la poignée d'hommes qui avait tenu si longtemps contre les nombreux régiments anglais, qui n'avaient pas osé livrer un assaut à la forteresse, il en eut presque honte. . . . » Sidney Daney).

C'est, vingt ans plus tôt, la scène qu'a immortalisée le pinceau de Détaillé, représentant la reddition d'Huningue et le général Barbanègre défilant, le 27 août 1815, à la tête de ses cent trente cinq « poilus » devant l'archiduc autrichien, confondu d'admiration et humilié par sa propre victoire.

Le général Rochambeau se retira aux Etats-Unis, le cœur profondément ulcéré. Il avait, avant de quitter la colonie, écrit aux Ministres la lettre suivante, où éclate toute son indignation : « Livrez-vous à vos remords, citoyens, et réfléchissez au crime énorme que vous avez commis en abandonnant lâchement des citoyens fidèles à nos lois. . . . ».

A ses côtés, durant cette lutte épique, s'étaient trouvés deux officiers de couleur : le lieutenant Magloire Pélage, ancien esclave, dont la courageuse conduite valut que son chef inscrivit pour lui, sur le Journal du siège : « mérite les plus grands éloges et l'attention particulière de la République », et le sous lieutenant Delgres, qui, devenu chef de bataillon, devint, six ans plus tard, mourir héroïquement en défendant la liberté de sa race.

Mais reprenons notre promenade à travers la ville.

Celle-ci, outre la Savane, compte deux petits squares : dans l'un une belle statue sortie de l'atelier de Marquet de Vasselot, celle de Victor Schœlcher, libérateur de la race noire, paternellement incliné sur une jeune esclave dont les chaînes viennent de tomber, et qui, dans un geste touchant, lui envoie le baiser de la reconnaissance ; dans l'autre, un buste très expressif de l'ancien député Deproge, orateur de talent.

Les édifices publics ne manquent pas de cachet : le Palais du Gouvernement, d'un style sobre et classique, la Bibliothèque Schœlcher très coquette en sa parure bleue et rouge, la Cathédrale, la Mairie à l'emplacement de l'ancien collège Saint-Victor, le Palais de Justice à celui de l'ancien Pensionnat de la Providence où fut élevée Joséphine, la future Impératrice.

L'instruction est très répandue en Martinique.

Les lycées de garçons et de jeunes filles ont une population scolaire de tout près 2.000 enfants.

Une école d'enseignement technique prépare aux écoles métropolitaines des Arts et Métiers et des Travaux publics. L'enseignement supérieur est représenté par une Ecole de droit, qui mène à la licence.

Dans le peuple, qui parle couramment le français, l'instruction est également très soignée: Fort-de-France, à lui seul, compte divers groupes scolaires, desservis par 125 instituteurs et institutrices, munis du brevet supérieur.

* * *

Il n'entre pas dans le cadre de cette courte notice d'énumérer toutes les beautés et toutes les richesses de l'île, qui sont extrêmement variées. En restant dans les limites mêmes que nous nous sommes tracées, nous devons signaler que, sur le seul territoire de la commune, il existe trois établissements d'eau minérale et thermale, dont les vertus sont justement réputées:

ABSALON, à 10 kilomètres de la ville, dans un site enchanteur, entouré de bois de haute futaie, de bambous, de fougères arborescentes et dont les eaux radioactives sont souveraines dans le traitement des rhumatismes et de l'arthritisme.

DIDIER, à 9 kilomètres, dont les sources bicarbonatées et magnésiennes en font notre Vichy des Tropiques.

MOUTTE, à 4 kilomètres, dont l'eau, particulièrement ferrugineuse et chaude, jaillit du fond d'une grotte argilo-schisteuse.

Dans tous ces établissements, on trouve des installations propres, confortables et à bon marché.

* * *

La population est aimable, gaie, sympathique aux visiteurs.

Tout le jour, la ville vibre d'une saine et agréable animation.

Aux premières clartés de l'aube, ses rues commencent à se remplir de passants: lycéens et lycéennes qui vont d'un pas pressé vers les écoles, cahiers et livres sous le bras; jeunes gens qui se dirigent vers l'enclos de la maison du sport pour une séance de culture physique en plein air; ouvriers qui gagnent leurs chantiers d'une allure décidée; fonctionnaires, commerçants, employés qui, avant de prendre le collier, s'en vont à «la Savane» pour remplir leurs poumons d'air frais; nounous — les chères «das» créoles — qui conduisent les tout petits jouer et courir dans l'ombre des allées; marchandes des quatre saisons qui arrivent des lointaines campagnes, «tray» ou panier de légumes et de fruits posé sur la tête, et qui s'empressent d'atteindre le marché central.

Un grand écrivain, le plus fin des globe-trotters et le prince du folklore, Lafcadio Hearn, a trouvé, pour peindre cette douce vie, les touches les plus justes et les plus délicates; il a exprimé avec une âme de poète «le plaisir qu'on prend dans l'éclat coloré des costumes, dans la grâce puissante des torsos basanés comme le métal des statues, dans la courbe arrondie des bras et des jambes dorés comme des fruits tropicaux, dans la grâce des attitudes, dans l'harmonie inconsciente des groupements, dans les draperies et les plis des robes légères qui oscillent au balancements des hanches libres, dans la symétrie sculpturale des pieds nus....».

Et il a conclu : « C'est une belle race ; c'est une race spéciale, aussi particulière à la Martinique que les formes de ses collines ».

* * *

Il est singulier qu'un si beau pays, si riche de sites pittoresques et d'avantages naturels, ne soit pas au premier rang de ceux qui appellent le touriste et le retiennent.

A cet égard, on peut dire que ce sont les Pouvoirs publics les plus responsables de cette indifférence. Trop exclusivement absorbés jusqu'ici par la production sucrière et rhummière, ils ont négligé de faire valoir les autres richesses que la Nature a si généreusement prodiguées à notre île.

Mais un fort courant se manifeste actuellement pour combler cette regrettable lacune ; et nul doute que Fort-de-France, déjà visité dans la saison hivernale par des milliers de touristes américains, ne devienne bientôt un centre important de tourisme.

L'Administration municipale prépare cette rénovation par un aménagement de plus en plus moderne de la cité.

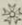

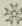

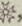
Deux ingénieurs du plus haut mérite lui ont apporté, à cette fin, leur collaboration : M. Raymond Danger, urbaniste réputé, professeur à l'École des Travaux publics de Paris, a dressé le plan général de cet aménagement ; M. Gandillon, inventeur du système breveté d'égoût à chasse d'air et en vase clos, est chargé de l'exécution de cet important programme de travaux.

Les initiatives individuelles, elles, se sont déjà traduites par la construction de plusieurs grands et confortables hôtels là où il n'y avait, naguère, que de misérables auberges.

Sans rien exagérer, l'on peut donc compter que le grand tourisme, dont l'expansion est encore à la période de début, fixera son attention, un jour prochain, sur cette île fortunée, véritable « oasis de mer », où le voyageur trouvera, au sein d'une civilisation complètement évoluée, tous les charmes de l'exotisme tropicale.

V. S.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Severe Victor, O.  	Maire.
Desportes Octave, 	1 ^{er} adjoint.
Vildrin Alexandre,	2 ^e adjoint.
Mesnager Pascal, 	3 ^e adjoint.
Mosole Osmin, 	4 ^e adjoint.
Constantin Paul,	5 ^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Sufrin Jean.	Balaire Bertrand, ⚔.
Matillon Saint-Yves, ✨.	Sardaby Bernard.
Monnerville Paul.	Hervé Honoré.
Saint-Zéby Dolor, ⚔.	Berté Hippolyte.
Grangenois Aramis.	Melse Ernest.
Marbot Edmond.	Polite Norbert, ⚔.
Garcin René.	Desroc Sainte-Claire.
Petit Félix.	Ventadour Joseph.
Milienne Jean, ⚔.	Simonard Jean.
Dongar Irénée, ⚔.	Roseau Emmanuel.
Clara Gaston, O. ⚔.	Marie-Claire André.
Julien André.	Rosine Edward-Jules, ⚔.
Descars Léon.	de l'aguarriage de Survilliers Jean

PERSONNEL MUNICIPAL

VOIRIE

MM. Paul Nays, ✨, Ingénieur voyer.	MM. Raymond Azimbar, dessinateur
Stéphen Thérèse, agent voyer.	Albert Buisson, —
André Ste-Rose, agent technique.	M ^{me} Veuve Lise, dactylographe.
André Aumis, dessinateur.	

SECRÉTARIAT

MM. Albert Monlouis,	secrétaire.	M ^{lles} Emilienne Thine, dactylographe.
Alexandre Sufrin,	commis.	Paule Dijon, —
Edouard Avit	—	Ricler Odonore, —
M ^{me} Garcin, commis.		

COMPTABILITÉ.

MM. Georges Come, comptable.	M ^{lles} Mariello Valentine, commis
Eugène Ozier-Lafontaine, commis	Evéline Monnerville —
M ^{me} Veuve Guérin.	—

ETAT-CIVIL

MM. Alexandre Grelet, chef du bureau.	M ^{lles} Jane Marie-Victoire, commis.
Théodore Montrose, commis.	André Dulciné, dactylographe.
André Forestal,	—

GARDIENS DE BUREAU.

MM. Romain Agat.	M. Philippe Dirson.
Jean-François.	

POLICE.

MM. Bagoé Herménégilde, adjudant.	MM. Beltan Henri, agent de 3 ^e cl.
Puis Félix, brigadier de 1 ^{re} classe.	Simon Arsène René, —
Illemay Dosithée, —	Corastin Boniface, agent de 4 ^e cl.
Cresson Nestor, brigadier de 2 ^e cl.	Luc Aristide, —
Julvécourt Amélius, —	Caupenne Antoine, —
Thimon Etienne, —	Jean-Elie Basile, —
Joseph-Eugène A., —	Carda Anatole, —
S ^t -Louis-Augustin J., —	Crosnier de Lassichère, —
Sonel-Edouard J., agent de 1 ^{re} cl.	Dalu Ernest, —
Ducteil Louis, —	Paruta Edouard, —
Guitteaud Henri, —	Jean-Pierre Boniface, —
Luron Emmanuel, —	Labonne Hyacinthe, —
Cibille Paul, —	Jean-Baptiste Euloge, —
Dégras Sosthène, —	Luciathe Eugène, —
Louis-Marie Jean, —	Bernard Ambroise, —
Leibnitz Mathias, —	Athanase Virgile, —
Phalente Sébastien, agent de 2 ^e cl.	Sidon Marcéus, —
Pastel Jacques, —	Béhélo Barbe, —
Goldéry Christin, —	Othon Victor, —
Pavius Félix, agent de 3 ^e cl.	Maset Grégoire, —
Richon Roger, —	Valendoff Germain, —
Rémy Denis, —	Marny Paul, —
Desprès Julien, —	Zébina Gaston, —
Voyer Florent, —	Bertide Achille, —
Thérésin Richard, —	Thérésin Jean, —
Hauteville Elie, —	Touville Clair, —
Sauvel Amédée, —	Romain Maurille, —

AGENTS DE LA CIRCULATION.

MM. Doppia Hippolyte.	MM. Edouard-Edouarzi Eugène.
Nogig Marcel.	Bertide Raphaël.
Blanchard Georges.	Renard Romuald.
Ventura Philippe.	Bolo Jules.
Malouda Romain.	

Nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves.



VICTOR SCHŒLCHER.

LISTE DES HABITANTS DE FORT-DE-FRANCE.

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE ERNEST DEPROGE.		
Didier René.....	Négociant importateur....	Pte-Simon
Roy-Camille Paul et Viviès René.....	Négociants.....	—
Didier Marcel.....	Fabricant de carreaux et agglomérées.....	—
Didier frères.....	Importateurs.....	—
Marie-Appoline Camille.....	Cafetier.....	—
Coffre Edouard.....	Ebéniste à façon.....	—
Sylvestre Adolphe.....	Hôtelier.....	2
Thoze Louis.....	Repr. de commerce.....	4
Nadal Jean.....	Importateur (gros) spirit...	4
Fabre Guy.....	Importateur.....	6
Ténitri Léon Fernand.....	Comestibles 1/2 gros, détail spiritueux.....	12
L. Lahoussaye et Ch. Roy-Camille . . .	Importateurs.....	14
Compagnie d'assurance Butish-America représentée par MM. L. Lahoussaye et Ch. Roy-Camille.....	Compagnie d'assurance....	14
Meagher Henry.....	Importateur.....	24
Maugée Léon.....	Importateur.....	26
Perret Laure.....	Cafetière.....	26
Depaz Victor.....	Maison en gros de spirit...	28
Lidar Théodore.....	Importateur.....	30
Yang-Ting Louis, enfants.....	Importateurs.....	32
Plissonneau et Cie.....	Importateur.....	34
Compagnie d'assurance North Butish..	Compagnie d'assurance....	34
Allan Germain.....	Comestibles 1/2 gros dét, sp.	36
T. Plissonneau et A. Dormoy et Cie....	Importateurs.....	40
L. Valard et Bucher A.....	Comestibles demi-gros.....	42
Alivon et Cie.....	Importateurs.....	44
Cottrell René.....	Importateur.....	48
Compagnie d'assurance Calédonian, représentée par R. Cottrell.....	Cie d'assurance.....	48
A. de Négri et Cie.....	Importateurs.....	52-54
Compagnie d'assurance « Le Nord », représentée par A. de Négri et Cie...	Cie d'assurance.....	52-54
Dongar Irénée.....	Importateur.....	56
A. Sainte-Croix et Cie.....	Importateurs.....	58
Compagnie d'assurance « Le Bien », représentée par A. Sainte-Croix et Cie	Cie d'assurance.....	58
Héritiers Clément, représentée par Saint-Zéby Gabriel, Maison Rimbaud de Jaham.....	Spiritueux en gros.....	58 bis
Dongar Léonce.....	Importateur.....	60
Ursulet Maximilien.....	Importateur.....	60 bis
Tanon et Cie, Compagnie Centrale des Anilles Françaises.....	Importateurs.....	62
A. Desmé, A. de Chavigny.....	Importateurs.....	66
Bourjac (fils).....	Comestibles demi-gros . . .	68
Marie-Joseph (Arnould).....	Importateur.....	68
Poirier Jules (fils).....	Comestibles demi-gros.....	70

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE ERNEST DEPROGE.		
Le Pelletier-Beaufond Germain	Importateur	72
Yang-Ting Paul	Maison de charbon	76
Bellonie Louis	Importateur	80
Rhézard des Wouves Gabriel	Courtier-maritime	80
Pomiès Edouard	Loueur d'autos, Spiritueux	82
Cotrell Roger		96
Cottrell Simon		
Lambert et Cie		84
De Reynal Antoine	Courtier maritime	96
Cottrell Michel	Importateur	98
Compagnie d'assurance « The Norther » représentée par M. Cottrell	Compagnie d'assurance	98
Dubois et de Reynal	Importateurs en gros	103
Chéneaux et de Reynal	Importateurs	108
Larougery Guy	Importateur	110
Boulanger Edouard	Importateur	110
Compagnie d'assurance « La Nationale » représentée par E. Boulanger	Compagnie d'assurance	112
A. de Lavigne et A. de Jaham	Maison en gros de spiritueux	112
Cazalé Paul & Cie	Importateurs	Pt.-Simon
Cottrell René	Maison en gros de spiritueux	
Maglione Joseph	Maison de charbon	
RUE DU COMMERCE.		
Edouard Boullanger	Importateur	1
Guy Larougery	Importateur	2
R. Prévotau & Cie	Importateurs en gros	4 bis
Loge maçonnique		5
Peslages André	Fabricant d'agglomérés	7
RUE GARNIER-PAGÈS.		
Vve Négouai Louis	Epicière, détail de spirit	1
Vve Desmé Gustave		3
Philibert Edouard	Inspect. Cont. indirectes	5
Berté Yves		7
Vardon Louis	Employé à la C. G. T.	9
Veuve Négouai Louis		15
de Négrie Fernand	Employé de commerce	17
Sommier Henri		19
Alaric Jean	Expert-comptable	21
Bally Jacques	Commerçant	21
Roette Lucida	Commerçante de spiritueux	21
Société secours mutuels « La Solidarité »		23
Jean-Joseph Alphonse Toussaint	Maison en gros de spiritueux	25
Sainte-Croix Aline		25
Monlouis Maurice	Agent Travaux publics	27

NOM ET PRÉNOMS

PROFESSION.

NUMÉRO

RUE GARNIER-PAGÈS.

Sainte Agathe.....	Modiste	29
Limar Alexandre.....	Mécanicien-électricien... .	31-33
Priam Fénelon.....		35
Victoria Dorothee Marie.....	Détail spiritueux...	37
Sainte-Luce Banchelin Abel	Chef Instruction publique.	39
Kailer-Grangenois Emile.....	Notaire honoraire	43
Société de Feissal de Fossarieu.....	Importateur.	47
de Laguarigue de Survilliers Raymond.	Maison en gros de spiritueux	51
Tanon et Cie.....		2
Compagnie Commerciale des Antilles françaises.....	Succursale importateur . .	4
Boclé Albert, maire Saint-Esprit.....	Comestible demis gros. . .	6
Monnerville Marius.....	Comestibles détaillant....	8
Jaar Antoine.....	Commerçant	10
Veuve Toulot Bertha.....		12
Esther Joseph.....		14
Général orifice représentant par Hémat Romain.....	Agent d'affaire	16
Ménil Jean.....	Employé de commerce. . .	18
Sonitul Agathe.....	Détaillant de spiritueux. .	22
Pompière Christophe.....		24-26
Descars Léon.....	Importateur	24-26
Rose-Eliette Antoine.	Commis des Cont. Indirect.	24-26
Harpon Théodore.	Transport par camion . . .	
Société à responsabilité limitée P. Duquestre		34
Arthur Augustin.....		36
Louis-Joseph Hortense.....	Employé chez M. Landa... .	40
Réjon Auguste.....	Instituteur.....	40
Lafine Denise.....	Détaillant spiritueux.....	42
Versol Jeanne.....	—	46
Albien Françoise.....	—	50
Antoinette Etienne.....	—	66
Grelet Alexandre.....	Secrétaire municipal.... .	68
Volbert Irénée.	Loueur d'auto	68
Marie-Agnès Joseph.....		68
Plissonneau Louis.....	Représentant de commerce	70
Ducasse Jeanne.....	Rentière.....	72
Cie d'assurance Le Works Assurance.	Cie Limited Gelligael . . .	72
Anneville Durand.....	Capitaine-pilote.....	72
Migerel Georges.....	Syndic de faillite.....	74
Tarreau Léonide.....		76
Mathieu Aline.....	Transport en commun . . .	78
Brithmer Marcel	Employé de commerce....	86
Rachel Rivot		92
Monjean Marguerite.....		94
Cesto Julie.....	Détaillante spiritueux....	96
Alaric Albert.....	—	

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE VICTOR HUGO.		
Porry Joseph.....	Hôtelière.....	1
Gaston Bécu.....	Chef de bureau St général.	1
Dorise Marcel.....	Professeur de dessin.....	1
Détournel Robert.....	Comestibles divers.....	1
Rabathaly Auguste.....	Cafetière.....	3
Clerc Louis.....		7
des Grottes Victor.....		7
Raillite André.....	Fondé de pouvoirs.....	11
Boullanger Edouard.....		13
de Montaigne Paul Ernest.....	Ingénieur Travaux pub. . .	15
Maugée Yves.....		17
Lebreton.....		19
de Jaham-Desrivaux Albert.....	Détaillant spiritueux.....	21
Maugée Félix.....	Rentier.....	21
Dartiguenave Jules.....	Chirurgien-dentiste.....	23
Depaz Victor.....	Usinier.....	25
Londé Thérèse.....		27
Vve Cassius.....		
de Linval Poligny.....	Importateur.....	29
Bassiège Camille.....	D ^{cs} d'école maternelle libre	29
Bourgouin Marguerite.....		31
Bata « Société anonyme française » rep. par M. Pascal François Grant.	Importateur.....	33-39
Fraperie Léon.....	Représentant de fabrique.	33-39
Di-Capra Nicolas.....		39
Sully Camille.....	Modiste.....	
J. D. Schnegg.....	Agent d'affaires.....	33-39
« Société d'installation électrique aux Antilles.....	Quincaillerie 1/2 gros.....	
Gallet de St-Aurin Charles.....	Notaire.....	41-43
Alivon Arthur.....		47
Imbert Ernest.....	Marchand de vins et cons.	49
Compagnie assurance « La Commer- ciale » représentée par E. Imbert.....	C ^{ie} d'assurance.....	49
C ^{ie} d'assurance « La Prévoyance » repré- sentée par E. Imbert.....	C ^{ie} d'assurance.....	49
Cabas et Jules.....	Modiste à façon.....	51
Zonzon Camille et Aline.....		51
Duplan Léon.....	Conseiller privé.....	55
Pouillet M ^{ss} souhails Claire.....		59
Vve Saint-Cyr Charles.....		61
Berté Raoul.....	Importateur.....	63
Priam Fénelon.....	Comestibles 1/2 gros.....	65-67
Ductor Joseph.....		69
Cornette Théodore.....		71
Petit Ernest.....	Docteur.....	73
Petit Ernest (dame).....	Chirurgien-Dentiste.....	73
Veuve Marie-Victoire.....		75
Cazalé Paul.....	Marchand en gros de spirit.	77
Saint-Cyr Victor.....	Avocat.....	79
Tenitri Edouard.....	Chef service Cons indirectes.	81

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE VICTOR HUCO.		
Fabre Henri.....	Représentant de commerce.	81
Belfond André.....	Employé Maison Cottrell...	83
Porry Emile.....	Doc eur.....	85
Elilé Emili n.....	Modiste à façon.....	85
Luthber Eva.....	Modiste à façon.....	85
Sifflet André.....	Commis pharmacien.....	87
Philémon-Montout Marie.....		89
Monville Edouard.....		91
Véry-Hermance Emmanuel.....	Docteur.....	93
Bosq Henri.....	Détaillant spiritueux.....	97
Pompière Léonie.....	M ^{de} bonbons en bocaux.....	99
Linas Théodore.....	Employé de marie.....	103
Labat Théodore.....	Conseiller général.....	111
Labat Marcédone.....		113
Saint-Cyr Joseph.....	Avoué.....	115
Ciunti Antonio.....		117
Drakes Edgard.....	Tailleur.....	119
Veuve Liard Edouard.....		121
Poussier Victor.....	Secrétariat général.....	123
Richard Sigismond.....		125
Mario Justin.....		133
Voza François.....	Représentant de commerce.	135
Veuve Laurencine Alphonse.....		135
Coyol Gaston.....	Spiritueux et Mercerie.....	137
Claire Jules.....	Greffier Justice de Paix.....	145
Vatran André.....	M ^d en gros de spiritueux.....	147
Tandé Edouard.....	M ^d en gros de spiritueux.....	147
Porry Joseph.....	Loueur de chambres garnis	2
Jordans Robert André.....	Pâtisserie cafetier.....	2
Détournel Robert.....	Cafetier.....	2
Fresco Léon.....		2
Elira Lucien.....	Importateur.....	2
Morin.....	Professeur au couvent.....	2
Touville Frédéric.....	Commerçant dét. spirit.....	4
Albert Victor.....	Marchand de tabac 1/2 gros.	6
Lapoujade Gilbert.....	Agent d'affaires.....	8
Vve Gilkes Solange.....	Surveillante au Pensionnat	8
Perrier Isabelle.....	détaillante spiritueux.....	10
Vve Saint-Félix Emile.....	Modiste à façon.....	12
Vve Catalan Hippolyte.....	Mercerie, journaux, revues.	14
Long-Fou Rosette.....	Modiste à façon.....	14
Vve Kibereau Lucien.....	M ^d vins, liqueur, conserves.	16
de Laguarigue de Survilliers Paul..		18
Merlande Marie.....		20
Vve Cambeilh Morin.....		22
Fayard Constantin.....	M ^d tissus et mercerie.....	24
Martinis Thérèse.....	Employé banque Canada.....	24
Athanase Octave.....		26
Delanis Auguste.....	Représentant de commerce.	28
Saint-Aimé Egyptienne.....		28
Vve Molinard Gaston Marie.....		30
Saint-Louis Jean, héritier.....	Imprimeur.....	32

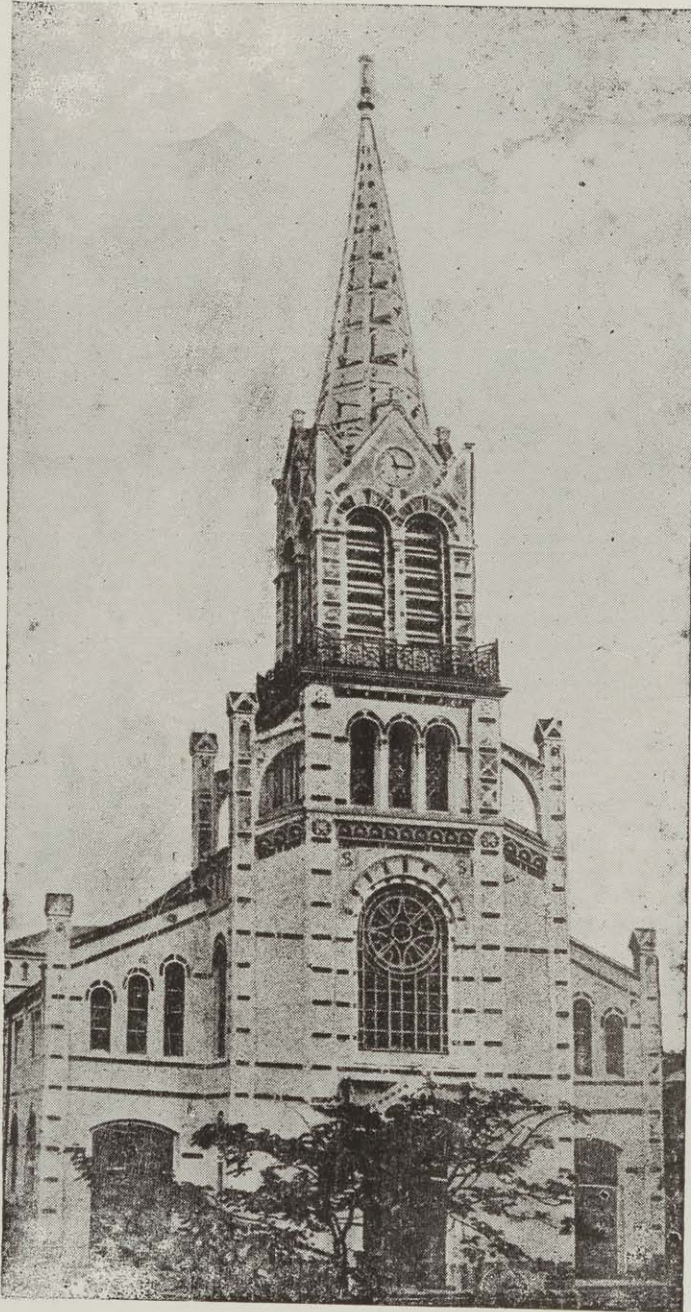
NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE VICTOR HUGO.		
Marie Georges, héritiers.....		34
de Jaham Marie.....	Détenteur spiritueux.....	38
Vve de Laveau Napoléon.....		40
Lagrange Chancel Joseph.....		44
Lebreton Camille.....	Loueur d'auto.....	46
Fortier Albert.....	Représentant de fabriques.	46
de Reynal Pauline et Laurence.....		48
Savon Hippolyte.....		50
Doméan Auguste Arthur.....	Employé garage américain.	52
Figuières.....	Entrepreneur s ^{co} vidanges.	52
Albert Victor.....		54
Argod Louis.....	Représentant de fabriques.	54
Dongar Irénée.....	Importateur.....	56
Michelin Alexandre.....	Epicier.....	58
Sauveur Pierre.....	Comptable.....	60
Lasserre René.....	Commerçant.....	62
Lebreton Camille.....	Commissaire-priseur.....	64
Bezaudin Albert.....	Imprimeur-relieur.....	72
Léonce Labridy.....		72
Jardine Charles.....	Réparateur de machines...	74
Lequeu Henri.....		76
P. et E. Meyer.....	Importateurs.....	78
The Royal Bank of Canada.....	Etablissement de Crédit..	80
Malle Louise.....		82
de Laguarigue Gustave.....		86
Roy-Camille Paul Benjamin.....		84
Yotte Amélie.....	Professeur.....	86
Cadoré Camille.....	Commis des Travaux pub.	88
Laurence Smith.....		90
Plissonneau Henri.....	Comestibles divers.....	92
Crocquet Gaston.....		94
Valère William.....	Marchand-boucher.....	94
Sainte-Agathe Nelly.....	Modiste.....	96
Lebel François.....	Boulangier-importateur...	100-102
Cadeau Azélie.....		104
Ménivier Georges.....		106
Alton Michel.....	Epicier.....	108
Sirangama Etienne.....	Tailleur d'habits à façon..	108
Aboud-Aboud.....	Commerçant.....	110-112
Petit Georges.....	Chef service Enregistrement	114
Balliasse-Richaud Louis.....		116
Carnier Marcelle Anita.....	Modiste.....	120
Carnier Turenne.....	Entrepreneur.....	120
Narcissot Pélage.....	Commerçant.....	122
Odillon Darsières.....		122 ^{bis}
Mulfin Clarington.....	Tailleur.....	122 ^{tiers}
Cadoré Rose et Charlotte.....	Inst ^{ce} et d ^{me} empl. Douanes	122
Germancé Marie-Victoire-Laure.....		124
Monnelly Paule.....	Modiste à façon.....	124
Hinds Marens.....	Tailleur teinturier.....	124
Delbé Gabriel Ludger.....	Dét. spirit., Comestibles.	126
Julienne-Caffié Cécile.....		126

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE VICTOR HUGO.		
J, Saint-Cyr.....		128
Paul, Elise et Joseph Yotte.....		130
Bride Emile.....	Electricien, loueur d'autos.	132
Maurice Pierre.....	Commis trésor.....	134
Sainte-Catherine Rémy.....	Marchand accessoires autos..	136
Colas André.....	Professeur de musique.....	136
Ruster Joseph.....	Ebéniste.....	133
Romanette Laure.....		138
Richardon Henri.....	Tailleur, teinturier.....	140
Hugonnin Henriette.....		144
De Chadirac André.....		146
Alphonse René.....		148
Vildrin Blanche.....		150
De Montaigne Félix.....	Agent de culture.....	154
Stéphanie Alphonse.....	Contributions indirectes...	156
Binton Denis.....	Ebéniste.....	158
Darivon Joseph.....		158
Montout Paul.....	Commissaire de police....	160

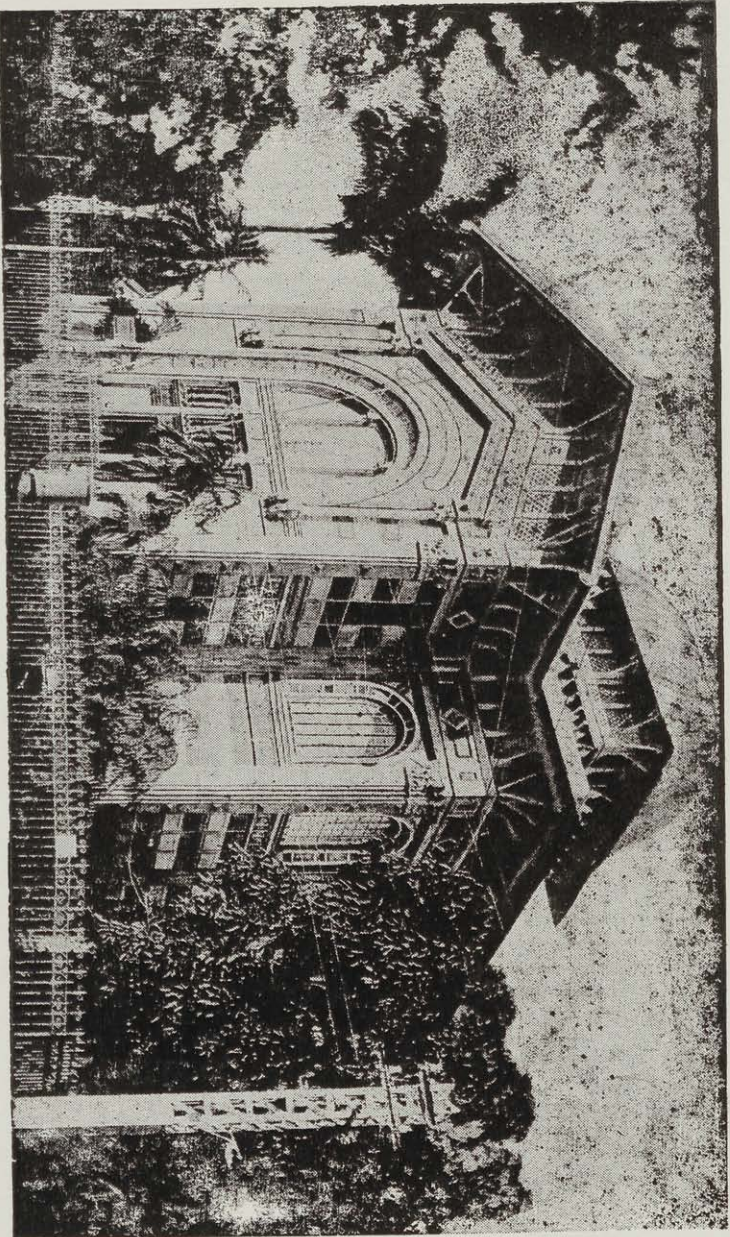
RUE BLÉNAC.

Lecagneux.....	Intendant militaire.....	1
Lacroix Jean-Baptiste.....	Charcutière.....	3
Vve Forbas Hermann.....		3
Théanor Paul.....	Notaire.....	5
Mac-Hugh Robert.....		7
Boulon Jeanne.....	Modiste à façon.....	9
Olivier Edgard.....		9
Milienne Henri.....		11
De Genti Antoine.....		13
Cazalé Paul.....		15
Réjon Lucie.....		17
Petit Isambert.....		19
Léonat Alix Pierre.....		21
Léonat Germaine.....	Modiste à façon.....	21
Des Etages Maurice.....	Modiste à façon.....	23
Maurice des Etages.....	Mécanicien, conseiller Gal.	23
De Jaham Théma.....	Marchande mercerie.....	27
Bonin Rachel.....		29
Des ombes Paul Emile.....		29
Maximin Antoine.....		31
Labonne Théodore.....	Repr. sentant de commerce.	31
Montier Félix.....	Coiffeur.....	33
Veuve Boye Césaire.....		33
Pomiès Lucie.....		35
Veuve Mac-Hugh Charles.....		37
Duplan Jean et C ^{ie}	Importateur.....	39
Perronet Pierre.....	Dr mai on Reynoird.....	41
Donatien Marie Julie Juanita.....	M ^{de} verroterie, mercerie..	43
Guérédrat Gilberte.....	M ^{de} mercerie-parfumerie...	45

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE BLÉNAC.		
Placide Camille.....		47
Veuve Fonteix Eugène.....	Marchande mercerie.....	51
Olga Fernande.....	Mode-mercerie.....	53
Joseph-Noël Simon Pierre.....	Employé Travaux publics..	53
Belfond Laure.....	Marchande mercerie.....	55
Béthel Pantaléon.....	Professeur au Lycée.....	59
Fardin Théodose Ludger.....		61
Veuve de Laguarigue Joseph.....		63
Cuba Pierre.....	Commerçante.....	65
Lange Antoine.....		67
Huyghues-Lacour Saint-Ange.....	Pharmacien.....	71
Pierre-François Evelina Snrn. Eléna..	M ^{de} mercerie, détail.....	73
Garcin Pauline.....		75
Vilain Théodore.....		77
Deproge Marguerite.....		79
Abotte Auguste.....	Tailleur d habits.....	81
Molinard Pierre.....		83-85
Salvador Jaar.....	Marchand tissus.....	87
Anneville Chérubin.....	Représent de commerce..	89
de Pellaistre Hermance.....	Commerçante.....	91
Legrand et A. Joseph.....	Com. comestibles divers ..	93
Legrand.....	Commerçant.....	93
Marie Madeleine Gaston.....	Loueur d'autos.....	95
Clitandre Rachel.....	Modiste à façon.....	97
Vve Clitandre Paul.....		97
Darbone Paulette.....	Modiste-mercerie.....	99
Darbone Bernard.....	Orfèvre.....	99
Julans Nicolas.....	Marchand mercerie.....	101
Monsigny Laurent et C ^{ie}	Commerçants.....	103-105
Paulin Henri.....	Importateur.....	107
Vve Thomas Auguste.....	Cafetière.....	109
R. Erménégilde d t Toussai J. Marcelin,	Epicier dét de spiritueux..	111
A. Sainte-C oix et C ^{ie}	Importateur.....	113
Vve Monnerville P. et époux Parfait L.		113
Tailamé Grégoire.....	Commerçant.....	115
Madeleine Paul née Lude Macaire ..	Epicière dét. spiritueux...	117
Labat Clotilde Félicina.....	Détaillant spiritueux.....	119
Vve Almazor Eugène.....	Commerçante.....	123
Monteilh Denis.....	Pharmacien.....	125-127
Sainte-Catherine Lucien.....		125-127
François-Emile Hector.....	Epicier dét. spiritueux...	129
Dupont G orges.....	Commerçant-importateur ..	133
Patole Raoul.....	Ebéniste.....	137
Vve Vatran Gustave.....		139
Lamartinière Léon.....	Marchande de meubles..	141
Clémenté Pellière.....	Rr de l'Enregistrement ..	143
Alpha Joseph.....	Vérificateur des douanes ..	145
Philoctète Rémy.....	Instituteur.....	147
Valère Camille.....	Marchand-Boucher.....	149
Viviès Antoine Joseph.....		151
Ragot Charles.....	Garagiste.....	157
Noteuil Magloire.....	Loueur d'auto.....	157



La Cathédrale de Fort-de-France.



La Bibliothèque Schoeicher (Fort-de-France.)

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE BLÉNAC.		
Raynard Stéphen	Loueur d'auto	157
Vertueux Georges	Emp ^l . Institut d'hygiène	161
Gonnier Félix	Barbier-Coiffeur	163
Londais René	Représentant de comm. e.	4
Veuve Désiré Léonel		6
Vacquerie Paul	Graveur	6
Delsuc Gabriel		10
Petit Léon	Bijoutière	10
Le Nezet Auguste	Cafetière	12
Parola Victor		14
Didier (Frères)	Importateurs	14
Limer Victor	Cafetier	16
Veuve Clitandre Paul	Mercerie	18
Clitandre Julien	Docteur	18
Clitandre Sonia	Doctoresse	18
Monlouis-Eugénie Ernest	Greffier du Tribunal	20
Lorand Gabriel		22
Petit Victoire	Modiste à façon	22
Mormin Palmyre	Modiste	24
Anciens Etablissements Merlande	Importateurs	30
Daniel Elise	Modiste à façon	32
Veuve Goussard Georges	Commerçante	34-36
Davila Lucy	Parfumerie	35
Jabourg Abchu Joseph	Marchand mercerie	38
Montrosier Simone	Dactylo au cabinet du Gr.	38
Raymond Valentine	Mode-Mercerie	40
Veuve Lavillegégu Hermann		40
Daccarett Charles	Marchand de tissus	42
de Chavigny Juana	Receveur des P. T. T.	42
Marie-Agnès Adrien	Modiste	44
Machinol Julie	Modiste à façons	46
Deleuze Gabriel		46
Porry Jean-Ange		48
Louis Ferdinand Yvonne	Modiste	50
Olivier Hubert	Modiste	54
Crocquet Louis	Importateur	56-58
Rémy-Zéphir Jérôme	Importateur	60
de Meillac Joseph		63
Michel Suzanne	Détaillant spiritueux	64
Lartigue Louise		66
Ancèle Rachel		70
Edouard Jean-Baptiste	Limonadier	72
Fanon Casimir	Modiste	74
Crosnier de Bellaistre Appolinaire	Cafetier	78
Eady Eustache	Tailleur	80
Pourtout Richard	Agent des Travaux publics.	82
Molinard Pierre	Entrepreneur de tonnellerie	83
Mangatale Albertine	Détaillant spiritueux	84

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE ANTOINE SIGER.		
Rudier Félix	Receveur-comptable	1
Abrial Sznanne	Modiste	3
Mostrodominico Vincent	Représentant de commerce	5
Démare Louis	Loueur d'auto	7
Siniamin Fabien	Commerçant-importateur	7
vahomed Abdalah	Commerçant	11
Dib-Talib	Commerçant	13
Monville Edouard	Commerçant-importateur	15
Peu-Duvallon Adrien	Modiste	17
Maugée Gaston		17
Belmontar Joanès	Commerçant	19
Combette Eugène	Mercerie	21
Georges Jean, née Larcher	Receveuse des P. T. T.	21
Sully Camille	Directeur s ^{co} transport	23
Philémon Montout Joseph	Avoué	23
Etablissement Raynoird	Importateur succursale	23
Binet Lise	Inst ^{co} au Pensionnat col.	25
Loumith J. Georges	Importateur succursale	25
Anciens établis ^{ts} Merlande & C ^{ie}	Négociants importateurs	27
Migerel Emmanuel	Négociant importateur	29
Bonaro Roger	Importateur	31-33
Bidau Homère	Négociant, succursale	35
Paul Joseph	M ^{de} de tissus en détail	37
Sabin Ernest		37
Chams Carlos	Négociant importateur	39
H. Bidau	Négociant importateur	41
Stil Eucher	Gérant de M Bidau	41
Doumith J. Georges	Négociant importateur	43
Bonaro Roger	Négociant	49
Mauriello Victor	Importateur	51
Etablissements Raynoird	Importateur	53
Bercy Charlotte	Commerçante	53 bis
Boston Marie	Commerçante	G-Marché
Colombe Lucie	Comestibles	—
Faham Elias	Commerçant	—
Faham Michel	Commerçant	—
Salime Talger	Commerçant	—
Trados Abitt	Commerçant	—
Psyché Etienne	Cafetier avec billard	55
Pouillet Jules	Pharmacien	59
Pilotin Bernard	Négociant importateur	61
Psyché Etienne	Détail de spiritueux	61
Berté Raoul	Compagnie ass. Royal	63
Gustave André	Détail de spiritueux	63
Léandre Boniface	Savetier	67
Belly Maxime	Détenteur spirit. comest.	69
Galbon Hermance Emma	Détenteur spiritueux	71
Plongeur Julie	Détenteur comestibles	73
Davidas Léon	Employé de mairie	73
Battet St-Catherine surnomé Maurice		75
Julien Louis	Ingénieur T. P.	77
Descailles Elmire		79

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE ANTOINE SIGER.		
Marie-Madeleine Mathilde Laure.....	Modiste à façon.....	79
Provin Victor.....	Mar han le de mercerie...	81
Manioc Léonie.....		81-83
Thérèse Maximilienne.....	Commerçante mercerie...	85
Gary Bobo Michel.....	Secrétaire Chambre com...	87
Phinera Edouard.....	Tailleur.....	87
Albien Albertine.....	Détenteur spiritueux.....	89
Vve Lamy Fernand.....		2
Glodon.....		2
Lamy Jean-Baptiste.....	Mercerie.....	2
Benoît-Jeannette Armand.....	Marchande de nouveautés,	4
Lubin Thérèse et Pauline.....	Modistes.....	6
Tisal Sarah.....	Commerçante mercerie...	8
de Caranza Henriette.....		8
Dib-Dalib.....	Commerçante.....	10
Olympiade Rachel.....	Secrétariat général.....	10
Dufail Georges.....	Receveur P. T. T.....	12
Lameynardie Paul.....	Importateur.....	14
Vve Guilhalmenc née Mauconduit C..	Libraire.....	16
Arnauld Henri née Tisal Victoire.....	Modiste.....	18
Téléphe Inès.....		18
Beaufrand Albert.....	Commerçant mercerie.....	22
Léonie.....		22-24
Chams Carlos.....	Commerçant-Importateur..	22-24
Lagoudou Loïsa.....		22-24
Almazor Camille.....	M ^{de} Mercerie en détail.....	26
Ernoult Louis.....	Entrep. Transpt p. camion.	28
Brunet Hippolyte.....		30
Daccaret Charles.....	Commerçant-Importateur..	30
Compagnie d'assurance « Union » représentée par Louis Crocquet.....	Cie d'assurance.....	32-34
Anciens Etablissements Merlande et Cie.	Succursale-Importateur..	32-34
Cie Antillaise de Construction civile représentée par M. J. Roseau.....	Entrepreneur de bâtiments.	32-34
Démare Caroline.....	Importateur.....	36-40
Vve Dulieu et Vve Desmé Gustave.....		
Démare Caroline.....	Commerçante.....	36-40
Faula Olympe et D ^{me} Désiré Paul.....	M ^{de} de ti-sus divers.....	42
Vincent Raphaël.....	Cont. des C ^{lions} en retraite.	42
Marsan Raphaël.....	Importateur-Succursale..	44
Tillet Robert.....	Marchande de Mercerie.....	46
Nonon Eugène.....	M ^{de} de Parfumerie.....	48
Théolade (frères).....	Succursale-Importateurs..	50
Nabetti Jean.....	Commerçant-Importateur..	52
Dalib Joseph.....	Marchand tissus laine.....	54
Coma Rachel.....	Marchande Parfumerie.....	56
Veuve Valbon Louis (héritiers).....	Bijouterie-Magasin.....	58
Monville Edouard.....	Succursale-Importateur..	
Thésée Flavie.....	Répétitrice au Panat Cl.....	60
Marsan Raphaël.....	Négociant-Succursale.....	62
Meyer Paul.....		64
Marsan Raphaël.....	Négociant.....	64

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE ANTOINE SIGER.		
Mauriello Victor	Négociant	66
Crédit Martiniquais	Etablissement de crédit	68
Anciens établissements Merlande et C ^{ie}	Importateur	70
Daniel Théodore	Bijoutière	72
Darius Hortense		72
Etablissements Reynoird Emile	Négociant	74-89
Ciounti Antonio	Négociant	82
H. Bideau et C ^{ie}	Importateur	84
Roy-Camille Jules	Ingénieur	84
Marsan Raphaël	Négociant	86
Meyer Paul et Emmanuel	Négociants	88
Di-Capra Nicolas	Commerçant	88
Monville Edouard	Négociant	90
Migerel Emmanuel	Négociant	92
H. Bibeau	Négociant	92
H. Bideau et Cie	Négociants	94-96
Etablissement Reynoird Emile	Négociant	98-100
Césaire Fernand	Contrôleur des contributions	102-104
F. Mélin	Négociant	102-104
Pécou Paul		102-104
Lameynardie Lucien	Marchand-Boucher	104 bis
Bonaro Roger	Négociant (succursale)	106
Mérélise Sylvia	Mode tissus en détail	108
Brito Juan	Cordonnerie sur commande	108
Priam Fénelon	Epicier détail de spiritueux	110
Emonide Marcel	Transport par camions	112
Grambin Edith	Epicier détail de spirit	114
Ho-Tong-Fat	Epicier	114
Théramène Gusto Ch	Epic. détaillant de spirit	116
Pompière Christophe	Commerçant-épicier	118
Courté Robert	Epicier détail de spiritueux	120
Ménil René	Négociant (succursale)	122
Mathurin Richard	Maison faïence en détail	124
Taïlamé Philibert	Docteur	126
Ferjule Victor	Orfèvre à façon	128
Lautoby Firmin		130
Jean-Marie Fernand	Barbier	130
Labonne Victor	Maison mercerie	132
Frozet Euphémie	Maison mercerie	134
Létur Julie	Commerçante	136
Pompière Christophe	Epicier détail de spiritueux	140
Laurence Félix	Boulangier importateur	142

RUE LAMARTINE.

Lanuquette Emilie	Hôtelière, café restaurant	1
Antoine Jean Elias	Maison de chaussures	1
Bochart Ernest	Représentant de commerce	3
Demeure Suzanne		3
Benoît Jeannette Armand	Succursale importateur	5
Legagnoux André	Représentant de commerce	7

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE LAMARTINE.		
Hélénon Augustin	Coiffeur	9
Raymond Edith	Mercerie (détaillant)	11
Dervain Georges	Maison d'accessoires d'autos	13-15
Dervain Georges et Albert	Entrepr. d'auto de course	13-15
Césaire Philémon	Contrôleur des douanes	17
Veuve Vardon André		19
Kritter Georges	Mécanicien-dentiste	21
Garcin Albert	Dentiste	21
Schwenck Paul	Mécanicien-dentiste	21
Parfait André	Dentiste	21
Smitt Albert		23
Coudin Georges	Orfèvre	25
Bonaro Roger	Négociant importateur	31
Cottrell Joseph	Négociant importateur	33
Veuve Plissonneau Georges		35
Dufrénot Etienne	Maison de mercerie détail	37
Marraud des Grottes Henri Jean		37
Waddy Olga	Modiste à façon	39
Asto Ernest	Facteur denrées coloniales	39
Jarac Paul	Libraire	41
de Carranza Henriette et Olympe Michel	Maison mercerie en détail	43
Vénutolo Michel	Commerçant	43
Massel Charles	Commerçante chaussures	47
Dormoy Alfred		47
de Beauville	Maison de vins comestibles	49
Pierre-Charles Eugène Faustin	Maison mercerie en détail	51
Montésime Justin	Représentant de fabriques	51
Théolade René, Raoul, Richard	Propriétaire d'auto	55
Veuve de Lavigne Gabriel		57
de Lavigne Albert	Employé inscript. maritime	57
Mompelat Godissard	Modiste à façon	57
Saint-Ange Camille	Maison de mercerie	59-61
Rième Thérèse		59-61
Monsigna Esther	Modiste à façon	63
Berté Hippolyte	Avoué	65
Jaar Jean	Marchand de chaussures	67
G. de L'guarigue et de Lavigne	Importateurs	69-71
Sigone Inès	Institutrice en retraite	73
Eudorçait Joseph	Comestibles-spiritueux	79
Victor Alexandre		
J. Saint-Louis Augustin	Marchand-tailleur	83
Monique Paul	Comptable	85
Bailly Paul	Profes. de peinture au P. C.	89
Sainte-Rose Alphonse	Cordonnier	91
Procope Gustave surnommé Alfred	Bijoutier-orfèvre	93
Garcin Bené	Cordonnier	97
Hélénon Gaston	Entrepreneur transp. cam.	99
Moys Angélie	Institutrice	105
Jean-Marie Raoul	Cafetier	107
Lavel Adélaïde surnommée Adée	Epicrière	107 bis
Jean-Charles Hector	Ebéniste, m ^d . meubles d'oc.	111
Ponceau Thomas	Commis secrétariat gl.	113

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE LAMARTINE.		
Berté Georges	Agent d'agr culture.	115
Aliker Madeline		119
Yve Zizine Gaston		119
Milonne Paul	Tailleur à façon.	119
Yve Béroard Fernande	Institutrice.	121
Ragot Gabriel	Caissier Royal banyue	123
Montier Félix	Coiffur	123
Daribo Léanise	Institutrice.	125
Jovin Paul	Réparateur de machines.	127
Kippings Fitz-Roy Dumont	Musicien	129
Frédérie Euphrosine	Tailleur à façon.	
Drakes	Tailleur	129
Dormier Fernand	Représentant dn commerce	133
Tailamé Eva		135
Léandre Florence		135
Clavos Prosper	Tailleur à façon.	137
Grangenois Aramis	Cont des Contr. en retraite	139
Gabrielle Tibot	Modiste à façon.	141
Laurence Félix	Boulangier	143
Jean-Joseph Hector	Dét. de spirit. Comestibles.	145
Radinet Clotaire Alfred	Cafetier billard.	147
Ménil René	Négociant importateur	149
Eadie Eustache	Tailleur	2
Plissonneau Robert		2
De Laval Géraldine et Jeanne		4
Winter Durenne Laure		6
Bourjac Joseph	Empl. sec des Transports.	8
Smith Albert	Md tissus en détail.	10
Sœurs de Saint-Joseph de Cluny		10
Pomiès Gabriel		12
Cochet Edouard (successeur)	Photographe	16
Saint Olympe René	Bijoutier	18
Roy-Camille Ludovic		20
Saint-Olympe Marius	Chef sec Cont. ind. en ret.	20
Rougale Noéma	Modiste à façon.	20
Ménil René	Professeur au Lycée	20
Boullanger Jeanne	Mode-mercerie	20 bis
J. S. Stauble	Patissier au cercle de Fl. de Fl.	22
Dufrénot Etienne	Mode de tissus divers	24
Ranque de la Martinique	Etablissement de crédit	26
Liron Théodore	Concierge Banque M.	28-34
De Reynal Antoine	Courtier maritime	28-34
Maugée Emile		36
Charlem Maurice	Modiste à façon	38
Monsigny Laurent	Négociant	40
Théolade (frères)	Importateurs	40
de Jaham Elisa	Maison de mercerie	42
Plissonneau Henri		44
Veuve Plissonneau Joseph		44
Aboud et Ziki	Commerçants	48
Doumith Georges et Joseph	Négociants	50-52
		50-52

NOM ET PRÉNOMS

PROFESSION.

NUMÉRO

RUE LAMARTINE.

Venutolo Michel.....	Marchand de tissus.....	50-52
Clémence Alexandre.....	Libraire.....	54
Alexandre André.....	Instituteur.....	54
Mathieu Jeanne.....	Comestibles.....	56
Mormin Marguerite.....		58
Marsan Raphaël.....		60
Cléostrate Henri.....	Commerçant maire M-Rouge	64
Legrand Casimir.....	Ebéniste.....	64 bis
Lavater Marius.....	Horloger représentant com.	65
Michelin Fernand.....		68
Voyer Femande.....	Maison de mercerie.....	70
Kromwell Joseph.....	Impr. assimilé à lithograp.	72
Badin Elmire.....		78
Yang-Ting Victor.....	Pharmacien.....	76-78
Monnerville Paul.....	Pharmacien.....	80
Monnerville Pierre.....	Cafetier avec billard.....	82
Blanco Olympio.....		86
Lavel Adélaïde surnommée Adée.....	Commerçante.....	88
Tourville Frédéric Hyppolite.....	Comestibles.....	90
Pinceau Marius.....	Orfèvre.....	92
Legolta Pauline.....	Marchande de poisson.....	92
Yotte-Bordier Guillaume.....	Rentier.....	94
Alexis-Alexandre Alphonse.....		96
Cassius de Linval Clémence et Madeleine		96 bis
Bernadé Rose Yvonne.....		98
Rodride Lise.....	Modiste.....	104
Galiby Marie.....		106
Hyat-Tayes Hortense.....	Institutrice.....	108
Bailly Amédée.....		110
Chérius-Chéry Joseph.....	Magistrat en retraite.....	112
Marquès Charles.....		114
Bourra Fernand.....		116
Crosnier de Bellaistre Jules.....	Vérificateur des douanes.	118
Joseph Antoine.....	Chef de bureau sec. gén..	120
Milton Léonce Edouard.....	Tailleur à façon.....	120
Pierre-Charles Paul.....		120
Gabriel de Montaigne.....	Détaillant de spiritueux..	122
Rose-Rosette Benoit.....	Ebéniste.....	122
Michel Gertrude.....	Employé de commerce...	122
Brigitte Georges.....	Orfèvre-Bijoutier.....	124
Charles-Edouard.....	Employé de commerce...	135
Pilotin Bernard.....	Importateur.....	142

RUE ERNEST RENAN.

Cercle de Fort-de-France.....		1
Pinaud fils.....	Représentant de commerce.	1
Beuzelin Marcel.....	Garagiste.....	1
Oberlander.....	Modiste.....	9
Balthazar Lysadie.....	Modiste à façon.....	15
De Rogatis Thomas.....	Bijoutier.....	17

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE ERNEST RENAN.		
Capoul André.....	Mercerie.....	19
Carra Camille.....	Commerçante.....	21
Beaufrand Albert.....		21
Léon D. Fresco.....	Commerçant-Tissus.....	23
Nicolas Julia.....	Decé au Pensionnat colonial.	8 à 20
Pli sonneau Pierre.....		25
De Laval Benjamin.....	Dentiste.....	27-29
Veuve Alingrin Henr.....		31
Vve de Lavigne Sainte Suzanne Henri J.		33
Veuve Donergue Raphaël.....		33 b's
Boclé E douard.....	Huissier.....	35
Lemoine Anicet.....	Instituteur.....	35
Duval Félicien.....		37
Banque de la Martinique.....		39
De Reynal.....		41
Nitton Michel.....		42
Galion Léonie.....	Ebéniste.....	43
Ruster Joseph.....		45
Duplan.....	Loueur de voitures.....	
Louisor Roland.....	Modiste à façon.....	45
Lavenaire Justina.....	Emp. Banque Martinique..	45
Sylvanie Jean.....		47
Veuve Alizard Gustave.....	Percepteur.....	51
Garcin (Perception).....	Cordonnier.....	53
Garin René.....	Négociant.....	55
Annichiarico Victor.....	Loueur en garni.....	57-59
Perrier Hector.....	Entrep. Travaux publics..	63
Clavel Georges.....	Avocat.....	65
Magallon-Graincau Eugène.....	Avoué.....	67
Salter Raymond.....		67
Cayol Henriette.....	Marchande de mercerie...	69
Dufrénot Etienne.....		71
Spencer Désirée.....	Comestibles.....	71
Veuve Méan Célimon.....		73
Poligone Hantoni.....		73
Suvelor Damien.....	Modiste à façon...	75
Léo Thélus.....	Marchand de cuir.....	77
Marie-Joseph Félix (père).....		79
Minfard François.....		81
Thérine Emilie.....	Commis-timbreur.....	83
Para Edouard.....	Mercerie.....	85
Fléchon Etienne.....		87
Vilo Romuald.....	Mercerie.....	87
Ardin Alice.....		89
Placide (Dlle).....	Bijouterie — Tissus.....	89
Pamphile Neisson.....	Rétraité.....	91
Rabot Albert.....	Agent de circulation.....	93
Blanchard Georges.....	Dactylo au Cabinet.....	95
Mazin et Villette.....	Savetier.....	97
Phojo Pierre.....		101
Ténitri.....		105

NOM ET PRÉNOMS

PROFESSION.

NUMÉRO

RUE ERNEST RENAN.

Grant Pascal François.....	Représentant chaus. Bata..	107
Des Elages.....		107
Bellonie Louis.....		109
Poss Eugène.....	Chef de Cabinet adjoint.	111
Lafarcia de Marguerite.....	Professeur au Pensionnat c.	111
Ch. Thompson.....	Réparations de machines.	113
Darimil.....	Employée maison Tanon.	113
Marie-Florence Hermann.....	Instituteur.....	115
Ozier-Lafontaine.....	Employé chez Bonaro.....	117
Veuve Lucel Adrien.....		119
Barduy William.....		121
Rougès Berthe.....		123
Lucenay Clovis.....		125-127
Dépôt Lavigne.....		129
Mercan Adrien.....	Ebéniste.....	131
Divron Paul.....	Employé à la C. G. T.....	133
Germon Eugène.....	Sous directeur Royal Bank.	135
Veuve Balthazar Venance.....	Institutrice.....	137
Alexis Alexandre.....		139
Castel Léon.....	Empl. S ^c e des Transports..	139
Douarville Blaise Joseph.....	Retraité.....	141
Jean-François.....	Capitaine de Génie..	141
Bonneau Hermann.....	Mercerie.....	143
Divron.....	Employé à la C. G. T.....	145
Donnet Etienne.....	Mercerie-Parfumerie.....	147
Sainte-Rose.....		149
Darnis Paulette.....	Couturière.....	151
Gabriel Dubréasse.....		153
Coffre Marcel.....		155
Reynier Hermance.....	Sage-femme.....	157
Didier.....		159
Baucelin Charles.....	Empl. Hôpital colonial...	161
Doppia Hippolyte.....	Instituteur.....	163
Louis Hardy.....	Propriétaire.....	165
Rimbaud Emmanuel.....		2
Bellonie Georges.....	Industriel.....	4-6
Pensionnat colonial		8-20
abre-Domergue Louis.....		22
Baude.....		22
Fléchon Etienne.....	Coiffeur.....	24
Thévenard.....		26
Laviano Jean-Baptiste.....	Marchand de tissus.....	28
Pharmacie Sifflet.....		30
Veuve Félicilé Eleuthère.....		32
Blameuble Fernande.....		34
Paolo Eugène.....		36
Petit-Frère Aristophane.....		36
Tarson.....		38
Calonne Victoire.....	Détaillant de spiritueux...	40
Cour Etragas.....		42
Canorel Eugène.....	Ex-Contr. contributions...	44
Vatran Anré.....	Commerçant.....	46

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE ERNEST RENAN		
Octave Desportes	Avoué	48
Vautot Laplacièrre Paul	Cordonnier.	50
Dépôt Monsigny.		52
Baithouille Gabrielle.		54
Grosy Marie Sainte-Catherine.	Entrep. de Tr ^e en commun.	56
Zamor Joséphine.		58
Esther Joseph	Commerçante	60
Albert Baron		62
C. Ozanam		64
Mesnil Hortense	Empl. chez Duplan.	66
Doris Cécile.	Cour Denis Eugène.	68
Lamy Victor.	Orfèvre.	60
Turenne Guillaume	Orfèvre.	70
Fontenelle Léandre Cloos	Tailleur, loueur de voitures	72
Darsière Louis.	Receveur de l'Enregist . .	74
Célestine Thérèse.	Institutrice.	76
Branclidor Paul.	Loueur d'auto.	76
Ramin William.	Instituteur.	80
Lambert		80
Goldéry		82
Vve Pascaline Laffite.	Dme empl des contr. ind. .	84
Guilon Casimir.	Modiste à façon.	84
Vatran		86
Vildreuil Edwige.	Dét. de spirit. Comestibles.	88
Moulonguet.		88
Marchand Bellony.	Marchand de cuir.	90
Delphin.		90
Lange Armand.	Chef de bureau en retraite	92
Genty François.		94
Xavier Lucien		96
Azimbar Laure.		98
Fernand Etienne.		100
Paravicini.		100
Vincide Rosemond.	Marchand boucher	102
Salmont Mélanie.	Détail de spiritueux	102
Hughes-Des-Etages Gabriel		107
Lucet Léon.	Transport en commun. . .	119
RUE PERRINON.		
Rimbaud de Jaham frères.	Importateur.	1
Bellonnie Georges.	Industriel	3
Pensionnat colonial.		5-7
Laurent Gabrielle.	Modiste	9
Saint-Prix Joinville		11
Doppia		11
Chams Carlos.	Surcursale importateur. . .	13
Vve Suréna Victor	Gérante Imp. «Aurore». . .	15
Régina Beaudart		17
Fertune Victor	Professeur au Lycée.	19
Lejeune.		19

NOM ET PRÉNOMS

PROFESSION.

NUMÉRO

RUE PERRINON.

Rosier Hector.....	Inspecteur cont. en retraite	21
Darsières Louis.....	Receveur de l'Enregistrement	23
Elizé Jean.....	Chirurgien-dentiste.....	25
Saint-Félicien.....		27
Désiré Amant.....		29
Desportes Octave.....	Avocat-avoué.....	31
Sylvain Léopold.....	Propriétaire.....	33
Placide Clotilde.....	Receveuse des P. T. T.....	35
Poupinet Caroline.....	Dactylographe.....	35 bis
Contou Nella.....	Commerçante.....	37
Plongeur Victor.....		37
Legros Jean-René.....	Employé Crédit martinique	39
Ordaz Gustave.....		41
Parfait Richard.....	Greffier à la cour d'appel.	43
Dufond Roger.....	Contrôleur des Cont. indir.	47
Caprice Jules.....		49
Iphigénie Marcelle.....	Commis de l'Enregistrement	51
Néfila.....	Institutrice retraitée.....	53
Alivon René.....	Commerçant.....	55
Ploquin Georges.....		57
Desportes-Constant.....		59
Magallon-Graineau Joseph.....	Receveur de l'Enregistrement	61
Gabriel-Régis Thérèse.....	Institutrice en retraite.....	63
Rabathaly Victor.....	Commis au Secr. général.	65
Jean-Marie Gaston.....	Contrôleur des Cont. dir.	67
Perrier.....		69
Trifard Edgard.....	Chef de bureau en retraite	71
Petit Siméon.....	Conservat. Bib. Schœlcher.	73
Xavier Ismaël et Rosa Henri.....		75
Nestoret Amélie.....	Modiste.....	77
Bibliothèque Schœlcher.....		2
Aubéry Eugène.....	Industriel.....	4
Marie-Rose Thérèse.....	Louer de garnies.....	6
Espagne.....		10
Saint-Louis Carmen.....	Receveuse des P. T. T.....	12
Carra Camille.....		14
Maville Choudmel.....	Institutrice en retraite.....	16
Julia Rascar.....		18
Porry Joseph.....	Hôtel « La Paix ».....	20
Pétrégille de Percin.....	Gérant Hôtel « La Paix ».....	20
Délira Fernand.....	Institutur en retraite.....	22
Pigeon Hippolyte.....	M ^d cadres et tableaux.....	24
Pradeu Victor.....		26
Procope Charlotte.....	Cafetière.....	28
Bertrand Isabelle.....	Institutrice.....	28
Théolade Richard.....	Etudiant en droit.....	28
Laurent Ulysse.....	Juge d'instruction.....	28
Vasquez Juan.....		30
Montouis Flavien.....	Ebéniste.....	30
Rosemain Imbert.....	Commerçant.....	32-34
Imprimerie Deslandes.....	Courrier des Antilles.....	32-34
Catherine Kléber.....	Ingénieur T. publics.....	32-34

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE PERRINON.		
Sablé		34
Cézette Camille	Commerçante	36
Casside		38
Auzé Henri	Avoué	40
Loure Ange		42
Moléon		44
Dr Vildrin		46
Ductor Joseph	Libraire	48
Ductor Hermine	Chirurgien-dentiste	48
Vve Mélan Célimon		48
Maison de la municipalité		50
Havre Palmyre		52
Gauthier Casimir	M ^d d'eau minérale	52
Vigourel Sylvanie	Tailleuse	54
Dr Magallon Ernest	Médecin	56
Savanne Genny	Employée des douanes	58
Bazabas Bernard	Ingénieur des T. publics	58
Vve Audeber		60
Mariette Alfred	Professeur Lycée	60
Daniel		62
Ecole Laïque	Ecole	64-66
Vve Garcin Paul	Institutrice	3, Place Fabien
Calixte Joseph	Employé de commerce	68
Perrine Jeanne	Institutrice	70
Mario Pauline		72
Modeste Martine	Commerçante	74
Marraud Odilon	Huissier	74
Ririedjolon Jean		76
Coppet Valentin		78
Perrin Benoît		80
Cottrell Joseph		82
Lodéon Paul	Docteur-Chirurgien	84
Yoyotte Guibert	Insp. contr en retraite	86
Xavier Edmond	Vétérinaire	88
Grangenais Roland	Inspecteur de l'enregist	90
Caruge Louis	Receveur municipal	92
Perrier André		94
Alerte Jean		96
Veuve Milienne Eleuthère		98
Pichevin Eugène		100
Jox Corneille	Receveur des postes	102
Gallonny Virginie		102
Veuve Merlande Jean		104
Jacques Emile		
Clarac Marie Michel Edmond	Receveur de l'enregist	104
Saint-Louis Gerasime	Institutrice	108

NOM ET PRÉNOMS

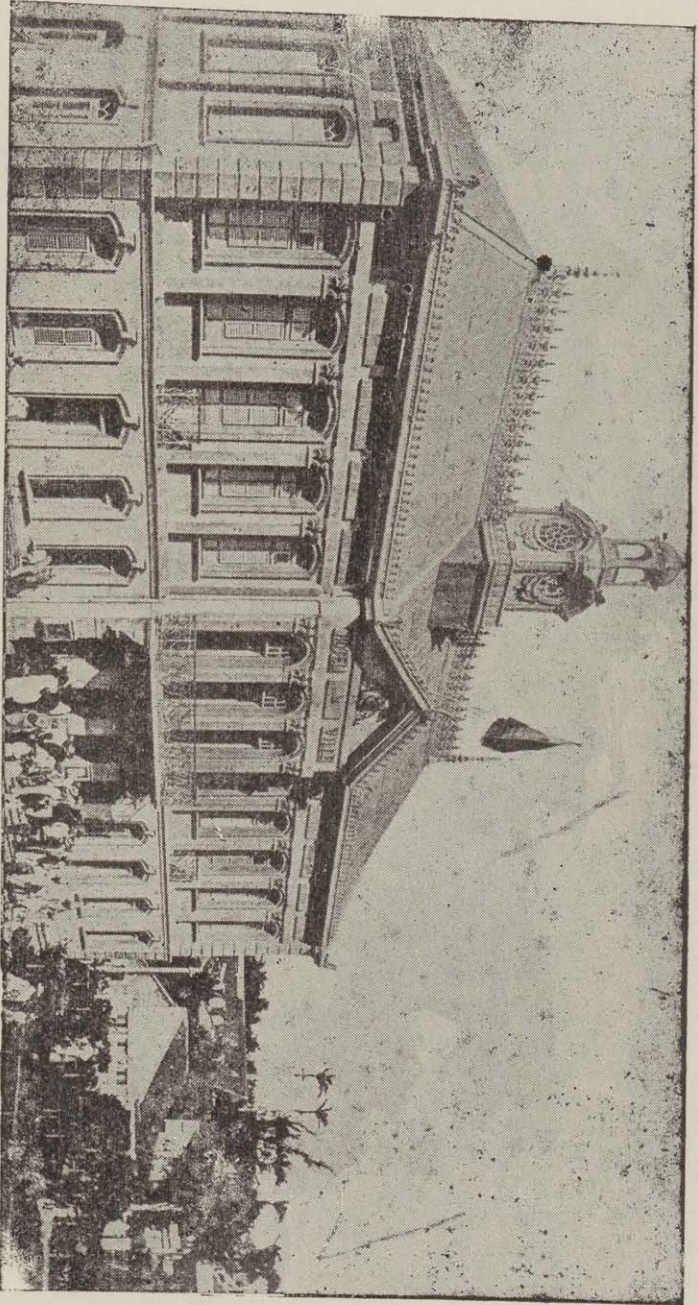
PROFESSION.

NUMÉRO

RUE AMIRAL DE GUEYDON.

Bibliothèque Schœlcher.....		3
Aubéry.....		5-7
Haller Auguste.....	Architecte.....	9-11
Marie-Agnès Félix.....	Coiffeur.....	9-11
Veuve Cazalé.....		13
Onorato (frères).....	Maisons de nouveautés... ..	15
Giffard Edouard.....	Pharmacien.....	17-19
Gros-Dubois Léon.....		21
Michel Gérard.....	Employé de commerce....	23
Veuve Pétréville de Percin.	Leçons à domicile.....	25-27
Illemay René.....	Imprimeur.....	29
Banaré Jean	Répétiteur au Lycée.....	31
Descars Léon.....	Boulangier	33
Saint-Cyr Louis	Notaire.....	35-37
Berté J seph.....	Commerçante.....	39
Dr Saint-Cyr, fils.....	Médecin.....	43
Louis-Achille.....	Huissier.....	45
James Edgard.....	Tailleur-commerçant.	47
Garnier-Laroche L...	Receveuse des P.f.T	51
Jean Johanès	Avoué	53
Berkeley L	Tailleur.....	61
Duillet Léonard	Commis Secrétariat Gl...	61
Monnerot Jules	Professeur au Lycée.....	63
Magallon-Graineau E.	Médecin.....	65
Vve Lodéon Rodolphe.....	Institutrice.....	67
Séjourné Maurice.....	Fournisseur gaz butane	69
André Hector.....	Avocat.....	69
Lodéon Emile.....	Avocat.....	69
Vve Daniel Théodore.....	Rentière	71
Matillon Benjamin.....	Docteur.....	77
Ecole des filles.....		79-83
Appocale Ernest.....	Dentiste.....	85
Michaud Marie		87
Saint-Jacques Florent.	Industriel.....	93
Petit Léon.....	Notaire	95
Vve Lejeune Paul.....		95
Vve de Négri Gustave.....		97
Coraly Hélène.....		99
Faula Félix		101
Danjou Daniel	Professeur de musique....	103
B rbe Maurice	Dentiste.....	105
Duplan Henri.....	Employé chez de Négri	105
Hector Victey	Horloger	107
Milienne Jean	Ebéniste	109
Marbot Edmond	Cafetier.....	111
Edouard Joseph.....		113
R. Potin.....	Restaurant-café	115-117
Scheningking François.....	Receveur des Postes.....	117
Dupuy		4
Peux Fernand (fils).....	Artiste-peintre.....	6
Pignol Constance.....	Cafetière.....	8
Patronage Saint-Louis.....		10-12-14

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE AMIRAL DE GUEYDON.		
Vve Théolade Romuald.....	Hôtel.....	16
Théolade René.....	Bureaux.....	18
Conseil général.....		20
Inspection du travail.....		22
Achille Louis.....	Professeur.....	24
Renard Raphaël.....	Bureau de tabac.....	26
Iman Masséna.....	Instituteur.....	26
Planche Joseph.....	Receveur de l'Enregistrem ^t	28
Louise Grimpé.....	Cafetière-aubergiste.....	30
Gouyer Roger.....	Ex-avoué.....	32
Hansé Emile.....	Représentant de commerce	34-36
Von Schausten Rudolf.....	Importateur.....	38 42
Brigone Joseph.....	Marchand tissus.....	44
Ti-I-Taming Suzanne.....	Cafetière-aubergiste.....	46
Lecamus Inès.....		48
Olivier Vincent.....	Commerçante.....	50-52
Caminade André.....		54
Bellonnie Théodore Jean.....		56
Duplessis Arthur.....		58
Jean Etienne.....	Coiffeur.....	58
Aubry Fernand.....	Coiffeur.....	60
Matiska Maria.....		60
Duchel Cécile et Thérèse.....	Bureau de tabac.....	62
Huyhues-Despointes André.....	Représent de commerce.	64
Renard Alexandre.....		64
Gélin Lise et Aimée.....	Commerçante.....	66
Duchel Yvon.....		62
Oscar.....		68
Simonnet André.....		70
Donation Joseph, née Ivanès Emma.....	Hôtel-Restaurant Café....	72-74
Palais du Gouvernement.....		78-80
Bougenot et Consorts.....		82
Hardy Louis.....	Maison de conserves pianos	82
Veuve Larougery Paul.....	Maison comestibles.....	82
Osenat Hermann.....	Comptable chez Bougenot.	82
Peret Caillé.....	Maison de mercerie.....	84
Hervé Homère.....	Ingénieur des T. P.....	86
Mélan Léonie.....	Pâtissière.....	88
Hersilie-Héloïse.....	Photographe.....	90
Houellemont Désiré.....	Cafetier-Commerçant.....	94
Boisson Joseph.....	Cafetier-Pâtissier.....	96
Boisson Richard.....		96
Bissol Démétrius.....	Ebéniste.....	98
Lise Paul.....	Coiffeur.....	102
Dormoy Joseph.....	Docteur.....	106
Latil Marius.....	Directeur câble.....	106 bis
Bernard Robert.....		108
Cayol Hortense.....	Commerçante.....	110
Joinville-Eugène Joseph.....	Répétiteur au lycée.....	110
Vve Guitonne Victor.....	Bijoutière.....	112
Matillon Saint-Yves.....	Pharmacien.....	114
Mairie de Fort-de-France.....		116



HOTEL DE VILLE DE FORT-DE-FRANCE

NOM ET PRÉNOMS

PROFESSION.

NUMÉRO

RUE AMIRAL DE GUEYDON.

Jaussi Armand.	Jardinier la mairie.	116
Onufre Jean-Pierre Victoire	Gardiën-chef prison cent.	118
Perrin Jules.	Directeur prison centrale.	118
Gendarmerie de Fort-de-France.		
Presbytère de Fort-de-France		

CITÉ CLARAC.

Lau ent Renée	Coiffeuse de dames.	1
Lemaitre.	Employé chez Cottrell.	3
Regis André.	Employé de commerce.	3
Pierre-François Léonar J.		5
Maryrie Meynard.	Employé R. Bonaro.	7
Aliker Emmanuel.	Commis secrétariat général	9
Laurent Moyse		11
Louisor.	Employé chez Duplan.	13
Pigeon.		15
Arnolin.	hauffeur d'auto secr. gl.	19
Aliker Ernest.	Cont. des Cont. Indirectes.	21
Darazon.		23
Zim-You-Zié Léonide.		25
Pigeon Hippolyte.		27
Eliazor Pauline (héritier).		33
Delouche Louis.	Entrepreneur	35
Romus Emilia		37

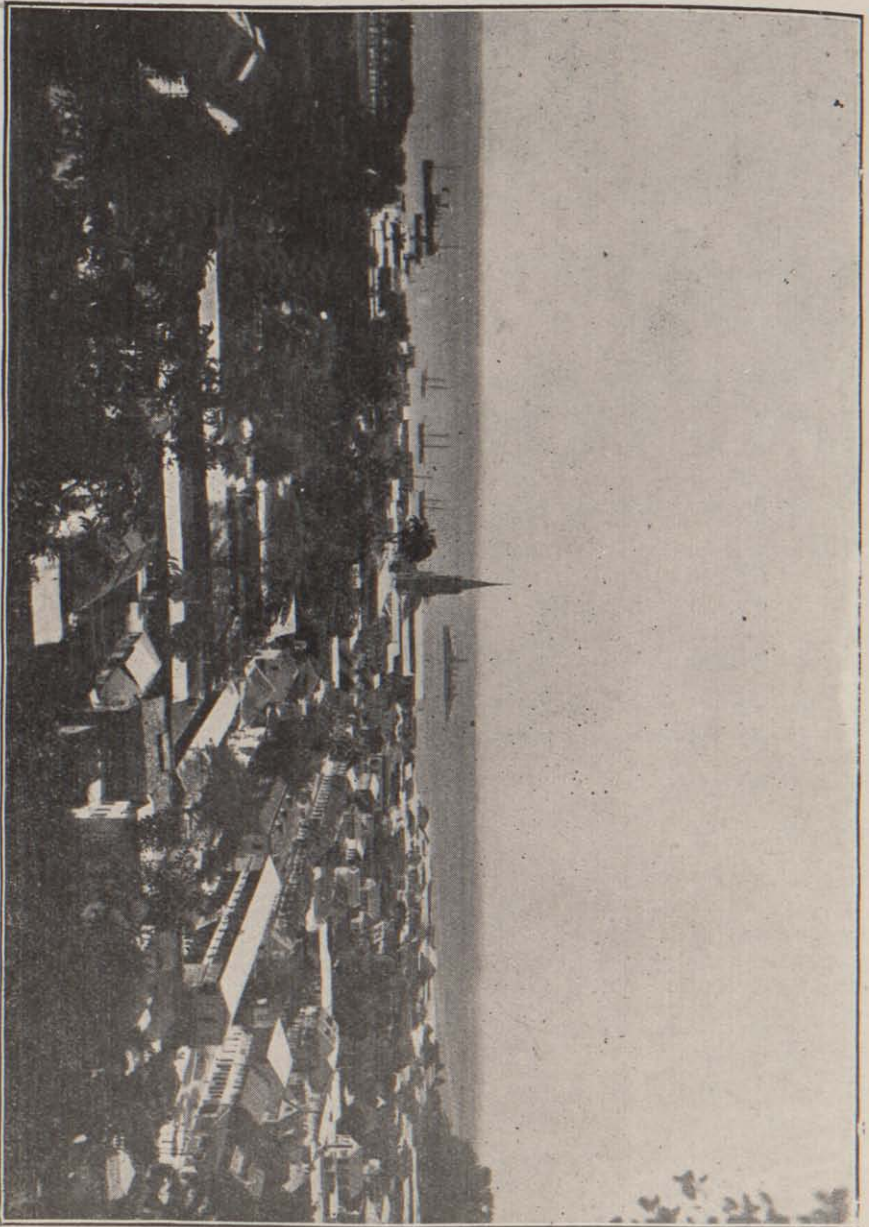
RUE LOUIS BLANC.

Roy-Camille.	Négociant.	1-3
Léopold Adophon	Commerçant.	5
Kremlin Laurence.	Institutrice	7
X.	Coiffeur.	9
Jean-Raphaël Boniface et consorts		11
Denise Edward	Contrôleur Cont. directes.	13
Dormier	Café-Billard.	15
Robart Michel		17
Julienne-Caffié Adrien.	Répétiteur.	17 bis
Dr Roy-Camille	Médecin.	21
Ravenet Isidore	Commerçant	27
Nays (Héritiers).		29
Richard Hérisson.	Garagiste.	31-33
Benjamin (Héritiers).		31-33
Desportes Maurille	Pharmacien	35
Ragot Charles.	Garagiste.	37
Imprimerie Antillaise		2
Imprimerie Coopérative		
Galbon.		2
Coppet Chérubin		4
		4

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE LOUIS BLANC.		
Vaucoret Marguerite.....	Institutrice Pensionnat col.	4
Charles Deleuze.....	Assurance « La Paix »	4
Raibaud.....		4
Vve Raibaud Eugénie.....		4
Chartol Arthu.....	Percepteur en retraite....	6
Eucharis Amélie.....		8
Orel.....	Huissier.....	10
Mouket Louise.....		10
Fordant Emilie.....	Institutrice, directrice.....	12
Justin.....		16
Perrinon.....		18
Lucie Bienséant.....	Mercerie.....	20-22
Donatien Camille Fernande.....	Institutrice.....	24
Angionin Gilbert.....	Pâtissier.....	26
L. Baptiste.....	Tailleur.....	28
Desportes Dolorès.....	Receveuse des P. T. T.,...	28
IMPASSE LOUIS BLANC.		
Roy-Camille Abel.....	Docteur-chirurgien.....	1
Marso Emile.....	Orfèvre-bijoutier.....	3
de Montaigne Gérard.....		5
Aglaé Hilaire.....	Adjoint technique T. P....	7
Magloire Casimir Rolland.....	Publiciste.....	9
Sidoine Georges.....	Parfumeur.....	11
Leno Jules.....	Receveur des P. T. T.....	13
Roy-Camille Etienne.....	Commis secrétariat général	15
Ravenet Isidore.....	Épicrière.....	2
Hermence Véry.....	Institutrice.....	4-6
Yung-Ing Charles.....	Caissier Banque Martinique	8
Wallon Laure.....	Institutrice.....	10
Vérine Gaston.....	Professeur au Lycée.....	12
Sarnatoro Lorenzo.....		14
Lafosse Ulysse.....		16
RUE ARMAND MARRAST.		
Charly Reynoird.....	Concierge au Lycée.....	
Maccio Paul.....	Commis au Sec. général...	
Roseau Joseph.....	Ingénieur.....	8'
N. F. Hope.....	Tailleur.....	8''
Ductor Yvette.....	Dentiste.....	8''
Bachelin Maurice.....		8''
Sainte-Claire Clodéon.....	Hôtière.....	18
Dijon Henri.....	Garagiste.....	

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE VILLARET JOYEUSE.		
Lameynardie Gabriel	Cafetier	5-7
Veuve Charvein René		17
Pardon Sarah		19
Veuve Allony Louis		21
Vilo Poligny	Employé chez de Lavigne A.	12
Jean-Bart Antoine	Commis de Trésorerie . . .	14
Veuve Reinette Henri	Dactylo secrétariat général	
Charles François Simon	Commis Inscription marit.	
RUE BERTIN.		
de Thoré François	Hôtelier	1
Viviès Félix	Employé chez Tanon et Cl.	19
Rouan Lucien	Employé maison Michelin.	19
Etablissements Michelin	Représentant J. Vauganges.	27
Lovinski Eloi	Ebéniste	29
Veuve Périollat Fernand		35
Anglionin Gilbert	Limonadier	37
Georges Marcelle	Institutrice	39
Pierrisnard René	Mécanicien	39
Dripatine Serge	Directeur hôtel Bédiat . . .	41
Roy-Camille Paule	Commerçante	43
Agnola Humberto		
Sainte Rose Hermance	Loueur en garni	C. P.
Placide Gontrand	Receveur des P. T. T.	
RUE LAZARE CARNOT.		
Eliazard Emérente	Commerçante	3
Dorival Eugène	Ebéniste	5
Oscar Hélène	Commerçante	7
Doméan Pierre	Employé chez Vauzanges . .	9-11-13
Jean-Baptiste Etienne	—	9-11-13
Darrason Auguste	Modiste	21
Buvat de Virginy	Comptable banque Martin .	21
Boutin Stella	Modiste	25
Hervé Turenne		27
Diemunsch Lucien	Mécanicien-Electricien . . .	33
Millon de Sainte-Claire		35
Louisia Audemar	Loueur d'auto	37
Montêt Juliette		41
Roseau Emmanuel	Ingénieur	43
Marchand Léonie	Commerçante	45
Duchel Yves	Commis de commerce	47
Aboissière		49
Clavier Laure		51
Borent Léon	Ent. transp. par camion . .	53
Epither Jules	Employé de T. S. F.	55
Tisal Roger	Ebéniste	59
Vve Voustad Fernand	Institutrice	63

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE LAZARE CARNOT.		
Parola Victor.....	Cafetier avec billard	65
Turiaf Amour	Employé de commerce....	67
Gavand Jeanne.....	Institutrice.....	69
Bouffet Henriette.....	Aubergiste.....	2
Vve Audale Léandre.....		4
Anciens Etablissement A. Elot.....	Représentant J. Vauzanges	6-20
Kailer Grangenois (fils).....	Importateur	22
Coma Volmar.....		32
Didier René et Zéphir Eugène	Cinéma Gaumont.....	34
Athanas Ferjus.....		40
Engapside Victor.....	Employé chez R. Didier..	44
Vve Silvanre Jean-Baptiste.....		50
Santel Eulalie.....		52
Cocoye Gaston	Cafetier.....	54
Cohen Nissin Israël.....		54
Tisal Thérémène.....	Ebéniste.....	56
Permal Gas on	Emp, Garage américain ..	56 bis
Bouquéty Gaston	Juge de paix	58
Cimper.....	Emplo é des P. T. T.....	58
Hélénon Emmanuel.....	Commerçant	60
Quintard.....		64
Belhumeur.....	Coiffeur.....	64
Ebrouin Emma.....	Commerçante.....	66
Cotin Amélius.....	Loueur d'auto.....	66
Genoux	Receveuse des P. T. T. ..	68
Pivolie Emire.....	Institutrice.....	70
Caréto Roger.....	Ingénieur T. P.....	72
Midas André.....	Idem	76
Mosole Osmin.....	Agent Institut d'hygiène..	78
Garage moderne	Représenté par Tanon ..	84
Armet Stéphane.....	Hôtelier.....	86
RUE DU CENTRE.		
Jacques-Joseph Marius.....	Ebéniste	3
Ambroise Gabriau.....	Instituteur.....	13
Neisson Pamphile.....	Propriétaire-commerçant.	15
Raoul Coquille	Commis pharmacien.....	17
Lucette Luce Joséphine	Couturière	19
Raibaud Eugène		21
Fourneuf Raoul.....	Propriétaire.....	27
Souchette.....	Mécanicien.....	31
Gaston Clarac.....	Avoué.....	35
Vildrin Frédéric.....	Instituteur.....	37-39
Joseph Galsorat.....		32
Félix Hubert	Propriétaire.....	26
Yoyotte.....	Employé de commerce....	24 bis
Brunet Lucien.....	Propriétaire.....	24
Cécile Balthazar	Receveuse des P. T. T.....	22
Hers Charles-Julie Démosthène.....	Typographe.....	22
Augustin Lucile André.....	Propriétaire d'auto.....	22



VILLE DE FORT-DE-FRANCE

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE DU CENTRE.		
Vve Marty Armand.....		16
Montier Dominique Léon.....	Propriétaire.....	14
Saint-Olympe Pierre.....	Entrep. de transport.....	12
Mathurin Léonard.....	Propriétaire.....	10-12
Vve Crosbel Auguste surnom. Cotony.	Propriétaire.....	4
Désire Bathore.....	Cordonnier.....	
Fernand Etienne.....	Propriétaire.....	
Charleroy Joséphine.....	Commerçante.....	
RUE DU LAVOIR.		
Roussi Flore.....	Institutrice.....	3
Mormont Victoire.....		5
Laun s.....		7
Lung-Yé-Hue.....		7 bis
Ricclair.....	Employé de mairie.....	56
Jacques Philippe Rose.....		
Pateau Gérard.....	Instituteur.....	
Augustine Paul.....	Agent C. G. T.....	59
Louis Fernand.....	Adjudant gend. en retraite	59
Dumas.....	Contrôleur douanes en rel.	48
Gérard Ondrato.....	Employé de commerce.....	
Félix Hubert.....	Entrepreneur.....	46
Dronnier Gérard.....	Commis des douanes.....	
Denis Peslage.....	Entrepreneur de transport	
Sencé Auguste.....		
Darius Laurent Playonil.....		40
Vilo Georges.....	Marchand de bijoux.....	20
Baude.....	Coiffeur.....	40
Henry Maurice.....	Professeur.....	38
J. B. Rock.....	Tailleur-teinturier.....	36
Saint-Zéby Emmanuel.....		34
Isambert Mathurin.....		32
Igout Euloge.....	Agent des P. T. T. en ret..	24
Philippe-Elisée Raoul.....	Typographe à l'É. O.....	24
Dordotte Asthon.....		22
Jubert Julien.....	Commerçant.....	20
Jean-Etienne René.....	Coiffeur.....	16
Briyal Edith.....		14
Vertal.....	Sculpteur.....	10
Marie-Claire André.....	Employé de commerce.....	6
Illemy Dosithée.....	Brigadier de police.....	4
Raphose Laurence.....		
Ducase.....		
Guillaume Emilien.....	Couturière.....	
Ribal.....		
Cabit Robert.....		
Sévère Raymond.....	Employé du secr. général.	
Fouche Gabrielle.....	Commerçante.....	

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE DES AMOURS.		
Crédit Populaire.....	Société anonyme.....	1
Alcide Rodrigue..	Mercerie.....	3
Astarté Sarah.....	Institutrice.....	5
Dourreau Marie.....		7
Georges et Léontine Pierre-Louisy....	Dactylo et Relieuse	9
Honorien Eugène.....	Professeur au Lycée.....	11
Joseph Cornette de Saint-Cyr.....		13
Rosambert Paule.....		15
Laval Emilie.....	Institutrice.....	17
Boullanger Edouard.....	Négociant-Importateur	
Farot		24
Gruda Odette	Dactylographe	22
Richon.....	Institutrice	20
Aymard Eleuther.....	Entrepreneur des T. P. ..	16
Louis-Laurent Joseph		14
Miron Mars.....	Econome au Lycée.	8
Lebon Raymond.....	Ebéniste.....	6
Dumas François	Employé de commerce.....	6
Jean Compère.....	Transport par camion.....	4
Gruda Athanase.....	Commerçant.....	2
RUE DU CALVAIRE.		
Jean-Philippe Arthur	Commerçante.....	1-1 bis
Jean-Baptiste Edouard	Employé de commerce.....	3
Pastel Georgette.....	Dactylographe au Gouv.....	5
Thérèse Maximilien.....	Mécanicien	7
Hannibal Maximilien	Institutrice.....	9
Fouche Félix.....		11
Dol Louis.....	Ebéniste.....	11
Jean-Baptiste Christophe.....	Employé Hal colonial	19
Saint-Prix Stéphane.....	Commerçant	27
Daty	Employé de commerce	31
Daty Isabelle.....		31
Augustin-Lucile		
Gonzalques Balthazar.....		
Saint-Zéby Dolaur.....	Maître de forge.....	12
RUE SCHËLCHER.		
Gaston Clarac.....	Avoué.....	19
Charlery Gustave.....	Avocat.....	19
Braban Léontine		21
Veuve Lelong Henri.....	Maison modes mercerie... ..	23
Veuve Lameynardie Jean Lucien.....	Modes mercerie	25
Ménil Emmanuel.....	Dentiste	33
Dripatine Serge.....	Modiste.....	33
Lecamus Camille	Photographe.....	35
Magallon-Graineau Joséphine.....		37
Reynier Georges	March. de cour. mortuaires	39

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION	NUMÉRO
RUE SCHELCHER.		
Rispoli Cosimo (frères).....	Importateur	43
Léger Henri.....	Photographe.....	47
Eugénie Damase.....	Propriétaire d'auto	47
Simonnet Hélène.....		49
Lampin Armand Jules.....	Ebéniste-Scierie	51
Roseau Henri.....	Docteur-Chirurgien	53
Porry Georges.....	Docteur	55
Michaud Lydie.....		57
Veuve Joachim Victor	Maison de nouveautés.....	59
Mouniapin Raphaël.....	Coiffeur	61
Rispoli Cosino		61
Veuve Crassous de Médeuil Gustave.....		67
Cottrell René	Négcciant	69
Saint Félix Joseph	Avoué.....	71
Eginer Thimothé	Vérificateur des p. m	73
Husson Julia (héritiers).....	Mercerie en détail.....	75
Simonnet Etienne.....		75
Lefort Augustin.....		77
Jean-Charles Hector.....	Ebéniste	79
Compère Joseph	Ingénieur.....	81
Nardal Paul	Ingénieur	83
Sylvain Maurice	Représentant de commerce	85
Gauthier Fortuna.....		87
Labautière René (héritiers).....		89
Moulonguet Gilbert	Empl. chez Roy-Camille..	97
Edouard Edvard	Accessoires d'auto	97
Vve Brassard Albert.....		99
Fordant Julie	Détail de spiritueux	101
Calonne Alphonse Pierre		103
Petit Arthur		18
Vve Birot		20
Simonnet Hélène	Mercerie	22
Blaise Eugène	Ingénieur.....	21
Guyoule Joseph et consorts		26
Margée Léon		46-48
Torrès Joseph Alfred.....	Billard-hôtel, café-r. staurt	50-52
Colonel Boudreau.....	Caserne Rochemau	
Vve Anderson.....		45
	Transport par camion... .	
Vélicitat Odin		
Labarde Stéphen	Coiffeur.....	95
Magione Gétan.....	Magasin Rispoli frères... .	45
Mesnil Henri	Loueur d'auto	33

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE DE LA RÉPUBLIQUE.		
L. Dejong	Violoniste.	64
Midas H. et Philémon Montout J.	Avoué	65
Jean-Charles Emile	Emp. (crédit martiniquais).	76
Rosemain Henri.	Employé des P. T. T.	76
R. Imphort Saint-Yves.	Détenteur spiritueux ..	78
Rochemont Victor.	Commerçant	80
imp. Commerciale.		80
Suvélor Damien.	Boulangier.	82
Mangatale Eugène.	Idem.	86
de Jaham M.-P. J. H. Eugène		86
Pierre-François Dartagnan.	Boulangier	94
Thorel Egor.	Ebéniste, café-billard.	98-100
Zonzon Odette	Commerçante	102
Desportes Maurille.	Pharmacien.	106
Desportes Fernand.	Préparateur.	106
Lude Pierre.		
RUE LEDRU-ROLLIN.		
Veuve Gavand Georges.		17
Beaubrun Elmiro.	Caissière maison Merlande.	19
Conseil Ar stide.	Commerçant, mercerie ..	21
Baude Théodore.	Directeur honoraire Enreg.	23
Baude Henri.	Chirurgien-Dentiste	23
Peux Fernand.	Receveur-compt. retraite.	25
Théator Paul.	Notaire	27-29
Massel Charles.	Epicerie	4
Jean-Jean Délice	Employé Transport	5
RUE ISAMBERT.		
Constantin-Clerville.	Ebéniste à façon	9
Beuzelin Yves.	Représentant de commerce	11
Damiano Sylvestre		15
Ponsar Edouard.	Importateur	17
Veuve Ductor Irma.		17
Jean-Jacques Alice.	Dépôt spiritueux	19
Sainte-Rose Louis et sa mère.	Répétiteur au lycée.	29
Bachurij Dib Georges.	Commerçant ti-sus.	43
Moyse Castelly	Dépôt spiritueux.	45
Marsan Caroline.		45
Tilina Raphaël.	Orfèvre bijoutier	47
Veuve Ménard Eugène.		47
Abraham Georges Elias	Mercerie.	53
L'nyal Juvénal	Docteur	55
Laurencine Georges.	Instituteur.	57
Villette Marie-Thérèse Mélanie.	Institutrice en retraite. ..	59
Ballet Marcelle	Modiste.	24 bis
Eryngéc Fernand.	Commerçant.	26

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE GÉNÉRAL GALLIÉNI.		
Aubail Eugène	Représentant de fabriques.	5
Adam	Notaire	5
Eda-Pierre Willem		7
Nays Paul		17
Pinaud Adrien	Imprimeur	19
Beuzelin Marcel		23
Rougès Raoul		25
Marie-Agnès Félix	Coiffeur	25 bis
Agis-Garcin Emmanuel		27
Sœurs de Saint-Paul de Chartres		31
Baron Edouard	Commis de trésorerie	33
Alice Nadeau	Modiste à façons	33
Joseph-Gabriel Emmanuel		35
Philibert Paul Anne		37
Biencontent Emmanuel		39
Baillasse-Bichaud Eugénie	Employée des douanes	41
Perronnette Thomas	Juge de paix	45
de Fossarieu		47
de Rogatis Pascal		49
Ursulet Marie-Thérèse	Coiffeuse pour dames	44
Baude Laurence	Receveuse des P. T. T	6
Elisabeth Raymond		6
Laurent Antoine	Répétiteur	8
Coridon-Montrosier Albert	Libraire	10
Despointes Alexandre		13
Marie-Perrine Marcel et S. Constantin		16
Sommier Alexandre	Coiffeur	20
Lejeune Louis	Représentant de fabriques.	22
Cassius de Linval Poligny		26
Pastel Théodore		28-30
Assier de Pompignan Guillaume (Hér.)		34
Josa Charles		41
Julienne-Caffié Georges		42
Boura Claire Gabrielle		44
Elio Mathurin	Ebéniste	46
Pierre-Louisy Armand	Typographe	48
Ursulet Maximilien	Commerçant	50
RUE DE LA RÉPUBLIQUE.		
Constantin Paul	Notaire	21
Petit Edouard	Bijoutier	31
Eugénia Louis et Jeannette	Cafetier, pâtissier	33
Thermes Téligny	Mercerie	35
Bellonie Théodore et Georges	Importateur	4-14
D-l Joseph	Horloger rhabilleur	50
Wouba Auguste	Concierge, palais de justice	54
Gentil Eléonore Edulin (héritier	Détenteur spiritueux	58
Pory Georges née Marthe Patréluzi	Vins toutes catégories	60-62
Suvélor Gabriel	Chirurgien-dentiste	61-62
Marchand Théodore	Imprimerie lithographe	64

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION.	NUMÉRO
RUE ISAMBERT.		
Destan Ducostal	Orfèvre	28
Béon Louis Albert		28
Célestin Savigny		30
Nabetti Joseph		53
Cadoré Rose	Sage-femme	32
Michel Alton	Commerçant	34
Sarotte Henri	Commis de trésorerie	36
Sifflet Didier	Pharmacien	46
Félix Alphonse	Bijoutier	56
Pierre-François Homère	Boulangier	56 bis
Tramis Albert	Horloger	72
Melouche Louis	Mercerie	74
Galibi		74
RUE FRANÇOIS-ARAGO.		
Germidos Paul		7
Landais René	Carrossier	9
Braithwait Normann	Garagiste	9
Darimil Lyonnet	Employé Bque Martinique	13
Charpentier Georges	Commerçant	19
Modeste Hubert	Tailleur	21
Lorieau André	Mécanicien	21
Cécina		23
Gourreau Paul		25
Guérin Raphaël	Employé de mairie	27
Forgues		29
Lavater Marius	Horloger	31
Olympiade		33
Will Louis	Employé des P. T. T.	49
Hamilton-Eric	Commerçant	53
Laferonnaye Colbert	Employé Bque Martinique	53
Michel Elias	Commerçant	59
Maurice Astrée	Censeur au Lycée	61
Louis Achille Théodate		63
Tailamé Marius		65
Desvoques Pauline	Commerçant	71
Alexandre Arthur Joseph		73
Absalon Henri	Relieur	75
Marlot Edmond	Commerçant	77
Fidelin Charles	Horlogier rabilleur	79
Vve Ardin E.oi		81
Germain Marchand	Cordonnier	83
Budal Romuald	Boucher	83
Vve Nays		85
Vve Séraphin Maximilien		93
Monrose et Dugomier Sarah		95
Antigone Raymond André	Cordonnier	95 bis
Robinet Teulien	Instituteur	97
Fantaisie Joseph	Cordonnier	99

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION	NUMÉRO
RUE FRANÇOIS-ARAGO.		
Détournel Robert	Patissière	101
Belly Maxime	Commerçant	101
Vve Roy-Lemille		103
Sylvestre Renée	Docteur	105
Sylvestre Marcelle	Dentiste	105
Massel Charles Dme	Comme çante	107
Vve Bassières, née Barbe Eugénie		109
Taïlamé Renée	Mercerie	111
Julie Magdaléon	Café-bil'ard	113
Jean-Charles Iris	Institutrice	115
Rosemain Jules		117
De Chavigny Alexandre	Commerçant	119
Suffrin Jean	Docteur	121
Paul Joseph Vincent	Pharmacien	123
Almanzor Hilaire	Importateur	14
Dalin Hilarion	Commis trésor	22
Laure Nestor		30
Vve Moyon Jean	Fabrique de limonade	32
Dauphin Félix	Empl. C. G.	34
Van Beeck François José	Electricien	36
Grelet Edmond		42
Philocles Nathalie		54
Bardol Jules	Empl. Secrétariat général	60
Chonville		68
Mathurin Richard		70
Narcissot Pélage	Commerçant	70
Rabriez Alfred Clotaire	Café-Billard	72
Pompière Christophe	Commerçant	78
Vintard Emmanuël	Tailleur	78
Lacavalerie Henrius et consorts		80
Monnerville Pierre	Commerçant	92
Milienne Jean	Ebéniste	94
Rose-Rosette Robert	Vétérinaire	96
Ragot Eugène		104
Dilo Antony	Instituteur	106
Vertueux André	Coiffeur	108
Rodulfo Carmen		110
Albert Jeanne		116
Midas Fernand	Instituteur	122
Romain	Commerçant	14

BOULEVARD ALLÈGRE.

Huro Stéphanie	Commerçante	6
Letur Joseph (Surnommé Amédé)	Idem	10
Letur Joseph	Commerçant	16
Alarie Jules	Idem	18
Alexandre Arthur Joseph	Idem	20
Langellier-Bellevue Auguste	Idem	22
Chalono Georges		26
Boullanger Emile	Loueur de garage	28

NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION	NUMÉRO
BOULEVARD ALLÈGRE.		
Jean-Marie G org s.....	Commerçant.....	30
Antoine Delhois.....	Ebéniste.....	34
Prudent Valère.....	Transport par camion....	36
Wan Raphaël.....	Pâtis-ier.....	36
Léo Henri.....	Transport par camion....	36
Mangatale Albertine.....	Cafetier billard.....	42
Naud Georges.....	Commerçant.....	46
Letur Julie.....	Idem	52
Bidal Romuald.....	Boucher.....	66
Hantony Victor.....	Ebéniste.....	68-70
Apanon Léon.....	Dancing.....	70
Jordal Alexandre.....		80
Pierre-Lucien Homère.....		82
Zie Joseph, née Huro Simone.....	Cafetier.....	84
Rochi Nestor.....	Ebéniste.....	86

PONT DE L'HOPITAL.

Produ Esther.....	Commerçant.	
Merkiled Stanislas.....	—	
Lebreton Henri.....	—	
Sévère Joseph.....		
Cadoré Henri.....	Chef du service des douan ^{es}	
Sauphanor Joseph.....		
Darivon.....	Sage-femme.	
Taïlamé Etienne.....	Commerçant.	

BOULEVARD DE LA LEVÉE.

Calonne Paul.....	Employé à la C.G.T.....	
Pâtisserie Ozier.....		
Brasserie Lorraine.....		
Célestin Félix.....	Docteur.....	1
Iman Louis.....		3
Deleuze Gaston.....		5
Ducoudray Didier Jules.....	Employé du trésor.....	7
Coridun Victor.....	Instituteur.....	11
Capron Georges.....	Cafetier.	
Sifflet (Dame).....		
Loulou Coridun.....	Cafetier.	
Daguin Thomas.....	Cafetier.	
Travaux publics.....		
Vve Jean Philippe Lucien.....		
Lesmaistre Daniel.....	Propriétaire.	
Reneauveau Jean-Baptiste.....	Garagiste, réparat. d'autos.	
Gruda Athanase.....	Débiteur de spiritueux.	
Plavonil.....	Coiffeur.	
Forges et fonderies.....		
Martial Jean.....	Barbier.	

MOM ET PRÉNOMS	PROFESSION	NUMÉRO
BOULEVARD DE LA LEVÉE.		
Noëma Rougal.....	Commerçante.	
Liège Virginie.....		
Robéric Charles.....	Secrétariat général.	
Raphaël Marcel.....	Propriétaire.	
Mangatale.....		
Boniface Etienne.....	Café-Billard.	
Vve Gaboly Jules.....		
Baudrier André.....	Coiffeur.	
Vve Lavenure Hilaire.....	Propriétaire.	
Dorin Laurent.....	Coiffeur.	
Benjamin Louise.....	Commerçante	
Vve Perrion Léon.....	Commerçante	
Société Fraternité des ouvriers.....		
Noteuil Loreston.....	Propriétaire.	
Ribotte Isidore.....	Commerçant.	
Caloc Hyacinthe.....	Coiffeur.	
Malle Louise.....	Commerçante.	
Desravines.....	Chauffeur d'auto.	
Bertrand Saint-Honoré.....	Cordonnier.	
Troudart Rose.....	Commerçante.	
Sainte-Rose Laure.....	Propriétaire.	
Chalons Georges.....	Commerçant.	
Théodose Léon Louis-Murie.....	Commerçant.	
Rachel Camille.....	Commerçante.	
Caquelin Gabriel.....	Chauffeur d'auto.	
Desravines Clément.....	Coiffeur.	
Marigny Armand.....	Coiffeur.	
Lernot Thélus.....	Commerçant.	
Petit Billonnie.....	Marchand de meubles.	
Rosier Beauharnais.....	Marchande de meubles.	
Vve Rosier Alfred.....		
Joachim Edith.....	Propriétaire.	
Laurent Louise.....	Louer d'auto.	
Ninel Louise Jeanne.....	Commerçante.	
De Montaigne.....	Vitrinerie.	
Louise Chérius.....	Coiffeur.	
Elio Mathurin.....	Cafetier.	
Crédit agricole.....		
Théagène Edmond.....	Commerçante.	

LA VIE COMMUNALE.

(CLASSEMENT DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE)

INTRODUCTION.

Nous avons longuement hésité à faire précéder d'une introduction les renseignements contenus dans la présente section. La vie propre de chaque commune se reflète en effet dans une notice particulière que nous avons rédigée en puisant notre documentation aux meilleures sources et qui préface le détail des organismes formant l'entité communale. Un court rappel des faits historiques qui ont présidé à la création de chacun de nos bourgs et villes, un aperçu rapide des avantages comme des inconvénients inhérents à sa position géographique, une analyse sommaire des principales richesses économiques et industrielles de la localité, de ses beautés naturelles, des us et coutumes de ses habitants, une notation succincte des efforts d'urbanisme entrepris par chaque municipalité, tel est le fond de la notice que nous avons cru indispensable de présenter pour faire apprécier par le lecteur la dissemblance de nos agglomérations communales dans l'unité de la vie martiniquaise.

Un feuillet général d'introduction ne paraissait-il pas dès lors superflu et commandé seulement par des motifs de symétrie par rapport aux chapitres antérieurs ? Et les ouvriers relieurs ne sembleraient-ils pas fondés à reprendre leur aphorisme ordinaire qui voudrait que les pages d'introduction ne soient jamais découpées comme les feuillets du texte ?

Il importait cependant de pressentir le lecteur de la méthode employée et d'exprimer en outre nos regrets de l'insuffisance de richesse de la documentation recueillie auprès de quelques unes de nos municipalités.

Tous les travailleurs disséminés dans nos communes occupent individuellement un rang social honorable et exercent sur les destinées de notre belle Martinique une part d'influence qui vaut d'être repérée. Ouvriers de la ruche, ils coopèrent au bien être général et à la prospérité collective et ils eussent dû figurer plus nombreux, à notre gré, dans cette courte synthèse de notre activité locale.

AJOUPA-BOUILLON,

Date de la fête paroissiale : 8 décembre (Immaculée conception).

L'Ajoupa-Bouillon dont le nom, déjà lui-même si pittoresque en son mélange mi-indigène, mi-européen, remonte dit-on, au passage du Duc de Bouillon, dans les premiers temps de la colonisation française, est un des coins les plus accueillants de la Martinique, et par son charme naturel, et par son efficace salubrité.

Située au pied de la Montagne Pelée, au milieu d'un plateau étroitement boisé du nord de l'île, entre les deux communes de Basse-Pointe dont il ne fut détaché qu'en 1889 et du Morne-Rouge, la température, malgré l'ardeur du soleil, y demeure toujours agréablement fraîche et vivifiante.

Des rivières nombreuses coulant des flancs de la Montagne Pelée, embellissent encore le paysage : rivière Falaise, rivière Noire, rivière Blanche, rivière Coco, rivière Cloche, rivière Yanga, rivière Courtois. Le territoire de la commune, s'étend entre la rivière Capot dont une chute abrupte des cours : le Saut Babin, trop peu connu, enthousiasme toujours les touristes qui y atteignent, et la rivière la Falaise dont les gorges constituent une des beautés naturelles les plus remarquables et les plus prenantes de notre île.

Le terrain, d'une fertilité incessante, favorise, outre une luxuriante végétation arborescente dont on extrait du charbon, la culture des fruits et des légumes qui y croissent en abondance et presque sans aucun soin spécial.

Avec toutes ses beautés, tous ses avantages naturels, l'Ajoupa-Bouillon, à cause même de sa situation topographique, n'a pas atteint tout le développement auquel il pouvait prétendre. Quand on pense que dans la Métropole toutes les sources jaillissant du plateau central ou des monts d'Auvergne ont trouvé leur utilisation, comment ne pas s'étonner que rien n'ait été tenté jusqu'ici pour l'aménagement des sources nombreuses éparses sur le territoire de cette commune et dont plusieurs sont grandement appréciées des habitants pour leur qualités thérapeutiques ou radioactives.

Il y a là certainement un large programme d'action pour la municipalité actuelle qui s'y intéresse tout particulièrement et a entrepris des études et des investigations qui, si elles aboutissent, doivent dans un avenir plus ou moins prochain, faire de cette commune un centre d'attraction touristique en même temps qu'une station thermale unique aux Antilles.

La commune compte seulement 1.956 habitants, petits propriétaires pour la plupart, fortement attachés à leur sol qu'ils évacuent à chaque éruption de la Montagne Pelée, dont un des cratères, celui de la Falaise, les menace directement.

De l'Ajoupa-Bouillon, on accède aisément à la Montagne Pelée par le chemin de Trianon, ou de la Calebasse, ancienne route déclassée en 1879 qui reliait cette commune au Morne-Rouge et qui passe au pied de « l'Aileron ». Cette route devrait être remise en état, les raisons qui à l'époque en avaient fait abandonner l'usage, n'existant plus.

Sur le plateau de Trianon qui domine le morne de la Calebasse se trouvent les ruines d'un ancien camp militaire.

C'est sur ce plateau que suivant le père Labat « les troupes du roi et les habitants de la Cabesterre » qui ne voulaient point reconnaître l'autorité de la compagnie de 1664, en vinrent aux mains. A ce sujet le bon père raconte une anecdote des plus piquantes que nous transcrivons textuellement :

« Il y avait plus de trois mois que ce combat avait eu lieu sans qu'on se fût mis en peine de faire enterrer les morts. M^{me} Roche voulut faire enterrer le corps de son mari à l'église de Macouba, sa paroisse. Elle alla donc le chercher avec deux de ses nègres, croyant ne plus trouver que les os, étant bien sûre de ne pas s'y tromper, parce que l'un des nègres qu'elle conduisait avec elle, était avec son mari quand il fut blessé, et l'avait porté derrière un rocher où il expira. Elle fut étrangement surprise de trouver le corps de son mari tout entier, aussi bien que ceux des autres habitants qui avaient été tués au même endroit. Il fallait que le froid excessif qui règne sur cette haute montagne les eût conservés; cependant, le transport du corps devenait impossible, parce que les chemins étaient trop escarpés et trop étroits pour permettre le passage à deux hommes chargés du même fardeau. Cet incident aurait embarrassé tout autre que M^{me} Roche; mais comme elle était femme d'exécution, elle fit couper le corps de son mari en morceaux, et ses deux nègres et elle, en ayant pris chacun leur part, ils l'emportèrent au Macouba où il fut enterré, et où elle ne manquait pas de faire dire un service tous les ans. Je n'aurais pu me résoudre à croire cette histoire, quoique tous les vieux habitants me la certifiassent, si cette bonne veuve ne me l'avait contée elle-même, avec une naïveté qui seule était suffisante pour me convaincre de sa vérité.

A noter aussi sur ce plateau, une modeste chapelle comme on en rencontre beaucoup sur nos routes. La Vierge qui s'y trouve et devant laquelle brille toujours une petite lampe, passe pour miraculeuse.

Elle a en effet supporté sans aucun dommage la catastrophe de 1902, et alors que tout le pays environnant était saccagé par l'éruption, cette modeste construction est restée intacte. Aussi, quotidiennement de braves gens vont demander à la « Vierge de la Calebasse » de féconder leur union.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Magallon-Graineau Eugène,	maire.
Julienne Oscar,	adjoint.
Vénus Diogène,	adjoint supplémentaire.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Latouchent Alexandre.	MM. Belleau François.
Bradin Précious.	Matar Casimir.
Louisy Armand.	Bernard Jean de Conty
Rustal Damien.	Tismon François.
Rucort Jean-Baptiste.	

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Omère Marie-Joseph,	secrétaire de mairie.
Jean-Marie Fernand,	agent voyer.
Jean-Joseph Louis,	agent de police.

ASSOCIATIONS OU SOCIÉTÉS.

Syndicat d'ouvriers agricoles.

MM. Monard Stanislas,	président.
Rucort Jean-Baptiste,	trésorier.

Mutuelle Tontine de l'Ajoupa-Bouillon.

MM. Eugène Magallon-Graineau,	président d'honneur.
Bernard Jean de Conty,	président.
Jean-Marie Ferdinand,	secrétaire.
Eug. Jacqueline,	trésorier.

BOULANGERS.

M. Julienne Oscar.

BOUCHERS.

M. Accamak Marcelin.

COMMERÇANTS.

M. Lapoujade Rodolphe. M. Virassamy Denise.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. de Reynal Raphaël,	habitation « Eden »,	vivres du pays et bananes.
Bellonnie Louis,	— « Morne-Coco »,	—
Marcé Bédouin,	— « Adenet »,	—
Despointes Raoul,	— « Savane Pécoul »,	—
Marc Cécile,	— « Cannonville »,	—
Viviès Ernest,	— « Ajoupa-Bouillon »,	—
Gros-Désormeaux G.,	— « Bananiers »,	—

ANSES-D'ARLETS.

Date de la fête paroissiale : 15 juillet (Saint-Henri).

Située au pied du Morne-Larcher, la commune des Anses-d'Arlets tire son nom d'un ancien chef caraïbe Arlet, frère de Pilote, qui donna son nom à la commune de Rivière-Pilote et de deux petites anses séparées par la pointe boisée de Bourgos entre lesquelles elle s'élève. Par ses mornes et leurs contre-forts, commandant l'entrée de la rade de Fort-de-France et dominant la Mer des Antilles, elle occupe une position stratégique naturelle importante et le gouvernement a procédé, tout récemment, à l'installation d'une batterie au morne Baguidi (Anse-Dufour), à quatre kilomètres du bourg sur la route

coloniale conduisant aux Trois-Ilets. Ces considérations stratégiques n'échappèrent pas d'ailleurs à l'origine à l'attention des Anglais. L'amiral Radney, le 9 janvier 1762, débarqua en effet 1,400 hommes au Diamant et 2,000 aux Anses-d'Arlets qui, sous le commandement du général Monkton, devaient opérer leur jonction à l'Anse-à-l'Ane et fortifier immédiatement le rocher de l'Ilet-à-Ramiers après s'être emparés de toute la contrée.

Distante du chef-lieu de 47^{km} 955 par voie de terre et de 13 kilomètres par voie de mer, l'agglomération est desservie bi-quotidiennement par un service de pétrolette qui la relie au chef-lieu au bout d'une heure environ.

On produisait autrefois aux Anses-d'Arlets un café fort renommé, mais on ne cultive guère plus dans les campagnes voisines du bourg que des légumes du pays qui sont écoulés sur les marchés du Diamant et de Fort-de-France. La sécheresse fait d'ailleurs dans ce quartier un tort considérable aux plantations.

Une bonne partie de la population se livre à la pêche dans les eaux environnantes qui sont très poissonneuses. L'écoulement des produits tels que : charbon de bois, œufs, lait, coco, etc., est assuré aisément sur le marché de la ville. Certains boulangers de la région se sont spécialisés dans la préparation d'un genre spécial de « biscuits massifs » faits avec de la farine de froment et qui sont très appréciés par les gourmets du chef-lieu.

Quelques petits artisans se livrent à la confection de petits paniers (cocailles) en roseau pour la conservation des œufs pendant les fortes chaleurs, de nattes en bambou, de chapeaux en raphia, solides et élégants.

La population est plutôt groupée dans les Anses et forme quatre centres principaux (Anses-d'Alets proprement dit, Petite-Anse, Grand'Anse et Anse-Dufour).

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Désert Martin,	Maire.
Naud Emmanuel,	1 ^{er} adjoint.
Larcher Fortuné,	2 ^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Vaudran Paul.	MM. Ramaël Albert.
Delbois Grégoire.	Henry Gaston.
Nardi Hilarion.	Rimize Joseph.
Jean-Alphonse Paulin.	Vadeleux Théobald.
Jean-Joseph Joseph-Joachim.	Larcher Bertrand.
Nivan Martin.	Louis François.
Dériaux Ruffin.	Colombe Alexandre.
Lucéa Joseph.	Laguerre Auguste.
Lefèvre Innocent.	Létur Norbert.
Chénard Boniface.	Berniac Jean-Baptiste.

PERSONNEL MUNICIPAL

MM. Colombe Donatien-Léo,	secrétaire.
Breleur Fortuné,	commis.
M ^{me} Nivan Bernadette,	concierge.

ASSOCIATIONS OU SOCIÉTÉS.

Société sportive « La Volonté ». (Fondée en 1930.)

MM. Colombe Donatien, président.
Pécome Charles, trésorier.

Cercle artistique et littéraire. (Fondé en 1933.)

MM. Colombe Donatien, président.
Pécome Charles, trésorier.

AGRICULTEUR.

M. Rosier Ludovic.

MAITRE SENNEUR.

M. Erdual Henry.

INDUSTRIEL.

M. Hayot Simon.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Désert Flavius.
Désert Rigobert.
Agésilas Louis.
Jean-Alphonse Omer.
Guilon Casimir.
Larcher Antonin.

MM. Breleur Simon.
Désert Louis.
Larcher Eugène.
Tollié Gilbert.
Pécome Charles.
Bontemps Nicolas.

BASSE-POINTE.

Fête paroissiale : 24 juin (Nativité de Saint-Jean-Baptiste).

Bornée au Nord par le Macouba, au Sud par le Lorrain, à l'Ouest par l'Ajoupa-Bouillon et à l'Est par l'Océan Atlantique, cette importante commune est d'une superficie de 40 kilomètres carrés environ. Elle doit son nom à un accident géographique. Le bourg est bâti en effet en partie sur une pointe où la cote orientale nord, ligne de hautes falaises rocheuses, s'abaisse brusquement. Il est traversé par une rivière qui, pendant les éruptions de 1902 a charrié d'énormes quantités de laves et de cendres ensevelissant les maisons construites sur ses bords.

L'extrémité Nord du bourg domine les vagues houleuses de l'Océan qui sapent son rivage.

Le climat est très bon et les communications sont assurées par des voies larges et d'un entretien facile.

La grande industrie de la région est celle du sucre et du rhum mais on y cultive aussi le cacao, un peu de café et des légumes du pays. Les bois qui se trouvent sur le versant Est de la Montagne-Pelée sont exploités par les habitants de la commune pour les constructions, la fabrication du charbon de bois, et la confection des canots de pêches appelés gommiers.

Le commerce fort actif avec la ville et les bourgs voisins se fait plutôt par mer, à l'aide de « pirogues » bien que la mer soit presque toujours démontée.

Un service d'autobus assure également le transport des voyageurs et des légumes du pays vers Fort-de-France.

Un des curieux vestiges du passé consiste dans l'existence de ces types de cachots affreux où les maîtres enfermaient leurs esclaves. A quatre kilomètres du bourg on peut en effet, sur l'habitation « Capote » visiter trois ou quatre de ces cellules sombres et basses, aux murs épais et humides.

Certains indiens introduits dans cette partie de l'île lors de l'immigration gardent encore quelque chose de leur ancienne religion. A diverses époques ils se réunissent et offrent à leurs dieux un mouton en sacrifice. Conduit sur le pavis du temple, à deux cents mètres du bourg, non loin de l'usine Basse-Pointe, l'animal est enivré d'encens. Un jeune indien, de vie irréprochable, d'un coup de coutelas tranche la tête de l'animal. Cette cérémonie, un des traits les plus pittoresques de la région, accomplie au son des tambours, s'achève au milieu des cris de joie et des acclamations frénétiques, mais dans l'indifférence complète de la population créole environnante, profondément catholique.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Noël-Augustin Antoine, Maire.

Louison Xavier, 1^{er} adjoint.

Surbon Louis, 2^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Juston Alexandre.

Bastel Raphaël.

Luc Julius.

Bolin Jules.

Régina Eloi.

Blaise René.

Blampuy Charles.

Joachim Joannès.

Govindin Fugène.

MM. Dantin Donatien.

Prudôme Michel.

Bertrand Paulius.

Délinde Robert.

Léon-Valmy Augustin.

Joseph-Auguste Emilien.

Bartel Romarius.

X...

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Avenel Louis, Secrétaire de mairie.

Mâ Guillaume, }
Renaubit Egide, } Commis attachés à l'état-civil.

AGRICULTEURS VIVRIERS.

MM. Auguste Césaire, (Morne Balai).	MM. Sammuël Tonnelien, (Bourdon).
Lacaste Maximilien, —	Surbon Louis, —
Lacaste Rimpleau, —	Surbon Ernest, —
Danel Ferdinand, (Bourdon).	Joly Gaston, —
Ludovic Norka, —	Robert Bassinet, —
Mâ Irénée, —	

COMMERÇANTS.

MM. Apollon Angelin.	MM. Désiré Edouard.
Albert Fabien, héritier.	Dr Ductor, pharmacien.
Avenel Louis.	Joachim Gilbert.
André Louison.	Noël-Augustin Fréjus.
Aimée de Montaigne.	Noélie Moïse.
Barty Louis.	M ^{me} Ve Porry Frédéric.
Bédouin Marcé.	M. Noël-Augustin Zélina.
Dormoy Edgard, héritier.	

COMMISSAIRE DE POLICE.

(Voir page 33.)

COMPTABLE.

M. Marraud des Grottes Eugène.

CONTRE MAITRES D'USINE.

M. Tarquin Emile.

M. Guimer Gros-Désormeaux.

EBÉNISTE.

M. Jérémie Louis Auguste.

ECONOME.

M. Romarius Bartel.

ENTREPRENEURS.

MM. Beuzelin Charles.
Pandor Xavier.MM. West Oscar.
Cressan Xavier.

GÉREURS D'HABITATION.

MM. Cassius de Linval.
Huyghues Despointes Jules.MM. Donatien Théonard.
Clerc James.

INDUSTRIELS.

M. Victor Depaz, usine Gradis.

M. Despointes (héritiers).

JUSTICE DE PAIX.

(Voir page 321.)

MAGASINIER.

M. Renard Rolanil.

MÉDECIN.

M. Ductor.

PROPRIÉTAIRES.

M. Roussel Jules.

M. Crassous de Médeuil Joseph.

PERCEPTION.

(Voir page 352).

CARBET.

Date de la fête paroissiale: 25 juillet, Saint-Jacques.

Idem Morne-Vert: 11 novembre, Saint-Martin.

En 1665, les colons du Carbet et ceux du Prêcheur, exaspérés par les exactions de la Compagnie des Indes occidentales se révoltent et les chefs de l'insurrection Rodomont et Rosselan sont exécutés.

En 1676, le Marquis de Baos, Gouverneur de l'Île qui défit le Hollandais de Ruyter en 1674 meurt sur sa propriété de Fonds Capot et y est enterré.

En 1822, les nègres du Carbet se soulèvent et essaient d'obtenir leur liberté. Ils massacrèrent quelques colons. Les chefs Jean-Louis Narrisse Bangio sont condamnés à mort.

Situé par 63° 29' de longitude Ouest, 14° 44' de latitude Nord, entre Saint-Pierre au Nord (4 kilomètres), Case-Pilote au Sud (11 km 296), les pitons à l'Est, la mer des Antilles à l'Ouest, perdu pour ainsi dire au milieu des cocotiers, le Carbet offre aux voyageurs qui longent la côte, un coup d'œil ravissant.

C'est au Carbet que Christophe Colomb débarqua le 15 juin 1502 lors qu'il découvrit la Martinique.

Plus d'un siècle après, le 25 mai 1635, de l'Olive et Duplessis, envoyés de la Compagnie des Îles d'Amérique tentèrent de s'y établir, mais quittèrent la Martinique deux jours après leur débarquement.

Il est arrosé par la rivière du même nom qui descend des pitons dits du Carbet, les plus hauts sommets de l'île (1.207 mètres) après la Montagne Pelée (1.350 mètres). Un canal d'environ 14 kilomètres de long conduit l'eau de cette rivière du Fonds Maseré jusqu'à l'habitation Desfontaines et continue sous forme de Rivière jusqu'à l'habitation Anse Latouche.

La distillerie Lajus est alimentée par l'eau de la même rivière conduite sous un tunnel de 990 mètres de long qui passe sous le Morne Charlotte et qui peut être traversé aisément quand la vanne d'amont est fermée.

Protégé au Nord par des hauteurs, le bourg n'a jamais été atteint par les nuées ardentes, lors des éruptions volcaniques. La nuée qui détruisit Saint-Pierre s'arrêta à 200 mètres environ de la propriété Guibert, au quartier appelé « le Four ». L'allumetterie Yang-Ting, sis à proximité, fut entièrement détruite et l'on peut voir encore les restes des machines enlisées dans le sable.

Une route d'évacuation, Saint-Pierre-Carbet, longeant le littoral a été aménagée récemment, elle passe par un petit tunnel dénommé « Le Trou » qui a perdu un peu de son originalité par les travaux d'élargissement.

Au cimetière du village existe, à droite de l'Eglise, tout près de l'entrée, un monument élevé à la mémoire de Madame Cafiolo, riche espagnole qui périt dans un naufrage avec ses trois enfants en face le Carbet et dont les cadavres furent retrouvés enlacés sur la plage, au lendemain du cyclone de 1891.

A signaler entre Carbet et Fonds Saint-Denis à l'endroit appelé « Tropicque » les ruines de la distillerie des « Pères Blancs ».

Le Carbet comprend par ailleurs un hameau appelé le Morne-Vert, un des sites les plus pittoresques de l'île, à 5 kilomètres du Bourg et à 552 mètres d'altitude. Ce quartier jouit d'un climat très sain et d'une température des plus agréables.

Tandis que dans le voisinage de la mer, le terrain est rocailleux, la fertilité grandit à mesure que l'on s'éloigne vers les hauteurs et au Morne-Vert, la végétation éclate dans toute la splendeur de la flore tropicale. Le Morne-Vert fournit une quantité considérable de fruits et de légumes du pays.

Un adjoint spécial, pris dans le sein du conseil municipal du Carbet, siège au Morne-Vert où existe un bureau de l'état-civil. On y cultive de l'arachide, des légumes et des épices.

L'un des quartiers a reçu le nom évocateur de Canton Suisse.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM.	Maurice Edgard,	Maire.
	Luber Héliodore,	1 ^{er} adjoint.
	Dalin Charles,	1 ^{er} adjoint suppléant.
	Combette Eugène,	2 ^e adjoint.
	Mondésir Eugène,	2 ^e adjoint suppléant.
	Ballandras Cléo,	adjoint supplémentaire (Morne-Vert).

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM.	Jean-Marie Guibert.	MM.	Marignan François.
	Maizeroi Augustin.		Fidélin Grégoire.
	Joseph-Luc Corneille.		Cétout Maurice.
	Pélage Maurice.		Mouriesse Fernand.
	Déron Eleuther.		Radon Justin.
	Luap Vincent.		Placide Renaud.
	Ferraty Paul.		Jean-Charles Jérôme.
	Saint-Just Emmanuel.		Balthazar Wenceslas.
	Calixte Charles.		

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM.	Louis-Félix Séphora, secrétaire.	MM.	Dijon, agent-voyer.
	Placide Gustave, chef état civil.		Bassière, aide agent-voyer.
	Zébina Remy, comptable.		Bellerocche Henri, concierge.
	Maurice André, dactylo.		Lemaistre H., secr., Morne-Vert.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

L'Effort sportif.	{	Dongar René.
	{	Relouzat Clément.
Anciens combattants	{	Odry André.
	{	Daniel Théodore.
Union des Marins	{	Loriot Saint-Ange.
	{	Carbéty Cassius.
Union des Frères et Sœurs	{	Moustin Eloi.
(Tontine)	{	Lepasteur Hyacinthe.

BOUCHERS.

M. Neisson Adrien.

BOULANGERS.

MM. Bont Dutelly.
Lacavalerie Henrius.

COMMERÇANTS.

M. Dongar Léonce.	M. Venance Clodius.
M ^{me} Lechevalier Alphonsine.	M ^{me} Jean-Charles Thérèse
M ^{lle} Pierre-Charles Marcelle.	M. Mondésir Eugène.
M. St-Jean Thérèse Ludger.	M ^{mes} Ph. Neisson.
M ^{lle} Maïtrel Julina.	Lacavalerie.

COMMISSAIRE DE POLICE (Voir page 33).

COUTURIÈRE.

M^{me} Légende Tadius.

CHARPENTIER.

M Marie-Anne Saint-Arnel.

ÉBÉNISTE.

M. Lheureux Edgard.

TONNELIER.

M. Marie-Anne Vénérand.

CORDONNIERS.

M. Capron Robert. M. Placide Henri.

ENTREPRENEUR.

M. Maurice Guillaume.

MERCERIE.

M^{me} Jette Alice. M^{lle} Monfort Cécile

PROPRIÉTAIRES.

MM. Marie-Anne Bertrand.	MM. Tertullien Laurent.
Ryfer Gaspard.	Dormier Raphaël.
Placide Renaud.	

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Louis Méphane, (Pitons).	MM. Saint-Just Jean, (Pitons).
Racamy Décus.	Arcade Joseph.
Maizeroi Honorius.	Picardon Sainte-Luce.
M ^{me} Jean-Alphonse Léon, (Cambeilh).	Angélique.
MM. Maurice Edgard.	M ^{me} Veuve Dulio Laurent.
Moriu Eugène.	M. Norbert Grégoire.

	Morin Louis, (M. aux Bœufs).	MM. Saint-Just Henri, (Pitons).
M ^{me}	Louisius Sara.	Maurice Adèle.
M ^{ms}	Beaubrun Pauline.	Perriet Léon.
MM.	Monfort Albert.	Lacroix Octave.
	Valdor Théodore, (Pitons).	Maizeroi Alphonse.
	Hiéron Norbert.	Fassel Simon.
	Maurice Aurélie.	Bellony Albert.
	Rosemond Athénaïs.	Bellony Tertullien.
	Rose Abert.	Cléry Basilien.
M ^{me}	Eufanton.	Saint-Just Emmanuel.
	Dérond Eleuther.	Huberdie Isaac.
M.	Maizeroi Augustin.	

RESTAURANTS.

M.	Combette Eugène.	M. Armeth.
----	------------------	------------

SECTION DU MORNE-VERT.

ARACHIDES (PLANTEURS).

M.	Delvy Eugène, (Morne Madame).	M. Serbin Paul, (Caplet).
----	-------------------------------	---------------------------

BANANES.

M.	Durieu Raphaël.	M. Comier Flavien.
----	-----------------	--------------------

BOUCHERS.

M.	Ferraty Paul	M. Denis Louis-Joseph.
----	--------------	------------------------

CACAO.

M ^l	Evéline Cornélie, (G ^d . Ravine).	M. Héritiers Imbert, (La Ménagerie).
----------------	--	--------------------------------------

CORDONNIER.

M.	François Maignan.
----	-------------------

COMMERÇANTS.

M ^{mes}	Bernière.	M ^{me} Emilen Ferraty.
	Belfond Louisa.	

COUTURIÈRES.

M ^{ce}	Louise Bont.	M ^{me} Labelle Margurite.
-----------------	--------------	------------------------------------

DISTILLATEURS.

	Héritiers Le Maistre, (La Vigne).	MM. Balthazar Wenceslas, (F. Moulin).
M.	Ballandras Cléo, (Maniba).	Madkaud Léonce, (Duvalon).
	Héritiers Adésir Bruno.	Lacavalerie Alexandre, (Bel-Ey ^{tant} nt).

ENTREPRENEURS DE TRANSPORTS.

M.	Félicien Madkaud.	M. Ferraty Mathurin.
----	-------------------	----------------------

ELEVAGE.

MM. Duclos Emmanuel, (Case Apot). M. Trébeau Gabriel, (Petit Château).
Lacavalerie Henrius, (La Citerne)

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Mangatale Adrin, (La Montagne).	MM. Valdor Choiseul.
Fidélin Denis, (Canton Suisse).	Galap Gabriel.
Fidélin Rémy.	Gratien Justin.
Amable Léon.	Anatole Léoné.
Marignan Eleuther, (Mont-Jolie).	Bullet Victor, (Château).
Lafayette Henri, (Benadette).	Bont Dutelly, (La Montagne).
Gratiant Jean.	Cantobion Marie.
Delvy Charles.	Boulangier Télius.
Anatole Mathieu, (Caplet).	Armeth Prudent.
Lecurieux Durival Henri.	Gratien Adrien.
Serbin Paul, (Caplet).	Gratien Jean.
Galap Louis.	Udino Gabriel, (Caplet).
M ^{me} Louis-Joseph Edward.	Cornette de Saint-Cyr Adrien,
Tonli Emmanuel, (Bon Vallon).	((Pitons).

CASE-PILOTE.

Date de la fête paroissiale } Bourg: 15 août (Assomption).
Bellefontaine: 1^{er} août (Saint-Pierre ès-Liens).

Situé sur la côte Ouest de l'île entre le Carbet, au nord et Schœlcher au sud, le bourg de Case-Pilote, s'étend au fond d'une anse baignée par une mer profonde et très poissonneuse.

La baie n'est cependant pas très sûre et les bâtiments n'y séjournent guère. Le terrain est accidenté, aride et rocailleux dans la partie basse près des côtes, montagneux et fertile dans le voisinage des pitons qui s'élèvent à l'est de la Commune. Le bourg est traversé par une rivière qui coule dans un lit encaissé.

La seule industrie locale est celle de la fabrication du rhum, la population se livrant par ailleurs beaucoup à la pêche dont le produit est écoulé à Fort-de-France.

A six kilomètres au nord du bourg bâti, sur le rivage, se trouve le hameau de Bellefontaine qui y est rattaché au point de vue administratif. C'est là que vers le milieu du XVII^e siècle, les canéfices ont été cultivés à la Martinique et ont fait un moment la fortune des planteurs.

Le hameau semble plus riche que le bourg; l'agriculture y est prospère dans le voisinage des hauteurs; de belles plantations de cacao, de café et de légumes du pays assurent aux cultivateurs un revenu normal.

Les communications par mer avec le Chef-lieu sont très aisées et un service officiel quotidien de bateaux à vapeur Fort-de-France-St-Pierre assure la liaison entre le bourg et les autres communes de la côte.

ADMINISTRATION MUNICIPALE:

MM. Orville Saint-Just,	Maire.
Mauvois Lin,	1 ^{er} Adjoint.
Varsier Eugène,	2 ^e Adjoint.
Eduard Romuald,	Adjoint supplémentaire.
Ismain Paul,	Adjoint supplémentaire.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Lauzan Raymond.	MM. Vainqueur Joseph.
Hongois Jérémie.	Orville Paul.
Jean-Charles Albert.	Amable Michel.
Charles-François Simon.	Mode Pascal.
Ovanet Léonel.	Jornat Gérard.
Julians Emilien.	Palmon Octave.
Mormin Damien.	Desroses Victor.
Régy Auguste.	Saint-Prix Lachôme.
Louisius Ange.	Monnerville Pierre.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Orville Antony,	Secrétaire de mairie.
Valdor Césaire,	Commis.

AGENT DE POLICE.

MM. Armien Joseph.	(Carbet).
Nelzy Léon.	(Bellefontaine).

ASSOCIATIONS OU SOCIÉTÉS.

L'Union des marins (Société de secours mutuels et tontine
ayant son siège à Bellefontaine).

MM. Piram Benjamin,	Président.
Hardion Aristide,	Trésorier.

L'Effort (Société sportive et littéraire créée entre jeunes gens et jeunes filles).

MM. Varsier Eugène,	Président.
Parotte Roger,	Trésorier.

BOULANGERS.

M. Capron Jean.	M. Sarotte Roger.
-----------------	-------------------

COMMERÇANTS.

MM. Déluge Amélius.	M ^{lle} Orville Elina.
Désiré Victorius.	M ^{me} Orville Antony.
Dureuil Cyprien.	M ^{lle} Joseph-Auguste.
M ^{me} Bermeilly Paul.	MM. Palmont Sainte-Catherine.
M ^{lle} Laura.	Palmont Octave.

ENTREPRENEUR DE TRAVAUX.

M. Piram Benjamin.

FORGERON.

M. Clavenet René.

INDUSTRIELS.

MM. Duval François.
Severe Victor.

M. Durieu Hippolyte.

PROPRIÉTAIRES.

MM. Carda Francisque
Monard Modeste.
Doëns Yves.
M^{mes} Pierson Armand.
V^e Coqueran Jocelyn.M^{mes} DécreSSIONNIÈRE Laure.
DécreSSIONNIÈRE Marie.
Célénice Armand.
Rondel Gabrielle.
M^{lle} Rondel Gabrielle.

MARINS-PÊCHEURS.

MM. Bonsang Victor.
Desroses Victor.
Hongrois Jérémie.
Carda Albert.
Salomon Clavius.
Gapel Robert.
Otton Bernard.
Rémy Philippe.MM. Servius Antoine.
Jean-Julien Joseph.
Otton René.
Gicot Julien.
Latour Bernard.
Paul Saint-Prix.
Paulius Saint-Prix.

HAMEAU DE BELLEFONTAINE.

AGRICULTEURS.

M. Bêlorgane Jules.

COMMERÇANTS.

TM. Péto Joseph.
Maspel Romuald.
Déon Henrius.MM. Néret Carnot.
Richemond Robert.

DISTILLATEURS.

M. Beuzelin Raoul.

M. Saint-Prix Lachome.

MARINS-PÊCHEURS.

MM. Dureuil Cyprien.
Donzenac Paul.
Hongois Jérémie.
Mode Pascal.
Suédile Joseph.
Vainqueur Joseph.
Eubacin Alexandre.
Boulangier Ludger.
Maspel Romuald.
Laplume Prosper.MM. Lafféronnaye Garcin.
Rouchemond Robert.
Laplume Bernard.
Dureil Arthuville.
Néret Pélière.
Gaborry Richard.
Néret Carnot.
Groubly Boniface.
Groubly Pierrejuste.
Groubly Marius.

PROPRIÉTAIRE.

M. Alexandre Eliacin.

RENTIÈRE.

M^{me} Ve Menvielle.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Alie Fulbert, quartier Micolo.	MM. Dorin Saturnin, quartier Pitons.
Armet ^e Auguste, — Aubellie.	Gateau Joseph, — Verrier.
Armet J.-Baptiste, — —	Jean-Charles A., — G ^d -Fonds
Armet Félicien, quart. G ^d -Fonds.	Julians Emilien, — Pitons.
Bélogane Jules, morne Covin.	Julians Jules, — —
Babin Jules, — Verrier.	Jeanvon Sylvestre, — Micolo.
Baril Félix, quartier Pitons.	Amable Joseph, rav. Guan-Guan.
M ^{lles} Corbion Camille, F ^d -Bourlet Haut.	Donval François, quart. G ^d -Fonds.
Célénice, Case-Brûlée.	Donval Emmanuel, —
M. Célénice Félicien, —	Monard Joseph, —
M ^{mes} Célénice Armand, Abyrne.	Monard Henri, —
Coqeran Jocelin, Caféière.	Mormin Damien, quartier Verrier.
MM. Célestine Arthur, les Roses.	M ^{me} Marmy Jules, — Micolo.
Caboste Ambroise, quart. Pitons.	MM. Nelzy Clavis — Discorde.
Charles-Donatien T., Pitons.	Nelzy Eugène, — —
Coqeran Alfred, Caféière.	Pilon Marcelin, — Micolo.
Déon Léon, ravine Guan-Guan.	Régy Auguste, — G ^d -Fonds.
Dortu Emilien, quartier Micolo.	Simonnet Basile, — F ^d -Bohème.
Docin-Julien Jules, quart. Pitons.	Samuel Alab, quartier Micolo.
Déon Joseph, quartier Discorde.	Vainqueur Eust. quart. Verrier.

DIAMANT.

Fête paroissiale : 21 décembre, Saint-Thomas.

Erigé en commune indépendante des Anses-d'Arlets en 1862, le bourg du Diamant qui doit peut-être son nom à la présence d'un gros îlet en face duquel il est bâti, est situé au fond d'une baie considérable, au pied d'une montagne de 478 mètres qui domine tout le quartier des Anses-d'Arlets.

A six kilomètres environ de l'entrée du bourg et à quatre kilomètres de l'Anse-Cafard, se dresse le rocher du Diamant de forme prismatique dont la base a 1,200 mètres environ de pourtour et la hauteur 175 mètres. Les faces de ce prisme sont des falaises verticales ou légèrement inclinées sur la mer. Il n'y a pas de débarcadère, mais on accoste assez aisément à la partie Nord-Ouest et, en sortant du canot, on est obligé de grimper sur le roc avant d'arriver à une voûte où l'on dépose ses provisions.

Non loin de la voûte s'étend une petite savane où l'on peut se promener à sa guise.

Les Anglais s'étaient emparés de cet îlot avant la prise de la colonie en 1800, y avaient établi des batteries et placé une garnison. On retrouve au rocher les vestiges de cette occupation.

Du sommet qui est difficilement accessible, l'on domine toute la côte Sud-Ouest, le calvaire de Sainte-Anne, la Pointe-des-Salines et l'île toute proche de Sainte-Lucie.

Au Diamant, le sol, rocailleux et déboisé est pauvre. Les productions agricoles de coton et de maïs sont de plus en plus restreintes. La population vit en majeure partie de la pêche dont la vente est assurée sur place ou à Trois-Rivières et à Rivière-Pilote, centres d'approvisionnement en légumes du pays. Une distillerie de rhum située à la Dizac occupe quelques bras sur les plantations de cannes entretenues dans la plaine environnant l'établissement.

Le village est coquet avec sa très longue plage de sable et le séjour y est fort agréable pendant la période des vacances scolaires où villégiaturent de nombreuses familles des bourgs avoisinants, agréablement retenues par le pittoresque des sites, la grande salubrité de l'air et l'excellence du bain de mer.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Véronique Louis, Maire.
Duville Thomas, adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Makessa Siméon.	MM. Sénart Thomas.
Sounocadi Auguste,	Eustache Nestor.
Joilan Donatien.	Melchior Maximilien.
Sainte-Rose Sainte-Catherine.	Azur Jean-Paul.
Lescot Sully.	Durand Emile,
Carole Justinien.	N'Goala Lucien.
Gilly Raoul.	Auster Edward.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Roc Emmanuel, secrétaire. M^{me} V^{ve} Fondy Thomas, concierge.
Durand Gilles, commis.

ASSOCIATIONS OU SOCIÉTÉS.

Société sportive « L'aimable » : Durand Gibles, président.
Société sportive « L'Union » : Béro Ferdinand, président.

AGRICULTEURS.

M. Giscon Hilarion. M. Lucéon Paul.

COMMERÇANTS.

M ^{mes} Claude Charles.	M ^{mes} Veuve Gilly Fernand.
Commune Léonie	D ^{me} Véronique Félix.
Veuve Chéry Norbert	D ^{me} Durand Emile.
Fondy Yvonne.	Dame Larcher Philibert.
Veuve Saint-Aimé Damon.	Larcher Lydie.
Veuve Thorel Gabriel.	

INDUSTRIELS.

MM. Roc Justin,	MM. Fouchau Paulius.
Gallet de Saint-Aurin Léon.	Ildefonse Didier.
Muller Julien.	Valcin Vincent.
Veuve Thélamon Sully.	

DUCOS.

Date de la fête paroissiale : 8 septembre (Nativité de la Vierge).

Cette commune appelée anciennement Trou au Chat prit le nom de Ducos le 4 septembre 1855, à la demande du Conseil municipal qui désirait soustraire la commune au ridicule de la première dénomination et rendre hommage aux éminentes qualités de Monsieur Théodore Ducos, ministre de la marine et des colonies (1801-1855).

Les curiosités historiques de la région sont :

a) Les ruines du chateau construit par le Marquis Dalaisseau sur la propriété actuellement dénommée « Chateau Lézard » à proximité de l'embouchure de la rivière « La Lézarde » ;

b) Le tombeau de M^{me} Charles Derivry, née Gabrielle des Vergers de Sanois et apparentée à l'Impératrice Josephine Tascher de la Pagerie. Ce tombeau est adossé au presbytère actuel.

c) Les ruines de la maison d'habitation du [Comte de Champigny, officier aux gardes françaises émigré en 1789, lors du licenciement des troupes royalistes. Les ailes du moulin à vent qui servait à alimenter le chateau en eau potable, les chaudières de la sucrerie et les restes du cachot aux esclaves sont encore visibles sur la propriété « Champigny ».

Au pied du morne de Ducos s'étend une vaste plaine de 60 ha. appelée le Pays Noyé, ancien lac dont toute l'eau a été drainée par la construction en aval d'une tranchée de 1,300^m de long sur 10^m. de large appelée dalle du Pays Noyé.

Plus que partout ailleurs, la culture de la canne à sucre constitue la principale ressource de la localité. Les cultures secondaires et les cultures vivrières sont peu développées ; leur transport est cependant des plus aisés grâce au développement de la circulation par autobus venant du Marin, Rivière-Pilote, Saint-Esprit, Diamant et passant chaque jour à Ducos.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Virginie Marius-Eloi, Maire.	
Narem Joseph,	1 ^{er} adjoint.
Octavie Pierre,	2 ^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Cayol Tertulien.	MM. Martial Edouard.
Labelle Edouard.	Corlet Daniel.
Essart Damien.	Coco Luc.
Olympa Marcel.	Fonrose Maurice.
Mitrail Robert.	Sylvestre Téléphore.
Adaine Germain.	Mencé Fernand.
Robert-Naudin Sylvestre.	Lof Lebrun.
Des Etages Maurice.	Charles-Elie-Nelson Denis.
Braillon Auguste.	Amant Ferdus.
Louis-Rose Etienne.	Falguerolle Rodrigue.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Zizine Joseph,	Secrétaire.
Nordé Paul,	Sous-secrétaire.
Belmo Armand,	Commis expéditionnaire.
Sainte-Rose Emile,	Agent voyer.

ASSOCIATIONS OU SOCIÉTÉS.

Syndicat agricole « du quartier Lourdes ».

M. Dogué Eugène, Président.

Syndicat agricole de Ducos quartier « Grande Savane ».

M. Cayol Tertullien, Président.

AGRICULTEURS.

MM. Mamie André.	MM. Victoire Romuald.
Roy de Belleplaine Pierre.	Quitman Honoré.
Sainte-Rose Emile.	Bosquet Maurice.
Yves Georges.	de Vassoigne Léon.

BOULANGER.

M. Mencé Germain.

COIFFEUR.

M. Dérotus Germa.

COMMERÇANTS.

M. de Beauville Pierre.	M ^{lles} Albane Fernande.
M ^{mes} Savon Jérôme.	Acélor Amantine.
Ve Quental.	Dogué Aimée.
Privat Percin.	

ÉBÉNISTE.

M. Liénafa Célestin.

ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE.

M. Laguerre Jules.

INDUSTRIELS.

M. Hayot Joseph.

M. Sainte-Rose Clavius.

MÉCANICIEN.

M. Humbert Marcel.

NOTABLES.

M. Guilloÿ Léonce.

M^{mes} PrévotEAU François.M^{me} Edouard-Edouarzi.

Symphar Ursulet.

PEINTRE.

M. Virginie Paul.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Grosse-Pièce François.

MM. Cépissul Sulpice.

Labelle Edouard.

Reneitton Morel.

Dogué Eugène.

Pierre Octavie.

Sylvestre René.

Privat Louis.

Adélaïde Frère.

Théodore Sylvestre.

Cayol Tertullien.

Aribo Martin.

de Lépine Léonard.

Robert-Naudin Sylvestre.

Villageois Omer.

Bosquet Maurice.

Zonzon André.

Calonnette Désiré.

Fonrose Maurice.

Mencé Georges.

Laguerre Jules.

Lin Fernand.

Sylvestre Tébaldor.

Sylvius Juldor.

FONDS-SAINT-DENIS.

Date de la fête paroissiale : 9 octobre (Saint-Denis).

La commune de Fonds-Saint-Denis est située entre le hameau du Parnasse et la commune du Carbet. Placé à une assez grande altitude, ce hameau dont l'érection en commune remonte au 13 avril 1888, est d'une importance très secondaire. Par sa situation, il jouit d'un air très pur et d'une température agréable et pourrait servir de lieu de villégiature, mais les convalescents le délaissent volontiers pour le Morne-Rouge qui est plus gai et plus riant, quoique plus humide.

Les habitants sont presque tous agriculteurs et il en est très peu qui ne possèdent une petite propriété.

Les cultures vivrières dominent les autres plantations.

La proximité des bois et des pitons favorise la fabrication du charbon dont l'écoulement est assuré en grande partie à Saint-Pierre et à Fort-de-France. Un service d'autobus assure le transport du lait et des légumes du pays sur le marché du chef-lieu.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Eugène Joseph-Eugène, Maire.

Abysique Louis, adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Eugène Albert.	MM. Pastol Louis.
Jorite Daniel Emmanuel.	Minin Louis Augustin.
Comier Georges.	Gaschet Saint-Hilaire.
Gabriel-Régis Jean-Thomas.	Pain Georges.
Michanol Germain.	Jubenot Jean-Marie.
Chantalou Emile.	Rotardier Avit.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Audel Edouard,	Secrétaire.
Pastour Etienne,	Commis.
Gabriel-Régis Eugénie,	Concierge.
Dellon Hippolyte,	Brigadier de police.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

L'Union des Frères et Sœurs	MM. Moustin Eloy,	Président.
	Labat Saint-Ange,	Trésorier.

AGRICULTEURS.

MM. Eugène Joseph-Eugène.	MM. Eugène Victorin.
Eugène Albert.	Labeau André.
Cadenet Marius.	Roque Robert.

COMMERÇANTS.

MM. Pain Julia.	M ^{me} Tuin Léon.
Jean-Baptiste Ernest.	MM. Abysique Justin.
D ^{me} Angarni Emilien.	Jean Marius.
M ^{me} Lechertier Roseville.	Tuin Léontine.
Pastour Lucie.	Cordemy Alexia.
Pastour Octavie.	M ^{me} Labeau André.
Ouilly Marguerite.	Abysique Justin.
M ^{me} de Chadirac Louise.	Jean Marius.
M ^{me} Ericher Eugène.	

DÉPOTOIR.

M. Jean Marius.

INDUSTRIEL.

M. Pain Jules.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Erin Firmin.	Jubenot Tertullien.
Jubenot Albert.	Comier Georges.
Jubenot Léonel.	Pastour Etienne
Jubenot Léoné.	Pastour Pierre (dame).
Mormin Joseph.	Chantalou Hilarion.
Labat Saint-Ange.	Lechertier Roseville.
Moustin Joseph.	Gabriel-Régis (héritiers).
Cétout Louis-Félix.	Delbé (héritiers).
Pain Thérèse.	Pain (héritiers).
Bussi Léon.	Pain Benoît.
Pain Léon.	

FRANÇOIS.

Date de la fête paroissiale : 29 septembre (Saint-Michel).

D'après l'abbé Rennard la commune du François dont l'emplacement a été choisi par le Père Labat en 1694 doit son nom à la baie du même nom qui s'appelaient alors le cul de Sac français ou François.

Grande commune située au vent de l'Île à 400 mètres environ de la mer, elle est limitée au Nord par le Robert, au Sud par le Vauclin, à l'Est par l'Océan Atlantique et à l'Ouest par le Lamentin.

Deux rivières : la Rivière de l'Usine et la Rivière des Pères confluent à l'Est du bourg et forment un canal navigable de 8 mètres de large et d'un kilomètre de long environ. Entre le bourg et la mer, s'étend une plaine marécageuse, couverte de mangliers, qui rend l'endroit un peu malsain.

Une belle route carrossable (La Jetée) prolonge la rue principale du bourg jusqu'à la mer.

C'est dans cette commune que naquit le 4 juin 1827, sur sa propriété « Les Palmistes » à 7 kilomètres du bourg, un des glorieux conquérants du Soudan et du Tonkin, le Général Brière de l'Isle.

Une plaque commémorative a été apposée à l'occasion de ce centenaire, sur la façade principale de la mairie.

Dans la baie du François, six îlets habités : l'îlet Long, l'îlet Frégate, l'îlet Thierry, l'îlet Lavigne, l'îlet Laborde et l'îlet Bouchard forment la parure extérieure du bourg et à la hauteur des deux derniers se trouvent les Fonds blancs, vraie curiosité naturelle. C'est une vaste étendue de sable blanc de deux hectares environ, recouverte de 60 à 80 centimètres d'eau à marée basse et de 1^m 20 environ au moment du flux, où l'on pêche des soudons. Le bain y est excellent et les villégiateurs aux îlets s'y rendent volontiers.

À trois kilomètres du bourg, sur la route François-Vauclin, à la Frégate, une source thermale existe dont les eaux sont indiquées pour les maladies du foie.

La culture principale dans la région est celle de la canne à sucre et les Usines du François à proximité du bourg et du Simon à 7 kilomètres forment des centres d'activité industrielle importante en marge de trois distilleries de rhum à contingents moyens. À cette occasion, signalons que le souvenir d'un conflit entre travailleurs agricoles et le Directeur de l'Usine en 1900 est demeuré gravé dans les mémoires du fait qu'il a été réglé par ce que l'on a appelé *la Fusillade du François*. Quatorze grévistes se rendant à l'Usine furent couchés à mort sur les ordres du Lieutenant Kahn sans que les sommations d'usage aient été faites.

L'embarquement des produits (rhum et sucre) ou des matières premières (charbon de terre, matériaux de construction) se fait par bateaux français ou américains qui se rendent au François dont le mouillage est profond et d'une excellente tenue.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Capoul Henri-Siméon-André.	Maire.
Ursulet Jean-Théodore-Alcide,	1 ^{er} adjoint.
Jean-Eustache Janvier-Claude,	2 ^e adjoint.
Planet Jean-Baptiste-Maurice,	3 ^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Dodore Innocent-Aristide-Albert.	Mondésir Gérard surn. Lebois.
Boston Michel-Dupoté.	Marie-Magdelaine Blaise-Ariès.
Labonne Louis-Augustin-Fernand	Hanoomie Thomas-Casimir.
Paviot Mesmin-Darius.	Messenger Alexandre-Roger.
Vesanes Henry-Eugène.	Barclais Victor-Germélius.
Cayrou Isidore-Argis.	Agot Gaspard-Géoliame.
Alexandrine Sabin-Jonas-Fava.	Montlouis-Félicité Pascal-Sévère.
Defoi Jacques-Théodore.	Jérôme Michel-Fénelon.
Coridon Florentin-Valentin.	Sylvestre Emil-Casimir.
Laurin Gabriel.	Joseph-Rose Jules-Ernest.
Romain Urbain-Olibert.	Quénette Raphaël-Julien.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Malouines Charles, secrétaire.	MM. Chenneberg Cyr, commis auxil.
Nella Roger, commis.	Nonone Joseph, agent-voyer.
Ursulet Roger, —	Chenneberg P., concierge.

AGRICULTEURS.

MM. Calonne Isidore.	MM. Pierre-François Georges.
De Lucy de Fossarieu P.	Pamela Joseph.
Viviès Auguste.	Arnaud Carnius.
Viviès Roger.	

BOULANGERS.

MM. Bethel Fernand.	MM. Jean-Eustache Claude.
Leibnitz Félix.	Agot Gaspard.
Gold-Dalg Adrien.	M ^{me} Manclétine Emmanuel.

COMPTABLES.

M. Durand de Le Villegeguir.	M. Sirette Abel.
------------------------------	------------------

COMMERÇANTS.

M ^{mes} Manclétine	M ^{mes} Abel Délice.
Amar Prosper.	Jean-Eustache Claude.
Elana Richaume.	Louis-Octave Modeste.
Montlouis Gustave.	MM. Clément (héritiers).
Arnaud Homère.	Planet Maurice.
Nella Roger.	Lavillegegu Raoul.
Kimboo Camille.	Desloriers Marguerite.
Ncquet-Torey Ancinette.	Gold-Dalg Adrien.
Rosamond Roger.	Gold-Dalg Victor.
Néror Fernand.	Sylvestre Emmanuel.
Pronzola Clotaire.	

DIRECTEUR D'USINE.

M. Hayot Maurice.

DISTILLATEUR.

M. Gros-Ducanet Raphaël.

ENTREPRENEURS.

MM. Daude Ludovic.
Daude André.MM. Kimboo Camille,
Calonne Isidore.

HORLOGER.

M. Dodore Albert.

INDUSTRIELS.

MM. Hayot Léon.
Clément Charles.MM. Duval François.
Huyghues-Despointes G.

MÉCANICIEN-CHEF.

M. Villeronce Edouard.

MÉDECIN.

M. Pignol André.

NOTAIRE.

M. Capoul André.

PROPRIÉTAIRES.

MM. Ursulet Alcide.
Eginer Tibulle.
Calonne Léon.
Daude Sertorius.
Amory Isidore.
Arnaud Carnius.
Paviot Darius.
Amory Dalmas.
Veuve Guitteaud Antoine.
Jean-Louis Georges.
Jean-Louis Théodore.
Jean-Eustache Dorval.
Defoi Théonore.
Amar André.
Labonne Fernand.
Rosette Simonette.
Monone Corsini.MM. Quenette Raphaël.
Caron Alexandre.
Quenette Théodule.
Monsoreau Thélius.
Eustache-Rools Césaire.
Sigère Sylvestre.
Suzanne François.
Dubois Emélius.
Dubois Brunon.
Dubo Sainte-Rose.
Pastor Raphaël.
Messager Norlet.
Certain Alténor.
François Saint-Cyr.
Polygone René.
Vincent-Sully Edouard.

GRAND'RIVIÈRE.

Date de la fête paroissiale: 25 novembre (Sainte-Catherine).

Blottie au pied des derniers contreforts de la Montagne Pelée, Grand'Rivière est un charmant petit port de pêche qui s'ouvre en plein sur le houleux canal de la Dominique.

En venant du Macouba, après quelques kilomètres sur une route dont le pittoresque en fait vite oublier les difficultés — d'ailleurs plus légendaires que réelles — on y accède par un court défilé que certains dénomment « La Porte d'Enfer ».

N'allez pas croire pourtant qu'on y doive inscrire les « mots » désespérants de Dante. Au contraire, tout, dans ce coquet village, semble fait pour l'enchantement des yeux et des sens : depuis le relief aux accidents agréablement estompés par une végétation luxuriante et les fraîches vallées où coulent des rivières aux eaux abondantes et claires jusqu'à la multitude éparse de gentilles maisonnettes coiffées de rouge et resserrées dans le cadre merveilleux que forment le bleu changeant de l'Océan et le vert persistant des pentes environnant le brumeux sommet de la Pelée assoupie.

La cote est tour à tour basse et sablonneuse, escarpée et rocheuse. Elle présente des caps dont les principaux sont le cap Saint-Martin, le Souffleur; des anses où l'on trouve des grottes remarquables (Anses du Four, Anses du Débarcadère et de la Bacasse).

La région avoisinante est très montagneuse (mont Giroux, morne Goût, morne Balata, morne Tique, morne Citron) et des plus pittoresque avec ses fougères et ses bambous.

A part l'incomparable beauté de ses sites, le centre de Grand'Rivière est particulièrement remarquable à cause de l'exceptionnelle qualité de ses produits.

Grâce au terroir et aux soins intelligents et attentifs des propriétaires, les cacao de Fonds-Moulins et de Malakoff jouissent d'une réputation d'exquise finesse.

« Beauséjour », l'ancien domaine du sénateur Knight fabrique le premier d'entre les meilleurs rhums de la colonie.

Une flotille de près de cent « gommiers » assure, en poisson frais et sain, le ravitaillement des autres communes du littoral et de l'intérieur.

Mais ce que bon nombre de villégiateurs ignorent peut-être c'est que ce bourg est actuellement relié à Fort-de-France par un service hebdomadaire de bateau et à Saint-Pierre par un service quotidien d'autobus assurant en même temps le transport de la correspondance postale.

Le « Gouverneur Mouttet » effectue son voyage chaque vendredi. Il laisse Fort-de-France à six heures, fait escale à Saint-Pierre et au Prêcheur et jette l'ancre à Grand'Rivière vers huit heures et demie. Il y stationne pendant trois heures environ.

La voiture postale laisse Grand'Rivière le matin à quatre heures. Après un arrêt de quelques minutes à Macouba, Basse-Pointe, Ajoupa-Bouillon et Morne-Rouge, elle arrive à Saint-Pierre entre six et sept heures et revient à son point de départ pour midi.

Tout concourt donc à rendre possible et agréable le séjour dans ce charmant petit coin de l'île destiné, dans un proche avenir, à prendre rang parmi les meilleures stations climatiques de la Martinique.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Sylvaniélo Thomas-Théodore, Maire.
 Cakin Bernard, 1^{er} adjoint.
 Monnel Jean, adjoint supplémentaire.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Birmingham René.	MM. Casimirus Ludger.
Africa Hippolyte.	Marajo Constantin.
Chélin Norbert,	Eguienta Henri.
Louisin Néré.	Lorne Edouard.
Monnel Louis.	

PERSONNEL DE LA MAIRIE.

M. Virassamy Bernard, Secrétaire.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

Syndicat agricole de Grand'Rivière.

MM. de Chavigny Auguste, Président.
 de Chavigny Maxime, Trésorier.
 Association des Anciens combattants « Section de Grand'Rivière ».

MM. Marajo Gabriel, Président.
 Désiré Raphaël, Trésorier.

AGRICULTEURS VIVRIERS.

MM. de Chavigny Auguste,	habitation « Souffleur »,	légume du pays, cacao.
M ^{me} V ^e Waddy,	—	« Fonds-Moulin », —
MM. Désiré Finistère (hér.)	—	« Malakoff », —
Hillon & Virassamy,	—	« Morne-aux-Gueules », légumes, bananes.
Sylvaniélo Thomas,	—	« Perriolat », —

AGRICULTEURS.

MM. Sylvaniélo Thomas. M. de Chavigny Maxime.
 de Chavigny Auguste.

COMMERÇANTS.

MM. Bonnard Aimé.	MM. Auguste Léopoldie.
Désiré Edouard.	Riffard Isidore.
Marajo Théodule.	M ^{mes} V ^e Rémiilien Théophile.
Chélin Boniface.	V ^e Séméi Moreau.

PROPRIÉTAIRE.

M^{me} V^e Désiré Léonel. Epoux Lavenaire (Morne aux Gueules)

INDUSTRIEL.

M. Louis Lucy de Fossarieu.

RETRAITÉS.

M. Louisin André. M. de Chavigny Virgile.

GROS-MORNE.

Date de la fête paroissiale : 12 juillet, (Visitation).

Le Gros-Morne, bâti sur un sommet à 240 mètres d'altitude, entre les mornes du Vert-Pré à l'Est et du Calvaire au Nord-Ouest, doit son nom à sa position géographique.

Défendu par le Fort Rochambeau, construit au Vert-Pré, et le camp du Calvaire, il devint à plusieurs reprises, le refuge des Planteurs (habitants des villes fidèles à la Royauté) attaqués par les Patriotes (partisans de la Révolution).

Il fut en 1790, le siège du Gouvernement, à la suite des mutineries des soldats en garnison à Fort-Royal, le Vicomte de Damas, étant alors Gouverneur de l'île. Des vestiges de l'ancien Fort-Rochambeau existent encore au Vert-Pré, sur la propriété de M. Leblanc-Morinière.

Le site le plus pittoresque de la région est le Vert-Pré qui dépend des communes du Gros-Morne, du Robert, du Lamentin et de Trinité auxquelles il est relié par des routes coloniales.

C'est le lieu de prédilection des amateurs de beaux panoramas. De ce centre on voit se dérouler la partie inférieure de la vallée du Galion avec son usine; la longue presqu'île de la Caravelle avec ses falaises à pic et ses mornes de forme arrondie; la pittoresque baie de Trinité avec ses llets, la côte escarpée avec ses découpures. Dans la direction opposée, on aperçoit la grande plaine du Lamentin, ses immenses champs de cannes et le bourg du même nom.

Érigé en paroisse depuis 1934 (Paroisse de Sainte-Jeanne d'Arc), ce hameau tend à devenir un centre d'activité important et demeurera un lieu de changement d'air inégalable par la douceur de sa température.

Le territoire du Gros-Morne est divisé en un grand nombre de petites propriétés. L'agriculture constitue la principale richesse de la région. Huit distilleries, une fabrique de conserves d'ananas procurent du travail à une bonne partie de la population. Toutes les variétés de légumes du pays y sont cultivées et des camions, ainsi que d'actives porteuses, les déversent chaque matin sur les marchés de Fort-de-France, Lamentin et Trinité.

Des forêts domaniales où poussent le mahogany, l'épineux, le poirier, le simarouba, le litchi occupent une grande étendue du territoire communal.

De nombreuses légendes se sont répandues pendant longtemps sur le compte des Gros-Mornais; elles n'ont jamais résisté à une critique sérieuse.

La commune s'est signalée en 1923, comme le théâtre d'incidents électoraux uniques dans les annales coloniales pourtant assez riches en la matière: les élections municipales donnèrent lieu, en effet, à trois tours de scrutin: 30 septembre, 7 octobre et 4 novembre 1923 à la suite desquels la liste sortante fut réélue grâce à l'énergie de la population.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Paul Nazaire, ✨, 🌸, Maire.
 Auguste Thaly, 1^{er} adjoint.
 Paul Brulon, 2^e —
 Félix Ventadour, 3^e —

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Camille Lérigab.	MM. Henri Bondry.
Ernest Danglades.	Georges Idinge.
Hildevert Vauclin.	Pierre Coat.
Georges Thaly.	Henri Créteinoir.
Siméon Fragilus.	Wilson Vautor.
Urbain Mondésir.	Joseph Borry.
Jean-Baptiste Adélaïde.	Charles Dintimille.
Paul Périon.	Edouard Vayaboury.
Antoine Lejuste.	Victor Gourpil.
Louis Cartesse.	Georges Palcy.
Marc Tyburn.	Gabriel Ernest.
Romuald Roy-Camille.	

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Joseph Narem, Secrétaire.	MM. Valentin Brulon.
Joseph Nazaire.	Lafail Gabriel.
Antoine Clovel.	M ^{me} Ernest Danglades, concierge.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

« Syndicat agricole ».

MM. Nazaire Joseph, président.
 Maugée Paul, trésorier.

« Syndicat des petits planteurs et fournisseurs de cannes ».

MM. Morin Eustache, président.
 Lérigab Camille, trésorier.

« Tontine ouvrière et agricole ».

M. François Corneille, président.

« Tennis-Club du Gros-Morne. »

M^{lle} Lucette Valentine, présidente.
 M. Ménil Guillaume, secrétaire-trésorier.

« L'Eveil ».

M^{le} Reine Cibréllis, présidente.
 Lucien Lucette, trésorière.

« Section anciens combattants »

M. Félixine Louis.

ADMINISTRATEUR D'USINE.

M. de Fabrique Henri.

AGRICULTEURS.

MM. Viviès Robert.
 Marie-Calixte Paul.
 Lorlesse Clodomir.
 Jarrin Théodore.
 Mérope Saint-Ange.
 Laudarin Bhoromé.

MM. Hubert Thomas.
 Brulon Paul.
 Thaly Auguste.
 Aline Maxime.
 Lanes Georges.

BOUCHERS.

MM. Victorin Canut.
 Coat Pierre.

M. Félixine Alexis.

BOULANGERS.

MM. Cécilia Christophe.
 Rudel Adrien.

M^{me} Vautor Romuald.

COMMERÇANTS.

MM. Vautor Wilson.
 Hugues-Despointes Robert.

M. Sou-ah-y Charles

DISTILLATEURS.

MM. Corneille Athanase, habitation Union, Rivière Lézarde.
 Cassildé Paul, quartier les Pitons.
 Berthé Adolphe, habitation Saint-Augustin, Petite Tracée.
 Hugues-Despointes Robert, usine Dénel, route Trinité.
 Nazaire Paul, habitation Rivière Lézarde.
 Reynal Raoul, habitation Saint-Michel, Petite Lézarde.
 Simonnet André, habitation Saint-Etienne, Rivière Lézarde.
 Séraline Joseph, quartier Rivière Lézard.
 Jouanneau-Courville Emmanuel, habitation Thibault, Petite Lézarde.

ENTREPRENEURS DE TRANSPORTS ET AUTRES.

MM. Ardon Lucien, (Saint-Etienne).	MM. Ardon Louis, (Banlieue du bourg).
Victorin Canut, (Bois-Lézarde).	Saint-Surin (D.), —
Jean-Baptiste, —	Ridony Laventure, (Bourg).
Nazaire Paul, (Flamboyant).	Aline Samson, (Flamboyant).
Compas René, (Bourg).	Quitman Louis, (Bourg).
Marie-Calixte René, (R ^{re} -Lézarde).	Alamélama André, (R ^{re} -Lézarde).
Bucher Etienne, (Bourg).	Suriam Roger, entrepreneur de
Aquevillo Georges, —	construction, (Rivière-Lézarde).
Cabriseau Raymond, —	Cassius de Linval Charles, entre-
Vautor Sévère, —	preneur (usine électrique) La
Vatblé Jules, —	Dessaint.

FABRICANTS DE CHAISES.

MM. Jean-Philippe Victor.
 Albert Edmond.

M. Partay Grégoire.

GÉOMÈTRE.

M. Vautor Maurice.

HERBORISTE.

M. Mellot Laurent.

INGÉNIEUR.

M. Ventadour Joanès.

MÉDECIN.

M. Costet Arthur.

NOTAIRE.

M. Adam Raphaël.

PROPRIÉTAIRES.

MM. Bucher Etienne.
Vautor Sylvestre.MM. Jarrin Emmanuel.
Michanol Elius.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

« Quartier Dumaine. »

MM. Rondel Laurent.
Flériag Nicolas.
Grougi Nicolas.
Compas René.
Enirévec François.
Baumont Maxime.MM. Jouanneau-Courville Mathieu.
Couturier Stéphane.
Vauclin Hildevert.
Blamèble Hippolyte.
Gouyer Gilbert.

« Quartier Poirier. »

MM. Saint-Prix Damase.
Ernest Marcelin.MM. Ernest Honoré.
Vaugirard Jacques.

« Vert-Pré. »

MM. Ciseran Octavius.
Vautor Sylvestre.
Valère Etienne.
Caveyrac Gaston.
Moulanier Georges.
Dintimille Charles.MM. Jarrin Pamphile.
Lejuste Antoine.
Bernard Charlotte.
Vérin Etienne.
Roges Pierre.
Orville Valentin.

« Rivière-Lézard. »

M. Brisfer Modeste.

SPIRITUEUX (MARCHANDS DE).

MM. Simon Hector.
Pierre-Louis Julia.
Notry Louis.
Délyon Paul.MM. Délyon Egyptian.
Vautor Percin.
Nanters Suzana.
Barcelet Camille.M^{mes} Lucette Casimir.
Félixine Louis.
Périon Gontran.
Délyon Raymond.M^{mes} Gélus Charles.
Ladgyn Adrien.
Nancy Flavien.
Quitman Louis.

TISSUS.

M^{mes} Baltran Blanche.
Vautor Julie.
Reynoird (Maison).M. Olivier Hubert.
M^{mes} Bibet Louis.
Léger Emilie.

LAMENTIN.

Date de la fête paroissiale : 10 août (Saint-Laurent).

Situé à douze kilomètres du Chef-lieu, sur la rive gauche de la rivière du même nom, le Lamentin est, sans contredit, le quartier le plus considérable et le plus productif de la Colonie. Il est malheureusement assez malsain en raison des bas fonds et des marécages environnants parsemés de mangles et de palétuviers.

Habitée dès l'origine par de riches et puissants planteurs fortement attachés à la conservation de leurs privilèges, la commune participa à presque tous les événements qui bouleversèrent l'île. On assure par exemple que les planteurs de la région furent à la tête du hardi coup de main de 1717 connu sous le nom de Gaoulé et qui aboutit à l'enlèvement du Gouverneur de la Varenne et de l'Intendant Ricouart sur l'habitation O'Mullane au Diamant et à leur embarquement de force sur le vapeur Gédéon à destination de la Métropole.

La plaine du Lamentin est très fertile : elle fait partie en effet d'un immense plateau de terre argileuse recouverte d'une épaisse couche d'humus.

L'humidité très grande du sol est combattue efficacement par divers systèmes de drainage et l'aménagement de fossés profonds.

Dès 1820 on comptait 43 sucreries répandues sur son sol fertile arrosé par la rivière Lézarde et ces établissements possédaient 35 moulins à eau, 10 moulins à bêtes et un à vapeur.

Aujourd'hui l'on aperçoit à peine les ruines de ces anciennes sucreries. Le progrès a tout centralisé et deux des plus modernes usines de la colonie, Lareinty et Soudon, assurent la manipulation de toute la production. Un réseau aux mailles serrées de voies ferrées draine vers ces usines centrales les cannes environnantes. Sur les collines d'alentour, douze distilleries transforment en un rhum apprécié (grappe blanche du Mahaut, de Petit-Pré ou des Roches Carrées) le surplus des cannes de la région. L'exportation des produits (sucres et rhums) se fait directement à l'aide d'entrepôts situés sur le littoral, à Poterie pour Lareinty, et au Morne-Cabri pour Soudon et des gabarres assurent le transport en mer jusqu'aux cargos.

Les fûts de rhum des distilleries, les bananes des petites propriétés sont acheminés directement par gros camions à Fort-de-France, port d'embarquement.

Le transport des passagers est assuré également presque exclusivement par voie de terre par un service très régulier de camionnettes et d'autobus.

Une tonnellerie mécanique, dont les machines sont mues à l'électricité, transforment le merrain brut en bottes et fûts finis, une tannerie, une usine à glace, une fabrique d'agglomérés et une poterie à Duchazel surajoutent à l'activité industrielle en procurant du travail à de nombreux ouvriers et en favorisant le commerce de détail.

Depuis quelques années un effort considérable a été entrepris par la municipalité pour l'embellissement de cette petite ville (reconstruction de la mairie, du presbytère, du groupe scolaire, agrandissement de l'église, érection d'un monument aux morts).

Le Lamentin est la plus importante commune de l'île après Fort-de-France.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Debuc André, ✱, Maire.
 de Gentile Georges, 1^{er} adjoint.
 Thoiry Joseph, 2^e —
 Surnois Maximilien, 3^e —

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Plancel Achille.	MM. Jean-Marie Isidore.
Marie-Nely Grégoire.	Maller Ludovic.
Gallet de Saint-Aurin Alexandre.	Charlery Guillaume.
Aliker Judes.	Aliker Marcel.
Dondin Bertaud.	Victoire René.
Hodebar Charles Félix.	Charles Edouard Saturnin.
Deproge Jérôme.	Lalyre Emmanuel.
Paumaville Odilon.	Guillaume-Edouard Léus.
Bourgeois Ubalde.	Césaire Léobert.
Voltat Lucius.	Dufresne Hilaire.
Fourchon Fernand.	Guillon Fernand.
Corandi Grégoire.	

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Dabon Saint-Juste, secrétaire.	MM. Vroust Théodule, commis.
Guannel Etienne, comptable.	Surnois Simon, commis-auxil.
Laborieux Ernest, commis.	

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

Syndicat des planteurs de cannes de la commune du Lamentin
 aux usines et fabriques de rhum.

MM. Lérigab Désir, président.
 Adèle Edouard, trésorier.

Syndicat agricole de Morne-Pitault.

M. Cazenave Magdonal, président.

Syndicat agricole du Lamentin.

MM. Marie-Luce Théo, président.
 Meyzindi Marcel, trésorier,

Société Union Littéraire.

MM. Joseph-Gabriel Maurice, président.
 Eugénie Eugénie, trésorier.

AGRICULTEURS.

MM. Quitman Em., quartier Four à chaux.	MM. Lafosse-Marin J. h ⁿ . Union. Dublancq-Laborde, h ⁿ . Maugée.
Soromon Valentin, habitation Trou Maringouins.	de Jaham Edgard, h ⁿ . Californie.
Pivaty René, H ^{on} Petit-Morne.	Artur du Plessis R., h ⁿ . G ^d Champ.
Yunh-Hing A., h ⁿ . Place d'arme.	Duchamps de Chastaigné Guy, habitation Soudon.
Yunh-Hing H., h ⁿ . Bois Rouge.	Bon Saint-Come L. h ⁿ . Baleu.

ARPENTEUR GÉOMÈTRE.

M. Gouait Anthime.

CHARPENTIER

M. Misaine Joseph.

COIFFEUR.

M. Dévoué Stéphane.

COMMERÇANTS.

MM. Graduel Sylvestre.
 Banny Georges.
 Alerte Cornélia.
 Guillaume-Edouard Léus.
 Mathieu Valentine
 Deproge Jérôme.
 Célestame Léonard
 Barbe Télus.
 Lero Antoine.
 M^{lle} Campmartin.
 MM. Note Henri.
 Orsinet Hubert.
 M^{mes} Joinville-Eugène Josepa.
 Vve Saint-Aude Charles.

M^{me} Célestin Eva.
 MM. Sinosa Donat.
 Rosamon Gentius.
 Zobda Joseph.
 Zobda Francis.
 Quitman Sylvestre.
 Solitaire Paul.
 Charles-Edouard Grégoire.
 Misaine Hermann.
 Boisnoir Raphaël.
 Thoze Benjamin.
 Dufresne Hilaire.
 M^{lle} Boucho Amélie.
 M. Cosandi Grégoire.

M. Romain Alfred.

COMPTABLE.

DOCTEUR EN MÉDECINE.

(Voir page 149.)

EBÉNISTES.

MM. Villette Joseph.
 Daribo Bernard.

M. Balmy François.

M. Dondin Bertrand.

HORLOGER.

INDUSTRIELS.

MM. Aubéry Eugène.
 Duchamps de Chastaigné Léon.
 Dormoy Henri.
 Gold-Dalg Albert
 Hayot Louis.
 Simonnet Charles

M. Vilain Guillaume.
 M^{me} Vve Demare.
 MM. de Reynal de St-Michel Georges.
 de Reynal de Michel Raymond.
 Alerte Jean.
 Littée Jean.

NÉGOCIANTS.

M. Gallet de Saint-Aurin Alexandre. M. Lafosse-Marin Emmanuel.

NOTAIRE.

(Voire page 322.)

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Pingray Louis.
 Théodat Jean.
 Lerigab Désir.
 Cabrisseau Emile.
 Sillon-Loredon Jean.
 Tribot Sylvestre.
 Gennade Constant.
 Victoire Sully.
 Césaire Léobert.
 Césaire Exupert.

MM. Richot Roger.
 Jeanville André.
 Célestin Eva
 Banny Georges.
 Copeau Joseph.
 Clédor Edgard.
 Clédor Léonel.
 Louisy Joseph.
 Gabin Ludger.

LORRAIN.

Date de la fête paroissiale : 16 août (Saint Hyacinthe).

Le bourg du Lorrain est bâti sur l'une des plus belles plages de la Colonie, au fond d'une petite anse creusée par les vagues de l'Atlantique entre le Marigot et Basse-Pointe. La commune se prolonge le long de la mer jusqu'à la rivière Capot ; les hauteurs et les bois du Morne-Rouge lui servent de bornes à l'Ouest.

Très ouverte au vent régnant du Nord-Est, elle offre un embarcadère fort peu commode pour l'évacuation des denrées, car il se produit à quelques mètres du rivage une houle formidable dont les lames se brisent avec fracas et ce phénomène de la barre est très redouté des pêcheurs.

Dans ces conditions, les bateaux et pirogues relâchent plutôt [au Marigot où ils déposent les marchandises destinées au Lorrain.

Les hauteurs, à la distance de plusieurs kilomètres, sont couvertes de petites propriétés très productives surtout en vivres du pays et qui sont cultivées par les propriétaires eux-mêmes.

Une usine à sucre et dix-neuf distilleries emploient la main-d'œuvre industrielle et agricole.

Le commerce des tissus et des comestibles tient une bonne place par rapport au trafic des communes avoisinantes et les communications avec le chef-lieu sont régulièrement assurées par cinq grands autobus et trois camionnettes qui déversent à Fort-de-France le surplus de la production vivrière. Un service bi-quotidien a été installé sur la ligne Lorrain-Saint-Pierre.

Au nombre des monuments publics signalons le marché couvert en béton armé où se trouve un buste allégorique de la République placé au même endroit depuis 1859 et le monument aux Morts de la Grande Guerre représentant « La Victoire couronnant le Poilu » et portant en inscription sur un marbre commémoratif les noms des 82 enfants de la commune morts pour la France.

A l'entrée du bourg, un hospice important et bien tenu reçoit les malades de la circonscription.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Charles Edmond, Maire.
Juvénal Linval, *, 1^{er} adjoint.
Auguste Vertueux, 2^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Eleuther Gaspaldy.	MM. Servule Léopold.
Emilien Caruge.	Thomas Elie Jean.
Théodore Baselto.	Raoul Gamot.
Irénée Michel.	Emmanuel Sainte-Rose.
Victor Limier.	Louis Rodin.
Georges Jean-Denis.	Emile Saint-Ange.
Emmanuel Catin.	Richard Henriette.
Stéphen Jean-Baptiste.	Romain Lalung.
Paul Théas.	Clément Arnoux Valony.
Anaclet Procolam.	Félix Nossin.

PERSONNEL DE LA MAIRIE

MM. Albert Fabre, secrétaire.
 André Edmond, 1^{er} commis.
 Bessarion Venumière, 2^e commis.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS

« Société de culture physique (Rapid-Club). »

MM. Firmin Marie-Rose, président.
 Firmin Erin, trésorier.

« Syndicat agricole du Lorrain. »

MM. Vincent Césaire, président.
 Emile Saint-Ange, trésorier.

« Section de l'Association générale des Anciens combattants ».

MM. Emmanuel Sainte-Rose, président.
 Boniface Manyri, trésorier.

DOCTEUR EN MÉDECINE.

M. Chomereau-Lamothe Gaston.

ÉBÉNISTES.

M. Saller Camille. M. Hillion Léonard.

EMPLOYÉS D'USINES.

MM. Vénus Emmanuel. M. Renard Roland.
 Pascaline Bernard.

ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTIONS.

M. Gamot Ernest.

FORGERONS.

M. Hugonninc Léonce. M. Fondelot William.

GÉOMÈTRE.

M. Leconte Marsilly Lucien.

GÉREUR D'HABITATION.

M. Clerc Clermont. M. Caruge Raphaël.

INDUSTRIELS.

MM. Augustin Jean-Louis. MM. Madkaud Louisy.
 Annonay Alexis. Césaire Vincent.
 Augustin Salvie. Saint-Ange Emile.
 Clédelin Gaston. Moravie Michel.
 Linval Julien.

MÉCANICIENS.

MM. Carel Joseph. M. Hillion René.
 Catin Irénée.

NOTABLES.

- | | |
|---|-------------------|
| MM. Modeste Etienne.
Pierre-Louis Isidore. | M. Nordey Thomas. |
|---|-------------------|

ADMINISTRATEURS D'HABITATION.

- MM. de Laguarigue.
de Meillac Joseph.

ADJUDANT DE POLICE.

- M. Bedro Salomon.

AGRICULTEURS.

- | | |
|---|---|
| MM. Controle Hector.
Jean-Pierre Saint-Orille.
Caruge Léon. | MM. Chésimard Roland.
Renard Adrien.
Rodin Louis. |
|---|---|

BOUCHERS.

- | | |
|----------------------|---------------------|
| M. Moravie Frédéric. | M. Pharose Georges. |
|----------------------|---------------------|

CHARPENTIERS.

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| MM. Chalonec Vincent.
Catin Paul. | M. Saint-Aimé Joseph. |
|--------------------------------------|-----------------------|

CHAUDRONNIERS.

- | | |
|-------------------|----------------------------|
| M. Hillion Jules. | M. Vertueux Mary François. |
|-------------------|----------------------------|

COIFFEUR.

- M. Jock Magloire.

COMMERÇANTS.

- | | |
|--|--|
| MM. Caput Raymond.
Erin Constantin.
Cabrimol Raoul.
Annonay Clotaire.
Agaisse Bernard. | MM. Cécile Marc Joseph.
Edmond Théodore
Nossin Félix.
Tort Laurent Agnès.
Michel Etienne Victor. |
|--|--|

COMPTABLE.

- M. Joco Euthbert.

CORDONNIERS.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| MM. Chalonec Feynoird.
Hillion Julien. | MM. Fixy Edward.
Régis Roland. |
|---|-----------------------------------|

PHARMACIEN.

- M. Botte Emmanuel.

PROPRIETAIRES.

MM. Edmond Charles Emilien.	Cécile René.
Augustin Urbain.	Donatien Joseph.
Gauval Saint-Hélène.	Gaspaldy Eleuther.
Anexime Arcade Olga.	Joco Stanislas.
Catin Emmanuel.	Nollet-Dominique.
Cyrille Sovignon.	Pernock Raphaël.
Caruge Emilien.	Pamphile Georges.
Jean-Baptiste Norbert.	Pharose Clotaire.
Joseph Raoul Dupro	Pharose Clodomir.
Linval Bernard.	Symphorien Joseph.
Laguarigue de Meillac Paul.	Vertueux Auguste.
Marie-Rose Paul.	Vertueux Saint-Hélène.
Macni Gaston.	Aboulicam Isidore.
Moravi Laurent.	Linval Joseph.
Marie-Rose Victor.	Dalphrase Georges.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Anexime Olga, (Fonds-Lorrain).	MM. Joachim Henri, (Depuis).
Edmond Aubin, (Castel-Brando).	Gustave Frédéric, (Fonds la Boue).
Vertueux Sébastien, (Carabin).	D ^{me} Héloïse Léon, (La Pirogue).
Marie Gaston, (Rivière Rouge).	MM. Matrol Fortuné, (l'Etoile).
Coma Joseph, (Presbourg).	Brieu Etienne, (Moreau).
Gauval Sainte-Hélène, (Vallon).	Anexime Roland, (Morne Capot).

TAILLEUR.

M. Jean Thomas Elie.

TONNELIER.

M. Martinvalet Gabriel.

USINIER.

M. Clerc Fernand (fils).

MACOUBA.

Date de la fête paroissiale : 26 juillet (Sainte-Anne).

D'après le R. P. Le Scao, Macouba serait un mot d'origine congolaise. Au début de la colonisation, les travailleurs noirs se servant surtout de haches pour le déboisement de la région, portaient en disant « Ton endianou kou ma kouba » (aux haches !) et c'est ainsi que le nom serait resté à la localité.

Pour le P. Labat qui arriva à Macouba le 13 février 1694, cette région « est sans contredit, le plus beau pays, le meilleur et le plus assuré de toute l'île ».

Située à l'extrême nord, la commune est bornée par le canal de la Dominique, au sud par la Montagne Pelée, à l'est par la commune de Basse-Pointe, à l'ouest par celle de Grand'Rivière. Le climat y est tempéré, l'air pur et frais, le sol d'une fertilité prodigieuse et la végétation abondante. La grande propriété domine. On y cultive la canne à sucre, le caféier et le cacaoyer. Sur l'habitation « Chéneaux » à 1 kilomètre du bourg vers Grand'Rivière, de belles caféières couvrent une grande superficie. La culture du tabac qui fit pendant longtemps la réputation du Macouba a été abandonnée.

De vastes savanes servent de pâturages et les forêts des environs fournissent des bois de construction (mahogany, acajou, poirier).

Les sites les plus pittoresques de la commune sont :

1^o La Grotte, non loin de l'embouchure de la rivière du Macouba, vaste et profonde escavation naturelle taillée à même la falaise en un demi cercle de près de 40 mètres de diamètre. Cette voûte est criblée de trous appelés « cheminées des Caraïbes » et à travers les parois de la grotte suintent de nombreuses petites sources.

Le caractère mystique du lieu, par son aspect sévère et grandiose, frappe l'attention du visiteur qui peut s'y rendre aisément par un chemin pavé encaissé entre deux falaises, le seul qui conduise à la mer ;

2^o Le quartier Desiles de végétation luxuriante, à une altitude élevée, à 5 kilomètres au sud-ouest du bourg ;

3^o L'Anse Cellier, lieu désert et sauvage assez semblable à la Grotte où les vagues en furie viennent se briser contre les gros écueils du rivage, face à un ruisseau tombant en cascade du haut de la falaise.

Le bourg est coquet avec ses bâtiments administratifs nouvellement édifiés (écoles-dispensaire) et l'Église, une des plus anciennes de l'île, est riche et propre.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Félim Joseph, *, Maire.
Bray Félix, adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Euphrosine Raphaël.	MM. Moïse Louis.
Rostol Jules.	Francourt Damase.
Lautone Etienne.	Barst Maxime.
Bleau Marius.	Sinseau Emile.
Zetly Maximilien.	Taverny Eucher.
Auguste Romule.	Chou Gilbert.
Charpentier Paul.	Euphrosine Adalgis.

PERSONNEL MUNICIPAL.

M. Zetly Symphorose, secrétaire.

ASSOCIATION OU SOCIÉTÉ.

Le Macouba Mutualiste. . .	}	MM. Félim Joseph, président.
		Euphrosine Raphaël, secrétaire.

AGRICULTEURS.

MM. Depaz Victor.
Mariello Louis.

M. De Reynal Pierre.

BOULANGERS.

MM. Charpentier Delille.
Bolnet Marius.

M. Marine Alexandre.

COMMERÇANTS.

MM. Héloïse Maurice.
Clos Edvard.
Jeanvilliers Charles.
Marajo Garcin.
Desroc Esther.
M^{me} Polomack.
M^{me} Zami Anita.

MM. Francourt Damase.
Porfal Antoine.
Simonard Rose.
Prêcheur Germain.
Bolnet Gaston.
Euprosine Alice.
Laurent Elina.

INDUSTRIELS.

MM. Assier de Pompignan Hippolyte. MM. Crassous de Médeuil Gustave,
Beuzelin Ernest. héritiers.
Lucy de Fossarieu Louis. Laguarigue de Meillac Paul.
M^{me} Veuve Louis Des Grottes.

MARIGOT.

Date de la fête paroissiale: 29 juin, (Saints Pierre et Paul).

Ainsi appelé à cause d'un terrain bas et marécageux qui borde le bourg, le Marigot a comme limite au Nord la rivière du Lorrain et au Sud la rivière Charpentier (Sainte-Marie).

En 1923, le Conseil municipal voulant dissiper l'impression qu'évoque la dénomination primitive fait remplacer par Fonds-d'Or le nom de la commune. Six ans plus tard, Marigot était officiellement rétabli, à la demande d'une nouvelle municipalité.

A 4 kilomètres de la côte, un hameau important, celui de la « Dominante » s'est constitué à la suite du morcellement des terres domaniales réalisé par le Gouverneur Allègre et il groupe plus de la moitié de la population de la commune.

Assez près du bourg, à l'Est, sur des terres étagées, le quartier « Bellevue » offre un beau panorama. Quelques points de la côte sont particulièrement intéressants à visiter: rocher de Pain-de-Sucre, de Baignoire, Anse-Macé, promontoire de la Pointe-Canon.

En dehors de la culture de la canne à sucre qui occupe presque tout le territoire de la commune, les seules ressources consistent dans la pêche côtière, quelques plantations vivrières à « Dominante » et un peu d'élevage à « Crassous », De beaux raisiniers garnissent la côte et font la joie des habitants lorsqu'ils se couvrent de grappes rebondies.

Le commerce est peu développé. Seule, l'Usine de la localité utilise le transport par mer pour ses produits grâce à sa flotille de pirogues.

Les denrées alimentaires et les articles de bazar sont transportés par autobus de Fort-de-France.

Un important glissement de terrain s'est produit le 18 août 1933 dans un quartier du bourg, déterminant l'affaissement de quelques maisons et l'abandon définitif de cette partie de la commune.

Contre les invasions de la mer toujours agitée au bourg du Marigot, un mur de soutènement de cinquante mètres de long environ a été construit en 1916.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Laguarigue de Meillac Joseph,	Maire.
Lange Cyprien,	1 ^{er} adjoint.
Héraclide Dominique,	2 ^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Sabin Etienne.	MM. Lamien Casimir.
Martiny Isidore.	Candale Modeste.
Narbonnais Lucius.	Anna Maximilien.
Peintre Marius.	Péronet Grégoire.
Anicet Fernand.	Drame Arcade-Laurent.
Jeanne-Rose Isidore.	Bolo Jean-Baptiste.
Bridier Joseph.	Barty Léonard.
Dulthéo Georges.	Kilo Henri.
Lise Luc-Emile.	Herval Clément.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Grandisson Léon-Joseph,	Secrétaire de mairie.
Rustal Laurent,	Commis.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

« Les Prévoyants du Marigot. »

MM. Anicet Paul,	Président.
Bonvel Justin,	Trésorier.

« L'Elan sportive. »

MM. Acélor Robert,	Président.
Boisfer Emile,	Trésorier.

« La Jeunesse littéraire. »

M ^{lles} Rémir Paule,	Présidente.
Dracius Yva,	Trésorière.

« Caisse agricole. »

MM. Michalon Raphaël, Président.
Grandisson Léon, Trésorier.

« Association des Anciens combattants. »

MM. Lésel Joseph, Président.
Lustal Laurent, Trésorier.

« U. N. C. Anciens combattants. »

M. Michalon Paul, Président.

« L'Union des marins du Marigot. »

MM. Dulthéo Symphorien, Président.
Dulthéo Georges, Trésorier.

AGRICULTEURS.

M. Candole Calixte. M. Colosse Joseph.

BOULANGER.

M. Gaillardon Paul.

COMMERÇANTS.

MM. Dupon Joseph. M. Vigon Antoine.
Peintre Marius.

COMPTABLE.

M. Maxime Joseph.

INDUSTRIELS.

MM. Laguarrigue de Meillac. MM. Le Masson de Rancé.
Bally Léon. Renard Victor.

MARIN.

M. Anicet Paul.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Anna Maximilien, Dominante. M. Drame Avit, Dominante.
Renard Victor, H^{tion} Durand.

MARIN.

Date de la fête paroissiale : 26 décembre (Sainte-Catherine).

Le Marin, chef-lieu de canton, est situé au sud de l'île au fond d'une baie gracieuse et sure. On y pénètre par la passe du Marin, bordée de roches madréporiques et de pratique difficile. Le mouillage situé près du bourg ne convient guère qu'à de petits bâtiments mais lorsqu'on relève la pointe du Marin au Sud-Ouest, on trouve, sur des fonds de vase argileuse, un mouillage commode et à l'abri de tous les vents pour des bâtiments de fort tonnage.

L'importance stratégique du lieu, en face de Sainte-Lucie, conduisit les administrateurs de la colonie à y construire dans le passé trois fortins dont on retrouve les vestiges (Pointe Dunkerke, Pointe Borgnesse et Fort Marin).

L'histoire de la Martinique enregistre plusieurs débarquements de troupes dans la commune (attaque des Anglais en 1693 au cours de la guerre de la Ligue d'Augsbourg — Prise de la Martinique par les Anglais en 1762 puis en 1794; — tentative de débarquement pendant la guerre du Mexique en 1864).

Le climat de la région, un peu sec, mais très sain, est recherché des malades et le Marin fut, en temps d'épidémie, désigné comme sanatorium pour les troupes de l'île.

Les ressources locales sont nombreuses. Outre la canne à sucre qui alimente l'Usine du Marin et deux distilleries on cultive partout des légumes du pays et au voisinage de Sainte-Anne des melons délicieux.

L'élevage y est prospère en dépit des difficultés inhérentes à la sécheresse. Les moutons et cabris des près salés sont renommés dans toute la colonie.

La pêche est pratiquée sur une grande échelle, et par toute la baie se trouvent des coquillages de toutes sortes et de toutes nuances dont une collection réellement admirable a été formée par le juge de Paix de la localité, actuellement en retraite.

Les plus beaux sites du territoire sont le Morne-Gommier, le Morne Pérou et la Pointe Marin. En plein bourg, le petit plateau du Fort offre un beau panorama englobant tout l'horizon, entre la Pointe Marin et la Pointe Borgnesse.

L'Eglise de la commune, deux fois séculaire, dont le beffroi fut construit en bois d'Inde provenant du Morne Gommier est particulièrement remarqué des touristes à cause de son Maître-Autel, tout en marbre blanc, paré de chaque côté de deux statues de même facture.

Par sa position géographique, le Marin constitue un centre commercial important du Sud de l'île et les communications avec le chef-lieu sont assurées non seulement par voie de mer mais par de nombreux autobus et camions automobiles.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Chatelain Nicolas, Maire.
 Ongis Louis, 1^{er} adjoint.
 Lagrancourt Auguste, 2^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Baker Jules.	MM. Tom Clavius.
Edmond Thénas.	Ponsar Emmanuel.
Fridole Germain.	Erepmoc Emmanuel.
Pancrate Ludger.	Thémistocle Augustin.
Baude André.	Lélimène Emmanuel.
Dispagne Diomède.	Nicolas Patrice.
Belrose Gilbert.	Frédéric Pierre.
Abaul Isambert.	Pierre Carméry.
Franciette Louis.	Dogué Justin.
Calcul Etienne.	Beltan Julien.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Dondin Symphorien, Secrétaire.
 Bertholo Emma, Commis.
 Marie Marcel, —

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

« Cercle du Marin. » « Section des Anciens combattants. ».

MM. Dr Gervaise,	Président.	MM. E. Denise,	Président.
A. Baude.	Trésorier.	E. Ponsar,	Trésorier.

« Volley-club. »

M. Joyau Auguste, Président.

ADMINISTRATEUR D'USINE.

M. Dorn André.

AGRICULTEURS.

MM. Sorel Antoine.	MM. Ferdinand Etienne.
Inimod Hubert.	Gros-Désormeaux Georges.
Abaul Roland.	Sivry Josaphat.
Belrose Gilbert.	Saint-Albin Louis-Charles.
Bertide Joseph,	Rémy Thélius.
Cécina Virgile.	Joachim Théodore.
Célimène Emmanuel.	Beuse Norbert.
Dégras Appolinaire.	Saint-Albin Pierre
Edmond Armand.	Bastol Théodore.

CLERC DE NOTAIRE.

M. Inimod Etienne.

COMMERÇANTS.

MM. Marie Décius.	MM. Nicolas Patrice.
Néris Isambert.	Ozier-Lafontaine Paul.
Ursulet Henry.	M ^{mes} Bertrand Julia.
Mélin.	Jean-Charles Florence.
Merlande.	Boclé Marcel.
Dolivet.	Jean-Charles Aimée.
Baude André.	M ^{lle} Marie Adèle.
Dagobert Gustave.	

COMPTABLES.

M. Balton Julien.	M. Beuze Fernand.
-------------------	-------------------

ENTREPRENEURS.

MM. Canov Gaston.	MM. Ramier Eleuthère.
Lagrandcourt Thomas.	Thémistocle Augustin.
Marie Eugène.	Erepmoc Emmanuel.
Marie Emmanuel.	

INDUSTRIEL.

M. Tritz Nicolas.

MÉCANICIENS.

MM. Ponsar Emmanuel.
Cazeneuve Gustave.

NOTABLES.

MM. Ursulet Cléomène.
Rosette Etienne.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

- | | |
|--|--|
| MM. Abaul Isambert, (Morne-Sulpice). | MM. Inimod Hubert, (Saintonge.) |
| Abaul Roland, (Morne-Sulpice). | Janvier Valentin, Mongérald. |
| Albana Emile, (Morne-Courbaril). | Jean-Gilles Philibert, (M.-Sulpice). |
| Anatole Philippe, (Morne-Vent). | Joachim Théodore, (V.-Gommier). |
| Anretar Théodore, (M.-Courbaril). | Joachim Clavius, — |
| Barbas François, (Morne-Pérou). | Joseph Hubert, (Morne-Sulpice). |
| Bastol Théodore, (M ^{ne} -Courbaril). | Kanor Jean, (Morne-Gommier). |
| Bastol Robert, (Morne-Sulpice). | Lafleur Jean, La Vierge. |
| Bastol Paul, (Morne-Courbaril). | Lagrandcourt Arthur, (Cap Macré) |
| Beauregar Léon, (Morne-Sulpice). | Lalau Martin, (La Vierge.) |
| Belrose Paulius, (M ^{ne} -Courbaril). | Laviolette Charles, (F ^{ds} -gens-libres) |
| Bernard Armand, (quart. Robin). | Lénérand Jules, (Pérou). |
| Biron Victor, (Morne-Courbaril). | Litampha Jacques, — |
| Calcul Etienne, (M ^{ne} -Gommier). | Marie Décius, (Lasource). |
| Célimène Sympha, (M.-Courbaril). | Manville Auguste, quart. (Pérou). |
| Clairinaud Emmanuel, (M.-Pérou). | Mongis St-Ange, (M ^{ne} -Gommier). |
| Colo Paul, (La Vierge). | Montard Boville, (M ^{ne} -Courbaril). |
| Dégras Marius, (Morne-Sulpice). | Néri Emilien, (Morne-Pérou). |
| Dégras Isambert, (Morne-Pérou). | Occolier Rémy, (M ^{ne} -Gommier). |
| Dispagne Diomède, — | Orlay Henri, (Morne-Vent). |
| Dispagne Michel, (M ^{ne} -Courbaril). | Ozier-Lafontaine Etienne, (Morne-Sulpice). |
| Edmond Rosambert, (Cap). | Panor Renély, (Morne-Gommier). |
| Elbène Constantin, (Mongérald). | Reinette Fernand, (M ^{ne} -Sulpice). |
| Elisabeth Norbert, (quart. Robin). | Rémy Hernould, (La Vierge). |
| Eustache Siméon, (quart. Morne-Rouge.) | René Jean, (Pérou). |
| M ^{me} Ferdinand Mortimer, (Diakar). | Rinto Flavien, — |
| MM. Filin Léopold, (Morne-Pérou). | Rinto Saint-Ange, — |
| Filin Saturnin, — | Saint-Albin Amnidas, (Morne-Courbaril). |
| François Jérôme, (F ^{ds} -gens-libres). | Sivatte Aristide, (M ^{ne} -Gommier). |
| Gros-Désormeaux Pierre, (Morne-Flambeau). | Sivatte André, — |
| Gusto Eleuthère, (Fouquette). | Tarpau Paul, — |
| Guy Louis, (Saintonge). | Vassard Clerfond, — |
| Hieu Léonard, (Suffren). | Vigilant Jules, (M ^{ne} -Courbaril). |
| Hilaire Victor, (Morne-Sulpice.) | Villeronce Gratiem, (Ma ^{ie} Capron). |
| Huyghues Des Etages, (M ^{ne} -Pérou). | Villeronce Antoine, (M-Gommier). |
| Ibosse Robert, (F ^{ds} -gens-libres). | Vitalien Georges, (Saintonge). |
| Idéa Georges. (Pérou). | Xavier Maurice, (M ^{ne} -Sulpice). |
| Iman Flavien, — | Zadick Chéry, (M ^{ne} -Courbaril). |

MORNE-ROUGE.

Date de la fête parossiale : 30 août, (Couronnement de la Vierge de la Délivrande).

Cette commune doit peut-être son nom au voisinage immédiat du Mont Pelé qui, depuis les temps lointains des Caraïbes, en répandant des lueurs sur toute la région, en avait fait la Montagne de feu : le Morne Rouge.

A six kilomètres de Saint-Pierre, ce quartier constituait avant les éruptions de 1902, une sorte de jardin d'agrément de la capitale affairée et bruyante. C'est assurément, en même temps que la plus élevée (450^m d'altitude au pied du volcan), l'une des communes les plus belles et les plus attrayantes de l'île. Elle est arrosée par de nombreuses rivières aux eaux fraîches et cristallines, aux berges bordées de bambous et de fougères arborescentes où le siffleur des montagnes module ses trilles mélancoliques : Rivière Cloche, Rivière des Ecrevisses, la Capote, la Calabre. Du Calvaire, colline dominant le bourg, la vue s'étend sur les immenses plantations des mornes environnants, le vaste hippodrome de Fonds Rose, les paysages ravissants de Champflore ou du Parnasse et la mer des Antilles.

L'attraction d'une excursion à la Montagne Pelée retient au surplus chaque villégiateur et pour obvier aux difficultés de l'ascension, une route d'accès vient d'être aménagée à l'usage des touristes pour les Fêtes du Tricentenaire.

La commune connut bien des revers. Le cyclone du 18 août 1891 la ravagea entièrement et l'on y compta plus de victimes que dans tout le reste de l'île. Plus tard la terrible éruption du 30 août 1902 la détruisit complètement avec ses 1,500 habitants. Rendue à la vie en 1908, elle devait être officiellement évacuée d'octobre 1929 à mai 1930 par suite de la reprise d'activité du volcan. Depuis six ans les habitants ont regagné leurs foyers et se sont remis courageusement au travail sans souci de menaces nouvelles.

C'est que le Morne-Rouge, en raison de son altitude, jouit d'un climat idéal ; le sol est d'une fertilité incomparable et le cultivateur y trouve les douceurs de l'indépendance que lui vaut sa situation de petit propriétaire. Il vit de ses plantations d'ignames, de choux, de carottes, de légumes de toutes sortes, de ses vastes et magnifiques bananeraies ou des produits d'élevage. La grande industrie y est inconnue. Quelques distilleries agricoles, manipulent la canne à sucre cultivée à Fonds Marie-Reine, à Champflore ou ailleurs. Une grande artère coloniale, la route Morne-Rouge-Deux-Choux-Fort-de-France, a été construite récemment sur les fonds de la Contribution nationale accordée lors des éruptions de 1929 et elle facilite grandement les transactions en plaçant le Morne-Rouge à une heure de la capitale.

Des milliers de visiteurs venus de toutes les communes de l'île se rendent régulièrement chaque année le 30 août, en pèlerinage à l'Eglise du Morne-Rouge, implorer la Vierge de la Délivrande. Cette manifestation religieuse imposante qui se rattache peut être au fait que l'Eglise de la commune fut miraculeusement épargnée par les éruptions du 30 août 1902, anime particulièrement le bourg. Tout au long de l'artère principale qui se déroule toute droite sur 800^m environ, près de trois cents voitures prennent l'alignement.

Depuis 1934, le Pensionnat des dames de la Délivrande, détruite en 1902 a été reconstruit et cet établissement d'enseignement secondaire est fréquenté par de nombreuses élèves dont environ cinquante internes.

ADMINISTRATION [MUNICIPALE.

MM. Cléostrate Henri, ✱, Maire.
 Aza Joseph, 1^{er} adjoint.
 Robaud Louis Albert, 2^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Chanteur Charles Maximilien.	MM. Gustave Félix.
Bouquéty Thomas.	Gamess Louis.
Mouilou Bernadin.	Salvon Ildevert.
Dulys Emmanuel.	Jean-Marie Pierre Es. Liens.
Montgean Marius.	Dagiste Ambroise Théophile.
Déronde Bernard.	Labeau Virgile.
Nirdé Alexandre.	Cézette Paul.
Chardon Vincent.	Aimé Tranquillin.
Rémisse Thimothée.	Dobat Casimir.
Varru Arcade Louis.	Mépa Iréné Rémi.

PERSONNEL MUNICIPAL.

M. Ratin René, Secrétaire municipal. M. Concy Eloi, Commis de mairie.

L'UNION DES OUVRIERS MANUELS ET INTELLECTUELS.

MM. Esch René, Président. M. Bocage Louis, Trésorier.
 Ratin René, Secrétaire.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS.

MM. Labarde Joseph, Président. M. Robard Louis, Trésorier.
 Salvon Ildevert, Secrétaire.

PÉLÉEN-CLUB.

MM. Chalonec Louis, Président.
 Charles-Alfred Georges, Secrétaire.
 Bouquéty Marcel, Trésorier.

SYNDICAT AGRICOLE DE MORNE-ROUGE.

MM. Aza Joseph, Président. M. Labarde Julien, Trésorier.
 Ratin René, Secrétaire.

CAISSE LOCALE DE CRÉDIT AGRICOLE DU MORNE-ROUGE.

M. Aza Joseph, Président. M. Ratin René, Secrétaire-Trésorier.

COOPÉRATIVE AGRICOLE DU MORNE-ROUGE.

MM. Ratin René, Président.
 Labarde Julien, Secrétaire-Trésorier.

LES PRÉVOYANTS DU MORNE-ROUGE.

M. ondor Antoine, Président. M. Chanteur Charles, Trésorier.
 Ratin René, Secrétaire.

AGRICULTEURS.

- | | |
|---------------------------------------|--|
| MM. A. Eleuther. (Fonds Marie-Reine). | MM. Labarde Julien, (F ^{ds} -M ^{ic} .-Reine) |
| Chomereau-Lamotte Paul, (bourg). | Maurice Emmanuel, (F ^{ds} Guillet). |
| Cézette Paul, (Parnasse). | Marraud des Grottes E., — |
| Clerc Clerville, (Champflore). | Nirdé Joseph, (Fonds-Marie-Rein). |
| Dulys Emmanuel, (Bourg). | Petit Emile, (Champflore). |
| Estripeaut Adolphe, (Champflore). | Ratin Edouard, (F ^{ds} Marie-Reine). |
| Labeau Virgile, — | Tardon Asthon, (Champflore). |
| Luther Raoul, (Savane Petit). | Yang-Ting Louis. — |

COMMERCANTS.

- | | |
|--|---|
| MM. Alamélon Nathalie, (Bourg). | M. Jean-Marie Pierre, (Rue Lucy). |
| André Eleuther, (F ^{ds} Marie-Reine). | M ^{me} V ^{ve} Lefèbwre Laurence, (bourg). |
| Baron Eugène (dame), (bourg). | M. Nirdé Joseph, (F ^{ds} Marie-Reine). |
| Catayée Julien, — | |

ENTREPRENEURS.

- | | |
|-------------------------|--|
| M. Baron René, (Bourg). | M. Rollin Edmond, (F ^{ds} Marie-Reine). |
|-------------------------|--|

INDUSTRIELS.

- | | |
|------------------------|---|
| MM. Bathelme Théodore. | MM. Lampla Joseph. |
| Cléostrate Henri. | Marraud des Grottes Xavier. |
| Crocquet Jules. | Rameau Sébastien. |
| Esch René. | M ^{me} Veuve Sauvage Arthur. † |
| Labat Théodore. | |

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

- | | |
|--|--|
| MM. Aza Joseph, (Propriété Gros Dent). | MM. Mars Jeau, (Fonds-Marie-Reine). |
| Bille Joseph, (Savane Hubert). | Mépa Irénée, (Champflore). |
| Brieu Elphège, (Rue Lucy). | Midelton Boniface, (Bourg). |
| Bouquétty Antoine, (Bourg). | Mondor Antoine, (F ^{ds} -Marie-Reine) |
| Dagis Ambroise, (F ^{ds} Marie-Reine). | Mondor Théodore, — |
| Dérond Bernard, (Bourg). | Montjean Marius, (Savaue Petit). |
| Elise Léon, (Rue Lucy). | Néret Marcédonius, (F ^d -M.-Reine). |
| Garness Bertrand, (Plateau Sable). | Paruta Rosan, (Champflore). |
| Hâvre Hermann, (Savane Hubert). | Rémisse Thimothée, (F ^{ds} Rose). |
| Hippolyte Emile, (Savane Petit). | Valentin Louis, (Fonds Abattoir) |
| Jacqueray Alexis, — | Zéphir Etienne, (Bourg). |
| Jannas Léon ^e Paul, (Parnasse.) | |

 PRECHEUR.

Date de la fête paroissiale : 19 mai (Patronage Saint-Joseph).

Avant les éruptions de 1902, Prêcheur, à sept kilomètres de Saint-Pierre, au Nord, était un charmant petit village avec ses banlieues : le Fonds-Canonville et surtout le Fonds-Coré relié à la ville par un service de tramway.

Des coquettes petites villas groupées dans ces hameaux, plus rien ne subsiste aujourd'hui et le terrain est partout recouvert de cendres et d'énormes pierres provenant des éruptions de 1902 et de celles plus récentes de 1929.

Le bourg, agrémenté d'une belle église, d'un presbytère, d'un dispensaire, et le hameau des Abymes, sont seuls habités.

A quelques kilomètres, en se dirigeant vers Grand'Rivière, on rencontre les champs de cannes de l'Anse Belle-Ville, de l'Anse Céron et touchant à Grand'Rivière celle de l'Anse Couleuvre.

En 1878, à la mémoire de Duparquet, premier colonisateur de l'île, un monument a été élevé dans la commune.

Prêcheur possède, dans les gorges nombreuses que dessinent les contreforts du Mont-Pelé, de belles plantations de cacaoyers, de bananiers et d'arachides.

Les pâturages y sont abondants. La chèvre et le cabri qui s'accommodent bien des accidents du relief se rencontrent en grand nombre dans la région.

La population tend à diminuer depuis les dernières éruptions de 1929. Elle vit, surtout, du produit de la pêche qu'elle écoule sur le marché de Saint-Pierre.

Les routes sans cesse démolies par les torrents venant de la Montagne Pelée ne sont guère praticables qu'en période de sécheresse et les liaisons avec Saint-Pierre et Grand'Rivière se font presque exclusivement par voie maritime.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Nadeau Georges, Maire.
Eugénie Antoine, adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Grelet Alexandre.	Octavia Castelly.
Derné Henri.	Potin Flavien.
Charro Jules.	Cabas Alexandre.
Nuissier Jean.	Octavia Marius
Martial Ulisse.	Jean-Joseph Joseph.

PERSONNEL MUNICIPAL.

M^{lle} Nadeau Angéline, secrétaire. M. Jean Joseph, com. expédit.

AGRICULTEURS.

MM. Gouyer Alexandre.
Yotte-Bordier Joseph.
Zébina Théodule.
Eugénie Henri.
Potin Flavien.
Nadeau Gabriel.

COMMERÇANTES.

M^{mes} Nadeau Georges.
Martial Rose.
Dru Célestin.
Ravé Claver.
Cabas Alexandre.
Virgal Edrelia.

INDUSTRIELS.

MM. de Reynal Pierre.
de Reynal Jean.

MM. de Reynal Joseph.
Tardon Asthon.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Nadeau Georges.
Lartigue Georges.
Zébina Théodule.

MM. Martial Jacques.
Derné Henri.
Eugénie Antoine.

RIVIÈRE-PILOTE.

Fête paroissiale : 8 décembre (Immaculée Conception).

Ce nom composé dont l'origine se perd dans l'obscurité du passé ou dans le vague et l'imprécision des légendes évoque la situation de la commune au confluent de deux rivières : la Grande et la Petite Rivière-Pilote entre les bords desquelles le bourg est étroitement resserré.

De riches propriétaires, possesseurs d'esclaves, se sont partagés pendant des siècles les immenses domaines qui constituent le territoire de la commune : Préfontaine, Mauny, Beaudelle, Desmarinières, Faougainville, Desforges, Escouët, etc., assurant la pérennité des noms de ces grands seigneurs en même temps qu'ils rappellent le souvenir de maîtres autoritaires et puissants, menant une vie fastueuse sur des terres que défrichait tout un peuple d'esclaves ployant sous le faix et le fouet.

En ce qui touche les insurrections dans l'île, Rivière-Pilote tient une place prépondérante. Déjà, en 1895, des troubles graves s'y étaient produits. Mais ni les personnes, ni les biens n'avaient été endommagés. Il n'en fut pas de même en 1870.

Dès le début du mois de septembre de cette année, terrible pour la France comme pour la colonie, des rumeurs sinistres, des rassemblements nocturnes chez quelques chefs de file, le va-et-vient insolite des étrangers laissaient pressentir que des désordres étaient imminents. Le Maire, M. Venancourt, en avisa le chef de la colonie, M. Menche de Loisne, qui promit des renforts.

Le 21 septembre, la situation s'aggrava subitement ; des menaces de mort furent adressées à M. Codé, considéré comme royaliste, ennemi de la race noire et des libertés publiques, propriétaire de l'habitation Mauny, appartenant aujourd'hui à MM. Théodore et Georges Bellonnie.

Le lendemain, le Maire réunit la population sous l'arbre de la Liberté et au milieu de l'enthousiasme général, proclama officiellement « La République ». La journée s'écoula tranquillement et rien ne faisait prévoir qu'elle s'achèverait dans l'émeute, l'incendie et l'assassinat.

Le soir, entre 15 et 18 heures, ont vit brusquement apparaître des étrangers dont la présence inquiétait les autorités. La populace précédée de Telgard, un noir âgé de 45 ans, qui s'était enrichi dans le commerce de la boucherie et qui exerçait une grande influence sur ses congénères, s'amassa sur la place publique, fouilla les maisons où elle pensait trouver des armes, chez Lafosse, Tollin, Garrard, Landa, etc., puis partit dans la direction de l'habitation Codé. Armée de fusils, de coutelas, de piques, de bâtons, porteuse de torches enflammées, elle hurlait « Mort à Codé ! Mort à Codé ! ».

A l'approche des émeutiers, Codé, sa femme et son enfant s'étaient enfuis. Deux domestiques fidèles les accompagnaient. Autour de la maison deux gardiens, Georges et Tony et quelques indiens, montaient la garde.

Les insurgés mirent le feu aux bâtiments dans la rage où ils se trouvaient de n'avoir pas saisi Codé.

Le malheureux, séparé de sa famille dans cette course folle par la nuit éclairée des lueurs de l'incendie, errait à travers champs, seulement protégé par les cannes qui, heureusement, à cette époque, sont assez hautes et touffues.

Pieds nus, les vêtements en lambeaux, la figure et les mains déchirées par les épines, il rampait à plat ventre, épiant les moindres bruits, implorant la pitié de ceux de ses esclaves d'hier à la porte desquels il allait frapper pour mendier un verre d'eau ou un peu d'aliments.

Dans un moment de désespoir fou, a-t-il voulu jouer le tout pour le tout?

Nul ne le sait, et son secret il l'a emporté dans la tombe. Toujours est-il qu'il fut reconnu et arrêté alors qu'il essayait de gagner la route coloniale qui relie le Saint-Esprit au Vauclin. Arrêté sur la propriété de M. Wenceslas, il fut frappé, injurié, traîné, martyrisé, flagellé et assassiné. La foule en délire, qui avait perdu le contrôle de sa raison, s'acharna sur son cadavre.

Le Morne au sommet duquel il fut assassiné, s'appelle le Morne Lacroix.

Ce mouvement insurrectionnel, — le plus important dans l'histoire locale, — gagna les autres communes du Sud.

Un Conseil de guerre jugea les coupables: neuf furent condamnés à mort, dix-huit aux travaux forcés à perpétuité et les autres à diverses peines. Le calme fut définitivement rétabli.

*
* *

Par sa situation, dans une gorge cahotique, au fond d'une cuvette presque géométriquement délimitée, entre les collines abruptes qui l'ensserrent étroitement sans autres solutions de continuité que les verdoyantes vallées des deux rivières torrentielles ouvrant accès sur la mer, Rivière-Pilote a quelque chose d'agreste qui frappe et intéresse en même temps le visiteur en quête de sites nouveaux et rares.

Les quartiers de Préfontaine, Morne Raquette, la Régale, Morne Honoré sont en même temps que des sites touristiques intéressants, des centres agricoles de première importance où se cultivent en abondance la banane, le cacao, le manioc et des légumes du pays. La chaux se fabrique sur le littoral avec des pierres madréporiques et des conques de lambis.

Les bois de Beaudelle et de Préfontaine (cent hectares environ) fournissent à l'ébénisterie et à l'industrie locales des essences variées.

Six distilleries importantes manipulent les cannes à sucre de la région; deux coopératives agricoles fonctionnent à la satisfaction des adhérents et une fabrique mécanique de manioc rend les plus grands services aux cultivateurs voisins.

Le centre de Rivière-Pilote est aussi d'une activité remarquable et il faut signaler que c'est la seule commune de l'île où soit constituée, sur l'initiative de la Municipalité, une section d'enseignement technique comprenant un atelier à bois et à fer pour les garçons, des cours de coupe, de couture et d'enseignement ménager pour les filles. Les résultats obtenus sont à offrir en exemple aux autres communes de l'île.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Beuze Horace,	Maire.
Montêt Isidore,	1 ^{er} Adjoint.
René-Corail Eloi,	2 ^e —
Prudent Emmanuel,	3 ^e —
Céréyon Antoine,	Adjoint supplémentaire.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Prudent Louis Athanase.	MM. Bolivard Vénérand.
Toussaint Elphège.	Maurice-Belay Eugène.
René-Corail Auguste.	Annette Antoine.
Maurice-Belay Romuald.	Gros-Désormeaux Pierre-François
Guitteaud Victor.	Guitteaud Sidoine.
Lalanne Florius.	René-Corail Alphonse.
Atey Noël.	Valdor Jean.
Lapeyrie Timothée.	Edouard Boniface.
Auguste-Charlery Simon,	Iphaine Antoni.
Euzet Thomas.	d'Abadie de Lurbe Saint-Ange.
Gros-Ducanet Joseph.	Kichenama Bernard.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Rosine Silvin,	secrétaire de mairie.
Montêt Guillaume,	chef à l'état-civil.
Denise Clavius,	comptable.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

« Association des Anciens combattants. »

MM. Iphaine Antoni,	président.
Beauvov-Eustache Symphorien,	trésorier.

« Société l'Espérance. »

MM. Delaine Eucher,	président.
René-Corail Ernest	trésorier.

« Cercle de Rivière-Pilote. »

MM. Symphor Paul,	président.
X...	trésorier.

AGRICULTEURS.

MM. Petit Grégoire.	MM. Annette Antoine.
Prudent Athanase.	Gros-Désormeaux François.
René-Corail Auguste.	Noël Aty.

COMMERÇANTS.

M ^{mes} Louisia Sylvanie.	M ^{mes} André Rosalie.
Louis-Joseph Jacques.	Valdor née Louisa Estère.
Denise Laure.	MM. Zéline Félix.
Delaine Eucher.	Pézo Achille.
Ledoux Raoul.	Ampigny Grégoire.

M^{mes} Crampont André.
Prudent Athanase.
Céréyon, née Louis Michel Julie.
Quintin Jeanne.

MM. Lalanne Florius.
René-Corail Alphonse.
Tchou-Kien T'sien.
Gercin Gérard.

EAU GAZEUSE.

M^{me} Granier Eliza.

ENTREPRENEURS.

MM. Montêt Isidore.
Beuze Emile.
Petit Gérard.

MM. Eugène Purie.
Ederigue Guillaume.

GÉREURS.

MM. Bernus. ✕.
Tary Paul.

M. Edouard Vénérand.

INDUSTRIELS.

MM. Théodore Bellonnie.
Georges Bellonnie.
Hauteville Jules.

MM. Gros-Ducanet Henri & C^{ie}.
Ozier-Lafontaine Joseph.
Darly Philippe.

MÉDECIN.

M. Dr Binet.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Anretar P., (H ^{on} Marie-Anne).	MM. Abaul Isambert (quart. Labausse).
Abati Hubert, (— Abondance).	Calréra Duvana, (— Pomaré)
Eruam Fernand, (— Desruisseaux)	Répert Raphaël, — —
René-Corail A., (quart. Jossaud).	Bélay Gesner, (habitation Bélay)
Guitteaud Victor, —	Bélay Gérard, —
Euzet Thomas, (quart. St-Vincent).	Mariette Edouard, (Jossaud).
Louis-Marie Julien, —	Prudent Théodore, (Beaudelle).
Annette Victor, (Morne-Honoré).	Thérèse Jules, —
Louis-Sidney Eloi, —	Séloy Herménégilde, —
Jacqua Sidoine, (Morne-Escarpe).	Lontaine Bernard, —
Alphonse Antoine, —	Louis-Marie Marc, —
Monlouis Mesdouzes, —	René-Corail Félix, (quart. René).
René-Corail Gaëtan, —	René-Corail Roland, —
Kichenama Ludger, (Bas Mangot).	René-Corail Eloi, —
Edouard Boniface, (quart. Borel).	Fontaine Joseph, —
Assouvie Cyrille, —	Ravillier Richard, (Beaudelle).
Mélis Léon, —	Riskwait Stéphen (Morne-Roches)
Miré Sabin, (quartier Débat).	Riskwait Benjamin, —
Joseph Donatien, —	Masliès Saite-Rose, —
M ^{me} Emmonides L., (quart. Labausse).	René-Louis-Arthur B., —
MM. Séloy Georges, —	René-Louis-Arthur P., —
Séloy Anthime, —	René-Louis-Arthur V., (Lépinay).
Marie-Marthe Eloi, —	

SPIRITUEUX.

M. Beuze Emile.

M. Prudent Eloi Loni.

RIVIÈRE-SALÉE.

Fête paroissiale : 24 juin (Saint-Jean-Baptiste).

La commune de Rivière-Salée, entourée de terrains marécageux, couverte du côté du littoral par des mangles, doit sans doute son nom à ce qu'elle communique avec la mer par une rivière navigable dont la salinité de l'eau peut être constatée jusqu'à la digue du Petit-Bourg. Elle comprend le Grand-Bourg et le Petit-Bourg séparés par une route coloniale en palier d'environ un kilomètre de long en bordure de laquelle est située l'usine de Rivière-Salée.

C'est dans ce quartier que fut établi, vers 1820, sur la propriété du comte de Maupou, le premier moulin à vapeur.

En dehors des sites de Desmarinières et de Fonds-Masson sur les coteaux environnants, le bourg ne compte aucun paysage pittoresque et touristique.

Sur toute l'étendue du territoire, de quelque côté qu'on tourne les yeux, ce ne sont que vastes champs de cannes à sucre et savanes pour l'élevage. Deux rivières et six distilleries occupent non seulement les ouvriers agricoles et industriels de la localité mais une population flottante venue des bourgs avoisinants.

La petite propriété se trouve très réduite. L'artisanat n'existe presque pas.

L'activité commerciale, plus spécialement concentrée au Petit-Bourg, est favorisée par un service de yachts privés se rendant à Fort-de-France quotidiennement en empruntant le canal et stationnant au débarcadère de Grand-Bourg; d'autre part, de nombreux autobus partant de Rivière-Pilote, de Sainte-Luce ou du Diamant traversent la commune.

Pendant l'hivernage, dans les plaines marécageuses de Rivière-Salée, on rencontre de nombreux oiseaux migrateurs: ramiers, pattes jaunes, clains, canards sauvages, becs crochus, poules d'eau et la chasse y est particulièrement active.

Malgré les efforts considérables de la municipalité, Rivière-Salée reste parmi les communes les plus malsaines de l'île. Si les plans et devis dressés récemment pour les travaux d'assèchement des marécages et de salubrité générale pouvaient être mis à exécution, des terrains inutilisés de soixante hectares environ, se transformeraient en un sol fertile capable de favoriser la prospérité de la commune.

Un dispensaire a été construit en 1932 dans ce centre industriel, et il reçoit les nombreux paludéens de la région et les accidentés du travail. Des consultations bi-hebdomadaires y sont données par le médecin des Trois-Ilets.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Saint-Prix Joinville,	Maire.
Béroard Renaud,	1 ^{er} Adjoint.
Guiout Marius,	2 ^e Adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

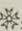


MM. Goujon Germain.	Blanchant Etienne.
Catan Hilaire.	Bonheur Simon.
Joseph Tertulien.	Sainville Robert.
Gros-Désormeaux Jérôme.	Soutarson René.
Péria Marius.	Andrieux Barthélémy.
Fardin Etienne.	Didier Thomas.
Sauron Edouard,	Saint-Louis-Augustin Félix.
Rano Paul.	Norbert Clervilien.
Tourbion Armand.	Norden Jules.
Laguerre Charles.	Agapit Etienne.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. de La Salle Benoît, secrétaire.	MM. Sanidin Alexandre, commis.
Goujon Félix, commis.	Maximin Pierre, garde de police.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

Association des Anciens Combattants

M. Sauron Léon, O.    président.	M. Lechallier Edouard, trésorier.
---	-----------------------------------

Syndicat Agricole des petits planteurs de cannes

M. Saint-Prix Joinville, directeur.	M. Soutarson René, trésorier.
-------------------------------------	-------------------------------

Syndicat agricole « Espoir des petits planteurs de cannes ».

M. Blanchant Etienne, président.	M. de La Salle Benoît, trésorier.
----------------------------------	-----------------------------------

Cercle du Petit-Bourg « Vouloir »

M. de Lavau Emile, président.	M. Clotilde Ismin, trésorier.
-------------------------------	-------------------------------

Association sportive :]

M. Blanchant Etienne, président.	M. Bonheur Pierre, trésorier.
----------------------------------	-------------------------------

Syndicat de protection de la culture vivrière

M. Gros-Desormeaux Jérôme, Présid.	M. Bélon Jeanvilius, trésorier.
------------------------------------	---------------------------------

AGRICULTEURS.

MM. Arnaud Sainte-Marie.	MM. Gold-Dalg Gérard.
Baldara Joseph.	Honoré Venaut.
Celma Gabriel.	Humbert Mathiet.
Euphrasie-Clotilde Louis.	Isaac Gaston.
Fardin Ludger.	Marraud-des-Grottes Paul.
Guiout Georges.	

BOUCHERS.

MM. Bonheur Guillaume.	MM. Louis-Etienne Grégoire.
Jean-Pierre Edouarville.	Minot Rémy.

BOULANGER.

M. Hamel Léopold.

CHARPENTIERS.

M. Bélon Clémencin.

M. Léature Paul.

COMMERÇANTS,

MM. Andrieux Rigobert.
 Béroard Ferdinand.
 Diphé Pierre.
 Julien Pierre.
 No. dey Philibert.

MM. Présent Marcel,
 Sabine Hyppolyte.
 Sabine Téléspore.
 Vinsobre Justin.

COMPTABLE.

M. Euphrasie-Clotilde Ismain.

CONTRE-MAITRES D'USINE.

MM. de Vassoigne Raymond.
 Julien Eustache.

M. PrévotEAU Paul.

CORDONNIERS.

M. Miran Charles.

M. Féval Paul,

ENTREPRENEURS.

M. Rosier Nicéphore.

M. Suréna Irénée.

INDUSTRIELS.

MM. Desportes Léon.
 Laurent-Clotilde Ludovic.
 Marraud-des-Grottes Georges.

M. Ranlin Alexandre.
 Zonzon Hippolyte.

MAÇON.

M. Calixte Henri.

MÉCANICIENS.

MM. Baringthon Alexandre,
 Barbe Camille.
 Lechallieo Edouard.

MM. Nicolas Bernard.
 Rose Justin.
 Séloy Joseph.

PROPRIÉTAIRES.

MM. Armède Bernard,
 Aglaé Paul.
 Caster Marius.
 Elisabeth Pierre.

MM. Elisabeth Damazée.
 Emmanuel Charles
 Emmanuel Donatien.
 Farrot Didier.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Emmanuel Donatien, (H ⁿ Dédé).	MM. Bélon Jeanvilius (Desmarinières).
Emmanuel Saint-Paul, —	Présent Pierre, —
Saint-Ville Robert, —	Rémy Elisabeth, —
Emmanuel Linus, —	Bonnaire Thélus, —
Edouard Asselin, —	Elisabeth François, —
Dadou Paul, —	Elisabeth Nalas, —
M ^m Ribier-Cyprien, —	Fabert Numa, —
MM. Périna Eustage, (H ⁿ Massy).	William Blaise, —
Saint-Louis-Augustin G., —	Mistigres Fernus., —
Bonheur René, —	Fardin Agésilas, —
Caster Pépé, —	Zami Linus, —
Didier Thomas, —	Joseph Cléophas, —
Merrain Linus, —	Bonnaire Henri, —
Nattes Justin, —	Cassibi Germéus, —
Minot Rémy, —	Péria Benoit, —
Catan Hilaire, (H ⁿ Guinée).	Aglaé Philibert, (H ⁿ Descailles).
Camille Clotaire, —	Germany Philippe, —
Poulain André, —	Bilard Thomas, —
Bréta Onuf, —	Annette Sabartony, —
Goma Jean, —	Nancy Amédée, (H ⁿ Lahaut).
Camille Clavius, —	Saint-Louis-Augustin F., —
Monlouis René, —	Pierron Léandre, —
Elisabeth Damazée (Desmarinières)	Louri Albert, —
Louis-Philippe Sévère, —	Moreton Hubert, —
Héjoaka Romulus, —	Emmanuel Guillaume, —
Gros-Désormeaux Jérôme, —	Ribier Dercély —

ROBERT.

Fête paroissiale : 30 août (Sainte-Rose de Lima).

Depuis que le Père Labat a mis en relief les avantages du port naturel du Robert, « un des plus beaux qu'on puisse imaginer, capable d'abriter une armée navale, quelque nombreuse qu'elle puisse être », la situation de ce bourg a toujours été vantée par ceux qui le connaissent, particulièrement par les marins et les touristes.

Placé sur une éminence, à l'Est de l'île, entre le François et la Trinité, le bourg occupe le fond d'une baie longue de 8 kilomètres et large de 5, qui est parée d'une ceinture de 11 ilets habités.

A droite de la Pointe Fort, la Pointe Royale avec ses tours, ses puits, ses vieux moulins rappelle le souvenir de Aimé Dubuc de Rivéry qui vit le jour en 1766 et devint plus tard la Sultane Validée.

À gauche de la même Pointe, se placent l'habitation Réunion et l'ilet Petit Vincent, la pointe Savane, ancienne propriété domaniale ; la Pointe Melon, chère aux chasseurs de tourterelles ; « l'Écurie de Monsieur » où s'arrêtait la voiture de Duparquet quand celui-ci se rendait à l'ilet Monsieur, aujourd'hui Ilet Ramville ; la Pointe Rouge et la Pointe Banane, en face de la presqu'île de la Caravelle. Et dans ces ilets, partout du sable blanc invitant aux bains de mer, en particulier au « Loup Garou », à l'ilet Madame et au « Gouffre » où le baigneur peut déguster par surcroît « les raisins des ilets ».

La pêche en ces parages est fructueuse. Les bateaux qui viennent pêcher des langoustes et d'autres crustacés, séjournent volontiers dans les eaux du Robert.

Le bourg est malheureusement environné de quelques marais dont l'assèchement serait à entreprendre d'urgence.

La commune possède un hameau le Vert-Pré, sur un magnifique plateau de 310 mètres d'altitude, à la croisée des routes coloniales conduisant au Lamentin, au Gros-Morne, au Robert et à Trinité :


La vue y est splendide, sur ce coin réputé pour sa salubrité et sa fertilité. De vastes bananeraies y ont été établies récemment.

Les quartiers de « Pointe Royale », du « Morne Pothuau » et de « Duchesne » fournissent du bois de campêche et des canéfices, des poiriers et des acajous utilisés sur place par les artisans en ébénisterie. Les hauteurs de « Chère Epice » et de « Mansarde Rancé » produisent un miel très renommé.

Le long de la côte et sur les ilets, on fabrique de la chaux avec des roches madréporiques.

Une usine à sucre, construite sur le littoral, à 4 kilomètres du bourg, produit en moyenne 30.000 quintaux de sucre par an et elle peut charger sa fabrication sur des cargos mouillant dans la baie.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Auzé Henri, O.  Maire.	
Pidéry Edouard,	1 ^{er} Adjoint.
Lucien Laroche,	2 ^e Adjoint.
Mueret Vincent,	3 ^e Adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Adélaïde Léo.	MM. Lican Jean.
Bellemare Honorius.	Lerider Emmanuel.
Bod Jacques.	Labonne Téléphore.
Coranson Victor.	Marem Xavier.
Etienne Henri.	Nodin Harold.
Jeanville Henri.	Planton Robert.
Jean-Michel Victor.	Verneuil-Sainte-Luce Rufin.
Jean-Baptiste Omer.	Borderan Jules.
Jeannot Etienne.	Symphor Paul.
Lourel Couronné.	

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Hannibal Georges,	Secrétaire.
Edouard Jean,	Commis.
Etienne Joseph,	—
Mucret Lié,	Dactylo.
Rosier Numa,	Agent-voyer.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

« Cercle du Robert. »

MM. Auzé Irénée.	Président.
PrévotEAU André,	Trésorier.

« Amicale du Robert. »

M. Sainte-Croix Lambert,	Président.
M ^{lle} Sarotte Yollande,	Trésorière.

Scouts « La troupe Poincaré ».

MM. Bonard Etienne,	Président.
Lusbec René,	Trésorier.

BOULANGERS.

MM. Sarotte Elie.	MM. Etienne Fernand.
Hannibal Auguste.	Legendri Isidore.

DISTILLATEURS.

MM. Hayot Léon.	M. Farot Léopold.
Leblanc-Morinière Benjamin.	

ENTREPRENEURS DE TRANSPORTS.

MM. Lafine Armand.	MM. PrévotEAU André.
de Vassoigne André.	Jean-Baptiste Omer.
Stéphanie Saint-Ange.	

FORGERONS.

M. Monthieux André.	M. Labonne Téléphore.
---------------------	-----------------------

MARCHANDS EN GROS.

M. Gallet Alexandre.

MARINS-PÊCHEURS.

MM. Lérider Emmanuel.	M. Glanny Dominique.
Ferjule Albert.	

MÉDECIN.

M. Dr Pidéry Edouard.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Maximin Anojime, (Duchesne).	MM. Langeron Eléodore, (Vert-Pré).
Fibleuil Arnaud, —	Servier Gérard, —
Ferdinand Quentin, —	Séguin-Cadiche Roland, —
Catherine Robasson, —	François-Eugène Louis, —
Manerbax Bocaly, —	Viviès Sylvino, (Augrain).
Jean-Toussaint Alphéus, —	Marie-Luce Octavius, —
Platon Robert, —	Marie-Luce Loulou, —
Léria Théophas, —	Jeanne-Louise Aristide, —
Coranson Victor, —	Remer Démétiüs, (Bois-Neuf).
Jeanville Henri, (Fonds Nicolas).	Garçon Irénée. —
Platon Remicère, —	Bod Jacques. —
Chéry Félix, —	Bod Eustache, —
Clotail Robert, —	Nodin Abraham, —
Charles-Alfred Sosthènes, —	Bictoly Darius, (Boutaud)
Jean-Michel Victor, —	Monthieux Benjamin. —
Rosier Germain, —	Monthieux Hector, —
Marthe Rodrigue, (Vert-Pré).	William Bermeilly, —
Lourel Couronné, —	Labonne Duquesnay, —
Borderan Jules, —	

SAINTE-ANNE.

Date de la fête paroissiale : 26 juillet, Saint-Christophe.

Au XVII^e siècle, Sainte-Anne était rattachée à la paroisse du Marin; elle en fut séparée vers 1730 et doit vraisemblablement son nom au Commandant de Sainte-Anne, tué le 27 mars 1808 au cours d'une action engagée contre les Anglais qui voulaient s'emparer de l'île.

La configuration générale de la commune, située à un quart d'heure du Marin, par mer, présente une pointe très prononcée vers le Sud qui atteint 7 à 8 kilomètres environ. La côte Est, très découpée, offrirait de nombreux abris aux pêcheurs, si la mer toujours démontée et les nombreux récifs madréporiques qui jalonnent le rivage n'en rendaient l'accès des plus difficiles.

A cause de sa situation géographique, à l'extrémité Sud de la colonie, en face de l'île anglaise de Sainte-Lucie, la commune fut à plusieurs reprises, le théâtre d'événements militaires (débarquement des Anglais du 9 janvier 1762 sous les ordres de l'Amiral Rodney — attaque susmentionnée du 27 mars 1808 par une division anglaise.

Le bourg est dominé par une petite colline surmontée d'une chapelle: le Calvaire. On y accède par un chemin en lacet dont chaque angle est une station. Quand on vient de la ville par voie de mer, le calvaire apparaît sous les rayons du soleil, dans un cadre pittoresque au-dessus de l'agglomération.

Le 19 septembre de chaque année, des milliers de personnes s'y rendent en un traditionnel pèlerinage, de tous les points de l'île.

C'est à Sainte-Anne que peuvent s'extasier les amateurs de beaux couchers de soleil. En outre, la Savane des pétrifications à la Pointe-des-Salines constitue une curiosité naturelle et le plus beau paysage de la région, rappelant par son aspect sauvage, aux dires des touristes qui s'y rendent en excursion, certaines parties de la Bretagne. On y accède malheureusement avec quelque difficulté. La mer sur cette partie de la côte, est souvent démontée et la seule route d'accès est plutôt une piste qu'un chemin carrossable. On trouve par toute la Savane du bois pétrifié.

Le climat de Sainte-Anne est excessivement sec ; on ne rencontre sur le territoire de la commune ni source, ni rivière. Pendant plusieurs mois de l'année, particulièrement à l'époque du carême, il ne tombe pas une goutte d'eau. La population s'alimente de réserves d'eau de pluie recueillie dans de vastes citernes municipales ; les eaux ménagères sont celles des puits. Aussi les cultures vivrières sont-elles très rares. L'élevage des moutons et des chèvres dont la chair est fort succulente est assez largement pratiqué.

Les transactions commerciales qui consistent surtout dans la vente des animaux, du charbon de bois, des pierres calcaires et de la chaux se font surtout par voie de mer.

Un service postal par autobus subventionné par la colonie assure le transport des passagers et de la correspondance jusqu'à Fort-de-France.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Cécina Grégoire, maire.
Polynore Norbert, 1^{er} adjoint.
Harqueville Barrel, 2^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Théodose Eucher.	MM. Constant Henri.
Blaise Louis.	Edmond Hélénon.
Doré Louis.	Calixte Aurélien.
Cossou Albert.	Zami Victor.
Louison Isidore.	Poyome Paul.
Constant-Desportes Georges.	Sainte-Catherine Edouard.
Petit Dalmant.	Mathurin Edouard.
Zami Adratius.	D'Abadie Charles.
De Crény Louis.	Germé Jules.
Lowinski Robert.	Guy Justin.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Théodose Thimothée, secrétaire.	M ^{me} Cléoron, concierge.
Doré Roger, commis.	M. Tom Em., garde de police.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

Crédit Agricole :

M. Cécina Grégoire, président	M. Roger Doré, trésorier.
-------------------------------	---------------------------

La Mutuelle Saintannoise :

M. Georges Gumé, président. M^{me} Anne Cals, trésorière.

Section des Anciens Combattants :

M. Robert Lowinsky, président et trésorier.

ADMINISTRATEUR D'USINE.

M. Dorn André.

AGRICULTEURS.

MM. De Crény Louis. M. Cécina Grégoire.
Dorn André. M^{me} Iman Thomas

COMMERÇANTES.

M ^{mes} Ozier-Lafontaine,	(bourg).	M ^{mes} Anne Cals,	(bourg).
Sainte-Catherine E.,	—	Jeanne Tablot,	—
Norbert Fernande,	—	Résulna Laurent,	—
Perrin Charlotte,	—	Théodora Zami,	—
Laurent Pierre,	—	Alexandre Miraude,	—
Anneville Durand,	—	Valéry Agodor,	(Crève-Cœur).
Malsa Eugénie,	—	Joséphine Delblond,	—
Sainte-Claire Emilie,	—	Victor Zami,	(Poirier).
Simon Zami,	—	Louis Jeanne,	(Barrière Lacroix).
Léon Théodose,	—		

INDUSTRIELS.

M. Cécina Grégoire, (Beauregard). M^{me} Iman Thomas, (Caritan).

PROPRIÉTAIRES-ÉLEVEURS.

M ^{me} D'Abadie Louis,	(Salines).	M ^{me} Apocale,	(Fonds Moustique).
Jô Louis,	(Baie des Anglais).	MM. D'Abadie Edgard,	(Tisalle).
Barrel Harqueville,	—	De Crény Louis,	(Maison-Rouge).
D'Abadie Charles,	—	Beuze Fernand,	(Pavillon).
Constant-Desportes G.,	(Malgré).	Beuze Gaston,	(Anse-Noire).
Barrel Joinville & C ^{ie} ,	(Valdor).	M ^{me} Anne Cals,	(Cap Chevalier).
Dorn André,	(Bel Fonds).	Ragot Emmanuel,	(Poirier).
Lagrandcourt L.,	(Crève-Cœur).		

SAINT-ESPRIT.

Date de la fête paroissiale: (La Pentecote).

Le bourg du Saint-Esprit, désigné dans les ouvrages parlant de la colonisation sous le nom de bourg des Coulisses doit sans doute son nom à la tradition religieuse qui a fixé la fête patronale de cette commune au dimanche de la Pentecote. Sa population est de 8,974 habitants et l'étendue de son territoire d'après les plans de la compagnie aérienne française est de 3,311 hectares.

L'aspect du centre urbain s'est beaucoup transformé depuis une dizaine d'années. L'édification de nouveaux bâtiments publics, le développement du quartier Morne-Rouge avec ses rues et ses constructions font bonne impression au visiteur qui aurait parcouru ces lieux depuis quelque temps. De bonnes maisons d'habitation avec confort moderne, des travaux d'embellissement compris au programme municipal ne contribuent pas moins à faire de ce bourg un des plus coquets parmi les villages qui ne bénéficient pas d'une situation près de la mer.

La fréquentation scolaire a nécessité la création de quinze classes de filles et dix-sept classes de garçons avec cours supérieur et complémentaire. Cette jeunesse ainsi groupée n'a pas manqué de se diriger vers les sports. Grâce au concours dévoué du regretté sportman Pierre Hayot qui mit un terrain de jeu à sa disposition fut créée la société sportive « Le Stade spiritain » qui ne tarda pas à se faire valoir dans les compétitions organisées au chef-lieu.

C'est un centre agricole important comprenant des propriétés étendues plantées en cannes dont la production rentre pour une grande part dans l'activité de l'usine du Petit-Bourg. En raison du voisinage de deux centres industriels, l'usine du Petit-Bourg et l'usine de la Rivière-Salée, les salaires, pendant la période de la récolte, favorisent le mouvement commercial. Les règlements faits aux fournisseurs permettent aussi des transactions importantes, la culture de la canne, dans cette partie de l'île, étant jusqu'ici, profitable aux planteurs.

La petite propriété est rare. On la trouve plutôt sur les hauteurs, aux limites des territoires du Vauclin ou de la Rivière-Pilote. Les légumes du pays y abondent; on y pratique encore la culture du café et du cacao, mais il s'y rencontre surtout des fruits, en particulier des oranges, si appréciées des connaisseurs. C'est d'ailleurs dans ces lieux que l'on peut admirer de jolis paysages. Déjà, le voyageur qui franchit la route en lacets menant du Saint-Esprit au Vauclin est satisfait du panorama que lui offre la montagne.

Mais celui qui voudra se rendre au morne Baldara ou au quartier Vieille-Citerne reviendra enchanté de la beauté du site : d'un côté, la mer des Antilles, la baie de Fort-de-France, le rocher du Diamant et les contours estompés de Sainte-Lucie; de l'autre, dans l'Océan atlantique, le chapelet d'îlots situés dans les baies du François et du Robert; dans la profonde vallée, une luxuriante végétation et quand la saison s'y prête, une file admirable d'orangers où le vert des feuilles s'allie à l'or des fruits murs reflétant les rayons d'un beau coucher de soleil.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Albert Boclé,	Maire.
Gilbert Boclé,	1 ^{er} adjoint.
Eloiville Claveau,	2 ^e adjoint.
Euphate Celma,	1 ^{er} adjoint supplémentaire.
Jules Boulanger.	2 ^e adjoint —

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Victor Gallonde.	MM. Fabien Fidole.
Thérance Bertille.	Paul de Sinson.
Polydore Briand.	Passionis Philoclès.
Edouard Jolet.	Félix Bruère-Dawson.
Jean Finoly.	Ernest Asselin de Beauville.
Pascal Pélagie.	Alfred Nérée-Camille,
Hippolyte Guillois.	Georges Gold-Dalg.
Canut Berté.	Imbert Dupin de Majoubert.
Clavius Elie-Joseph.	Gratien Pied.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Hippolyte Zozor, secrétaire.	M ^{lle} L. Louis-Thérèse, concierge.
Jean Alexandrine, 1 ^{er} commis.	MM. Léon Corlue, planton.
Charles Joséphine, 2 ^e commis.	Emile Sainte-Rose, agent-voyer.
Jules Rose-Rosette, 3 ^e commis.	Edouard André, adj. de police.
M ^{me} Elvire Boclé, dactylograph ^{he}	I. Louis-Marie, agent de 1 ^{re} cl.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

« L'Union Spiritaine, association d'assurance mutuelle en cas de décès. »

MM. Théonore Dubousquet, président.
Jules Boulanger, trésorier.

« Le Stade Spiritain, société sportive. »

MM. Paul Sylvestre, président.
Emmanuel Bourdy, trésorier.

« Le Cercle du Saint-Esprit. »

MM. Albert Célestin, président.
Romule Galbert, trésorier.

AGRICULTEURS.

MM. Apocale Léonce, (h ^{on} Bontemps).	MM. Parent - Desravinières Antoine,
Bonheur Fernand, (h ⁿ Compère).	(habitation Providence).
Daude C., (h ^{on} Péters Maillet).	Sylvestre Louis, (rue Maillet).
Nérée-Camille Alfred, (habitation Providence).	Marie-Françoise Lucien, (Morne la Valeur).
Louis-Joseph H., (h ^{on} l'Avenir).	Magallon-Graineau Ernest, (Grand' Rue).
Gold-Dalg Georges, (h ⁿ Mathilde).	

LOUEURS D'AUTOMOBILES

MM. Numéric Eugène.	MM. Ostan Victor.
Agnoly Clavius.	Couji Pierre.
Guiout Mesmin.	Marie-Antoinette Gérard.
Ostan Saint-Ange.	

BOUCHERS.

- | | |
|--|--|
| MM. Soquet Pierre Marquis.
Soquet Perpignan.
Soquet Gentius.
Joseph Georges Saint-Ange.
Piquionne Philibert. | MM. Minot Rémy.
Bonheur René.
Arnaud Gaëtan Alcidas.
Mongillard Percin. |
|--|--|

BOULANGERS.

- | | |
|--|---|
| MM. Boclé Albert.
Beauprès de Monsalès. | MM. Marie-Luce Paul.
Roseau Edmond (dame). |
|--|---|

CORDONNIERS.

- M. Asselin de Beauville Ernest.

COMMERÇANTS.

- | | |
|--|---|
| MM. Jérier Désir.
Boclé Gilbert.
Briand Marie.
de Sinson Paul.
Goussard Armand (veuve).
Dogué René.
Vartel Valentin.
Braithwaith Prince.
Privat Laurence.
Agésilas Léon.
Jean-Louis Désabéï.
Parent Desravinières René (dame)
Pélagie Paul Pascal.
Glorianne Venance. | MM. Patrice Joseph.
Guiout Agnès (dame).
Roseau Lise.
Bruère-Dawson Eva.
Larcher Marc (dame)
Boclé Albert (dame).
Reynoird Emile.
Marsan Raphaël.
Merlande Emile.
Bonaro Roger.
Bideau Homère.
Mauriello Antoine.
Briand Délie. |
|--|---|

COMMISSAIRE DE POLICE.

(Voir page 333.)

ÉBÉNISTES.

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| MM. Galbert Romule.
Galbert René. | M. Marie-Françoise Parfait. |
|--------------------------------------|-----------------------------|

ENTREPRENEURS (DE TRANSPORT).

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| MM. Glondu Mathieu.
Petit Guy. | M ^{me} Boclé Gilbert. |
|-----------------------------------|--------------------------------|

SPIRITUEUX (MARCHAND DE).

- M. Mauconduit Louis.

HOSPICE.

(Voir page 142.)

HOTELLIÈRE.

- M^{me} Gilbert Boclé.

MERCERIE.

M^{me} Roblot Coulanges.

MÉDECINS.

(Voir page 149.)

NOTABLES.

MM. Guillois Hippolyte.
Ellemaure Albert.
Bouton Fernand.MM. Zonzon Hippolyte.
Briand Pierre.
Mansfield Joseph.

PERCEPTION.

(Voir page 353.)

PHARMACIEN.

(Voir page 149.)

QUINCAILLERIES.

M. Jaccoulet Emmerante.

M. Ichelman Thomas.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Moriot Aristide, (quart. Nicolas).	MM. Goujon Marc Duclary, (q ^r Firmin)
Appertin Saint-Ange, —	Bertille Thérance, —
Patrice Joseph, (h ^{on} Bellevue).	Laurent Beauharnais, —
Lubin Véronique, (q ^{tier} Nicolas).	Jehelmann Gabélin, —
Conseil Félix, (quart. Vaudreuil).	Laurent Antoine, —
Sabin Alcide, (quartier Nicolas).	Riquier Julien Etienne, —
Hospice Altéris, (Grand Bassin).	Jean-Louis Descars, —
Babo Gaston, —	Prudent Jean Huronie, —
Hospice Victor, —	Charles-Nicolas Lormier, —
Hospice Guillaume, —	Firmin Alexis Théonore, —
Médélice Mondésir, —	Dubousquet Théophile (q ^r la Suin)
U. Saint-Aude (q ^r G nd . Bassin).	Rocca Quentin Toussaint, —
Pied Gratien, —	Fidole Raymonci, —
Pied Isaure, —	Sainte-Rose Gabélus, —
Briand Polydore, —	Donat Maximin Léotard, —
Hospice Duvernay, —	Jeanne Blaise, —
Dian Sainville, —	Abdas Marcédonius, (q ^r La Nau).
Babo Joseph, —	Party Clotaire, —
Aubin de Bellevue A. —	Sainte-Rose Hippolyte, —
Chammartin F. (q ^r F ^{ds} Coulisses).	Minot Isidore, (q ^r La Régale).
Ferdinand Joseph, —	Philoclès l'assionis, —
Zabeth Marcel, —	Adenet-Louvet Antony, —
Gallonde Victor Tadéus, —	Abati Pierre Périus, —
Jean-Baptiste-Frédéric L. —	Bouton Alphonse, —
Justine Parfait Gaston, —	Nagou Emmanuel, —
Dubousquet Clément, —	Pélagie Léopold, (q ^r Laboissière).
Claveau Eloiville, —	Amalthée Jean, —
Firmin Jean-Baptiste, —	Jolet Joseph, (q ^r Morne Vent).

Claveau Surin, —	Benoît Masséna, (q ^r M. la Valeur).
Louis-François A. (q ^r R. Moquette).	Penoît Damien, —
Nicolas Abdon Ménard, —	Kabilo Michel, —
Médélice Emmanuel, —	Mirta Gontrand Armand, —
Party René Antoine, —	Mirta Grégoire Edgard, —
Ulric Ambroise Norlet, —	Elie-Joseph Clavius, —
Appoline René Saint-Cyr, —	Peux Ludger, —
Glondu Léon, (q ^r . La Valatte).	Mérida Détéville, —
Bonnetille Louis Lizéus, —	Artheron Louis Flavier, —
Fidole Fabien, —	Boclé Pascal, (q ^r [Petit Paradis]).
Périna Marcé, —	Loziron René, —
Périna Raymond Marcius, —	Dalu Yves, —
Bapté Albert, —	Berté Marcédonius (q ^r la fontenay)
Périna Georges, (q ^r . La Citerne).	Kando Thomas, —
Périna Isaure, —	Armède Fardin, —
Périna Félicien, —	Prospérin Cimberty, —
Voyer Jacques, (q ^r V ^{lles} Terres).	Clairicia Fernand, —
Cultier Tiburce Surgès, —	Clairicia Guillaume, —
Sylvestre Détéville, —	Nivert Saint-Ange, (q ^r la palmène)
Voyer Saint-Omer, —	Kabile Pierre, —
Joseph Marc Asson, —	Armougon Almon, —
Joseph Joanème, —	Minar Amétas, —
Joseph J.-Baptiste Théonore —	

SAINT-JOSEPH.

Date de la fête paroissiale : 19 mars, Saut-Joseph.

Du hameau de la Chapelle, à 16 kilomètres de Fort-de-France, sur la route du Gros-Morne, l'Abbé Maillard, desservant, résolut de faire une commune, mais à condition qu'elle fut équidistante de Fort-de-France et du Gros-Morne. Il acheta la propriété dite « Rosière » et là, sur le flanc d'un coteau, à 12 kilomètres du chef-lieu, il construisit son église et son presbytère. Les deux tiers de la population suivirent le mouvement et vinrent s'installer autour de cette église. Les plus fidèles à leurs terres et à leurs maisons demeurèrent sur place et boudèrent un peu. Par dérision, on appela leur quartier « Chapelle sans croupion », c'est-à-dire chapelle inachevée.

En 1888, le nouveau quartier fut érigé en commune et baptisé du nom de Saint-Joseph par l'Abbé Maillard qui avait fait mettre, entre deux palmiers, sur un mamelon dominant le bourg, une grande statue de ce saint. Il plaçait, disait-il, la commune naissante, « sous la protection du plus grand Saint du Ciel ».

La vie de cette commune ne semble avoir été illustrée d'aucun événement historique.

Parmi les sites remarquables, notons celui de Rabuchon, à 400 mètres d'altitude environ où l'on ne peut accéder qu'à pied ou à cheval. La colonie y a installé un poste forestier. De ce site très pittoresque s'étend le plus beau panorama de la commune.

A Saint-Joseph, le climat est agréable et sain. Les pluies y sont fréquentes et entretient une humidité bienfaisante dans les vallées et les plateaux où se pratique outre la culture de la canne à sucre, celle du bananier qui a pris une extension considérable. On peut relever également quelques champs d'ananas et un peu partout des choux caraïbes, des patates, des ignames et autres vivres du pays.

Les pâturages suffisent tout juste à l'entretien du bétail des grandes propriétés qui d'ailleurs sont peu nombreuses. Les bois domaniaux, non exploités, sont les seuls de la commune. Saint-Joseph, centre de petites propriétés agricoles, compte une douzaine de distilleries de rhum, mais ne possède pas d'usine à sucre.

À l'intérieur du bourg, sont à visiter : la Mairie, en style moderne, nouvellement construite et l'Eglise, la plus vaste de l'île, inaugurée le 4 septembre 1892.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Brisfer Georges,	Maire.
Dostaly,	1 ^{er} Adjoint.
Bordaz Frédéric,	2 ^e Adjoint.
Cesto Octavius,	3 ^e Adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Adele Pierre.	MM. Deslauriez Joseph Octave.
Lamartinière Léon.	Marie-Sainte Antoine.
Belliard Jean de Dieu.	Solbiac Nicolas.
Anais Hermann.	Nerestan Jean-Baptiste.
Bassin-Noreil Léonce.	Jeabert Emmanuel.
Chloe Ludger.	Cramer Luc.
Lahaye Frédéric.	Chireau Paul.
Adele Jérôme.	Lagarde Ernest.
Gambie Darius.	Chalonec Maurice.
Saint-Honoré Hilaire.	Dintimille Ange.
Lothaire Germanie Eustache.	Vilain Hector.
Bonjean Victor Popo.	

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Guiyoule Louis,	Secrétaire.
Belliard Marcel,	Commis.
Saffache Joseph,	Commis.
Augustin-Lucile Georges,	Agent-Voyer.
Borout Joseph,	Surveillant des Travaux.
M ^{lle} Adèle Thérèse,	Concierge.
MM. Crofils Augustin,	Adjudant.
Richefal Victor,	Brigadier.
Giboyau Georges,	Agent.

AGRICULTEURS.

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| MM. Cassius de Linval Louis. | MM. Rézard-de-Wouves René. |
| Cassius de Linval Gabriel. | Littée Louis. |
| Lepettetier Duclary Paoly. | Elima Léon. |
| Rezard-de-Wouves Georges. | Valiamé Valéry. |

CHARPENTIER.S.

- | | |
|--------------------|-------------------------|
| MM. Gambie Darius. | MM. Salinière Arthur. |
| Jean Pélagie. | Chireau Paul. |
| Dintimille Ange. | Nérestan Jean-Baptiste. |
| Cesto Octavius. | |

COIFFEUR.

- M. Brigitte Modeste.

COMMERÇANTS.

- | | |
|-----------------------|--------------------------------|
| MM. Adèle Pierre. | MM. Mazarin Bernard. |
| Biet Nazaire. | Merton Victor. |
| Brigitte Maxence. | Marchand Jacques. |
| Dufond Louis. | Valiamé Auguste. |
| Fantaisie Jeanne. | M ^{me} Mesmon Mesmin. |
| Lamartinière Louise. | MM. Sauveur. |
| Lotaire Eustache. | Salinière Albert. |
| Marie-Sainte Antoine. | |

CULTIVATEURS.

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| MM. Jeabert Emmanuel. | MM. Charles-Angèle Louis. |
| Lahaye Frédéric. | Irasque Antoine. |
| Lahaye Maurice. | Lahaye Edouard. |

ENTREPRENEURS

- | | |
|------------------------|-------------------|
| MM. Bonjean F. Xavier. | MM. Hervé Pierre. |
| Cimadure Stanislas. | Giboyau Antonin. |
| Chloé René. | Giboyau René. |
| Flamand Joseph. | Omard Athanase. |

FORGERONS.

- | | |
|-----------------|-----------------------|
| M. Nesmon Clet. | Costin Jean-Baptiste. |
|-----------------|-----------------------|

INDUSTRIELS.

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| MM. Balmelle Gustave. | MM. Hayot Joseph. |
| Bordaz Frédéric. | Lambert et C ^{ie} . |
| Brisfer Georges. | Rezard-de-Wouves René. |
| Dupont Léonce. | Roy-Camille. |
| M ^{me} Veuve Edouard Firmin. | Siflet Fernand (héritiers). |
| Gruda Athanase. | Simonnet. |
| Guérin Louis. | |

MÉCANICIENS.

- | | |
|--------------------|----------------------|
| M. Lagarde Ernest. | M. Chalonec Maurice. |
|--------------------|----------------------|

MÉDECIN

- M. D^r Maurice.

NOTABLES.

MM. Dosthaly Léon.	MM. Bassin-Noreil Léonce.
Destournel Robert.	Belliard Jean-de-Dieu.
M ^{me} Veuve Deslandes Henri.	Bonjean Victor.
Petit Gabriel.	Bonjean Gravan.
MM. De Reynal.	(Charles Sainte-Croix.
Vilain Hector.	Chloé Ludger.
Valiamé Edvard.	Deslaurtez Joseph Octave.
Fantaisie Martin.	Gruette Jean.
Adèle Léopold	Lauréat Saint-Yves.
Adèle Gérôme.	Salinière Leonce.
Anaïs Hermann.	

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Adèle Jérôme, (Morne Poirier).	Lahay éMaurice, Rivière-Laure)
Delphine Paul, —	Noléon Jean, (Gousseau).
Adèle Léopold, —	Crepin Paul, —
Rollin Isidore, —	Luc-Cayol Socrate, —
Chloé Léon, —	Pontat Corneille, (Belle Etoile)½
Adelou Clotaire, (M ^{me} -des-Olives).	Costin Jean-Baptiste, —
Chloé Ludger, —	Gruette Jean, —
Alingerie Monique, (Séailles).	Valiamé Valéry, —
Brisfer Georges, —	Irasque Antoine, —
Charles-Angèle Louisy, —	Sancotte Marcel, —
Charles-Angèle Lucien, —	Dintimile Ange, (L'Etang).
Parfait Bertin, —	Richefal Octavius, (Rosière).
Gruette Darius, —	Rameau Isidore, (La Croix).
Salinière Léonce, —	Jean-Marie Justin, —
Tavernier Jean, —	Nubien Servais, —
Rouam-Sim William, —	Bernard Antoine, —
Cidéra Raphaël. —	Bernard Pélage. —
Belliard Jean-de-Dieu. (Durand).	Queunecart Victor, (Rabuchon).
Charles-Angèle Louis. —	Crépin Maximilien, —
Charles Sainte-Croix, —	Del François, —
Bonne Jean Gravan, (Bahauaud).	Zephir Tertullien, —
Lahayé Edouard, (Bois-du-Parc).	MM. Corbin Emmanuel, (Abricotier).
Jeabert Emmanuel, —	Corbono Siméon, —
Lahayé Frédéric, —	Crépin Joseph, (Rivière-Blanche).
Lahayé Benjamin, —	Cassius de Linval Louis, (Chalet).
Jean-Baptiste Théodore, —	Elima Léon, (L'Allée).
Bonjean Victor. —	Viersac Maxime, —
Bonjean Sylvestre. —	Rosamond, (Ermitage).
Mazarin Bernard, (Desfourneaux).	Lechar Philippe, —
William Cassius, —	Séraline Clément, (Chéry).
Vulpin Marius, —	

RENTIERS.

M. Lagarde Jean.

M. Auber Oscar.

 SAINTE-LUCE.

Date de la fête paroissiale : 13 décembre, Sainte-Luce.

Sainte-Luce qui fit d'abord partie de la commune du Sud (Diamant-Anses-d'Arlets-Sainte-Luce, a été érigée en commune indépendante le 15 juin 1848.

Bâtie au fond d'une anse, au pied du Morne-Caraïbe jusqu'à l'entrée de la Rivière-Pilote sur le bord de la mer, elle est limitée par les terres du Diamant, de la Rivière-Salée et de Rivière-Pilote.

Elle présente un aspect coquet et gai, vue du large, lorsque les « loups » ou brisants qui en gênent l'entrée ne sont pas trop en furie. Sur le littoral gisent encore, en quelques points, des bombardes, vestiges des luttes héroïques contre les Anglais.

Par l'abondance et la variété de sa faune marine, par la salubrité de son climat et l'agrément de sa plage, Sainte-Luce constitue un lieu de villégiature recherché des habitants du Saint-Esprit, de Rivière-Pilote et même de Fort-de-France. L'eau, plutôt rare dans l'extrême sud, y est abondante et pure. Le bassin de captation a été aménagé sur l'habitation Montravail, propriété domaniale à 6 kilomètres environ du bourg, fort boisée et rappelant par sa végétation abondante, certains coins du Nord de l'île.

Les habitants du bourg et des Anses se livrent presque exclusivement à la pêche côtière et ravitaillent non seulement leur localité, mais les bourgs de Rivière-Salée, Saint-Esprit et Rivière-Pilote.

Le transport se fait par canots, par camions, ou par porteuses au panier.

Quelques modestes plantations de légumes voisinent avec la culture de la canne pratiquée surtout dans le centre des Trois-Rivières.

Les communications sont assez difficiles par voie de terre. Le bateau qui dessert la ligne Fort-de-France-Marin fait escale à l'embouchure de Rivière-Pilote où les marchandises sont débarquées en canot à l'endroit dit « Le Poirier » pour être transportées à Sainte-Luce.

Un appontement en béton armé en voie de construction sur les fonds d'emprunt permettra un accostage régulier dans la localité et favorisera les échanges commerciaux.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Enal Jean,	Maire.
René Démosthène,	1 ^{er} adjoint.
Edouard Clément,	2 ^e —
Ouensanga Sébastien,	3 ^e —

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Saint-Cyr Philibert.	MM. Lesueur Octave.
Bellay Pamphile,	Augustine Stéphen.
Montabord Simon.	Lesueur Elie.
Thimon Joseph.	Salomon Nicéphore.
Saint-Louis Alphonse.	Charles Compass.
Ozier-Lafontaine Victor.	Louis-Sidney Marcé.
Saint-Louis Martin.	Hoco Léon.
Jean-Marie Joseph.	Salomon Balthazar (décédé).
Henry Justin.	

PERSONNEL MUNICIPAL.

M. René Victor, secrétaire. M. Ouensanga L., commis.

ASSOCIATION ET SOCIÉTÉS.

Société de Volley-Ball « l'Union ».

M. Nadeau Emmanuel, président. M. Adélaïde Maurice, trésorier.

Cercle de Sainte-Luce.

M. Edouard Clément, président. M. Romanico Siméon, trésorier.

Union des Marins français.

M. Ouensanga Sébastien, président. M. Nadeau Emmanuel, trésorier.

COMMERÇANTS.

MM. Enal Jean.	M ^{lle} Thimon Rachelle.
Saint-Cyr Donis.	M. Jean-Marie Didier.
Romanico Siméon.	Bellay Allain.
Bernard Raphaël.	Monville Edouard.
M ^{me} Fardin Frédéric.	Mauriello Victor.

ÉLÈVEURS.

MM. Hayot Louis. M. Zacharie Rosemont.
Fardin Omer.

AGRICULTEURS.

MM. Ozier-Lafontaine, (h ^{ion} Ladour).	MM. René Démosthène, (Montravail).
Enfants Aubéry Eugène (Usine Trois-Rivières).	René Léon, —
Agathine Nicolas (quart. Bèola).	René Marius, —
Laroche Fros, (h ^{ion} Petit-Fonds).	Bellay Lucien, —
Brianto Joseph, (quart. Jacques).	Bellay Avit, —
St-Louis Alphonse, (q ^{art} l'Épinay).	Zamy Etienne, —
Saint-Louis Prosper, —	Salomon Nicéphore, —
Emmanuel Pélagie, —	Ouensanga Antoine, (h ⁿ Bellay.)
Vincent Eloi, —	Lesueur Anneville, (h ⁿ G ^d Figue).
	Lesueur Alexandre, —

SAINTE-MARIE.

Date de la fête paroissial: 15 août (Assomption).

Selon Margry, il y aurait eu à la Capesterre depuis le temps où vivait Duparquet une chapelle dédiée à la Vierge. C'est elle qui aurait donné son nom à la paroisse de Sainte-Marie fondée en même temps que le Marigot par décision du Conseil Souverain de janvier 1663.

La commune, bornée au Nord par le Marigot, à l'Est par l'Océan Atlantique, au Sud par la Commune de Trinité, à l'Ouest par les bois dépendant du Gros-Morne, du Carbet et de Saint-Pierre, est arrosée par trois cours d'eau: la Rivière Charpentier, la Rivière Saint-Jacques et celle de Sainte-Marie.

Appuyé aux pitons du Carbet, le sol vient finir en pentes rapides et bouleversées au rivage de la mer.

Les côtes sont accidentées et pittoresques, souvent ravagées par des raz de marée d'une grande violence. Le long du rivage, on remarque le Pain de Sucre, rocher dont le nom indique la forme, les îlets de Sainte-Marie, l'îlet Saint-Aubin.

Du haut de ces îlets, un coup d'œil magnifique s'étend sur la mer et les mornes, sur la plage longue et sablonneuse ornée de cocotiers, toute blanchissante d'écume.

La région est très fertile et très peuplée et les centres agricoles : Pain de Sucre, Reculé, Bezaudin, Pérou, Bon Air, Derrière Morne, Etoile, abondent en cultures vivrières.

Une vaste terre domaniale, l'habitation Fonds Saint-Jacques de 300 hectares environ a été morcelée récemment et les lots, adjugés par une location-vente, sont mis en valeur par la culture de la canne et l'installation de bananeraies.

On trouve à Sainte-Marie tous les fruits de l'île et beaucoup de ces plantes médicinales dont les vertus ont été signalées par le R.-P. Düss dans son remarquable ouvrage sur la « Flore phanérogamique des Antilles ».

C'est à Sainte-Marie que furent essayés la culture du mûrier et l'élevage du ver à soie, en 1664. Cette initiative reçut l'approbation encourageante de Colbert et lorsque le P. Labat vint aux îles, il trouva sur pied un grand nombre de mûriers mais la manufacture de soie avait été abandonnée. Les fourmis s'attaquaient aux vers, aux cocons et aux œufs et la fréquence comme la violence des vents faisaient obstacle au développement de cette industrie.

À Sainte-Marie, une usine à sucre et cinq distilleries agricoles manipulent la canne à sucre ; il existe en outre une tannerie, une usine électrique, une fabrique de féculé et une d'alpargates.

La commune comporte un hameau : celui du Morne des Esses, très peuplé, à peu près à égale distance de Sainte-Marie, de Trinité et de Gros-Morne, centre agricole des plus importants, d'une très grande fertilité, dont la plus grande propriété est celle de M. Sainte-Luce, Président de la Commission coloniale.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Joseph Lagrosillière, Maire.

Désir Jox,	1 ^{er} adjoint.
Rodolphe Richer,	2 ^e adjoint.
Fernand Eryngé,	3 ^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Hector Michel.

Marie-Louise Dominique.
Chérius Sébastin.
Charles Niéger.
Louis Coste.
Séraphin Grosy.
Clem Dolaur.
Louis Chasseur.
Paul Cynar.
Eliazard Mormin.
Julien Lemoine.
Théophile Phinon.

MM. Louis Moreau.

Saint-Juste Boniface.
Saturnin Brassard.
Norbert Silbande.
Ignace Adélise.
Bernard Bazabas.
Bernard Caloc.
Mary Cassildé.
Hermence Véry Emmanuel.
Isaula Gesner.
Maurice Jox.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Homère Castry,	secrétaire.	MM. Victor Eudorçait, surv. des routes
Edouard Papeau,	comptable.	Ch. Marguerite, —
Joseph Pijulet,	état civil.	Jeanville M., commis. municipal.
Gabriel Audenay,	—	Marc Romany, adjulant.
Alexandre Damoison,	planton.	Celius Egony, agents.
Cécile Audenay,	concierge.	Riffard Misard, —
Marie Grosy,	agent-voyer.	Félix Augustine, —

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

(Section des anciens combattants).

M. Marc Romany, président.	M. Lubin Bazabas, trésorier.
« Le Réveil », société d'éducation physique sportive.	
M. Georges Boudard, président.	M. Castendet, trésorier.

COIFFEUR.

M. Pierre Faustin.

COMMERÇANTS.

M ^{lle} Clauzel.	M ^{lle} Despointes.
M ^{me} Nicole.	M ^m Claude.
MM. Joseph Boudard.	M. Julien Rubinel.
Georges Boudard.	M ^{lles} N. Gigon.
Roland Tulle.	Grosy.
Fernand Tulle.	MM. André Laventure.
Hermann Desroses.	Edouard Coste.
Maurice Despointes.	Clément Rigobert.
Louis Erimé.	Rémy Clément.
M ^{mes} Bonnefoy.	M ^{mes} Blaisemond.
Tary.	V ^e M. Audenay.

CORDONNIER.

M. Emile Lagrosillière.

EBÉNISTE.

M. Th. Kaquin.

DIRECTEUR D'USINE.

M. Raymond Despointes.

EMPLOYÉ D'USINF.

M. François Davila.

ENTREPRENEURS.

MM. Emile Nicole.	M. Jules Cadalle.
Jules Gaudrone.	

INDUSTRIELS.

MM. Guy Despointes. M. A. Raveneau.
Roger Despointes.

MÉCANICIENS.

M. Lorne Thomas. M. Emile Yoyo.

PEINTRE.

M. G. Thimos.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Victor Roger, (habitation Reculé).	MM. Georges Boudard, (St-Jacques).
Monrose Cassildé, (Saint-Jacques)	Joseph Boudard, —
Octavius Vitarum, (habit. Reculé).	Edward Endelmond, —
Jérôme Chambeau —	Evariste Endelmond, —
Dunercé Flavius —	Pierre Rotzen, —
Rotzen père, fils, (i ^{re} Romanette).	Gérard Nossin, —
Genius Marie-Sainte, (Bezaudin).	Félix Nossin, —
Julien Lescourant, —	Alcidas Jocabière, —
Roro Lescourant, —	Joseph Francors Ange, —
Delphin Lescourant, —	René François Jeseph, —
Ernest Anery, —	Fernand Sylbande, —
Jaham Cherchel, (Pérou).	Norbert Sylbande, —
Léonidas Lapierre, —	Julien Rubinel, —
Joseph Lorne. —	Vigué Léger, (Reculée).
Gaston Marie-Sainte, —	Labranche Gérard, —
Berthéus Florent, —	Cormé Cholvet, —
Louisy Sylbande, —	Léon Cholvet, —
Léonard Marie-Sainte, —	Chalex Desroses, —
Alcidas Jacoburi, (Fourniols).	Mic-L ^{se} Dominique, (M ^{ne} des Ess).
Raphaël Louis-Marie, —	Asson Solis, —
Dordotte Bazabas, —	René Laposte, —
Davila François, —	Odette Laposte, —
Em. Jocabière, (St-Aroman).	Asson Cupit, —
Gentil Gassette, —	Adrien Vaton, —
Florimond Hyppolite, —	Ernest Doyen, —
Louis Laposte, —	Clem Dolaur, —
Flavius Drani, (Pain Sucre).	Marie Joseph Bruno, —
Savinien Coxite, —	Lebon Louis Marie, —
Paulius Adélise, —	Paul Boniface, —
Homère Hostaly, —	Marie Joseph Papy, —
Hurard Chambeau, —	Bernard Maldebault, (Bon-Air).
Nicolas Barabas, —	Stanislas Odonnat —
Alphonse Vitellius, —	Casside Mogade —
Asson Charles, —	Germain Robert, —
Frantz Fortuné, (Saint-Jacques).	

RETRAITÉE :

M^{lle} Lagrosillière.

 SAINT-PIERRE.

Fête paroissiale : 21 juillet (Saint-Victor).

Le 15 septembre 1635, Pierre Belain d'Esnambuc, en compagnie d'une centaine de colons, débarquait à l'embouchure de la rivière Roxelane et y construisait un fortin qu'il appelait le Fort Saint-Pierre. Le quartier formé autour de cet ouvrage s'accrut de plus en plus, par suite de l'arrivée de nouveaux aventuriers ; il devint ainsi le Saint-Pierre-Fort et prit, vers le Sud, le nom de Saint-Pierre Mouillage du fait que les navires jetaient l'ancre de préférence dans la zone qui s'étend au sud de l'embouchure de la rivière.

La ville se développa rapidement le long de la côte régulière en arc de cercle, dans la vaste plaine située entre le Mont Mirail et la Roxelane, jusqu'au pied du Mont Pelé. La rade entièrement ouverte, de la Pointe Lamarre au Nord à celle du Carbet au Sud, avec son mouillage sûr et profond, d'accès facile, contribuait, au surplus, à faire de Saint-Pierre un centre d'approvisionnement de premier ordre, qu'il fallut protéger contre les convoitises étrangères par la construction de forts et de batteries sur les collines avoisinantes : Batterie Sainte-Marthe, Batterie d'Orange, Fort Villaret, Batterie d'Esnotz.

La partie de la ville, longeant la côte, entre le quartier du Fort et la rivière des Saints-Pères, était désignée sous le nom de « La Galère », lieu de mouillage des galères royales et la banlieue de Fonds Coré y faisait suite, surplombée par le Morne Ponce, tandis que sur la route conduisant au Morne Rouge, s'étendait le coquet faubourg des Trois-Ponts.

De grandes exploitations formaient sur les hauteurs une ceinture riche et verdoyante : habitations Perrinelle, de Morne l'Etoile, de Pécoul, terres de Desfontaine.

Tout proches, dominant la ville, le Morne Abel, le Morne Dorange ou le mamelon de l'ancien Séminaire collège du Fort présentent actuellement au visiteur un splendide panorama.

La vue y embrasse tout l'immense horizon de la rade, face au monstre assoupi, aux flancs gris et pelés, les anciennes banlieues changées en cocoteraies, l'ancien quartier du Fort tout couvert de halliers, et le chaos émouvant des ruines du Mouillage,

..... *reflets vacillants d'une félicité*
Qui par delà les morts obstinément persiste.

Du côté de la mer, dans les environs de la Rivière-Blanche, voici la colline à forme de tombeau, qui, d'après la légende, aurait été choisie par les caraïbes pour la sépulture de leurs chefs ; elle conserva longtemps le nom de « Tombeau des Caraïbes » pour prendre ensuite celui de « Coffre à mort » que lui donnèrent les marins après qu'ils eurent constaté la violence extrême du courant d'air qui, à certaines époques, descend de la Pelée, le long du Tombeau des Caraïbes et met en péril extrême les petites embarcations à voile naviguant vers Saint-Pierre.

C'est dans ce cadre d'exotisme mystique que se reflétaient, avant 1902, les mœurs plutôt bourgeoises d'une bonne ville de France. Le goût des arts et des lettres y était fort développé. Par ailleurs, l'esprit républicain animait dans le peuple les controverses politiques. Sur le vieux Pont de pierres, surnommé « le Sénat », les citoyens ouvraient régulièrement, à la tombée du jour, une sorte de Forum aux tenues mouvementées.

Saint-Pierre possédait un théâtre, reproduction exacte, assure-t-on, de celui de Bordeaux construit par l'Etat et offert à la ville. Le sens musical s'y affinait sans effort et s'extériorisait bruyamment à l'époque du carnaval dont le souvenir est demeuré impérissable chez les survivants de la « Venise coloniale ».

Saint-Pierre comptait en outre un lycée de garçons avec internat, un Pensionnat de jeunes filles, un collège de Pères et des Couvents de Sœurs, un Jardin des plantes, remarquable par le choix et la variété des espèces. Ses édifices publics : Hôtel de l'Intendance, Mairie, Banque, Cathédrale, Palais de justice, aux lignes sobres et élégantes, retenaient immédiatement l'attention du touriste.

Les maisons d'habitation, presque toutes bâties en pierre, étaient pourvues de l'eau abondante et pure de la source Morestin captée à 7 kilomètres et qui rafraîchissait continuellement l'atmosphère en relevant la salubrité.

La Ville entière y compris ses banlieues, a été complètement anéantie, comme on sait, avec 40,000 habitants, lors de l'effroyable éruption du 8 mai 1902. Elle était déjà florissante, lorsqu'en 1929, le volcan jeta de nouveau l'épouvante dans la population. Saint-Pierre fut évacué jusqu'en 1930.

La renaissance de la Cité martyre, débouché normal des communes du Nord, aux ressources naturelles variées, se poursuit depuis, avec ténacité.

Le long des rues Victor Hugo et Bouillé, l'œuvre de reconstruction s'avère particulièrement active. Le marché installé sur une partie de la place Bertin, au centre du Mouillage, les maisons de commerce, les hôtels, témoignent à la fois de la volonté de relèvement du centre dévasté et de l'importance des facteurs d'économie industrielle et agricole.

La Mairie, nouvellement construite en style cubiste, la Cathédrale du Mouillage, reconstituée dans son architecture primitive, les groupes scolaires de garçons et de filles qui abritent chacun près de trois cents élèves, le Musée volcanologique de M. Frank Perret, la statue offerte par M^{lle} de Vouvray, symbolisant la renaissance de Saint-Pierre, sont autant d'œuvres d'art qui parent la Cité.

Ajoutons enfin qu'en septembre dernier, comme préface à l'ouverture des Fêtes du Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France, une belle et imposante cérémonie a été organisée par le Syndicat d'Initiative, sous la présidence du Chef de la colonie, pour l'inauguration du monument élevé à l'embouchure de la Roxelane, en souvenir du débarquement de d'Esnambuc, « Père et Fondateur des Antilles françaises » qui posa, à Saint-Pierre, les premières assises de la colonie.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Marqués Charles, Maire.
 Elizé Maxence, 1^{er} Adjoint.
 Philibert Paul, 2^e Adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Montabord Nicéphore.	MM. Alexandrine Hubert.
Plesdin Laurent.	Gorrier Jules.
Azar Octave.	Pascal Blaise.
Neisson Rédempteur-Pamphile.	Dondingon Eleuther.
Robard Charles.	Pain Joseph Edouard.
Noël-Augustin Gérard.	Lecurieux-Lafayette André.
Glissant Adrien.	Valcin Thomas.
Rose-Adélaïde Stéphen.	Palamy Alexandre.
Saint-Hilaire Archange.	Sygly Timothée.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Lecurieux Henrius, secrétaire.	M ^{me} veuve Vincendon Paul, concier.
Euphrasius Virgile, chef E. civil.	MM. Sainte-Claire Edvard, adjudant.
M ^{lle} Marqués Marthe, dactylographe.	Etifier Etienne, brigadier.
M. Aniac Jean-Baptiste, planton.	Partel et Pain, gardes.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

Société des ouvriers manuels et intellectuels.

M. Etifier Etienne, président.	M. Flaun Alcide, trésorier.
--------------------------------	-----------------------------

Société de secours mutuels « Le Progrès ».

M. Catayé Julien, président.	M. Pélage Stéphen, trésorier.
------------------------------	-------------------------------

Cercle de Saint-Pierre.

M. De Claverie, président.	M. Lastel Ernest, trésorier.
----------------------------	------------------------------

Société d'Anciens combattants.

M. Rodéric Charles, président.	M. Valcin Thomas, trésorier.
--------------------------------	------------------------------

AGRICULTEURS.

MM. Zabulon Paul.	MM. De Gentil Léon.
Rose-Adélaïde Stéphen.	Auber Edouard.
Nuissier Tassius.	Plesdin Laurent.
Sigly Timothée.	Bellerose Léonel.
Bundarra Henri.	Gonier Emile.
Hombel Léon.	Thérès Vincent.

BOUCHERS.

M. Neisson Pamphile.	M. Robert Honoré.
----------------------	-------------------

BOULANGER.

M. Pierre-Charles Yves.

COMMERÇANTS.

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| MM. Ursulet Marc. | Etablissements Reynoird. |
| Delbé Raoul. | Etablissements Dupuy. |
| Morville Hugues. | Etablissements Bonaro. |
| Croisan Joseph. | Etablissements Garnier. |
| Bellechasse André. | Etablissements Monville. |
| Banal Marius. | MM. Combette Eugène. |
| Boulanger Edvard. | Madkaud Germain. |
| Sainville Ernest. | Neisson Gabrielle. |
| Ferraty Robert. | Bathelme Théodore. |
| Gonnier Jules. | M ^{me} Amozias Henri. |
| Calixte. | MM. Philibert Paul. |
| M ^{mes} Marie-Olive Edouard. | Charpentier Louis. |
| Denis Claude. | Jean Gilles. |
| Pauras Philippe. | Lafayette Jean. |
| M. Mondésir. | |

ENTREPRENEURS.

- | | |
|-----------------------------|-------------------|
| MM. Angélique Herménégilde. | MM. Baron René. |
| Perriolat René. | Denis Claude. |
| Lebrave Joseph. | Azar Octave. |
| Thine Héliodore. | Neisson Pamphile. |
| Marie-Olive Edouard. | |

HÔTELIÈRES.

- | | |
|---|--------------------------------|
| M ^{mes} veuve Jean-Baptiste Louis. | M ^{mes} Flaun Alcide. |
| Ursulet Iréné. | Perrier Benoît. |
| Joanès Théràmène. | |

INDUSTRIELS.

- | | |
|------------------------|---|
| MM. Marquès Charles. | MM. De Gentile Antoine. |
| Marquès Bernard. | Etablissements Lambert et C ^{ie} . |
| Depaz Victor. | Marquès Robert. |
| Touin Raoul. | Pain Jules. |
| Desgrottes Henri. | Rameau Sébastien. |
| Saint-Jacques Florent. | Polomack René. |
| Ernoul Louis. | Benony Emile |

MÉCANICIEN.

- MM. Pascal Blaise.

MÉDECINS-PHARMACIENS.

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| M. Cyr Athis Raoul. | M. Noël-Augustin Gérard. |
|---------------------|--------------------------|

NÉGOCIANTS.

- | | |
|----------------------|--------------------|
| MM. Cadenet Marius. | MM. Gouyer Eugène. |
| De Gentile Jean. | Lastel Roland. |
| Roy-Camille Raphaël. | Elizé Maxence. |

PROPRIÉTAIRES.

MM. Anatole Auguste.	MM. Pélage Stéphen.
Larade Claude.	Vilo Joseph.
Marie-Appoline Camille.	Archange Saint-Hilaire.
Erin Paul.	Pain Joseph.
Boisson Paul.	Rodéric Charles.
Zali Nicéphore.	Marquès Jean-Marie.
Davilas Paul.	

PROPRIÉTAIRES-VIVRIERS.

MM. Joseph-Augustin G., Parnasse.	MM. Gamess Bertrand, Trois-Ponts.
Gamès Augustin, Trois-Ponts.	Catan Henri, Morne-Etoile.
Janivel Etienne, Morne-Etoile.	Calixte Cancéus, la Galère.
Paquemarre Joseph, M ^{ne} -d'Orange.	Dondingon Eleuther, Fort.
Noélé Raoul, Trois-Ponts.	Neisson Pamphile, Trois-Ponts.
Pélage Adolphe, Trois-Ponts.	Pain Jules, Morne-des-Cadets.
Madiage Joseph, Parnasse.	Bussy Hector, Miron.
Clerc Béby, Rochetière.	

SCHËLCHER.

Date de la fête paroissiale : 8 septembre, La Nativité.

Par une délibération du 27 mai 1888, le conseil municipal de Case-Navire, en souvenir des bienfaits de Victor Schœlcher, le grand abolitionniste de l'esclavage, prenait la résolution de substituer au nom de Case-Navire celui de Schœlcher. Le vœu adopté par acclamation et à l'unanimité des membres présents, aux cris de Vive Schœlcher ! Vive la République ! fut sanctionné par un décret du 25 novembre 1889.

Ce bourg, bâti le long d'une anse, entre la Pointe-des-Nègres et Case-Pilote, à 5 kilomètres de Fort-de-France, comprend de l'autre côté de la rivière Case-Navire, le quartier de l'Anse-Madame, centre de villégiature des habitants de Fort-de-France, et à deux kilomètres plus loin, l'important hameau de Fonds-Lahaye, en bordure d'une belle plage garnie de cocotiers et encadrée par les mornes de la Démarche et de l'Enclos.

Cette dernière agglomération s'est formée, à la suite des éruptions de 1902, par les sinistrés du Prêcheur auxquels furent délivrés des concessions de terrains.

Lors de la guerre de sept ans, les Anglais débarquèrent 6.000 hommes à Case-Navire pour l'attaque du Fort Royal, en 1754. Plus tard, en 1762, un nouveau débarquement fut opéré. Durant la Convention, Case-Navire fut le théâtre des hostilités. Les Anglais descendus à Case-Navire le 16 juin 1793, furent mis en déroute par Rochambeau qui s'était placé à la tête des Patriotes.

Sur le domaine de Sainte-Catherine, on peut encore voir les vestiges de l'ancienne batterie de ce nom, placée au haut de la falaise escarpée du Fond-Nigaud; mais aucune trace n'existe de la batterie Sainte-Marthe installée au bourg. A la Démarche, se retrouve aussi la « Table des Anglais », sorte de grotte dans laquelle est taillée une vaste table en pierre.

Deux quartiers de la commune méritent une mention particulière : celui de la Ravine Trouzard dont le terrain très tourmenté abrite, sur les pentes, des habitations modestes et celui de l'Enclos auquel on accède par un chemin vicinal, à la sortie de l'Anse-Madame.

Les principales ressources, comme pour plusieurs bourgs de la côte, proviennent de la culture de la canne, de l'élevage et de la pêche. L'exploitation industrielle la plus importante, celle du Fond-Nigaud, produit de l'alcool à 90° utilisé par les pharmaciens, liquoristes, parfumeurs, et de l'alcool à brûler.

L'élevage se pratique principalement à Terreville, Fond Rousseau et Morne-Boye, centres d'approvisionnement en lait du marché de Fort-de-France et de bœufs de boucherie pour la localité.

Les bois de la Démarche, habitat du ramier, attirent les chasseurs et fournissent par ailleurs aux pêcheurs d'excellents gommiers pour la construction de leurs canots.

La population, formée en grande partie de marins pêcheurs, au bourg et à Fonds Lahaye, tire un revenu normal des produits de la pêche qu'elle écoule sur le marché du chef-lieu.

De 6 heures du matin à 9 heures du soir, la route de Fort-de-France-Schœlcher est sillonnée d'une douzaine d'autobus et de camionnettes qui permettent aux nombreux villégiateurs de se rendre, à peu de frais, à l'Anse-Colas, à la station Jean-Marie-les-Bains ou à l'Anse-Madame et à Fonds-Lahaye.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Emélius Lovince, ✱,	Maire.
Joseph Pierre-Emile,	1 ^{er} adjoint.
Joseph Symphor,	2 ^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Louis-Léopold Edward.	MM. Artigny Augustin.
Merlin Alexandre.	Clémenté Henri.
Mésange Jean.	Bardury Georges.
Caius Emilien.	Germainy Ange.
Vérin Marc.	Tibériade Télémaque.
Dordonne Georges,	Caufour Laurent.
Civault Antoine.	Thine Alcide.
Doisy Symphorien.	Gérard Victor.
de Chavigny Alexandre.	Harpon Charles.
Malouda Romain.	Aldégon Félix.

PERSONNEL MUNICIPAL.

M ^{lle} Duféal Laure,	secrétaire.
M. Henri Edvard,	commis.
M ^{me} Labor Alexandre,	concierge.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

« Association des Anciens combattants. »

M. Charles Tiburce,	président.
---------------------	------------

« Société des Marins ».

M. Tibériade Télémaque, président.

« Le Progrès mutualiste ».

MM. Cabas Ernest, président.
Ravi Romain, trésorier.

« La Solidarité ».

MM. Ravi Romain, président.
Malouda Emmanuel, trésorier.

« L'Union des frères et sœurs. »

MM. Pierre-Emile Joseph, président.
Delouche Louis, trésorier.

BOUCHER.

M. Dolaur Sartin (3^e kilomètre, route Schœlcher).

BOULANGERS.

M. Télémaque Thibériade (bourg). M. Bellance Odilon (Anse-Madame).

RETRAITÉ.

M. Borromée (Anse-Madame).

CHARPENTIER.

M. Ferjus de Lagueuille (Anse-Madame).

COMMERÇANTS.

M^{mes} Bully (bourg).V^e Gaston Henry.V^e Turenne Lovince.

Tépic Ildevert Dorothée.

Bleek Elisabeth.

Télémaque Tibériade.

Sannons Joseph.

Bully Antoine.

M^{me} Bourdon Gaston.M^{lles} Zéline Rose.

Gabrielle Désiré.

Lamartinière Marguerite.

Lugiéry Paule.

Sannons Victoire.

M. Nauteuil.

CHAUFFEURS D'AUTOBUS.

MM. Stéphane Jean-Elie.

Souffleur.

Théophile Daunard.

MM. Victor Duclos.

Yvon Duclos.

René Zonzon (Anse-Madame).

DISTILLATEURS.

M. Valentin Nuissier (Anse-Madame). M. Jean-Baptiste Palude (bourg).

ENTREPRENEUR.

M. Maximilien Lugiéry.

INDUSTRIEL.

MM. O'Neil & Carter (4^e kilomètre). M. Laguigneraye (Fonds-Rousseau).

PÊCHEURS.

MM. Monterville Marie-Anne. Donatien Henry. Paul Perfait. Paulin Luchel.	MM. Eustache Julians. Théodule Niche. Robert Henry. Félix Bazilia.
---	---

PROPRIÉTAIRES.

MM. Guyoule (famille), r ^{te} Schœlcher. Fernand Calixte, — Camille Junker, — Raphaël l'Élicité, —	M ^{mes} V ^e Gaston Granier (Anse-Madame) Cayol. V ^e Totila. V ^e Désarmes. Saint-Agathe.
M ^{mes} Lebrun Acajou, — V ^e Louis Valbon (héritiers) — Jacques Beaufond (bourg).	MM. Georges Granier. Benjamin Matillon. Gérard Césaire. Césaire (héritiers). Bocaly (héritiers). Anasthasie Levignac. Sobesky. René Civault. Ludovic Pilon. Victor Sicot. Borromée Nadeau. Benjamin Laval. Bellonnie (famille).
MM. Robert Lodéon. Raymond Carionné. Pomiès. Pierre Bélizaire. Georges Lénal. Germain Lénal. Ernest Pierre-Charles. Sandot (famille). Linard (héritiers). Alpha (famille). Rose-Ange Julians. Saint-Ange Lacour.	M ^{lle} Coma. MM. Georges Jean-Marie, (Anse-Colas). Petit. Henry Porry. Deleuze. Plongeur (famille).
M ^{lle} Sicot. M ^{mes} V ^e Duféal. Broche. Lacour. Mauconduit (Anse-Madame).	

PROPRIÉTAIRES DE SENNES.

MM. Henry Paulin. Valentin Oton. Henry Jacques.	MM. Paul Placide. Charles Janvier. Léon Placide.
---	--

HAMEAU DE FONDS-LAHAYE.

BOULANGER.

M. Victor Gérard.

CHARPENTIERS.

MM. Yvanès Monrose. Ravy Romain. Emile Dru. Edgard Traque.	MM. Théodore Delages. Eludger Nihil. Mercin de Chavigny. Cabos Ernest (Quart. F ^{ds} Bernier)
---	---

CHAUDRONNIER.

M. Denis Vaillant.

COMMERÇANTS.

M. Louis Clément.

M. Robert Bertrand.

CORDONNIER.

M. Aly Morestin.

EBÉNISTE.

M. Félix Samdty.

ENTREPRENEUR.

M. Julien Bray.

PÊCHEURS.

M. Mathurin Bray,

M. Joseph Pierre-Emile.

PROPRIÉTAIRES DE SENNES

M. Alcide Thine.

M. Hippolyte Souffleur.

AGRICULTEURS.

MM. Préville Anin, (Terreville).

MM. Henrius Almont, (Terreville).

Charles Arpon, —

Géral Pierre-Charles, —

Homère de Chavigny.

Bernard Grelet.

René Battet, (Quartier Démarche)

Louis Hubel, (Terreville).

Dordonne Philippe, ♂, (Quartier Ravine Trouzard).

CULTIVATEURS

MM. Julta Anderson, (Démarche). M. Paul Duno, (Démarche).

Bernabé Jean-Noël, —

Tertulien Rosemond, (Ravine Trouzard).

PROPRIÉTAIRES.

M. Maurice Valère, (R. Trouzard). MM. Germainy (famille), (R. Trouzard)

M^{me} Cassius Rosemond, — Montredon (famille), —

Fabet (famille), —

TRINITÉ.

Date de la fête paroissiale : 16 juin (Sainte-Trinité).

La commune de Trinité, appelée à l'origine la « Capesterre », comprenait outre le territoire actuel, ceux de Sainte-Marie, Marigot et Lorrain, c'est-à-dire toute la côte Nord-Est de l'île. Quand fut opérée la scission, le curé de la commune proposa de placer la paroisse qui comptait alors trois parties distinctes : le Brésil (ancien quartier des Caraïbes), la rue Paille, bordée de paillotes et la « Citerne », sous le patronage de la « Très Sainte-Trinité » ; d'où la dénomination donnée à la commune.

La paroisse de Trinité, la première établie sur le versant oriental de l'île, ne devait pas tarder à prendre une importance considérable.

Une grande caserne dont on peut encore visiter les ruines et les souterrains fût construite près du fort Sainte-Catherine, au début de la colonisation. Un autre fortin : le fort Sainte-Marie, défendant l'accès de la rade, fut bâti sur la côte de la Caravelle et un hôpital fût aménagé sur la place même de l'hôpital actuel.

Trinité compte peu de sites. En dehors de la Caravelle, avec ses dentelures bizarres et son phare monumental, à l'entrée de la presqu'île ; de Tartane, longue suite de chaumières rangées le long de la route autour d'une coquette maison d'école et bordées d'arbres fruitiers ; et du Brin d'Amour, au nom symbolique, il n'est guère de paysages touristiques dans la région. Trinité ne doit son importance qu'à son bourg, véritable petite ville et à ses deux usines : celle du Galion, à l'embouchure de la rivière du même nom, à 3 kilomètres au Sud du bourg, et celle de Bassignac, sur la route du Gros-Morne.

Etendu en demi cercle le long de la plage, sur une longueur de plus d'un kilomètre, et entouré d'une ceinture de hauteurs, le bourg semble se blottir sous ses massifs d'arbres à pain et de cocotiers et il présente un cachet fort pittoresque avec ses bâtiments communaux et ses places publiques : place Turquoise, d'origine historique ; place Joyeuse, chère aux Trinitéens, garnie de bancs confortables, à l'ombre des catalpas que berce le souffle régulier de l'alizé, face à la mer, aux écueils à fleur d'eau, tout frangés de blanche écume.

Le commerce est très actif dans ce centre industriel et agricole. En plein bourg, deux usines de conserves d'ananas manipulent, trois mois durant, les fruits récoltés à une quinzaine de kilomètres et une distillerie de rhum traite les mélasses de l'Usine Bassignac.

Sur la propriété Hardy, à la presqu'île de la Caravelle, se fabrique un miel apprécié.

Les produits d'exportation (rhum-sucre-conserves) sont chargés sur place et il est question d'aménager bientôt un petit port à Trinité pour faciliter surtout l'embarquement des bananes dont la culture s'est considérablement développée.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Clerc Fernand, ✱, Maire.
 Rimbaud Auguste, 1^{er} adjoint.
 Réjon Charles Raoul, 2^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Angélique Etienne.	MM. Legroux Florival.
Boston Cyrius.	Lemus Joseph.
Boye-don Théodomir.	Lezinska Ludovic.
Charpentier Paulius.	Limol Stéphane.
Chillan Henrius.	Modestine Robert.
Fanel André.	Moges Alexis.
Farot Léopold.	Pontalay Auguste.
Garnier Joseph.	Rapon Victor.
Gertrude Stéphane.	Sejean Claude.
Jeanne-Rose Marius.	Victorin Georges.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Manville Marius, secrétaire.	MM. Cajoly Léon, recettier.
Marguerite Robert, comptable.	Etilé André, gardien.
M ^{me} Nancy Pauline, chef de bureau.	M ^{me} Chapelle Euphrasie, concierge.
MM. Pichard Paul, commis.	MM. Miredin Firmin, agent de police.
Ravaud Georges, agent voyer.	Joly Marcel, —

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

Société de culture physique et intellectuelle « L'Entente Trinitéenne ».

M. Niéger François, président.	M. Achéen Michel, trésorier.
--------------------------------	------------------------------

Société Sportive Féminine « La Gaieté ».

M ^{me} Dubois Virginie, présidente.	M ^{lle} Cirba Renoule, trésorière.
--	---

« Union des Marins de Trinité ».

M. Boistol Adonis, président.	M. Inimod Gérard, trésorier.
-------------------------------	------------------------------

Syndicat des ouvriers industriels et salariés assimilés de Trinité.

M. Abram Athanase, président.	M. Garnier Joseph, président.
-------------------------------	-------------------------------

Syndicat agricole de Trinité.

M. Farot Léopold, trésorier.	M. Castor Denis, trésorier.
------------------------------	-----------------------------

ADMINISTRATEURS D'USINE.

MM. de Laguarrigue de Survilliers Louis.
 de Laguarrigue de Survilliers Laurent.

BOULANGERS.

M. Gouait Enguerrand.	M. Laventure Hippolyte.
-----------------------	-------------------------

[CHEF DU DOCK.

M. Lanthoen Yves.

CONFISEUR D'ANANAS.

M. Domergue Louis.

CORDONNIER.

M. Fanel André.

ENTREPRENEURS.

M. Relouzat Eugène.

M. Dupont Victor.

HOTELIÈRE.

M^{me} Ravenet Phèdre.

INDUSTRIELS.

MM. Domesor Julien.
Sainte-Luce-Joseph Adrien.

M. Huyghues-Despointes Guy.

COMMERÇANTS.

MM. Chastanet Charles.
Limol Stéphane.
Angélique Etienne.
Charpentier Paulius.MM. Huyghues-Despointes Robert.
Inimod Gérard.
Pélissie de Montemont Félix.

RETRAITÉS.

MM. Puel Elie.
Bocage Joseph.MM. Cavalier Simon.
Chanoine Yvon.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Clerc Léo, La Moïse.
Riffaud Cassius, La Richard.
Telle Toussaint, Tracée.
Domésor Julien, Wattel.
Germany Alphonse, Tracée.
Puel-Elie Antoine, Tracée.MM. Bouillé Hervé, Grosse-Ravine.
Etilé Charles, Bellevue.
Castor Gérard, —
Sainte-Luce-Joseph A., F^d Galion.
Père Le Retraite, Tracée.
Controle Eléodore, Tracée.

TROIS-ILETS.

Date de la fête paroissiale : 2 février, la Purification.

Ce bourg tire son nom de trois petits ilets situés non loin de la côte et formant un triangle isocèle : l'ilet Tebloux, l'ilet Charles et l'ilet Sixtain.

Selon l'abbé Rennard, la paroisse porta d'abord le nom de Cul-de-Sac-à-Vache parce qu'elle fut établie au fond du cul-de-sac creusé en face de l'ilet à Vache, aujourd'hui le Gros-Ilet et les édifices du culte étaient à Poterie.

C'est aux Trois-Ilets que naquit, le 23 juin 1763, Joséphine Tascher de la Pagerie qui devint Impératrice des Français.

La reine-mère, M^{me} Tascher de la Pagerie, née Rose-Claire des Vergers de Sanois y mourut le 2 juin 1807 et son caveau se trouve à l'Eglise des Trois-Ilets.

Les ruines de l'habitation « La Pagerie » sont encore visibles et le touriste peut y distinguer quelques pans de mur lézardés à moitié cachés par des arbres et des lianes qui leur font un manteau de verdure.

Les paysages de la région sont plutôt monotones. La culture de la canne domine et les habitations envoient leur récolte à l'Usine Rivière-Salée ou aux distilleries avoisinantes : Vatable, Anse-à-l'Ane, Espérance.

Sur la propriété Rateau on trouve des cacaoyers, des caféiers et des kolas dont les noix servent à fabriquer sur place un vin tonique apprécié dans toute l'île.

Dans les bois et surtout à La Plaine et à Beaufond, se chassent la tourterelle et l'ortolan. Pendant la période de l'hivernage, des oiseaux migrateurs s'abattent sur la région.

En dehors du bourg, une agglomération importante est celle de Poterie, à trois kilomètres à l'Est (Poterie Hayot). Dans ce vaste établissement, un four à chaux à feu continu calcine des « roches à ravet » provenant d'une carrière située à Sainte-Anne. Une importante fabrique de briques y est annexée, pouvant livrer jusqu'à 4,000 unités par jour et la terre est broyée, pétrie et façonnée au moyen de machines électriques. La Poterie livre à toute l'île, des tuiles, des gargoulettes et des vases divers.

Dans la baie des Trois-Ilets le poisson est assez rare.

Le bourg est relié à Fort-de-France par un service subventionné de canots mais aucune liaison par autobus publics n'a été organisée avec les bourgs avoisinants.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Hayot Gabriel, Maire.
 Sablé Francisque, 1^{er} adjoint.
 Bontemps Nicolas, 2^e adjoint.
 Clément Donatien, adjoint supplémentaire.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Mézin Barthélemy.	MM. Daudi Cloud Jacob.
Laguerre Gaston.	Scholastique Romuald.
Jourdan Maurice.	Audibert Charlery.
Grat Théodule.	Allard-Saint-Albin Raymond.
Décime Sylvestre Joinville.	Bardoux Romain.
Hierso Louis.	Simon Constantin Raphaël.
Padra Saturnin Alexis.	Renciot Euphrasius Dumanoir.
Thévenard Paul.	Meriville Cloud Clotaire.
Jean-Georges Joseph Renaudin.	Jorame Thomas Eva.
Scholastique Florentin Gracia.	

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Loustau Julien, secrétaire.
 Pinville Albert, commis.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

« Syndicat agricole ».

MM. Mario Casimir, président.
 Bontemps Eleuthère, trésorier.

AGRICULTEURS.

MM. Jean-Georges Joseph (la Pagerie).	MM. Durand Victor, (la Ferme).
Cholley Stéphane, (Anses-Mitan).	Laguerre Gaston, (la Plaine).
Thésée Fernand, (Anse-à-l'Âne).	

BOUCHERS.

MM. Allard Saint-Albin Raymond. M. Vige Gaston.
Allard Saint-Albin Nillamon.

BOULANGERS.

M^{mes} Riveti Victor.
Bontemps Eleuther.

COMMERÇANTS.

M. Marsan Raphael. M^{lle} Davila Lucie.
Au Printemps. V^{ve} Graduel Chérius.

COMESTIBLES.

M^{mes} Coma Emilien. M^{mes} Goujon Edouard.
Joame Eva. Jean-Gorges Joseph.
Lpalu Paul. Lamon Irénée.
Marianna Grégoire. M^{lles} L'Eang Surélie.
Beuze François. Réunif Myrtal.
Dariyon Joseph. MM. Alexandre-Alexis Charles.
Adé Jérôme. Jourdan Maurice.
Chamnoé Félix.

ENTREPRENEURS DE TRANSPORTS.

MM. Bernia Benoît. MM. Vermal Adolphe.
Jourdan Maurice. Scholastique Florentin.
Domerge Rémy. D^{me} Coma Emilien.
Padra Anrélien.

FABRICANT DE CHAUX ET D'OBJETS EN TERRE CUITE.

M. Hayot Henri.

FARRICANTS DE RHUM.

MM. Hayot Gabriel, (La Poterie). MM. Guérin Ernest, (Espérance).
Mario Justin, (La Vable). Chomerau-Lamotte, (Anse-à-l'Ane).

LOUEURS D'AUTOS.

MM. Bontemps Eleuther, (autos). MM. Pinville Ed. (auto et camion).
Hierso Maurice, (Camion). Pinville Tertulien, (autos).

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Goujon Edouard, (Rateau). MM. Grat Maximilien, (la Pagerie).
Mario Casimir, (Vatable). Décime Sylvestre, —
René-Corail Auguste, (Beaufond). Rolle Louis, —
Annette Stéphen, — Penciot Cyrille, —
Grat Sainte-Marie, (la Ferme). Audibert Charlery, (la Plaine).
Filon Mathurin, (la Concorde). René-Corail Justin, (Beaufond).

NOTABLES.

MM. Riveti Victor. MM. Guérin Emile.
Coma Emilien. Gandelat Maurice.
Jarry Emile. Charles Sabas.

VAUCLIN.

Date de la fête paroissiale : 24 juin, Nativité de Saint-Jean-Baptiste.

Vers 1700, le Comte de Vauquelin s'établit au Sud-Est de l'île sur une concession de terrain de 12 hectares environ où il cultiva d'abord le tabac, puis la canne à sucre. Une agglomération se constitua autour de la propriété principale qui prit le nom de Vauclin. La baie du même nom dont l'entrée est bordée d'écueils rendant l'accès difficile ne permet le mouillage que de goélettes légères. La proximité de terrains fertiles et plats au pied de la montagne du Vauclin, et d'une carrière de pierres à bâtir, l'existence d'une belle plage de sable blanc, large de 20 mètres environ, bordée de cocotiers et de raisiniers expliquent l'extension prise par cette commune située au vent de l'île.

Une des attractions de la région est le pèlerinage à la Montagne du Vauclin dont l'ascension n'est pas pénible.

Comme dans toute l'île, la principale culture est celle de la canne. Celle du cacao, jadis très prospère, de même que celle du café, dont la réputation fut mondiale, tendent à disparaître. Notons que c'est une des rares communes où pousse le roucouyer dont la pellicule, séparée de la graine par des lavages successifs, fournit le roucou, essence tinctoriale. A signaler aussi le gaïac, dont le bois sans aubier et très dur, est utilisé dans les bâtis et les roues de moulin des usines et dont l'écorce bouillie donne un sudorifique puissant. Les flancs de la Montagne portent quelques essences précieuses : le cypre, le laurier-rose montagne, l'ébène verte, l'acajou et le mahogany. Dans toute la région, sont plantés en abondance des légumes du pays et des arbres fruitiers de toutes espèces.

La faune marine, abondante, pourvoit à l'approvisionnement des marchés du Vauclin, du Saint-Esprit et du François.

L'industrie locale, pour la canne à sucre, est concentrée entre une usine et quatre distilleries de rhum.

Il y a quelque trente-cinq ans, un grand propriétaire eut l'idée de construire sur son habitation « Paquemare » une indigoterie. Cet essai a été infructueux.

La population, plutôt pauvre dans l'ensemble, vit péniblement du revenu de petites propriétés trop morcelées, difficilement exploitables et des produits de la pêche.

Un regain d'activité est donné chaque année au commerce local par les nombreux villégiateurs qui se rendent au Vauclin, heureux de trouver une plage intelligemment aménagée, un bourg coquet et propre où le souci constant d'urbanisme qui anime la Municipalité détermine des réalisations appréciées.

Les communications avec le Vauclin sont très faciles, l'artère Fort-de-France-Marin par le Lamentin-François-Vauclin étant l'une des plus importantes du réseau routier de la colonie.

ADMINISTRATION MUNICIPALE.

MM. Landa Louis, ✱.	Maire.
Tareau Thimon,	1 ^{er} adjoint.
Gold-Dalg Emmanuel,	2 ^e adjoint.

CONSEILLERS MUNICIPAUX.

MM. Astred Sainte-Claire.	MM. Montabord André.
Troudart Albert.	Lise Focasse.
Philippy Joseph.	Rissac Georges.
Scholastique Ignace.	Arnaud Martin.
Teriat Auguste.	Acomat Armand.
Néris Juarès.	Gros-Désormeaux Etienne.
Hector Charles.	Emonide Daniel
Gros-Désormeaux Jean.	Lilia Auguste.
Thimon Pierre.	Joseph Gérard.
Gros-Désormerux Charlot.	Mathurin Grégoire.
Jean-Christophe Zulma.	Frédal Albert.
Acomat René.	Zéphirin Louis.

PERSONNEL MUNICIPAL.

MM. Marie-Joseph Angélo, secrétaire,	MM. Pierre-Louis André, commis.
Sainte-Foie Valentin, commis.	René Joseph, agent-voyer.
Philippy Pierre.	—

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS.

Société sportive « Le Club Vauclinois ».

MM. Angélo Marie-Joseph, Président.	MM. Sainte-Foie Valentin, commis ^{res} .
Jouannelle Félix, Vice-Président.	Joseph Gérard, —
Faustin Marcel, Trésorier.	Mamy Léon, secrétaire.
Kromwell Omer, Moniteur.	

Coopératives agricoles « Union des Petits Planteurs du Vauclin »

MM. Romanette Marie-Joseph, présid ^t .	M. Elie Scholastique, trésorier.
Désir Gener, secrétaire.	

« Coopérative du Vauclin ».

M. Rama Anatole, Président.

« Caisse locale du Crédit Agricole du Vauclin ».

M. Pierre Thimon, Président.	M. Gisquet Edmond, Secrétaire.
------------------------------	--------------------------------

AGRICULTEURS.

MM. Gros-Désormeaux Etienne.	MM. Ludger Garçon.
Mathurin Grégoire.	Rama Anatole.
Frédal Albert.	Petit Coureur.
Zéphirin Honoré	Tareau Roland.
Rissac Georges.	Terriat Auguste.
Gros-Désormeaux Jean.	Néris Juarès.
Scholastique Ignace.	Jean-Christophe Julma.
Astred Sainte-Claire.	Acomat René.
Jô Louis.	Lilia Auguste.
Littée Jules.	

CHARPENTIER DE MARINE.

M. Brigitte Philibert.

COMMERÇANTS.

MM. Troudart Albert.
Montabort André.
Lise Focasse.MM. Acomat Aunard.
Edouard Monique.

ENTREPRENEURS.

MM. Philippy Joseph.
Hector Saint-Ange.

M. Joseph Gérard.

FABRICANT RHUM ET BAY-RHUM.

M. Landa Louis (héritiers).

INDUSTRIELS.

MM. Asselin René.
Faula Julien.

M. Gold-Dalg Léon.

PROPRIÉTAIRES VIVRIERS.

MM. Joseph René, Plaisance.
Goujou Sarotte, Grand Boucau.
Terriat Auguste, —
Pierre-Louis Jovin --
Pierre-Louis Thérance La M^{gne}.
Acomat René Bébé, F^d-Zamy.
Petit Urbain —
Gros-Désormeaux Jean, Bellevue.
Gros-Désormeaux Robert, —
Gros-Désormeaux Etienne. —
Prothée Derlon. —
Gros-Désormeaux C. M^{ne} Raq^{tte}.MM. Rézo Joseph, Morne Raquette.
Petit Ernest, —
Marie-Louise Joseph, La M^{gne}.
Lubin Thélius, L'Uniou.
Marie-Louise T. quartier Coq.
Ephestion Léon, La Haut,
Sully Paul, —
Mathurin Grégoire, La Humbert.
Arnaud Martin, La Cadette.
Mopont Saint-Ange, —
Emonide Daniel, La Boée.
Arnaud Dévard, —

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

Préface.....	I
Avant-propos	III
La Géographie de l'île.....	V
Renseignements statistiques et d'ordres divers	1
Gouvernement de la Martinique.	87
Les organes de la vie politique.....	91
— sociale et mondaine.....	99
— sportive.....	191
— commerciale et industrielle.....	207
— agricole.....	245
— administrative.....	271
La Ville de Fort-de-France.	355
La vie communale.....	405
Table alphabétique des matières.....	499

NOTA. — Au début de chaque chapitre figurent une introduction et un sommaire des renseignements donnés.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A

Absalon (Fontaine d')	169
Abonnés au téléphone	175
Adventistes du 7 ^e jour	126
Agriculture (Chambre d')	249
Agriculture, Eaux et Forêts (Personnel)	281
Agglomérés (Fabriques des)	236
Agents de change	214
Ajoupa-Bouillon (Commune de l')	408
Alimentation (importateurs en)	229
Altitude de quelques points du pays	43
Anciens combattants (Fédération)	120
Anses-d'Arlets (Commune des)	410
Anse noire (Station balnéaire)	170
Arpenteurs jurés	269
Artistes-peintres	163
Aéro-club de la Martinique	204
Asile de Bethléem	138
Assistance publique (Personnel)	280
Asile des vieillards (Personnel)	280
Asile des aliénés (Personnel)	281
Association des Etudiants martiniquais	151
— des Anciens élèves du Lycée	152
— du Pensionnat colonial	152
— de l'Enseignement technique	152
— de l'Ecole commerciale	153
— de l'Ecole communale du Lamentin	154
Assistance judiciaire	325
Assurance (Sociétés françaises)	167
Assurance (Sociétés et compagnies diverses)	235
Association des Officiers de Réserve	123
— des Médailleurs militaires	124
— des Combattants volontaires	124
— des Sous-officiers de Réserve	125
— des Mutilés de la guerre	120
— des Anciens Combattants de la Grande Guerre	121
Automobiles (Nombre de voitures importées)	36
— Ateliers et accessoires	241
— Garagistes	167
— Importateurs	233
— Contributions directes	244
Automobile club (Association d')	167
Avoués	319-322
Avocats	319-322

B

Banque de la Martinique.....	215
— Royal Bank of Canada.....	218
— Crédit martiniquais.....	217
— Banque ouvrière.....	130
Bananes (liste des exportateurs de).....	268
— (Planteurs affiliés à la S. F. A).....	266
Basse-Pointe (commune de).....	
Bassin de radoub (Personnel).....	283
Bazars.— Tissus.— Habillement.— Toilette, etc.....	165
Bétail (Importateurs de).....	233
Bijoutiers et horlogers.....	163
Bibliothèque Schœlcher (Personnel).....	154
— militaire des officiers.....	155
Bibliothèque Schœlcher.....	284
Boulangeries.....	231
Bloc républicain.....	92
Boursiers dans la colonie.....	27
— dans la métropole.....	28
Bouchers.....	234
Bourse du travail.....	106
Budget local (Evolution du).....	29
— communaux des centimes ordinaires et extraordinaires payés dans chaque commune (Montant des).....	30
Bureaux Veritas.....	167
— de tabacs.....	232
Brasserie Lorraine.....	236
Brigades et postes forestiers de l'île.....	268

C

Cabinet du Gouverneur.....	284
Café (Exportateurs de).....	268
Caisses locales du Crédit agricole.....	264
Caisse d'économie et de crédit de l'Entraide.....	131
Caisse d'Épargne.....	129
Canne à sucre (Culture de la).....	251
Carbet (Commune de).....	415
Carte de la Martinique.....	XXXIV
Case-Pilote (Commune de).....	419
Cathédrale (Paroisse de la).....	113
Carreaux (Fabriques de).....	236
Cercle de Fort-de-France.....	156
— des Officiers.....	156
— « La coloniale ».....	157
Chaussures (magasins spéciaux).....	164
Chambre d'agriculture.....	249
Chansonniers (Voir musicographe).....	161

Chirurgiens dentistes	150
Chasse (Société de Saint-Hubert)..	202
Chambre de commerce (Organisation et fonctionnement).....	213
— Musée.....	160
— Tribunal de commerce	321
Charcutiers...	235
Chocolaterie.....	237
Cheptel de la Colonie	13
Charbons de bois (Marchands de)	235
Cinéma...	163
Clinique Pasteur (Dr Roseau)	147
— Saint-Paul (Dr Lodéon)	147
Club (Aéro).....	204
Club cyclo-touriste	203
Club Nautique (Voir Lido).....	171
Consulats (Adresse des).....	8
Commission coloniale.....	97
Conseil privé.....	89
Coopérative de prêts.....	130
Coiffeurs	164
Combattants volontaires	124
Conseil général (Secrétariat du).....	286
Conseillers généraux (Liste des).....	96
Contributions directes (Personnel).....	286
— indirectes (Personnel).....	287
Comité colonial des mutilés, etc.....	291
Commandant supérieur des troupes : infanterie, recrutement, artillerie, santé, intendance, marine, justice militaire	278
Commission des mercuriales.....	214
Courtiers de commerce. Agents de change.....	214
Commissaires priseurs.....	214
Conseil de Prud'hommes...	215
Compagnie générale transatlantique.....	218
Consignataires des lignes de navigation.....	229
Commissionnaires et importateurs en alimentation.....	229
Compagnie martiniquaise de distribution d'énergie électrique.....	224
Compagnie d'électricité de Fort-de-France.....	224
Compagnie française des câbles télégraphiques.....	221
Contribution des patentes, poids et mesures et automobiles.....	242-243
Contingentement (voir rhums).....	17
Commission consultative du travail.	252
Contribution foncière (Note sur la).....	270
Conserves d'ananas (Fabriques).....	228
Corroieries et tanneries	231
Cour d'Appel (Conseillers à la)	320
Crèche de l'Union...	135
Crédit Populaire...	128
Crédit martiniquais.....	217

Criminalité (Statistique de la)	37
Crédit agricole	263
Cultures secondaires	253
Cultures vivrières	255
Cuir (Marchands de)	231
Curatelle (Conseil de)	325
Cyclones (Liste chronologique des)	45

D

Dancings	163
Dentistes (Voir chirurgiens-dentistes)	150
Dépotoirs. — Marchands en gros	226
Décès (Statistique des)	31
Diamant (Commune de)	422
Didier (Fontaine de)	168
Diocèse de la Martinique	108
Distilleries agricoles et industrielles	17
Douanes (Personnel)	292
Ducos (Commune de)	424

E

Eaux minérales (ventes des eaux)	238
Eaux et Forêts (Voir Agriculture)	281
Ebénistes, menuisiers et sculpteurs	166
Ecoles primaires des Communes (Effectif des)	25
Ecole de Sages-Femmes	149
Ecole d'infirmiers soigneurs et d'infirmières soigneuses	139
Eclaireurs de France « Les Scouts »	199
Ecole de droit	294
Eclairage des côtes, des phares et des bouées	38
Effectifs des Ecoles	25
Electeurs inscrits par commune (Nombre d')	10
Electricité (C. M. D. E. E.)	224
— Compagnie de Fort-de-France	224
Enseignement technique (Association des Anciens Elèves)	152
Enfance coupable (œuvre de)	135
Enregistrement, domaines et timbres	297
Enseignement technique (Personnel)	295
Entrepreneurs de T. P. (Voir liste des)	240
Enseignement ménager (Voir ligue de)	132
Entr'aide (Caisse d'économie et de crédit)	131
Engrais chimiques (Importateurs de)	232
Entrepreneurs des transports en commun	238
Epiceries demi-gros (Liste des)	234
Eruption de la Montagne Pelée (la dernière)	47

Etudiants martiniquais (Association)	151
Etablissement thermal « Fontaine Didier »	168
— « Fontaine Moutte »	168
— « d'Absalon »	169
Exportateurs de rhum en bouteilles	226
Exportations et importations	14
Experts (Médecins et chimistes)	325

F

Fabrique de timbres en caoutchouc	231
Fabriques de carreaux et d'agglomérés	236
Fabrique de vinaigre	237
Facteurs des denrées coloniales	231
Fanfare du Patronage Saint-Louis	161
Faune: Faune terrestre (Statistique de la)	258
— Faune marine (Statistique de la)	260
Fédération socialiste	94
Fédération des groupements des services publics	107
Fédération des Anciens Combattants	120
Fédération sportive « l'U. S. M. S. A. »	196
Ferronnerie (Marchands de)	231
Flore en général (Statistique de la)	257
Fonds-Saint-Denis (Commune de)	426
Fontaine Didier	168
— Moutte	168
— Absalon	169
Fourneau économique	134
Forges et Fonderies	236
Fort-de-France (Commune de)	357
Fort Royal	162
François Commune de)	428
Front commun	92
Foyer des orphelins	133

G

Garagistes	167
Gazoline (Voir liste des distributeurs)	241
— (Statistique quantités importées)	36
Gendarmerie	298
Géographie de l'île	V
Gouvernement de la Martinique	89
Grand'Rivière (Commune de)	431
Groupements politiques et sociaux	92
Groupe Jean-Jaurès	92
Groupe Lumière	93
Groupe musical « Apanon Léon »	161

Gros-Morne (Commune de).....	433
Guides de France.....	198
Guide à l'usage des touristes.....	6
Gymnastique (Société de) « La Française ».....	197
— « La Gauloise ».....	205

H

Habillement (Bazars d').....	165
Horlogers (voir bijoutiers et).....	163
Hospice de Fort-de-France.....	140
— Trinité.....	141
— Saint-Esprit.....	142
— Lorrain.....	143
— Marin.....	144
— Lamentin.....	145
— Trois-Ilets.....	146
Hôtels et Restaurants (Liste des).....	162
Huissiers.....	324

I

Immeubles appartenant à la colonie.....	32
— sous séquestre (Liste des).....	35
Impôt sur le revenu.....	172
Impôt mobilier.....	173
Imprimeries.....	151
Importateurs de vins, liqueurs, conserves, fromages, etc.....	32
Imprimerie officielle (Personnel).....	299
Importations (statistique du mouvement).....	14
Importateurs d'engrais chimiques.....	232
Importateurs de tous matériaux.....	233
Institut d'hygiène et de microbiologie.....	139
Inscription maritime (Personnel).....	302
Instruction publique (Personnel).....	303
Inspection du Travail (Personnel).....	317
Institut d'hygiène (Personnel).....	318
Infirmiers et infirmières (voir Ecole d').....	139
Ingénieurs des T. P. (voir liste.....)	240
Introductions (voir pages d').....	5-104-195-211-248-275-407

J

Jean-Marie les Bains (station balnéaire).....	170
Journaux et publications périodiques.....	106
Justice (Personnel).....	318-320
Justice de Paix.....	321

L

La Française (société de gymnastique).....	197
La Gauloise (Idem).....	205
Le Lido « Club Nautique ».....	171
Lamentin (Commune de).....	437
Librairies-Papeteries	151
Ligue d'enseignement ménager	132
Lignes postales du service des Transports.....	244
Liste des distributeurs de gazoline.....	241
Liste des Entrepreneurs de T. P.....	240
Liste des ingénieurs et des architectes des travaux publics.....	240
Loges Maçonnes	126
Lorrain (Commune de).....	440
Lycée (Personnel).....	326

M

Macouba (Commune de).....	443
Maison centrale.....	329
Marchands de quincaillerie et ferronnerie.	231
— de cuirs	231
— bouchers.	234
— de charbon de bois.....	235
— en gros.....	226
Marin (Commune de).....	447
Marigot (Commune de).	445
Médaillés militaires.	124
Médecins experts	325
— civils résidant à Fort-de-France.....	148
— dans les communes.....	149
Menuisiers.....	166
Merceries (Marchands de).	165
Mercuriales (Commission des).....	214
Météorologie et physique du globe (Personnel)	328
Microbiologie (voir Institut).....	139
Moutte (Fontaine de)	168
Morne-Rouge (Commune de)	451
Musée volcanologique de Saint-Pierre.....	158
— des Trois-Ilets (Impératrice Joséphine).	160
— de la Chambre de Commerce...	160
Musicographe et chansonniers	161
Musique (Groupe Apanon)	161
Mutilés de la guerre.	120
Mutualité à la Martinique.....	116
Mutuelle des Anciens Combattants de Trinité.	123

N

Naissances (Statistique des).....	31
New-Stade (Société de tennis).....	202
Notaires.....	319-322

O

Officiers de réserve.....	123
Orfèvres.....	164
Ouvroir des jeunes orphelines.....	132
Œuvre des prisons.....	137
Œuvre de la Protection de l'Enfance coupable.....	135

P

Parfumeurs (bay-rhum, eau de cologne).....	226
Paroisse de la Cathédrale.....	113
Patentes.....	242
Papeteries.....	151
Passages (Tarif de).....	219
Patronage Saint-Louis (Organisation).....	133
— (Fanfare).....	161
Pensionnat (Personnel).....	330
Peintres (Artistes).....	163
Perception (Personnel).....	352
Périodiques.....	106
Phalange de Marathon.....	203
Pharmaciens résidant à Fort-de-France.....	149
— dans les communes.....	149
Photographes.....	163
Plan topographique de Fort-de-France.....	366 ^{bis}
Population des communes.....	9
— scolaire.....	27
Poids et mesures.....	243
Postes forestiers.....	268
Poterie des Trois-Ilets et Duchaxel.....	238
Postes, télégraphes, télégraphie sans fil (Personnel).....	334
Ports et rades (Personnel).....	333
Police générale (Personnel).....	332
Positions géographiques de quelques points du pays.....	44
Professeurs de musique.....	162
Prêcheur (Commune de).....	454
Préface.....	V
Protection de l'enfance coupable (Œuvre de la).....	135
Primes à l'exportation.....	22
Prud'hommes (Conseil de).....	215

Q

Quincaillerie (Marchands de).....	231
-----------------------------------	-----

R

Représentation parlementaire.....	95
Représentation locale.....	96
Représentants de commerce et de fabriques.....	230
Répression des fraudes.....	337
Restaurants (Voir hôtels).....	162
Rhum (Contingents accordés).....	17
— (Syndicats rhums en bouteilles).....	227
— (Union des producteurs).....	226
Rivière-Pilote (Commune de).....	455
Rivière-Salée (Commune de).....	459
Robert (Commune de).....	452
Routes de la colonie (Tableau des distances).....	XXXIV
Royal Bank of Canada.....	218

S

Sages-Femmes diplômées.....	150
— (Ecole).....	140
Saint-Hubert (Société de chasse).....	202
Sainte-Anne (Commune de).....	465
Saint-Esprit (Commune de).....	467
Saint-Joseph (Commune de).....	472
Sainte-Luce (Commune de).....	476
Sainte-Marie (Commune de).....	477
Saint-Pierre (Commune de).....	481
Santé.....	279
Schœlcher (Commune de).....	485
Scieries.....	236
Sculpteurs.....	166
Scouts (Voir Eclaireurs de France).....	199
Secrétaire général.....	89
Secrétariat général (Personnel).....	341
Séminaire-collège.....	114
Services publics (Statistiques des travailleurs).....	24
Services sanitaires.....	337
Société des sciences médicales.....	148
Société de gymnastique « La Française ».....	197
— « La Gauloise » de Trinité.....	205
Société de Tennis « New-Stade ».....	202
Sociétés et Compagnies d'assurances.....	235
Service d'hygiène et de prophylaxie.....	138
Société fruitière Antillaise (S. F. A.).....	265
Sous-officiers de réserve (Association).....	125
Statistique de la population.....	9
Statistique relative à l'emploi du territoire.....	12
— du cheptel de la colonie.....	13
— du mouvement du commerce (export. et imp.).....	14

Statistique des quantités de sucre fabriquées.....	16
— des contingents accordés (rhum).....	17
— des produits primés à l'exportation.....	22
— des travailleurs agricoles.....	23
— des travailleurs des services publics.....	24
— des examens du certificat d'études primaires	26
— de la population scolaire.....	27
— des boursiers de la colonie.....	27
— des boursiers de la métropole.....	28
— marquant l'évolution du budget local.....	29
— montant des budgets communaux.....	30
— des naissances et des décès 1932 à 1934.....	31
— de la criminalité.....	37
Station balnéaire « Jean-Marie les Bains ».....	170
Sucres (Quantités fabriquées).....	16
— (Usines).....	224
Superficie des communes (Evaluation des).....	11
Syndicat d'initiative.....	127
Syndicat des producteurs livrant leurs rhums en bouteilles.....	227
Syndicat des petits distillateurs contingentés.....	228
Syndicat des entrepreneurs de transports en commun.....	238
Statistique des surfaces plantées ...	12

T

Tabacs (Voir bureau de).....	232
— (Préparateurs de).....	236
Tailleurs.....	166
Tanneries et corroieries.....	231
Tarifs de taxes en vigueur dans la colonie (poste, douane, timbre- quittance, taxe importation, octroi, etc.).....	55
Tarif des passages de la C. G. T.....	219
Téléphone (Liste des abonnés au).....	175
Télégraphie sans fil.....	222
Temple des adventistes.....	126
Tennis (Société de New-Stad).....	202
Tissus (Bazars de).....	165
Timbres en caoutchouc (Fabrique de).....	231
Tonnelleries mécaniques.....	236
Touristes (Guide à l'usage des).....	6
Travaux publics (Personnel).....	346
Transports (Personnel).....	349
Trésorerie (Personnel).....	350
Travail (Bourse du).....	106
Transport en commun (Syndicat des Entrepreneurs).....	238
— (Lignes postales et terrestres).....	244
— (— maritimes).....	244

Tribunal de Commerce.....	321
— de 1 ^{re} instance.....	320
Trinité (Commune de).....	490
Trois-Ilets (Commune des).....	492

U

Union nationale des Combattants « Unis comme au Front ».....	122
Union des ouvriers et ouvrières manuels et intellectuels ...	157
Union des producteurs de rhum.....	226
U. S. M. S. A. (Voir Fédération) ..	106
Usines à sucre.....	225
Usine de conserves d'ananas à Dénel (Gros-Morne).....	228

V

Vauclin (Commune du).....	495
Vermicellerie.....	237
Vestiaire des pauvres.....	137
Vétérinaires.....	150
Vinaigre (Fabrique de).....	237

FORT-DE-FRANCE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

47594



COMPAGNIE ANTILLAISE

DE

CONSTRUCTIONS CIVILES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500,000 Fr.

*Siège social et Direction: 10, rue Schœlcher
Fort-de-France*

TÉLÉPHONE N° 378 — REGISTRE DU COMMERCE N° 4353

C

A

C

C

BATIMENTS

TRAVAUX PUBLICS

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président: EMMANUEL ROSEAU, Ingénieur E. C. P.

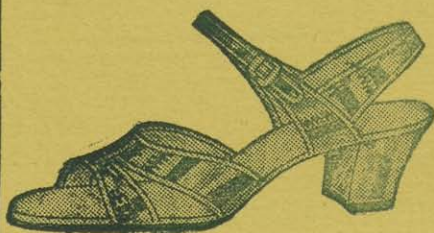
Membres { ROBERT HUYGHUES-DESPOINTES,
CHARLES CLÉMENT, Ingénieur E. C. P.

Bata

CHAUSSURES

BAS. - CHAUSSETTES. - CIRAGES.

et tous les accessoires.



Bata

FORT-DE-FRANCE: Angle des rues Schœlcher et Victor-Hugo.

LAMENTIN: 18, rue Ernest-André

AU

PALAIS SCHELCHER

ON TROUVE

Au Rez-de-Chaussée



Buvette, Jeux et attractions diverses. Salle de bains avec douche.

Au deuxième étage



Vaste salle, très ventilée réservée au Dancing. Salle de spectacles.

Au Premier étage



Bar. Restaurant de premier choix. Salon de coiffure moderne. Cabines particulières, le tout dans ses 2 compartiments, agrémenté par la T. S. F. ou par l'orchestre particulier de l'Etablissement.

Au Belvédère du 3^e étage



Chambres meublées avec confort, Grande terrasse surplombant la Ville.

Vue superbe du panorama de la ville et de la banlieue.



Angle des rues Lamartine et Boulevard-Allègre

FORT-DE-FRANCE.

ANDRÉ VATRAN

38, Boulevard Allègre

TÉLÉPHONE 112.— R. C. Fort-de-France 1658

RHUM VIEUX

SUPÉRIEUR

GRAPPE BLANCHE

DES MEILLEURS TERROIRS

Expédition de rhums contingentés et surtaxés

GLACIÈRE DIDIER

POINTE-SIMON.— FORT-DE-FRANCE.

Téléphone 83.— Registre du Commerce 3.956.

Télégraphe : DIDIER MARTINIQUE.

Fabrique de glace alimentaire
Chocolat de l'Impératrice Joséphine

Pur cacao et pur sucre de cannes

Fabriques d'eaux gazeuses Limonade et Sodas
« Dynamite »

Acide carbonique pour limonadiers.

L. DESCARS

24, 26, rue Garnier-Pagès,
33, rue Amiral de Gueydon, 33.

A
L
I
M
E
N
T
A
T
I
O
N

G
É
N
É
R
A
L
E

LES MEILLEURS VINS FINS

Champagnes, Liqueurs, Cognacs.

BISCUITS.

CONSERVES DE FRANCE ET D'AMÉRIQUE



Réception mensuelle de France et d'Amérique

de Jambons « Ferris » et « Pic-Nics,
Camembert, Pont - Lèveque, Port - Salut,
Huitres, Beurre frais, Pommes et Poires
de table, Raisins, Prunes, Cerises,
Laitue, Céleri, Endives,
Poireau, Choux-fleurs.
etc.. etc...

Articles de toute l^{re} fraîcheur, prix les meilleurs.

Accueil sympathique.

Grand Garage Central

RUE DES AMOURS

Agence :

GÉNÉRAL MOTORS EXPORT C^o

Chevrolet-Pontiac-Oldsmobile-Buick-Camions G. M. C.

UNITED STATES RUBBER EXPORT C^o

Pneus & chambres Royal et Peerless

Toiles à capote et à capitonnage

Courroies de transmission

Tuyaux en caoutchouc

Chaussures en caoutchouc

Tissus imperméables

R. C. A. VICTOR C^o.

Radios-phonos-Disques-postes d'émission-Cinémas sonores

Appareils de prises de vue sonores-Postes émetteurs

Tout ce qui concerne l'émission, la transmission et la réception du son.

Service d'entretien.

WESTINGHOUSE ELECTRIC INTERNATIONAL C^o

Glacières électriques-Ventilateurs-Groupes électrogènes.

Appareils de soudure électrivue etc.

WILLARD STORAGE BATTERY C^o

Accumulateurs pour tous usages.

EASTMAN KODAK C^o

Tout ce qui concerne la photo-pellicules-Plaques - Papier Produits et matériel de laboratoire - Atelier de développement et de reproduction - Travail très soigné par spécialiste.

GRAND GARAGE CENTRAL

VENTE ET REPRISE D'AUTOS.

Atelier de réparations pour autos et camions.

Pièces de rechange.— Fourntures

EDOUARD BOULLANGER

PROPRIÉTAIRE

EDOUARD TANDÉ

Angle Boulevard Allègre et rue Victor Hugo

FORT-DE-FRANCE (Martinique)

Rhums des meilleurs crûs de la colonie

VIEUX AUTHENTIQUE EXQUIS AROME

GRAPPE BLANCHE SUPERFINE

Exportation --- Consommation locale

NOUVELLES GALERIES

THÉOLADE Frères

Magasins principal: 42, rue Lamartine — Succursale: 50, rue Antoine Siger,
Adresse télégraphique: THÉOLADE Fort-de-France.

MAISONS DE NOUVEAUTÉS

VENTE EN GROS ET DÉTAIL

PRINCIPALES REPRÉSENTATIONS :

- | | |
|---|--|
| ● Papier Martin Frères (Paris . | ● Distillerie Debrise Frères (Paris),
Quinquina Sportas. |
| ● Papier de toutes sortes. | ● Thierry Frères (Boulogne). —
Chaussures. |
| ● Société générale des cirages
français (Lyon). | ● United States Rubbert Export
Co Ltd. (New-York). — Souliers
toile et caoutchouc. — Semelles
et talons Uskide. |
| ● Produits d'entretien en (Eclipse) | ● The Goodyear Tire Ruber Export
(Akron, Ohio). Talons et semelles. |
| ● Lenlheric), Parfumeur, Paris. —
(Produits de beauté). | ● Texides International Inc. (New
York). Articles d'hygiène. |
| ● J. Bastos Alger). — Cigares et
Cigarettes. | |
| ● Etablis ^{ts} Ravat (Saint-Etienne. —
Cycles Ravat, Wonder, (Motos). | |
| ● Cycle « Le Cheminau », (Saint-
Etienne). — Bicyclettes à 6
vitesses. | |
-
-

NOUVELLES GALERIES

THÉOLADE

FRÈRES

Magasin principal: 42, rue Lamartine. — Succursale: 50, rue Antoine Siger,
Adresse télégraphique: THÉOLADE Fort-de-France.

MAISONS DE NOUVEAUTÉS
VENTE EN GROS ET DÉTAIL

Représentation, Commission, Consignation.

BUREAU D'ACHAT A PARIS

LES NOUVELLES GALERIES sont renommées pour la richesse de leurs assortiments, leurs prix fixes et bon marchés.

Tous les tissus, les nouveautés unis fantaisies.— Articles de Paris, Mode, Parfumerie, Confections, Lingerie, Mercerie, Passementerie, Bonneterie, Draperie, Bijouterie or, Argenterie, Orfèvrerie métal argenté, Joaillerie imitation, Tapis, Meubles, Miroiterie.

CHAUSSURES de tous genres pour hommes, dames et enfants.

Tous les chapeaux, Literie, Papeterie.

Articles : de Bureau, de Voyage.

— pour : Fumeurs, Cadeaux, Electricité (lampes),
Ecoliers, Fêtes, Bal.

Rayon spécial d'articles de Sports, Jeux, Jouets.

Cycles et accessoires.— Bicyclettes pour hommes, dames et enfants.

Machines à coudre.— Horlogerie, Montres.


Tous articles de ménage : Verrerie, Porcelaine, Faïence, Aluminium.

Services de location d'articles divers pour Banquets, Réceptions, Fêtes, etc.


Phonographes et Disques les plus en vogue.

TOUT POUR L'EXPORTATION DES BANANES

Tous les papiers d'emballage et d'affaires.



R. A. DE SCHAUSTEN



GARAGE AMÉRICAIN

38-42, Rue Amiral de Gueydon.
FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)

Commissions — Importations

L'ATELIER DE RÉPARATIONS LE MIEUX OUTILLÉ DE LA COLONIE

AGENCE

Ford Motor Company

Fisk Tire Export Company,
Inc.

American Eveready Works

Frigidaire Limited

Philco Television, Radio
Corp.

Atwater Kent Manufac-
turing Co

Défiance Spark Plugs Inc.

Caterpillar Tractor Co

L. DESCARS

BOULANGERIE VIENNOISE

33, Rue Amiral-de-Gueydon, 33.

Pains de Luxe et Pains ordinaires

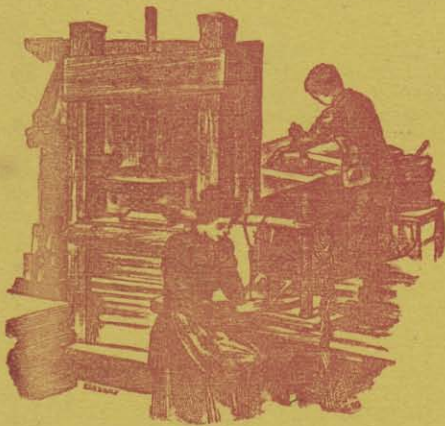
Spéciaux pour Réceptions et Lunchs.

Les meilleurs de la ville,

les plus croustillants.

IMPORTATION DE FARINES

AMÉRICAINE, CANADIENNE ET FRANÇAISE.



A. BEZAUDIN

IMPRIMEUR - RELIEUR

56, rue Victor Hugo, 56

EN FACE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

R. C. 4619

Cartes de visite, de Fiançailles,
de Mariage, de Naissance, Billets
d'Enterrement, de Messe, Factures,
Facturiers, tous genres de carnets,
brochures, imprimés pour Com-
mune, Ecole, Société etc...

RELIURE

de luxe, de bibliothèque
et commerciale,

TRAVAIL CONSCIENCIEUX — VINGT ANS DE PRATIQUE

1, Rue du Commerce. (Fort-de-France)

R. C. n° 454.

Adresse télégraphique :
SUSBOUL, Fort-de-France.

MAISON EDOUARD BOULLANGER

IMPORTATION, EXPORTATION, COMMISSION, CONSIGNATION

SUCRE

RHUM MARQUE "MARIE GALANTE"

Expédition en France de quartauts de 8 litres en colis postaux contre remboursement, tous frais et droits acquittés par les soins de la poste même.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS — TOLE — FER — CIMENT

APPROVISIONNEMENTS D'USINES

POMPE A VAPEUR « BURTON », TUBES POUR GÉNÉRATEURS

ENGRAIS COMPOSÉS POUR CANNES ET BANANIERS

REPRÉSENTATIONS :

BUREAU VERITAS de Paris.
LA NATIONALE C^{ies} d'assurances.

G^l MOTORS, Autos et Camions
Chevrolet, Pontiac, Buick,
G. M. C. Oldsmobile.
POTASSE D'ALSACE, Engrais.

UNITED STATES RUBER EXPORT C^o, Pneus Royal.

KODAK, Appareils photographiques et accessoires.

COMPTOIR GÉNÉRAL DE RASOIRS DE SURETÉ, Rasoirs et lames « Gillette ».

R. C. A. VICTOR COMPANY INC, Radio, Phonos et disques.

WESTINGHOUSE ELECTRIC INTERNATIONAL C^o, Glacières électriques.

SOCIÉTÉ POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS BOUILLON FRÈRES, Charges et Extincteurs d'incendie « Knock Out ».

WATERMAN, Encre et Stylos.



CHÉNEAUX & P. de REYNAL

Dans le monde entier

IL ROULÉ

plus d'Automobiles

SUR PNEUS

GOODYEAR

Que sur n'importe quelle autre marque.

